
U d'/ of Ottawa
39003002778867

DICTIONNAIRE

DES

FAMILLES FRANÇAISES

ANCIENNES OU NOTABLES

A la fin du XIX[e] siècle

IL A ÉTÉ TIRÉ DE CET OUVRAGE

200 exemplaires seulement, non mis dans le commerce.

N° 12

ÉVREUX, IMPRIMERIE CH. HÉRISSEY ET FILS

DICTIONNAIRE

DES

FAMILLES FRANÇAISES

ANCIENNES OU NOTABLES

A la fin du XIXe siècle

PAR

C. D'E.-A.

TOME SIXIÈME

BOU-BRÉ

ÉVREUX
IMPRIMERIE DE CHARLES HÉRISSEY
4, RUE DE LA BANQUE, 4

1907



DICTIONNAIRE

DES

FAMILLES FRANÇAISES

B

BOUAYS de la BÉGASSIÈRE (du). Armes : *de gueules à une croix d'argent cantonnée de quatre croissants du même.* — Couronne : *de Marquis.*

Le nom de du Bouays, qui en breton signifie du Bois, était porté en Bretagne, lors de la grande recherche de 1666, par quatre familles nobles distinctes. Celle de ces familles qui s'est perpétuée jusqu'à nos jours sous le nom de du Bouays de la Bégassière appartenait au diocèse de Saint-Malo où elle possédait, dans la paroisse d'Yvignac, la seigneurie de la Bégassière. Elle est ancienne et figure de 1437 à 1513 aux réformations et montres de la noblesse de l'évêché de Saint-Malo. Le jugement de maintenue de noblesse rendu en sa faveur en 1669 en fait remonter la filiation à Jean du Bouays, mentionné dans une montre en 1420, et à son fils Guillaume. Ce dernier ne paraît pas avoir été le même personnage qu'un Guillaume du Bouays ou du Bois, de la paroisse de Domloup, au diocèse de Rennes, que l'on trouve avoir été anobli en 1462 par lettres du duc François II. Il fut père d'Olivier du Bouays qui épousa en 1460 Marguerite Millon et qui continua la descendance.

René du Bouays, Sgr de la Bégassière et de Boischenel, marié le 12 février 1652 à Servanne Dibart de la Villetanet, qui représente le neuvième degré de la filiation, et son neveu, Charles du Bouays, Sgr du Boisrobert, en la paroisse de Trédias, furent maintenus dans leur noblesse d'ancienne extraction le 18 mars 1669 par arrêt de la Chambre de réformation. Anne du Bouays, Sgr de la Bégassière, arrière-petit-fils de René et de Servanne Dibart, épousa le 30 décembre 1756 Louise Urvoy de Kerstanguy ; il en eut quatre fils :

1° Anne-Armand, né à Yvignac en 1761, qui fit en 1769 ses preuves de noblesse pour être admis à l'École militaire, qui épousa dans la suite M[lle] de Bouthilier-Chavigny et qui en laissa une fille unique, M[me] de Vaublanc ; 2° Louis-Constant, né en 1764, qui fut prêtre ; 3° Constant, né en 1765, garde du corps du Roi, chevalier de Saint-Louis, qui épousa en 1802 M[lle] Jehan de Launay et de qui descendent les divers représentants actuels ; 4° Jean-Geoffroy, né en 1767, qui fit en 1776 ses preuves de noblesse pour être admis à l'École militaire et qui épousa dans la suite, pendant l'émigration, M[lle] Gesril de Papeu.Paul de la Bégassière, né en 1843, zouave pontifical, mourut des blessures qu'il avait reçues à la bataille de Patay, pendant la guerre de 1870 ; son frère, Stanislas, né en 1848, fut tué à bataille de Sedan, dans la même guerre. Adrien-Victor, cousin germain des précédents, né en 1838, marié en 1874 à M[lle] de Saulcy, général de division, décédé en 1904, a été connu sous le titre de marquis de la Bégassière, aujourd'hui porté par son fils aîné.

La famille du Bouays de la Bégassière a fourni de nombreux officiers, des zouaves pontificaux, des chevaliers de Saint-Louis, des membres de la Légion d'honneur, etc.

On trouvera un résumé de sa généalogie dans l'*Annuaire de la Noblesse* de 1898.

Principales alliances : de Becdelièvre 1606, Dibart 1652, de Saint-Méleuc 1724, Urvoy de Kerstanguy 1756, de Bouthilier-Chavigny 1810, Viénot de Vaublanc 1836, Gesril de Papeu 1745, Bernard de la Gatinais 1829, Gérard d'Hannoncelles 1878, de Benoist 1833, de la Tullaye, de Beffroy de la Grève 1859, de Quemper de Lanascol, de Lesquen, 1894, de Lesseps 1900, Caignart de Saulcy 1874, de Sérionne, de Gargan 1898, etc.

BOUAYS de COUESBOUC (du). Armes : *de sable à une fasce d'argent bordée de gueules.*

Cette famille, distincte de la précédente, appartient comme elle à la noblesse de Bretagne. Elle a eu pour berceau une terre de son nom située dans la paroisse de Toussaints, au diocèse de Rennes, et a possédé la seigneurie de Couesbouc, dans la paroisse de Saint-Gondran, au diocèse de Dol. On trouvera sur elle d'intéressants renseignements dans les divers recueils de manuscrits du Cabinet des Titres, à Paris. Jean du Bouays, auquel le jugement de maintenue de noblesse de 1669 fait remonter la filiation suivie, possédait la seigneurie de Puismauger, dans la paroisse de Toussaints, et avait épousé Perrine de la Lande ; il acquit en 1447 un enfeu à Toussaints de Rennes et reçut diverses quittances au cours des années 1450, 1451, 1457, en sa qua-

lité de trésorier extraordinaire de Bretagne. Son fils, noble homme François du Bouays, Sgr de Couesbouc, mentionné dans un acte de 1473, reçut du duc François des lettres de sauvegarde avec l'autorisation de faire peindre ses armoiries sur les murs de l'église de Saint-Gondran. Il avait épousé Macée de Landugean et en eut deux fils, Roland et Raoul, qui partagèrent sa succession en 1520. Roland du Bouays, Sgr de Couesbouc, l'aîné de ces deux fils, figure au nombre des nobles de la paroisse de Pleudihen à la réformation du diocèse de Dol, en 1513. Il épousa Brigitte Bonnet et en eut trois fils : 1° Jean, Sgr de Couesbouc, dont la descendance s'éteignit en la personne de son petit-fils ; 2° Jacques, sieur du Mottay, en Saint-Gondran, qui épousa Jeanne Guinguené et qui continua la lignée ; 3° Hervé, dont la descendance s'éteignit en la personne de son petit-fils. La souche se partagea en plusieurs branches dont les représentants furent maintenus dans leur noblesse d'ancienne extraction le 5 février 1669 par arrêt de la Chambre de réformation. Louis-René du Bouays du Rocher fut admis en 1759 parmi les pages du roi Louis XV. Louis-Hippolyte du Bouays de Couesbouc, né en 1761, fit en 1782 ses preuves de noblesse pour obtenir une place d'aspirant garde-marine. Son cousin, Benjamin-Joseph, fit en 1787 les mêmes épreuves pour obtenir le grade de sous-lieutenant. Alexis-Gordien du Bouays de Couesbouc signa en 1788 la protestation de la noblesse de Bretagne. Plusieurs représentants de la famille du Bouays de Couesbouc se signalèrent par leur courage à l'époque de la guerre de la Chouannerie ; on doit mentionner parmi eux Louis-Gratien du Bouays de Couesbouc, qui fut nommé en 1794 chef de la division royaliste de Vitré et qui reçut en 1816 le grade de colonel, et son fils, Benjamin-Joseph, mentionné plus haut, qui fut de 1794 à 1796 colonel de la division royaliste de Bécherel, qui fut emprisonné avec son père pendant les deux années qui suivirent la première pacification et qui mourut en 1848 au château de Couesbouc.

Principales alliances : de la Fruglaye, de Gouyon 1766, de Bréhan 1619, de Beschart, du Perrier, de Châteaubriand 1633, de Bruc, de Robien 1847, de la Motte de Broons 1869, de Kerpoisson, etc.

La famille DU BOUAYS DE LANGOTIÈRE, fixée à Cancale, portait pour armes : d'*argent semé de pointes de sable, à la branche de chêne d'azur chargée de six glands de sinople,* 3, 2, 1, *ayant leurs coques d'azur*. Elle remontait par filiation à Olivier du Bouays, qui avait épousé Marguerite de la Bouexière, et à leur fils, Briand du Bouays, sieur de Langotière, à Cancale, qui avait épousé Geffline Berthelemer et qui vivait en 1451. Jean du Bouays, sieur de Langotière, fils de Briand, épousa Charlotte le Ferté et en eut deux fils, Gilles et Jean, qui furent

les auteurs de deux branches. Alexis du Bouays, sieur de Langotière, chef de la première branche, marié en 1638 à Françoise de Bruc, et son cousin Gilles du Bouays de Vallerays, chef de la seconde branche, d'abord condamnés comme usurpateurs de noblesse par arrêt du 23 juin 1669, furent maintenus nobles le 21 octobre 1670 par un nouvel arrêt de la Chambre de réformation. Cette famille du Bouays paraît s'être éteinte peu de temps après.

Une quatrième famille du Bouays portait pour armes : d'*argent à un lion coupé de gueules et de sable, couronné de gueules*. Elle avait eu pour berceau une terre du Bouays ou du Bois qui était située dans la paroisse de Pacé, au diocèse de Rennes. Elle remontait par filiation à Tanneguy du Bouays, qui avait épousé Marie de Saint-Gilles et qui vivait en 1350, et à son fils Joachim, rappelé comme défunt dans un acte de 1391. La souche se partagea en un certain nombre de branches qui furent maintenues dans leur noblesse le 21 novembre 1668 par arrêt de la Chambre de réformation. La branche aînée, demeurée à Pacé, était représentée en 1769 par M. du Bois de Pacé, directeur des domaines à Nantes. Une seconde branche posséda la seigneurie de Méneuf, à Bourgbarré, et s'éteignit au XVIIIe siècle. Une troisième branche, enfin, posséda la seigneurie de Beaulac, à Goven, au diocèse de Saint-Malo ; un de ses représentants, M. François du Bouays de Beaulac, était en 1790 notaire de la vicomté de Saint-Nazaire.

BOUBÉE (de), BOUBÉE, BOUBÉE de GRAMONT, de LESPIN et de la COUTURE. — Armes enregistrées à l'Armorial général de 1696 : d'*argent à un chevron d'azur ; au chef de gueules chargé de trois étoiles d'argent*. — Armes concédées par le règlement de 1755 à la branche du Forez anoblie au cours de cette même année : d'*argent à deux palmes de sinople adossées en pal ; au chef d'azur chargé de trois étoiles d'or*.

La famille Boubée, originaire de Lectoure, en Gascogne, était dès le XVIIe siècle une des plus justement considérées de la haute bourgeoisie de sa région. Monsieur maître Odet de Boubée était conseiller du Roi en la Cour de la sénéchaussée d'Armagnac quand sa fille épousa en 1634 noble Jean Barciet, docteur et avocat, habitant de la ville d'Auvillars. Jean-Antoine Boubée, conseiller du Roi, maire perpétuel de la ville de Jégun, fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696 (registre d'Auch). Jean-Paul Boubée, bourgeois de la ville d'Auch, eut ses armes enregistrées d'office au même Armorial. Odet de Boubée obtint en 1760 des provisions de la charge d'avocat du Roi au présidial de Lectoure.

François Boubée, né à Lectoure, lieutenant-colonel au régiment

de Lambesc, ancien écuyer de la duchesse de Berry, fut anobli en mars 1755 par lettres patentes du roi Louis XV en récompense de ses services militaires et obtint en même temps le règlement de ses armoiries. Il s'était fixé en Forez par le mariage qu'il contracta vers 1715 avec Mlle du Rosier de Magnieu, héritière du fief de la Bâtie, situé entre Feurs et Saint-Cyr-les-Vignes. Il laissa deux fils, Henri Boubée de la Bâtie, qui fut maire de Montbrison en 1764, et Nicolas Boubée qui fut lieutenant-colonel au régiment de cavalerie Royal-Pologne et chevalier de Saint-Louis. Jacques-François de Boubée, capitaine de cavalerie au régiment de Durfort, fils d'Henri, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Montbrison ; il mourut à Lyon en 1793 des suites des blessures reçues pendant le siège que cette ville soutint contre les troupes de la Convention. Sa veuve acquit cette même année le couvent des Minimes, à Feurs, qui devint dès lors la principale résidence de la famille de Boubée. Leur fils, Paulin de Boubée, fut le dernier représentant mâle de sa branche et mourut dans un âge avancé laissant de son mariage avec Mlle du Coté une fille unique qui épousa à Feurs en 1863 le marquis de Méric de Vivens. Mme de Vivens est elle-même décédée, instituant héritier de sa grande fortune un représentant d'une des branches non nobles de sa famille.

Plusieurs branches demeurées non nobles de la famille Boubée se sont en effet perpétuées en Gascogne jusqu'à nos jours. Une de ces branches joint à son nom celui du château de Gramont qu'elle possède près d'Auch ; une autre se distingue par le surnom de la Couture.

Antoine Boubée, issu de la même souche, vint de Gascogne vers le milieu du XVIIIe siècle fonder une maison de commerce à Nantes ; il se maria dans cette ville vers 1765 avec Mlle Millon de Villeroy et en eut deux fils. Sa descendance s'est honorablement perpétuée à Nantes jusqu'à nos jours.

La famille Boubée à fourni dans ses diverses branches de nombreux officiers, des chevaliers de Saint-Louis, des membres de la Légion d'honneur, un président du tribunal civil de Lectoure (Onésime de Boubée, décédé en 1856), un député (Théodore Boubée, né à Auch en 1794, décédé en 1865), etc.

Principales alliances de la branche forézienne : Cognet des Gouttes 1787, du Rosier de Magnieu, de Méric de Vivens 1863, etc.

Principales alliances des autres branches : de Bosse de Bonrecueil 1856, de Molette de Morangiés 1887, de Botherel, de Bienassis de Cauluson 1845, Barciet (de la Busquette) 1634, Arnaud de Lançon de Lostières 1891, etc.

BOUBERS (de). Armes : d'*or à une croix de sable chargée de cinq*

coquilles d'argent. — Aliàs : *écartelé au 1 d'azur semé de fleurs de lys d'or ; au 2 d'argent à une croix de gueules chargée de cinq coquilles d'or ; au 3 d'or à une croix de sable chargée de cinq coquilles d'argent, surchargée en cœur d'un écusson de France ; au 4 d'azur à trois fleurs de lys d'or, à la bande d'argent brochant sur le tout ; sur le tout d'or à trois écussons de gueules, au chef cousu d'or chargé de trois bandes de gueules*, qui est de Ponthieu. — Couronne : *de Marquis* (aliàs couronne *antique de tours sommée d'un casque couronné de vicomte.*) — Cimier : *un lion naissant, casqué et cuirassé, tenant un bouclier et une branche de gui ensanglantée au naturel.* — Supports : *deux tritons couronnés à l'antique* (aliàs *un triton couronné à l'antique et une sirène portant couronne de vicomte*), *tous deux tenant bannière et sonnant de la conque.* — Devise : *Fidelior in adversis.* — Cri de guerre : *Abbeville.*

La terre de Boubers-sur-Somme (anciennement Bouberch), située en Ponthieu, à deux lieues au nord-ouest d'Abbeville, avait au moyen âge des seigneurs fort puissants auxquels elle donna son nom. Ces seigneurs portaient les armes suivantes qui ne diffèrent que par les émaux de celles portées par la famille de Boubers existante de nos jours et qu'ils firent inscrire dans l'église de l'abbaye de Séry dont ils étaient bienfaiteurs : d'*argent à une croix de gueules chargée de cinq coquilles d'or.* Hugues de Boubers fut bienfaiteur de l'abbaye de Saint-Éloy suivant une charte de juillet 1129 ; son fils, Raoul, Sgr de Boubers, fit en 1146 donation de deux fiefs à l'abbaye de Selincourt. Hugues de Boubers, fils de celui-ci, mayeur d'Abbeville, eut une fille unique, Ide, héritière de la terre de Boubers et d'autres importants domaines, qui épousa Guillaume d'Abbeville, sieur de Tuncq et d'Ivrégny.

Guillaume d'Abbeville appartenait à la puissante famille des seigneurs de la ville d'Abbeville, eux-mêmes issus des comtes du Ponthieu. Il eut un fils, Gérard, chevalier, Sgr de Boubers, Tuncq, Domwast, Ivrégny, etc., qui abandonna le nom d'Abbeville pour prendre celui de sa seigneurie de Boubers, mais qui conserva toutefois, ainsi que ses descendants, les armoiries de la maison d'Abbeville : d'*argent à trois écussons de gueules.* Ce Gérard de Boubers épousa une dame appelée Agnès et en eut deux fils, Jean, chevalier, Sgr de Domwast et de Boubers, qui continua la descendance, et Guillaume, chevalier, Sgr de Tuncq et de Willancourt, dont Saint-Allais et d'autres généalogistes modernes ont voulu faire descendre la famille de Boubers qui s'est perpétuée jusqu'à nos jours. Jean de Boubers fut père de Guillaume, chevalier, Sgr de Boubers, décédé en 1316, qui fut enterré aux Cordeliers d'Abbeville, et grand-père de Ringon, Sgr de Boubers, que le roi d'Angleterre fit noyer dans

la Tamise en 1364. La descendance de celui-ci s'éteignit avec Jeanne de Boubers ou d'Abbeville-Boubers, héritière de la seigneurie de Boubers et d'autres domaines considérables, qui épousa Jean de Melun, sire d'Antoing et d'Épinoy, connétable de Flandre, décédé en 1420. Jean d'Abbeville, Sgr d'Ivrégny, frère puîné de Guillaume de Boubers décédé en 1316, fut l'auteur d'une branche cadette dont le dernier représentant, Louis, chevalier, Sgr d'Ivrégny, Mons, etc., échevin d'Abbeville en 1489, puis maïeur de la même ville, n'eut que des filles.

La famille de Boubers, qui a occupé un rang honorable dans la noblesse de Picardie et qui s'est perpétuée jusqu'à nos jours, ne put, lors des diverses recherches ordonnées par Louis XIV, justifier sa filiation que depuis Antoine de Boubers, écuyer, Sgr de Bernâtre, dont la veuve, Françoise de la Rosière, passa une transaction le 3 août 1529 au nom de ses enfants mineurs. Des auteurs contemporains ont fait remonter la filiation suivie jusqu'à Jean de Boubers, arrière-grand-père d'Antoine, qui avait épousé Mahaut, dame de Bernâtre, et qui était en 1320 seigneur de la Motte-les-Auxy. Il est vraisemblable que ce gentilhomme appartenait à un rameau collatéral de la famille des seigneurs primitifs de Boubers dont ses descendants ont toujours porté les armoiries avec une simple modification dans les émaux. Cependant on a essayé de le faire descendre de la maison d'Abbeville, mentionnée plus haut, qui vers l'an 1200 recueillit par mariage la seigneurie de Boubers et qui en porta dès lors le nom. Lainé, dans son *Nobiliaire de Picardie*, a émis l'opinion que la famille de Boubers qui s'est perpétuée jusqu'à nos jours ne descendait d'aucune de ces deux familles, mais avait eu pour berceau la seigneurie de Boubers-sur-Canche, située à trois lieues de Hesdin, en Artois. Quoi qu'il en soit, Jean de Boubers aurait laissé de Mahaut de Bernâtre deux fils, Pierre, Sgr de Bernâtre, sénéchal de Domart, marié successivement à Jeanne de Neufmez, dame de Neufmez, et à Valentine de Pardieu, et Baudouin de Boubers, Sgr de Tuncq, marié à Béatrice de la Ratte, qui auraient été les auteurs de deux branches.

La branche cadette alla se fixer en Soissonnais où elle avait acquis la seigneurie de Vaugenlieu; ses représentants, Aymar et Nicolas de Boubers, Sgrs de Bayancourt et de Vaugenlieu, demeurant en l'élection de Compiègne, furent maintenus dans leur noblesse en janvier 1668 par arrêt du Conseil d'État. Elle s'éteignit peu de temps après.

Pierre de Boubers, auteur de la branche aînée, est mentionné dans un acte de 1375 ; il laissa de sa seconde union un fils, Colart de Boubers, qui épousa Béatrice de Hardenthun et qui était seigneur de Bernâtre en 1440. Antoine de Boubers, écuyer, Sgr de Bernâtre, fils

de celui-ci, figure dans un acte de vente passé le 11 mai 1521 ; il épousa successivement Colette de Henencourt, Isabeau de Donqueur et Françoise de la Rosière. Ce fut cette dernière qui, étant veuve, passa le 3 août 1525 la transaction dont il a été parlé plus haut. Antoine de Boubers eut de sa seconde et de sa troisième femme un grand nombre d'enfants. Un de ses fils du troisième lit, Jean de Boubers, écuyer, Sgr de Bernâtre, homme d'armes dans la compagnie de M. de la Meilleraie, épousa vers 1520 Jeanne de Mauvoisin et continua la lignée. Son descendant, Daniel de Boubers, sieur de Bernâtre, marié d'abord par contrat du 28 janvier 1659 à Suzanne de Roussel, fille du seigneur de Miannay, puis par contrat du septembre 1696 à Françoise Mantion, fille du directeur de l'hôpital de Beaumont, en Flandre, fut maintenu dans sa noblesse le 17 octobre 1699, sur preuves remontant à 1529, par contrat de Bignon, intendant de Picardie. Ce même Daniel de Boubers, écuyer, sieur de Bernâtre, eut ses armes enregistrées d'office à l'Armorial général de 1696 (registre d'Amiens). Il laissa de ses deux unions un grand nombre d'enfants. Un de ses fils du second lit, Benjamin-Nicolas de Boubers, Sgr de Mazingham, marié en 1738 à Madeleine de la Houssaye, en eut quatre fils dont l'un, Alexandre-Joseph, né en 1744, connu sous le titre de comte de Boubers-Mazingham, fut nommé en 1794 général de brigade des armées républicaines et mourut en 1819, dont un autre, Elie-Bérault, né en 1745, fit en 1756 ses preuves de noblesse pour être admis à l'École militaire et qui moururent tous sans postérité. Henri-Louis de Boubers, écuyer, sieur de Mannay et de Bernâtre, fils du premier lit de Daniel, eut ses armes enregistrées d'office à l'Armorial général de 1696 (registre d'Abbeville). Il était capitaine au régiment de Solre quand il épousa Madeleine d'Orthe par contrat du 10 décembre 1691. Il eut de cette union cinq fils dont trois, Marc-Hyacinthe, Charles-Claude et Jérôme-Benjamin, furent les auteurs de trois rameaux, dont un quatrième, Louis-Antoine, fut prêtre et dont le plus jeune, Henri, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse du Ponthieu et mourut en 1799 sans avoir été marié.

Marc-Hyacinthe, auteur du premier rameau, fut connu sous le titre de vicomte de Bernâtre-Tuncq. Il eut trois fils : 1° Charles-François, décédé en 1811, qui ne laissa que trois filles ; 2° N..., qui fut tué à la bataille de Crevelt ; 3° Jean-Hyacinthe, chevalier de Boubers, qui mourut à Abbeville en 1813 sans avoir contracté d'alliance.

Le second rameau était représenté au XIXe siècle par deux frères ; l'aîné d'entre eux, connu sous le titre de marquis de Boubers-Abbeville, mourut en 1864, laissant une fille unique, la comtesse Charles de Lauriston, dont les enfants ont relevé le nom de Boubers ; le puîné

mourut vers 1865 laissant un fils, Olivier, né en 1846, qui n'eût pas de postérité, et une fille, Ida, qui épousa à Pierre du Maisniel, vicomte de Saveuse.

L'auteur du troisième rameau, Jérôme-Benjamin de Boubers, alla se fixer à la Guadeloupe et y épousa le 16 juillet 1725 Marie-Anne Filassier, fille du doyen du Conseil supérieur de l'île. Il eut cinq fils : 1° Louis-Jérôme, qui n'eut pas d'enfants ; 2° Benjamin-Antoine, comte de Boubers, né à la Guadeloupe en 1730, qui épousa en 1754 Marie-Françoise de Vipart de Neuilly et des enfants duquel il sera parlé plus bas ; 3° Charles, né en 1736, qui épousa en 1769 Suzanne Lemercier de Beausoleil et dont le fils unique, Louis-Benjamin, connu sous le titre de baron de Boubers-Vaughenlieu, décédé en 1865, laissa, outre plusieurs fils morts sans alliance, trois filles, Mmes de Pontevès d'Amirat, de Bouglon et de Mauret ; 4° Benjamin, qui épousa Mlle de Malguiche et dont la descendance s'éteignit pendant la Révolution ; 5° Nicolas-Charles de Boubers d'Arsonval, qui épousa Jeanne le Mercier de Beausoleil et qui en eut, outre plusieurs enfants morts sans alliance, une fille mariée à son cousin germain, Jean-Pierre de Boubers. Benjamin-Antoine eut lui-même une fille, Marie-Aleth, née à la Guadeloupe en 1757, qui fit en 1769 ses preuves de noblesse pour être admise à Saint-Cyr ; il eut aussi trois fils : 1° François-Jérome, comte de Boubers-Bernâtre, qui épousa Mlle de Faulard, gouvernante du prince Louis-Napoléon, plus tard Napoléon III, et dont la descendance masculine est aujourd'hui éteinte ; 2° Jean-Pierre, qui épousa successivement Mlle Van Schalwyck, Mlle de Vipart et Mlle de Boubers d'Arsonval et qui laissa du second lit une fille unique mariée à son cousin, Louis-Benjamin, baron de Boubers-Vaughenlieu ; 3° Jean-Baptiste, page du roi Louis XVI, qui laissa un fils mort sans postérité et deux filles, Mmes Bentier et Loret. Ce rameau est donc aujourd'hui éteint dans les mâles. On trouve que M. de Mauret d'Olivier, maire de Sainte-Rose, à la Guadeloupe, demanda inutilement le 14 janvier 1860 pour son fils mineur, Louis-Henri-Abbeville, l'autorisation de joindre à son nom celui de la famille de Boubers à laquelle appartenait sa mère.

Pierre de Boubers-Vaugenlieu, Louis de Boubers-Vaugenlieu, André de Boubers, Nicolas-François de Boubers et Bonaventure-Daniel de Boubers furent admis dans l'Ordre de Malte en 1624, 1626, 1766, 1768 et 1769.

La famille de Boubers a fourni de nombreux officiers.

Plusieurs de ses membres firent dans la seconde moitié du XVIIIe siècle des preuves de noblesse pour être admis à l'École militaire.

Principales alliances : de Boufflers, de Cacheleu, de Pardieu, de

Saveuse, de Hardenthun, de Canlers, de Caulaincourt, de Brucamp, le Fournier de Wargemont, de Carpentin, d'Ostrel, de Pisseleu, de Licques-Récourt, d'Hangest, de Gaillard de Longjumeau, d'Aigneville, de Sacquespée, d'Orthe, de Brossard, de Buissy, Law de Lauriston, du Maisniel de Saveuse, de Vipart, de Pontevés, Lemercier de Beausoleil, Baudon de Mony, Renouard de Bussière, d'Houdetot, de Fayolle 1816, etc.

Il a existé en Champagne une famille de Boubers, originaire du Ponthieu, qui était vraisemblablement une branche de la précédente détachée de la souche à une époque inconnue. On trouvera dans les *Dossiers bleus* un tableau généalogique de cette famille. Ce travail fait remonter la filiation à Mailly de Bouberch, chevalier, qui épousa Mahaut de Beaumont, fille de Jean, Sgr de Beaumont, et de Jeanne, dame d'Yaucourt. Ce même Mailly ou Mally de Bouberch figure dans un acte de 1378 comme conseiller à Abbeville, tenant fief de Valbonnement. Son fils, Guillaume de Boubers, était élu en Ponthieu en 1419 ; il devint dans la suite sénéchal et gouverneur du Ponthieu, capitaine de Saint-Riquier ; il adopta les armoiries de la famille d'Yaucourt à laquelle appartenait sa grand'mère : d'*or à trois aigles de sable, becquées et membrées de gueules*. Ces armoiries furent conservées par ses descendants. Autre Guillaume de Bouberch, fils du précédent, Sgr de Dampierre, en Ponthieu, et de Mardeuil, près d'Epernay, en Champagne, servait en 1441 au siège de Pontoise ; il épousa Antoinette de Romereuil et en eut, entre autres enfants, deux fils, Jean, héritier des biens du Ponthieu, décédé, semble-t-il, sans postérité, et Guillaume, sieur de Mardeuil, demeurant à Epernay, marié le 9 mai 1482 à Anne d'Argny, qui partagèrent sa succession le 12 janvier 1479. Les divers représentants de cette famille furent maintenus dans leur noblesse en 1667 par jugement de M. de Caumartin, intendant de Champagne, sur preuves remontant à 1444. Philippe-César de Boubers, chevalier de Saint-Louis, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse du bailliage de Sézanne et de Chatillon, en Champagne.

BOUCAUD (de). Armes de la branche des seigneurs du Bousquet : *de gueules à un lion d'or accompagné en chef de trois étoiles rangées en fasce du même et en pointe d'un croissant d'argent.* — Couronne : *de Comte.* — Supports : *deux lions,* — Armes de la branche des seigneurs d'Antonne, seule subsistante : *écartelé aux* 1 *et* 4 *d'azur au lion d'argent accompagné en chef de trois étoiles rangées et en pointe d'un croissant du même ; aux* 2 *et* 3 *de gueules à la croix d'or*[1].

[1] Cette notice a été faite en partie à l'aide de renseignements dus à l'obligeance de M. Pierre Meller.

La famille DE BOUCAUD appartient à la noblesse parlementaire de Guienne. Elle s'est partagée dès une époque très reculée en deux grandes branches dont on ne connaît pas bien le point de jonction.

On trouvera dans les *Dossiers bleus* et dans le *Nobiliaire de Guienne et de Gascogne* d'O'Gilvy des généalogies de celle de ces branches, aujourd'hui éteinte, qui a possédé la seigneurie du Bousquet, dans le Bourgeais, et qu'on présume être la branche aînée. Cette branche remonte par filiation à noble homme Pierre Boucaud qui épousa le 8 septembre 1560 (d'après O'Gilvy) demoiselle Hélionne de Gravier. Ce personnage fut père d'Isaac Boucaud, marié le 16 avril 1589 à Jeanne d'Inclaux, qui fut reçu le 10 février 1601 conseiller au Parlement de Bordeaux et qui fut anobli par sa charge, grand-père de Pierre Boucaud, conseiller au Parlement de Bordeaux en 1620, qui épousa en 1628 Isabeau de Bouldron, bisaïeul de Simon de Boucaud, conseiller au Parlement de Bordeaux, qui épousa en 1662 Françoise de Moneins, et trisaïeul de Jacques-François de Boucaud, Sgr du Bousquet, qui épousa en 1693 Marie-Isabeau de Rolland et qui fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696. Le fils de ce dernier, Joseph-François de Boucaud, Sgr du Bousquet, épousa en 1737 Mlle Bel, fille d'un conseiller au Parlement de Bordeaux. Il en eut un fils unique, Jacques-Joseph de Boucaud, Sgr du Bousquet, conseiller au Parlement de Bordeaux, qui prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues dans cette ville, qui fut le dernier rejeton mâle de sa branche et qui mourut en 1814 laissant plusieurs filles. L'une de ces filles, héritière de la terre du Bousquet, épousa en 1804 le vicomte de Barry.

L'autre branche de la famille de Boucaud ne peut remonter par filiation rigoureusement établie au delà d'Alphonse Boucaud qui était en 1595 jurat gentilhomme de la ville de Bordeaux. On suppose que ce personnage était un fils de Jean Boucaud, consul de la ville de Bordeaux en 1568, puis jurat de cette ville, qui fut anobli par lettres patentes du 15 février 1577. Jean Boucaud était le propre frère de Pierre Boucaud, mentionné plus haut, qui épousa en 1560 Hélionne de Gravier et qui fut l'auteur de la branche des seigneurs du Bousquet. On ignore le nom de la femme d'Alphonse Boucaud ; il fut père d'Urbain Boucaud, marié à Catherine Ménardeau, qui était secrétaire du Roi en 1595 et qui continua la descendance, et probablement aussi d'un Jean Boucaud qui fut également secrétaire du Roi et qui laissa plusieurs fils. Jean de Boucaud, né en 1623, petit-fils d'Urbain, fut conseiller au Parlement de Bordeaux. Il fut l'arrière-grand-père de Jean de Boucaud, Sgr d'Antonne, dans la paroisse de Sainte-Eulalie, dont la veuve, Marie Labayle, prit part en 1789 aux assemblées de

la noblesse tenues à Bordeaux en qualité de tutrice de son fils mineur, Louis-Noël, né en 1771. Celui-ci épousa en 1803 Mlle Combret-Lanauze. Il a été le grand-père de M. Louis-Antoine de Boucaud, né en 1841, qui a été chef de division à la mairie de Bordeaux, et le bisaïeul de M. Louis de Boucaud, né en 1872, docteur en médecine.

La famille de Boucaud n'est pas titrée.

Elle a fourni des conseillers au Parlement de Bordeaux, des secrétaires du Roi, des chanoines de Saint-André, un gouverneur du fort du Ha, etc.

Principales alliances : de Moncins, Bel, de Rolland, d'Esparbès de Lussan, de Cosson, de la Borie de la Batut, de Barry 1804, de Lamothe 1829, Chicou 1869, etc.

BOUCAULT de MELIANT (ou MELLIANT). Armes : *de gueules à un lion d'or accompagné au canton dextre du chef d'une fleur de lys d'argent et en pointe d'un croissant montant d'or.* — La famille Boucault a aussi porté les armes suivantes : *d'azur à trois têtes de chêne renversées d'or, garnies chacune de trois feuilles et d'un gland de même et posées 2 et 1.* — Devise : *Nunquam deflecto.*

La famille Boucault appartient à la noblesse de l'Anjou. M. Gontard de Launay en a donné une généalogie dans le second volume de l'excellent ouvrage qu'il a consacré aux maires d'Angers et à leurs familles. Elle est originaire de la paroisse de Brain, sur les confins de la Bretagne. Son nom se trouve indifféremment écrit dans les actes du XVIe siècle Boucaut, Bouccaud, Bouccault, Boucault. Perrin Boucault, auquel remonte la filiation, laissa cinq enfants qui partagèrent sa succession par acte passé le 13 décembre 1509 devant notaire à Craon. Son descendant, René Boucault, sieur du Houx de la Mer, licencié ès lois, greffier du greffe du magasin à sel de Craon, puis lieutenant-général et particulier, civil et criminel de la ville et baronnie de Craon, épousa d'abord le 28 mars 1621 Renée Fontaine, fille d'un grénetier au grenier à sel de la Flèche, puis Marguerite Jourdan, fille du sieur de Fleins. Il laissa de ces deux unions plusieurs fils dont deux, René, né du premier lit, et Joseph, né du second lit, furent les auteurs de deux branches.

René Boucault, sieur des Hommeaux et de la Ragottière, auteur de la branche aînée, fut conseiller au présidial d'Angers et épousa en 1657 Jeanne Grudé. Ayant été invité, lors de la recherche commencée en 1666, à produire ses titres de noblesse, il fit le 4 juillet 1667 la déclaration de n'avoir jamais pris la qualification d'écuyer et de n'avoir aucune prétention nobiliaire. Son fils, François Boucault, sieur des Hommeaux, né en 1664, avocat, marié en 1697 à Marguerite

Gontard, dame de la Grandmaison, fut anobli par la mairie d'Angers qu'il exerça de 1729 à 1739. Il fut le grand-père de Jean-Henri Boucault, Sgr du Plessis de Juigné, qui prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Angers. Cette branche s'est éteinte avec les deux neveux de celui-ci, Just-François et Just Boucault de la Grandmaison, baptisés l'un en 1774, l'autre en 1780.

Joseph Boucault, sieur de Méliant, auteur de la seconde branche, marié en 1676 à Anne Trouillet, fut pourvu en 1703 de l'office anoblissant de secrétaire du Roi, maison et couronne de France et de ses finances. Son fils aîné, Paul-Pierre Boucault, Sgr de Méliant, reçu en 1715 conseiller au Parlement de Bretagne, fut père de Paul-Pierre Boucault de Méliant, conseiller au même Parlement en 1747, et grand-père de Pierre-Jean-François Boucault de Méliant, né en 1753, marié en 1782 à Mlle de Romain, qui prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Angers. Marie-Anne de Quatrebarbes, veuve sans enfants d'Augustin-Joseph-René Boucault de Méliant qu'elle avait épousé en 1748, prit également part à ces mêmes assemblées. Cette branche comptait encore des représentants il y a peu d'années. Elle n'a jamais été titrée.

Principales alliances : Fontaine (de Biré et de Mervé) 1621, de Jourdan de Fleins, de Volaige de Vaugiraud 1777, Gontard (de Launay) 1697, de Champagné vers 1725, de Quatrebarbes 1748, Grimaudet de Rochebouet, de Romain 1782, du Reau de la Gaignonnière 1810, etc.

Il a existé dans l'Ouest de la France plusieurs familles distinguées du nom de Boucault ou de celui de Boucaud.

Une de ces familles a possédé dans les environs de Nantes les seigneuries du Breil, de Laujardière, de la Blanche-Rivière, etc. Un de ses représentants, Olivier Boucault, sieur du Breil, se désista de ses prétentions à la noblesse par acte du 1er octobre 1668 ; un autre fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696 : d'*argent à un bouc passant de sable ; au chef d'azur chargé de trois étoiles d'or*. Raoul Boucault, sieur de Laujardière, fut reçu en 1706 conseiller correcteur en la Chambre des comptes de Nantes.

On trouve aussi que Jacques-Philippe Boucault, ancien chirurgien-major des vaisseaux du Roi au département de Toulon, fut anobli en mars 1753 par lettres patentes du roi Louis XV et obtint en même temps le règlement de ses armoiries : d'*argent à une fasce de gueules chargée d'une coquille d'or, accostée de deux étoiles du même et accompagnée de trois arbres de sinople, deux en chef et un en pointe*. Il laissa postérité.

BOUCAUMONT de MONTFAUD. Armes : d'*argent à un bouc de sable, allumé et lampassé de gueules, saillant sur une montagne de sinople mouvant du flanc dextre de la pointe de l'écu.*

La famille BOUCAUMONT appartenait avant la Révolution à la haute bourgeoisie du Bourbonnais. Dom Béteneourt mentionne Georges Boucaumont qui possédait en 1690 le domaine des Gamachons, dans la paroisse de Chantelle ; ce personnage fut père de Jean Boucaumont, bourgeois de Chantelle, et de Pierre Boucaumont qui était en 1723 bourgeois de Paris. Jacques Boucaumont, sieur de Montfaud, fut de 1780 à 1783 greffier en chef du bureau des finances de Moulins. Son fils, Claude-François Boucaumont, venait d'être pourvu de la même charge quand éclata la Révolution ; il fut dans la suite anobli le 27 septembre 1817 par lettres patentes du roi Louis XVIII. Il laissa deux enfants, une fille, née en 1793, qui épousa le comte de Matharel, maréchal de camp, et qui mourut en 1864, et un fils dont la fille épousa vers 1852 François-Guillaume de Wautier.

BOUCHAGE (Gratet du). Voyez : GRATET DU BOUCHAGE ET DE DOLOMIEU.

BOUCHARD de la POTERIE. Armes : d'*azur à trois léopards d'argent passant l'un sur l'autre.* (On remarquera la ressemblance de ces armoiries avec celles de l'illustre maison de BOUCHARD d'AUBETERRE rapportée à la suite). — La famille Bouchard de la Poterie écartèle souvent ses armes de celles de la famille de Razilly : *de gueules à trois fleurs de lys d'argent.* — Couronne : *de Marquis.* — Supports : *un lion couronné à dextre et une licorne à sénestre.*

La famille BOUCHARD DE LA POTERIE est originaire des environs de Château-Gontier, sur les confins du Maine et de l'Anjou. On trouvera sur elle beaucoup de renseignements dans les *Carrés d'Hozier* et dans les manuscrits de Chérin. La Chesnaye des Bois et Saint-Allais en ont aussi donné des généalogies ; mais les travaux de ces deux auteurs ne doivent être acceptés qu'avec réserve, au moins pour les premiers degrés. Michel Bouchard, auquel Saint-Allais fait remonter la filiation, aurait épousé Françoise du Verdier et figurerait avec les qualifications de noble et d'écuyer dans des actes de 1480 et de 1500. Son fils, René-Claude Bouchard, Sgr de la Mothe, marié à Marie Foureau, figurerait avec la qualification de messire et celle d'écuyer dans un acte du 24 avril 1547. Il aurait été lui-même père de René Bouchard, sieur de la Mothe, porte-manteau de la reine Catherine de Médicis et du duc d'Anjou, marié le 3 novembre 1579 à Julienne Jacquelot, qui aurait été maintenu dans sa noblesse par arrêt du 15 juin 1583. On trouve que les biens de défunte demoiselle Julienne

Jacquelot, veuve de noble René Bouchard, porte-manteau du Roi, furent partagés par acte du 7 juillet 1617 entre ses enfants, noble Claude Bouchard et demoiselle Anne Bouchard, femme de maître Hiérôme Cousin, receveur du taillon à La Flèche. Claude Bouchard épousa d'abord en 1605 Marie le Breton, puis en 1624 Renée Blanchet et fut père d'autre Claude Bouchard, baptisé en 1636, qui continua la descendance.

La famille Bouchard de la Poterie ne figure point au nombre de celles de sa région qui firent reconnaître leur noblesse lors des diverses recherches ordonnées par Louis XIV. Une généalogie conservée dans les manuscrits de Chérin en fait simplement remonter la filiation à monsieur René Bouchard, sieur de la Poterie, né en 1668, qui était fils de Claude, mentionné plus haut. Ce René Bouchard, d'abord conseiller du Roi, élu en l'élection de Château-Gontier, épousa le 12 janvier 1700 Marie le Cercler ; il fut anobli le 2 avril 1738 par l'acquisition d'une charge de secrétaire du Roi en la chancellerie près le Conseil souverain de Roussillon et conserva cette charge jusqu'à sa mort arrivée le 3 mai 1746. Son fils, Claude-Mathieu Bouchard, Sgr de la Poterie et du Coudray, né en 1704, alla se fixer aux Antilles, épousa à Marie-Galante en 1734 demoiselle Quentin du Plessis, fut maintenu dans sa noblesse le 19 septembre 1769 par arrêt du Conseil souverain de la Guadeloupe et mourut en 1781. Il fut père de Claude Bouchard de la Poterie, Sgr de Luigné, né en 1746, marié en 1786 à Mlle de Razilly, chevalier de Saint-Louis en 1788, qui prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Angers et qui continua la descendance.

La famille Bouchard de la Poterie a fourni des officiers, des chevaliers de Saint-Louis, etc.

Son chef est connu de nos jours sous le titre de comte de la Poterie.

Principales alliances : le Cercler 1700, de Razilly 1759, 1786, de Bourdon de Gramont 1768, Dean de Luigné 1839, de Lostanges-Saint-Alvère 1867, de Lambertye 1873, etc.

BOUCHARD de MÉHÉRENC de SAINT-PIERRE. Voyez : MÉHÉRENC DE SAINT-PIERRE (DE).

BOUCHARD d'AUBETERRE (de). Armes primitives : *losangé d'or et d'azur ; au chef de gueules* quelquefois *chargé de trois coquilles.* — Après leur alliance avec l'héritière de la seigneurie d'Aubeterre, les Bouchard écartelèrent leurs armes de celles de la famille DE RAYMOND D'AUBETERRE qu'ils portèrent même souvent exclusivement : *de gueules à trois léopards d'or passant l'un sur l'autre, armés et lampassés d'argent.*

Les deux seules branches légitimes authentiques de l'illustre maison de BOUCHARD d'AUBETERRE, qui occupa un rang si considérable en Saintonge et en Angoumois, s'éteignirent toutes deux, l'une au XVIe siècle, l'autre au siècle suivant, dans une branche de la maison d'Esparbès de Lussan qui releva le nom de Bouchard d'Aubeterre et qui lui donna un nouvel éclat. On a cru cependant devoir consacrer une notice à cette famille parce que, postérieurement à son extinction, deux familles Bouchard, domiciliées l'une en Auvergne, l'autre en Provence, revendiquèrent avec elle une origine commune, adoptèrent ses armoiries et joignirent à leur nom celui d'Aubeterre. Chacune de ces deux familles donnera lieu à une notice spéciale.

La famille de Bouchard d'Aubeterre remontait par filiation suivie à Guy Bouchard, Sgr de Pauléon et de Cornefou, qui avait épousé Marie Raymond, héritière du fief important d'Aubeterre, en Angoumois, et qui servait en qualité de chevalier banneret le 7 octobre 1385. On admet généralement que ce Guy Bouchard était fils d'un Pierre Bouchard et petit-fils d'un autre Pierre Bouchard. D'après une note de d'Hozier, conservée dans le *Nouveau d'Hozier*, ce dernier serait vraisemblablement le même personnage qu'un Pierre Bouchard, bourgeois de Barbezieux, qui fut anobli par lettres patentes données à Paris le 8 juin 1340 en considération des services militaires rendus par son fils Pierre dans la compagnie de Gaston de Lévis. Les généalogistes mentionnent d'autre part que ce Pierre Bouchard, chevalier, Sgr de Cornefou, mari d'Yolande de Rochefort, procéda le 11 juin 1300 au partage des biens de ses beaux-frères, Gilbert et Aimery de Rochefort, et échangea en 1301 sa terre de Rochefort contre celle de Pauléon.

Guy Bouchard fut père de Guichard Bouchard, mari d'Urbaine Chenin, qui était seigneur d'Aubeterre en 1388, et grand-père de Savary Bouchard, chevalier, Sgr d'Aubeterre, de Pauléon, d'Ozillac, de Saint-Martin de la Coudre, etc., qui épousa le 3 octobre 1418 Marguerite de Montberon, fille du maréchal de France du même nom. Savary laissa à son tour quatre fils : 1° Joachim, Sgr d'Aubeterre, chambellan du Roi, sénéchal d'Angoumois, qui mourut sans postérité; 2° François, baron d'Aubeterre, chambellan du Roi et sénéchal d'Angoumois après son frère, qui mérita par sa valeur le beau surnom de *Chevalier sans reproche* et qui fut l'auteur de la branche aînée; 3° Antoine, Sgr d'Ozillac, qui n'eut que des filles; 4° Louis, Sgr de Saint-Martin, panetier du roi Louis XI, qui fut l'auteur de la branche cadette.

François, baron d'Aubeterre, le *Chevalier sans reproche*, auteur de la branche aînée, contribua comme ses prédécesseurs à chasser les

Anglais de l'Aquitaine. Il épousa Catherine Odart, héritière de la seigneurie de Rochemeau, et mourut centenaire. Son fils, Louis Bouchard, baron d'Aubeterre, Sgr de Rochemeau, marié le 16 mars 1479 à Marguerite de Mareuil, fille du baron de Villebois, en eut, entre autres enfants, deux fils : 1° François, baron d'Aubeterre, qui continua la descendance ; 2° Guy, évêque de Périgueux de 1554 à 1560, dont le fils naturel, Pierre, fut l'auteur du rameau des seigneurs des Plassons, éteint au xviiie siècle. François Bouchard, baron d'Aubeterre, petit-fils de François, fut un des principaux chefs protestants de son temps, vendit sa seigneurie d'Aubeterre au maréchal de Saint-André pour fournir de l'argent aux membres de la conjuration d'Amboise, fut condamné à mort par arrêt du Parlement de Bordeaux comme un des chefs des religionnaires, alla se réfugier à Genève, y fut réduit pour vivre, au dire de Brantôme, à se faire fabricant de boutons et mourut assassiné en 1573. Son fils, David Bouchard, baron d'Aubeterre, abjura le protestantisme, rentra en possession de ses biens, fut nommé par Henri IV gouverneur du Périgord et périt au siège de l'Isle le 10 août 1593. Il laissait de son mariage avec Renée de Bourdeille une fille unique, héritière de la baronnie d'Aubeterre et des grands biens de sa branche, qui épousa le 15 avril 1597 François d'Esparbès de Lussan, maréchal de France en 1620. Celui-ci fut substitué au nom et aux armes des Bouchard d'Aubeterre et fonda une nouvelle maison de Bouchard d'Aubeterre, éteinte au xviiie siècle, qui jouit d'un vif éclat et dont il sera parlé dans la notice consacrée à la maison d'Esparbès de Lussan. François Bouchard, baron d'Aubeterre, mort assassiné en 1573, eut un autre fils, appelé Jean, que tous les généalogistes anciens disent être mort jeune et dont on a voulu faire l'auteur de la famille Bouchard d'Aubeterre existant de nos jours en Auvergne.

Louis Bouchard d'Aubeterre, Sgr de Saint-Martin, auteur de la seconde branche, épousa le 16 mai 1459 Marguerite de Mareuil et fit son testament le 8 juillet 1503. Son petit-fils, noble et puissant Jean Bouchard, dit d'Aubeterre, Sgr de Saint-Martin de la Coudre, chevalier de l'Ordre du Roi, marié le 2 décembre 1539 à Françoise Hamon, fille de François, capitaine de Surgères et vice-amiral de Bretagne, en eut deux fils : 1° Léon, Sgr de Saint-Martin, qui épousa Jeanne du Lion par contrat passé en 1579 devant notaires à Saint-Jean-d'Angély et dont la descendance s'éteignit avec son arrière-petite-fille mariée le 2 novembre 1679 à son cousin le marquis d'Aubeterre (de la maison d'Esparbès de Lussan) ; 2° Claude, Sgr de Chevalon, que d'Hozier et les généalogistes anciens disent être mort sans postérité et dont on a fait l'auteur des Bouchard d'Aubeterre de Provence.

Pierre Bouchard d'Aubeterre, Sgr des Plassons, en Angoumois, fils naturel de Guy d'Aubeterre, évêque de Périgueux, et de Tiphaine Perrot, marié le 26 mai 1560 à Françoise Lestang, fut légitimé en février 1559 par lettres patentes vérifiées en la Chambre des comptes de Paris et fut anobli par autres lettres patentes de mai 1600. Son arrière-petit-fils, Gaston Bouchard, sieur des Plassons, en la paroisse de Bors, dans l'élection de Saint-Jean d'Angély, marié le 23 novembre 1659 à Anne Grelon, fut maintenu dans sa noblesse lors de la recherche de 1666 par jugement de M. d'Aguesseau, intendant de Limoges. Cette branche naturelle s'éteignit avec François Bouchard, connu sous le titre de comte des Plassons, brigadier des armées du Roi, lieutenant-colonel du régiment Dauphin-Dragons, qui n'eut pas d'enfants de son mariage en 1746 avec Mlle de Lageard de Cherval. Mme des Plassons, héritière de son mari, se remaria en 1770 avec son cousin Raphaël de Lageard, marquis de Cherval, dont elle n'eut pas d'enfants, et lui légua la terre des Plassons. M. de Cherval se remaria à son tour avec Mlle Robinet de Plas et en eut deux filles, Mmes de Gastebois, dont la descendance a conservé la terre des Plassons jusqu'en 1906.

La famille Bouchard d'Aubeterre a fourni un grand nombre de personnages marquants : des gentilshommes de la chambre du Roi, des chevaliers de ses Ordres, des évêques, des gouverneurs de places fortes, des chevaliers de Malte. Mais les deux maréchaux de France d'Aubeterre appartenaient à la maison d'Esparbès de Lussan substituée au nom de Bouchard d'Aubeterre.

Principales alliances des branches légitimes : de Saint-Gelais 1406, 1576, de Montberon 1418, du Puy du Fou 1466, de Mortemer, Odart, de Mareuil de Villebois 1459, de Pompadour, de la Motte-Fouquet 1556, Achard, Taillefer, de Brisay 1606, de Bourdeille, d'Esparbès de Lussan 1597, 1679, de la Rochefoucauld, de Brémond d'Ars 1589, de Pons, de Narbonne, Goullard, de Beaudéan-Parabère 1649, etc.

BOUCHARD d'AUBETERRE, anciennement **de SAINT-PRIVAT (de)**, en Auvergne. Armes anciennes : *d'azur à trois fasces ondées d'argent; au chef cousu de sinople chargé d'un lion léopardé d'or.* — Armes actuelles : *écartelé aux 1 et 4 de gueules à trois léopards d'or passant sur l'autre, armés et lampassés d'argent; aux 2 et 3 losangé d'or et d'azur, au chef de gueules; sur le tout d'azur à trois fasces ondées d'argent, au chef cousu de sinople chargé d'un léopard d'or.* — Devise : ***Garde-toi, Bouchard!***

La famille qui donne lieu à cette notice et qui est aujourd'hui connue sous le nom de Bouchard d'Aubeterre appartient à la noblesse de

l'Auvergne et du Haut-Languedoc. Elle possédait au XVII[e] siècle, entre autre biens, la terre importante de Saint-Privat-sur-Allier, en Velay, et celle de Vergezat, dans l'élection de Brioude, sur les confins du Velay et de l'Auvergne. Son chef, Jacques de Bouchard, Sgr baron de Saint-Privat, Jalasset, Vergezat, Talobre et autres lieux, marié à Antoinette Motier de Champetières de la Fayette par contrat du 28 septembre 1643, fut maintenu dans sa noblesse en 1667 par jugement de M. de Fortia, intendant d'Auvergne, après avoir justifié qu'il descendait de Gilbert de Bouchard mentionné dans un acte du 6 septembre 1553. Il est vraisemblable que ce Gilbert de Bouchard vivant en 1553 descendait d'une famille Bouchard ou Bochard qui appartenait dès le XIII[e] siècle à la noblesse de l'Auvergne. C'est ainsi que Lainé mentionne un Raoul Bouchard, chevalier, vivant en 1209, un Amblard Bouchard, vivant en 1273, et un Guillaume Bouchard chevalier, qui fut témoin le 1[er] août 1332 du testament de Guillaume XII, comte d'Auvergne. En tout cas le jugement de maintenue de 1667 ne fait aucune mention d'une communauté d'origine entre la famille de Bouchard de Saint-Privat et la puissante famille de Bouchard d'Aubeterre dont il a été parlé dans la notice précédente et qui à cette époque comptait encore des représentants. Jean de Bouchard, qualifié baron de Saint-Privat, fils de Jacques, épousa Marie-Jacqueline de Pradier d'Agrain par contrat passé au Puy le 10 février 1682 et vendit en 1684 sa terre de Saint-Privat à la famille de Dienne. Son fils, Amable-Gabriel, paraît avoir le premier cherché a revendiquer une communauté d'origine avec la famille de Bouchard d'Aubeterre qui venait de s'éteindre. Il est appelé haut et puissant seigneur Amable-Gabriel de Bouchard d'Aubeterre de Saint-Privat, chevalier, dans le contrat de son mariage avec Jeanne Sevin passé à Riom en 1724. Le système de filiation qu'il adopta et qui a été conservé par ses descendants est assez difficile à concilier avec le jugement de maintenue de noblesse obtenu en 1667 par son grand-père Jacques. Il fit, en effet, descendre celui-ci non plus d'un Gilbert Bouchard vivant en 1553, mais de Jean Bouchard, fils puîné du baron d'Aubeterre qui mourut assassiné en 1573 et frère de Daniel, baron d'Aubeterre, dont la fille unique, généralement considérée comme la dernière représentante de la branche aînée de sa maison, épousa en 1597 François d'Esparbès de Lussan, le futur maréchal d'Aubeterre. On a vu dans la notice précédente que ce Jean Bouchard d'Aubeterre est donné par tous les généalogistes anciens comme étant mort en bas âge. Il convient d'ajouter que ce système de filiation, si invraisemblable, a été accepté par Bouillet dans son excellent *Nobiliaire d'Auvergne* et que cet auteur affirme avoir vu les titres qui établissent la

communauté d'origine des Bouchard de Saint-Privat avec les Bouchard d'Aubeterre. Jacques-Just Bouchard d'Aubeterre de Saint-Privat, chevalier, fils d'Amable-Gabriel, se fixa définitivement en Auvergne par le mariage qu'il contracta à Riom le 2 mars 1747 avec Madeleine Lefébure, fille d'un trésorier de France. Il fut père de Jean-Louis de Bouchard d'Aubeterre, né en 1749, qui fut maintenu dans sa noblesse le 17 décembre 1762 par arrêt de la Cour des aides de Clermont sur le vu du jugement de maintenue de 1667 et qui prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Riom, et grand-père de Guillaume de Bouchard d'Aubeterre de Saint-Privat, né en 1771, qui fit en 1785 ses preuves de noblesse devant Chérin pour obtenir le grade de sous-lieutenant.

Cette famille de Bouchard d'Aubeterre compte encore des représentants en Auvergne et à Montluçon. Son chef est connu sous le titre de comte.

Elle a fourni des officiers de mérite.

Principales alliances : Motier de Champetières de la Fayette 1643, de Pradier d'Agrain 1682, d'Apchier 1771, de Douhet 1874, de Lambertye, de Molette de Morangiès 1898, etc.

BOUCHARD d'AUBETERRE (de), en Provence. Armes : *écartelé aux 1 et 4 de gueules à trois léopards d'or passant l'un sur l'autre, armés et lampassés d'argent; aux 2 et 3 losangé d'or et d'azur, au chef de gueules.*

Une famille Bouchard, fixée en Provence, a, comme la précédente, revendiqué au xviiie siècle une origine commune avec la puissante maison de Bouchard d'Aubeterre, de la Saintonge et de l'Angoumois, qui venait de s'éteindre, et en a adopté les armoiries en joignant à son nom celui d'Aubeterre. On trouvera dans le *Dictionnaire de la Noblesse* de la Chesnaye des Bois et dans les manuscrits de Chérin des généalogies de cette famille dans lesquelles ses prétentions ont été acceptées. Le travail conservé dans les manuscrits de Chérin est accompagné d'une note de Beaujon ainsi conçue : « Cette preuve ne mérite aucune confiance ; il faut rapporter les originaux ou des expéditions anciennes des titres qui y sont rappelés. » Cette famille Bouchard ne figure pas au nombre de celles de Provence qui firent reconnaître leur noblesse lors des diverses recherches des faux nobles ordonnées par Louis XIV. Elle était représentée à cette époque par Philippe Bouchard, conseiller médecin ordinaire du roi, professeur en l'Université du pays de Provence, qui épousa par contrat passé à Aix le 6 septembre 1667 Anne Dumas, fille d'un trésorier de France, et qui fit son testament à Aix le 29 avril 1710, et par son fils, Antoine Bouchard,

qui, étant capitaine d'une compagnie détachée du régiment de Navarre, en garnison à Entrevaux, épousa, par contrat passé dans cette ville le 14 novembre 1710, Honorade d'Henricy, fille d'un receveur des fermes du Roi. Antoine Bouchard laissa trois fils, Jacques, garde du corps du Roi, puis commandant du fort d'Antibes, chevalier de Saint-Louis, marié à Paris en 1741 à Marie Nivelet, fille d'un commissaire des guerres, Martial, né en 1720, marié en 1750 à Catherine Lescure, et André, qui paraissent avoir les premiers cherché à s'agréger à la noblesse et qui furent connus sous le nom de Bouchard d'Aubeterre. Ces trois frères obtinrent le 14 mars 1763 un certificat du syndic du corps de la noblesse de Provence attestant qu'ils étaient nobles et issus des anciens Bouchard d'Aubeterre. La généalogie qu'ils produisirent dans cette circonstance, celle-là même qui est conservée dans les manuscrits de Chérin, les fait descendre de Claude Bouchard, Sgr de Chevalon, né vers 1550, qui était fils puîné de Jean Bouchard d'Aubeterre, Sgr de Saint-Martin de la Coudre, et de Françoise Hamon et que d'Hozier affirme être mort sans postérité. D'après ce système, Claude Bouchard serait venu se fixer en Provence et aurait fait son testament à Aix le 31 décembre 1611. Il aurait été père de Mathias Bouchard, capitaine de cavalerie, et grand-père de Philippe Bouchard, le médecin dont il a été parlé plus haut.

André de Bouchard d'Aubeterre, ancien capitaine de cavalerie, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Aix.

Cette famille de Bouchard d'Aubeterre paraît s'être éteinte dans les dernières années du XIXe siècle.

Elle avait fourni des officiers supérieurs.

BOUCHAREINC de CHAUMEILS de LACOSTE (de). Armes : d'*azur à un chevron d'or accompagné en chef d'un croissant d'argent.* — Couronne : *de Comte.* — Supports : *deux lions.*

La famille de Bouchareinc est originaire du Gévaudan d'où elle vint au cours du XVIIe siècle se fixer dans les environs du Puy, en Velay. Elle occupait dès cette époque un rang distingué dans la bourgeoisie de sa région. Monsieur maître Jacques Bouchareinc, marié à demoiselle de Lahondès, était sous Louis XIV docteur et avocat, juge du lieu d'Auroux, au diocèse de Mende ; sa fille, Marie-Anne, épousa le 24 février 1683 noble Jean de Frévol, sieur de la Coste, avocat en Parlement, habitant du lieu de Pradelles. Pierre Bouchareinc, Sgr de Fabrèges, de Chaumeils et autres lieux, fut délégué en 1691 par le baron de Jonchère pour le représenter aux États du Velay. Jean-François Bouchareinc, Sgr de Chaumeils, du Cellier, etc., né en 1702, fut un officier de mérite et obtint la croix de Saint-Louis. Son fils cadet,

Michel-Balthazar, né en 1731, commandant au régiment de Condé, fut également chevalier de Saint-Louis. L'aîné, Louis-Joseph de Bouchareine, Sgr de Chaumeils, de Chalembert, etc., nommé en 1770 lieutenant des maréchaux de France en Vivarais, épousa en 1784 sa cousine, Marie-Françoise de Frévol de la Coste. Cette dame était la sœur du général comte de la Coste qui fut tué devant Saragosse en 1809 et appartenait à une vieille famille noble de la région dont une branche, celle des anciens seigneurs de Ribains, compte encore des représentants. Bien qu'on ne connaisse à sa famille aucun principe d'anoblissement, Louis-Joseph de Bouchareine de Chaumeils fut convoqué en 1789 aux assemblées de la noblesse du Gévaudan, mais ne s'y rendit pas. Son fils, Louis-Michel Bouchareine de Chaumeils, né en 1798, marié en 1828 à Mlle de Chabron-Solilhac, fut autorisé le 25 novembre 1829 par ordonnance du roi Charles X à joindre à son nom celui de Lacoste qui appartenait à la famille de sa mère et qui avait été illustré par son oncle le général comte de Frévol de Lacoste. Il fut dans la suite maire de Pradelles et conseiller général de la Haute-Loire et mourut en 1865 laissant trois fils dont l'aîné, Joseph-Adolphe, a été conseiller général de la Haute-Loire.

Principales alliances : de Frévol de Lacoste 1683 et 1784, de Chabron-Solilhac 1828, Boutaud de la Villéon 1874, de Ruolz-Montchal 1862, de Cardon-Sandrans 1897, etc.

BOUCHAUD de la PIGNONNERIE Armes : *d'argent à un chevron d'azur accompagné en pointe d'une moucheture de sable ; au chef cousu d'or chargé de deux roses de gueules.*

Ancienne famille de Nantes.

Guillaume Bouchaud était en 1661 huissier de la Chambre des comptes de Nantes. Mathieu Bouchaud était en 1676 procureur en la même Chambre François Bouchaud, sieur de la Forestrie, premier consul de Nantes en 1680, fut échevin de cette ville en 1690 et premier échevin en 1692. Charles Bouchaud, sieur de la Forestrie, premier consul en 1711, échevin en 1716 et 1718, député du commerce de Nantes, chevalier de Saint-Michel en 1747, reçut cette même année des lettres d'anoblissement dont on trouvera le texte dans le *Nouveau d'Hozier*. Pierre Bouchaud, sieur de la Forestrie, premier consul de Nantes en 1693, Julien Bouchaud, sieur de la Pignonnerie, et René Bouchaud, sieur des Hérettes, furent pourvus le premier en en 1696, le second en 1705, le troisième en 1731, de la charge de conseiller auditeur en la Chambre des comptes de Nantes ; le second d'entre eux acquit en 1714 pour la somme de 45000 livres l'office de

général des finances dans lequel, après sa mort arrivée en 1750, il eut pour successeur son frère Jean-Baptiste, sieur du Plessis. Un membre de la famille Bouchaud, étant passé à Saint-Domingue, fit enregistrer ses titres de noblesse au Conseil supérieur de l'île le 8 mai 1751. Pierre-Julien Bouchaud, sieur de la Pignonnerie, fut pourvu en 1786 de l'office de secrétaire du Roi près le Parlement de Bretagne. Gabriel Bouchaud de la Forestrie, prêtre, fut déporté en Espagne lors de la Révolution et y mourut en 1796. Louis-Florian Bouchaud de la Pignonnerie mourut en 1888 au Plessis-la-Musse, près de Nantes. Un autre membre de la même famille est décédé en 1891.

BOUCHAUD de MAZAUBRUN (du). Armes : d'*or à un lion d'azur, lampassé et couronné de gueules, sur une terrasse de sinople mouvant de la pointe.*

La famille Bouchaud, aujourd'hui du Bouchaud, est anciennement connue en Limousin. L'abbé Lecler en a donné une généalogie complète dans le *Nobiliaire du Limousin* de Nadaud publié par ses soins en 1882. Il en fait remonter la filiation à noble Martial Bouchaud, écuyer, sieur de Moulin-Bastie, domicilié dans la paroisse de Bussière-Galant, près de Saint-Yrieix, qui fit son testament le 16 novembre 1576. Martial Bouchaud laissa d'une alliance demeurée inconnue plusieurs fils qui sont nommés dans ce testament. L'un de ces fils, noble Pierre Bouchaud, sieur du Mas du Champ et de Moulin-Batie, eut à son tour d'une alliance demeurée inconnue deux enfants, un fils appelé François et une fille mariée à Pierre Expert, avec lesquels il passa le 26 juin 1601 un accord pour des cens, rentes et droits seigneuriaux donnés audit Expert par son contrat de mariage passé la veille avec Isabeau Bouchaud. François Bouchaud, écuyer, sieur de Charbonnier, de Moulin-Batie, etc., épousa successivement Marguerite Expert et Louise Bastide ou de la Bastide qui est rappelée comme veuve dans un acte du 15 juillet 1642. Il eut deux fils : 1° Etienne Bouchaud, écuyer, sieur de Moulin-Batie, dont la descendance s'éteignit avec sa petite-fille, Jeanne, baptisée en 1684, mariée successivement à Jean Marthoneau, maître apothicaire, et en 1731 à Jean de Hautmont, écuyer; 2° André Bouchaud, écuyer, sieur de Mazaubrun, en la paroisse de Pageas, qui épousa le 26 novembre 1624 Anne Haultier. Henri Bouchaud, écuyer, sieur de Mauzaubrun, fils de ce dernier, épousa en 1654 Thérèse de la Pisse et fut père de Pierre Bouchaud, écuyer, sieur de Mazaubrun, qui épousa à Dournazac en 1680 sa cousine Marguerite du Roussaud et qui continua la descendance.

Malgré la qualification d'écuyer portée par les divers personnages mentionnés plus haut, la famille Bouchaud ne figure pas au nombre de celles du Limousin qui firent reconnaître leur noblesse lors des diverses recherches ordonnées par Louis XIV. Son nom ne figure pas non plus à l'Armorial général de 1696. Mais Pierre Bouchaud, écuyer, sieur du Repaire, du Mazaubrun, etc., petit-fils de Pierre et de Marguerite du Roussaud, obtint le 2 octobre 1745 de l'élection de Limoges une sentence qui le déchargeait en sa qualité de noble de la nomination faite de sa personne pour collection de la paroisse du Bas-Chalus. Il obtint encore le 23 octobre 1756 de la Cour des aides de Clermont un arrêt semblable contre le syndic de la paroisse de Pageas. Son fils, Thomas Bouchaud ou du Bouchaud, sieur du Mazaubrun, marié à Limoges en 1759 à Anne de Roffignac, ayant été à son tour inquiété, obtint le 28 septembre 1771 une sentence de l'élection de Limoges interdisant aux collecteurs de la paroisse de Pageas de le cotiser. On sait que ces diverses sentences sont loin d'avoir la même valeur que les jugements de maintenue de noblesse prononcés soit par les intendants lors des recherches du XVII[e] siècle, soit par le Conseil d'État postérieurement à ces recherches. Thomas du Bouchaud prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Limoges. Sa descendance était représentée de nos jours par son arrière-petit-fils, Léonard-Léon du Bouchaud de Mazaubrun, marié en 1852 à M[lle] de Lapisse, et par les fils de celui-ci.

La famille du Bouchaud de Mazaubrun a fourni des officiers, des ecclésiastiques, etc.

Elle n'est pas titrée.

Principales alliances : de Fornel 1681, de la Pisse 1654, 1852, de Roffignac 1759, Judde de la Rivière 1822, etc.

BOUCHAUD de BUSSY (de). Armes : *d'azur à un bouc saillant d'argent* (aliàs *d'argent à un bouc saillant de sable*), *accorné d'or, surmonté d'un soleil du même*. — Couronne : *de Marquis*.

La famille DE BOUCHAUD est originaire de Tarascon, en Provence. Deux de ses représentants, Guillaume Bouchaud, marchand épicier à Arles, et Alphonse Bouchaud, marchand voiturier à Tarascon, firent enregistrer à l'Armorial général de 1696 leurs armoiries qui, à part une légère différence dans les émaux, sont celles que la famille a conservées jusqu'à nos jours. Un autre de ses représentants, Jean Bouchaud, fut consul d'Aix en 1676 ; un autre fut consul d'Arles en 1708.

Jean-François Bouchaud, d'abord avocat au Parlement de Paris, puis conseiller du Roi au siège de la ville d'Arles, épousa en 1716

Marguerite de Servan. Leur fils, Jean-Baptiste de Bouchaud, marié en 1764 à Bonne de Vidalon, embrassa la carrière militaire, devint lieutenant-colonel au régiment des grenadiers royaux de Languedoc et obtint la croix de Saint-Louis. Ce fut lui qui acquit dans les environs de Laon la terre de Bussy dont ses descendants ont conservé le nom. D'après Bachelin-Deflorenne et d'autres généalogistes contemporains il aurait reçu des lettres de confirmation de noblesse. On n'a pas trouvé trace de ces lettres et on ne voit pas que la famille de Bouchaud ait prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse. Jean-Baptiste de Bouchaud laissa deux fils, Pierre-Honorat, né en 1765, marié en 1797 à Mlle Privat, et Jean-François, né en 1770, marié en 1799, à Mlle Raynaud, tous deux officiers à l'armée des Princes pendant la période révolutionnaire et chevaliers de Saint-Louis, qui ont été les auteurs de deux rameaux actuellement existants. Jules de Bouchaud de Bussy, né en 1800, chef du premier de ces rameaux, officier démissionnaire en 1830, décédé en 1881, fut honoré du titre de comte romain par bref du 23 novembre 1856 ; il a laissé deux fils dont l'aîné, Joseph-Louis, comte de Bouchaud de Bussy, né en 1837, a été zouave pontifical.

La famille de Bouchaud a fourni des officiers de mérite, un président de la Chambre de commerce de Saint-Étienne, décédé en 1874, des membres de la Compagnie de Jésus, des dames du Sacré-Cœur, etc.

Principales alliances : de Lantiany 1739, de Vincens de Causans 1714, Gauthier de Charnacé 1851, de Masson d'Autume 1872, de Poumayrac, Saint-Rousset de Vauxonne 1867, etc.

BOUCHÉ.

Famille de haute bourgeoisie du département du Morbihan.

Hubert Bouché, né en 1827 à Rostrenen, banquier à Pontivy, maire de cette ville, fut de 1871 à 1873 député royaliste du Morbihan à l'Assemblée nationale. Son cousin, Eugène Bouché, né à Rostrenen en 1828, fut évêque de Saint-Brieuc de 1882 à 1888.

BOUCHELET de BEAURAIN, de NEUVILLE, de VENDEGIES, de la FOSSE, etc. Armes : *de gueules à un chevron d'or accompagné de trois merlettes de même* (quelquefois d'*argent*). — Couronne : *de Comte*. — Supports : *deux griffons*. — Devise : *Ubique fidelis*.

La famille Bouchelet appartient à la noblesse de Flandre.

Son auteur, François Bouchelet, sieur de Vendegies, fut anobli en 1761 par l'acquisition d'une charge de secrétaire du Roi. Il laissa plusieurs fils dont deux furent les auteurs de deux branches encore existantes.

La branche cadette, dite DE LA FOSSE, n'est pas titrée.

Auguste Bouchelet de Neuville, auteur de la branche aînée, fut prévôt royal et héréditaire de Cambrai; il épousa en 1770 Françoise d'Esclaibes, comtesse d'Hust et du Saint-Empire. Cette dame descendait en ligne féminine de Georges Basta auquel l'empereur d'Autriche, en récompense de ses services, accorda par brevet du 4 septembre 1605 le titre de comte d'Hust et du Saint-Empire transmissible à ses descendants légitimes des deux sexes. La descendance d'Auguste Bouchelet de Neuville et de Françoise d'Esclaibes s'est partagée en un certain nombre de rameaux qui se distinguent par les surnoms terriens de BEAURAIN, de VENDEGIES et de NEUVILLE. Les représentants de ces rameaux portent le titre de comte d'Hust et du Saint-Empire en vertu de l'interprétation tout à fait abusive et erronée qui a été donnée au bref concédé en 1604 à Georges Basta.

MM. Bouchelet de Vendegies et Bouchelet de Neuville prirent part en 1789 aux assemblées de la noblesse du bailliage du Quesnoy, en Flandre.

La famille Bouchelet a fourni des officiers, des chevaliers de Saint-Louis, un conseiller intime de l'empereur d'Autriche (Charles Bouchelet de Berlaymont, décédé en 1819), etc.

Principales alliances : d'Esclaibes 1770, 1801, 1806, Cossée de Maulde, de Lagrené, de Hau de Staplande, du Liége d'Aunis, Dehault de Lassus, Duval de Nampty 1876, Butron de la Torre, Robillard de Magnanville, de Loynes 1895, de Buretel de Chassey 1898, Frémin du Sartel 1896, etc.

BOUCHEMAN (de).

Famille de haute bourgeoisie dont les représentants ne font précéder leur nom de la particule DE que depuis le milieu du XIX[e] siècle.

Louis-Henri de Boucheman, général de brigade, épousa en 1871 M[lle] Larnac, fille d'un ancien secrétaire des commandements du duc de Nemours et petite-fille du général baron de la Coste du Vivier; leur fils unique a épousé en 1904 M[lle] Ladreit de la Charrière.

Principales alliances : du Tillet 1777, Bauyn de Péreuse 1825, Larnac 1871, Ladreit de la Charrière, etc.

BOUCHEPORN (**Bertrand de**). Voyez : BERTRAND DE BOUCHEPORN.

BOUCHER (de) et **BOUCHER de la RUPELLE** (de). Armes : d'*argent à trois écrevisses de gueules, deux et une*. — Couronne : *de Comte*. — Supports : *deux sauvages*.

Il a existé en Champagne plusieurs familles nobles du nom de

Boucher. Celle qui donne lieu à cette notice est originaire de la ville de Sens où elle occupait dès le xve siècle un rang honorable dans la bourgeoisie. Il est d'usage de prononcer son nom en faisant sentir la lettre r finale, comme s'il s'écrivait Bouchère. On trouvera sur elle beaucoup de renseignements dans les divers recueils de manuscrits du Cabinet des Titres, particulièrement dans les *Dossiers bleus*, dans le *Nouveau d'Hozier* et dans les *Carrés d'Hozier*. On en trouvera aussi une généalogie dans l'ouvrage qui a été publié de nos jours par les soins de la maison Firmin-Didot sous le titre d'*Armorial général de d'Hozier*.

La filiation suivie remonte à Félix Boucher, Sgr de Monteeaux, qui vivait dans la première moitié du xve siècle. La Chesnaye des Bois a avancé, mais sans en fournir aucune preuve, que ce personnage avait été gouverneur de Chaumont-en-Bassigny et qu'il avait épousé Marguerite de Pongeoise ; d'après le même auteur il aurait été fils de Guillaume Boucher, Sgr de Gisy, Monteeaux, etc., vivant en 1304, et de Nicole de Morvilliers, fille du chancelier de France du même nom. Dans la réalité on sait très peu de chose sur Félix Boucher. Son fils, Pierre Boucher, sieur de Vertron, de Chevry-en-France, de Monteeaux, avocat du Roi au bailliage de Sens, épousa successivement Marie Laplotte ou de la Platte et Catherine de Dormans et laissa de ces deux unions un très grand nombre d'enfants. Trois de ses fils, Louis et Pierre, nés du premier lit, et Tristan, né du second lit, furent les auteurs de trois grandes branches.

L'auteur de la branche aînée, Louis Boucher, sieur de Vertron, fut lieutenant général au bailliage de Sens et épousa Marguerite le Muet qui se remaria en 1525 à Jean Ravault, procureur du Roi au bailliage de Sens. C'est par erreur que la Chesnaye des Bois a avancé qu'il était mort sans postérité. Il laissa, en effet, un fils, Guillaume Boucher, sieur de Paslis, Vertron, élu en l'élection de Sens, lieutenant général au bailliage de cette ville en 1534, qui épousa Eugénie Nugault et qui mourut en 1540. Ce Guillaume Boucher fut maintenu dans sa noblesse le 5 juillet 1525 par arrêt de la Cour des aides, bien qu'il eût été avocat, comme étant arrière-petit-fils de Félix Boucher qualifié écuyer dans un acte du xve siècle. A partir de ce jugement, qui paraît avoir été rendu par pure faveur, cette branche de la famille de Boucher prit rang dans la noblesse du pays. Ses représentants, Georges Boucher, sieur de Paslis, marié à Troyes en 1652 à Jacqueline de Viellart, et Étienne Boucher, furent maintenus dans leur noblesse en 1670 par jugement de M. de Caumartin, intendant de Champagne, sur preuves remontant à 1505. Jean-Louis de Boucher, né en 1743, descendant de Georges, fut page du comte d'Eu, puis

en 1776 écuyer du roi Louis XVI. Un de ses neveux, Jacques-Adrien de Boucher, né en 1771, page de la Grande Écurie du roi Louis XVI, mourut en 1810 laissant une fille unique, Mme de Bonnault; un autre, Michel, page du roi Louis XVI, marié à Sophie Vannier, mourut en 1844 laissant deux fils, aujourd'hui décédés, qui ont été les derniers représentants mâles de leur branche.

Pierre Boucher, auteur de la seconde branche, également omise par la Chesnaye des Bois, fut receveur des aides en l'élection d'Auxerre et épousa demoiselle Anne Chevalier dont les enfants partagèrent la succession le 25 février 1523. Il fut père de Philibert Boucher, Sgr de Saint-Andelin, lieutenant général en la prévôté d'Auxerre, qui épousa en 1524 Catherine Lévesque et qui mourut en 1551. Les deux petits-fils de celui-ci, François Boucher, né en 1563, conseiller du Roi, prévôt et juge ordinaire de Joigny, et Claude Boucher, Sgr de la Motte-Blury, né en 1572, marié le 15 mai 1601 à Louise Lange, décédé à Auxerre en 1652, furent maintenus dans leur noblesse le 20 mars 1627 par arrêt de la Cour des aides de Paris. Ces deux frères furent les auteurs de deux rameaux qui furent maintenus dans leur noblesse le 1er juillet 1670 par arrêt du Conseil d'État. Le premier de ces rameaux s'éteignit peu de temps après. Félix Boucher, petit-fils de Claude et chef du second rameau, lieutenant particulier, assesseur criminel en la prévôté d'Auxerre, marié en 1664 à Eugénie Balthazard, devint seigneur de la Rupelle par la donation que lui fit de cette terre le 6 avril 1676 sa parente Marie Naudet, veuve de Charles de Jouannet. Ses descendants conservèrent jusqu'à l'époque de la Révolution la charge de lieutenant particulier au bailliage et siège présidial d'Auxerre. Jean Boucher, chevalier, Sgr de la Rupelle, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse du bailliage de Montargis; M. de la Rupelle père et le chevalier de la Rupelle prirent part cette même année à celles tenues à Auxerre. Le chef de cette branche est connu de nos jours sous le titre de comte de la Rupelle.

Tristan Boucher, Sgr de Rossey, auteur de la troisième branche, épousa Catherine le Prévost et en eut plusieurs enfants. Un de ceux-ci, Étienne, décédé en 1571, fut évêque de Quimper et ambassadeur du Roi à Rome. Un autre, Philippe, épousa le 5 octobre 1549 Madeleine Mirey, dame de Milly, et continua la descendance; il laissa deux fils, Nicolas Boucher, Sgr de Milly, marié en 1582 à Gabrielle de Brouillard, et Edme Boucher, Sgr de Flogny par donation de son oncle l'évêque de Quimper, marié le 21 août 1582 à Catherine de Longueil, maintenu dans sa noblesse le 16 mars 1603 par arrêt de la Cour des aides, qui furent les auteurs de deux rameaux. Edme Boucher, baron de Milly, chef du premier rameau, fut admis en 1731

parmi les pages de la Grande Écurie ; il épousa dans la suite, en 1750, Mme Viart, née Catherine Guison, et en eut un fils ; ce rameau est aujourd'hui éteint. Pierre-François Boucher, Sgr de Flogny, chef du second rameau, fut maintenu dans sa noblesse le 9 juillet 1668 par arrêt du Conseil d'État. Un de ses descendants, Pierre-Élisabeth de Boucher de Flogny, né en 1753, fut admis dans l'Ordre de Malte ; un autre fut admis en 1762 parmi les pages de la Grande Écurie. Ce rameau est également éteint.

La famille de Boucher a fourni dans ses diverses branches des demoiselles de Saint-Cyr, des pages du Roi, un évêque de Quimper en 1560, ambassadeur à Rome, des officiers de mérite dont plusieurs périrent à l'ennemi, etc.

Principales alliances : de Bérulle, de Bonnault 1829, de Lestang, Tascher de la Pagerie 1853, le Breton de Vannoise, des Mares de Trébons 1862, de Chastenet de Puységur 1891, de Perthuis 1893, Passerat de Silans, le Bascle d'Argenteuil, de Longueil 1582, de Combles 1623, 1624, de Clermont-Tonnerre 1674, de Chabot, de Germay 1897, etc.

BOUCHER de RICHEBOURG, d'AVANÇON, de CRÈVECŒUR et de PERTHES. Armes : d'*azur à trois étoiles d'or, au croissant d'argent en cœur*. — Cimier : *un croissant*. — Tenants : *deux Turcs*.

La famille Boucher de Richebourg et d'Avançon, aujourd'hui éteinte, avait occupé un rang distingué dans la noblesse de Champagne. Saint-Allais en a donné une généalogie dans son *Nobiliaire Universel de France*. On trouvera également sur elle des renseignements dans le *Nouveau d'Hozier* et dans les *Dossiers bleus*, au Cabinet des Titres.

Jacques Boucher, auquel ces divers travaux font remonter la filiation suivie, possédait dans la seconde moitié du xvie siècle la seigneurie de Richebourg, près de Rethel ; il passa un bail le dernier février 1559, fit le 18 février 1576 devant notaires à Châlons le partage des biens dépendant de la succession de son beau-père Jean Féret et obtint le 8 mars 1582 du roi Henri III un brevet qui l'autorisait, en raison de son grand âge, à se faire remplacer dans sa charge de contrôleur ancien des aides et tailles en l'élection de Rethel. Jean-Jacques Boucher, écuyer, Sgr de Richebourg, fils du précédent et de Marguerite Féret, marié le 23 juin 1599 à Marguerite Simonet, fille d'un président en l'élection de Rethel, acquit en 1615 la seigneurie d'Avançon au bailliage de Vermandois. Il laissa deux fils, Jacques Boucher, écuyer, Sgr de Richebourg, capitaine de cent hommes de pied, et René Boucher, Sgr d'Avançon, marié en 1633 à Jeanne de

Clèves. René de Boucher, Sgr de Richebourg, fils unique de l'aîné de ces deux frères, mourut sans laisser de postérité ; il avait été maintenu dans sa noblesse le 9 août 1668, sur preuves remontant à 1582, par jugement de M. de Caumartin, intendant de Champagne, avec sa tante Jeanne de Clèves, veuve de René de Boucher, Sgr d'Avançon, et avec le fils unique de celle-ci, Pierre, Sgr d'Avançon, né en 1637. Ce dernier épousa dans la suite Claudine de Michellet par contrat du 24 septembre 1681 et continua la descendance. Son petit-fils, Jean-Baptiste de Boucher, Sgr d'Avançon, marié en 1770 à Jeanne-Louise Miroy, fille d'un avocat en Parlement, décédé à Avançon en 1798, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Reims. Alexandre-Nicolas de Boucher d'Avançon, né à Avançon en 1771, fils du précédent, fit en 1782 ses preuves de noblesse pour être admis à l'École militaire. Il fit les campagnes de l'armée des Princes, alla se fixer à Nancy après le mariage qu'il contracta en 1806 avec Mlle Roxard de la Salle, fut nommé chevalier de Saint-Louis en 1814 et laissa une fille unique, née en 1811, qui fut la dernière représentante de sa famille.

M. Georges-Napoléon Koehler, né à Cesse (Meuse), et son fils, Alexandre-Gaston, sous-officier de zouaves, avaient vainement demandé en 1878 l'autorisation de joindre à leur nom celui de la famille de Boucher d'Avançon dont ils descendaient en ligne féminine.

La famille Boucher de Crèvecœur et de Perthes, actuellement existante, est originaire de Rethel, en Champagne, comme la famille de Boucher d'Avançon ; elle revendique avec cette famille une origine commune et en a toujours porté les armoiries. Lainé, qui en a donné une généalogie en 1838, dans le troisième volume de ses *Archives de la Noblesse*, en fait remonter la filiation à noble Jean Boucher, Sgr de Crèvecœur, qui était dans la deuxième moitié du XVIe siècle receveur pour le Roi des aides et des tailles dans l'élection de Rethelois et qui aurait été le propre frère de Jacques Boucher, Sgr de Richebourg, mentionné plus haut, auteur de la famille Boucher de Richebourg et d'Avançon. D'après une notice que le même Lainé publia l'année suivante dans son *Nobiliaire de Champagne*, ces deux frères auraient été fils de Guiot Boucher qui en septembre 1533 prêta serment de fidélité à monseigneur de Conserans, tuteur d'Henri de Foix, comte de Rethelois, petits-fils de Colin Boucher, écuyer, Sgr du fief de l'Échelle, et arrière-petits-fils de Gui Boucher qui lui-même descendait de Jean Boucher, écuyer, mentionné dans des actes de la ville de Rethel du 18 septembre 1406 et de 1431. Jean Boucher mourut à Rethel le 22 avril 1598. Il fut père de Philippe Boucher de Crèvecœur, qui épousa en 1599 Jeanne Raulin, héritière de la terre de Lucquy, près de Rethel, grand-père d'Innocent Boucher

de Crèvecœur, né à Rethel en 1600, qui épousa en 1623 Marcon de Bonvarlet, et bisaïeul de Ponce Boucher de Crèvecœur, né à Rethel en 1625, qui épousa en 1676 Nicole Frémyn-Godinot. Bien que ces divers personnages aient porté souvent la qualification d'écuyer, leur situation nobiliaire ne paraît pas avoir été très bien établie et la famille Boucher de Crèvecœur ne figure pas au nombre de celles de Champagne qui firent reconnaître leur noblesse lors des diverses recherches ordonnées par Louis XIV. Remi-Louis Boucher de Crèvecœur, fils de Ponce, né à Rethel en 1677, fut gouverneur de cette ville, grand-prévôt de la maréchaussée de France et conseiller du Roi en ses Conseils. Son fils, Pierre-Joseph Boucher de Crèvecœur, né à Rethel en 1713, contrôleur général des finances au département de Chalon-sur-Saône, fut père de Jules-Guillaume Boucher de Crèvecœur, né à Paray-le-Monial en 1757, contrôleur général des finances du Roi au département de Soissons, puis directeur des douanes à Abbeville, savant botaniste, membre associé de l'Académie des Sciences en 1800, qui laissa plusieurs fils de son mariage en 1787 avec Mlle de Perthes. L'aîné de ces fils, Jacques Boucher de Crèvecœur, né à Rethel en 1788, directeur des douanes à Abbeville, archéologue de grand mérite, fut autorisé le 16 août 1818 par ordonnance de Louis XVIII à joindre à son nom celui de la famille de Perthes.

La famille Boucher de Crèvecœur n'est pas titrée.

Principales alliances : Barbier de la Serre 1751, Roze 1756, de Perthes 1787, Éloy de Vicq 1810, Macé de la Barbelais, Tillette de Mautort de Clermont-Tonnerre 1850, Fourier d'Hincourt, le François de Grainville 1900, etc.

Il a existé dans la noblesse de Champagne une troisième famille Boucher qui portait pour armes : *de gueules semé de croisettes d'argent, au lion de même, lampassé et armé de sable, brochant sur le tout.* Le jugement de maintenue de noblesse rendu en 1667 en faveur de cette famille par M. de Caumartin, intendant de la province, en fait remonter la filiation à Bureau Boucher, sieur d'Orsay, dans l'Ile de France, conseiller et maître ordinaire des requêtes du Roi, qui avait épousé Gilette Raguier, dame d'Orsay, et dont les enfants partagèrent la succession par acte passé le 17 janvier 1492 devant notaires au Châtelet de Paris. On admet généralement avec Lainé (*Nobiliaire de Champagne*) que ce Bureau Boucher était fils d'Arnoul Boucher, trésorier des guerres, de condition libre, maître des comptes en 1400, général sur le fait des aides en 1407, qui fut anobli par lettres patentes d'août 1397 avec sa femme, Jeanne Gentien. Luce Gentien, sœur de celle-ci, avait épousé noble homme et sage maître Nicole de Biencourt, conseiller au Parlement de Paris, auteur

de la puissante maison de Biencourt. Cependant, d'après une note de d'Hozier conservée dans le *Nouveau d'Hozier*, Bureau Boucher aurait été fils d'un Nicolas Boucher, demeurant à Pontoise, qui fut anobli en février 1431 par lettres du roi d'Angleterre, régent de France. La Chesnaye des Bois, qui a donné une généalogie de la famille Boucher d'Orsay, fait de Bureau Boucher un fils d'Arnoul et fait descendre celui-ci, dont il passe l'anoblissement sous silence, d'un Pierre Boucher qui en 1238 aurait possédé un fief dans le faubourg Saint-Denis, près de Paris. La descendance de Bureau Boucher se perpétua avec distinction. Son arrière-petit-fils, Arnoul Boucher, Sgr d'Orsay, marié en 1545 à Guionne Pignard, fut nommé en 1576 président au Grand Conseil. Il laissa, entre autres enfants, deux fils, Charles, Sgr d'Orsay, premier président au Grand Conseil, nommé garde des sceaux par le duc de Mayenne en 1594, marié en 1575 à Jeanne de Pincé, et Pierre, Sgr de Marolles, secrétaire du Roi, marié en 1578 à Bienvenue de Foudriac, qui furent les auteurs de deux branches. Les divers représentants de ces deux branches furent maintenus dans leur noblesse en 1667 par jugement de M. de Caumartin, intendant de Champagne, et le 6 août 1668 par arrêt du Conseil d'État. Jean-Claude Boucher de Marolles, marié en 1689 à Marie-Jeanne Aubin, fit des preuves de noblesse pour obtenir l'admission à Saint-Cyr de sa fille Marie-Anne ; il fut le grand-père de Louis Boucher d'Orsay de Marolles, né au diocèse de Paris en 1748, qui fit en 1760 ses preuves de noblesse pour être admis à l'École militaire. Charles Boucher d'Orsay, décédé en 1730, fut intendant de Limoges ; sa fille avait épousé en 1727 le comte de Bérenger du Gua. Henri de Boucher d'Orsay, décédé en 1730 fut brigadier des armées du Roi.

BOUCHER de MORLAINCOURT. Armes : d'*azur à un chevron d'or chargé en pointe d'une croisette de pourpre* (quelquefois *soutenue de deux larmes du même*) *et accompagné en chef de deux lions affrontés d'argent, lampassés de gueules*.

La famille Boucher de Morlaincourt appartient à la noblesse du Barrois. On en trouvera une généalogie dans l'*Annuaire de la Noblesse* de 1900. Elle a eu pour auteur Jean Boucher, prévôt de la seigneurie de Pierrefitte, qui fut anobli le 5 mai 1621 par lettres patentes d'Henri, duc de Lorraine. Ce Jean Boucher paraît avoir été le fils d'un Cuny Boucher qui fut secrétaire du duc Charles III. Il avait épousé Françoise Marlier et en eut plusieurs fils. Le second de ceux-ci, Daniel Barbier, prévôt de Pierrefitte, fut père de Jean Boucher, conseiller au Parlement de Paris, décédé en 1683, qui n'eut qu'une fille. Pierre Boucher, fils aîné de Jean, fut avocat au siège de Bar et

épousa en 1599 Marie Dordelu, héritière du domaine de Morlaincourt dont sa descendance a conservé le nom. Il laissa lui-même plusieurs fils dont l'aîné, Nicolas Boucher, écuyer, Sgr de Morlaincourt, capitaine au service du duc de Lorraine, marié le 12 septembre 1629 à Catherine Hiérosme de Choisy, continua la ligne directe. Un des puînés, Jean Boucher, marié en 1632 à Marie Thouvenin, dame de Gironcourt, fut père de Marguerite Boucher, dame de Gironcourt, qui épousa Nicolas Barbillat, et grand-père de Nicolas-François Barbillat, avocat à Bar, qui fut autorisé le 19 mars 1708, par lettres patentes du duc de Lorraine, à reprendre et à suivre la noblesse de sa famille maternelle et à en porter le nom et les armoiries et qui fut l'auteur de la famille Boucher de Gironcourt rapportée à la suite.

Nicolas II Boucher, Sgr de Morlaincourt, fils de Nicolas Ier et de Catherine Hiérosme de Choisy, fut gentilhomme ordinaire du duc de Lorraine et exempt de ses gardes; il épousa le 7 août 1669 Elisabeth Durand de Renoncourt et mourut à Commercy en 1726. Son petit-fils, Joseph Boucher, Sgr de Morlaincourt, marié successivement en 1740 à Jeanne de Vassart d'Andernay et en 1752 à Marie-Catherine de Cheppe, fut l'auteur commun des diverses branches de la famille Boucher de Morlaincourt. Sa fille unique du premier lit, Jeanne-Françoise Boucher de Morlaincourt, douairière de M. Magot, procureur du Roi au bailliage de Bar, dame en partie d'Andernay, et trois de ses fils du second lit, Jean-François Boucher de Morlaincourt, Sgr en partie de Naix, avocat général en la Chambre des comptes de Bar, marié en 1777 à Anna Vayeur de Petoncourt et auteur d'une branche éteinte dans les mâles en 1850, Charles Boucher de Morlaincourt de Rollecourt, Sgr en partie de Morlaincourt, capitaine au corps royal du génie, marié en 1785 à Mlle le Mayeur de Simencourt, dont il n'eut que des filles, et Hyacinthe Boucher de Morlaincourt, Sgr en partie de Morlaincourt, Grosterme et Longchamps, alors capitaine du génie et chevalier de Saint-Lazare, plus tard maréchal de camp et officier de la Légion d'honneur, marié en 1782 à Mlle Magot, auteur de la branche aînée actuelle, prirent part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Bar-le-Duc. Joseph Boucher de Morlaincourt eut de Marie-Catherine de Cheppe un quatrième fils, Charles-Bernard, né à Bar en 1758, capitaine de grenadiers, chevalier de Saint-Louis, qui épousa à Namur Florence-Eulalie, baronne de Flotte, et qui fut l'auteur de la branche cadette actuelle.

Hyacinthe Boucher de Morlaincourt, né à Bar-le-Duc en 1756, avait fait en 1770 ses preuves de noblesse pour être admis à l'École militaire.

La famille Boucher de Morlaincourt n'est pas titrée.

Elle a fourni des gentilshommes ordinaires des ducs de Lorraine, un avocat général à la Cour des comptes de Bar, un maréchal de camp en 1815, un général de brigade en 1899, etc.

Principales alliances : Barbillat, d'Arbois de Graffigny 1751, de Vassart d'Andernay 1740, de Cheppe 1752, le Mayeur de Simencourt 1785, de la Ruelle 1784, de Liniers 1880, Tardif d'Hamonville 1885, d'Avon de Collongue 1859, de Messey 1857, Sabatier 1810, Brandouin de Beaufort d'Hautpoul 1828, de Flotte, de Sercey 1824, Cochon de Lapparent 1857, de la Gabbe, etc.

BOUCHER DE GIRONCOURT. Mêmes armes que la famille précédente.

La famille Boucher de Gironcourt appartient à la noblesse du Barrois. Elle avait pour nom primitif celui de Barbillat et elle est une branche de la famille Barbillat de l'Eschicaut, encore existante, à laquelle il a été consacré une notice.

Nicolas Barbillat, avocat au siège de Bar, étant veuf d'Anne Leschicault avec un fils, Philippe, qui fut l'auteur de la famille Barbillat de l'Eschicaut, se remaria vers 1660 avec Marguerite Boucher de Gironcourt, héritière d'un rameau de la famille Boucher de Morlaincourt à laquelle a été consacrée la précédente notice. Il eut de cette seconde union un autre fils, Nicolas-François Barbier, avocat au siège de Bar, qui fut autorisé le 19 mars 1708 par lettres patentes du duc de Lorraine à reprendre et à suivre la noblesse de sa famille maternelle et à en adopter le nom et les armes. Nicolas-François avait épousé Louise Musnier; il en eut un fils, Nicolas Boucher de Gironcourt, dont la descendance s'est perpétuée jusqu'à nos jours.

Joseph-Antoine Boucher de Gironcourt, officier aux grenadiers royaux, et Pierre-Nicolas Boucher de Gironcourt, chevalier de Saint-Louis, ancien capitaine au régiment de Lorraine-Infanterie, prirent part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Bar-le-Duc.

BOUCHER d'ARGIS de GUILLERVILLE. Armes : *de gueules à une croix d'or cantonnée de quatres roses d'argent, le tout chargé d'un écusson d'or à huit merlettes de sable mises en orle.* — Couronne : *de Comte.* — Devise : *Per ardua virtus.*

La famille Boucher d'Argis de Guillerville, qu'il ne faut pas confondre avec la famille Le Peinturier de Guillerville, également existante, est originaire du Lyonnais. Jean-Claude Boucher, mari de Madeleine Bertholon, fut un des conseillers les plus accrédités de la Grande Mademoiselle, princesse de Dombes. Il fut père de Gaspard Boucher, né à Lyon, avocat au Parlement de Paris, qui acquit sur les confins

de la Bresse et de la principauté de Dombes la terre seigneuriale d'Argis, dont sa descendance a conservé le nom. Le fils de celui-ci, Antoine-Gaspard Boucher d'Argis, né à Paris en 1708, avocat distingué au Parlement de cette ville, conseiller au Conseil souverain de Bouillon, ami de Turgot et de Malesherbes, fut nommé en 1752 conseiller au Parlement de Dombes, puis en 1767 échevin de Paris et fut anobli par ses fonctions. Antoine-Gaspard mourut en 1791 ; il avait épousé Jeanne Geneviève Levassor, dame de la Fontaine, et en laissa deux fils. L'aîné de ceux-ci, André-Jean Boucher d'Argis, écuyer, conseiller du Roi, puis lieutenant particulier au Châtelet de Paris, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues dans cette ville et périt en 1794 sur l'échafaud révolutionnaire ; le puîné, Claude Boucher d'Argis de Guillerville, né en 1753, prit part en 1789 en qualité de secrétaire élu aux assemblées de la noblesse tenues à Senlis. Antoine-Gaspard Boucher d'Argis de Guillerville, fils de celui-ci, fut sous la Restauration conseiller à la Cour royale d'Orléans ; il avait épousé Mlle Brémontier, fille d'un négociant de Rouen qui fut député à la Législative, au Conseil des Cinq-cents et au Corps Législatif et nièce du célèbre ingénieur Brémontier qui fixa les dunes du golfe de Gascogne ; il laissa de cette union deux fils qui ont été connus sous les titres de comte et de vicomte de Guillerville. Le second de ceux-ci, Albert-Gaspard, a fait partie pendant de longues années du Conseil général de la Loire-Inférieure.

Principales alliances : Brémontier, de Forestier 1883, Gueneau de Montbeillard 1889, Mathieu de Vienne 1879, Fournier des Corats, Cottu, Cognet de la Roue de Chappuis de Maubou 1889, etc.

BOUCHER de BOUCHERVILLE. Voyez : Boucherville (de).

BOUCHER de la MOTHE (de). Armes : d'*azur à un sautoir d'argent cantonné au 1 d'un lionceau, aux 2 et 3 d'une étoile, au 4 d'un croissant, le tout du même*. — Couronne : *de Marquis*. — Supports : *deux lions*. — Devise : ***Honor et Rex***.

La famille de Boucher de Lamothe appartient à la noblesse de la Guienne. O' Gilvy en a donné une généalogie dans le deuxième volume de son *Nobiliaire de Guienne et de Gascogne;* on trouvera aussi sur elle beaucoup de renseignements dans les manuscrits de Chérin, au Cabinet des Titres. Un jugement de maintenue de noblesse rendu en sa faveur en 1721 et dont il sera parlé plus bas en fait remonter la filiation à Pierre Boucher, Sgr de Saint-Ciers-d'Abzac, qui figure dans un acte du 4 mars 1577, et qui se maria par contrat du 20 décembre suivant. Pierre Boucher laissa deux fils : 1° Jean,

Sgr de Naudonnet, substitut du procureur général au Parlement de Bordeaux, dont le fils, Pierre, mourut sans postérité; 2° Raymond, Sgr de Saint-Ciers et de la Mothe, avocat en la Cour du Parlement de Bordeaux, juge ordinaire du duché de Fronsac, qui épousa Marie Boyer et qui continua la descendance. La famille de Boucher de la Mothe fut déboutée de ses prétentions nobiliaires d'abord par jugement de l'intendant Pellot lors de la grande recherche commencée en 1666, puis le 26 janvier 1698 par jugement de M. de Bezons, un des successeurs de Pellot; mais son chef, Robert Boucher, écuyer, Sgr de la Mothe, né le 18 septembre 1659, marié à Jeanne Peuchaud, fut maintenu dans sa noblesse le 11 février 1721 par arrêt des commissaires généraux députés par le Roi. Le petit-fils de celui-ci, Jean-Dominique de Boucher, Sgr de Lamothe-Monrabeau et de Gironde, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Bordeaux; il avait fait ses preuves de noblesse en 1786 pour obtenir la nomination au grade de sous-lieutenant de son fils, Elie-François, né à Saint-Emilion en 1770. Elie-François émigra, fut nommé chevalier de Saint-Louis en 1814 et fut père de Francis de Boucher de la Mothe, né en 1817, qui a eu lui-même un fils de son mariage en 1853 avec M[lle] Largeteau.

Principales alliances : de Bonneau 1769, de Melet 1828, de Boudon de Lacombe, de Lucmajour 1643, du Vergier de Saint-Ciers, etc.

BOUCHER de la TOUR du ROC (de). Armes : *d'argent à deux lions rampants* (aliàs *affrontés*) *de gueules; au chef d'azur chargé d'un croissant accosté de deux étoiles, le tout d'or.*

La famille de Boucher de la Mothe, originaire du Libournais, à laquelle a été consacrée la précédente notice, est tout à fait distincte d'une famille de Boucher de la Tour du Roc qui appartient à la noblesse du Périgord. Cette dernière famille possédait dès le milieu du XVI[e] siècle des forges importantes dans la paroisse de Manaurie où elle s'est perpétuée jusqu'à nos jours. On trouvera sur elle beaucoup de renseignements dans les manuscrits de Chérin.

Jean de Bouchier, écuyer, Sgr de Barbarande, à partir duquel la filiation a pu être établie, assista le 18 mai 1533 au contrat de mariage de son fils Raymond, écuyer, Sgr de la Borie-Delpeuch, et de demoiselle Jeanne Brousse, fille d'honorable Guillaume Brousse. Raymond fut père de Jehan Boucher, écuyer, habitant de Manaurie, qui épousa le 1[er] mai 1563 Françoise de Clérans, et grand-père de Raymond de Boucher, écuyer, Sgr de la Borie-Delpeuch, qui épousa successivement le 1[er] octobre 1589 Hélix de Vilhac et le 2 février 1623 Françoise Lecomte. Ce dernier laissa deux fils, Guillaume, né du premier lit,

qui épousa en 1620 Marie d'Anglars, et Gaspard, Sgr de la Saureilhie, né du second lit, qui épousa le 26 novembre 1660 Madeleine de Doulcet.

La famille de Boucher fut maintenue dans sa noblesse le 26 juin 1641 par arrêt de la Cour des aides de Bordeaux. Le 13 décembre 1666 M. de la Brousse, subdélégué de l'intendant Pellot, donna acte de la représentation de leurs titres de noblesse à François de Boucher, fils de Guillaume et de Marie d'Anglars, et à son cousin germain Raymond, fils mineur de Gaspard ; ces deux cousins furent définitivement maintenus dans leur ancienne noblesse le 11 janvier 1667 par jugement de Pellot. La famille de Boucher de la Tour du Roc fut encore maintenue dans sa noblesse le 4 mai 1698 par jugement de M. de Bezons, un des successeurs de Pellot. La descendance de François était représentée sous Louis XVI par Jean-Joseph de Boucher, né le 4 février 1761. Guillaume de Boucher, Sgr de la Tour du Roc, fils de Raymond, épousa en 1719 Catherine d'Aubusson. Cette dame, étant devenue veuve, fut inquiétée par les cotisateurs de Sarlat ; elle s'adressa au Parlement de Bordeaux qui, par arrêt du 9 août 1749, la maintint dans sa noblesse avec ses deux fils mineurs, Hubert et Bernard. Hubert de Boucher, chevalier, Sgr de la Tour du Roc, l'aîné de ces deux frères, épousa dans la suite d'abord à Paris en 1753 Mlle de Brunet de Neuilly, puis Madeleine de la Tour de Langle ; il prit le premier, dans diverses circonstances, le titre de comte qui depuis lors a été conservé par le chef de la famille.

Le chevalier de Boucher prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Périgueux ; le comte de la Tour du Roc prit part cette même année à celles tenues à Cahors.

La famille de Boucher de la Tour du Roc compte encore des représentants. Elle a fourni des officiers.

Principales alliances : de Vilhac 1589, d'Anglars 1620, d'Aubusson 1719, de Brunet de Neuilly 1753, de la Tour de Langle, de Luppé-Pothuau 1768, de l'Ecuyer de la Papotière 1777, de Maraval 1802, de Malbec, de Bonfils de la Vernelle, de Roffignac, etc.

C'est vraisemblablement à une branche de cette famille qu'appartenait un Raymond de Boucher qui était vers 1500 lieutenant criminel à Périgueux. Ce personnage fut père de Pierre Boucher, reçu en 1538 conseiller au Parlement de Bordeaux, et grand-père de Raymond Boucher, également conseiller au Parlement de Bordeaux.

BOUCHER de MOLANDON. Armes : d'*azur à un chevron d'or accompagné en chef de deux têtes de more d'argent et en pointe d'une sirène aussi d'argent, soutenue d'une mer du même*.

Cette famille, éteinte dans les dernières années du XIX[e] siècle, était une des plus anciennes de la bourgeoisie d'Orléans. Elle a fourni à cette ville des échevins dès 1443. La souche se partagea en plusieurs branches. Le représentant d'une de ces branches, François Boucher, écuyer, Sgr de Guilleville, fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696 (registre d'Orléans).

La branche des seigneurs de Molandon, la seule qui se soit perpétuée jusqu'à nos jours, était représentée sous Louis XV par Remy Boucher, sieur de Molandon, négociant à Orléans, marié à Geneviève Chauvreulx. Ce personnage laissa deux fils, Charles-Adrien Boucher de Mézières et Remy Boucher de Molandon, qui furent les auteurs de deux rameaux, tous deux éteints aujourd'hui. Le second de ces deux frères, né à Orléans en 1737, négociant dans cette ville, membre de l'administration départementale du Loiret en 1795, marié en 1763 à Olympe Colas des Francs, fut anobli le 29 mai 1818 par lettres patentes du roi Louis XVIII; sa descendance s'est éteinte avec ses petits-enfants, la vicomtesse de Beaucorps et Remy Boucher de Molandon, membre correspondant de l'Institut, qui mourut à Orléans en 1893 sans avoir été marié.

Principales alliances : Colas des Francs, Capitant (de Villebonne), de Beaucorps 1837, etc.

BOUCHER de MONTUEL. Armes (d'après l'*Armorial de la France* de M. de Magny) : *de gueules à une bande d'argent chargée de trois cloches de sinople bataillées de sable.*

Louis-Antoine-Edmond Boucher, fixé au château de Montuel, en Eure-et-Loir, avait demandé en décembre 1858 l'autorisation de joindre régulièrement à son nom celui de sa terre de Montuel sous lequel il était connu dès cette époque et qu'avait déjà porté son père.

La famille Boucher de Montuel possède encore le château de Montuel sur les confins de l'Orléanais et de la Normandie.

Principales alliances : de Canclaux, Pinatel, Tillette de Clermont-Tonnerre, Ruinart de Brimont, de Launay, etc.

Les armoiries attribuées plus haut à la famille Boucher de Montuel sont celles d'une famille Le Boucher qui possédait au XVII[e] siècle la seigneurie de Crennes, dans l'élection de Vire, et celles de Boisgérard et de Goyère, dans l'élection de Mortagne. Jean le Boucher, sieur de Crennes, fut maintenu dans sa noblesse le 8 février 1599 par jugement rendu à Vire de M. de Mesmes de Roissy. Charles le Boucher, sieur de Crennes et plusieurs de ses parents furent condamnés à l'amende comme usurpateurs de noblesse le 1[er] janvier 1667 par jugement de Chamillart, intendant de Caen, attendu que leur bisaïeul était imposé à

la taille et ne portait pas la qualification d'écuyer, que plusieurs de leurs titres étaient faux et qu'ils ne pouvaient représenter les lettres de relief de dérogeance obtenues par leur aïeul. MM. le Boucher de Crennes appelèrent de cette condamnation devant le Conseil d'État qui les maintint dans leur noblesse par arrêt du 28 juillet 1667.

Une famille Boucher, du Perche, fut anoblie par lettres patentes de 1661.

BOUCHER-DESNOYERS. Armes : d'*azur à un chevron abaissé d'or, chargé de trois étoiles du champ et surmonté de trois étoiles d'or rangées en fasce, celle du milieu plus élevée.*

Auguste-Gaspard-Louis Boucher-Desnoyers, né à Paris en 1779, fils d'un commissaire de la maison militaire de Mgr le comte de Provence, premier graveur du Roi, membre de l'Institut, conservateur des musées royaux, officier de la Légion d'honneur, chevalier de Saint-Michel, décédé en 1857, fut anobli le 28 octobre 1826 par lettres patentes du roi Charles X et reçut le titre de baron, sur institution de majorat en rentes, par nouvelles lettres du même prince du 21 août 1828. Il laissa une fille unique qui épousa en 1815 le marquis de Maleville et qui mourut en 1892. On trouve qu'une Mme veuve Boucher des Noyers, née Richard de Tussac, est décédée à Paris en avril 1895.

BOUCHER de la VILLE-JOSSY.

La famille Boucher de la Ville-Jossy est honorablement connue à Nantes. Plusieurs de ses membres ont porté au xviiie siècle les noms de Boucher de Caumont et de Boucher de la Lauminière. Elle a fourni des médecins de mérite, des négociants, des avocats.

Il a existé dans la même région une autre famille Boucher qui a possédé, entre autre biens, les seigneuries de l'Épinay, de la Berthelotière, de la Bazillière, etc., et qui portait pour armes : d'*argent à trois palmes de sinople, 2 et 1, les deux du chef adossées.* Un représentant de cette famille, Étienne Boucher, sieur de la Berthelotière, fut échevin de Nantes en 1590 et 1592; un autre, Antoine Boucher, fut premier consul de la même ville en 1675. André Boucher, sieur de la Bazillière, conseiller maître en la Chambre des comptes de Nantes en 1740, directeur général des monnaies en 1744, fut confirmé dans sa noblesse et anobli en tant que de besoin par lettres patentes d'octobre 1743 dont on trouvera le texte dans le *Nouveau d'Hozier.*

BOUCHEREAU (de), **BOUCHEREAU** et **BOUCHEREAU de SAINT-GEORGES**. Armes : *de gueules à un lion passant d'or tenant dans sa bouche*

une fleur de lys de même mise en fasce; au chef aussi d'or chargé d'un coq de sable crêté, onglé et barbé de gueules. — Couronne : *de Comte.* — Tenants : *deux sauvages appuyés sur leurs massues.*

La famille BOUCHEREAU est honorablement connue en Bordelais ; on trouvera sur elle beaucoup de renseignements dans la *Statistique générale de la Gironde* de Féret. Elle est originaire de l'Albret et a donné plusieurs sénéchaux à la ville de Castelmoron d'Albret. François de Bouchereau, marié à Étiennette d'Escures, vint en 1713 se fixer à Caudrot, fut échevin de cette ville de 1714 à 1732 et y mourut en 1738. Il laissait, entre autres enfants, deux fils, Pierre et François, qui furent les auteurs de deux branches.

L'aîné de ces deux frères, Pierre Bouchereau, alla se fixer à Saint-Domingue. Son fils, Élie Bouchereau, d'abord procureur du Roi en la sénéchaussée de Jacmel, dans l'île de Saint-Domingue, marié dans cette ville en 1773 à Élisabeth Baudouin des Marattes, vint dans la suite s'établir à Bordeaux et acquit le 26 septembre 1787 l'office anoblissant de président trésorier de France au bureau des finances de cette ville. Il laissa deux fils qui demeurèrent célibataires et dont le plus jeune, Henri, décédé en 1871, fut pendant de longues années conseiller municipal de Bordeaux et membre du Conseil général de la Gironde.

L'auteur de la seconde branche, François Bouchereau, notaire royal, marié à Françoise de Bignon, fut de 1725 à 1750 jurat de la ville de Caudrot. Il fut père de Guillaume Bouchereau, né en 1731, notaire royal, jurat de Caudrot, grand-père de Jean Bouchereau, né en 1768, marié en 1803 à Mlle Roborel de Climens, qui fut pendant de longues années juge de paix du canton de Saint-Macaire, et bisaïeul de M. Louis Bouchereau, notaire. Cette branche, demeurée non noble, subsiste en Bordelais.

Guillaume-Ignace Bouchereau de Saint-Georges, issu d'une autre branche de la même famille, marié à Catherine Martin de Montsec, fut pourvu en 1786 de la charge anoblissante de président trésorier de France au bureau des finances de Bordeaux ; il fut convoqué en 1789 aux assemblées de la noblesse de la sénéchaussée de Castelmoron, mais ne s'y rendit pas. Sa descendance subsistait en Bordelais il y a peu d'années.

Principales alliances : d'Escures, de Bignon 1729, Roborel de Climens 1803, Roboam de Saint-Robert 1786, de Lamourous 1786, de Pindray 1765, de Grégoire des Gardies 1825, de Filhol, Martin de Montsec, etc.

BOUCHERIE (**de la**). Voyez aux additions.

BOUCHERIE et BOUCHERIE de MIGON. Armes : d'*or à deux épées de gueules passées en sautoir*.

Famille d'ancienne bourgeoisie originaire de Bergerac et fixée à Bordeaux au cours du XVIIe siècle.

Joseph Boucherie, capitaine, fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696 (registre de Guienne).

Jean-Auguste Boucherie, né à Bordeaux en 1801, décédé dans la même ville en 1871, docteur en médecine, membre de l'Académie de Bordeaux en 1842, fut l'inventeur d'un procédé d'injection au sulfate de cuivre bien connu pour la conservation des bois.

Une branche actuellement existante de la famille Boucherie est connue sous le nom de BOUCHERIE DE MIGON. Un représentant de cette branche, Jean-Baptiste Boucherie de Migon, né à Duras en 1762, exerçait dans sa ville natale les fonctions de juge de paix quand il fut nommé député du Lot-et-Garonne à la Chambre des Cent-Jours.

Principales alliances : Laffon de Ladébat 1759, Desclaux 1766, Wustemberg 1799, Burète, etc.

BOUCHERON (Bramaud du). Voyez : BRAMAUD DU BOUCHERON.

BOUCHERON (Durand de la Saigne du). Voyez : DURAND DE LA SAIGNE DU BOUCHERON.

BOUCHERON de VALON d'AMBRUGEAC (du). Voyez : VALON (DE).

BOUCHERON. Armes (d'après l'Armorial général de 1696) : d'*azur à un bouc rampant d'or accompagné en chef de deux étoiles d'argent*. — Aliàs : *coupé d'or à un bouc de sable et d'azur à une grue* (ou *cigogne*) *d'argent*.

La famille BOUCHERON appartient à la vieille bourgeoisie bourguignonne. Un de ses représentants, Guillaume Boucheron, expert juré, notaire et procureur, fit enregistrer à l'Armorial général de 1696 (registre de Dijon) ses armoiries telles qu'elles sont décrites en tête de cet article.

Claude-François Boucheron, de Beaune, avocat en Parlement, fut nommé le 29 juillet 1760 conseiller auditeur en la Chambre des comptes de Dôle. Il prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Dijon. Sa descendance subsistait dans les dernières années du XIXe siècle d'après l'*Armorial de la Chambre des comptes de Dôle* de M. de Lurion.

BOUCHERVILLE (de) ou BOUCHER de BOUCHERVILLE. Armes (d'après l'*Armorial de la France* de M. Louis de Magny) : d'*azur à un chevron d'argent accompagné en chef de trois fleurs de pensée d'or*,

tigées et feuillées du même, posées 1 *et* 2, *et en pointe d'un mont sommé d'une croix d'argent.*

On n'a pu se procurer sur la famille DE BOUCHERVILLE que des renseignements insuffisants. Elle est originaire de la Normandie où elle portait primitivement le nom de Boucher. Elle ne figure pas au nombre des familles de cette province qui firent reconnaître leur noblesse lors de la grande recherche de 1666. Mais on trouve dans le *Nouveau d'Hozier* qu'une famille Boucher de Grandpré, domiciliée dans le Perche, fut anoblie par lettres de 1661 et qu'un sieur Pierre Boucher, gouverneur des Trois-Rivières, dans la Nouvelle-France d'Amérique, fut anobli par lettres patentes en 1708 et obtint en même temps des armoiries à peu près semblables à celles portées de nos jours par la famille de Boucherville : d'*azur à un chevron d'argent sommé à la pointe d'un lys au naturel accosté de deux glands d'or et accompagné en pointe d'un rocher de même sommé d'une croix d'or.* On trouve d'autre part à la page 24 du *Catalogue de la noblesse des colonies*, de MM. de la Roque et de Barthélemy, que la famille Boucher de Boucherville, de Niverville, de Montbrun, de Grandpré figure dans un état de la noblesse du Canada dressé en 1737.

La famille de Boucherville résidait à l'Ile de France dans la première moitié du XIXe siècle ; elle est aujourd'hui fixée en Normandie.

Louis-Ferdinand de Boucherville, décédé en juin 1887 à l'âge de soixante-cinq ans, fit longtemps partie du Conseil général de l'Eure.

Principales alliances : du Mesnil de Maricourt 1902, de Folleville, Dugas, de Sainte-Marie 1887, des Essars 1890, 1901, etc.

BOUCHET (ou **BOUSCHET**) de **SOURCHES** de **TOURZEL** (du). — Voyez : BOUSCHET DE SOURCHES DE TOURZEL (DU).

BOUCHET (Blouin du). — Voyez : BLOUIN DU BOUCHET.

BOUCHET (Vimal du). — Voyez : VIMAL DU BOUCHET.

BOUCHET (Langlois du). — Voyez : LANGLOIS DU BOUCHET.

BOUCHET de MARIGNY et de GRANDMAY. Armes (d'après le règlement de 1788) : d'*argent à un chevron d'azur accompagné de trois hures de sanglier de sable, deux en chef et une en pointe, cette dernière surmontée d'une épée de gueules brochante sur la pointe du chevron.*

La famille BOUCHET est anciennement connue à Niort, en Poitou. Beauchet-Filleau en a donné une généalogie dans son *Dictionnaire historique et généalogique des familles du Poitou* à partir de Pierre Bouchet de Martigny, banquier à Niort, qui mourut en 1710. Ce personnage avait épousé Elisabeth Collon. Il en eut deux fils : 1° Pierre Bouchet, Sgr de Martigny, receveur alternatif des tailles, marié

en 1729 à Marie-Françoise Collon ; 2° Moïse-Jean Baptiste Bouchet, contrôleur des guerres de la maison du Roi en 1736, commissaire inspecteur des haras du Roi en Poitou, Aunis et Saintonge en 1761, marié en 1724 à Marie-Françoise Allard, dame de la Gestière. Ces deux frères furent les auteurs de deux branches.

La branche aînée s'est honorablement perpétuée jusqu'à nos jours sous le nom de Bouchet de Martigny.

Marie-Jean-Baptiste Bouchet, auteur de la seconde branche, laissa plusieurs fils. L'un de ceux-ci, Jacques-Armand Bouchet de Lingrenière, né en 1744, capitaine de cavalerie, fut anobli par lettres patentes d'août 1788 avec ses deux neveux, Jacques-Jean-Baptiste Bouchet de Fiefbriand, sous-lieutenant au régiment de dragons de Montmorency, et Thomas-Charles Bouchet de la Bretonnière, élève payant à Sorrèze. On trouvera dans le *Nouveau d'Hozier* le texte de ces lettres patentes qui sont passées sous silence par Beauchet-Filleau. Jacques-Armand obtint en même temps le réglement de ses armoiries ; il prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Poitiers et mourut sans avoir été marié. Son neveu Jacques-Jean-Baptiste prit également part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Poitiers. Il laissa un fils, Charles-Armand Bouchet de Grandmay, né en 1793, député des Deux-Sèvres en 1849, qui fut le dernier représentant mâle de sa branche et qui mourut en 1872 au château de Grandmay sans laisser de postérité de son mariage en 1819 avec Mlle de Grandeffe.

La famille Bouchet a fourni trois chevaliers de Saint-Louis, un vicaire général du diocèse de Lavaur, décédé en 1802, un hippographe distingué, François Bouchet de la Gestière, né à Niort en 1737, inspecteur des haras, etc.

Principales alliances : de Lastic-Saint-Jal 1796, Monnier d'Availles 1843, de la Tour de Saint-Igest, Allard, de Boynet 1813, Guilloteau de Grandeffe 1819, etc.

BOUCHET de CHAUMONT.

Famille de haute bourgeoisie.

Jean-Baptiste Bouchet, né à Angerville en 1795, marié dans la suite à Mlle Le Cornu de Corboyer, et Étienne-Joseph Bouchet, né au même lieu en 1796, furent autorisés le premier le 31 décembre 1817, le second le 26 mai 1819, par ordonnances du roi Louis XVIII, à joindre à leur nom celui de : de Chaumont.

BOUCHET-RIVIÈRE d'ARC.

M. Casimir-Marius Bouchet-Rivière, né à Tournon le 6 avril 1820, demeurant à Aix, avait demandé le 12 août 1862, pour lui et pour ses

enfants, l'autorisation de joindre régulièrement à son nom celui de : d'Arc. Ce nom appartenait à la famille de sa belle-mère, Albertine Gaultier d'Arc, née en 1803, femme de M. Edouard de Julienne, secrétaire de la faculté de droit d'Aix ; Mme de Julienne était elle-même la fille de M. Henri Gaultier, de Rouen, qui avait épousé Adélaïde de Launay, descendante en ligne féminine d'un frère de Jeanne d'Arc, et qui, en souvenir de cette illustre parenté, avait été autorisé le 24 novembre 1827 par lettres de Charles X à joindre à son nom celui de : d'Arc.

BOUCHET-MONTELLIER, de FAREINS, de BEAUREGARD. Armes (d'après le *Bulletin héraldique* de janvier 1895) : d'*azur à un sautoir d'argent*.

La famille Bouchet appartient à l'ancienne bourgeoisie du Lyonnais et de la principauté de Dombes. Un de ses représentants, né en 1687, fut notaire conseiller du prince de Dombes ; un autre, Albert Bouchet, né à Lyon en 1765, marié à M[lle] Montellier, fut élu en 1827 député de l'arrondissement de Trévoux. Ce dernier laissa plusieurs fils dont l'un, Henri, ancien zouave pontifical, a été connu sous le nom de Bouchet-Montellier et dont un autre, membre du conseil général de l'Ain, a joint à son nom celui de sa terre de Fareins, près de Trévoux.

Un autre rameau de cette même famille joint à son nom celui du château de Beauregard qu'il possède près de Trévoux. Un représentant de ce rameau, M. Robert Bouchet de Beauregard, a épousé en 1897 M[lle] de Chateaubriand.

Principales alliances : de Rivérieulx de Varax 1860, Vincent de Vaugelas 1895, de Chateaubriand 1897, Allut de Vernoux, Pelleterat de Borde, du Verne, etc.

Il existait en France à l'époque de la Révolution plusieurs familles distinguées du nom de Bouchet. L'une de ces familles appartenait à la noblesse de Provence et portait pour armes : d'*azur à un croissant d'argent accompagné de trois étoiles de même, deux en chef et une en pointe*. Son auteur, Louis Bouchet, fut anobli par lettres patentes de mai 1654. Il fut père de Louis Bouchet, aïeul d'autre Louis Bouchet, Sgr de Faucon, et bisaïeul de Jean-Baptiste de Bouchet, Sgr de Faucon, qui furent tous trois conseillers au Parlement de Provence. Le dernier d'entre eux fut père de M. de Bouchet de Faucon qui fut reçu en 1765 conseiller au Parlement de Provence et qui était encore en charge en 1789.

Une autre de ces familles appartenait à la noblesse de Franche-Comté et portait pour armes : d'*azur à un soleil d'argent rayonnant en chef, au mouton paissant de même sur une terrasse de sinople en pointe*. Deux de ses membres, Barthélemy Bouchet, marchand à Besançon,

et Jean-Baptiste Bouchet fils, marchand, citoyen de Besançon, eurent leur blason enregistré à l'Armorial général de 1696. Jean-Baptiste Bouchet, petit-fils de Barthélemy, était en 1716, contrôleur de l'artillerie de Franche-Comté. Il fut lui-même père de Barthélemy Bouchet, Sgr de Paroy, contrôleur de l'artillerie, qui fut pourvu en 1750 de la charge anoblissante de secrétaire du Roi en la chancellerie près le Parlement de Besançon. Claude Bouchet, de Salins, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Vesoul ; Claude-François Bouchet, directeur des salines, Sgr d'un fief à Paroy, prit part cette même année à celles tenues à Salins. Benoit-Louis Bouchet, né à Besançon en 1731, un des fils de Barthélemy, fut nommé général de division en 1792. Cette famille Bouchet se perpétua longtemps à Salins et ne s'éteignit qu'en 1881.

BOUCHETAL et BOUCHETAL-LAROCHE. Armes : d'*azur à trois roses d'or soutenues de trois croissants du même*. — Aliàs (d'après l'*Armorial général* de 1696) : d'*azur à l'aigle couronnée d'or*.

La famille Bouchetal, autrefois Bochetal, originaire de la ville de Montbrison, en Forez, est une des plus anciennement connues de la haute bourgeoisie de sa région. Jacques Bouchetal, avocat en Parlement, résidait à Montbrison en 1597. Jacques Bochetal fut en 1607 syndic du Forez pour le Tiers-État. André Bouchetal, docteur en médecine à Saint-Bonnet-le-Châtel, fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696. Benoit Bouchetal était en 1789 procureur du Roi en la châtellenie de Saint-Bonnet. Un rameau de la famille Bouchetal se distingue en joignant à son nom celui du fief de Laroche, à Saint-Nizier de Fornas, qu'il acquit vers 1770. Un représentant de ce rameau, Pierre-Régis Bouchetal-Laroche, né à Saint-Bonnet en 1798, fut député de la Loire pendant toute la durée du règne de Napoléon III. La famille Bouchetal a encore fourni un conseiller à la Cour de Lyon de 1850 à 1870 et plusieurs conseillers généraux de la Loire.

Principales alliances : de Charbonnel, de Chabron-Solilhac, de Montorcier, de Vertamy, etc.

BOUCHEUL. Armes : d'*azur à deux fasces d'or accompagnées en chef d'une étoile du même à dextre, d'un croissant d'argent à sénestre et en pointe d'une étoile d'or*.

La famille Boucheul, originaire de la petite ville du Dorat, ancienne capitale de la Basse-Marche, appartient à la très haute bourgeoisie de sa région. Beauchet-Filleau en a donné une généalogie dans son *Dictionnaire historique des familles du Poitou*. Il en fait remonter la filiation à Pierre Boucheul, avocat et procureur fiscal de la ville du Dorat en 1560, qui assista en 1572 au procès-verbal de la séné-

chaussée de la Basse-Marche. La descendance de ce personnage a fourni une longue suite d'avocats au siège royal du Dorat, des officiers dont deux périrent à l'ennemi, l'un en Piémont en 1708, l'autre à la bataille de Friedland, un chevalier de Saint-Louis sous la Restauration, des chanoines, un savant juriconsulte (Joseph Boucheul, décédé en 1706), etc.

Joseph Boucheul, avocat de la ville du Dorat, fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696 (registre du Limousin).

Principales alliances : Bricauld (de Verneuil) 1701, Richard de la Tour 1799, Peyraud du Mazenet, etc.

BOUCHIAT (Plaisant de). Voyez : PLAISANT DE BOUCHIAT.

BOUCHIÉ de BELLE. Armes de la famille de Belle : d'*azur à un lion d'or.*

Un décret du 23 avril 1875 a autorisé M. Auguste-Edouard BOUCHIÉ, né à Embrun le 10 octobre 1847, avocat à Paris, à joindre à son nom celui de la famille DE BELLE (voyez ce nom) à laquelle appartenait sa mère.

BOUCHONY (Tron de). Voyez : TRON DE BOUCHONY.

BOUCLANS (Lebas de). Voyez : LEBAS DE BOUCLANS.

BOUCLANS (Lalleman de). Voyez : LALLEMAN DE BOUCLANS.

BOUCLET de PRÉVILLE et d'HALLEWYN. Armes (d'après le *Dictionnaire de la Noblesse Française* de M. de Mailhol et d'après la *France héraldique* de Poplimont) : d'*azur à trois haches d'argent, 2 et 1.*

La famille BOUCLET est honorablement connue dans le Nord de la France.

On trouve que N... Bouclet, veuve de Pierre Boquillon, avocat en Parlement, fit enregistrer à l'Armorial général de 1696 (registre d'Amiens) ses armoiries telles qu'elles sont décrites plus haut.

Louis-Jacques Bouclet, de Marquise, épousa en 1836 Julie d'Hallewyn, issue d'une famille noble à laquelle il sera consacré une notice, et fut connu depuis lors sous le nom de BOUCLET D'HALLEWYN.

Un autre représentant de la même famille, Gustave-Louis-Anglebert Bouclet, né en 1838 à Aire-sur-la-Lys, demanda le 7 avril 1875 l'autorisation de joindre régulièrement à son nom celui de : DE PRÉVILLE sous lequel il était connu.

BOUCQ de CASTRO, de RUPILLY, de TERNAS, de BEAUDIGNIER (le). Voyez : LEBOUCQ DE CASTRO, DE RUPILLY, etc.

BOUCQUEL de BEAUVAL. Armes : *écartelé aux 1 et 4 de gueules à un écu d'argent* (aliàs *d'or*) *en abîme ; aux 2 et 3 d'azur à une fasce*

d'or. — Couronne : *de Comte*. — Supports : *deux tigres* (aliàs *deux léopards lionnés*) *d'or*. — Cimier : *un lion issant d'or lampassé de gueules*.

La famille BOUCQUEL est anciennement connue en Artois. M. de la Gorgue-Rosny mentionne un Artus Boucquel qui était en 1515 archer des ordonnances sous le seigneur de Fiennes. Un tableau généalogique conservé dans les *Dossiers bleus* donne la filiation depuis Pierre Boucquel dont le fils Charles, décédé en 1654, laissa trois fils de son mariage avec Gabrielle Hatté. L'aîné de ces fils, Charles, décédé en 1676, fut chanoine d'Arras ; les deux autres, François Boucquel, marié à Marguerite Postel et décédé en 1687, et Jean-Baptiste Boucquel, furent les auteurs de deux branches.

François Boucquel, auteur de la branche aînée, laissa une fille, Mme de Blocquel de Wismes, et un fils, Nicolas-François Boucquel. Celui-ci fut vraisemblablement l'aïeul de Jean-Ghislain-Marie Boucquel, chevalier, Sgr de Beauval, marié vers 1780 à Marie Imbert de la Phalecque, qui prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse de Picardie et dont la descendance s'est perpétuée jusqu'à nos jours sous le nom de BOUCQUEL DE BEAUVAL. Cette branche, sur laquelle on n'a pu se procurer que des renseignements insuffisants, n'est pas titrée.

La seconde branche, dite des seigneurs d'Amelaincourt ou d'Hamelaincourt, est aujourd'hui éteinte. On trouvera sur elle des renseignements dans le *Nouveau d'Hozier* et dans les manuscrits de Chérin. Son auteur, Jean-Baptiste Boucquel, Sgr de Warlu, d'Hamelaincourt, etc., avocat du Roi à la gouvernance d'Arras, fut pourvu le 22 avril 1675 de la charge anoblissante de conseiller au Conseil d'Artois, puis le 20 février 1692 de celle, également anoblissante, de secrétaire du Roi, maison et couronne de France, et de ses finances. Il fit son testament le 20 août 1694 et mourut le 19 février 1697 laissant trois fils de son mariage avec une demoiselle Guérard. Le second de ces fils, Charles-François Boucquel, écuyer, Sgr d'Hamelincourt, fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696 (registre d'Arras) avec sa femme, Marie-Marguerite Deslyons, et son frère aîné, Pierre Boucquel, chanoine de l'église cathédrale d'Arras ; il fut reçu le 28 avril 1697 conseiller au Conseil d'Artois en remplacement de son père, fut inhumé en 1728 à Hamelaincourt et ne laissa que des filles. Le troisième fils de Jean-Baptiste, Paul-François Boucquel, écuyer, Sgr de Warlus, Viller, etc., officier au régiment de dragons d'Artois, marié à Béthune le 17 mai 1694 à Marie-Antoinette du Puich, reçut des lettres de chevalerie d'abord en octobre 1723, puis en 1734, et fut autorisé par nouvelles lettres d'octobre 1736 à timbrer ses armoiries d'une cou-

ronne de comte. Il fut père de Jean-Baptiste-Joseph Boucquel, Sgr de Warlus, qui épousa le 11 août 1717 sa cousine germaine, Marie-Ghislaine Boucquel, fille aînée de son oncle Charles-François et héritière de la seigneurie d'Amelaincourt, et bisaïeul d'Alexandre-François Boucquel d'Amelaincourt, né en 1756, qui fit en 1772 ses preuves de noblesse pour être admis parmi les chevau-légers.

Principales alliances : des Lyons, d'Ostrel 1691, Quarré du Repaire 1752, Imbert de la Phalecque, Fruict des Parcqs, de Brandt de Galametz, d'Assignies, etc.

BOUCZO de KERCARADEC. Armes (d'après l'*Armorial de l'Arsenal*) : d'*argent à trois chevrons de sable.* — Aliàs (d'après l'*Armorial général de* 1696) : d'*azur à trois besants d'or, mis en bande et cotoyés de deux cotices de même.*

La famille Bouczo est anciennement connue dans le département du Morbihan. M. de Magny lui a consacré une notice dans le tome IV de son *Livre d'or de la Noblesse ;* on trouvera aussi sur elle des renseignements dans le *Répertoire de Biobibliographie bretonne* de Kerviler. D'après une tradition elle serait originaire de la Bourgogne d'où elle serait venue au XVe siècle se fixer dans la petite ville de Missiriac. Olivier Bouczo du Guern mourut à Missiriac en 1589. Mathurin Bouczo du Guern, demeurant à Caro, ayant voulu s'agréger à la noblesse, fut débouté de ses prétentions et condamné à payer comme usurpateur une amende de 400 livres par arrêt des commissaires de la réformation du 11 septembre 1670. Maître Pierre Bouczo du Verger, décédé en 1681, fut notaire à Vannes. Louis-Philippe Bouczo du Rongouet, avocat à la Cour, intendant de Mme la princesse de Conti, fils de Laurent Bouczo de Kerponner et de Perrine le Général, de Pontivy, épouza à Sarzeau en 1715 Anne Potonnier; il était frère d'Augustin Bouczo, marchand à Auray, et de Jean-Hyacinthe Bouczo, demeurant à Pontivy. Louis Bouczo de Rongouet était en 1761 maître particulier des eaux et forêts au département de Vannes. Gabriel-Louis Bouczo de Kercaradec était en 1785 négociant à Hennebont.

Perrine le Général, veuve de N... Bouczo, avait fait enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696 (registre de Pontivy).

Principales alliances : Bunault de Montbrun, de Cadoudal 1847, de Bruc, de Francheville, Mascarenne de Rivière, etc.

BOUDARD (Martin de). Voyez : MARTIN DE BOUDARD.

BOUDEMANGE (Giraudet de). Voyez : GIRAUDET DE BOUDEMANGE.

BOUDENT de la GODELINIÈRE.

Famille d'honorable bourgeoisie fixée dans le département de la Manche.

BOUDET. Armes : *écartelé au 1 des comtes militaires ; au 2 d'argent à une montagne de sinople surmontée de deux murs incendiés de gueules, jetant de la fumée de sable, et sénestrée d'un palmier de sable ; au 3 d'argent au canon affûté de sable, terrassé de sinople, adextré d'un palmier au naturel et sénestré d'une mer d'azur ; au 4 de gueules au vol d'aigle d'argent.*

Deux familles Boudet, tout à fait distinctes, ont été anoblies sous le Premier Empire. Celle qui donna lieu à cette notice est originaire de Bordeaux. Son auteur, Jean Boudet, né dans cette ville en 1769, s'engagea à l'époque de la Révolution dans le bataillon de volontaires de la Gironde, passa successivement par tous les grades, devint général de division et grand-officier de la Légion d'honneur, prit une part glorieuse à la bataille d'Essling et mourut en 1809 à Budwitz des suites de ses fatigues. Le général Boudet avait été créé comte de l'Empire par lettres patentes du 10 septembre 1808. Son fils, Louis-Auguste, comte Boudet, né en 1803, marié à Mlle de la Chapelle de Beaulieu, décédé en 1886, fut de 1864 à 1870 député de la Dordogne.

BOUDET. Armes concédées en 1811 au baron de l'Empire : *écartelé aux 1 et 4 d'or à un chevron de sable surmonté d'un comble d'azur chargé de trois fusées d'argent ; au 2 des barons militaires ; au 3 de gueules à une étoile d'argent mantelé d'or à une épée en fasce d'azur.* — Armes concédées en 1810 au chevalier de l'Empire : *de sinople à une fasce cousue de gueules chargée du signe des chevaliers légionnaires, accompagnée en chef de deux épées en sautoir et en pointe d'un lévrier courant, le tout d'argent.*

Cette seconde famille Boudet, d'origine protestante, a eu pour berceau le lieu de la Caussade, près de Montauban, et descend du sieur Paul Boudet, bourgeois, qui épousa vers 1755 demoiselle Claude Senilh. Ce personnage laissa, entre autres enfants, deux fils, Jacques et Etienne, qui furent les auteurs de deux branches.

Jacques Boudet, auteur de la première branche, né à la Caussade en 1760, colonel, officier de la Légion d'honneur, décédé en 1840, fut créé chevalier de l'Empire par lettres du 26 avril 1810. Son fils, Pierre Boudet, né en 1799, marié en 1835 à Mlle Rigail de Lastours, décédé en 1844, fut député du Tarn-et-Garonne sous Louis-Philippe. Il a lui-même laissé deux fils dont le plus jeune, Léonce, né en 1841, marié à Mlle Albrespy, a été préfet.

Etienne Boudet, auteur de la seconde branche, né à la Caussade en 1761, vint se fixer à Laval, fut maire de cette ville, fut député de la Mayenne de 1809 à 1815, fut créé chevalier de l'Empire par lettres patentes du 15 août 1809, puis baron par nouvelles lettres du 30 septembre 1811 et mourut à Laval le 21 mai 1828. Il laissait deux fils qui laissèrent tomber en désuétude son titre de baron. L'aîné d'entre eux, Pierre-Paul Boudet, né à Laval en 1800, ministre de l'Intérieur en 1863, sénateur en 1865, grand-croix de la Légion d'honneur, mourut en 1877 ne laissant que des filles. Le second, Etienne Boudet, fut vice-président du tribunal de la Seine.

Principales alliances : Rigail de Lastours, Albrespy, de Villemur, Izarn de Capdeville, etc.

BOUDET de MONTPLAISIR. Armes (d'après le règlement d'armoiries de 1771) : *parti d'azur et de gueules à une fasce d'or accompagnée en chef de trois roses d'argent et en pointe d'un porc-épic passant aussi d'argent.*

La famille Boudet de Montplaisir, anciennement connue en Périgord et en Agenais, a eu pour auteur Pierre Boudet de Montplaisir qui fut pourvu en 1767 de la charge anoblissante de secrétaire du Roi près la Cour des aides de Guienne. Pierre Boudet de Montplaisir obtint en 1771 de d'Hozier le règlement de ses armoiries et se fit accorder les armes décrites plus haut qui sont celles que portait un Boudet, évêque de Langres en 1512.

M. Boudet de Montplaisir, né au Fleix en 1802, mourut dans un âge avancé doyen du conseil général de la Dordogne.

BOUDET de PUYMAIGRE. Armes : d'*or à un demi-vol de sable.* — Couronne : *de Comte.* — Supports : *Deux lions d'or.*

La famille Boudet de Puymaigre, fixée en Lorraine sous le règne de Louis XV, est originaire du Bourbonnais où elle a longtemps possédé, sur les confins de l'Auvergne, la terre seigneuriale du Mas. La Thaumassière en a donné au XVIIe siècle une généalogie dans son *Histoire de Berry*. On trouvera les derniers degrés de la filiation dans les *Titres, anoblissements et pairies de la Restauration*, du vicomte Révérend, dans les *Documents généalogiques sur Metz*, de l'abbé Poirier, etc. Elle peut avoir eu dans le passé une origine commune avec une famille Boudet qui florissait en Auvergne au XIVe siècle et à laquelle appartenaient Guillaume Boudet et son fils Jean, successivement receveurs généraux des finances d'Auvergne, le premier en 1364, le second en 1385.

Hélion Boudet, à partir duquel la filiation est à peu près authenti-

quement établie, possédait dès 1420 la seigneurie du Mas et était en 1467 lieutenant de la châtellenie de Montluçon pour Jehan, duc de Bourbonnais et d'Auvergne. Son fils, Jean Boudet, écuyer, sieur du Mas, épousa Françoise Bessonnat par contrat du 15 avril 1498 ; il en eut deux fils, Jehan et Pierre, tous deux seigneurs du Mas, en la paroisse de Premilhat, qui rendirent foi et hommage au Roi à cause de ce domaine le 4 septembre 1549 et qui furent les auteurs de deux branches.

La branche cadette s'éteignit en la personne de Louis-Gilbert Boudet du Mas, écuyer, qui fut chevalier de Saint-Michel, gouverneur de Chalon et écuyer de Gaston, duc d'Orléans.

Jean Boudet, Sgr du Mas, auteur de la branche aînée, épousa une dame dont on ignore le nom. Il fut père de Nicolas Boudet, écuyer, Sgr du Mas, archer des gardes du Roi, qui épousa Marguerite de Saint-Julien par contrat du 24 mai 1563, grand-père de François Boudet, écuyer, Sgr du Mas, qui épousa Marguerite de Beaufort par contrat du 10 février 1600, et bisaïeul de Gaspard Boudet, Sgr du Mas, qui épousa Michelle de Culant par contrat du 5 décembre 1624. Ce dernier laissa deux fils, Pierre Boudet, sieur du Mas, et François Boudet, sieur de Prémilhat, qui furent maintenus dans leur noblesse en 1667, sur preuves remontant à 1420, par jugement de l'intendant Lambert d'Herbigny. L'aîné de ces deux frères, Pierre, avait épousé le 25 juin 1660 Charlotte de Bize, héritière de la seigneurie de Puymaigre, près de Boussac, dont ses descendants conservèrent le nom. N... Boudet, écuyer, sieur de Prémilhac et de Puymaigre, fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696 (registre d'Issoudun).

François Boudet, écuyer, Sgr de Puymaigre et de Sioudray, lieutenant-colonel au régiment de Normandie, chevalier de Saint-Louis, vint se fixer à Metz après le mariage qu'il contracta dans cette ville le 15 avril 1728 avec Anne-Élisabeth, fille du baron de Bock. Son fils, François-Gabriel Boudet, Sgr de Puymaigre, né à Thionville en 1729, eut une belle carrière militaire et arriva en 1784 au grade de maréchal de camp ; il prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Metz et à celles tenues à Vic. Il avait épousé successivement deux demoiselles Musac, filles d'un président des requêtes au Parlement de Metz. Il eut du second lit un fils, Jean-Alexandre de Puymaigre, né à Metz en 1778, directeur des contributions indirectes en 1815, préfet en 1820, gentilhomme honoraire de la chambre du Roi, marié en 1809 à Mlle de Gargan, décédé en 1843, qui reçut le titre héréditaire de comte par lettres patentes du 2 avril 1822. Théodore-Joseph, comte de Puymaigre, fils de celui-ci, né à Metz en 1816, marié en 1843 à Mlle de Crépy, a été président de l'Académie

de Metz; il a été le père du comte actuel, né à Metz en 1858, marié en 1890 à Mlle d'Harcourt.

La famille Boudet du Mas et de Puymaigre a fourni des officiers distingués dont trois chevaliers de Saint-Louis.

Principales alliances : de Culant, de Moussy, de Bressoles, de Maussabré, de Chaussecourte, de Bock 1728, de Gargan 1809, Pyrot de Crépy 1843, du Bois de Riocourt 1878, d'Harcourt-Olonde 1890, etc.

BOUDET de BARDON et de MONTGASCON. Armes de la branche des Boudet de Bardon : *écartelé aux 1 et 4 d'argent à un griffon de gueules; aux 2 et 3 d'azur à une fasce d'or accompagnée en chef de trois roses d'argent et en pointe d'un sanglier d'or* (ces dernières armoiries, également adoptées par la famille Boudet de Montplaisir, sont celles d'un Boudet qui fut évêque de Langres en 1512). — Armes de la branche des Boudet de Montgascon : d'*azur à une rivière d'argent posée en fasce et chargée d'un bateau du même.*

La famille Boudet appartient à la haute bourgeoisie de l'Auvergne. On a essayé de la rattacher à une famille du même nom dont il a été parlé dans la notice précédente et qui a fourni deux receveurs généraux des finances d'Auvergne en 1364 et en 1385. Elle paraît revendiquer aussi une origine commune avec une famille Boudet qui a fourni un évêque de Langres en 1512. La souche s'est partagée dès une époque très reculée en deux grandes branches qui se sont perpétuées jusqu'à nos jours. L'une de ces branches joint à son nom celui du domaine de Bardon qu'elle possède près de Riom; l'autre branche, fixée à Maringues, est aujourd'hui connue sous le nom de Boudet de Montgascon.

La famille Boudet a donné à la ville de Clermont-Ferrand un grand nombre d'élus, de consuls et d'échevins. Elle a encore fourni des conseillers généraux du Puy-de-Dôme, un maire de Riom, des magistrats distingués, un vicaire général de l'évêque de Clermont, prédicateur distingué, décédé vers 1790.

Principales alliances : Bouygues de Boschatel, Andrieu.

BOUDIER de la VALEINERIE. Armes : d'*or à un pal d'azur chargé d'un croissant d'argent, mis en cœur, et de deux étoiles d'or, une en chef, l'autre en pointe.*

Il a existé en Normandie plusieurs familles nobles du nom de Boudier. Celle des Boudier de la Valeinerie, la seule de ces familles qui se soit perpétuée jusqu'à nos jours, est originaire de l'ancienne élection de Carentan. M. de Magny lui a consacré une courte notice dans son *Nobiliaire de Normandie;* on trouvera aussi sur elle des ren-

seignements dans le *Nouveau d'Hozier* et dans les manuscrits de Chérin. Son auteur, Pierre Boudier, sieur de la Godefrairie et d'Outrelau, avait épousé vers le milieu du XVIe siècle Gabrielle de Reviers qui appartenait à une des plus vieilles familles nobles de la province. Il était avocat au siège présidial de Coutances quand il fut anobli le 18 juillet 1569 par lettres patentes du roi Charles IX; mais il fut tué dès la même année à la bataille de Moncontour avant d'avoir eu le temps de faire enregistrer ces lettres. Aussi ses deux fils, Jean Boudier, conseiller au siège présidial de Coutances, et Charles Boudier, élu au même lieu, durent-ils se faire accorder en octobre 1585 de nouvelles lettres patentes d'anoblissement qu'ils firent vérifier le 21 novembre 1588 en la Chambre des comptes de Normandie après avoir payé 150 écus sol pour la taille de Saint-Nicolas de Coutances. Les frères Boudier firent encore enregistrer leurs lettres de noblesse le 23 mars 1599 en la Cour des aides de Normandie; ils furent maintenus dans leur noblesse le 16 décembre 1598 par jugement rendu à Coutances de M. de Mesmes de Roissy et furent les auteurs de deux grandes branches dont les représentants furent encore maintenus dans leur noblesse le 28 novembre 1634 par jugement rendu à Valognes de M. d'Aligre et le 6 mars 1671 par jugement de Chamillart, intendant de la généralité de Caen.

Jean Boudier, sieur de la Godefrairie, auteur de la branche aînée, épousa une demoiselle de Parfouru; il en eut lui-même deux fils, Gaspard Boudier, sieur de la Godefrairie, en la paroisse de Gouberville, dans l'élection de Valognes, marié en 1613 à Anne le Fournier, et Olivier Boudier, sieur de la Valeinerie, demeurant à Trelly, dans l'élection de Coutances, qui furent les auteurs de deux rameaux. Le premier de ces rameaux produisit un général des Bénédictins de Saint-Maur en 1771 et eut pour dernières représentantes Mmes de Vaubadon et de Saffray. Olivier Bouvier, auteur du second rameau, fut père de Gaspard Boudier, Sgr de la Valeinerie, qui épousa en 1644 Marie Guilbert. Celui-ci laissa, entre autres enfants, trois fils : 1° Olivier, Sgr de Saint-Germain, dont la descendance s'éteignit après quelques générations; 2° Louis, Sgr de Rafoville et de la Valeinerie, qui continua la lignée; et 3° Jean, Sgr de Saint-André, dont la descendance est éteinte. Jean-François Boudier de la Valeinerie, marié en 1772 à Charlotte le Tellier du Fay, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Coutances. Il avait fait l'année précédente des preuves de noblesse pour obtenir l'admission d'un de ses fils à l'École militaire. Sa descendance n'est pas titrée.

Charles Boudier, auteur de la seconde branche, fut seigneur d'Outreleau. Il laissa quatre fils, Christophe, marié en 1621 à Péronne

de Bray. Julien, Gilles, marié en 1633 à Jeanne Ernault, et Jean, marié en 1641 à Jacqueline le Marchant, qui furent les auteurs de quatre rameaux. Le premier, le troisième et le quatrième rameaux ne tardèrent pas à s'éteindre. Julien Boudier, auteur du second rameau, fut grand-père de Charles Boudier, Sgr de Codeville, né en 1666, marié en 1688 à Jeanne de Romilley, qui fit enregistrer à l'Armorial général de 1696 (registre d'Avranches) les armoiries suivantes : d'*azur à un sanglier d'or surmonté de trois étoiles de même rangées en chef*. Le petit-fils de celui-ci, François-Charles Boudier, Sgr de Codeville, né en 1736, résidant à Argouges, au diocèse d'Avranches, marié à Françoise Monjarret de Kerjégu, fit en 1781 ses preuves de noblesse pour obtenir l'admission à l'École militaire de son fils, Auguste-Louis, né en 1765. Auguste-Jacques Boudier de Codeville prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Avranches; il figure sur la liste des émigrés du département de la Manche. Cette branche est aujourd'hui éteinte.

La famille Boudier a fourni dans ses diverses branches de nombreux officiers.

Principales alliances : de Reviers, de Parfouru, Davy 1638, Turgot 1650, Pigache 1659, Abaquesné de Parfouru 1811, de Cussy 1843, Monjarret de Kerjégu, etc.

La famille Boudier de Vastine, fixée dans la généralité de Rouen, portait pour armes : *de sable à trois molettes d'éperon d'or*. Elle remontait par filiation à Henri Boudier dont le fils, Thomas, d'abord imposé à la taille le 20 octobre 1466 par arrêt de la Cour des aides, put dans la suite faire reconnaître sa noblesse. Noble homme Robert Boudier, Sgr de Vastine, petit-fils de celui-ci, fut maintenu dans sa noblesse le 1er novembre 1556 par arrêt des commissaires des francs-fiefs. Il fut lui-même le bisaïeul d'Henri Boudier, Sgr de Vastine qui fut maintenu dans sa noblesse le 16 décembre 1667 par jugement de M. de la Gallissonnière, intendant de Rouen.

La famille Boudier de la Bissonnière et de la Jousselinière, dans l'ancienne généralité d'Alençon, portait pour armes : *de gueules à trois jambes d'argent*. Son chef, René Boudier, sieur de la Jousselinière, né à Alençon en 1634, poète et historien distingué, marié en 1663 à Marie le Bir, résidait à Mantes quand il fut maintenu dans sa noblesse le 7 janvier 1668 par arrêt du Conseil; il justifia sa descendance de Jacques Boudier, écuyer, Sgr de la Bissonnière, dont les enfants partagèrent la succession en juin 1537.

BOUDIER de LARIBAL de BOISSON.

La famille Boudier de Laribal est originaire du Languedoc.

Simon Boudier, Sgr de Laribal, de Boisson, de Vallongue, cosgr du mandement d'Allègre, fut pourvu en 1786 de la charge, du reste non anoblissante, de conseiller correcteur en la Chambre des comptes de Nîmes; il conserva cette charge jusqu'à l'époque de la Révolution.

M. Simon-Jules Boudier de Laribal, propriétaire, né en 1789 à Boisson, en la commune d'Allègre (Gard), Mme Jeanne Bergerat, veuve de M. Simon-Adolphe Boudier de Laribal et agissant au nom de ses trois enfants mineurs, et Mlle Louise-Élisabeth Boudier de Laribal, née en 1853, tous domiciliés à Alais, demandèrent en 1874 et obtinrent par décret du 8 juillet 1875 l'autorisation de joindre régulièrement à leur nom celui du domaine de Boisson.

Principales alliances : d'Avon de Collongue 1882, Bragouze de Saint-Sauveur, etc.

BOUDIN de TROMELIN. Armes : *de sable à une épée d'argent mise en pal, la pointe en haut, surmontée de deux étoiles d'or.* — Devise : *Ad sidera tentat.*

La famille Boudin de Tromelin appartient à la noblesse de Bretagne. On en trouvera une généalogie dans les manuscrits de Chérin. Ce travail en fait remonter la filiation à un François Boudin qui habitait au xviie siècle le lieu de Trilly ou Trillay, au diocèse de Bayeux, en Normandie. Jacques Boudin, fils du précédent, vint se fixer en Bretagne après le mariage qu'il contracta à Morlaix le 22 janvier 1673 avec Marguerite Ollivier; il devint dans la suite seigneur de Longpré et conseiller du Roi, receveur des décimes en l'évêché de Léon, acquit le 29 avril 1703 pour la somme de 20 000 livres la charge anoblissante de secrétaire du Roi en la chancellerie près le Parlement de Bretagne et mourut à Morlaix le 19 octobre 1710. Il laissait deux enfants, un fils et une fille. La fille, Thérèse Boudin, épousa le 20 juillet 1692 Gaspard Daumesny, alors simple marchand, anobli en 1711 par une charge de secrétaire du Roi au Parlement de Bretagne. Le fils, Bernard Boudin, Sgr de Launay, domicilié à Morlaix, épousa le 26 septembre 1699 Thérèse Coroller. Celui-ci fut père de Jacques Boudin, Sgr de Tromelin, qui épousa le 10 août 1726 Marie Le Diouguel, et grand-père de Nicolas Boudin de Launay, Sgr de Tromelin, qui épousa en 1758 Geneviève du Buisson, et de Maurice Boudin de Launay de Tromelin, né à Morlaix en 1740, officier de marine distingué, qui fut disgracié et rayé des cadres en 1784 pour n'avoir pas pris une part assez active aux affaires de Madras, de Nagapatam et de Trinquemale. Jacques-François Boudin de Tromelin, né en 1771 à Ploujean, fils de Nicolas, obtint le 23 décembre 1786 le certificat de noblesse nécessaire pour obtenir le grade de sous-lieutenant, émigra, fut fait pri-

sonnier à Quiberon et n'échappa à la mort que miraculeusement, rentra en France en 1802, fut compromis dans un complot royaliste et enfermé à l'Abbaye en 1804, sortit de prison au bout de quelques mois et entra dans l'armée impériale avec le grade de capitaine, fut nommé général de brigade et commandeur de la Légion d'honneur après la bataille de Leipzick, puis lieutenant général des armées du Roi et grand-officier de la Légion d'honneur en 1823 et mourut en 1842 au château de Coatserhau. C'est par erreur que l'on a dit que le général de Tromelin avait été créé baron de l'Empire en 1813 ; mais il fut connu sous le titre de comte après le rétablissement de Louis XVIII. Il laissa un fils William, comte de Tromelin, né en 1798, commandeur de la Légion d'honneur, marié à Mlle Devin de Belleville, décédé en 1875, qui fut député de Morlaix en 1852 et 1857.

Principales alliances : Prévost de Boisbilly, Michel de Kerhorre, de Botmiliau vers 1852, etc.

BOUDIN de VESVRES et de ROVILLE. Armes concédées en 1813 à la branche des Boudin de Vesvres : *de gueules à un guerrier à cheval galopant, contourné perçant d'une lance un dragon, le tout d'argent, et soutenu d'une terrasse du même, à la champagne d'azur chargée du signe des chevaliers de la Réunion.* — Armes de la branche des Boudin de Roville, d'après le règlement d'armoiries de 1819 : d'*azur à deux fasces d'or, à la bande d'argent brochante, sénestrée en chef d'une étoile du même ; au chef cousu de gueules chargé d'un pont de deux arches d'argent, maçonné de sable et surmonté d'une clé en pal d'or.*

La famille qui donne lieu à cette notice est originaire du lieu de Beaufort, en Savoie. Son auteur, Jean Boudin, vint se fixer à Avallon comme marchand mercier et obtint en septembre 1661 des lettres patentes de naturalisation.

François Boudin, né en 1726, descendant de Jean Boudin, fut conseiller du Roi, président au grenier à sel d'Avallon ; il épousa Marie Guyot, fille d'un procureur du Roi, syndic de la ville de Semur, et en eut deux fils, Lazare-Nicolas et François-Louis, qui, suivant l'usage du temps, se distinguèrent par les surnoms de Vesvres et de Roville.

Lazare-Nicolas Boudin de Vesvres, l'aîné de ces deux frères, né à Avallon en 1769, était inspecteur des postes et relais, membre du collège électoral de l'Yonne et chevalier de la Légion d'honneur quand il fut créé chevalier de l'Empire par lettres patentes du 16 juin 1813. Il laissa deux fils, Jean-Baptiste, né en 1795, avocat, et Cyprien, né en 1804, notaire à Paris, qui furent autorisés par décret

impérial du 14 juin 1859 à joindre régulièrement à leur nom celui de : DE VESVRES sous lequel ils étaient connus. Une fille du second d'entre eux a épousé en 1878 M. Danloux-Dumesnil.

François-Louis Boudin de Roville, né à Avallon en 1772, embrassa la carrière militaire, fut nommé général de brigade en 1813, puis grand-officier de la Légion d'honneur, fut autorisé par ordonnance royale du 24 mai 1816 à joindre régulièrement à son nom celui de : DE ROVILLE, reçut le titre héréditaire de baron le 10 mai 1819 par lettres patentes du roi Louis XVIII, obtint en même temps le règlement de ses armoiries et mourut à Plombières en 1838 ne laissant que trois filles.

BOUDON. Armes : *tiercé en pal au 1 d'hermines, au 2 tranché d'azur et de sable chargé d'une main d'or tenant trois épis de même et surmontée d'un soleil d'or, au 3 de vair*[1].

La famille Boudon, originaire du Puy, en Velay, est une des plus anciennes de la haute bourgeoisie de cette région. Raymond et Pons Boudon étaient argentiers au Puy dans la première moitié du XVe siècle. Jacques Boudon, chanoine, était à la même époque, au dire des chroniqueurs, l'homme le plus riche du Velay. La filiation suivie remonte à 1560.

La famille Boudon a fourni un consul du Puy, un lieutenant du juge royal de Velay, un lieutenant de bailli, des magistrats, des officiers.

Son chef actuel, M. Albert Boudon, ancien adjoint au maire du Puy, a écrit plusieurs ouvrages estimés.

Principales alliances : Boutaud du Pinet, Montfrin de Canille, Nolhac, Rostan d'Ancezune, etc.

BOUDON de POMPÉJAC et de LACOMBE (de). Armes : *d'argent à un chevron de gueules accompagné en chef de sept étoiles d'azur, posées en pal, trois de chaque côté et une au-dessus du chevron, et en pointe d'une colombe de même*. — La branche aînée, aujourd'hui éteinte, des seigneurs de Pompéjac, portait : *d'azur à cinq étoiles d'or, 3 et 2 ; au chef cousu de gueules chargé de trois croissants d'argent*. — Casque *de trois quarts à cinq grilles, orné de ses lambrequins d'azur, d'argent et de gueules et surmonté d'un bourrelet aux mêmes émaux*. — Supports : *Deux lions*.

Il existe dans la noblesse de l'Agenais deux familles DE BOUDON, également anciennes, à chacune desquelles il sera consacré une

[1] Cet article a été fait à l'aide d'une communication due à l'obligeance de M. Raoul de Clavière.

notice spéciale. Ces deux familles peuvent avoir eu une origine commune dans un passé très reculé et avoir eu pour berceau la terre seigneuriale de Boudon, située aux portes de la petite ville de Montflanquin. On ignore si l'on doit rattacher à une de ces familles un Mathieu de Boudon qui se croisa à la suite de Saint Louis et qui périt en 1270 sous les murs de Tunis.

O'Gilvy a donné dans le tome II de son *Nobiliaire de Guienne et de Gascogne* une généalogie de celle de ces familles qui donne lieu à cet article et qui est connue de nos jours sous le nom de Boudon de Lacombe. On trouvera aussi sur cette famille beaucoup de renseignements dans le *Nouveau d'Hozier*. Le travail d'O'Gilvy, d'accord avec les jugements de maintenue de noblesse du XVIIe siècle, fait remonter la filiation suivie à noble personne Jean de Boudon, écuyer, Sgr de la Coste, qui fut convoqué en 1536 au ban de la noblesse de l'Agenais. Jean de Boudon laissa d'une alliance demeurée inconnue plusieurs fils dont deux, Michel et André, furent les auteurs de deux grandes branches.

Michel de Boudon, écuyer, capitaine, Sgr de Lhoste, auteur de la branche aînée, épousa par contrat du 24 septembre 1546 Gabrielle d'Estuer, héritière de la seigneurie de Pompéjac, en la paroisse de Saint-Christophe. Son arrière-petit-fils, Armand de Boudon, Sgr de Pompéjac, fut maintenu dans sa noblesse le 5 mai 1667 par jugement de Pellot, intendant de Bordeaux. Il fut père de Jean-Arnaud de Boudon, Sgr de Pompéjac, qui fut maintenu dans sa noblesse le 16 avril 1698 par jugement de M. de Bezons, successeur de Pellot, et qui mourut sans postérité, et de François de Boudon, Sgr de Pompéjac, qui épousa Judith d'Orliac et qui continua la descendance. Cette branche a eu pour dernier représentant Jean de Boudon de Pompéjac, né en 1764, commandeur de la Légion d'honneur, qui fut nommé maréchal de camp par le roi Louis XVIII.

André de Boudon, auteur de la seconde branche, fut seigneur de Lacombe, dans la paroisse de la Guarrigue, en la juridiction d'Aiguillon, et épousa Bertrande Metteau par contrat du 18 novembre 1555. Cette branche était représentée sous Louis XIV par deux frères, arrière-petits-fils du précédent, tous deux appelés Barthélemy. Ces deux frères furent les auteurs de deux rameaux. L'aîné d'entre eux épousa en 1663 Madeleine de Tarraut, fut de 1667 à 1688 premier consul de la ville d'Aiguillon et fut maintenu dans sa noblesse le 23 avril 1698 par jugement de M. de Bezons ; il eut lui-même deux petits-fils : 1° Marc-Antoine de Boudon, Sgr de Lacombe, habitant de la ville d'Aiguillon, marié en 1761 à Marie-Thérèse de Brienne, qui fut maintenu dans sa noblesse le 15 mars 1771 par arrêt de la Cour des aides

de Bordeaux, qui obtint la même année le règlement de ses armoiries et dont la descendance s'éteignit en la personne de son petit-fils ; 2° André, dont le fils, Léon, fut maréchal des logis chef des gardes du corps du roi Louis XVI et n'eut que des filles. Barthélemy de Boudon de Lacombe, auteur du second rameau, se fixa en Saintonge par le mariage qu'il contracta le 16 février 1699 avec Marie Daulnix de Tasseran ; il fut maintenu dans sa noblesse le 8 octobre 1704 par jugement de M. de la Bourdonnaye, intendant de Bordeaux, et laissa une nombreuse postérité. Un de ses petits-fils, Étienne, né en 1768, mort jeune, fut admis en 1781 parmi les pages du comte d'Artois. Un autre, Étienne-Jean-Baptiste, cousin germain du précédent, fit en 1778 ses preuves de noblesse pour être admis à l'École militaire, devint dans la suite chef de bataillon et chevalier de Saint-Louis, fut créé chevalier de l'Empire par lettres du 2 mars 1811 et mourut en 1849 ne laissant qu'une fille, Mme Faure. Ce rameau est encore représenté en Agenais.

François Boudon de Pompéjac, Sgr dudit lieu, et Marc-Antoine Boudon de Lacombe prirent part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Agen ; M. de Boudon de Lacombe prit part cette même année à celles tenues à Saintes.

La famille de Boudon de Lacombe a fourni, en dehors des personnages mentionnés plus haut, un grand nombre d'officiers dont plusieurs chevaliers de Saint-Louis.

Principales alliances : de Peyronny 1597, de Bonnefoux 1735, du Barry 1775, de la Borie de Saint-Sulpice, de Méalet, de Galibert de Saint-Avit 1760, de Boucher de Saint-Ciers, de Chillaud des Fieux 1757, de Cazenave de Moutpeyroux 1834, du Bernat de Montmège 1853, de Monteil, etc.

BOUDON de SAINT-AMANS (de). Armes : *losangé d'or et d'azur*.

La famille de Boudon de Saint-Amans appartient à la noblesse de l'Agenais comme la précédente avec laquelle elle peut avoir eu dans le passé une origine commune. Elle est fort ancienne et remonte par filiation suivie à Alain Boudon de Saint-Amans qui dès 1415 était lieutenant ou gouverneur pour le Roi du château de Castelculier.

François Boudon, Sgr de Saint-Amans, fit reconnaître sa noblesse dans les dernières années du XVIIe siècle par jugement de M. de Bezons, intendant de Bordeaux.

Jean-Florimond Boudon de Saint-Amans, Sgr de Saint-Amans, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Agen.

La famille de Boudon de Saint Amans, plus distinguée par son ancienneté que par son illustration, a fourni plusieurs officiers de mérite.

Elle paraît s'être éteinte dans les mâles dans la seconde moitié du XIXe siècle en la personne de M. de Boudon de Saint-Amans, colonel de gendarmerie en retraite, chevalier de Saint-Louis et officier de la Légion d'honneur.

Elle n'était pas titrée.

Principale alliance : de Raymond vers 1750.

BOUDOUX (aliàs **Baudoult**) **d'HAUTEFEUILLE**. Voyez : BAUDOULT D'HAUTEFEUILLE.

BOUÉ et BOUÉ du VERDIER, du BOISLONG, de LAGRANGE, de LAPEYRÈRE. Armes (d'après l'Armorial général de 1696) : *de gueules à un bœuf d'or passant sur une terrasse de sinople, surmonté de trois étoiles d'argent rangées en chef.* — Armes de la branche des Boué du Verdier (d'après la *Science du blason* de M. de Magny) : *parti au 1 d'azur à un perron d'argent, au chef d'or chargé de trois étoiles d'azur ; au 2 de gueules à un chevron d'argent accompagné en chef de trois étoiles mal ordonnées et en pointe d'un cerf élancé, le tout d'or.* — Couronne : *de Comte.*

La famille BOUÉ est anciennement et honorablement connue dans la haute bourgeoisie de la Guyenne.

La souche s'est partagée en un certain nombre de branches dont quelques-unes se sont distinguées en joignant des surnoms terriens à leur nom patronymique.

Les représentants d'une de ces branches, M. Jean-Ariste Boué, né à Bordeaux en 1805, directeur de l'institution des Jeunes Aveugles de cette ville, marié à sa cousine Marie-Léocadie Boué de Lagrange, et leur fils, Pierre-Euryale Boué, né à Paris en 1833, marié en février 1862 à Mlle Dosseur, demandèrent le 15 septembre 1861 et obtinrent par décret impérial du 2 janvier 1863 l'autorisation de joindre régulièrement à leur nom celui de : DU VERDIER sous lequel ils étaient connus et qu'avait déjà porté leur père et aïeul.

Une branche de la famille Boué résidait au XVIIe siècle à la Rochelle. Son représentant, Pierre Boué, de Bordeaux, marchand à la Rochelle, alla se fixer à Hambourg lors de la révocation de l'édit de Nantes et y fonda une maison de commerce qui prospéra pendant toute la durée du XVIIIe siècle. Marie Boué, née à Hambourg en 1737, mariée en 1770 à Jean de Lafite, pasteur, fut après la mort de son mari gouvernante, puis lectrice des princesses d'Angleterre ; sa sœur épousa en 1768 Samuel Meschinet de Richemont.

A la même souche paraissent se rattacher la famille BOUÉ DE LAPEYRÈRE, également non noble, qui est fixée en Agenais et dont un

représentant, Augustin-Emmanuel Boué de Lapeyrère, a été nommé contre-amiral en 1902, et la famille Boué du Boislong dont un représentant était en 1898 avoué à Lectoure.

Principale alliance : de Chiré.

BOUELLE (Lechevallier de). Voyez : Lechevallier de Bouelle.

BOUÈRE (Gazeau de la). Voyez : Gazeau de la Bouère.

BOUESSEL de LÉCOUSSELLE.

Il a existé en Bretagne deux familles nobles du nom de Bouessel ou Bouexel.

La plus ancienne de ces familles a possédé, entre autres biens, la seigneurie de la Ville-Jégu, dans la paroisse de Saint-Brandan, au diocèse de Saint-Brieuc. Elle portait pour armes : *écartelé aux 1 et 4 de sable à un lion d'argent; aux 2 et 3 de gueules plein*. Elle figura de 1423 à 1543 aux réformations et montres de la noblesse des paroisses de Plaintel et de Saint-Brandan et se fondit en 1545 dans la famille de la Rivière.

Une seconde famille Bouessel a eu pour berceau la paroisse de Médréac, au diocèse de Saint-Malo, et a possédé, entre autres biens, la seigneurie de la Ville-Bouchart. Elle portait pour armes : *d'argent à trois boisseaux de sable* (aliàs *d'azur à trois boisseaux d'argent*). Ses premiers auteurs connus, J. et Pierre Bouexel, résidaient en 1428 dans leur domaine du Bois-Gilbert, en Médréac. Elle figura de 1428 à 1513 aux réformations et montres des paroisses de Médréac et de Plouasne. Pierre Bouessel, sieur de la Villebouchart, alors seul représentant de sa famille avec sa sœur, Mme Geslin, fut maintenu dans sa noblesse d'extraction par arrêt du 29 octobre 1668 après avoir prouvé sa filiation depuis son quadrisaïeul, Thomas Bouessel, lequel vivait en 1483 avec sa femme Jeanne Lesquen. La famille Bouessel de la Villebouchart paraît s'être éteinte en la personne de ce gentilhomme.

On retrouve de nos jours à Fougères, dans la Haute-Bretagne, une famille Bouessel de Lecousselle sur laquelle on n'a pu se procurer de renseignements précis, mais que des auteurs contemporains ont cherché à rattacher à la famille Bouessel de la Villebouchart et qui en a adopté les armoiries. Armand Bouessel de Lecousselle, né en 1783 à Saint-Sauveur-des Landes, fut procureur du Roi à Fougères sous la Restauration. Son fils, A. Bouessel de Lecousselle, né à Fougères en 1812, décédé en 1880, fut nommé en 1870 conseiller à la Cour d'appel de Rennes.

Principale alliance : Bacciochi.

BOUET et BOUET-WILLAUMEZ. Armes de la famille Willaumez : *de gueules à un vaisseau habillé et équipé d'argent, entouré d'un cercle divisé d'or ; au chef d'or chargé d'une épée de sable et d'une ancre d'argent posées en sautoir.* — Couronne : *de Comte.* — Supports : *deux dauphins.* — Devise : *Consilio manuque.*

Le nom de Bouet est assez répandu dans la Basse-Bretagne. La famille Bouet qui donne lieu à cette notice occupait au XVIIIe siècle un rang honorable dans la bourgeoisie de sa région. Elle avait pour chef à l'époque du Directoire Alexandre Bouet qui était négociant et maire de Lambezellec, dans le Finistère. Alexandre Bouet, laissa quatre fils, Alexandre, Adolphe, Auguste et Édouard, qui illustrèrent leur nom dans la marine et dans les lettres.

Alexandre Bouet, l'aîné de ces quatre frères, né à Brest en 1798, négociant dans cette ville, longtemps conseiller général du Finistère, consul des Pays-Bas, vice-consul d'Angleterre, fut le fondateur ou le directeur de plusieurs journaux ou revues de sa région ; il mourut à Brest en 1857 laissant plusieurs enfants.

Adolphe Bouet, né à Brest en 1802, eut une brillante carrière dans la marine, fut nommé contre-amiral en 1860, puis grand-officier de la Légion d'honneur et mourut dans un âge avancé survivant à son fils unique, Adolphe, officier de marine distingué, décédé en 1861.

Auguste Bouet, né à Brest en 1806, capitaine au long cours, fut père d'Alexandre-Eugène Bouet, né en 1833, général de brigade en 1882, commandant supérieur des troupes de toutes armes en Cochinchine, commandeur de la Légion d'honneur en 1885 qui mourut sans postérité en 1887.

Édouard Bouet, né à Brest en 1808, fils adoptif de son cousin le vice-amiral comte Willaumez, prit après la mort de celui-ci, arrivée en 1845, le titre de comte Bouet-Willaumez dans la possession duquel il fut confirmé dès le 10 octobre de la même année par décret du roi Louis-Philippe. Gouverneur du Sénégal dès 1843, le comte Bouet-Willaumez fut nommé contre-amiral en 1853, vice-amiral en 1860, sénateur en 1865 et grand croix de la Légion d'honneur en 1868 ; il mourut en 1871 laissant plusieurs fils de son mariage avec une fille du vice-amiral le Marant. L'aîné de ses fils, Jean-René, comte Bouet-Willaumez, né en 1847, lieutenant de vaisseau, marié en 1872 à Mlle de Bragard, fut tué à l'ennemi, en Chine, le 27 août 1884.

Principales alliances : Turquet de Beauregard, Autard de Bragard, le Marant, de Siochan de Kersabiec, d'Ozouville 1895, Duverger de Cuy 1900, etc.

Le vice-amiral Louis Willaumez, dont une branche de la famille Bouet a relevé le nom, était né à Belle-Isle-en-Mer en 1763, avait été

créé pair de France en 1837 et avait reçu le titre de comte en 1844 par décret du roi Louis-Philippe avec la faculté de le transmettre à son fils adoptif, Édouard Bouet.

BOUET du PORTAL (**de**). Armes : d'*argent à trois hures de sanglier de sable, ensanglantées de gueules, défendues d'argent, posées en pal et contournées*,

La famille DE BOUET DU PORTAL, originaire des confins du Poitou et de la Saintonge, appartient à l'ancienne noblesse de sa région. Beauchet-Filleau en a donné une généalogie très sommaire dans son *Dictionnaire historique et généalogique des familles du Poitou*. On trouvera aussi sur elle des renseignements dans le *Nouveau d'Hozier*, au Cabinet des Titres.

Ces divers travaux font remonter la filiation suivie au 11 décembre 1539, date à laquelle René Bouet, écuyer, Sgr de Couzay, en Poitou, fils de Pierre Bouet, Sgr de Couzay, et d'Anne de la Lande, alors décédée, épousa Andrée Roquet par contrat passé devant Texier, notaire à Civray. René Bouet fut père de Jacques Bouet, écuyer, Sgr de la Vallée, qui épousa Charlotte Baudouin par contrat passé le 31 janvier 1592 devant Jamin et Grenier, notaires à Chefboutonne, grand-père de François Bouet, écuyer, Sgr du Portal, qui épousa demoiselle Claude des Gittons par contrat passé le 27 janvier 1621 devant notaires à Fontaine, et bisaïeul de René de Bouet, écuyer, Sgr du Portal, qui épousa Charlotte du Bourg de la Porcheresse par contrat passé à Saintes le 5 février 1671 et qui fut maintenu dans sa noblesse le 7 septembre 1673 par sentence de l'élection de Saint-Jean d'Angély. Charlotte du Bourg était veuve quand elle fut maintenue dans sa noblesse en 1707 avec son fils François par jugement de Pellot, intendant de la Rochelle. François de Bouet, écuyer, Sgr du Portal, épousa d'abord en 1705 Marguerite Frétard, puis à Pons en 1724 Aimée de Luchet dont il eut plusieurs enfants. Une de ses filles, Marie-Jeanne, née en 1737 à Saint-Martin du Chay, fit en 1746 ses preuves de noblesse pour être admise à Saint-Cyr. L'aîné des fils de François et d'Aimée de Luchet, François-Raymond de Bouet du Portal, Sgr de Luchet, y demeurant, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Saintes; il fut incarcéré pendant la Terreur et mourut au château de Luchet le 9 prairial an VIII. De son mariage en 1758 avec Mlle de Saint-Surin, il eut trois fils qui servirent avec distinction à l'armée des Princes et dont l'aîné, Joseph-Bernard, marié en 1789 à Mlle de la Rigaudière, continua la descendance.

La famille de Bouet du Portal n'est pas titrée.

Elle a fourni des officiers de mérite, des gardes du corps, des chevaliers de Saint-Louis.

Principales alliances : du Bourg de la Porcheresse 1671, Frétard 1705, de Luchet 1724, Brétinaud de Saint-Surin 1758, de Saint-Légier 1790, Froger de la Rigaudière 1789, de Masin 1896, etc.

BOUÉTIEZ de KERLAN et de KERORGUEN (du). Armes : d'*azur à deux fasces d'argent accompagnées de six* (aliàs *de trois*) *besants d'or*, 3, 2 *et* 1. — Couronne : *de Comte*.

La famille du Bouétiez appartient à la noblesse de l'ancien diocèse de Vannes, en Bretagne. Elle a eu pour berceau le château du Bouétiez, situé aux portes d'Hennebont, que la branche aînée conserva jusqu'à l'époque de son extinction en 1832. On trouvera sur la famille du Bouétiez tous les renseignements désirables dans les divers recueils de manuscrits du Cabinet des Titres, particulièrement dans le *Nouveau d'Hozier*, dans le *Cabinet d'Hozier* et dans les manuscrits de Chérin. En outre un de ses membres, M. Alphonse du Bouétiez de Kérorguen, avocat à Lorient, en a publié de nos jours une consciencieuse généalogie.

La filiation suivie remonte à Jean du Bouétiez, Sgr dudit lieu, en la paroisse Saint-Gilles d'Hennebont, qui fut compris au nombre des nobles lors des réformations de l'évêché de Vannes du 22 février 1443 et du 20 août 1448. De son mariage avec Marguerite Kerourhin, mentionnée comme veuve dans un acte de 1466, Jean du Bouétiez eut un fils, Pierre, Sgr du manoir noble du Bouétiez, qui épousa Marguerite (aliàs Jeanne) le Mézec par contrat du 9 mars 1437, qui comparut avec son fils Jean à des montres des nobles de l'évêché de Vannes du 11 janvier 1479, du 6 septembre 1481 et du 4 octobre 1503 et qui continua la descendance. Jean du Bouétiez, Sgr dudit lieu, arrière-petit-fils de Pierre et de Marguerite le Mézec, épousa Marie Fournoir, héritière de la seigneurie de Kérorguen, également située aux portes d'Hennebont. Cette dame était fille de Roland Tournoir, secrétaire du duc François, qui avait obtenu de ce prince par lettres du 9 décembre 1479 l'anoblissement de son domaine de Kérorguen. Jean du Bouétiez eut plusieurs fils de son mariage avec Marie Fournoir. L'aîné d'entre eux, Jean du Bouétiez, Sgr dudit lieu et de Kérorguen, épousa par contrat du 10 octobre 1553 Françoise de Kergoet, héritière de la seigneurie de Kerlan, en la paroisse de Pleyben, et continua la descendance. Un des puînés, René du Bouétiez, fut un intrépide ligueur, grand ami du sieur d'Arradon, gouverneur d'Hennebont, qui le cite plusieurs fois dans son journal de 1589 à 1592. Jean VI du Bouétiez, fils aîné de Jean et de Françoise de Kergoet, décédé sans

postérité en 1618, prit également une part active aux guerres de la Ligue. Son frère, Jacques, Sgr du Bouétiez, de Kérorguen et de Kerlan, marié par contrat du 17 février 1610 à François Huby, sieur du célèbre Père Huby, en eut, entre autres enfants, deux fils, Jacques et Vincent, qui furent les auteurs de deux grandes branches. Les représentants de ces deux branches furent maintenus dans leur noblesse d'ancienne extraction le 24 novembre 1668 par arrêt des commissaires de la réformation.

L'auteur de la branche aînée, Jacques du Bouétiez, Sgr dudit lieu et de Kerlan, épousa Gabrielle de Kerguisiau par contrat du 31 octobre 1642. Son petit-fils, Jacques du Bouétiez de Kerlan, né le 25 octobre 1682, fut admis en 1701 parmi les pages de la Grande Écurie du Roi ; il épousa en 1707 Monique Beschart, fille d'un lieutenant-général, civil et criminel au bailliage de Rennes, et mourut le 15 septembre 1731 en son château du Bouétiez. Il avait fait des preuves de noblesse en 1723 pour obtenir l'admission de son fils Jacques parmi les pages de la Grande-Écurie. Celui-ci devint dans la suite un officier de mérite et obtint la croix de Saint-Louis en 1778 ; il épousa en 1736 Charlotte Desportes de la Fosse et fut père de Jacques, Sgr du Bouétiez et de Kerlan, qui épousa en 1769 Fortunée du Bahuno de Kérolain et qui continua la descendance, et de Charles du Bouétiez de Kerlan, né en 1738, chevalier de Malte en 1759, qui devint commandeur de l'Ordre. Jacques du Bouétiez de Kerlan, né à Hennebont en 1771, fils aîné de Jacques et de Fortunée du Bahuno, fut admis en 1786 parmi les pages de la Grande Écurie du roi Louis XVI, fut fait prisonnier à Quiberon et fut fusillé à Auray en 1795. Son frère, Charles-Fortuné du Bouétiez de Kerlan, né en 1772, officier de marine, conseiller général du Morbihan, fit reconstruire le château du Bouétiez ; il fut le dernier représentant mâle de sa branche et mourut à Hennebont en 1832 sans avoir eu d'enfants de son mariage contracté à Lorient le 17 germinal an XII avec sa cousine Renée du Bouétiez de Kérorguen.

Vincent du Bouétiez, auteur de la seconde branche, aujourd'hui seule existante, eut en partage la seigneurie de Kérorguen et épousa en 1640 sa cousine Renée Fournoir. Son petit-fils, François du Bouétiez de Kérorguen, né en 1679, fit en 1697 ses preuves de noblesse pour être admis parmi les pages de la Grande Écurie ; il épousa dans la suite Marie Briant par contrat passé en 1715 devant notaires à Quimperlé et fut père de Jean-Joseph du Bouétiez de Kérorguen, né à Hennebont en 1720, page de la Grande Écurie en 1736, qui mourut prématurément en 1742, de René-François, né en 1721, qui épousa en 1750 Mlle de Couessin de la Beraye et qui continua la descendance,

et de Vincent, né en 1724, qui fut page du duc de Bourbon en 1739, puis page du Roi en 1741. Jacques-Joseph du Bouétiez de Kérorguen, né en 1756, fils aîné de René-François, fut reçu en 1779 conseiller au Parlement de Bretagne, fut un des douze conseillers qui comparurent le 9 février 1790 à la barre de l'Assemblée constituante, émigra en 1791, échappa au désastre de Quiberon, mais fut tué le 22 nivôse an IV dans un combat près d'Auray ; il ne laissa que deux filles, Mmes du Bouétiez de Kerlan et de Mauduit. Son frère, Jean, capitaine au régiment de Navarre, épousa à son retour d'émigration Emelie Kerlero de Roslero et en eut plusieurs fils. Le plus jeune de ceux-ci, Ambroise, né en 1815, conseiller général du Morbihan de 1851 à 1879, a été père d'Alphonse du Bouétiez de Kérorguen, né en 1840, qui a été bâtonnier de l'ordre des avocats de Lorient.

Le chef de la famille du Bouétiez de Kérorguen est connu sous le titre de comte depuis les dernières années du XIXe siècle.

Principales alliances : de Baud, de Kergoet, de Kerguisiau, du Bahuno, de Couessin, de Lantivy, de Mauduit 1808, Huchet de Cintré, du Buat 1763, de Frédot du Plantys, Huillard d'Agneaux 1906, de Girard de Chateauvieux 1803, du Boisguéhenneuc 1904, du Vergier de Kerhorlay 1808, du Buat 1763, etc.

BOUÉXIC de PINIEUX, de la DRIENNAIS et de GUICHEN (du). Armes : d'*argent à trois arbres de buis* (aliàs *trois sapins*) *déracinés de sinople, 2 et 1*. — Couronne : *de Comte*. — Supports : *Deux levrettes*.

La famille DU BOUÉXIC tient depuis plus de trois siècles un rang brillant dans la noblesse de Bretagne. On trouvera sur elle d'intéressants renseignements dans les divers recueils de manuscrits du Cabinet des Titres. On trouvera particulièrement dans les manuscrits de Chérin une lettre adressée par ce généalogiste au marquis de Castries à la date du 25 janvier 1783, lettre dans laquelle il s'exprime en ces termes : « La famille du Bouéxic est partagée en plusieurs bran- « ches dont deux ont été anoblies, l'une en 1593, l'autre en 1635, et « maintenues dans leur noblesse par la Chambre de réformation de « Bretagne en 1669. La première a possédé les terres de la Chapelle « et de Pinieux et a donné deux conseillers au Parlement de Rennes « et un page de la Grande Écurie en 1700. La seconde a possédé cel- « les de la Driennais, de Chateaublanc et de la Ferronnais... »

Un tableau généalogique dressé en 1729 et conservé dans le *Nouveau d'Hozier* fait remonter la filiation à Mathurin Bouéxic et à sa femme Charlotte le Voyer qualifiés nobles gens dans un titre du 29 septembre 1543 ; mais une note de d'Hozier apprend que ce titre est apocryphe. D'après ce même tableau Mathurin Bouéxic aurait été

père de Gilles du Bouéxic, Sgr de la Chapelle et du Baron, en la paroisse de Lohéac, qui épousa Gillette Persaye et qui comparut à une montre en 1562. Gilles laissa deux fils, Louis et Jean, qui furent les auteurs de deux grandes branches. Les représentants de ces deux branches furent maintenus dans leur noblesse d'extraction le 10 novembre 1668 et le 16 février 1669 par arrêts des commissaires de la réformation.

Louis du Bouéxic, sieur de la Chapelle, auteur de la branche aînée, était en 1586 juge magistrat criminel à Rennes ; il obtint du roi Henri IV le 8 janvier 1595 des lettres patentes de chevalerie en considération des services qu'il lui avait rendus lors de la reddition de la ville de Rennes et fut nommé en 1606 gentilhomme ordinaire de la chambre du même prince. De son mariage avec Jeanne Liard il laissa plusieurs fils. L'aîné de ceux-ci, Claude du Bouéxic, Sgr dudit lieu et de la Chapelle, d'abord conseiller au présidial de Rennes, nommé en 1645 conseiller au Parlement de Bretagne, épousa par contrat du 14 mai 1622 Marie Peschart, fille d'un conseiller au Parlement, et continua la descendance. Il fut lui-même père de messire Louis du Bouéxic, Sgr dudit lieu, conseiller au Parlement en 1659, qui épousa le 7 mai 1650 Marie Cibouaud, grand-père de messire Louis du Bouéxic, chevalier, Sgr de Pinieux et de la Chapelle, baptisé à Rennes en 1654, conseiller au Parlement en 1681, qui épousa le 16 octobre 1683 Suzanne Grout, et bisaïeul d'Yves-Mathurin du Bouéxic de Pinieux, né à Rennes en 1685, qui fut admis en 1700 parmi les pages de la Grande Écurie du roi Louis XIV, qui devint conseiller au Parlement en 1709 et qui mourut sans alliance en 1716, et de Bernard-Louis du Bouéxic de Pinieux, né à Saint-Malo en 1694, qui fut nommé conseiller au Parlement en 1719 et qui épousa Constance de Guersans. Ce dernier laissa plusieurs fils ; deux d'entre eux, Bernard-François et Claude-Fabien, décédés tous deux sans avoir été mariés, furent reçus en 1752 et en 1756 conseillers au Parlement de Bretagne ; un troisième, Joseph-Augustin du Bouéxic de Pinieux, né à Rennes en 1740, capitaine au régiment du Roi en 1772, signa en 1788 la protestation de la noblesse de Bretagne et fut l'aïeul des représentants actuels de la branche aînée. Un des petits-fils de celui-ci, Pierre-François-Joseph du Bouéxic de Pinieux, fut admis dans l'Ordre de Malte en 1789. Cette branche, aujourd'hui fixée en Champagne et en Lorraine, n'en possède pas moins encore la terre de Pinieux, dans la commune de Limerzel. Son chef est connu depuis l'époque de la Restauration sous le titre de comte du Bouéxic de Pinieux.

François du Bouéxic, fils puîné de Louis, l'auteur de la branche

aînée, et de Jeanne Liard, fut l'auteur du rameau des seigneurs du Val, en Campel, dont le dernier représentant, Louis-Yves du Bouéxic des Forges, signa en 1788 la protestation de la noblesse de Bretagne.

Jean du Bouéxic, sieur de la Jacopière et de la Driennais, auteur de la branche cadette, fut député aux États de Bretagne en 1594 et fut nommé en 1598 gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi. Il avait épousé en 1588 Françoise Calcaret (aliàs Cacaret ou Carcarouet) et en eut plusieurs fils. L'un de ces fils, dom Jean du Bouéxic de la Jacopière, moine bénédictin, fut nommé en 1631 prieur claustral de Notre-Dame de Vitré. Deux autres, Jean du Bouéxic, Sgr de la Driennais, conseiller au présidial de Rennes, échevin de cette ville, et Guillaume du Bouéxic, sieur de la Pommerais, baptisé en août 1598, nommé le 2 juillet 1634 gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi, obtinrent simultanément le 29 janvier 1635 des lettres patentes de confirmation de noblesse et d'anoblissement en tant que besoin qu'ils firent enregistrer au Parlement le 21 août suivant. L'aîné d'entre eux, Jean, élu le 16 février 1643 procureur général syndic des États de Bretagne, obtint par lettres patentes de 1657 l'érection en vicomté de sa seigneurie de la Driennais, en Saint-Malo de Phily, et y mourut sans postérité le 29 juillet 1671. Son frère, Guillaume, avait épousé le 28 janvier 1624 Gillette Aulnette ; il en eut, entre autres enfants, deux fils, Julien et Luc, qui furent les auteurs des deux grands rameaux actuellement existants de la branche cadette de la famille du Bouéxic.

Julien du Bouéxic, sieur de Châteaublanc, auteur du premier de ces rameaux, épousa Renée Trampé par contrat passé à Rennes le 21 mai 1649. Son fils, Luc du Bouéxic, baptisé le 25 septembre 1650, marié à Rennes en 1685 à Thérèse Bossard du Clos, recueillit la seigneurie de la Driennais après la mort de son grand-oncle et fut connu dès lors sous le titre de vicomte de la Driennais conservé depuis cette époque par le chef de ce rameau. Il fut père de Luc-François du Bouéxic, vicomte de la Driennais, baptisé en 1694, qui épousa en 1738 Thérèse de Vaucouleurs de Lanjamet, aïeul de Georges du Bouéxic, vicomte de la Driennais, né en 1739, qui épousa en 1765 Marie de Lavau, bisaïeul de Pierre-Prudent, vicomte du Bouéxic et de la Driennais, né en 1768, qui fit en 1784 les preuves de noblesse prescrites pour obtenir le grade de sous-lieutenant et qui épousa dans la suite Françoise du Quesnoy, et trisaïeul d'Albert-Prudent, vicomte du Bouéxic de la Driennais, né à Rennes en 1809, qui a laissé plusieurs enfants de son mariage en 1862 avec Mlle de Kerret. Georges-Luc du Bouéxic, vicomte de la Driennais, né en 1766, fils aîné de Georges et de Marie de Lavau, mort célibataire en 1826, avait été reçu en 1786

conseiller au Parlement de Bretagne. Ce rameau possède encore la terre de la Driennais, dans l'Ille-et-Vilaine.

Luc du Bouéxic, sieur de la Ferronnais, auteur du second rameau de la branche cadette, épousa le 2 juin 1663 Marie Blohio, fille d'un procureur au Parlement, acquit en 1668 l'office de lieutenant-général en la maréchaussée de Bretagne, mourut à Rennes le 11 juin 1699 et fut inhumé à Guichen. Il laissait un fils, Luc-François du Bouéxic, Sgr de la Grésillonnaye, en la paroisse de Guichen, au diocèse de Saint-Malo, qui épousa Julienne de la Jaille par contrat passé à Fougères le 31 janvier 1707. Luc-Urbain du Bouéxic, connu sous le titre de comte de Guichen, fils puîné du précédent, né à Fougères en 1712, un des plus illustres marins du XVIIIe siècle, fut nommé lieutenant-général des armées navales en 1779, grand-croix de Saint-Louis en 1781, chevalier du Saint-Esprit en 1784, se couvrit de gloire dans la guerre de l'indépendance de l'Amérique et mourut à Morlaix en 1790. Guichen avait eu deux fils, tous deux officiers de marine, qui furent tués à l'ennemi l'un en 1780, l'autre en 1785 ; il ne laissa qu'une fille, Mme de Lauzanne. Son frère aîné, Claude-Luc du Bouéxic, décédé en 1768, n'avait eu qu'une fille mariée en 1772 au président de Talhouet de Boisorhant. François-Félix du Bouéxic, Sgr de la Bothelleraie, frère cadet des précédents, capitaine au régiment de Béarn, épousa le 2 juillet 1756 Thérèse-Jeanne de Kerret et continua la descendance de ce rameau. Il fit des preuves de noblesse en 1771 pour obtenir l'admission à l'École militaire d'un de ses fils, Julien, né en 1757. François du Bouéxic de Guichen, autre fils de François-Félix, fut fusillé à Quiberon en 1795. Agathon-François du Bouéxic de Guichen, Sgr de la Bothelleraie, né en 1758, également fils de François-Félix, signa en 1788 la protestation de la noblesse de Bretagne ; il épousa en 1785 Mlle Calloet de Trégomar et fut père de Pierre du Bouéxic de Guichen, né à Rennes en 1788, gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi, marié en 1820 à Mlle Cornuau d'Offémont, qui reçut le titre héréditaire de comte, sur institution de majorat, le 10 juin 1828 par lettres patentes du roi Charles X. Ce rameau possède encore le château de Guichen dans le département d'Ille-et-Vilaine.

Principales alliances : de Kerret 1756, 1862, de la Jaille 1707, de Vaucouleurs de Lanjamet 1738, de Lauzanne 1780, de Talhouet-Boishorant 1772, de Lantivy, de Bérenger du Gua 1853, de Louvencourt 1902, de Tschudy de Glaris 1870, de Carbonnel de Canisy 1885, du Quesnoy, de Bouthilier-Chavigny 1802, Rémond de Montmort, d'Esclaibes d'Hust 1867, de Saint-Chamans, de Saint-Germain du Houlme, de Chevron-Villette 1881, le Mintier 1766, de Ferron du Chesne 1682, etc.

Il a existé en Bretagne plusieurs familles du Bouéxic qui paraissent

avoir été distinctes de celle dont il vient d'être parlé. Aucune de ces familles n'appartenait, du reste, à la noblesse. Le représentant de l'une d'elles, Pierre du Bouéxic, Sgr de Launay, se désista de ses prétentions nobiliaires en 1668. On trouve aussi qu'un Louis du Bouéxic, Sgr d'Attihon, fut condamné par arrêt du 14 février 1671 à payer comme usurpateur de noblesse une amende de 400 livres.

BOUEXIÈRE (Malherbe de la). Voyez : MALHERBE DE LA BOUEXIÈRE.

BOUEXIÈRE de RULAZARON (de la). Armes : d'*argent à une croix pattée d'azur.*

Le nom DE LA BOESSIÈRE OU DE LA BOUEXIÈRE a été porté en Bretagne par un certain nombre de familles nobles. Deux seulement de ces familles se sont perpétuées jusqu'à nos jours : celle des la Boessière de Thiennes et de Lennuic et celle des la Bouexière de Rulazaron. On a déjà donné, dans le tome V de cet ouvrage, une notice sur la famille de la Boessière de Thiennes et de Lennuic et à la fin de cette notice on a consacré quelques lignes à plusieurs autres familles de la Boessière ou de la Bouexière qui sont aujourd'hui éteintes.

La famille de la Bouexière de Rulazaron, dont il va être parlé dans cet article, appartient à la noblesse de l'ancien pays de Cornouailles et paraît avoir eu pour berceau la terre de la Bouexière, située dans la paroisse d'Edern. Elle a toujours été fort obscure et ne figure pas au nombre des familles qui firent reconnaître leur noblesse lors de la grande recherche commencée en 1666. Mais ses représentants, Pierre, sieur de Rulazaron, en la paroisse de Briec, François, Henri, Louis, Vincent et Pierre, furent maintenus dans leur noblesse d'extraction le 18 février 1699 sur preuves de neuf générations par arrêt de l'intendant. On sait qu'en Bretagne le Parlement fut chargé des diverses recherches des faux nobles ordonnées par Louis XIV et qu'on ne doit accepter qu'avec une certaine réserve les arrêts de maintenue rendus à cette époque par les intendants de la province. L'arrêt de 1699 fait remonter la filiation à Alain de la Bouexière, mari de Clémence de Penguilly, qui aurait été un fils puîné de Juquel, Sgr de la Bouexière, en Edern, vivant en 1420, et de Marguerite de Plœuc. Guillaume de la Bouexière, fils aîné de Juquel et frère d'Alain, continua la ligne directe qui s'éteignit après quelques générations. La famille des seigneurs de la Bouexière, en Edern, figure de 1426 à 1536 aux réformations et montres de la noblesse du diocèse de Cornouailles.

Guillaume-Vincent de la Bouexière de Rulazaron, natif de Briec, simple porteur de contraintes, mourut à Dinan le 12 janvier 1829 à l'age de soixante-quinze ans; il avait épousé Marie Barre.

La famille de la Bouexière de Rulazaron comptait encore il y a peu d'années des représentants réduits à une situation modeste.

BOUEZ d'AMAZY (de). Armes : *écartelé aux* 1 *et* 4 *d'argent à trois hures de sanglier de sable ensanglantées de gueules, posées deux et une et contournées, à la cigogne d'azur en abîme tenant dans son bec une couleuvre de sinople; aux* 2 *et* 3 *d'azur au lion passant d'or surmonté de trois trèfles d'argent,* qui est de Chargères. — Couronne : *de comte.* — Supports *: deux lions.* — Devise : *Noblesse et droiture.*

La famille Bouez, originaire du Nivernais, appartenait au XVIIIe siècle à la bourgeoisie de cette province. Elle y a conservé jusqu'à nos jours la terre d'Amazy dont elle a gardé le nom. Malgré les notices pompeuses qui lui ont été consacrées dans plusieurs ouvrages contemporains on ne lui connaît pas de principe d'anoblissement et elle n'a pas pris part en 1789 aux assemblées de la noblesse de sa région.

Maître Jacques Bouez, marchand, mourut à Corbigny le 3 avril 1734. On trouvera dans les *Dossiers bleus*, au Cabinet des Titres, de curieux détails sur son fils, Jacques Bouez de Sigogne, médecin à Paris.

M. Bouez d'Amazy, parent des précédents, était en 1789 avocat au Parlement de Paris. Son fils, Louis-Guillaume Bouez d'Amazy, né à Paris le 21 mai 1777 épousa en 1804 Mlle de Chargères qui appartenait à une vieille famille noble du Nivernais. Il en eut un fils, Pierre-Ernest Bouez d'Amazy, marié en 1833 à Mlle de Vitry, décédé en 1861, qui fut créé comte par lettres patentes du grand-duc de Toscane. La famille Bouez d'Amazy a eu pour dernier représentant mâle le fils unique du précédent, Ludovic-Ernest, comte de Bouez d'Amazy, né à Amazy en 1836, qui est demeuré célibataire.

Principales alliances : de Chargères, Bruneau de Vitry.

BOUFFARD de la GARRIGUE, de la GRANGE, de MADIANE (de). Armes : d'*azur à une colombe éployée d'or tenant dans son bec un rameau d'olivier de sinople* (aliàs *d'or* pour la branche des seigneurs de la Garrigue).

On trouvera dans la *France protestante* de Haag d'intéressants renseignements sur la famille de Bouffard. Cette famille est originaire des environs de Castres, en Languedoc, et y est anciennement connue.

Son auteur, François Bouffard, sieur de la Garrigue, de Fiac et de la Grange, zélé protestant, mourut à Castres en 1563 de la peste qu'il avait attrapée en soignant ses coreligionnaires. De son mariage

avec Guillemette de la Garde, qui mourut de la même épidémie, il eut trois fils appelés Dominique, François et Jean. Le second de ces fils, François Bouffard, Sgr de Fiac, consul de Castres en 1569, mourut aussi de la peste en 1570 laissant un fils, Jean, Sgr de Fiac, que l'on croit être mort sans postérité. Ses deux frères, Dominique, sieur de la Garrigue, décédé en 1596, et Jean, sieur de la Grange, furent les auteurs de deux branches.

La branche aînée, dite DE LA GARRIGUE, s'éteignit dans la seconde moitié du XVIIIe siècle. Une de ses dernières représentantes, Louise Bouffard de la Garrigue, épousa vers 1760 Jean Alquier, citoyen de Castres, et en eut plusieurs enfants qui furent connus sous le nom d'Alquier-Bouffard; l'un de ceux-ci, Jean-David Alquier-Bouffard, épousa à Bordeaux en 1791 Anne Luetkens. Antoine de Bouffard de la Garrigue, issu de cette même branche, était capitaine au régiment de Piémont quand il se fixa à Metz par son mariage, en 1700, avec Françoise Labriet de Giraumont; il fut père de Paul de Bouffard de la Garrigue, écuyer, Sgr en partie de Léoviller, capitaine au régiment de Bresse-Infanterie, qui épousa à Metz en 1735 Marie-Anne Harquet, et grand-père de Dominique-Jérôme de Bouffard de la Garrigue, né à Metz en 1737.

L'auteur de la seconde branche, Jean Bouffard de la Grange, était étudiant à Paris à l'époque de la Saint-Barthélemy et n'échappa à la mort que par miracle; il s'empara de Castres en 1574 à la tête d'une bande de protestants, devint consul de cette ville, épousa Catherine Molinier de Tourène, héritière de la terre de Madiane, et mourut en 1604 à l'âge de cinquante-quatre ans. Son fils unique, Jean Bouffard de la Grange, Sgr de Madiane, né en 1598, marié en 1619 à Jeanne le Roi, décédé en 1678, fut premier consul de Castres en 1621. Il fut lui-même père d'Henri de Bouffard-Madiane, marié en 1653 à Esther de Mordaigne, décédé à Castres en 1709, qui abjura le protestantisme lors de la révocation de l'édit de Nantes, et grand-père de François de Bouffard, officier en Hollande, qui fut tué au siège de Limerick, et de Samuel Bouffard de Madiane, sieur de Tourène et de Navès, marié à Françoise de Fos, décédé en 1755, qui continua la descendance. Cette branche était au XVIIIe siècle en possession de la noblesse sans qu'on lui connaisse de principe d'anoblissement bien régulier. Deux de ses représentants, Isabeau de Bouffard-Madiane et M. de Bouffard de la Grange, procureur fondé de la dame de Canitrot de Lacam, prirent part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Castres; un autre, M. de Bouffard de Madiane, prit part à celles tenues à Toulouse. Paul de Bouffard-Madiane, né en 1748, chevalier de Saint-Louis en 1779, servit avec distinction à l'armée de Condé; il fut connu dans

les dernières années de sa vie sous le titre de comte qui lui fut attribué sur un brevet pendant l'émigration et qui fut depuis lors conservé par le chef de la famille. Cette branche paraît avoir eu pour dernier représentant Charles de Bouffard-Madiane, petit-fils du précédent, né en 1817. M. Henri de Gineste, propriétaire, demeurant à Garrevoque-Gandels, près de Castres, avait demandé le 21 décembre 1881 pour son fils Félix, alors mineur, l'autorisation de joindre à son nom celui de la famille de Bouffard-Madiane qui lui avait été légué par testament.

Paul de Bouffard, Henri de Bouffard de Madiane, avocat en Parlement, et Samuel de Bouffard, sieur de la Garrigue, avaient fait enregistrer leur blason à l'Armorial général de 1696 (registre de Castres).

Principales alliances : d'Ounous, de Gineste 1815, de Pradelles de la Tour 1740, Alquier, de Lavaysse 1764, de Fos, etc.

La famille dont il vient d'être parlé est distincte d'une famille Bouffard, également protestante, qui est honorablement connue depuis le XVI[e] siècle dans la haute bourgeoisie de la Saintonge.

BOUFFAY (de Frémont du). Voyez : FRÉMONT DU BOUFFAY (DE).

BOUFFÉ (Tupigny de). Voyez : TUPIGNY DE BOUFFÉ.

BOUFFET-MONTAUBAN (de).

Famille sur laquelle les renseignements font défaut.

Le marquis DE BOUFFET DE MONTAUBAN, ancien colonel, mourut à Passy en octobre 1852 à l'âge de cinquante-huit ans.

M. François-Hippolyte de Bouffet demanda le 19 janvier 1864 l'autorisation de joindre à son nom celui de : DE MONTAUBAN *sous lequel son père et lui avaient toujours été connus.*

Principale alliance : de Baillehache 1857.

Il a existé en Berry une famille de Bouffet qui portait pour armes : d'*azur à trois trèfles d'or*. Cette famille ne figure pas au nombre de celles qui firent reconnaître leur noblesse lors de la grande recherche commencée en 1666, mais trois de ses représentants, Paul Bouffet, écuyer, procureur du Roi au bailliage et siège présidial de Bourges, Anne Riglet, veuve de Gabriel Bouffet, écuyer, et Pierre-Paul Bouffet, écuyer, chanoine de l'église cathédrale de Bourges, firent enregistrer leur blason à l'Armorial général de 1696. Gabriel Bouffet, chevalier, Sgr de Monsaulge, était en 1722 procureur du Roi au bailliage de Berry. Cette famille de Bouffet paraît s'être éteinte avant la Révolution et ne figure pas au nombre de celles qui prirent part en 1789 aux assemblées de la noblesse du Berry.

BOUFFIER-CÉSARGES (de). Armes : *d'azur à un lion d'argent, lampassé et armé de gueules, tenant de sa patte dextre une fleur de lys d'or.* — Devise : ***Dextra lilium sustinet.***

La famille DE BOUFFIER-CÉSARGES est originaire de la petite paroisse d'Aspres-les-Veynes, en Dauphiné. Son auteur, riche huguenot, prit part en qualité de gendarme aux guerres de religion de la fin du XVIe siècle et devint engagiste de diverses terres qu'il avait acquises au Percy et au Monestier du Percy. Gaspard Bouffier, fils du précédent, célèbre avocat au Parlement de Grenoble, se convertit à la religion catholique et fut pourvu en 1629 de la charge d'avocat général au Parlement de Grenoble qu'il exerça jusqu'en 1663. Quand le roi Louis XIII eut conquis la Savoie et eut établi dans Chambéry un Conseil souverain, Bouffier fut nommé procureur général près de ce Conseil et exerça ces fonctions avec distinction pendant deux années. Il obtint au mois d'avril 1644 des lettres patentes d'anoblissement qu'il fit vérifier à la Cour des aides de Vienne et dans lesquelles sont mentionnés les services militaires rendus par son père. De son mariage avec Isabeau de Rastel de Rocheblave il eut quatre fils, Jean-Claude Bouffier, Sgr de Treffort, Pierre Bouffier, Sgr de Guilliers, Louis Bouffier, sieur de l'Isle-Verte, et César Bouffier, sieur de la Valette, qui furent tous quatre de brillants officiers d'infanterie. C'est par erreur que Guy Allard a avancé que ces quatre frères étaient morts sans laisser de postérité. Le second d'entre eux, Pierre, épousa, en effet, une demoiselle de Vaujany et en eut quatre fils dont l'aîné, Antoine, juge-mage à Die, continua la descendance.

Joseph Bouffier, conseiller du Roi, receveur des tailles en l'élection de Gap, vraisemblablement issu d'une branche collatérale demeurée non noble, et Antoine Bouffier, juge-mage de Die et son ressort, mentionné plus haut, firent enregistrer leur blason à l'Armorial général de 1696.

M. de Bouffier-Césarges prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse de l'élection de Grenoble.

La famille de Bouffier-Césarges n'a jamais été titrée.

Elle a eu pour dernier représentant mâle M. Amédée de Bouffier de Césarges qui n'a pas eu d'enfants de son mariage avec Mlle Céline-Cécile d'Arbalestier, née en 1839.

Elle a fourni des officiers de mérite, des gouverneurs de places fortes, etc.

Principales alliances : de Rastel de Rocheblave, de Vaujany, de Chaponay-Saint-Bonnet, de Portes d'Amblérieu, de Chevalier de Sinard, d'Arbalestier, le Normand de Bretteville, de Chansiergues du Bord, Gallin de Mornas, etc.

Il a existé dans l'élection de Verneuil, en Normandie, une famille Bouffier qui possédait, entre autres biens, le château d'Assy et qui portait pour armes : *gironné d'hermines et de gueules de seize pièces.* Les représentants de cette famille furent maintenus dans leur noblesse par jugement du 4 août 1667.

BOUFFRET (Gaillet de). Voyez : GAILLET DE BOUFFRET.

BOUGATRIÈRE (Courte de la). Voyez : COURTE DE LA BOUGATRIÈRE.

BOUGAULT. Armes : *d'azur à deux baïonnettes en sautoir d'argent, chargées chacune d'une épée en pal d'or et surmontées chacune d'une étoile d'argent, au comble chargé d'un lion passant de sable ; au franc quartier des barons militaires.*

L'auteur de cette famille, Louis-Étienne BOUGAULT, né en 1768 à Villeneuve-la-Guyard, dans le département de l'Yonne, était colonel d'infanterie et officier de la Légion d'honneur quand il fut créé baron de l'Empire par lettres patentes du 22 mars 1814. Il mourut en 1826 laissant quatre enfants du mariage qu'il avait contracté en 1810 avec Mlle Réal.

Principale alliance : du Bois de Beauchesne 1907.

Il a existé en Franche-Comté une famille Bougault, fort distinguée, qui portait pour armes : *d'azur à un chevron d'or accompagné de trois épées de même.* Cette famille descendait de Claude Bougault qui avait épousé Marguerite de la Ferté et qui était bourgeois de Dôle en 1570. Trois de ses membres, Jean-Claude Bougault, docteur ès droits, conseiller du Roi, substitut du procureur général près la Chambre des comptes, Cour des aides, domaines et finances de Dôle, Claude-Antoine Bougault, docteur en médecine, et Edme Bougault, firent enregistrer leur blason ou l'eurent enregistré d'office à l'Armorial général de 1696 (registre de Dôle). Claude-Antoine-Joseph Bougault, sieur du fief de Toulongeon à Saint-Aubin, avocat, fut pourvu le 8 octobre 1724 de la charge anoblissante de conseiller maître en la Chambre des comptes de Dôle et obtint des lettres d'honneur le 21 juin 1747. La famille Bougault a encore donné au cours du XVIIIe siècle plusieurs conseillers auditeurs en la même Chambre. Elle s'est éteinte vers l'époque de la Révolution.

BOUGEREL (de). Armes : *de gueules à un lion d'or ; au chef cousu de gueules chargé de trois étoiles d'or.*

La famille DE BOUGEREL est originaire d'Arles, en Provence, où elle est anciennement connue. Artefeuil lui a consacré une courte notice dans son *Histoire héroïque de la noblesse de Provence.*

Un de ses membres, Joseph Bougerel, chanoine de l'église cathédrale de Marseille, fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696.

Etienne Bougerel fut pourvu en 1696 de l'office anoblissant de conseiller en la Chambre des comptes de Provence ; il mourut sans postérité. Son frère, Louis de Bougerel, Sgr de Fontienne, marié à Mlle de Langres de Beaurecueil, fut pourvu du même office en 1730. Il fut père de François-Etienne de Bougerel, Sgr de Fontienne, qui lui succéda dans son office en 1747 et qui épousa en 1752 Marie-Anne d'Albertas. Celui-ci eut à son tour un fils, M. de Bougerel de Fontienne, qui fut pourvu du même office en 1780 et qui le conserva jusqu'à l'époque de la Révolution.

La famille de Bougerel alla au cours du XIXe siècle se fixer à la Guadeloupe où l'un de ses représentants était sous-inspecteur des douanes dans les dernières années du règne de Napoléon III.

Elle n'a jamais été titrée.

Principales alliances : de Laugier de Beaurecueil, de Puget de Saint-Marc, de Bec, d'Albertas, de Minvielle 1859 et vers 1810, etc.

BOUGLISE (Doulbec de la). Voyez : DOULBEC DE LA BOUGLISE.

BOUGLON (de). Armes : d'*argent à un bouc au naturel posé sur une terrasse de sinople, surmonté d'un globe d'azur cintré et croiseté d'or*. — Couronne : *de Baron*.

Il a existé au moyen âge en Guienne une famille DE BOUGLON fort puissante dont on trouve la trace dans un grand nombre de chartes.

Raymond de Bouglon fut l'un des seigneurs présents le 18 avril 1126 à la confirmation des privilèges concédés à l'abbaye de la Sauve par Guillaume IX, duc d'Aquitaine. Une fille d'Amanieu de Bouglon épousa vers 1170 Guillaume-Raymond de Pins, auteur commun de toutes les branches de la puissante maison de Pins. Un Amanieu de Bouglon se distingua en 1219 avec Centule, comte d'Astarac, à la défense de Marmande assiégée par les troupes d'Amaury de Montfort ; il figure encore au nombre des barons d'Aquitaine que le roi Edouard Ier chargea en 1236 d'une enquête relative aux franchises des habitants de l'Entre-Deux-Mers. Divers membres de la famille de Bouglon rendirent hommage pour leurs fiefs en 1273. Raymond de Bouglon, chevalier, obtint en récompense de ses services par lettres du 20 avril et du 4 juin 1289 le droit de haute et basse justice dans les seigneuries de la Tresne et de Sériac ; il avait épousé Nagos, dame de la Tresne. Doat-Amanieu de Bouglon obtint du roi Henri III l'autorisation de construire un château fort dans les paroisses de

Bouillac et de Tabanac. Jean de Bouglon rendit hommage au Prince Noir à Bergerac en 1363.

On ignore si c'est à cette famille que l'on doit rattacher un noble homme Jean de Bouglon, qui fut dans les premières années du xvi[e] siècle jurat gentilhomme de la ville de Bordeaux, et un Ruffin de Bouglon qui fut gentilhomme de la chambre du roi François I[er] et sénéchal d'Agenais en 1519.

On n'a pu se procurer que des renseignements insuffisants sur une famille de Bouglon, actuellement existante, qui appartenait sous Louis XVI à la noblesse des Landes. On sait seulement que cette famille revendique une origine commune avec la puissante famille féodale dont il vient d'être parlé. Elle serait, en tout cas, tombée dans l'obscurité pendant un long espace de temps et aurait même perdu sa noblesse par suite de dérogeance puisqu'elle ne figure ni au nombre des familles qui furent maintenues nobles lors des diverses recherches ordonnées par Louis XIV ni même au nombre de celles qui firent enregistrer leur blason à l'Armorial général de 1696.

Jean de Bouglon, capitaine de cavalerie, chevalier de Saint-Louis, lieutenant des maréchaux de France, gouverneur du pays d'Eauzan, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Mont-de-Marsan. Il avait épousé en 1756 Marie Dufau de Lanticq et laissa deux fils, tous deux officiers distingués et chevaliers de Saint-Louis, qui ont été les auteurs de deux rameaux actuellement existants.

La famille actuelle de Bouglon a fourni des officiers, des chevaliers de Saint-Louis.

Ses représentants sont connus sous le titre de baron.

Principales alliances : de Boubers-Vaugenlieu 1853, de Spens de Lancre 1808, d'Omezon 1878, Dufresne de Saint-Léon 1906, Sommervogel 1838, etc.

On trouvera des renseignements sur la famille de Bouglon dans une *Notice historique sur la famille de Bouglon* publiée en 1840 par M. Jules Delpit, dans un article publié par Borel d'Hauterive dans l'*Annuaire de la noblesse* de 1881, dans le *Dictionnaire de la Noblesse française* de M. de Mailhol, etc. Tous ces travaux sont malheureusement extrêmement peu précis et n'expliquent pas du tout comment les Bouglon actuels peuvent se rattacher à ceux du moyen âge.

BOUGRENET de la TOCNAYE (de). Armes : d'*or à un lion de gueules semé de macles d'or sans nombre.* — Couronne : *de Marquis.* — Devise : ***De toute bougrerie net.***

La maison de Bougrenet de la Tocnaye, originaire des environs de

Paimbœuf, dans l'ancien diocèse de Nantes, appartient à la vieille noblesse de cette région.

Elle est du nombre des familles qui étaient en instance pour obtenir les honneurs de la Cour quand éclata la Révolution. On trouvera dans les manuscrits de Chérin la lettre suivante que Chérin fils adressait au comte de la Tocnaye à la date du 4 octobre 1788 :

« Monsieur le comte,

« J'ai vérifié les titres que vous avez produits au Cabinet de l'Ordre « du Saint-Esprit à l'effet de monter dans les carrosses de Sa Majesté. « Comme vous avez rempli les conditions prescrites par le règlement « relatif aux honneurs de la Cour, j'ai dressé le mémoire de vos « preuves et l'ai envoyé à M. le prince de Lambesc pour qu'il soit mis « sous les yeux de Sa Majesté. Je suis avec les sentiments les plus « distingués, monsieur le comte, votre très humble et très obéissant « serviteur,

« Chérin. »

Le prince de Lambesc écrivit le 21 janvier 1789 à M. de la Tocnaye que le roi ne pouvait lui accorder actuellement l'honneur de monter dans ses carrosses et, par suite des événements politiques, la présentation n'eut jamais lieu. Le mémoire de Chérin commence en ces termes : « Cette famille est comprise dans la réformation de « la noblesse commencée en Bretagne en 1426 et prouve sa filiation « depuis Jean de Bougrenet, Sgr de la Rouaudière, qui rendit hom- « mage à la duchesse de Bretagne, comtesse de Richemont, de son « hébergement de la Rouaudière le 2 mai 1401 et était mort avant le « 7 décembre 1422 laissant d'Aline de la Broise, entre autres enfants, « Gilles de Bougrenet, fils aîné et principal héritier de ses père et « mère, lequel reçut une quittance de la dot de Perinette, sa sœur, « future épouse de Hervé Gauvais, le 7 décembre 1422 et fut compris « comme noble dans la réformation des feux de l'évêché de Nantes « en l'année 1429 pour l'hébergement noble et ancien de la Rouaudière. « Il laissa de Jeanne de la Morandière, son épouse, trois enfants, « savoir : 1° Girard, Sgr de la Rouaudière, qui épousa Jeanne de « Saint-Pern de laquelle il n'eut pas d'enfants; 2° Jean, qui suit; « 3° Pierre, qui transigea avec ses neveux le 20 octobre 1483... »

D'après un titre de la collection Courtois, Olivier de Bougrenet se serait croisé en 1248 et, au mois d'avril de l'année suivante, voulant se rendre à Damiette avec l'armée chrétienne, aurait chargé le maître du navire *la Pénitence* de fréter un bâtiment en son nom.

Jean Bougrenet, Sgr de la Rouaudière, au pays de Retz, auquel le mémoire de Chérin fait remonter la filiation, fut l'un des seize

capitaines qui servaient en 1413 sous le duc de Guienne, fils de Charles VI. Pierre Bougrenet était enfermé à Chantoceau avec le duc de Guienne en 1420. On trouve qu'un Pierre Bougrenet comparut en 1447 à la réformation du diocèse de Nantes avec *sa métairie franche, combien qu'on dise qu'il n'est pas noble*. La famille de Bougrenet figure de 1426 à 1513 aux réformations et montres de la noblesse du diocèse de Nantes. Le jugement de maintenue de noblesse de 1669 ne fait remonter la filiation suivie qu'à Jean Bougrenet, Sgr de la Ruaudière, qui avait épousé Jeanne Fouquerand et qui figura en 1513 au nombre des nobles de Sainte-Opportune-en-Retz. Ce Jean Bougrenet était le fils d'Yvon, Sgr de la Ruaudière, et de Jeanne de Trécesson. Ce fut son petit-fils, Pierre Bougrenet, Sgr du Boisrouault, en la paroisse de Saint-Père-en-Retz, qui épousa le 27 mai 1574 Anne Botterel, héritière de la seigneurie de la Tocnaye, dans la paroisse de Sainte-Marie de Pornic, dont sa descendance a conservé le nom. René Bougrenet, Sgr de la Tocnaye, petit-fils de celui-ci, épousa le 24 mars 1644 Jacquette le Borgne, dame de la Roberdière. Il mourut jeune laissant un fils, Joseph, qui, étant encore mineur, fut maintenu dans sa noblesse d'ancienne extraction le 30 avril 1669, sur preuves de six générations, par arrêt des commissaires chargés de la recherche des faux nobles et qui dans la suite épousa Marguerite Rambaud par contrat du dernier avril 1680. La famille de Bougrenet alla au XVIIIe siècle s'établir aux Antilles et Pierre Bougrenet de la Tocnaye fit le 6 novembre 1739 enregistrer ses titres de noblesse au Conseil souverain de la Martinique. Jacques-Pierre Bougrenet, chevalier, Sgr de la Tocnaye, épousa à l'île de la Grenade Catherine Benoul dont il n'eut que des filles ; étant devenu veuf, il se remaria à Nantes en 1767 avec Julienne Fresneau, fille d'un conseiller maître en la Chambre des comptes de cette ville, et eut quatre fils de cette seconde union. L'aîné de ceux-ci, Jacques, né en 1767, admis en 1786 parmi les pages de Monsieur, comte de Provence, fut connu le premier à son entrée dans le monde sous le titre de comte de la Tocnaye, conservé depuis lors par le chef de la famille, fit en 1788 ses preuves de noblesse pour être admis aux honneurs de la Cour, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Poitiers et mourut sans laisser de postérité. Il a été le grand-oncle des représentants actuels.

La famille de Bougrenet de la Tocnaye a fourni des officiers de terre et de mer distingués, un zouave pontifical décédé en 1883, un sous-préfet de Paimbœuf de 1815 à 1826, des chevaliers de Saint-Louis et de la Légion d'honneur, etc.

Elle avait conservé la terre de la Tocnaye, près de Pornic, jusqu'à

l'époque où cette terre fut confisquée et vendue nationalement pendant la période révolutionnaire.

Elle a conclu peu d'alliances de marque. Les principales ont été avec les familles de Saint-Pern, de Trécesson 1498, du Boisguéhenneuc, le Borgne 1644, Fournier de Pellan 1838, de la Charlonnie de la Blotais, Dondel du Faouédic 1833, Estourneau de Tersannes 1901, etc.

BOUGUEREAU. Armes : *d'azur à une croix d'or chargée de cinq roses de gueules.*

La famille BOUGUEREAU, originaire de la Rochelle, appartient à la vieille bourgeoisie protestante de cette ville. Elle a fourni jusqu'à l'époque de la Révolution une longue série d'officiers à la monnaie de la Rochelle ; elle a aussi donné depuis le XVIe siècle plusieurs pasteurs distingués. Elle a été illustrée de nos jours par le grand peintre William Bouguereau, né à la Rochelle en 1825, membre de l'Académie des Beaux-Arts en 1876.

On trouvera de plus amples renseignements sur la famille Bouguereau dans la *France protestante* de Haag.

BOUGY (Hue de Carpiquet de). Voyez : HUE DE CARPIQUET DE BOUGY ET DE BLAGNY.

BOUGY (de). Armes : *de gueules à six besants d'or posés* 2, 1, 2.

La famille qui donne lieu à cette notice, plus distinguée par son ancienneté que par son illustration, appartient à la noblesse du Gâtinais. Elle ne doit pas être confondue avec celle des marquis de Bougy, en Normandie, dont le nom patronymique est Hue de Carpiquet. On trouvera sur elle des renseignements, du reste assez vagues, dans le *Nouveau d'Hozier* et dans les *Dossiers bleus*, au Cabinet des Titres. Ces divers travaux, d'accord avec un court article donné par La Chesnaye des Bois, font remonter la filiation à Pierre de Bougy, chevalier, Sgr dudit lieu, qui épousa vers 1420 Jeanne des Hayes, héritière des seigneuries d'Acoux et de Gaubertin et fille de Pierre, chevalier, et de Jeanne de Prunelé.

Louis de Bougy, écuyer, Sgr de Fortemaison, marié le 19 novembre 1600 à Suzanne de Beausse, fut maintenu dans sa noblesse le 29 janvier 1599 par sentence rendue à Pithiviers des commissaires désignés pour le paiement de la taille. Sa belle-fille, Hélène des Forts, veuve de Germain de Bougy, écuyer, sieur de la Motte, Fortemaison etc., fut maintenue, dans sa noblesse avec son fils Louis le 21 novembre 1667 par jugement de M. de Machault, intendant d'Orléans, après avoir prouvé une filiation noble remontant à 1473. Louis de Bougy,

Sgr de Fortemaison, avait épousé Marie Pot le 8 juillet de l'année précédente. Son fils, noble homme Jacques-René de Bougy, écuyer, Sgr de Fortemaison, marié à Charlotte Grignon le 30 septembre 1707, fut père de Marie de Bougy, née à Pithiviers en 1716, qui fit en 1726 les preuves de noblesse prescrites pour être admise à Saint-Cyr et qui épousa dans la suite un M. Lefort, du Nivernais ; il eut également deux fils qui furent officiers et dont l'un épousa en 1744 Mlle de Clinchamps et en eut une fille.

On croit que cette famille compte encore des représentants.

Elle a fourni des officiers, des chevaliers de Saint-Louis.

Elle n'a aucun rapport avec celle de M. Alfred de Bougy, né à Grenoble en 1814, fils d'un banquier de cette ville, d'origine protestante, qui fut un littérateur distingué et qui fut sous-bibliothécaire de la Sorbonne. M. Alfred de Bougy mourut à Evian en 1871 ; il avait eu un fils, Adalbert-René. Il paraît avoir appartenu à une famille de Bougy, anciennement connue à Genève, sur laquelle on trouvera des renseignements dans les *Notices généalogiques sur les familles genevoises* de Galiffe et qui portait pour armes : *de gueules à l'étoile à six rais d'or, accostée d'un cœur de même supportant une croix fichée d'argent*. Jacques de Bougy, bourgeois de Genève en 1430, fut conseiller de cette ville en 1446, 1447, 1457. Jacques de Bougy était en 1659 orfèvre à Genève.

BOUHELIER, BOUHELIER d'AUDELANGE et de SERMANGE, BOUHELIER le PELLETIER (de). Armes : *de gueules à trois fasces d'or*.

La famille Bouhelier est anciennement connue en Franche-Comté. Deux de ses représentants, Jean-Ferdinand-Alexandre Bouhelier, né à Cernay-lez-Maiche, capitaine dans l'armée de l'empereur Charles-Quint, et son frère Alexis Bouhelier, lieutenant dans la même armée, furent anoblis en 1525 par lettres de l'Empereur en récompense de leur belle conduite à la bataille de Pavie au cours de laquelle ils avaient contribué à la capture du roi François Ier. Ces deux frères moururent sans laisser de postérité. A leur demande l'empereur Charles-Quint anoblit en 1533 les autres représentants de leur famille, savoir : Jean-Ferdinand et Alexandre Bouhelier, Jean, fils de Didier, autre Jean, fils du précédent, Guillaume, Huguenin le Vieux, Huguenin le Jeune, Pierre et Richard, ces cinq derniers frères.

La branche à laquelle appartenaient ces cinq frères ne tarda pas à laisser tomber en désuétude sa noblesse. Elle se partagea en un certain nombre de rameaux dont plusieurs se sont perpétués assez obscurément jusqu'à nos jours dans les environs de Cernay sous le simple nom de Bouhelier.

Jean Bouhelier, un autre des personnages anoblis en 1533, fut au contraire l'auteur d'une branche qui se perpétua avec beaucoup de distinction. Il laissa quatre fils, Claude, Antoine, Simon et Hugues, qui furent les auteurs d'autant de rameaux.

Claude Bouhelier, auteur du premier rameau, était en 1587 docteur ès droits et professeur de droit civil à l'Université de Dôle. Il laissa lui-même trois fils : 1° Anatole, dont la postérité ne tarda pas à s'éteindre; 2° Constantin, qui alla se fixer à Bruxelles où sa descendance a longtemps subsisté avec distinction ; 3° Pierre, Sgr d'Offlanges, maïeur de Dôle en 1658, qui continua la lignée en Franche-Comté. François Bouhelier d'Offlanges, fils ou petit-fils de ce dernier, marié à Philiberte Rigaud, héritière de la seigneurie de Viseney, d'abord lieutenant particulier au bailliage de Dôle, fut nommé en 1683 conseiller et en 1693 procureur général près la Chambre des comptes de Dôle. Deux de ses fils furent les auteurs de deux sous-rameaux, aujourd'hui l'un et l'autre éteints, celui des seigneurs de Viseney, qui donna en 1733 un conseiller maître en la Chambre des comptes de Dôle, et celui des seigneurs d'Audelange. Charles-Ignace Bouhelier, Sgr d'Audelange, auteur de ce second sous-rameau, succéda en 1705 à son père dans ses fonctions de procureur général; il épousa une demoiselle Tabourot et mourut en 1740. Il fut père de Charles-François Bouhelier, Sgr d'Audelange, qui lui succéda en 1740 dans ses fonctions de procureur général et qui fut plus tard président au bureau des finances de Besançon, et grand-père d'Hippolyte Bouhelier d'Audelange, né à Dôle en 1757, avocat général au Parlement de Besançon, qui reçut le titre héréditaire de baron avec institution de majorat par lettres patentes du 3 août 1824 et qui mourut à Dôle en 1841, dernier représentant de son rameau, laissant une fille unique, Mme Doms d'Hautecourt. Les lettres patentes de 1824 autorisaient Hippolyte d'Audelange à transmettre son titre de baron à son gendre.

Le second rameau, issu d'Antoine, alla se fixer à Ornans. Ce second rameau se subdivisa lui-même en plusieurs sous-rameaux dont le principal s'éteignit dans la seconde moitié du XVIIIe siècle. Un de ces sous-rameaux était représenté de nos jours par M. Ed. de Bouhelier-Lepelletier, plus connu sous le second de ces deux noms, journaliste révolutionnaire, ancien membre de la Commune de Paris.

Le troisième rameau, issu de Simon, alla également se fixer à Ornans et ne tarda pas à s'éteindre.

On trouvera dans le *Nouveau d'Hozier* des renseignements sur le quatrième rameau, issu d'Hugues. Ce rameau ne tarda pas à perdre sa noblesse par suite de dérogeance. Son chef, monsieur Claude Bouhelier,

né en 1602, fut père d'Antoine Bouhelier, baptisé en 1637, procureur au bailliage de Dôle, qui épousa Claude le Seure, et grand-père de Charles-François Bouhelier, avocat en Parlement, qui épousa le 29 décembre 1697 Barbe Tricalet, qui fut pourvu le 15 mars 1720 en considération de ses services de la charge anoblissante de conseiller au Parlement de Besançon et qui obtint le 5 septembre 1722 des lettres patentes de relief de dérogeance et de réhabilitation. On trouvera dans le *Nouveau d'Hozier* le texte de ces lettres patentes. Le conseiller Bouhelier fit en 1724 des preuves de noblesse pour obtenir l'admission au collège Mazarin de son fils, François-Xavier Bouhelier, né à Besançon en 1712. Celui-ci fut le dernier représentant de son rameau et se fit bénédictin.

Joseph Bouhelier, prêtre, curé de Dampmartin et doyen de Varesco, Pierre-Étienne Bouhelier, conseiller du Roi, lieutenant-général au siège et bailliage d'Ornans, François Bouhelier, Sgr de Viseney, conseiller du Roi en ses Conseils, son procureur général en la Chambre des comptes de Dôle, Charles Bouhelier, prêtre et familier en l'église collégiale de Dôle, prieur du Saint-Sépulcre, firent enregistrer leur blason à l'Armorial général de 1696.

M. Bouhelier, Sgr d'Audelange, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Dôle.

On pourra consulter sur la famille Bouhelier un très intéressant mémoire publié en 1865 par M. Ulysse Robert dans les *Annales Franc-comtoises*.

Principales alliances : d'Arvisenet, Mareschal de Longeville, de Poinctes de Gevigney, Domet de Mont, Doms d'Hautecourt, etc.

BOUHIER de l'ÉCLUSE. Armes : d'*azur à un chevron d'or accompagné en chef d'un croissant d'argent et en pointe d'une rencontre de bœuf d'or*. — Couronne : *de Marquis*. — Devise : *Tout par labeur*.

Il a existé dans le Bas-Poitou plusieurs familles Bouhier qui portaient à peu de chose près les mêmes armoiries et que l'on a toujours regardées comme autant de branches détachées d'une même souche à une époque inconnue.

L'une de ces familles, aujourd'hui éteinte, a particulièrement marqué par sa grande fortune et par l'éclat de ses alliances. Elle portait pour armes : d'*azur à un chevron d'or accompagné en chef de deux croissants d'argent et en pointe d'une rencontre de bœuf d'or*. Beauchet-Filleau en fait remonter la filiation à Jean Bouhier, sieur de la Gouraudière et de la Bauduère, armateur aux Sables d'Olonne, qui est mentionné dans un acte du 13 février 1498 et dont la veuve, Catherine Bouhier, passa un acte le 30 janvier 1505. Deux

des petits-fils de celui-ci, Robert Bouhier, sieur de la Bauduère, armateur aux Sables d'Olonne, marié en 1547 à Anne Garreau, et René Bouhier, Sgr de l'Ile-Bertin, sénéchal des élus aux Sables d'Olonne, marié à Marguerite Landreau, furent les auteurs de deux branches. La branche cadette, anoblie en 1596 par une charge de secrétaire du Roi, s'éteignit au cours du XVIIe siècle. Robert Bouhier, auteur de la branche aînée, acquit le 21 mars 1562 de la famille Maynard la terre importante de Beaumarchais. Il eut cinq fils : 1° Jean Bouhier, Sgr de Roche-Guillaume, dont la descendance s'agrégea à la noblesse et paraît s'être éteinte avec Vincent Bouhier, Sgr de Roche-Guillaume, marié en 1695 à Charlotte de Beauvau-Tigny ; 2° Robert Bouhier, secrétaire du Roi, dont le fils Robert Bouhier, Sgr du Fenestraux, fut conseiller en la Chambre des comptes de Paris et dont la descendance s'éteignit vers la fin du XVIIe siècle ; 3° Vincent Bouhier, Sgr de Beaumarchais, dont il sera parlé plus bas ; 4° André Bouhier, Sgr de la Vérie, trésorier des menus plaisirs du Roi, commissaire des guerres, dont la descendance s'éteignit au XVIIIe siècle dans les familles Robert de Lézardière et de Culant de Monceau ; 5° Jacques Bouhier, Sgr de Beauregard, gentilhomme servant du Roi en 1594, que l'on croit avoir été pourvu de la charge anoblissante de secrétaire du Roi et dont le fils, également appelé Jacques, paraît être mort sans prospérité. Vincent Bouhier, Sgr de Beaumarchais, fut un des plus puissants financiers de son temps et fut nommé successivement trésorier de l'ordinaire des guerres, secrétaire du Roi, conseiller d'État et chevalier du Saint-Esprit ; il avait épousé en 1596 Marie Hotman, fille d'un ambassadeur en Suisse, et en eut deux filles qui furent considérées comme les plus riches héritières de leur temps. L'aînée d'entre elles épousa successivement Louis de la Trémoïlle, marquis de Noirmoutiers, et Nicolas de l'Hopital, duc de Vitry, maréchal de France. La seconde épousa en 1611 Charles, duc de la Vieuville, pair de France ; sa petite-fille, Marie de Bournonville, mariée en 1671 au maréchal duc de Noailles, fut mère de la comtesse de Toulouse, grand-mère du duc de Penthièvre, bisaïeule de la duchesse d'Orléans, femme de Philippe-Égalité, et trisaïeule du roi Louis-Philippe. Cette famille Bouhier avait contracté des alliances avec les familles d'Appelvoisin, de Beauvau, de la Trémoïlle, de Vitry de l'Hopital, de la Vieuville, de Chateaubriand 1635, de Jousselin, Leclerc de Fleurigny, Robert de Lézardière 1727, de Culant, de Mesnard, Veillon, Morisson (de la Bassetière), de Rorthays, de Buor, etc.

La famille qui s'est perpétuée jusqu'à nos jours sous le nom de Bouhier de l'Écluse a toujours eu des relations de parenté avec celle

dont il vient d'être parlé. Toutefois elle ne peut remonter par filiation suivie au delà d'un Jean Bouhier qui épousa vers 1620 Marie Teste. Laurent Bouhier, sieur de la Girardière et de l'Écluse, fils du précédent, fut armateur aux Sables d'Olonne ; il épousa successivement en 1652 Marie Febvre, en 1675 Marie Rousseau et en 1684 Ozanne Guilloton, fille ou sœur de M. Guilloton de la Vergne, receveur des tailles aux Sables. Il laissa de ces trois unions un grand nombre d'enfants. Louis Bouhier, sieur de l'Écluse, né du troisième lit en 1687, épousa en 1717 Louise Boisneau de la Garde, fille d'un président au grenier à sel de Cholet, et succéda à son beau-père dans cet office. Il laissa trois fils : 1° Charles Bouhier, sieur de Beauregard, maire des Sables d'Olonne, qui fut reçu en 1751 conseiller auditeur en la Chambre des comptes de Bretagne et qui demeura célibataire ; 2° Michel Bouhier, sieur du Vivier, armateur, échevin des Sables d'Olonne, qui demeura également célibataire ; 3° Robert-Antoine Bouhier de l'Écluse, né en 1734, échevin des Sables d'Olonne. Ce dernier était déjà âgé quand il épousa après la Révolution Mlle de Rorthays qui appartenait à une des plus vieilles familles nobles de la région. Son fils, Robert Bouhier de l'Écluse, né aux Sables d'Olonne en 1799, magistrat démissionnaire en 1830, député légitimiste de la Vendée en 1848, 1849 et 1852, s'était fixée à Chartres après le mariage qu'il contracta dans cette ville en 1826 avec Mlle le Chapelier de la Varenne ; il laissa une fille, la comtesse de la Tullaye, et deux fils, dont le second, marié en 1876 à Mlle d'Hardivilliers, a été zouave pontifical. On ne connaît pas de principe d'anoblissement à la famille Bouhier de l'Écluse et ses membres ne portaient pas de qualifications nobiliaires avant la Révolution. Son chef n'en est pas moins connu depuis les dernières années du XIXe siècle sous le titre de marquis. Elle a fourni plusieurs maires des Sables d'Olonne.

Principales alliances : Chevallereau, Tortereau, Birotheau, de Rorthays 1799, de Baillet de la Brousse 1821, le Chapellier de la Varenne, de la Tullaye, de Nabos de Saint-Jammes, d'Hardivilliers 1876, etc.

Il a existé dans l'île de Noirmoutiers une famille Bouhier de la Davière que l'on a toujours considérée comme une branche de la famille Bouhier des Sables d'Olonne. Beauchet-Filleau fait remonter la filiation de cette famille à Nicolas Bouhier qui vint se fixer dans l'île de Noirmoutiers et qui y épousa vers 1550 Jeanne Dorineau. La famille Bouhier de la Davière, à laquelle on ne connaît, du reste, pas de principe d'anoblissement, a fourni des officiers de mérite. Son dernier représentant mâle, Joseph-Alexandre Bouhier de la Davière, né en 1744, chef de division des canonniers garde-côtes à Noirmoutiers,

chevalier de Saint-Louis, périt dans l'expédition de Quiberon en 1795.

La famille BOUHIER DE LA BREJOLIÈRE, fixée au diocèse de Nantes, portait les mêmes armoiries que la famille Bouhier de l'Écluse. Son chef, Nicolas Bouhier, sieur de la Bréjolière, avocat à la Cour, docteur en droit de l'Université de Nantes, fut échevin de cette ville en 1706 et 1707, puis sous-maire en 1708 et fut anobli par ses fonctions. Il fut père de Nicolas Bouhier, sieur de la Bréjolière, qui épousa vers 1700 Charlotte de Goulaine. La famille Bouhier de la Brejolière s'éteignit avec l'arrière-petite-fille de celui-ci, Madeleine-Perrine, qui épousa en 1803 le vicomte Walsh et qui mourut en 1843. Elle avait fourni depuis 1606 plusieurs officiers à la Chambre des comptes de Nantes.

Une famille BOUHIER, du reste non noble, a possédé les seigneuries des Jamonnières et de la Moricière, près de Saint-Philbert de Grand-lieu, sur les confins de la Bretagne et du Bas-Poitou. Cette famille portait pour armes : d'*azur à trois étoiles d'argent et une moucheture d'hermine en cœur*. Elle se fondit en 1717 dans la famille Juchault qui recueillit les seigneuries de la Moricière et des Jamonnières et qui fut illustrée au XIXe siècle par le général Juchault de la Moricière.

Ces diverses familles Bouhier n'ont aucun rapport avec une famille du même nom qui a occupé un rang brillant dans la noblesse de robe de Bourgogne et qui portait pour armes : d'*azur à un bœuf d'or*. Cette famille était originaire d'Autun. Son auteur, Jean Bouhier, reçu en 1512 conseiller au Parlement de Dijon, était vraisemblablement fils d'un Thomas Bohier qui était en 1491 notaire et secrétaire du Roi. Bernard-Benoît Bouhier, président au Grand Conseil, obtint par lettres patentes de juin 1677 l'érection de ses seigneuries de Lantenay et de Paques en marquisat sous nom de Beaumanoir. De nouvelles lettres patentes de décembre 1724 autorisèrent Antoine-Bernard Bouhier, conseiller au Parlement de Dijon, à changer le nom de ce marquisat en celui de Bouhier. Jean Bouhier, né en 1673, président au Parlement de Dijon, fut admis à l'Académie française en 1727 ; il mourut en 1746 ne laissant que deux filles. Son frère, Claude Bouhier, décédé en 1755, fut évêque de Dijon. Bénigne Bouhier, Sgr de Lantenay, Pâques, Pouilly, Fontaine et Ruffey, et Jean-Marie Bouhier de Bernardon, Sgr d'Angoulevant, prirent part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Dijon. La famille Bouhier a fourni cinq présidents à mortier et de nombreux conseillers au Parlement de Dijon, un brigadier des armées du Roi, un commandeur de Malte, deux évêques de Dijon au XVIIIe siècle, etc. Elle avait conclu des alliances avec les familles Bernardon, de Berbis, de Massol, de Poligny, Gasse de Rouvray, etc.

BOUILHAC de BOURZAC (de). Armes primitives, enregistrées à l'Armorial général de 1696 : d'*argent à une fasce de gueules accompagnée de trois roses du même*. — Armes actuelles (d'après le règlement d'armoiries accordé en 1746) : d'*argent à une fasce de gueules chargée d'une plante de plantin d'argent, accompagnée de trois chardons de gueules, deux en chef, un en pointe*. — Couronne : *de Comte*.

La famille de Bouilhac est originaire de la petite ville de Montignac, dans l'ancien diocèse de Sarlat, en Périgord. Elle a donné au XVIIIe siècle un médecin éminent, Jean Bouilhac, qui fut médecin des Enfants de France. Le neveu de celui-ci, autre Jean Bouilhac, avocat au Parlement de Bordeaux, juge royal de la juridiction de Montignac, marié le 28 avril 1744 à Mlle de Rupin, fille d'un lieutenant général criminel au présidial de Sarlat, obtint en mars 1746, en raison des services rendus par son oncle, des lettres patentes d'anoblissement qui sont rapportées tout au long dans le *Nouveau d'Hozier* et qu'il fit enregistrer le 13 juillet suivant à la Cour des aides de Bordeaux. Il fut dans la suite conseiller du Roi en ses Conseils, directeur des finances et fermier général et posséda, tant en Limousin qu'en Périgord, les terres et seigneuries de Chignac, de Bourzac, de la Mothe-Fénelon, etc. Il laissa plusieurs fils dont le second, Pierre, baron de Coaraze, fut fermier général et dont l'aîné, Jean-Baptiste-Pierre de Bouilhac, chevalier, Sgr de Bourzac, Fénelon et Rapin, marié le 26 avril 1779 à Anne de Saint-Astier, dite Mlle des Bories, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Limoges et à celles tenues à Périgueux et continua la lignée.

La famille de Bouilhac de Bourzac a fourni un médecin distingué, des officiers de terre et de mer, deux fermiers généraux au XVIIIe siècle, un commandeur de Saint-Grégoire-le-Grand, né en 1747, des membres de la Légion d'honneur, etc.

Son chef est connu sous le titre de comte depuis l'époque de la Restauration.

Principales alliances : de Rupin 1744, de Saint-Astier 1779, de Chancel, de Siorac, de Coustin de Bourzolle, d'Abzac de la Douze, de Vassal, de Galard-Béarn 1805, de Contamine 1875, de Reiset 1879, etc.

BOUILLANE (Boyer de). Voyez : Boyer de Bouillane.

BOUILLANE (de). Armes : d'*azur à une patte sénestre d'ours d'or mise en bande* (aliàs *en fasce*).

Le roi Louis XI, n'étant encore que Dauphin, chassait seul dans la forêt de Quint, aux environs de Die, en Dauphiné, quand il fut attaqué par un ours. Le jeune prince allait succomber quand deux bûcherons de la paroisse de Saint-Julien-en-Quint, Pierre Bouillane ou

Boliane et Gérenton Richaud, occupés à couper du bois à peu de distance, arrivèrent à son secours et lui sauvèrent la vie en tuant l'animal. Cet événement se passait en 1447 d'après la tradition. Louis XI n'oublia pas le service qui lui avait été rendu dans sa jeunesse ; en 1475 il envoya des lettres d'anoblissement aux deux bûcherons et à leurs enfants et leur accorda à tous deux les mêmes armoiries. Les familles Bouillane et Richaud, que cet anoblissement n'avait nullement enrichies, se perpétuèrent honorablement, mais très obscurément. Jean et Antoine de Boliane obtinrent en 1554 un arrêt déclaratif de noblesse. La souche se partagea en un grand nombre de branches qui, lors de la grande recherche de 1666, furent encore maintenues dans leur noblesse par jugement de l'intendant Dugué et dont l'une alla se réfugier à Genève après la rénovation de l'édit de Nantes.

On peut voir dans la *France protestante* de Haag que le 6 novembre 1745 plusieurs membres de la famille de Bouillane, appartenant au culte protestant, furent condamnés par arrêt de la Chambre des vacations à être déchus de leur noblesse pour avoir contrevenu aux édits du Roi concernant la religion ; MM. de Bouillane formèrent le 6 octobre 1775 une opposition à cette condamnation ; l'affaire n'était pas encore terminée quand éclata la Révolution.

Quatorze membres de la famille de Bouillane vinrent en 1788 prendre part dans les rangs de la noblesse à l'assemblée de Romans, vêtus pour la plupart comme des paysans, mais portant tous fièrement au côté l'épée des gentilshommes. La famille de Bouillane prit également part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Montélimart. Un Bouillane était à la même époque conseiller maître à la Chambre des comptes de Grenoble ; sa descendance est aujourd'hui éteinte.

M. de Bouillane de la Coste était sous Napoléon III conseiller honoraire à la Cour de Grenoble.

La famille de Bouillane a fourni des officiers, des gentilshommes verriers, des magistrats, etc.

Elle compte encore des représentants en Dauphiné.

En outre M. Pierre-Paul-Dominique-Henri Boyer, né à Grenoble en 1848, alors substitut du procureur de la République à Die, aujourd'hui avocat à Paris, fut autorisé par décret du 9 septembre 1874 à joindre à son nom celui de la famille de Bouillane à laquelle appartenait sa mère.

BOUILLARGUES (de Massip de). Voyez : MASSIP DE BOUILLARGUES (DE).

BOUILLAS (Duclos de). Voyez : DUCLOS DE BOUILLAS.

BOUILLÉ (Goupil de). Voyez : Goupil de Bouillé.

BOUILLÉ du CHARIOL (de). Armes : *de gueules à une croix ancrée et alaisée d'argent*, qui serait du Chariol. — Armes actuelles : *écartelé aux 1 et 4 d'argent à une fasce de gueules frettée d'or et accostée de deux burèles du second émail*, qui est de Bouillé, dans le Maine ; *aux 2 et 3 de gueules à la croix ancrée et alaisée d'argent*. — Couronne : *de Marquis*. — Tenants : *deux maures armés de lances*. — Cimier : *une tête de maure*. — Devise : *A vero bello Christi*. — Autre devise : ***Tout par labeur***. — Cri de guerre : ***Le Chariol !***

La maison qui est aujourd'hui connue sous le nom de Bouillé du Chariol est à tous égards une des plus considérables de l'ancienne noblesse d'Auvergne. Elle avait pour nom primitif celui de Boulier ou Boulietz et c'est sans preuve certaine qu'on a voulu la rattacher à une famille de Bouillé, aujourd'hui éteinte, qui occupa un rang brillant dans la noblesse du Maine et à laquelle il sera consacré quelques lignes à la suite de cet article. D'après ce système elle aurait abandonné au moyen âge ses armoiries primitives, qui étaient celles des Bouillé du Maine, pour adopter celles de la maison du Chariol dont elle avait recueilli l'héritage.

Bien que plusieurs de ses membres aient été au XVIIIe siècle admis aux honneurs de la Cour, on ne trouvera sur la maison de Bouillé du Chariol que peu de renseignements dans les manuscrits dits de Chérin. On y trouvera cependant une lettre que Berthier écrivit au duc de Coigny le 15 octobre 1785 et qui commence en ces termes :

« Monsieur le duc,

« Monsieur le vicomte de Bouillé, pour qui vous m'avez fait l'hon- « neur de m'écrire, est parent de M. le marquis de Bouillé, lieute- « nant général des armées du Roi, gouverneur général des îles du « Vent de l'Amérique et chevalier des ordres de Sa Majesté, et de « M. le comte de Bouillé, colonel du régiment de Vexin-Infanterie, « qui a monté dans les carosses du Roi le 3 avril dernier sur le « compte que feu M. Chérin vous a rendu *verbalement* de sa maison. « Voilà l'éloge qu'il en a fait lui-même et qui se trouve à la fin des « preuves de M. le marquis de Bouillé pour sa réception dans l'ordre « du Saint-Esprit : *La maison de Boulier, connue aussi sous le nom « du Chariol, est d'une ancienne chevalerie de la province d'Au- « vergne et joint à ce caractère, qui annonce la pureté de son ori- « gine, ses services prouvés par cette ancienne chevalerie et des « alliances avec les plus considérables de cette province. Elle est « connue depuis* 1251 *et prouve sa filiation depuis* 1328... »

On trouvera d'autre part dans le *Nouveau d'Hozier*, au mot Bou-

LIER, les preuves de noblesse qu'un Bouillé d'Auvergne fit en 1779 pour être admis parmi les pages de Louis XVI. Guillaume Boulier, chevalier (*miles*), auquel ce travail fait remonter la filiation, rendit hommage en 1254 à l'abbaye de Montpeyroux; il fut père d'un sujet dont on ignore le nom et grand-père de Pierre Boulier, chevalier, Sgr du Chariol, qui est rappelé comme défunt dans un acte de 1314.

Bouillet, le savant auteur du *Nobiliaire d'Auvergne*, est du nombre de ceux qui croient que les Boulier ou Bouillé d'Auvergne sont une branche de ceux du Maine; il leur attribue pour auteur un Pierre de Bouilhier, cadet des Bouillé du Maine, que son oncle Alain, Sgr de Dol et vicomte de Rennes, envoya en Auvergne en 1147 pour y prendre possession en son nom du fort et de la châtellenie d'Hauteroche provenant de l'héritage de sa mère Alice d'Auvergne, dame d'Aurillac, de Solignac, etc. Malheureusement pour ce système le nom des Boulier est connu en Auvergne antérieurement à cette époque et Lainé, auteur d'un autre *Nobiliaire d'Auvergne*, mentionne, d'après une charte du cartulaire de Sauxillanges, un Bernard Boulier dont le fils Ildin fit vers le milieu du XIe siècle une fondation dans le prieuré de Chauriat, dépendant de Sauxillanges, pour l'entretien d'un religieux qui y célébrerait perpétuellement l'office divin pour le salut de son âme et de celles de ses parents. Noble Pierre Boulhietz, auquel Bouillet fait remonter la filiation, assista en 1155 à un acte concernant Thibaud, abbé de Montpeyroux.

Dalmas Boulier accompagna saint Louis à la croisade de 1248; son nom et ses armes ont été inscrits aux Salles des Croisades du musée de Versailles.

Pierre Boulier, chevalier, Sgr du Chariol, fut du nombre des principaux seigneurs d'Auvergne qui en 1328 soutenaient le maintien de leurs privilèges contre le clergé de la province. Sa descendance a possédé un nombre considérable de seigneuries dans les élections de Clermont, d'Issoire, de Brioude et de Saint-Flour. Elle était représentée dans la seconde moitié du XVe siècle par deux frères, noble et puissant seigneur Pierre Boulier, chevalier, Sgr du Chariol et de Neyronde, conseiller et chambellan du Roi, mari de Catherine de la Roue, qui fonda une vicairie par acte du 19 mars 1475, et noble et puissant homme Antoine Boulier du Chariol, chevalier, Sgr de Coulanges et du Vialard, gouverneur du château d'Usson, marié à Agnès de Crestes. Ces deux frères furent les auteurs de deux grandes branches dont les représentants furent maintenus dans leur noblesse en 1666 par jugement de M. de Fortia, intendant de la province, après avoir prouvé leur filiation depuis 1350.

Le chef de la branche aînée, Jean-Gaston Boulier du Chariol, Sgr

du Cluzel et de Reilhac, capitaine au régiment de Médoc, marié en 1745 à Mlle de Guillaumances du Boscage, était connu au milieu du XVIIIe siècle sous le titre de comte de Créancé qui avait appartenu aux Bouillé du Maine. Son fils, Pierre-Christophe, connu sous le titre de comte de Bouillé, colonel au régiment de Viennois-Infanterie, marié en 1778 à Mlle de Leyritz, alla se fixer à la Martinique et y mourut en 1792. Il laissa un fils, François-Michel, comte de Bouillé, né à la Martinique en 1779, qui épousa dans cette colonie en 1804 Mlle Carrère, plus tard dame pour accompagner Mme la duchesse de Berry. A l'époque de la Restauration M. de Bouillé fut nommé successivement aide de camp de Monsieur, maréchal de camp en 1824, gouverneur de la Martinique en 1826, fut créé pair de France héréditaire par ordonnance du 5 novembre 1827 et fut autorisé par lettres patentes du 1er avril 1829 à instituer un majorat au titre de baron-pair; il accompagna Charles X en exil en qualité d'aide de camp, joignit à ces fonctions celles de gouverneur du duc de Bordeaux et mourut à Paris en 1853. Le comte Jacques-Gaston de Bouillé, né à Paris en 1807, fils unique du précédent, fut le dernier représentant mâle de la branche aînée de sa maison; il s'était fixé à Bordeaux après son mariage en 1837 avec Mlle des Grottes et mourut dans cette ville en 1870 ne laissant que des filles.

La branche cadette, aujourd'hui seule existante, avait pour chef au XVIe siècle Antoine Boulier du Chariol, Sgr de Coulanges. Ce gentilhomme épousa vers 1548 Catherine de Châlon et en eut, entre autres enfants, deux fils qui furent les auteurs de deux grands rameaux actuellement existants.

Le premier de ces rameaux était représenté sous Louis XVI par Claude, connu sous le titre de vicomte de Bouillé d'Autherat, né en 1756, chevalier de Saint-Louis, qui fut admis aux honneurs de la Cour. Ce gentilhomme épousa en 1786 Mlle Pinel du Manoir et en eut deux fils, le comte François de Bouillé, né en 1787, et le comte Arthur, né en 1790. Le comte François épousa en 1812 Mlle de Forestier, se fixa à Nevers et fut maire de cette ville; il eut lui-même trois fils : 1° le comte Charles de Bouillé, né en 1816, sénateur de la Nièvre, marié en 1854 à Mlle du Crozet, décédé en 1889, qui a laissé deux fils; 2° le comte Roger de Bouillé, né en 1819, marié en 1850 à Mlle de Tryon de Montalembert, décédé en 1906, qui a laissé un fils; 3° le comte Henri de Bouillé, général de brigade, marié en 1864 à une princesse Rossetti-Rosnovano, qui n'a eu qu'une fille. Le comte Arthur de Bouillé épousa Mlle de Bonchamps, fille unique du héros vendéen, vint se fixer à Nantes à la suite de ce mariage et mourut

en 1877 ; son fils, le comte Fernand de Bouillé, né en 1821, et son petit-fils, Jacques de Bouillé, né en 1844, périrent tous deux glorieusement sur le champ de bataille de Patay le 26 décembre 1870 ; Jacques de Bouillé avait épousé en 1866 Mlle de Chasseval dont il laissa deux fils. Un représentant de ce rameau, Jean-Baptiste de Bouillé, né en 1759, frère du vicomte Claude, d'abord aumônier de la reine Marie-Antoinette, fut sacré en 1819 évêque de Poitiers ; il mourut en 1842.

Le second rameau de la branche cadette a été particulièrement brillant. Son auteur, Antoine Boulier du Chariol, épousa par contrat du 17 novembre 1590 Claude de Saint-Géron ; il fut père de Jacques Boulier du Chariol, Sgr de Saint-Géron, de Salles, de Balzat, etc., qui épousa Charlotte de Bourdelles par contrat du 10 février 1630, et grand-père d'Antoine de Bouillé du Chariol, chevalier, qui épousa en 1694 Mlle de la Fayette, grand'tante du général de La Fayette. Un fils du précédent, Nicolas de Bouillé, né en 1702, décédé en 1767, fut évêque d'Autun, premier aumônier de Louis XV et conseiller d'État. Le neveu de ce prélat, François-Amour, connu sous le titre de marquis de Bouillé, né au château de Cluzel en 1739, lieutenant-général des armées du Roi en 1782, fut un des plus brillants officiers généraux de la fin du XVIIIe siècle. Le marquis de Bouillé, qui s'était couvert de gloire dans la guerre d'Amérique et qui avait refusé en 1790 le bâton de maréchal de France, est surtout célèbre aujourd'hui pour la part infructueuse qu'il prit en 1791 à la tentative d'évasion de la Famille Royale. Il émigra après l'arrestation du Roi à Varennes, entra au service du roi de Suède et mourut à Londres en 1800. Il fut père de Louis-Amour, marquis de Bouillé, né en 1769, marié en 1798 à Mlle Walsh de Serrant, qui fut créé comte de l'Empire par lettres patentes du 2 septembre 1810 et qui fut nommé en 1814 lieutenant-général des armées du Roi, grand-père d'Amour-René, marquis de Bouillé, né en 1802, marié en 1826 à Mlle de Thiard de Bissy, qui fut ambassadeur sous Louis-Philippe, et bisaïeul de Louis-Léonor, marquis de Bouillé du Chariol, né en 1827, qui a eu quatre fils de son mariage en 1852 avec Mlle O' Connor, issue d'une illustre maison d'Irlande.

La maison de Bouillé a donné un grand nombre de chevaliers à l'Ordre de Malte. Plusieurs d'entre eux arrivèrent au grade de commandeur. L'un de ceux-ci, Christophe-Alexandre, conservateur de l'Ordre, se distingua particulièrement au combat des Dardanelles en 1669. La maison de Bouillé a encore fourni deux chevaliers de l'Ordre du Saint-Esprit, neuf chanoines comtes de Brioude de 1582 à 1713, deux chanoines comtes de Lyon en 1381 et 1722, des officiers

généraux, des évêques, un ambassadeur, une demoiselle de Saint-Cyr en 1687, etc.

Principales alliances : d'Alègre, d'Aurelle, de Châlus, de Chateauneuf, de Chavagnac, de Chabannes-Curton, de Chauvigny de Blot, de Dienne, d'Estaing, Motier de la Fayette, de Guillaumances du Boscage, du Prat, de Rochefort d'Ally, Robert de Lignerac, d'Urfé, du Crozet 1854, de Maumigny 1834, de Chargères, de Tryon de Montalembert, 1850, de Siorac 1891, Rossetti-Rosnovano 1864, d'Aux-Lescout 1863, de Bonchamps, de Chevigné 1846, de Cazenove de Pradines 1866, de Clavières de Saint-Agrève 1725, de Bosredon 1768, de Contades 1791, Walsh de Serrant 1798, de Thiard de Bissy 1826, O' Connor 1852, de la Guiche 1889, d'Hunolstein 1889, de la Roche-fontenilles-Rembures 1864, de Joyeuse 1534, de Chalon 1548, etc.

On a pu voir par ce qui précède quelle situation considérable les Boulier (aujourd'hui Bouillé) de l'Auvergne ont occupée depuis le moyen âge dans la noblesse du centre de la France et combien il était inutile de chercher à les rattacher à la maison de Bouillé (du Maine). Celle-ci était une des plus illustres de cette province où elle était connue dès le XIe siècle. Elle vint se fixer en Normandie après le mariage que son chef, René, Sgr de Bouillé, fils de François et de Marie de la Jaille, contracta vers 1520 avec Jacqueline d'Estouteville, héritière du comte de Créancé, près de Caen. René de Bouillé, comte de Créancé, fils des précédents, marié en 1575 à Renée de Laval, fille du baron de Lezay, fut capitaine de cinquante hommes d'armes, gouverneur de Périgueux et chevalier du Saint-Esprit. Le petit-fils de celui-ci, René, marquis de Bouillé, comte de Créancé, épousa en 1632 Jaqueline de la Guiche de Saint-Géran et en eut une fille unique, héritière des grands biens de sa maison, qui épousa le duc du Lude et qui mourut en 1681. La maison de Bouillé (du Maine) s'éteignit complètement avec la petite-nièce du précédent, la marquise de Charnacé, décédée en 1729.

Il a existé dans le Perche une troisième famille de Bouillé, beaucoup moins illustre que les précédentes, qui portait pour armes : d'*argent à l'aigie d'azur au vol abaissé, becquée, membrée et couronnée d'or*. On trouvera sur cette famille des renseignements dans les *Carrés d'Hozier* et dans le *Nouveau d'Hozier*. Elle était originaire d'Anjou. Elle était représentée au XVIIe siècle par deux branches. Le chef d'une de ces branches, Charles-Pierre de Bouillé, écuyer, Sgr de Longbuisson, dans l'élection de Mortagne, marié en 1664 à Jacqueline de Courtalain, fut maintenu dans sa noblesse le 29 juillet 1667 par jugement de M. de Marle, intendant d'Alençon, et fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696 ; il fut le bisaïeul de

Jeanne-Françoise de Bouillé, née en 1753, qui fit ses preuves de noblesse pour être admise à Saint-Cyr. L'autre branche était fixée dans l'élection de la Flèche; ses représentants furent maintenus dans leur noblesse le 26 avril 1670 par jugement de Voysin de la Noiraye, intendant de Tours, après avoir justifié leur filiation depuis 1537. Marie-Louise de Bouillé, issue de cette branche, fit en 1740 ses preuves de noblesse pour être admise à Saint-Cyr; son frère, Charles-Antoine, connu sous le titre de comte de Bouillé, marié en 1768 à Marie Lechat, obtint à son tour en 1780 l'admission à Saint-Cyr de sa fille, Marie-Hélène, née à Paris en 1771.

BOUILLERIE (Roullet de la). Voyez : ROULLET DE LA BOUILLERIE.

BOUILLET (de). BOUILLET de la FAYE, BOUILLET des HALLIERS. Armes : d'*azur à un chevron d'or accompagné de trois besants d'argent, au chef cousu de gueules chargé d'un croissant d'argent accosté de deux étoiles d'or.* — Armes de la branche des Bouillet de la Faye (d'après le règlement d'armoiries de 1816) : *d'azur à un chevron d'or accompagné de trois besants d'argent; au chef aussi d'argent, soutenu d'or et chargé d'un croissant de sable accosté de deux étoiles d'azur.* — Armes de la branche des Bouillet des Halliers (d'après l'Armorial général de 1696) : d'*argent à une fasce de gueules surmontée de trois œillets de même, tigés et feuillés de sinople, les tiges appointées, et un chef d'azur chargé d'un croissant d'argent accosté de deux étoiles de même.* — Devise : *Pro patriâ mori pulcherrimum.*

La famille BOUILLET est originaire de Paray-le-Monial, en Bourgogne. Elle était partagée dès le XVIe siècle en plusieurs branches dont on ne connaît pas le point de jonction.

L'une de ces branches, aujourd'hui vraisemblablement éteinte, a occupé un rang distingué dans la noblesse de robe de sa province. M. d'Arbaumont en a donné une généalogie dans son *Armorial de la Chambre des comptes de Dijon*. Noble Claude Bouillet, auquel cet auteur fait remonter la filiation suivie, fut tué en 1555 les armes à la main, comme le constatait son épitaphe placée sur son tombeau dans la chapelle qu'il avait fondée en l'église Saint-Nicolas à Paray-le-Monial. Il avait épousé Jeanne Corréal et en eut deux fils : 1° Pierre, qui continua la lignée; 2° Mathieu, dont la descendance produisit un gouverneur du château de Charolles, grand bailli du Charolais, décédé en 1695, et s'éteignit avec Mathieu Bouillet, chevalier de Saint-Louis, commandant de Québec, décédé en 1732. Pierre Bouillet épousa le 25 septembre 1581 Anne Baudinot; il en eut à son tour deux

fils : 1° Guillaume, qui continua la descendance ; 2° François, Sgr de Lortière et des Grand et Petit-Chevagny, gendarme de la garde du Roi, dont la descendance s'éteignit au XVIIIe siècle. Guillaume Bouillet, Sgr de Boissière, fut d'abord contrôleur au grenier à sel de Paray-le-Monial ; il épousa à Dijon en 1617 Marguerite Margeret, fille d'un conseiller maître en Chambre des comptes de cette ville, fut pourvu le 15 juillet de la même année de l'office de son beau-père et acquit ainsi la noblesse au premier degré. Il laissa trois fils ; 1° Chrétien Bouillet, conseiller maître en la Chambre des comptes de Dijon en 1649, marié en 1656 à Guillemette Guélaud, dont le fils François, marié en 1725 à Louise Burgat, fut maintenu dans sa noblesse par jugement de 1697 et dont le petit-fils, Étienne, Sgr de Godan, admis aux États de Bourgogne en 1754, marié en 1758 à Anne Calon, paraît être mort sans postérité ; 2° Guillaume, dont il sera parlé plus bas ; 3° François, Sgr de Boissière, gentilhomme de la Grande Fauconnerie en 1651, marié en 1654 à Odette d'Ardant, qui fut condamné à l'amende en 1665 comme usurpateur de noblesse par jugement de l'intendant Bouchu et dont le petit-fils, Antoine Bouillet de Boissière, chevalier de Saint-Louis, épousa en 1756 Pierrette Nault et en eut deux fils appelés Jean-Antoine et Philibert. Guillaume Bouillet épousa en 1663 Élisabeth Millière, héritière de la seigneurie d'Aiserey, vint se fixer en Bugey et fut nommé en 1666 receveur de tailles en l'élection de Belley. Son fils, Guillaume Bouillet, Sgr d'Aiserey, d'abord secrétaire du Roi près le Parlement de Besançon, fut nommé en 1691 conseiller maître en la Chambre des comptes de Chambéry et fut admis l'année suivante dans le corps de la noblesse du Bugey. Il avait épousé en 1697 Anne Legendre, issue d'une famille dont le chef est aujourd'hui connu sous le titre de comte de Luçay, et il eut de cette union trois fils : 1° Guillaume, procureur-général près la Chambre des comptes de Dijon, membre honoraire de l'Académie de cette ville, qui n'eut pas d'enfants ; 2° Jean-Antoine, baron d'Arlod, syndic général de la noblesse du Bugey, qui n'eut pas non plus d'enfants ; 3° Louis, Sgr de Noiron, marié en 1741 à Jacqueline d'Athose, dont le fils unique, Charles, baron d'Arlod, était en 1789 procureur-général près la Chambre des comptes de Dijon et paraît être mort sans avoir été marié. Cette branche avait contracté des alliances avec les familles Baudinot 1581, Burgat 1725, Legendre (de Luçay) 1697, de Migieu 1731, etc. Guillaume-Philibert Bouillet, baron d'Arlod, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse du Bugey ; M. Bouillet d'Arlod prit part à celles du bailliage de Semur ; Étienne de Bouillet, écuyer, prit part à celles tenues à Dijon.

La branche des Bouillet des Halliers s'est perpétuée jusqu'à nos

jours dans les environs de Paray-le-Monial. Son point de jonction avec la souche n'a pu être déterminé et on ne lui connaît pas de principe d'anoblissement. Mais un de ses représentants, Antoine Bouillet, sieur des Halliers, conseiller et procureur du Roi au grenier à sel de Paray, fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696 (registre de Charolles).

La branche des Bouillet de la Faye, dont on ne connait pas le point de jonction avec la souche, s'est également perpétuée jusqu'à nos jours. Le vicomte Révérend a donné les derniers degrés de sa filiation dans ses *Titres, anoblissements et pairies de la Restauration*. Jacques Bouillet du Trembly, sieur de la Faye, bourgeois de Paray-le-Monial, avait épousé vers 1735 Catherine Granier. Leur fils, Jean-Philibert Bouillet, Sgr de la Faye, Mauperty, etc., fut pourvu en 1780 de l'office anoblissant de président trésorier de France au bureau des finances de la généralité de Bourgogne, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Autun, fut définitivement anobli le 16 novembre 1816 par lettres patentes du roi Louis XVIII et obtint en même temps le règlement de ses armoiries. Sa descendance s'éteint avec Jeanne-Antoinette Bouillet de la Faye qui a épousé en 1893 le vicomte du Bouëxic. Cette branche a contracté des alliances avec les familles le Josne de Contay 1867, de Constantin de Chanay, du Bouëxic de la Driennais, etc.

BOUILLON (**Martin de**). Voyez : Martin de Bouillon.

BOUILLON (**Dunoyer de**). Voyez : Dunoyer de Bouillon.

BOUILLONNEY (**Foret du**). Voyez : Foret du Bouillonney.

BOUILLONNEY (du). Armes : d'*azur à neuf croisettes d'argent* 4, 3, 2. — On attribue aussi à la famille du Bouillonney les armes suivantes : d'*azur à un chevron d'argent accompagné de trois roses de même* (aliàs d'*or*).

La famille du Bouillonney appartient à l'ancienne noblesse de Normandie. On trouvera sur elle beaucoup de renseignements dans les *Carrés d'Hozier*, au Cabinet des Titres. Jean du Bouillonney vivait en 1420. La Chesnaye des Bois fait remonter la filiation à un Richard du Bouillonney qui vivait dans les premières années du xv[e] siècle et qui avait épousé Jeanne du Mesnil-Froger, héritière de la seigneurie de la Boutonnière. Autre Richard du Bouillonney, fils du précédent, sieur de Boscroger et de la Boutonnière, fut anobli en 1470 en vertu de la charte des francs-fiefs et nouveaux acquêts. Il fut père de Jean, aïeul de Guyot, bisaïeul de Marc et trisaïeul de Guy du Bouil-

lonney, Sgr de la Boutonnière, qui obtint le 18 juillet 1541 une sentence du bailli d'Alençon lui donnant acte de ce qu'il avait déclaré les fiefs et arrière-fiefs possédés par lui au duché d'Alençon, qui épousa le 29 octobre 1563 Anne Rouxel de Médavy et auquel seulement un tableau généalogique conservé dans les *Carrés d'Hozier* fait remonter la filiation. Jacques du Bouillonney, Sgr de la Boutonnière, fils du précédent, épousa en novembre 1592 Catherine du Mesnildot et fut nommé le 20 octobre 1594 gentilhomme de la chambre du Roi. Son fils, autre Jacques du Bouillonney, Sgr de la Boutonnière et de Milleville, épousa en 1618 Marie le Conte de Nonant; il en eut, entre autres enfants, trois fils : 1° Charles du Bouillonney, chevalier, Sgr de Montenon, en la paroisse de Mirville, dans l'élection de Caudebec, que la Chesnaye des Bois dit être mort sans postérité masculine, mais qui eut de son mariage en 1662 avec Marie de Bourdeille de Matha plusieurs fils avec lesquels il fut maintenu dans sa noblesse le 11 août 1669 par jugement de M. de la Gallissonnière, intendant de Rouen ; 2° François, que la Chesnaye des Bois dit avoir eu plusieurs enfants ; 3° Félix, Sgr d'Orgères, marié en 1654 à Madeleine de Grente, que la Chesnaye des Bois dit à tort être décédé sans postérité masculine et dont une arrière-petite-fille, Marie-Gille, fut admise en 1743 à la maison de Saint-Cyr. Divers représentants de la famille du Bouillonney furent maintenus dans leur noblesse le 11 mai 1668 par jugement de M. de Marle, intendant d'Alençon. Claude-François-Félix du Bouillonney, né en 1665, fit des preuves de noblesse en 1696 pour être nommé chevalier des Ordres de Notre-Dame du Mont-Carmel et de Saint-Lazare. M. du Bouillonney se fit représenter en 1789 aux assemblées de la noblesse du bailliage de Pont-l'Évêque.

La famille du Bouillonney compte encore des représentants ; elle n'est pas titrée.

Elle a fourni deux chevaliers de Malte (René du Bouillonney de la Boutonnière en 1596 et François du Bouillonney en 1643), un gentilhomme de la chambre du Roi, de nombreux officiers, des chevaliers de Saint-Louis, etc.

Principales alliances : Rouxel de Médavy 1563, du Mesnildot 1595, le Conte de Nonant 1618, d'Avesgo 1523, de Grente 1654, de la Pallu 1649, Eudes de Catteville 1669, de Bourdeille de Matha 1662, de Hautemer 1491, du Faÿ, de Piperey, Bernart de Courmesnil 1619, etc.

BOUILLONS du COLY (des).

La famille DES BOUILLONS appartient à la haute bourgeoisie du département d'Ille-et-Vilaine. Un de ses membres, M. des Bouillons du

Boisbertais, était sous Louis XV avocat au Parlement de Rennes. Joseph des Bouillons du Coly, avocat à Rennes, fut condamné le 14 décembre 1792 à payer deux cents francs d'amende pour avoir refusé de laisser baptiser son fils par un prêtre assermenté ; sa descendance s'est honorablement perpétuée jusqu'à nos jours.

Principales alliances : Lestra de Prandières 1894, Petitjean de Marcilly 1894, etc.

BOUILLY du FRETAY (du). Armes : *d'azur à une bande d'argent accompagnée de deux croissants du même.*

La famille du Bouilly, originaire de Lamballe, appartient à la noblesse de Bretagne. On trouvera sur elle des renseignements dans les *Dossiers bleus* et dans le *Répertoire de biobibliographie bretonne* de Kerviler. Elle avait pour nom primitif celui de Bouillic et remonte par filiation à Guillaume Bouillic qui vivait en 1530 et qui avait épousé Julienne Berthou. René Bouillic, fils des précédents, épousa en 1545 Catherine de Bréhant et fut père de Guillaume Bouillic, sieur des Portes, lieutenant de la Cour de Lamballe, chevalier de Saint-Michel, qui épousa Marguerite de Couespelle, qui fut anobli en 1587 par lettres patentes et qui fut autorisé en même temps a substituer à son nom celui de : du Bouilly, conservé depuis lors par ses descendants. A la même époque vivaient un Jean Bouillic, trésorier de Lamballe en 1561, et un N... Bouillic, alloué de la Cour en 1578. Guillaume du Bouilly, l'anobli de 1587, laissa plusieurs fils ; l'aîné d'entre eux, autre Guillaume du Bouilly, sieur des Portes, épousa Marguerite de Rosmadec et continua la ligne directe ; le second, Gilles du Bouilly, sieur de Resnon, procureur fiscal à Saint-Brieuc, fut père de René du Bouilly, sieur de Resnon et de Bonabry, qui épousa Renée Turcan et qui fut reçu en 1638 conseiller au Parlement de Bretagne. La descendance de ce magistrat et de Renée Turcan fut connue sous le nom de : du Bouilly-Turcan ; elle a donné un commandeur à l'Ordre de Malte en la personne de Jean-François du Bouilly-Turcan de Resnon, admis dans l'Ordre en 1681.

Guillaume du Bouilly, Sgr des Portes, en la paroisse de Sainte-Mélaine de Lamballe, et de Trébry, marié à Guillemette de Poulpry, et les autres représentants de la famille du Bouilly, furent maintenus dans leur noblesse d'extraction le 24 novembre 1668 par arrêt des commissaires du Roi chargés de la recherche des faux nobles.

Guillaume du Bouilly de la Morandais siégea aux États de 1736 dans les rangs de la noblesse du diocèse de Saint-Brieuc. Paul-Yves du Bouilly du Fretay signa en 1788 la protestation de la noblesse de Bretagne contre la convocation des États généraux.

La famille du Bouilly a fourni des officiers de mérite.

Le chef de la branche du Fretay, aujourd'hui seule existante, est connu de nos jours sous le titre de marquis qu'avait déjà porté au XVIIIe siècle Paul-Maurille du Bouilly-Turcan, Sgr de Resnon, marié en 1757 à Mlle de Pontbriand et mort en Angleterre pendant l'émigration.

Principales alliances : Bertho vers 1510, d'Andigné, du Breil de Pontbriand 1757, Budes (de Guébriant), de la Moussaye 1755, Geslin de Bourgogne, du Poulpry, de Bréhant, de Rosmadec, Lecorgne de Launay 1749, etc.

Potier de Courcy mentionne dans son *Armorial de Bretagne* une ancienne famille BOUILLIC ou LE BOUILLIC qui, d'après un sceau de 1406, portait pour armes : d'*argent à un chevron de gueules accompagné de trois croix pattées de même*. C'est peut-être à cette famille qu'appartenait Pierre Bouillic, un des sept bourgeois de Rennes qui en 1379 se liguèrent avec la noblesse bretonne pour le retour du Duc.

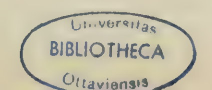
BOUIN DE BEAUPRÉ. Armes : d'*azur à un chevron d'or accompagné en chef de deux étoiles du même et en pointe d'un mouton* (aliàs *un chien* ou *un âne*) *d'argent passant sur une terrasse de sinople.*

La famille BOUIN DE BEAUPRÉ est originaire de Ruffec où elle occupait dès le XVIIe siècle un rang honorable dans la bourgeoisie. Beauchet-Filleau, qui en a donné une généalogie très sommaire, en fait remonter la filiation au 26 février 1688, date à laquelle Jacques Bouin, sieur de Beaupré, épousa à Ruffec Anne Loubelle. Deux des fils de celui-ci, Jacques Bouin, sieur de Beaupré, né à Ruffec en 1694, procureur au présidial de Poitiers, puis échevin de cette ville où il mourut en 1785, et François Bouin de Beaupré, mari d'Antoinette Roubel, furent les auteurs de deux rameaux. François Bouin de Beaupré, fils du second de ces deux frères, était en 1760 maître de poste à Ruffec. La famille Bouin de Beaupré paraît avoir eu pour dernier représentant mâle Louis-Aimé Bouin de Beaupré, né à Poitiers en 1811, dont la fille épousa en Suisse le 12 novembre 1878 le célèbre pamphlétaire Henri Rochefort (marquis de Rochefort-Luçay).

La famille Bouin de Beaupré a fourni des procureurs au présidial de Poitiers, des médecins, des chanoines de la cathédrale de Poitiers, un conseiller municipal de cette ville, né en 1799, etc.

Principales alliances : Brumauld des Houlières vers 1769, Bourdier du Cluzeau, Martin du Mineret, de Rochefort-Luçay, Poignant de Lorgère 1785, etc.

Il a existé à Nantes une famille Bouin, fort distinguée, qui portait pour armes : d'*azur à un lion morné d'or accompagné de deux*



canettes de même. Cette famille a possédé, entre autres biens, la seigneurie de Cacé, en la paroisse de Saint-Gilles, au diocèse de Rennes. Germain Bouin, sieur de Beausoleil, était en 1601 garde des livres de la Chambre des comptes de Nantes. François Bouin, sieur de Rains, fut nommé en 1673 conseiller maître en la même Chambre. François Bouin de Cacé, pourvu de la même charge en 1709, devint président en 1724. Il fut père de François et de Jean-Baptiste Bouin de Cacé qui furent successivement présidents en la même Chambre, le premier en 1739, le second en 1765.

La famille Bouin de Noiré et de Marigny, à Chatellerault, portait pour armes : d'*azur à une foi d'argent accompagnée de trois soleils d'or*. Son auteur, Louis Bouin, sieur de Noiré, maire de Chatellerault de 1694 à 1718, fut anobli par ses fonctions. Elle s'éteignit avec Jean-Fortuné Bouin de Marigny, né à Chatellerault en 1766, général républicain, qui périt en 1793 dans un combat contre les Vendéens.

BOUIRE de BEAUVALLON. Armes : d'*or à un chevron brisé de gueules, accompagné de trois coqs de sable*, 2 *et* 1.

La famille Bouire, originaire, paraît-il, du Limousin, est honorablement connue depuis près de trois siècles à Sauveterre-de-Guienne. Elle a possédé à Beaupuy, dans l'arrondissement actuel de Marmande, le domaine de Beauvallon dont elle a conservé le nom.

Maître Barthélemy Bouire, ancien jurat de Sauveterre, était en 1685 avocat au Parlement de Guienne. Un Bouire de Monier fut sous Louis XV jurat de Sauveterre. Maître Bouire fut nommé en 1786 juge de Sauveterre.

Bernard-Antoine Bouire de Beauvallon, né en 1782 à Pontivy, en Bretagne, décédé en 1845, fut nommé en 1830 bâtonnier de l'ordre des avocats de Bordeaux et fit partie du Conseil général de la Gironde de 1833 à 1836 et de 1838 à 1844. Son frère, François Bouire de Beauvallon, né à Pontivy en 1791, décédé à Sauveterre en 1865, fut colonel de cavalerie et commandeur de la Légion d'honneur. La famille Bouire de Beauvallon a fourni d'autres officiers dont plusieurs ont été tués à l'ennemi, un maire de Sauveterre, etc.

Elle n'est pas titrée.

Principales alliances : de Cournuaud, de Combettes-la-Bourélie, Destaigne de Valdubault vers 1810, d'Auber de Peyrelongue 1905, etc.

BOUISSIN d'ANCELY.

Famille de haute bourgeoisie fixée dans les environs de Montpellier.

Principale alliance : Lemoyne de Margon.

BOULA de NANTEUIL, de MAREUIL, de COULOMBIERS. Armes : d'*azur à trois besants d'or*.

La famille Boula appartient à la noblesse de robe parisienne. Ses membres exerçaient dès la seconde moitié du XVII[e] siècle des charges de Cour qui leur assuraient la noblesse personnelle.

François Boula, écuyer, conseiller du Roi, trésorier général de ses écuries et de ses livrées, fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696 (registre de Paris) : d'*azur à trois boules d'or*. Il fut pourvu le 23 juin 1705 de l'office anoblissant de secrétaire du Roi au Grand Conseil, mourut dès l'année suivante et eut M. Ogier pour successeur dans son office, Son fils, François Boula, Sgr de Quincy, décédé le 13 mars 1763, lui succéda dans sa charge de trésorier général des écuries et livrées du Roi. Il avait épousé le 10 février 1711 Jeanne Mandat, issue d'une famille distinguée du Parlement de Paris dont le chef est aujourd'hui connu sous le titre de comte de Grancey. Il laissa quatre fils de cette union : 1° Alexandre Boula, Sgr de Quincy, conseiller au Parlement de Paris en 1733, puis maître des requêtes, qui mourut sans postérité en 1776 ; 2° François-Galiot Boula, Sgr de Charny, trésorier général de la Petite Écurie du Roi, qui mourut sans postérité en 1778 ; 3° Antoine-François Boula, Sgr de Montgodefroy, reçu conseiller au Parlement de Paris le 10 mars 1739, qui épousa en 1744 Jeanne Fenel et qui mourut le 18 janvier 1798 ; 4° Alexandre-Jean Boula de Mareuil, Sgr de Coulombiers, qui fut premier avocat général, puis en 1779 conseiller d'honneur à la Cour des aides. Antoine-César-Alexandre Boula de Nanteuil, fils d'Antoine-François Boula de Montgodefroy, reçu conseiller au Parlement de Paris en 1767, maître des requêtes en 1776, fut intendant de Poitiers de 1784 à 1790 et se montra dans ces fonctions un des administrateurs les plus éclairés de son temps ; il avait épousé en 1777 M[lle] Le Noir, fille du lieutenant-général de police. Alexandre-Jean Boula de Mareuil, le plus jeune des quatre fils de François, épousa vers 1755 Antoinette-Joséphine de la Haye de Bazinville et laissa de son côté plusieurs enfants ; une de ses filles épousa en 1787 le marquis de Bonardi du Ménil ; son fils aîné, Antoine-Jean Boula, Sgr de Coulombiers, près de Meaux, fut reçu en 1777 conseiller au Parlement de Paris ; deux autres de ses fils, MM. Boula de Savigny et Boula d'Orville, furent revêtus des mêmes fonctions, l'un en 1778, l'autre en 1780.

Antoine-François Boula de Montgodefroy se fit représenter en 1789 par M. Le Noir, conseiller d'État, aux assemblées de la noblesse tenues à Meaux à cause de ses seigneuries de Mareuil-les-Meaux, de Nanteuil-les-Meaux et de la Grange-Dumont et de ses fiefs de Sainte-Claire, Lignières et Saint-Denis. M. Boula de Coulombiers, conseiller

au Parlement, prit part cette même année aux assemblées de la noblesse tenues à Paris et se fit représenter à celles tenues à Meaux à cause de sa seigneurie de Coulombiers.

Antoine-Amédée Boula de Coulombiers, né à Paris en 1785, décédé en 1852, fut préfet des Vosges en 1815 et député libéral du même département en 1828 et en 1830.

La famille Boula est aujourd'hui représentée par deux rameaux qui se distinguent par les surnoms de Mareuil et de Coulombiers et dont les chefs sont connus sous le titre de comte.

Principales alliances : Mandat (de Grancey) 1711, Le Noir 1777, de Bonardi du Ménil 1788, de Melun 1836, de Genzano de Sangro 1868, Basset de Châteaubourg 1867, 1876, d'Astier de la Vigerie 1901, de Lupel 1876, de Fraguier 1892, de Poilloüe de Saint-Périer 1903, de Pâris de la Brosse 1768, de Saint-Chamans, de Maistre 1890, Potier de Courcy 1907, etc.

BOULANCY et de BOULANCY d'ESCAYRAC de LAUTURE (Martin de). Voyez : **MARTIN de MENTQUE, de BOULANCY et de BOULANCY d'ESCAYRAC de LAUTURE.**

BOULARD (aliàs BOULART). Armes (d'après le règlement d'armoiries de 1816) : *coupé au 1 parti d'azur à deux tubes de canon d'or, posés en sautoir, et de gueules à l'épée haute d'argent ; au 2 d'or à un chevron d'azur accompagné en pointe d'une étoile du même.*

L'auteur de cette famille, Jean-François Boulard ou Boulart, naquit à Reims le 21 mai 1766. Il était fils de Jean-François Boulard, musicien, et de Marie-Anne Adam. Il prit part à toutes les guerres de la Révolution et de l'Empire, fut nommé général de brigade en 1813, devint dans la suite commandant des Écoles militaires de Strasbourg et de Besançon, grand-officier de la Légion d'honneur et chevalier de Saint-Louis et mourut à Besançon en 1842. Le général Boulard avait été créé baron de l'Empire par lettres patentes du 23 mai 1810 ; il fut confirmé dans la possession de son titre le 3 août 1816 par lettres patentes du roi Louis XVIII et obtint en même temps le règlement de ses armoiries. Il laissait deux fils dont le second, Paul-Frédéric, né en 1814, paraît être demeuré célibataire. L'aîné, François-Edmond, baron Boulart, né à Besançon en 1805, colonel d'artillerie, commandeur de la Légion d'honneur, mourut en 1885 laissant une fille unique mariée à M. Gévelot, député. Le général Boulart eut aussi deux filles dont la plus jeune, mariée au baron Dellard, mourut à Paris en 1891 victime d'un assassinat célèbre.

BOULARD (de). Armes : d'*argent à trois aiglettes de sable, allumées et membrées d'azur, posées 1 et 2; au franc quartier d'or chargé d'un lion rampant d'azur, armé et lampassé de gueules.*

La famille DE BOULARD appartient à la noblesse du Barrois. Elle est originaire de Gascogne d'où elle vint au cours du XVIe siècle établir sa résidence au village d'Esurc, dans l'Argonne. Son chef, Jean Boulard, demeurant à Bar-le-Duc, fut anobli le 9 juin 1603 par lettres patentes du duc de Lorraine. C'est par erreur qu'un *Nobiliaire de Bar-le-Duc*, écrit en 1771 et publié en 1901 par la *Société des lettres, sciences et arts de Bar-le-Duc,* a avancé que la famille de Boulard s'était éteinte vers le milieu du XVIIIe siècle; on trouvera, en effet, dans le *Nouveau d'Hozier*, au Cabinet des Titres, les preuves de noblesse qu'une demoiselle de Boulard fit en 1784 pour être admise à la maison de Saint-Cyr.

Jean Boulard, l'anobli de 1603, avait épousé Marie Roussel. Leur fils. Philippe de Boulard, marié en 1628 à Barbe Baudot, fut père d'Etienne de Boulard, écuyer, qui épousa le 23 septembre 1657 Marguerite Thuilier, aïeul de Léon-Joseph de Boulard, écuyer, un des chevau-légers de la garde de S. A. S., qui épousa le 12 janvier 1711 Barbe Thiriet, et bisaïeul de Nicolas de Boulard, né à Bar-le-Duc le 20 août 1713, qui, ayant été nommé capitaine aide-major de la capitainerie garde-côte de Marans, vint se fixer en Aunis et qui épousa successivement Marie de l'Arbre et en 1765 Marthe d'Aguin. Ce fut une fille de celui-ci, Hyacinthe-Adélaïde de Boulard, née en Aunis en 1774, qui fit ses preuves de noblesse pour être admise à Saint-Cyr. Nicolas de Boulard revint à la fin de sa vie dans son pays d'origine et prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Bar-le-Duc.

La famille de Boulard s'est perpétuée jusqu'à nos jours dans le département de la Meuse.

Elle n'est pas titrée.

Principale alliance : de Billault.

BOULARD et BOULARD de VAUCELLES. Armes : d'*azur à un lion passant d'argent; au chef d'or chargé de trois roses de gueules.*

La famille BOULARD est anciennement connue à Paris. Elle paraît être la même que celle de Pierre Boulard, intendant de M. le comte d'Avaux, qui fit enregistrer à l'Armorial général de 1696 (registre de Paris) les armoiries suivantes : d'*argent à un lion de gueules soutenant une boule de même; au chef de gueules chargé de deux roses d'argent.*

D'après un article publié de nos jours par Bachelin-Deflorenne dans

son *Dictionnaire de la Noblesse* la famille Boulard de Vaucelles aurait été anoblie en 1709, tandis que d'après Rietstapp elle aurait été anoblie par lettres du 10 février 1717.

Elle descend de maître Henri Boulard, écuyer, avocat au Parlement, qui était sous Louis XV conseiller du Roi, notaire au Châtelet de Paris et qui avait épousé Marie-Marguerite Sellier. Antoine-Henri Boulard, fils du précédent, né à Paris le 5 septembre 1754, littérateur et bibliophile distingué, décédé en 1825, fut pourvu en 1781 de la charge de conseiller du Roi, notaire royal au Châtelet de Paris et prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Paris, section de Saint-André-des-Arts; il devint dans la suite maire du xi[e] arrondissement et député de la Seine au Corps législatif. Il fut exécuteur testamentaire de Laharpe et publia la partie de son *Cours de Littérature* qui est relative à la philosophie du xviii[e] siècle. Antoine-Henri Boulard laissa plusieurs fils; un de ces fils ne fut connu que sous le nom de Boulard qui a été conservé par ses descendants. Un autre, Ernest-Henri Boulard, né en 1821, marié à M[lle] Nouette d'Andrezel, demanda le 7 juillet 1863 l'autorisation de joindre régulièrement à son nom celui de sa terre de Vaucelles *qui*, dit-il dans sa demande, *depuis cent trente ans a été constamment porté par différents membres de sa famille paternelle et sous lequel il a toujours été connu.* Cette autorisation lui fut accordée par décret de juillet 1866. M. Boulard de Vaucelles est décédé en 1883 laissant un fils marié en 1881 à M[lle] d'Indy et deux filles mariées l'une au vicomte de Changy (1873) et l'autre au vicomte de Fraguier.

La famille Boulard de Vaucelles ne doit pas être confondue avec la famille de Vaucelle, encore existante, qui appartient à l'ancienne noblesse de Normandie.

BOULARD de GATELIER. Armes : d'*azur à une branche de trois rameaux de bouleau d'argent, feuillés d'or; au chef cousu de gueules chargé de trois boules d'or.* — Supports : *deux lévriers.*

La famille Boulard de Gatelier appartient à la noblesse du Lyonnais. On trouvera les derniers degrés de sa généalogie, depuis 1790 jusqu'à nos jours, dans la *Généalogie des Rivérieulx* publiée en 1899 par M. Paul de Varax. M[r] Henri de Jouvencel en a donné en 1907 une généalogie complète dans l'*Assemblée de la noblesse de la sénéchaussée de Lyon en* 1789.

Simon Boulard, auquel remonte la filiation, fit enregistrer son blason à l'Armorial de 1696 : d'*argent à trois bombes de sable, ardentes de gueules, posées 2 et* 1. Son petit-fils, Simon-Claude Boulard, Sgr de Gatelier, né à Lyon en 1713, marié dans cette ville en 1754 à Anne

Clérico de Janzé, déjà pourvu en 1747 de l'office anoblissant de secrétaire du Roi en la Chancellerie près le Parlement de Dijon, exerça encore en 1778 les fonctions, également anoblissantes, d'échevin de Lyon. Il prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse de la Bresse où il possédait les seigneuries de la Croix-Rousse, de la Pape et de Villieu. François Boulard de Gatelier, né à Lyon en 1759, fils du précédent, était conseiller maître en la Chambre des enquêtes du Parlement de Dijon quand éclata la Révolution; il prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Lyon, épousa en 1790 Mlle Fourgon de Maisonforte et mourut en 1827. Son fils aîné, Vital Boulard de Gatelier, né en 1792, conseiller auditeur à la Cour royale de Lyon de 1816 à 1825, marié en 1822 à Hélène Cellard du Sordet, décédé en 1884 au château de Gatelier, avait reçu le titre de comte romain. Il a été lui-même père de Léon Boulard de Gatelier, comte romain, qui a eu plusieurs enfants de son mariage en 1858 avec Mlle de Chenelette, et de Paul de Gatelier, décédé en 1879, qui a eu également plusieurs enfants de son mariage avec Mlle de la Rochette.

La famille Boulard de Gatelier a fourni des magistrats, des officiers, un zouave pontifical, etc.

Principales alliances : Clérico de Janzé 1754, Basset (de Chateaubourg) 1778, de Quinson de Poncin 1774, Fourgon de Maisonforte 1790, Cellard du Sordet 1822, de Jessé-Levas 1819, de Boissieu 1833, Maublanc de Chiseuil 1856, Agniel de Chénelette 1858, de Vergnette de la Motte 1862, le Rebours 1892, de la Rochette 1867, Audras de Béost 1898, de la Teyssonnière, etc.

BOULARD de VILLENEUVE.

La famille Boulard de Villeneuve est d'honorable bourgeoisie. Elle est originaire du lieu de Villeneuve, dans l'Yonne, où elle est anciennement connue et où elle a possédé d'importantes papeteries.

Etienne Boulard, bourgeois de Villeneuve-le-Roi, fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696 (registre de Sens) : *de sinople à deux fasces d'or chargées chacune de quatre boules ou tourteaux de gueules.*

M. Henri-Auguste Boulard, né le 2 septembre 1855 à Corvol-l'Orgueilleux (Nièvre), propriétaire, et son fils, René-Louis-Maxime Boulard, né à Paris le 12 mars 1883, demeurant tous deux à Paris, ont été autorisés par décret du 12 novembre 1905 à joindre régulièrement à leur nom celui de : de Villeneuve sous lequel ils étaient connus.

BOULART ou BOULARD. Voyez : Boulard.

BOULAY de la MEURTHE. Armes : *d'azur à une gerbe de blé d'or debout; à une champagne d'argent chargée d'une branche de chêne et d'une branche d'olivier de sinople posées en sautoir; au franc-quartier échiqueté d'or et d'azur*, qui est des comtes conseillers d'État.

L'auteur de la famille BOULAY DE LA MEURTHE, Antoine Jacques-Claude Boulay, naquit le 19 février 1761 à Chaumouzey (Vosges). Il était d'origine modeste et son acte de baptême le dit simplement fils de Romain Boulay, lieutenant de maire en la seigneurie de Chaumouzey-la-Ville, maréchal ferrant et laboureur, et d'Agnès Poicot. D'abord avocat à Nancy, puis, sous le Directoire, président et accusateur public au tribunal de cette ville, Boulay fut nommé en vendémiaire an V député de la Meurthe au Conseil des Cinq-Cents. Ce fut alors que, pour se distinguer de son collègue Boulay-Paty, député de la Loire Inférieure, il joignit à son nom celui du département de la Meurthe que ses descendants ont conservé. Il se rallia à Bonaparte après le coup d'État du 18 brumaire, fut nommé conseiller d'État, puis directeur du contentieux des domaines nationaux, fut créé comte de l'Empire par lettres patentes du 26 avril 1808 et grand-officier de la Légion d'honneur, fut destitué de ses fonctions de conseiller d'État au retour de Louis XVIII, fut à l'époque des Cent Jours ministre d'État et représentant de la Meurthe, fut exilé après la seconde Restauration de Louis XVIII, rentra en France en 1819 et vécut dès lors dans la retraite jusqu'à sa mort arrivée en 1840. Dans le *Mémorial de Sainte-Hélène* Napoléon dit de lui qu'il fut un *honnête homme et un grand travailleur*. Boulay de la Meurthe avait épousé Catherine Thiboust ; il en laissa deux filles, la comtesse de Bessas de la Mégie et la baronne de Courcel, et deux fils. L'aîné de ceux-ci, Henri-Georges, comte Boulay de la Meurthe, né en 1797, député de la Meurthe, puis des Vosges, sous la monarchie de Juillet, joua un rôle important après la révolution de février, fut choisi par le Prince président comme vice-président de la République, fut appelé au Sénat en 1852 et mourut en 1858; il laissait un fils qui mourut jeune et une fille, Mme le Loup de Sancy. Son frère, François-Joseph Boulay de la Meurthe, né en 1797, conseiller d'État sous Napoléon III, marié à Mlle Nougarède de Fayet, recueillit le titre de comte après la mort de son neveu Il est décédé en 1880 laissant une fille, Mme Cazenave, et un fils, Alfred, comte Boulay de la Meurthe, qui a eu lui-même plusieurs enfants de son mariage en 1875 avec Mlle d'Aillières.

Principales alliances : le Loup de Sancy 1872, Nougarède de Fayet, Caillard d'Aillières 1875, de Bessas de la Mégie, Chodron de Courcel, Lamy de la Chapelle 1904, etc.

BOULAYE (Arbeltier-Jullien de la). Voyez : ARBELTIER-JULLIEN DE LA BOULAYE.

BOULAYE (Georgette du Buisson de la). Voyez : GEORGETTE DU BUISSON DE LA BOULAYE.

BOULAYE (Lefebvre de la). Voyez : LEFEBVRE DE LA BOULAYE.

BOULAYE (Seurrat de la). Voyez : SEURRAT DE LA BOULAYE.

BOULAYE (Dorbec de la). Voyez : DORBEC DE LA BOULAYE.

BOULAYE (de la), en Bourbonnais. Armes : *de gueules à un chevron d'or accompagné de trois étoiles de même, les deux du chef soutenues chacune d'une moucheture d'hermine d'argent.*

La famille DE LA BOULAYE appartient à la noblesse du Bourbonnais. On trouvera sur elle beaucoup de renseignements dans les *Carrés d'Hozier*, dans le *Nouveau d'Hozier* et dans les manuscrits de Chérin, au Cabinet des Titres. Jacques de la Boulaye, Sgr de Noue, auquel ces travaux font remonter la filiation suivie, obtint du Roi le 14 mars 1596 une commission de capitaine de 150 hommes de guerre à pied, fut nommé le 15 septembre 1597 gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi, fut créé chevalier de Saint-Michel le 29 janvier 1604, fit son testament le 12 février 1623 et fut promu le 27 décembre 1629 au grade de maréchal de camp. Il avait épousé le 24 janvier 1598 Madeleine de Marillac, fille de Charles, maître d'hôtel ordinaire du Roi et commissaire des guerres, nièce de Charles de Marillac, archevêque de Vienne, décédé en 1560, de Bertrand de Marillac, évêque de Rennes, décédé en 1573, et de Guillaume de Marillac, contrôleur général des finances en 1569, décédé en 1573, et cousine germaine de Michel de Marillac, garde des sceaux en 1626, décédé en 1632, et de Louis de Marillac, comte de Beaumont-le-Roger, maréchal de France en 1629, décapité en 1632. On n'a aucun renseignement précis sur l'origine de ce Jacques de la Boulaye. On a dit, mais sans preuves, qu'il s'était fixé en Auvergne à la suite de son mariage et qu'il appartenait par sa naissance à une famille noble du diocèse de Vannes, en Bretagne, dont le nom figure, en effet, à la réformation de 1536. Jacques de la Boulaye laissa deux fils, Charles de la Boulaye, Sgr de Puigrenier, et Charles-François de la Boulaye, Sgr de Rilhac, tous deux anciens pages du roi Louis XIII, qui, lors de la grande recherche commencée en 1666, demandèrent inutilement à Trabot, préposé par Sa Majesté à la recherche des faux nobles, de les maintenir dans leur noblesse malgré la perte de leurs papiers qui avaient disparu pendant le pillage de leur maison à l'époque des guerres de religion. Le second de ces

deux frères, Charles-François, épousa demoiselle Chrestienne de la Croix par contrat du 3 février 1654; il en eut plusieurs enfants qui partagèrent sa succession le 31 juillet 1702. François de la Boulaye, écuyer, Sgr de Bierre, l'un des fils de Charles-François, épousa le 21 octobre 1688 Marie de Saint-Julien et continua la descendance; il sollicita inutilement à son tour en 1704 un jugement de maintenue de noblesse de M. de Maupeou, intendant de Moulins, alléguant qu'en tout état de cause son grand père s'était trouvé anobli par l'obtention du Collier de Saint-Michel. Il fut père de Nicolas de la Boulaye, né en 1696, qui épousa en 1730 Anne du Buisson de Saint-Julien, et de Gilbert de la Boulaye qui épousa le 6 janvier 1737 Marie Sourcine de Vernay. Ambroise de la Boulaye-Marillac, né en 1759, petit-fils de l'aîné de ces deux frères, demanda vainement en 1774 à être admis parmi les pages de la Dauphine; il fut dans la suite condamné à mort comme émigré rentré et guillotiné à Moulins le 17 messidor an II. Pour régulariser leur situation nobiliaire et mettre un terme aux attaques dont ils étaient l'objet, les représentants de la famille de la Boulaye durent s'adresser au Conseil d'État; ils en obtinrent le 21 décembre 1776 un arrêt de maintenue de noblesse qui est rapporté tout au long dans le *Nouveau d'Hozier*. Charles-Nicolas de la Boulaye, Sgr de Bierre, né en 1743 au diocèse de Clermont, fils de Gilbert, marié à Calais en 1770 à Françoise le Turcq, fille d'un vice-maïeur de cette ville, fit alors des preuves de noblesse, d'abord en 1777 pour être admis dans les chevau-légers, puis en 1786 et en 1789 pour obtenir l'admission de deux de ses fils à l'École militaire; il se fit représenter en 1789 aux assemblées de la noblesse du Bourbonnais et, lors du procès de Louis XVI, s'offrit comme otage de ce prince.

La famille de la Boulaye a fourni des officiers.

Son chef est connu sous le titre de comte.

Principales alliances : de Marillac, de Maublanc de Chiseuil, de Saint-Julien, du Buisson, Dauphin de Verna 1891, etc.

BOULBÈNE (**de Montesquiou de la**). Voyez : MONTESQUIOU DE LA BOULBÈNE (DE).

BOULBON (**de Raoulx de Raousset-**). Voyez : RAOULX DE RAOUSSET-BOULBON et SOUMABRE (DE).

BOULÉMONT (**de Lanusse de**). Voyez : LANUSSE DE BOULÉMONT (DE).

BOULET de COLOMB d'HAUTESERRE[1]. Armes : *écartelé aux* 1 *et* 4 *de*

[1] Cette notice a été faite en partie à l'aide de renseignements fournis par M. Pierre Meller.

gueules à trois bandes d'or, qui est d'Olive ; *aux 2 et 3 d'azur à un chevron d'or accosté de deux étoiles, surmonté d'un croissant et accompagné en pointe d'une colombe, le tout d'argent*, qui est de Colomb d'Hauteserre; *sur le tout d'azur* (aliàs *de sinople*) *à un champignon renversé d'argent* (aliàs *au naturel*), *au chef d'argent chargé d'un boulet de gueules* (aliàs *de sable*), qui est de Boulet. — Couronne : *de Comte*. — Supports : *deux branches de laurier*. — Devise : *Tout droit*.

La famille qui donne lieu à cette notice est originaire du bourg de Marsillargues, près de Lunel, en Languedoc. Elle paraît tirer sa noblesse du capitoulat de Toulouse que son auteur, Jean Boulet, écuyer, exerça en 1731. Elle revendique cependant une origine plus ancienne; mais elle ne figure pas au nombre des familles du Languedoc qui firent reconnaître leur noblesse lors des diverses recherches ordonnées par Louis XIV.

Jean Boulet, le capitoul mentionné plus haut, épousa en 1728 Jeanne des Horts; il obtint le 24 avril 1743 une attestation de noblesse délivrée par les capitouls de Toulouse. Son fils, Louis Boulet, écuyer, né en 1730, bailli du bailliage de Marsillargues, premier consul et maire de cette ville, marié en 1760 à Catherine Reynaud, fut père de Jean-Baptiste-Louis Boulet, né en 1769, qui épousa en 1796 Christine d'Olive, dernière représentante avec ses sœurs d'une famille anoblie au XVIIe siècle par le capitoulat de Toulouse. Celui-ci laissa deux fils. L'aîné d'entre eux, Théodore Boulet d'Olive, né en 1800, releva le nom de la famille de sa mère, mais n'eut que des filles. Le puîné, Isidore-Adrien Boulet, né à Toulouse, en 1802 directeur des contributions directes, chevalier de la Légion d'honneur, épousa en 1835 Amélie de Colomb d'Hauteserre, dernière représentante d'une branche de la famille de Colomb (voyez ce nom). Il fut autorisé le 4 décembre 1868 par décret de Napoléon III à joindre à son nom celui de la famille de sa femme. Il a été lui-même père de Pierre-Arthur Boulet-Colomb d'Hauteserre, né à Poitiers en 1844, contrôleur des contributions directes, marié en 1869 à Mlle Bruzeau, qui fut nommé en 1883 camérier secret de cape et d'épée de S. S. Léon XIII et qui fut honoré la même année du titre de comte romain. Celui-ci a eu lui-même un fils, né en 1878.

BOULET de la BROUE (du). Armes : *d'argent à une bande d'azur chargée d'une fleur de lys d'or et de deux boulets* (aliàs *deux besants*) *du même au-dessous et accostée en chef d'un cygne d'azur; au chef de gueules chargé d'un boulet* (aliàs *d'un besant*) *d'or*.

Le famille DU BOULET DE LA BROUE est originaire de la partie de

l'Angoumois qui faisait autrefois partie de l'élection de Niort, dans la généralité de Poitiers. On trouvera sur elle beaucoup de renseignements dans les divers recueils de manuscrits du Cabinet des Titres, particulièrement dans le *Nouveau d'Hozier* et dans les manuscrits de Chérin. Les jugements de maintenue de noblesse qui furent rendus en sa faveur sous Louis XIV en font remonter la filiation suivie au 15 janvier 1479, date à laquelle Charles et Guillaume du Boulet partagèrent les biens de Pierre du Boulet, sieur du lieu noble du Boulet, et de Marie d'Aufort, leurs père et mère, alors décédés. Le second de ces deux frères, Guillaume du Boulet, écuyer, Sgr de la Borde et en partie de Logerie, fit une acquisition par acte du 16 mars 1509 et épousa Catherine Langlée. Il fut le bisaïeul de François du Boulet, écuyer, Sgr de la Broue, de Logerie et de Bonneville, qui épousa Barbe Hervé par contrat du 9 octobre 1616 et dont les enfants partagèrent la succession par acte du 6 août 1660. Lors de la grande recherche des faux nobles commencée en 1666, les deux fils de celui-ci, François du Boulet, sieur du Coudret, en la paroisse de Sainte-Césaire, aujourd'hui commune de l'arrondissement de Saintes, marié à Louise Rénier, et Louis du Boulet, sieur de Logerie, furent maintenus dans leur noblesse le 30 mai 1667 par jugement de M. d'Aguesseau, intendant de Limoges, après avoir prouvé leur filiation depuis 1479; mais, par une de ces anomalies dont il y eut tant d'exemples à cette époque, ils ne purent faire reconnaître leur noblesse en Poitou où il possédaient la terre de la Broue, dans l'élection de Niort, furent déclarés roturiers et furent condamnés comme usurpateurs de noblesse à trois mille livres d'amende par jugement du 16 août de la même année de M. de Barentin, intendant de Poitiers. MM. du Boulet interjetèrent appel de cette condamnation devant le Conseil d'État qui, par arrêt du 9 mai 1669, les maintint définitivement dans leur noblesse. Cet arrêt est rapporté tout au long dans le *Nouveau d'Hozier*. La famille du Boulet de la Broue fut encore maintenue dans sa noblesse, sur le vu de l'arrêt de 1669, le 16 décembre 1698 par jugement de Bégon, intendant de la Rochelle, et le 21 janvier 1699 par jugement de M. de Maupeou, intendant de Poitiers. François du Boulet eut trois fils, Gabriel, sieur de la Broue, Jean, sieur de la Mothe, et Jacques, sieur de Bonneville, qui furent compris avec lui dans l'arrêt de 1669. L'aîné d'entre eux, Gabriel du Boulet, chevalier, Sgr de la Broue, ayant été nommé lieutenant et commandant pour le roi à Péronne, alla se fixer en Picardie, y épousa Marie de Bouelle par contrat passé le 13 octobre 1668 devant Sauvaige, notaire à Coucy, et y fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696 (registre de Péronne). Il fut père de Claude-François du Boulet, chevalier,

Sgr de la Broue et autres lieux, qui épousa d'abord à Péronne en 1704 Marie-Anne Vaillant, puis à Paris en 1716 Madeleine Maury, et grand-père de Gabriel du Boulet, chevalier, Sgr de la Broue et autres lieux, né en 1723 à Soisy-sur-Seine, capitaine d'une compagnie franche du détachement de la marine dans l'île de Sainte-Lucie, aux Antilles, qui épousa Marie d'Hallue par contrat passé à la Martinique 30 août 1759 et qui se fit maintenir dans sa noblesse le 6 août 1764 par arrêt du Conseil supérieur de cette dernière île. Gabriel du Boulet de la Broue, fils du précédent, né à la Martinique en 1763, fit en 1773 ses preuves de noblesse pour être admis à l'École militaire; il fut dans la suite lieutenant-colonel commandant de la légion de la Martinique, épousa Mlle de Courdemanche de Boisnormand et n'en eut que deux filles.

La famille du Boulet de la Broue a fourni des officiers.

Elle comptait encore des représentants dans les dernières années du XIXe siècle.

Principales alliances : de France de Taillefontaine, de Courdemanche de Boisnormand, de Laurière-Moncaut 1818, etc.

On trouve qu'un M. Ernest Patel, de Pontarlier, demanda vainement le 23 mars 1859 l'autorisation de joindre à son nom celui de la famille du Boulet de la Broue à laquelle appartenait sa femme.

BOULET de BONNEUIL et de la BOISSIÈRE (du). Armes : *écartelé aux 1 et 4 d'or à un écu de gueules; aux 2 et 3 d'azur à trois serres d'aigle tenant chacune un boulet d'or.*

La famille DU BOULET DE BONNEUIL et DE LA BOISSIÈRE, originaire du Valois, sur les confins de la Haute-Picardie, de l'Ile-de-France et de la Champagne, est distincte de la famille du Boulet de la Broue à laquelle a été consacrée la précédente notice. La confusion entre les deux familles serait d'autant plus facile qu'elles ont été l'une et l'autre possessionnées en Picardie et en Saintonge et que la famille du Boulet de la Broue a possédé une terre de Bonneville sous le nom de laquelle plusieurs de ses représentants ont été connus.

On trouvera dans le *Nouveau d'Hozier* des renseignements sur la famille du Boulet de Bonneuil et de la Boissière.

François du Boulet, écuyer, Sgr de Missy, fils de François, Sgr de la même terre, et de Françoise de Caruelle, épousa demoiselle Angélique de Sasses par contrat du 27 décembre 1628. Il était âgé de soixante-dix ans et résidait au Blanc-Sablon, dans l'élection de Laon, quand il fut maintenu dans sa noblesse le 12 décembre 1669 par jugement de M. de Machault, intendant de Soissons, après avoir justifié une filiation noble remontant à 1540. Son fils, André-Nicolas du Bou-

let, Sgr de Séry, capitaine des chasses du comté de Marle, chef du vol de la chambre du Roi, fut encore maintenu dans sa noblesse le 29 septembre 1679 par jugement du même intendant sur le vu du jugement accordé à son père en 1669; il avait épousé le 6 mars 1675 Elisabeth de Ligny qui, étant veuve, fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696 (registre de Crespy-en-Valois). Il fut père de Jacques-François du Boulet, Sgr de Séry, qui épousa en mai 1704 Marie Lambert, fille d'un bourgeois de Paris, grand-père d'Etienne du Boulet de Séry, qui épousa le 19 octobre 1734 Anne-Angélique Rousseau, fille et héritière du seigneur de Bonneuil, et arrière-grand-père d'Etienne du Boulet de Séry, Sgr en partie de Bonneuil, qui épousa en 1766 Suzanne Frarin de la Boissière. Deux fils de ceux-ci, Louis-Etienne du Boulet de Bonneuil, né en 1767, et Claude-Suzanne-Charlemagne du Boulet de Bonneuil, né en 1769 à Villers-Saint-Frambourg, près de Senlis, firent, l'un en 1778, l'autre en 1781, leurs preuves de noblesse pour être admis à l'École militaire.

Etienne-Jacques-François du Boulet de Bonneuil prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Senlis. Claude du Boulet des Brosses et Jean du Boulet de Théramény, seigneurs de Démeville, prirent part cette même année à celles du bailliage de Crépy-en-Valois.

La famille du Boulet de Bonneuil et de la Boissière n'est pas titrée.

Elle a fourni des officiers, des ingénieurs, des chevaliers de Saint-Louis, une demoiselle de Saint-Cyr en 1786, etc.

Un de ses représentants, M. Anatole du Boulet de la Boissière, est venu se fixer dans les environs de Jonzac, en Saintonge, à la suite de son mariage en 1857 avec Mlle de Saint-Légier.

Principales alliances : de Ligny, Bouchelet de Neuville, de Lavaulx 1869, de Saint Légier d'Orignac 1857, Carmignac des Combes 1895, de Lichy de Lichy 1890, etc.

BOULEVRAIE de PASSILLÉ.

Famille de haute bourgeoisie.

M. Augustin-Joseph Boulevraie, propriétaire, né à Fougères le 5 mars 1811, décédé en 1896, et son fils, Charles Boulevraie, né à Saint-Denis de Gastines (Mayenne) le 26 février 1838, marié à Mlle le Bihannic de Tromenec, demandèrent le 16 avril 1864, puis le 4 août 1870, et obtinrent par décret du 26 février 1874 l'autorisation de joindre régulièrement à leur nom celui de de Passillé qui appartenait à des ascendants maternels.

Les représentants de la famille Boulevraie de Passillé sont connus depuis quelques années sous les titres de comte et de vicomte de Passillé.

Principales alliances : Le Bihannic de Tromenec, d'Ault-Dumesnil 1899, Gaultier de Vaucenay vers 1837, etc.

BOULIE (Giraud de la). Voyez : GIRAUD DE LA BOULIE.

BOULIE (de la). Armes : d'*azur à trois chevrons d'or accompagnés de trois étoiles d'argent*. — Couronne : *de Marquis*.

La famille DE LA BOULIE, aujourd'hui éteinte, appartenait à la noblesse de Provence. Artefeuil en a donné au XVIII[e] siècle une généalogie très sommaire qui a été reproduite dans le *Dictionnaire de la noblesse* de la Chesnaye des Bois. Son auteur, Libéral de Laboulie, originaire du Quercy, marié le 18 décembre 1675 à Marie-Anne Souchon d'Espraux, sœur d'un premier président au bureau des finances de Provence, fut anobli par l'acquisition d'une charge de secrétaire du Roi en la Grande Chancellerie. Il laissa deux fils. Le plus jeune d'entre eux, Pierre de la Boulie, lieutenant-colonel du régiment de Tallard-infanterie et chevalier de Saint-Louis, fut nommé commandant militaire de Calais, se fixa dans cette ville, s'y maria et fut l'auteur d'un rameau qui ne tarda pas à s'éteindre. Le fils aîné du secrétaire du roi, Jean-François de la Boulie, Sgr des Aigalades, fut reçu en 1709 conseiller au Parlement de Provence. Il épousa en 1712 Marguerite de Pisani de Saint-Laurent et fut père de Pierre de la Boulie qui lui succéda dans sa charge en 1738. Celui-ci eut lui-même pour successeur en 1759 son fils, Pierre-Joseph de la Boulie, qui conserva sa charge jusqu'à l'époque de la Révolution. Balthazar de la Boulie était sous la Restauration procureur général à la Cour royale d'Aix.

La famille de la Boulie a fourni trois conseillers au Parlement de Provence, un secrétaire du Roi, deux commandants de la ville de Calais, un député, un procureur général à la Cour royale d'Aix, des officiers, etc.

Son dernier représentant mâle, Gustave de la Boulie, député des Bouches du Rhône en 1848, décédé en 1867 á l'âge de soixante-neuf ans, était connu sous le titre de comte.

M. Hippolyte-Melchior Giraud, né à Marseille le 7 mai 1860, demeurant dans cette ville, fut autorisé par décret du 21 janvier 1882 à joindre à son nom celui de la famille de la Boulie dont il descendait en ligne féminine; il a épousé en 1889 M[lle] de Chavannes.

BOULIN du BEYSSERAT. Armes : d'*or à trois trèfles de gueules posés 2 et 1*. — Couronne : *de Comte*.

La famille BOULIN DU BEYSSERAT est anciennement et honorablement connue dans le département de la Gironde. M. de Mailhol, qui lui a consacré un long article dans son *Dictionnaire historique de la*

noblesse française, croit qu'elle vint d'Angleterre se fixer en Guienne au commencement du XVIe siècle et n'en fait rien moins qu'une branche de la puissante famille Boleyn, à laquelle appartenait Anne Boleyn, femme du roi Henri VIII en 1532, décapitée en 1536.

Pierre de Boulin, auquel remonte la filiation suivie, avocat en la cour du Parlement de Bordeaux, épousa en 1625 Isabeau du Pié, fille de François, avocat en la cour du Parlement de Bordeaux, chauffecire en la Chancellerie de la Cour des aides de Guienne. Cette dame lui apporta la terre du Beysserat, située à Montségur, que sa descendance a conservée jusqu'à nos jours et dont elle a gardé le nom.

La famille Boulin du Beysserat a fourni une longue suite d'avocats au Parlement de Bordeaux.

On ne lui connait pas de principe d'anoblissement et elle n'a pas pris part en 1789 aux assemblées de la noblesse de Guienne.

Principales alliances : Bonhomme de Pommaret 1875, Beaune, Subercazaux, du Poérier de Portbail 1905, etc.

Les généalogistes paraissent avoir cherché à rattacher la famille Boulin du Beysserat à une famille de Boulin, originaire de Touraine, qui a appartenu à la noblesse de robe parisienne. Cette famille portait pour armes : d'*azur à un chevron d'or accompagné en chef de trois roses mal ordonnées d'argent et en pointe d'une tige de lis de même*. On en trouvera une généalogie dans les *Dossiers bleus*. Son auteur, Pierre Boulin, bourgeois de Tours, marié en 1593 à Michelle le Sainct, fut secrétaire de la chambre du Roi et mourut en 1632. Il fut père de Pierre Boulin, né à Tours en 1595, trésorier des Ordres du Roi par intérim en 1652, qui fut pourvu en 1657 de la charge anoblissante de secrétaire du Roi et qui mourut en 1670. Celui-ci laissa deux fils : 1° Bernard Boulin, sieur de Moulineaux, d'abord chanoine, qui épousa en 1679 Madeleine Jousset et qui en eut un fils, Antoine-Nicolas, né en 1691 ; 2° François Boulin, conseiller en la Cour des aides en 1675, dont le fils, François-Bernard de Boulin, conseiller en la Cour des aides en 1707, épousa en 1727 Anne Hénin.

Il a aussi existé en Agenais une famille de Boulin, aujourd'hui éteinte, dont un représentant, François de Boulin de Saint-Vincent, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Agen.

BOULINIÈRE (de la). Armes : d'*or à un sautoir de gueules; au chef du même chargé d'une étoile d'or*.

Le vicomte Révérend a consacré à la famille DE LA BOULINIÈRE un intéressant article dans l'*Annuaire de la noblesse* de 1903. Il résulte de ce travail que cette famille avait pour nom primitif celui de TOUSSAINT et qu'elle est originaire des confins du Limousin et du Poitou.

Elle était représentée à l'époque de la Révolution par deux frères, Etienne et Jean-Baptiste, fils de Léonard Toussaint, dit Laboulinière. L'aîné de ces deux frères naquit le 22 octobre 1748 à Cognac (Haute-Vienne), fut commissaire de la monnaie de Limoges et paraît n'avoir pas laissé de postérité. Le puîné, Jean-Baptiste Toussaint, dit Laboulinière, bourgeois de Paris, épousa vers 1778 Barbe Cantillon de la Couture. Il laissa lui-même deux fils, Pierre Laboulinière, né en 1779, chef de division au ministère de l'intérieur, puis sous-préfet d'Etampes, décédé en 1827, et Charles Laboulinière, né en 1781, chef d'escadron, chevalier de Saint-Louis et de la Légion d'honneur, décédé en 1859, qui furent les auteurs de deux rameaux. Ce n'est que vers le milieu du XIX[e] siècle que les représentants de ces deux rameaux commencèrent à faire précéder leur nom de la particule DE. Charles-Jacques de la Boulinière, né en 1816, fils de Pierre, fut avocat au Conseil d'État et à la Cour de cassation. Il épousa en 1844 M[lle] Tarbé des Sablons et mourut en 1871 laissant deux fils : 1° Arthur de la Boulinière, né en 1844, colonel de cavalerie, qui a eu quatre filles de son mariage avec M[lle] de Pleurre ; 2° Joseph de la Boulinière, né en 1848, ministre de France à Athènes, qui a également eu quatre filles de son mariage avec M[lle] du Jeu. Le rameau cadet est aujourd'hui éteint dans les mâles.

Principales alliances : Cantillon de la Couture, Roques de Fursac, Bérigaud de Labeige, Tarbé des Sablons 1844, de Pleurre 1892, Mollerat du Jeu 1881, de Fontane 1873.

BOULLAY (Aubéry du). Voyez : AUBÉRY DU BOULLAY.

BOULLAY (Maillet du). Voyez : MAILLET DU BOULLAY.

BOULLAY (Thillaye du). Voyez : THILLAYE DU BOULLAY.

BOULLAYE de THEVRAY et d'ESMANVILLE (de la). Armes : d'*argent à une bande de gueules accostée en chef d'une merlette de sable et en pointe de trois croix de même posées en orle,* 2 *et* 1.

Plus ancienne qu'illustre la famille DE LA BOULLAYE appartient à la vieille noblesse de Normandie. Saint-Allais en a donné sous la Restauration une généalogie détaillée dans son *Nobiliaire Universel de France*. Elle paraît avoir eu pour berceau le fief de la Haute-Boullaye, situé dans la paroisse de Croisilles, près de Gacé, dans l'élection de Bernay.

La filiation est à peu près régulièrement établie depuis un Robert de la Boullaye, écuyer, Sgr dudit lieu, de Sérans et de Sémalcy, qui passa un acte de fief le 9 juin 1376 devant Robert Payen, tabellion en

la vicomté d'Exmes. Ce gentilhomme avait épousé Marguerite Bazire, fille du seigneur de Sainte-Colombe, et en eut plusieurs fils. La descendance de l'aîné de ces fils, noble homme Richard de la Boullaye, Sgr et patron de Clermont-en-Auge, mari de Jeanne Poussin, dame de la Thillaye, paraît s'être éteinte après quelques générations. Ce fut Pierre de la Boullaye, quatrième fils de Robert et de Marguerite Bazire, marié le 2 juillet en 1419 à Jeanne des Bordeaulx, qui continua la lignée. Son fils, Robert de la Boullaye, écuyer, Sgr des Bordeaulx, fut maintenu dans sa noblesse le 6 juillet 1481 par jugement de Jean le Court, lieutenant de l'élu de Bernay, comme *personne noble, né et extrait de noble lignée*. Guillaume de la Boullaye, Sgr des Bordeaulx, fils du précédent, marié à Philippine de Louvigny, ayant été inquiété pour le paiement de la taille, fut à son tour maintenu dans sa noblesse le 16 février 1520 par sentence des généraux des aides de Normandie.

François-Pomponne de la Boullaye, Sgr et patron de Saint-Aubin des Hayes, de la Hiette du Bosc-Roger et du Bosc de Romilly, né le 11 novembre 1640, fut maintenu dans sa noblesse le 23 mars 1665 par sentence des commissaires députés par la Cour des aides de Normandie, puis le 4 mars 1667 par jugement de M. de Marle, intendant d'Alençon. Il épousa Charlotte de Roussel d'Origny et en eut trois fils, François-Gabriel, Gilles et Jacques de la Boullaye, qui furent les auteurs de trois branches.

François-Gabriel de la Boullaye, Sgr du Bosc-Roger, auteur de la branche aînée, fut garde du corps du Roi dans la compagnie du duc de Villeroy ; il épousa le 4 août 1717 Louise-Françoise Legrand et en eut trois fils dont deux, François de la Boullaye, Sgr de Thevray, marié en 1770 à Barbe le Louterel, et Amand-Constant de la Boullaye, Sgr et patron d'Esmanville, né en 1734, marié à Élisabeth Flavigny, d'Elbeuf, furent les auteurs de deux rameaux actuellement existants. Le troisième fils de François-Gabriel et de Louise-Françoise le Grand, Louis-Michel, dit l'abbé de Boscroger, prit part à l'insurrection de la chouannerie, fut fait prisonnier et fusillé malgré son grand âge. Le chef du premier rameau de cette branche est connu sous le titre de comte de la Boullaye de Thevray ; le chef du second rameau est connu sous le titre de marquis de la Boullaye d'Esmanville.

Gilles de la Boullaye, Sgr et patron de Saint-Aubin des Hayes, auteur de la seconde branche, fut porte-étendard des gardes du corps du Roi et chevalier de Saint-Louis et épousa en 1738 Marie-Nicole de Pigace. Sa descendance s'éteignit avec sa petite-fille, Anne-Gabrielle, mariée en 1795 à Pierre Thomas du Fossé.

Jacques de la Boullaye, auteur de la troisième branche, fut garde

du corps du Roi et épousa Françoise Fouenard. Cette branche, peut-être éteinte aujourd'hui, était représentée sous la Restauration par Victor-Alexandre de la Boullaye, né en 1802, et par plusieurs de ses cousins. Elle n'était pas titrée.

Plusieurs représentants de la famille de la Boullaye firent sous Louis XVI des preuves de noblesse pour être admis à l'École militaire.

M. de la Boullaye d'Esmanville prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse du bailliage de Conches ; Mrs. de la Boullaye de Thevray et de la Boullaye du Bosc-Roger prirent part cette même année à celles du bailliage de Beaumont-le-Roger.

La famille de la Boullaye, comme, du reste, beaucoup de vieilles races normandes, a produit peu de personnages de marque. Il faut mentionner cependant Guillaume de la Boullaye, fils aîné de Richard et de Jeanne Poussin, qui, ayant été enfermé par les Anglais vers 1443 dans le château de Touques, y subit une longue captivité ; son frère, Bertrand de la Boullaye, décédé en 1492, qui fut lieutenant de l'amiral de Graville à Dieppe ; et Thomas de la Boullaye, neveu des précédents, qui fut nommé en 1492 lieutenant de l'amiral de Graville à Dieppe. Guillaume de la Boullaye, capitaine de cent hommes de guerre à pied constituant la garnison de la ville de Vernon, fut un des compagnons d'armes du roi Henri IV et reçut de ce prince plusieurs lettres conçues dans les termes les plus flatteurs.

Principales alliances : Bazire, de la Luzerne, de Louvigny, de Bardoul, de Pigace, le Carpentier d'Épinneville, Thibout de Mongeron 1806, Thomas du Fossé 1795, de Fontaines du Boiscard, de Baudard, de Carvoisin, de Beaurepaire, de Bizemont 1832, de la Porte-Lalanne, de Croismares 1897, etc.

Il a existé dans l'élection de Verneuil une autre famille de la Boullaye qui a possédé, entre autres biens, la seigneurie de Fessanvilliers et qui portait pour armes : *d'azur à un sautoir alésé d'argent*. Les représentants de cette famille furent maintenus dans leur noblesse le 20 décembre 1666 par jugement de M. de Marle, intendant d'Alençon.

BOULLÉ. Armes de la branche anoblie sous le Premier Empire : *écartelé au* 1 *d'or à un œil ouvert au naturel, radié d'azur ;* au 2 *de gueules à une muraille crénelée d'argent, surmontée d'une branche d'olivier du même,* qui est des barons préfets ; *au* 3 *de pourpre à une balance d'or ; au* 4 *d'hermines*.

La famille Boullé, originaire des environs d'Auray, en Bretagne, y occupait dès avant la Révolution un rang honorable dans la bour-

geoisie. On trouvera sur elle beaucoup de renseignements dans le *Répertoire de biobibliographie bretonne* de Kerviler.

Julien Boullé, sieur de Kernantec, fut maire d'Auray en 1725. Son parent, Jean-Baptiste Boullé de Kerzerho, était en 1754 notaire et procureur de la juridiction d'Auray ; il fut père de Joseph-Toussaint Boullé de Kerzerho, receveur et agent du comte de Lannion, qui épousa à Baud en 1757 Mathurine le Portz. Yves Boullé de Kernantec, sieur du Moustoir, né à Auray en 1705, fils de Julien mentionné plus haut, avocat, fut maire d'Auray en 1767, député aux États de Bretagne en 1768 et mourut en 1769. De son mariage avec Thérèse-Barbe Lauzer, fille d'un alloué de Largouet, il laissa, entre autres enfants, deux fils, Vincent-Alexis, né à Auray en 1740, et Jean-Pierre, né au même lieu en 1753, qui furent les auteurs de deux branches.

La branche aînée, demeurée non noble, s'est perpétuée en Bretagne avec distinction. Son auteur, Vincent-Alexis Boullé, d'abord négociant à Bordeaux, puis juge de paix du canton d'Auray et enfin secrétaire général de la préfecture de Vannes, marié en 1788 à sa cousine Thérèse Lauzer, eut quatre fils : 1° Jean, qui mourut jeune des suites de blessures reçues à la bataille de Wagram ; 2° Philippe, né au château de Kerzo en 1790, général de brigade en 1841, député du Morbihan en 1854, grand-officier de la Légion d'honneur, décédé à Vannes en 1868, qui n'eut qu'une fille mariée à son cousin, le premier président baron Germain Boullé ; 3° Joseph, membre de la Compagnie de Jésus décédé en 1859 ; 4° Vincent, architecte à Rennes, décédé à Saint-Brieuc en 1864, qui épousa une fille de son cousin Jean-Pierre Boullé et qui en laissa postérité.

Jean-Pierre Boullé, auteur de la seconde branche, né à Auray en 1753, était avocat à Pontivy quand il fut nommé député du Tiers-État de la sénéchaussée de Ploermel aux États généraux de 1789. Il siégea à gauche de cette assemblée, fut nommé maire de Pontivy en 1792, puis, après le 9 thermidor, procureur général syndic du département du Morbihan, contribua à la mise en jugement des prisonniers royalistes faits à Quiberon en 1795, fut élu en l'an V député du Morbihan au Conseil des Cinq-Cents, se rallia au Premier Consul, fut préfet des Côtes-du-Nord pendant toute la durée du Premier Empire, fut destitué au retour du roi Louis XVIII, fut préfet de la Vendée pendant les Cent Jours et mourut en 1816. Il avait été créé baron de l'Empire par lettres patentes du 31 janvier 1810. Il laissa deux filles, Mmes Habasque et Baron du Taya, et trois fils : 1° Germain-Joseph, baron Boullé (1786-1875), préfet sous Louis-Philippe, commandeur de la Légion d'honneur, qui épousa successivement Mlle du Clézieux et Mlle Bellon et qui eut plusieurs enfants ; 2° Jean-Pierre Boullé,

armateur à Saint-Brieuc, maire et président de la Chambre de commerce de cette ville, décédé en 1858, qui laissa aussi plusieurs enfants ; 3° Joseph Boullé, receveur particulier des finances à Dinan, qui n'eut que des filles. Germain-Pierre, baron Boullé, né en 1818, fils de Germain-Joseph, a été nommé en 1885 premier président à la Cour d'appel d'Orléans.

Principales alliances : Latimier du Clézieux, Geffrier 1864, Boby de la Chapelle, Boscher des Ardillets, de Brignon de Lehen, Habasque, Baron du Taya, Quarré de Verneuil 1829, Portalis, etc.

BOULLEMENT d'INGREMARD (de). Armes : *coupé d'azur et de gueules à trois besants d'or, deux sur l'azur et un sur les gueules*, — Aliàs : *écartelé aux* 1 *et* 4 de Boullement; *aux* 2 *et* 3 *d'azur à une croix d'argent cantonnée au premier canton d'une molette du même*, qui est le Maignan.

On trouvera sur la famille DE BOULLEMENT des renseignements, du reste assez confus, dans les *Dossiers bleus,* au Cabinet des Titres. Cette famille est, paraît-il, originaire de l'Islande d'où elle serait venue au cours du XVIe siècle se fixer à Alençon, en Normandie. Un incendie détruisit en 1716 l'habitation qu'elle possédait près de Lisieux et lui fit ainsi perdre la plus grande partie de ses papiers. La famille de Boullement ne figure pas, du reste, au nombre de celles de Normandie qui firent reconnaître leur noblesse par jugement des intendants lors de la grande recherche commencée en 1666.

François Boullement, sieur des Champs, avait épousé Gilonne d'Estanger, leur fils, messire Jean Boullement, écuyer, marié successivement à Jeanne de Coucy et à N... de Bonenfant, fut père de Guillaume Boullement, un des gens d'armes de la garde du roi Louis XIII, qui épousa Charlotte le Maignan. Ce dernier et son cousin, Jacques de Boullement, gouverneur de la ville et du château d'Alençon, obtinrent en octobre 1649 des lettres patentes de confirmation de noblesse et d'anoblissement en tant que besoin qu'ils firent vérifier en la Cour des aides de Normandie le 29 mars et en la Chambre des comptes le 4 avril de l'année suivante. Un édit d'août 1664 ayant révoqué tous les anoblissements concédés depuis 1611, la famille de Boullement se fit accorder en juillet 1699 de nouvelles lettres patentes qui confirmaient celles de 1649. Guillaume Boullement, mentionné plus haut, laissa de Charlotte le Maignan deux fils, Jean Boullement et Charles Boullement, sieur de la Chesnaye, qui épousèrent deux sœurs, Mlles Dujardin. L'aîné d'entre eux mourut à Vienne, en Autriche, et laissa deux fils ; le puîné fut trésorier de la marine et laissa également deux fils.

M. Boullement de la Chesnaye prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Toulon, en Provence.

Émile-Joseph-Auguste Boullement d'Ingremard, né à Caen en 1821, fils d'un trésorier des invalides de la marine, a été bâtonnier de l'ordre des avocats de sa ville natale. Son fils, Maurice-Henri-Frédéric d'Ingremard, né à Cherbourg en 1860, décédé prématurément en 1892, a été directeur de l'intérieur à la Guyane, puis à la Nouvelle-Calédonie.

BOULLEMER DE THIVILLE (de). Armes : d'*or à un chevron d'azur accompagné de trois aiglettes éployées de sable.*

La famille DE BOULLEMER DE THIVILLE appartient à la noblesse de l'ancienne généralité d'Alençon, en Normandie. La souche était représentée sous Louis XIV par plusieurs branches qui arrivèrent séparément à la noblesse.

Le chef d'une de ces branches, M. de Boullemer de la Lare, fut maintenu dans sa noblesse le 30 janvier 1667 par jugement de M. de Marle, intendant d'Alençon.

Jacques Boullemer obtint en octobre 1649 des lettres patentes de rétablissement de noblesse qu'il fit enregistrer le 29 mars 1650. Son frère, Antoine Boullemer, maître des eaux et forêts, fut père d'autre Antoine Boullemer, sieur de Thiville. Celui-ci était lieutenant-général au bailliage et siège présidial d'Alençon quand il obtint en juillet 1699 des lettres patentes d'anoblissement dont on trouvera le texte dans les *Dossiers bleus*, au Cabinet des Titres, et qu'il fit enregistrer en mars 1700. Il fit en même temps régler ses armoiries par d'Hozier.

Jean-François de Boullemer, écuyer, fut nommé le 15 novembre 1759 trésorier de France au bureau des finances d'Alençon ; il obtint à la même date des lettres de rétablissement de noblesse pour lui et pour son parent Louis de Boullemer, lieutenant-général au bailliage d'Alençon.

M. de Boullemer prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Alençon. René-Nicolas de Boullemer, Sgr de Montigny et de Chassay, prit part cette même année à celles tenues au Mans.

La famille de Boullemer n'a jamais été titrée.

Elle a fourni des officiers, un zouave pontifical décédé en 1890, un économiste distingué (Louis Boullemer, sieur de Thiville, né à Alençon en 1727, décédé dans la même ville en 1773, auteur d'un *Traité sur les blés*), des magistrats, etc.

Plusieurs de ses représentants, Jacques de Boullemer, sieur de la Normandaie, conseiller du Roi, vicomte d'Alençon ; Antoine de Boulle-

mer, sieur de Thiville, conseiller du Roi, lieutenant-général au bailliage et siège présidial d'Alençon, et sa femme, Renée Jouenne; Jean-Baptiste de Boullemer, écuyer, Sgr de Bretteau; Jean de Boullemer, conseiller du Roi au bailliage et siège présidial d'Alençon; et N... de Boullemer, veuve de Gilles de Villiers, écuyer, Sgr d'Hesloup, firent enregistrer leur blason à l'Armorial général de 1696.

Principales alliances : de Tinguy 1891, Tascher de la Pagerie, de Bastard 1739, d'Erard 1661, de Villiers d'Hesloup, etc.

BOULLENOIS de SENUC (de). Armes : d'*argent à un chevron d'azur accompagné de trois roses de gueules, tigées et feuillées de sinople.*

La famille DE BOULLENOIS appartenait dès le règne de Louis XIV à la haute bourgeoisie parisienne.

Un de ses représentants, Louis Boullenois, procureur au Châtelet de Paris, fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696.

Un autre, l'avocat Louis Boullenois, né à Paris en 1696 (aliàs en 1680), décédé en 1762, fut au XVIIIe siècle un des meilleurs orateurs du barreau de Paris; il a laissé plusieurs ouvrages de jurisprudence estimés. Un de ses fils fut pourvu en 1766 de la charge de conseiller correcteur en la Chambre des comptes de Paris et la conserva jusqu'à sa suppression à l'époque de la Révolution.

Guillaume-Louis-Marguerite Boullenois, officier de la garde nationale de Paris, fut autorisé le 10 juillet 1816 par ordonnance du roi Louis XVIII à joindre régulièrement à son nom celui de la terre de Senuc qu'il possédait dans les Ardennes.

Plus récemment M. Boullenois de Senuc, conseiller général des Ardennes, fut autorisé par décret de Napoléon III à faire précéder son nom patronymique de la particule DE.

La famille de Boullenois de Senuc n'est pas titrée.

Principales alliances : de Récourt, de Bigault de Granrut, de Noue 1827, Dessayettes de Clerval, Seguin de la Salle, de Narp, Oudot de Dainville, etc.

BOULLEUC (de). Armes : d'*azur à une épée d'argent mise en bande, surmontée d'un poignard de même, la pointe en bas.*

La famille DE BOULLEUC ou BOULEUC appartient à la vieille noblesse de l'ancien diocèse de Dol, en Bretagne. Elle a toujours été pauvre et assez obscure et on ne trouve sur elle dans les Nobiliaires que fort peu de renseignements. Il en existe cependant un tableau généalogique très sommaire dans les *Dossiers bleus*, au Cabinet des Titres.

La souche s'est partagée à une époque très reculée en deux grandes branches dont on ne connaît pas le point de jonction et qui

ont possédé simultanément la seigneurie de Saint-Grégoire, dans la paroisse de Miniac. Ces deux branches figurent de 1478 à 1513 aux réformations et montres de la noblesse des diocèses de Dol et de Saint-Malo. Nicolas Boulleuc, sieur de Saint-Grégoire, et son frère, Pierre Boulleuc, sieur de la Villeblanche, dans la même paroisse, représentants d'une de ces branches, et Jean, Charles et Guy Boulleuc, frères, représentants de l'autre branche, furent maintenus dans leur noblesse d'extraction par arrêt du 17 janvier 1671, avec cette restriction, toutefois, que leur nom ne sera pas employé au rôle des nobles jusqu'à ce qu'ils aient abandonné le commerce. Cet arrêt de 1671 fait remonter la filiation de la première branche à Mathurin Boulleuc, sieur des Chesnes, en la paroisse de Saint-Père, au diocèse de Saint-Malo, dont le fils, Philippe Boulleuc, vivant en 1484, eut lui-même d'une alliance demeurée inconnue un fils, Raoul Boulleuc, sieur de Saint-Grégoire, marié à Jacquemine Berthier et mentionné à la réformation de 1513. Ce même arrêt fait remonter la filiation de la seconde branche à Guillaume Boulleuc, sieur de Saint-Grégoire, qui mourut en 1513 et qui avait épousé Isabeau Bélef. La famille de Boulleuc fut encore maintenue dans sa noblesse en 1712 par jugement de l'intendant de la province et en 1776 par arrêt du Parlement. Jean Boulleuc, écuyer, sieur de la Noe, et Mathurin Boulleuc, écuyer, sieur de Malsonneuse, firent enregistrer leur blason à l'Armorial général de 1696 (registre de Dinan).

François Boulleuc de la Villeblanche, procureur fiscal de Coetquen et procureur d'office de la juridiction de Saint-Méleuc, marié en 1701 à Françoise de Beaumont, fut un des représentants de la noblesse de Dol aux États de Bretagne en 1736. Son fils, Jean-François Boulleuc du Buet, né à Saint-Hélon en 1702, épousa en 1728 Jeanne Ferron et continua la descendance.

La famille de Boulleuc a fourni des officiers de terre et de mer distingués, un chevalier de Malte en 1778, etc.

Principales alliances : de Saint-Méleuc, de Beaumont 1701, Ferron 1728, Rogon 1765, de Gibon, d'Estanger, Pantin de Landemont, du Breil de Pontbriand 1882, etc.

BOULLIER de BRANCHE et de LATOUSCHE. Armes : de *sable à un chevron d'or accompagné de trois besants d'argent : au chef cousu de gueules chargé d'un chien assis d'argent.*

La famille Boullier de Branche et de Latousche appartient à la haute bourgeoisie du département de la Mayenne. Elle a fourni de nos jours plusieurs députés dont l'un, Mr Boullier de Branche, décédé en 1897, fut maire de la ville de Mayenne.

Eugène Boullier de Latousche avait épousé en 1856 Élisabeth Dumans du Chalais qui, étant devenue veuve, se remaria en 1863 à son cousin Camille-Pierre Dumans de Chalais.

On trouve que Pierre Boulier, bourgeois du lieu de la Bazouge des Alleux, eut ses armes inscrites d'office à l'Armorial général de 1696 (registre de Laval) : *de sable à une boule d'argent couronnée de même.*

BOULLIERS (Jacquet de). Voyez : JACQUET DE BOULLIERS.

BOULLIGNY (de). Armes (d'après le *Dictionnaire historique de la Noblesse* de M. de Mailhol) : *d'azur à une bande d'argent chargée de trois coquilles de sable.*

La famille BOULLIGNY ou DE BOULLIGNY est honorablement connue en Lorraine ; elle n'est pas mentionnée toutefois dans les anciens Nobiliaires de ce pays et n'a pas pris part en 1789 aux assemblées de la noblesse.

Elle a fourni de nos jours un général ; ce n'est que depuis quelques années que le nom de celui-ci figure dans les Annuaires militaires précédé de la particule DE.

Il avait existé en Lorraine une ancienne famille noble du nom de Boulligny qui portait les armoiries décrites plus haut. Mais les Armoriaux de Lorraine de Callot et de Mathieu Husson l'Ecossais, publiés en 1877 dans le *Héraut d'armes,* donnent cette famille comme éteinte depuis longtemps.

BOULLOCHE (de). Armes : *écartelé aux 1 et 4 de gueules à un chevron d'or accompagné de trois molettes d'éperon de même ; au 2 de sable à trois besants d'or, 2 et 1, cantonnés d'une tête de taureau sur un gué d'azur; au 4 de sable à trois besants d'or, 2 et 1.* — Couronne : *de Marquis.*

La famille BOULLOCHE ou DE BOULLOCHE est anciennement et honorablement connue aux Andelys, en Normandie. Elle a donné avant la Révolution une série de lieutenants-généraux au bailliage de cette ville. Jacques Boulloche était en 1692 élu en l'élection de la même ville. N... Boulloche du Méret, conseiller à Andely, fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696 : *de gueules à un chevron d'or accompagné de trois molettes d'éperon du même.* Pierre Boulloche, conseiller du Roi, eut ses armes enregistrées d'office au même Armorial : *de sable à trois besants d'or.*

M. de Mailhol a consacré à la famille de Boulloche un long article dans son *Dictionnaire historique de la noblesse française ;* il lui attribue une origine très reculée et la fait descendre d'un David Bullock, seigneur du Gué du Taureau (Bull lock), dans les Highlands,

en Écosse, qui serait venu se fixer en Normandie sous Louis XI. La famille de Boulloche paraît n'avoir eu cependant aucune prétention nobiliaire antérieurement à la Révolution. On ne lui connaît, en tout cas, aucun principe d'anoblissement et elle ne figure ni au nombre de celles de sa province qui furent maintenues nobles lors des diverses recherches ordonnées par Louis XIV, ni au nombre de celles qui prirent part en 1789 aux assemblées de la noblesse Ce n'est que. depuis 1880 que ses représentants font précéder leur nom de la particule DE, souvent prise, du reste, par leurs ascendants au cours du XVIIIe siècle. Son chef est même connu depuis quelques années sous les titres de comte de Boulloche, de marquis de Douxmesnil et de baron du Méret dont on ignore l'origine.

C'est, en tout cas, par erreur que M. de Maillhol a avancé que la famille Boulloche avait fourni des conseillers au Parlement de Normandie.

Principale alliance : de Mazenod 1906.

BOULLON de WANDRÉ.

Famille de haute bourgeoisie.

BOULNOIS. Armes : *parti d'azur à un lion rampant d'argent et de sinople à trois mésenges d'or ; à la champagne de gueules chargée d'une croix d'argent à cinq doubles branches, sans ruban, ni couronne*, qui est des chevaliers légionnaires.

Cette famille, qu'il ne faut pas confondre avec la famille de Boullenois de Senuc, descend d'un Louis BOULNOIS qui était sous Louis XVI négociant à Haleine et qui avait épousé Marie-Antoinette Liénard. Louis-François Boulnois, fils des précédents, né en 1773 à Sarcus (Oise), entra dans l'armée à l'époque de la Révolution, passa successivement par tous les grades, fut créé chevalier de l'Empire par lettres patentes du 21 décembre 1808, fut nommé général de brigade en 1813 et lieutenant-général des armées du Roi en 1825 et mourut en 1833. Il avait épousé en 1797 Mlle de Mézange de laquelle il laissa deux fils. La famille Boulnois est demeurée jusqu'à ces derniers temps possessionnée à Sarcus.

BOULOIS (Dupré de). Voyez : DUPRÉ DE BOULOIS et DE VISMAUGÉ.

BOULONGNE (Lestorey de). Voyez : LESTOREY DE BOULONGNE.

BOULOT (Courlet de). Voyez : COURLET DE BOULOT et DE VRÉGILLE.

BOULY de LESDAIN. Armes : d'*azur à un chevron d'argent accompa-*

gné en pointe d'une aigle essorante et de profil d'or tenant de la serre gauche une balance en équilibre de même.

La famille Bouly, originaire de la petite ville de Condé-sur-Escaut, en Flandre, occupait dès le XVIIe siècle un rang honorable dans la bourgeoisie de sa région. Plusieurs de ses représentants, Emmanuel Bouly, avocat du Conseil à Condé ; Jacques Bouly, du Conseil du magistrat de Condé ; Jacques-Albéric Bouly, chanoine de Condé, Jacques Bouly, mayeur de Condé, firent enregistrer leur blason à l'Armorial général de 1696 (registre de Valenciennes).

Léopold-François-Joseph Bouly de Lesdain, Sgr de Lesdain, en Cambrésis, et d'autres terres importantes, ancien procureur du Roi au bureau des traites de Valenciennes, fut pourvu le 3 mai 1787 de l'office anoblissant de conseiller secrétaire du Roi, maison et couronne de France et de ses finances, par lettres patentes du roi Louis XVI qui sont rapportées tout au long dans le *Nouveau d'Hozier*. Il obtint le 29 décembre 1788 de d'Hozier le règlement de ses armoiries.

On attribue souvent depuis quelques années au chef de cette famille le titre de comte de Lesdain.

Principale alliance : d'Arthuys 1898.

BOULZAT (du Verrier de). Voyez : Verrier de Boulzat (du).

BOUQUAIN de la POTERIE.

On trouvera sur cette famille une note intéressante de M. Pierre Meller dans l'*Intermédiaire des chercheurs et des curieux* du 10 juillet 1906. Cette note donne la filiation depuis N... Bouquain, mari de Marguerite Denise, qui résidait en Normandie vers le milieu du XVIIe siècle et qui y possédait la terre de la Poterie. La famille Bouquain ne figure pas au nombre des familles de Normandie qui firent reconnaître leur noblesse lors des diverses recherches ordonnées par Louis XIV et on ne lui connait pas de principe d'anoblissement. Jean Bouquain de la Poterie, écuyer, fils des précédents, d'abord capitaine de brûlot, devint dans la suite capitaine de la patache à Libourne, en Guienne, épousa Jacquette Raynaud par contrat passé dans cette ville le 12 janvier 1681 et en eut plusieurs fils. L'un de ceux-ci, Alexandre Bouquain de la Poterie, employé aux fermes du Roi, épousa en 1731 Philippe Cadran et en eut lui-même deux fils, Pierre, né en 1744, et Jacques, né en 1745 La famille Bouquain de la Poterie s'est perpétuée obscurément à Libourne jusqu'à nos jours.

BOUQUET de BOISMORIN. Armes : *de gueules à une licorne d'argent.*

L'auteur de cette famille, Daniel Bouquet, sieur de Boismorin, en la

paroisse de Villefaignen, dans l'élection d'Angoulème, lieutenant de robe courte en la maréchaussée d'Angoumois, fut anobli en novembre 1651 par lettres patentes qu'il fit vérifier successivement au Parlement, en la Chambre des comptes et en la Cour des aides de Paris. Lors de la grande recherche des faux-nobles commencée en 1666 ce même Daniel Bouquet fut maintenu dans sa noblesse par jugement de M. d'Aguesseau, intendant de Limoges, malgré un édit d'août 1664 qui supprimait tous les anoblissements concédés depuis 1611. Pierre Bouquet, sieur de Villesoubrie, sénéchal de Villefaignen, reçut le 26 août 1684 au nom de l'évêque de Poitiers, Sgr de Villefaignen, l'aveu du fief de Peuchebrun fait par René de Saint-Amant.

La famille Bouquet de Boismorin s'est assez obscurément perpétuée en Angoumois jusqu'à nos jours,

BOUQUET de JOLINIÈRE. Armes : d'*argent à un bouquet de fleurs au naturel.*

La famille Bouquet de Jolinière, fixée sur les confins du Poitou et du Limousin, appartient à la vieille bourgeoisie de sa région. Beauchet-Filleau ne lui consacre que quelques lignes, mais on trouvera sur elle d'intéressants renseignements dans la *Revue de Saintonge et d'Aunis* de 1897. Elle paraît être originaire du Bas-Poitou. Pierre Bouquet, sieur de la Chevalerie, près 'de Sainte-Hermine, était le 28 juin 1669 sénéchal des baronnies du Puybelliard, de Chantonnay et de Sigournay. Pierre Bouquet était en 1684 avocat du Roi au siège de Fontenay. Jules Bouquet, sieur de la Chevalerie, fit enregistrer à l'Armorial général de 1696 (registre de Fontenay-le-Comte) les armoiries que l'on attribue de nos jours à la famille Bouquet de Jolinière.

Théobald Bouquet de Jolinière, marié à Marie-Thérèse de Roussilhac, était sous Louis XVI procureur de la chatellenie de Rançon, en Limousin. Il fut père de Louis Bouquet de Jolinière, chevalier de Saint-Louis, officier de la Légion d'honneur, chef de bataillon d'infanterie, qui épousa en 1827 Suzanne Baudin, et grand-père de François-Henri Bouquet de Jolinière, né dans l'île de Ré en 1828, colonel, qui a eu plusieurs enfants de son mariage avec Mlle Lemercier. Un des fils de ce dernier a épousé en 1897 Mlle Mac-Swiney.

BOUQUET des CHAUX, de LINIÈRES, de la GRYE, d'ESPAGNY : Armes d'*azur à une tour d'argent, au chef de même chargé de trois étoiles d'azur.* — La branche des Bouquet de la Grye et d'Espagny porte les armes suivantes : d'*azur à un chevron d'or accompagné de trois roses d'argent.*

La famille Bouquet, originaire du Forez, occupait dès le xvii[e] siècle un rang distingué dans la bourgeoisie de ce pays.

Achille Bouquet, juge d'Ambicole, fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696 (registre de Roanne) : d'*azur à un chevron d'or accompagné de trois roses d'argent*. N... Bouquet, procureur d'office à Saint-Germain Laval, eut ses armes inscrites d'office au même Armorial : d'*azur à un chevron d'argent chargé d'une billette de sable*.

La souche s'est partagée en plusieurs branches.

Le chef d'une de ces branches, Claude Bouquet, ancien conseiller en l'élection de Roanne, fut pourvu le 26 juillet 1756 de la charge de conseiller auditeur en la Chambre des comptes de Dôle. Sa descendance s'est divisée en deux rameaux qui se sont distingués par les surnoms terriens de la Grye et d'Espagny. Le rameau des Bouquet de la Grye compte parmi ses représentants actuels un savant distingué, membre de l'Académie des sciences. Le rameau des Bouquet d'Espagny a eu pour dernier représentant Jules-Camille Bouquet d'Espagny, marié à Léonie Michon du Marais, trésorier payeur général de la Loire et du Rhône, qui reçut le titre de comte par un décret de Napoléon III demeuré en petto et qui mourut en 1876 sans laisser de postérité. Le comte et la comtesse d'Espagny adoptèrent leur neveu, M. Henri de Laire, fils de M[me] de Laire, née Bouquet d'Espagny, qui est aujourd'hui, connu sous le titre de comte d'Espagny, qui est propriétaire du château de la Grye, près de Saint-Germain-l'Espenasse (Loire), et qui a eu plusieurs enfants de son mariage en 1873 avec M[lle] le Maire de Marne.

Une autre branche de la famille Bouquet subsiste en Bourbonnais sous le nom de Bouquet des Chaux. Elle était représentée de nos jours par trois frères dont le plus jeune était connu sous le nom de Bouquet de Linières. Bien qu'on ne connaisse à cette branche de la famille Bouquet aucun principe d'anoblissement, un de ses membres, M. Bouquet de Chazeuil, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse du Bourbonnais.

Principales alliances : de la Celle 1865, de Riberolles, de la Brosse, de Laire, etc.

BOUQUIN de la SOUCHE. Armes : (d'après l'*Armorial de France* du vicomte de Magny : *de gueules à deux pals fascés d'or et de sable de six pièces*[1]. — Aliàs (d'après Rietstapp) : *d'or à l'olivier de sinople fûté de sable*. — Devise : ***Plus olei quam vini.***

[1] Ces armoiries sont celles d'une famille Bouquin, de Marseille, qui fut anoblie en 1472 et dont les représentants furent maintenus dans leur noblesse en 1667 par arrêt

On n'a pu se procurer aucun renseignement sur l'origine de cette famille que M. de Magny et Rietstapp disent être originaire de l'Orléanais. Son nom ne figure pas dans les Nobiliaires anciens et elle n'a pas pris part en 1789 aux assemblées de la noblesse.

N... Bouquin, avocat, eut ses armes enregistrées d'office à l'Armorial général de 1696 (registre d'Orléans) : d'*azur à une fasce d'argent accompagnée en chef d'un bouc passant d'or et en pointe d'un chien aussi passant de même.*

M. Bouquin de la Souche était dans la première moitié du xixe siècle libraire-éditeur, 3, boulevard Saint-Martin à Paris. Il a été le père de M. Lassouche, le célèbre acteur des Variétés, né en 1828.

BOURALIÈRE (Letard de). Voyez : Letard de Bouralière.

BOURAYNE ou BOURAISNE (de). Armes : d'*argent à un chevron de gueules accompagné de trois croissants d'azur*, 2 *et* 1 ; *au comble d'or chargé d'une ancre de sable mise en pal.*

La famille Bourayne ou Bouraisne, originaire d'Etampes, occupait dès le début du xviiie siècle un rang distingué dans la bourgeoisie de cette ville. La souche était représentée à cette époque par plusieurs branches.

Un sieur Bourayne, issu d'une de ces branches, domicilié à Etampes, acquit en 1780 la charge anoblissante de secrétaire du Roi audiencier en la Chancellerie d'Artois et la conserva jusqu'à sa suppression à l'époque de la Révolution.

Louis Bourayne, né en 1718, issu d'une autre branche de la même famille, fut écrivain du Roi à la marine, puis commis de la marine à Brest; il était pensionné du Roi quand éclata la Révolution. De son mariage avec Mlle Motais il laissa cinq fils : 1o César-Joseph de Bourayne, né à Brest en 1768, capitaine de vaisseau , commandeur de la Légion d'honneur, marié à Mlle le Bescond de Chefdubois, qui se couvrit de gloire dans le combat de la Canonnière contre le Tremendour, qui fut créé baron de l'Empire par lettres patentes du 2 mai 1811, qui fut confirmé dans la possession de son titre le 25 novembre 1814 par nouvelles lettres de Louis XVIII et dont la descendance subsiste ; 2o Charles, qui épousa vers 1810 une fille du marquis d'Ecquevilly et dont un fils fut connu sous le nom de Bouraisne d'Ecquevilly ; 3o François, né à Brest en 1773; 4o Olivier, né à Brest en 1774, sous-

des commissaires chargés de la recherche des faux nobles en Provence. Roch Bouquin fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696 (registre de Marseille). La famille Bouquin dut peu de temps après soit s'éteindre, soit tomber en dérogeance, soit quitter la Provence. Artefeuil ne lui a pas consacré d'article et son nom ne figure pas aux assemblées que tint en 1789 la noblesse de Provence.

commissaire de la marine, qui épousa en 1816 Mlle Waumans ; 5° Jean-Louis, capitaine de frégate, qui épousa en 1818 Mlle Rolland.

La famille Bouraisne a fourni un grand nombre d'officiers distingués.

Principales alliances : Hennequin d'Ecquevilly, Le Bescond, de Léseleuc de Kérouara 1884, Perquer, etc.

BOURBEAU.

La famille Bourbeau est une des plus anciennes de la bourgeoisie de Poitiers. Beauchet-Filleau en donne la filiation depuis Joseph Bourbeau qui était notaire dans cette ville en 1516. La descendance de Joseph Bourbeau a donné à la ville de Poitiers une longue série de notaires dont le dernier fut Pierre Bourbeau, décédé en 1825. La famille Bourbeau a été illustrée par un neveu de celui-ci, Louis-Olivier Bourbeau, né à Poitiers en 1811, doyen de la Faculté de droit de Poitiers, député de la Vienne, maire de Poitiers en 1847, président du Conseil général de la Vienne, sénateur, ministre de l'instruction publique, décédé en 1877. Bourbeau avait épousé sa cousine, Mlle Arnault de la Ménardière : il en eut trois fils dont le plus jeune, Joseph-Albert, né en 1842, a été avocat général à la Cour de Besançon.

La famille Bourbeau a encore donné des officiers, des membres de la Légion d'honneur, un chevalier de Saint-Louis en 1718, etc.

Principales alliances : du Chilleau 1752, Boncenne 1773, Arnault de la Ménardière 1806 et vers 1834, Onfroy de Bréville vers 1813, Bouchaud de Marcillac, etc.

BOURBEL de MONTPINÇON (de). Armes : *d'azur à trois besants d'or, 2 et 1*. — Couronne : *de Marquis*. — Supports : *deux lions*. — Devise : *L'an 936*.

La famille de Bourbel de Montpinçon, fixée en Angleterre depuis l'époque de la Révolution française, est originaire du pays de Caux, en Normandie, et appartient à l'ancienne noblesse de cette contrée. Elle y a possédé jusqu'au xve siècle la seigneurie de son nom, située sur les bords de la Bresle, aux environs d'Arques.

Saint-Allais en a donné dans le premier volume de son *Nobiliaire Universel* une généalogie qui est une œuvre de haute imagination. Son travail est en désaccord continuel avec le jugement de maintenue de noblesse de 1668 et avec une généalogie que Borel d'Hauterive fit paraître à son tour dans l'*Annuaire de la Noblesse* de l'année 1860. On trouvera encore des renseignements sur la famille de Bourbel dans les Manuscrits de Chérin, dans le *Cabinet d'Hozier* et dans les *Dossiers bleus*, au Cabinet des Titres, dans le *Burke's Peerage and Baronetage*, etc.

L'origine de la famille de Bourbel, comme celle de beaucoup de vieilles races, est entourée de légendes souvent contradictoires. D'après une première tradition, qui a été accueillie par Saint-Allais, son auteur, Jean de Bourbel, premier du nom, aurait été dès l'année 936 au nombre des barons normands admis à siéger à l'Echiquier de Normandie et aurait été confirmé en 948 par Richard Ier, duc de Normandie, dans la possession des seigneurie de Bourbel et de Montpinçon à charge pour lui d'entretenir dans le château de la première une garnison de trente hommes et de faire construire dans la seconde une tour en pierre. D'après une autre tradition ce ne serait qu'au XIIe siècle qu'un cadet de la famille de Bourbel, Guillaume, serait devenu seigneur de Montpinçon, près d'Englesqueville, par héritage de son oncle Raoul de Montpinçon. Enfin une ancienne chronique de l'abbaye de Foucarmont, écrite vers l'an 1100 et rappelée dans le travail de Borel d'Hauterive, raconte que vers le milieu du XIe siècle un duc de Normandie, ayant fait construire une tour sur les bords de la Bresle, en donna le commandement à un gentilhomme appelé Bourbel qui lui imposa son nom.

La souche se partagea dès une époque très reculée en plusieurs branches dont le point de jonction est mal connu. L'héritière de la branche aînée, Colette, dame de Bourbel, épousa vers 1460 Antoine d'Eaucourt, Sgr de Roymont; elle en eut elle-même une fille unique qui épousa le 15 octobre 1499 Louis d'Humières, Sgr de Biencourt et de Vitermont, et qui lui porta la seigneurie de Bourbel.

Borel d'Hauterive fait remonter la filiation de la branche qui s'est perpétuée jusqu'à nos jours à un Guillaume de Bourbel, Sgr de Montpinçon, qui donna en 1319 aux religieux de Saint-Evroult le patronage d'Heugleville sur-Sère. Ce gentilhomme laissa d'une alliance demeurée inconnue deux fils, Jean-Louis et Hugues de Bourbel. L'aîné de ceux-ci, Jean-Louis de Bourbel, écuyer, Sgr de Montpinçon, Limésy, Foucarmont, etc., confirma la donation faite par son père et épousa Charlotte de Guillemare. Il fut père de Louis-Andrieu de Bourbel, écuyer, Sgr de Montpinçon, Limésy, Foucarmont, qui épousa une dame appelée Wilhelmine, aieul de Guillaume de Bourbel, Sgr de Montpinçon, qui épousa en 1402 Marie de Saint-Maur, et bisaieul d'autre Guillaume de Bourbel, Sgr de Montpinçon, auquel seulement le jugement de maintenue de noblesse de 1668 et les preuves pour Saint-Cyr font remonter la filiation suivie.

Jacob de Bourbel, chevalier, Sgr de Montpinçon, demeurant en la paroisse d'Heugleville, dans l'élection d'Arques, marié d'abord à Antoinette de Giffart, puis le 18 février 1653 à Charlotte de la Motte, fut maintenu dans sa noblesse le 12 janvier 1668 par jugement de

M. de la Gallissonnière, intendant de Rouen, avec ses parents, François, Antoine, autre François et autre Jacob de Bourbel. Ce jugement fait remonter la filiation à Guillaume, mentionné plus haut, dont le fils, noble homme Adrien ou Andrieu de Bourbel, Sgr de Montpinçon, passa une transaction le 18 décembre 1483. Jacob de Bourbel laissa de sa première union un fils, Charles, qui fut connu sous le titre de marquis de Bourbel et dont les quatre fils moururent sans postérité, trois d'entre eux ayant été tués à l'ennemi. Il eut de sa seconde union, entre autres enfants, une fille, Madeleine-Clotilde, qui fut admise en 1686 à la maison de Saint-Cyr, et un fils, Raoul, qui continua la descendance. Celui-ci épousa par contrat du 23 avril 1696 Marie-Elisabeth le Roux de la Motte, fille d'un receveur des sels de Neufchâtel. Il fut père de Raoul-Antoine de Bourbel, chevalier, Sgr de Montpinçon, qui épousa le 23 mars 1728 Jeanne le Seigneur, et grand-père de Louis-Antoine de Bourbel, Sgr de Montpinçon, demeurant à Dieppe, reçu bourgeois de cette ville en 1776, qui épousa le 10 juin 1763 Marie-Félicité de la Berquerie. Ce dernier prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse du bailliage d'Arques, fut compromis dans les conspirations de Cadoudal et de Pichegru et fut emprisonné en 1804. Il avait eu trois fils, Emmanuel-Antoine, né à Dieppe en 1765, Louis-Auguste, né dans la même ville en 1774, et Antoine-Raoul, né en 1777, ces deux derniers chevaliers de Malte, qui firent simultanément en 1783 leurs preuves de noblesse pour obtenir le grade de sous-lieutenant. La famille de Bourbel de Montpinçon s'est éteinte en France avec le second de ces trois frères, colonel de cuirassiers, démissionnaire en 1830, qui mourut à Rouen en 1858 sans laisser de postérité mâle. L'aîné des trois frères, Emmanuel-Antoine, émigré en Angleterre à l'époque de la Révolution, se fixa définitivement dans ce pays après le mariage qu'il contracta en 1795 avec miss Mary-Anne Spence, issue d'une vieille famille du comté de Sussex; il obtint le 24 mai de cette même année des lettres de naturalisation et fut confirmé en 1825 par lettres du roi Georges III dans la possession du titre de marquis sous lequel il était connu. Sa descendance se perpétue honorablement en Angleterre.

Plus ancienne qu'illustre, la famille de Bourbel de Montpinçon a fourni un grand nombre d'officiers dans l'armée française et dans l'armée anglaise, dont plusieurs ont été tués à l'ennemi, des chevaliers de Saint-Louis, etc.

Principales alliances : de Gouy 1480, 1571, de Dampierre 1518, de Mouy, d'Herbouville 1609, de Cuverville, Bulkeley 1828, de Vivie du Vivier, le Roux de Touffreville 1541, de la Motte d'Imbleville 1653, Wachtmeister 1863, etc.

BOURBEVELLE de SOURDIS (Mathelat de). Voyez : Mathelat de Bourbevelle de Sourdis.

BOURBLANC (du). Armes : *de gueules à une tour crénelée* (aliàs *à un château*) *d'or*. — Couronne *: de Marquis*. — Supports *: deux lions*. — Devise *: Dy Nans* (en français : sans tache). — Autre devise : *Custodi nos, Domine*.

La famille du Bourblanc ou du Bourgblanc appartient à l'ancienne noblesse de Bretagne.

Elle a eu pour berceau la seigneurie du Bourgblanc, située dans la paroisse de Plourivo, aux environs de Paimpol. Dans la seconde moitié du xve siècle Marie du Bourgblanc, héritière de la branche aînée de la famille, porta par son mariage cette terre et son antique château dans la famille Ruffault ; à la génération suivante un nouveau mariage fit passer la terre du Bourgblanc dans la famille Roquel ; après diverses vicissitudes, cette terre fut acquise vers le milieu du xviiie siècle par M. Armez du Poulpry, riche armateur de Saint Brieuc, dont les descendants la possèdent encore.

La Chesnaye du Bois a donné au xviiie siècle dans son *Dictionnaire de la noblesse* une généalogie de la famille du Bourblanc. Son travail, du reste très incomplet, a été reproduit par Saint Allais au siècle suivant. On trouvera aussi sur la famille du Bourblanc des renseignements, malheureusement confus et trop souvent contradictoires, au moins pour les premiers degrés, dans le *Nouveau d'Hozier*, au cabinet des Titres, dans le *Répertoire de Biobibliographie bretonne* de Kerviler, etc.

Les travaux mentionnés plus haut font remonter la filiation suivie à un Philippe du Bourblanc qui avait épousé Oderne le Vicomte. Ce mariage dut avoir lieu vers 1330 ; cependant Kerviler fait d'Oderne le Vicomte la propre sœur d'un Macé le Vicomte qui se croisa en 1248. D'après les mêmes travaux Philippe du Bourblanc aurait été père d'Alain, Sgr du Bourblanc, qui épousa Benoite de Kérimel, et grand-père d'Yves, Sgr du Bourblanc, qui épousa Cécile de Kermarec dans les dernières années du xive siècle. On trouve un René du Bourblanc au nombre des nobles de la paroisse de Goello qui prêtèrent serment au Duc en 1437. Un Philippe, deuxième du nom, était en 1444 seigneur du Bourblanc ; on en fait, mais sans preuves bien certaines, un fils d'Yves et de Cécile de Kermarec mentionnés plus haut. On lui attribue, toujours sans preuves bien certaines, deux fils, Philippe III, dont la fille unique, Marie, porta par mariage la terre du Bourblanc dans la famille Ruffault, et noble homme Rolland du Bourblanc à partir duquel seulement la filiation doit être considérée comme rigoureusement établie. Ce

Rolland du Bourblanc épousa en l'an 1500 Catherine Meur qui lui apporta la seigneurie de Keramanach, dans la paroisse de Squiffiec, au diocèse de Tréguier. Il eut de cette alliance deux fils, François et Guillaume, qui furent les auteurs de deux grandes branches. D'après un tableau généalogique conservé dans le *Nouveau d'Hozier,* il aurait eu un troisième fils, Jean du Bourblanc, Sgr de Kéranroux, qui fut l'auteur d'une branche éteinte au cours du XVIIIe siècle; mais, d'après la généalogie de la Chesnaye des Bois, ce Jean du Bourblanc n'aurait été que son petit-fils et aurait été un fils puiné de Guillaume, l'auteur de la seconde branche. Les représentants de ces diverses branches furent maintenus dans leur noblesse d'ancienne extraction le 19 décembre 1668, le 28 janvier 1669 et le 29 mars 1669 par divers arrêts des commissaires de la réformation.

François du Bourblanc, sieur de Carmarec, auteur de la branche aînée, aujourd'hui seule existante, épousa Catherine le Merdy qui était veuve en 1552. Sa descendance posséda, entre autres biens, la seigneurie de Guermel, dans la paroisse de Penvénan. Saturnin-Hercule du Bourblanc, chef de cette branche, né en 1739 au château de Keramanach, reçu en 1762 conseiller au Parlement de Bretagne, fut impliqué dans les affaires de la Chalotais, fut arrêté en 1765 et conduit à la Bastille, devint en 1776 premier avocat général au Parlement de Bretagne, se signala dans ces fonctions par un rare mérite et par son zèle à défendre les libertés bretonnes, fut chargé par Louis XVIII pendant l'émigration de plusieurs missions importantes, fut nommé en 1814 conseiller d'État extraordinaire et mourut en 1819 dans sa terre du Rouvre. De son mariage avec Adélaïde-Louise de Kernier, née à Rennes en 1755, il laissa plusieurs enfants. Son fils, Saturnin-Alexandre, connu sous le titre de comte du Bourblanc, né à Rennes en 1776, échappa par miracle au désastre de Quiberon en 1795, fut sous la Restauration gentilhomme de la chambre du roi Charles X et préfet de la Sarthe, donna sa démission en 1830, fut nommé en 1848 président du comité légitimiste d'Ille et Vilaine et mourut à Rennes l'année suivante. Il avait épousé Mlle du Pont de Gourville dont il laissa plusieurs fils.

Guillaume du Bourblanc, Sgr de Penanrun, auteur de la seconde branche, épousa en février 1555 Marguerite Regnaut, dame de la Villenisan. Sa descendance posséda dans la paroisse de Quimper-Guézennec la seigneurie de Kergaro; au XVIIe siècle les du Bourblanc changèrent le nom de cette seigneurie contre celui d'Apreville qui en est la traduction française. Pierre du Bourblanc, capitaine de cavalerie au régiment des chevau-légers de Beaufort, marié successivement en 1660 à Jeanne d'Avaugour, puis à Renée de Chateaubriand,

fut connu le premier sous le titre de marquis d'Apreville. Son arrière-petit-fils, Pierre du Bourblanc d'Apreville, signa en 1788 la protestation de la noblesse de Bretagne. Il fut père de Charles-Henri du Bourblanc, marquis d'Apreville, né à Falaise en 1766, capitaine de vaisseau, chevalier de Saint-Louis, qui fut le dernier représentant de sa branche et qui mourut à Paris en 1839 sans avoir eu d'enfants de son mariage en 1790 avec Mlle de Géraldin, fille d'un maréchal de camp.

La famille du Bourblanc a fourni de nombreux officiers, un capitaine de l'île de Bréhat en 1489, etc.

Principales alliances : de Quélen, d'Avaugour 1660, de Chateaubriand, de Poilley, de Cornulier-Lucinière 1767, de Gouyon-Miniac 1726, Tavignon de Kertanguy, le Cardinal de Kernier, de Derval, de Courson, de Contades 1890, de Baigneux de Courcival 1854, Artur de la Villarmois, de Guerrif de Launay, Thomé de Kéridec, de Poulpiquet de Coatlès, Guéneau de Mussy 1889, de Mauduit du Plessis 1896, Surcouf, etc.

BOURBON de REYNES

Cette famille Bourbon appartient à la haute bourgeoisie du Languedoc. Un de ses représentants, M. Henri Bourbon, né en 1841 à Pézenas, demanda vainement en mai 1876 l'autorisation de joindre régulièrement à son nom celui de : de Reynes sous lequel il était connu.

On trouve que N... Bourbon, de Montpellier, fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696 : *d'or à un lion de gueules, au chef d'azur chargé d'une étoile d'or accostée de deux lys de jardin d'argent.* Louis Bourbon, marchand bourgeois de Béziers, fit enregistrer au même Armorial les armes suivantes : *d'argent à une mer d'azur chargée d'un cygne de sable, au chef d'azur chargé d'un croissant d'argent accosté de deux étoiles d'or.*

BOURBON d'ACIGNÉ (**d'Agnel-**). : Voyez : Agnel-Bourbon d'Acigné (d').

BOURBON (Maison de). Voyez : France (Maison Royale de).

BOURBON-BUSSET, CHALUS et **LIGNIÈRES** (de). Armes : *d'azur à trois fleurs de lys d'or, posées 2 et 1, au bâton de gueules péri en abîme; au chef d'argent chargé d'une croix potencée d'or, cantonnée de quatre croisettes du même,* qui est de Jérusalem. — Couronne *de Prince du sang français.* — Tenants : *deux anges.* — Devise : *Espérance.* — Manteau de pair de France.

La famille de Bourbon-Busset est une branche naturelle de la Maison de France. Son auteur, Louis de Bourbon, était le cinquième fils de

Charles I[er], duc de Bourbon et d'Auvergne, comte de Clermont et de Forez, décédé en 1456, et d'Agnès de Bourgogne, fille du duc Jean-sans-Peur. Le duc Charles I[er] de Bourbon était lui-même le descendant de Robert de France, comte de Clermont-en-Beauvaisis, sixième fils du roi Saint-Louis, qui avait épousé en 1272 Marguerite de Bourgogne, héritière des comtés de Bourbon et de Charolais, et qui fut l'auteur de la maison de Bourbon. Louis de Bourbon n'avait que dix-huit ans quand il fut pourvu de l'évêché de Liége par la résignation que Jean de Los-Heinsberg en avait faite en sa faveur le 21 novembre 1455; il reçut les bulles datées du 9 mars 1456, fit son entrée solennelle dans Liége le 9 juillet suivant, mais ne fut sacré que le 1[er] mai 1467; il mourut assassiné à Liége le 30 août 1482 par l'ordre de Guillaume de la Marck, dit le Sanglier des Ardennes. Dans le long intervalle qui s'écoula entre sa nomination à l'évêché de Liége et son sacre, Louis de Bourbon eut plusieurs enfants naturels d'une dame appelée Catherine de Gueldre. On a dit, mais sans preuves bien certaines, que cette dame n'était rien moins qu'une fille du duc de Gueldre, de l'illustre maison d'Egmont. On a dit aussi, mais cette fois sans aucune preuve, que Louis de Bourbon avait épousé Catherine de Gueldre sans le consentement du roi Louis XI et que ce monarque avait annulé le mariage et déclaré bâtards les enfants qui en étaient nés. Si ce mariage avait réellement existé et si les enfants qui en étaient nés avaient été considérés comme légitimes, la maison de Bourbon-Busset serait aujourd'hui la branche aînée de toute la maison de Bourbon et c'est son chef qui aurait dû recueillir la couronne de France à la mort d'Henri III, en 1589. Ce qui est certain, c'est que les trois fils de l'évêque de Liége et de Catherine de Gueldre sont qualifiés dans tous les actes bâtards de Bourbon ou de Liége. Les deux plus jeunes d'entre eux, Louis, enfant d'honneur du roi Charles VIII de 1490 à 1496, et Jacques, chevalier de Saint-Jean de Jérusalem en 1503, plus tard bailli de la Morée, puis grand prieur de France, décédé le 27 septembre 1527[1], ne laissèrent pas de postérité. Leur frère aîné, Pierre de Bourbon, dit le bâtard de Liége, conseiller et chambellan du roi Louis XII, épousa par contrat du 1[er] janvier 1498 Marguerite de Tourzel d'Alègre. Cette dame recueillit en 1503 par héritage de son père la baronnie de Busset, située en Auvergne, sur les confins du Bourbonnais, que sa descendance a conservée jusqu'à nos jours; elle recueillit en même temps les domaines importants de Puisagut

[1] Jacques de Bourbon, bâtard de Liége, fit imprimer à Paris en 1525 un curieux opuscule intitulé : *Grande et merveilleuse et très cruelle oppugnation de la noble cité de Rhodes.*

et de Saint-Priest. Pierre fut nommé le 8 octobre 1511 gouverneur des vicomtés de Carlat et de Murat. Il laissa un fils, Philippe, et plusieurs filles dont l'une, Suzanne, mariée le 1er septembre 1535 à Jean d'Albret, baron de Miossens, fut la gouvernante du prince Henri de Navarre, plus tard le roi Henri IV. Philippe de Bourbon, baron de Busset, fils du bâtard de Liége, succéda à son père par provisions du 4 mars 1529 dans ses fonctions de gouverneur des vicomtés de Carlat et de Murat et fut tué le 10 août 1557 à la bataille de Saint-Quentin. Il avait épousé par contrat du 3 février 1530 une riche héritière, Louise Borgia, duchesse de Valentinois et comtesse de Diois, en Dauphiné, dame de Châlus, en Limousin, veuve de Louis II, sire de la Trémoïlle, vicomte de Thouars, et fille unique de César Borgia, duc de Valentinois, fils naturel du pape Alexandre VI, et de Charlotte d'Albret, dame de Châlus, arrière-grand-tante du roi Henri IV. Son fils, Claude de Bourbon, baron de Busset, chevalier de l'Ordre du Roi, gentilhomme de sa chambre, commandant pour Sa Majesté dans le Haut et Bas-Limousin, marié le 7 mai 1564 à Marguerite de la Rochefoucauld, reçut du roi Henri III le titre de cousin dans plusieurs lettres que ce prince lui écrivit en 1586 et 1588. Ce fut lui qui obtint par lettres patentes de 1578 (aliàs 1579) l'érection en comté de sa baronnie de Busset. Il laissa, entre autres enfants, un fils, César de Bourbon, comte de Busset, baron de Châlus, Sgr de Saint-Priest-de Bramesan, etc, chevalier de l'Ordre du Roi, gouverneur des vicomtés de Carlat et de Murat, qui épousa successivement le 12 avril 1584 Marguerite de Pontac, morte peu de temps après sans avoir eu de postérité, et le 21 juin 1588 Louise de Montmorillon qui continua la descendance.

La maison de Bourbon-Busset s'est perpétuée jusqu'à nos jours avec une rare distinction, ne cessant de produire des hommes de mérite et se signalant par le choix de ses alliances toujours conclues avec les plus illustres maisons du royaume. Louis de Bourbon, comte de Busset, petit-fils de César, marié en 1672 à Madeleine de Bermondet, fut lieutenant général de l'artillerie de France et fut tué le 12 novembre 1677 au siège de Fribourg, en Allemagne. Son petit-fils, François-Louis-Antoine de Bourbon, comte de Busset et de Châlus, baron de Vézigneux, marié en 1743 à Madeleine-Jeanne, fille du maréchal de Clermont-Tonnerre, reçut le titre de cousin du Roi par brevet du 8 aout 1761 et fut nommé en 1780 lieutenant-général de ses armées. Il mourut au château de Busset en janvier 1793 laissant deux fils, Louis-François-Joseph, né à Busset en 1749, et Louis-Antoine-Paul, né à Busset en 1753, qui furent les auteurs de deux branches.

L'aîné de ces deux frères, Louis-François-Joseph de Bourbon, comte de Busset et de Châlus, marié en 1778 à Mlle de Boynes, fille du ministre de Louis XVI, fut nommé en 1825 lieutenant-général des armées du Roi. Son fils, François-Joseph, comte de Bourbon-Busset, maréchal de camp, marié en 1818 à une fille de la duchesse de Gontaut, gouvernante des Enfants de France, fut créé pair de France héréditaire au titre de baron, avec institution de majorat, par lettres patentes du 23 avril 1824. Cette branche était représentée de nos jours par deux frères, petits fils du précédent, Louis-Robert, comte de Bourbon-Busset, né en 1848, marié successivement à Mlle de Nédonchel et à Mlle d'Ursel, et Guy, comte de Bourbon-Châlus, né en 1849, gendre du duc de Polignac, qui ont été les auteurs de deux rameaux.

L'auteur de la seconde branche, Louis-Antoine-Paul, vicomte de Bourbon-Busset, mestre de camp, premier gentilhomme de la chambre du comte d'Artois, épousa en 1796 Marguerite de Lordat, fille unique du marquis de Lordat et héritière de la terre de Lignières qui provenait de sa grand-mère, la comtesse de Lordat, née Colbert, et que sa descendance possède encore dans le département du Cher. Il fut connu dès lors sous le titre de comte de Bourbon-Lignières qui a été conservé depuis cette époque par le chef de cette branche.

Plusieurs représentants de la maison de Bourbon-Busset ont été admis au cours du XVIIIe siècle aux honneurs de la Cour de France.

Principales alliances : de Tourzel d'Alègre 1498, de Laqueuille 1531, 1639, de Chauvigny de Biot 1544, d'Albret de Miossens 1534, Borgia 1530, de Pierrebuffière 1551, de la Rochefoucauld 1564, de Pontac 1584, de Montmorillon 1588, Motier de la Fayette 1613, 1642, de la Baume-Suze 1631, de Pracomtal 1611, de Villers-la-Faye 1622, Andrault de Langeron 1668, de Saulx-Tavannes 1672, de Bermondet d'Oradour 1672, de Quélen de la Vauguyon 1703, Gouffier de Thois 1719, de Clermont-Tonnerre 1743, de Moreton de Chabrillan 1773, de Lordat 1796, Bourgeois de Boynes 1778, de Gouvello 1801, de Gontaut-Biron 1818, de Charette 1866, des Bravards d'Eyssat du Prat 1847, de Nédonchel 1832, 1873, de Polignac 1875, de Pierre de Bernis-Calvière 1898, de Calonne-Courtebourne 1824, de Chabannes du Verger 1857, de Mailly-Nesle 1855, de Cossé-Brissac 1884, Appert 1896, de Kerret 1888, de Chabrol-Tournoel 1871, de Murard 1904, etc.

BOURBON, en Lyonnais. Armes : *d'azur* (aliàs *de gueules*) *à une fasce d'or* (aliàs *d'argent*) *accompagnée en chef de deux roses d'argent* (aliàs *d'or*) *et en pointe d'un chardon tigé et feuillé d'or*. — Le rameau des seigneurs de Limas portait pour armes : *d'azur à une fasce d'or chargée de trois aiglons de sable et accompagnée de trois étoiles d'argent*

en chef et d'un croissant de même surmonté d'une croisette d'or en pointe.

La famille Bourbon, éteinte dans la seconde moitié du xixe siècle, a occupé un rang distingué en Beaujolais et en Lyonnais. M. Henri de Jouvencel en a donné une généalogie dans *l'Assemblée de la noblesse de la sénéchaussée de Lyon en* 1789. Honorable homme Philibert Bourbon, auquel ce travail fait remonter la filiation, était en 1535 garde du trésor de Beaujolais et clerc de la Chambre des comptes; il fut plus tard notaire royal et procureur du Roi en l'élection de Villefranche. Deux de ses fils, Claude et Benoît Bourbon, furent les auteurs de deux branches.

Noble Claude Bourbon, Sgr de Saint-Fonds et de Limas, auteur de la branche aînée, fut receveur des tailles, aides et taillon en l'élection de Beaujolais ; il était en 1586 capitaine de la ville de Montmerle. Sa descendance, éteinte au xviiie siècle, a donné un commissaire enquêteur en la sénéchaussée de Lyon, décédé en 1687, et un avocat du Roi au bureau des finances de Lyon en 1694.

Noble Benoît Bourbon, auteur de la seconde branche, fut controleur pour le Roi en l'élection de Beaujolais et épousa en 1581 Françoise Voyret. Il laissa lui-même, entre autres enfants, deux fils, Claude Bourbon, né en 1588, secrétaire du trésor de la chambre de S. A. R., marié à Perrette Johannard, et noble Louis Bourbon, Sgr du Martelet, né en 1590, docteur ès droits, élu en l'élection de Beaujolais, marié à Isabeau Corsan, qui furent les auteurs de deux rameaux.

Noble Jacques Bourbon, chef du premier rameau, marié en 1722 à Jeanne Michel, dame du Deaux, fut échevin de Lyon en 1748 et fut anobli par ses fonctions. Trois de ses fils, Claude-André Bourbon de Vanant, Jacques Bourbon du Mousset et Jean-Baptiste Bourbon du Deaulx, prirent part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Lyon. L'aîné d'entre eux, marié en 1776 à Jeanne Soubry, en eut deux fils qui furent les derniers représentants mâles de leur famille : 1° Jean-Baptiste Bourbon de Vanant, né en 1777, dont la fille unique épousa en 1827 M. Jordan de Chassagny et mourut en 1878 ; 2° Jacques Bourbon de Vanant, décédé en 1859, qui épousa Mlle Rigod de Terrebasse et qui en eut une fille unique, Clotilde-Hortense.

Noble Louis Bourbon, sieur du Martelet, chef du second rameau, fut pourvu le 5 mars 1692 de l'office anoblissant de président trésorier de France au bureau des finances de Lyon. Son fils, Gaspard Bourbon, chevalier, Sgr du Martelet, né en 1693, épousa à Lyon, en 1717, Marie Guillaume de Romanans et en eut plusieurs enfants qui paraissent être morts sans postérité.

Jean-Marie Bourbon, chevalier, conseiller et avocat du Roi au bureau des finances de Lyon, et Michel Bourbon, bourgeois, avaient fait enregistrer leur blason à l'Armorial général de 1696.

Principales alliances : Gesse de Poisieux 1760, Rigod de Terrebasse 1786, et vers 1810, de Mathey 1806, Jordan de Chassagny 1827.

BOURBOULON (de). Armes : d'*azur à un bourg d'argent posé sur une terrasse de sinople, sommé d'un clocher dont la flèche est surmontée d'une boule chargée des lettres L. O. N.*

La famille de Bourboulon est originaire de l'Auvergne où elle était honorablement connue dès le règne de Louis XIV. Toutefois ce n'est que depuis le milieu du XIX[e] siècle que la branche actuellement existante fait précéder son nom de la particule : DE.

Une branche de la famille Bourboulon vint sous Louis XIV établir sa résidence à Montbrison, en Forez. Cette branche donna à cette ville une longue série de notaires et s'éteignit avec M. Bourboulon, ancien avoué, décédé en 1866.

Un représentant de cette famille, M. Bourboulon, domicilié rue Richelieu, à Paris, était sous Louis XVI membre du conseil et trésorier général de la maison de L. A. R, le comte et la comtesse d'Artois.

Auguste-François de Bourboulon, décédé en août 1856 à l'âge de 80 ans, fut consul général et chargé d'affaires de France. Le chef actuel de la famille de Bourboulon, Alphonse-Robert, est chambellan et maréchal de la Cour du prince de Bulgarie; il est connu sous le titre de comte.

Principales alliances : de Martineng, Mac-Léod.

Il a existé aussi à Nantes une famille Bourboulon qui y occupait un rang honorable dès la fin du XV[e] siècle. Pierre Bourboulon, sieur de la Roche, consul de Nantes en 1553, fut nommé échevin de cette ville en 1600, 1601, 1062. Étienne Bourboulon était en 1632 contrôleur de la municipalité de la même ville.

BOURCEL de MAISONBLANCHE (de). Armes : d'*azur à trois tours d'argent, percées, posées deux et une.* — Cimier : *un lévrier au naturel.*

La famille Bourcel de Maisonblanche, peut-être éteinte aujourd'hui, appartenait à la noblesse de Lorraine. Saint Allais lui a consacré une notice dans son *Nobiliaire universel.* Son auteur, Jean Bourcel, dit Maisonblanche, né à Mont-Saint-Pierre, près de Château-Thierry, d'abord simple cavalier, arriva au grade de quartier-maître général de l'armée. Il fut anobli le 9 novembre 1662 par lettres patentes données à Mirecourt de Charles, duc de Lorraine, en récompense de trente ans de services militaires. La descendance de ce personnage était représentée sous la Restauration par Jean-Florentin de Maison-

blanche, né en 1775, et par ses trois fils, Adolphe, né en 1802, Paul, né en 1803, et Charles, né en 1805.

BOURCET (de). Armes : d'*azur à un cavalier d'argent tenant un guidon de même, accompagné de quatre étoiles aussi d'argent, 2 et 2 ; à la bordure de gueules.*

La famille de Bourcet est originaire d'Italie d'où elle vint sous Louis XIII se fixer en Dauphiné. Pierre Bourcet se distingua en 1629 au Pas de Suze et y prit un drapeau à l'ennemi. Son fils, également appelé Pierre, fit avec distinction presque toutes les campagnes du règne de Louis XIV. La famille Bourcet ne figure toutefois ni au nombre de celles du Dauphiné qui firent reconnaître leur noblesse lors des diverses recherches ordonnées par Louis XIV, ni même au nombre de celles qui firent enregistrer leur blason à l'Armorial général de 1696. Elle paraît avoir été anoblie au xviiie siècle par le service militaire. Elle était représentée à cette époque par Daniel-André Bourcet, capitaine, et par ses trois fils, Pierre-Joseph, Jean et Nicolas. Le plus jeune de ceux-ci, Nicolas Bourcet, eut trois fils qui moururent sans postérité. Les deux aînés, Pierre-Joseph et Jean, furent les auteurs de deux grandes branches.

Pierre-Joseph Bourcet, né à Yseaux en 1700, décédé à Grenoble en 1780, eut une brillante carrière militaire, fut successivement brigadier des armées du Roi en 1748, maréchal de camp en 1759, lieutenant général des armées du Roi en 1762, directeur des fortifications, commandant de la province du Dauphiné et grand croix de Saint-Louis. Il avait épousé Marie-Anne Penne et en eut plusieurs fils qui ont laissé postérité. C'est de lui que descendait vraisemblablement un comte de Bourcet, courtier d'assurances, qui mourut tragiquement à l'âge de cinquante ans le 30 mars 1904.

Jean Bourcet, sieur de la Saigne, auteur de la seconde branche, eut comme son frère une brillante carrière militaire, arriva au grade de maréchal de camp et mourut en Corse en 1771. Son fils, Pierre-Jean Bourcet de la Saigne, né à Grenoble en 1752, reçu en 1777 conseiller au Parlement de cette ville, consul général de France à Naples de 1815 à 1822, reçut le titre héréditaire de comte le 29 septembre 1815 par ordonnance du roi Louis XVIII. Il laissa un fils, Armand-Gilbert, comte de Bourcet, né à Grenoble en 1783, colonel d'état-major, commandeur de la Légion d'honneur, qui eut lui-même une fille unique, Mme de Parseval, dernière représentante de sa branche, décédée à Macon en 1869.

Principales alliances : Reynier de Jarjayes 1771, 1817, Bonin de la Bonninière de Beaumont 1849, de Parseval, etc.

BOURCIA (**de Branges de**). Voyez : BRANGES DE BOURCIA ET DE CIVRIA (**de**)

BOURCIER de MONTUREUX, de BARTHÉLEMONT, de VILLERS (**de**). Armes : d'*or à un lion de sable tenant entre ses pattes une épée haute, la croisée tréflée de même.* — Aliàs : d'*azur à une panthère rampant d'or, mouchetée de sable, armée, lampassée et allumée de gueules, la tête posée de fasce, tenant une croix tréflée d'argent.* — Armes concédées sous le Premier Empire au général comte Bourcier : d'*or à une fasce d'azur accompagnée en chef de deux molettes de sable et en pointe de trois fers de lance du même se joignant en fleuron par la tête ; au franc quartier des comtes militaires.*

Il a existé une famille de BOURCIER, éteinte au XVII[e] siècle, qui était de noblesse ancienne. Un des représentants de cette famille, Pierre de Bourcier, Sgr de Burlemont, gentilhomme de Charles le Téméraire, duc de Bourgogne, fut tué en même temps que ce prince à la bataille de Nancy en 1477. Il avait épousé en 1450 Anne de Berthod et en laissa un fils, Bernard de Bourcier, qui fut maître d'hôtel de Jean d'Albret, roi de Navarre, et qui épousa le 4 juin 1474 Pierrette de Sauvage. Jean de Bourcier, dit de Pontaut, Sgr de Barre, arrière-petit-fils de Bernard, marié le 4 février 1577 à Françoise de Cézelly, dame de Saint-Aunez, fut maréchal de camp et fut massacré à Narbonne par les Ligueurs. Il fut père d'Hercule de Bourcier, gouverneur de Leucate, maréchal de camp, qui épousa en 1607 Marie de Thézan de Saint-Geniès, et grand-père d'Henri de Bourcier, Sgr de Saint-Aunez, baron de Lézignan, lieutenant général des armées du Roi en 1649, dont les deux fils, Charles, connu sous le titre de marquis de Saint-Aunez, né en 1638, et Claude, né en 1640, furent maintenus dans leur noblesse le 26 juin 1669 par jugement de M. de Bezons, intendant du Languedoc, et moururent sans postérité. Cette famille de Bourcier portait pour armes : d'*azur à une colonne d'argent soutenue de deux lions affrontés d'or.*

La famille de Bourcier qui existe de nos jours appartient à la noblesse de Lorraine. Dom Pelletier, la Chesnaye des Bois, Saint-Allais, le vicomte Révérend en ont donné des généalogies. La Chesnaye des Bois et Saint-Allais ont voulu la greffer sur la famille dont il vient d'être parlé et la faire descendre d'un noble seigneur Raymond de Bourcier, chevalier, comte d'Irpo, décédé à Besançon en 1517, âgé de 67 ans, qui était fils puîné de Pierre de Bourcier, Sgr de Burlemont, mentionné plus haut, et d'Anne de Berthod.

Dans la réalité la famille de Bourcier descend simplement d'un Claude Bourcier, demeurant à Neufchâteau, premier greffier institué au siège du bailliage de Vosge dans cette ville, avocat et procureur

aux bailliages de Nancy et de Vosge, lequel fut anobli le 6 septembre 1572 par lettres patentes du duc de Lorraine. Claude Bourcier avait épousé Alix Cachet et fut père de Jean Bourcier qui épousa par contrat du 25 janvier 1584 Marguerite du Saulget. Le petit-fils de celui-ci, Jean Bourcier, lieutenant général au bailliage du comté de Vaudemont, marié en 1645 à Marthe Pierreson, fut encore anobli par lettres patentes de Charles IV, duc de Lorraine, données à Bruxelles le 17 mai 1646. Il laissa plusieurs fils dont deux, Jean-Léonard et Joseph-Humbert, furent les auteurs de deux branches.

L'aîné de ces deux frères, Jean-Léonard Bourcier, marié à Anne Boulet, était conseiller d'État et procureur général à la Cour souveraine quand il fut créé baron le 26 février 1713 par lettres patentes du duc de Lorraine ; il fut nommé le 26 septembre 1721 premier président en la Cour souveraine de Lorraine et Barrois, fut chargé de plusieurs missions importantes à l'étranger et mourut en 1726. Son fils, Jean-Louis Bourcier de Montureux, né en 1687, conseiller d'État, procureur général à la Cour souveraine de Lorraine et Barrois, marié à Marguerite Barrois de Manonville, décédé en 1751, obtint du duc de Lorraine le 28 mai 1736 de nouvelles lettres patentes qui lui concédaient le titre de comte et qui l'autorisaient à faire précéder son nom patronymique de la particule : DE. Il fut lui-même père d'Alexis-Augustin, comte de Bourcier de Montureux, brigadier des armées du roi de France en 1748, qui épousa en 1751 Marie-Marguerite de Durfort-Deyme, et grand-père de François-Dieudonné, comte de Bourcier de Montureux, capitaine de carabiniers, qui épousa en 1786 Amélie de Cœurderoy. Les deux fils de celui-ci Jules-Henri, né en 1788, marié en 1815 à Mlle de Gourcy, et Eugène-René, né en 1797, marié en 1834 à Mlle de Ravinel, ont été les auteurs de deux rameaux. Le chef du premier rameau est aujourd'hui fixé en Belgique et a été confirmé dans la possession de son titre de comte par diplôme du roi des Belges du 5 avril 1880.

L'auteur de la seconde branche, Joseph-Humbert Bourcier, Sgr de Villers-en-Haye, était en 1698 lieutenant général du comté de Vaudemont ; il épousa successivement Catherine Grandmaire et Marguerite Fiosc (aliàs de Fisse) et laissa deux fils, Jean-Joseph, né du premier lit, et Jean-François, né du second lit, qui furent les auteurs de deux rameaux.

Jean-Joseph Bourcier de Villers, auteur du premier rameau de la seconde branche, était conseiller d'État quand il obtint le 17 mai 1725 pour lui et pour ses descendants de l'un et de l'autre sexe l'érection en baronnie de sa seigneurie d'Amermont par lettres patentes du duc de Lorraine qui sont rapportées tout au long dans le

Nouveau d'Hozier; il fut dans la suite ambassadeur en France et garde des sceaux au duché de Lorraine et de Bar. Il épousa le 7 mai 1708 Suzanne Pinguet de Suzémont et en laissa lui-même deux fils : 1° Charles-Dieudonné, connu sous le titre de comte de Bourcier de Villers, marié en 1757 à Marguerite de Gircourt, dont la descendance subsiste ; 2° Louis, baron de Bourcier, officier au régiment de Royal-Roussillon, marié en 1759 à Marie-Anne, baronne de Forreau, dont le fils, Charles, épousa Caroline de Lescure, héritière de la terre de Barthélemont, et dont le petit-fils, Ludovic, connu sous le titre de comte de Bourcier de Barthélemont, n'eut pas d'enfants de son mariage en 1820 avec Mlle de Palys. Le chef de ce rameau, Charles-Jean-Baptiste, comte de Bourcier de Villers, petit-fils de Charles-Dieudonné, né à Nancy en 1798, décédé dans la même ville en 1884, fut plusieurs fois élu député des Vosges sous Napoléon III.

François-Louis Bourcier, né en 1760 aux environs de Phalsbourg, en Alsace, chef du second rameau, eut une brillante carrière militaire, n'émigra pas, fut nommé général de division le 24 germinal an II, fut créé comte de l'Empire par lettres patentes du 29 juin 1808, fut député de la Meurthe sous la Restauration et mourut à Ville-en-Val en 1828 ; il avait épousé en 1799 Mlle de Oldennel dont il laissa postérité.

François-Louis-Joseph de Bourcier, né à Nancy en 1768, fils cadet du comte de Montureux, avait fait en 1782 ses preuves de noblesse pour être admis à l'École militaire.

On peut voir dans les *Carrés d'Hozier* que la famille de Bourcier sollicita au XVIIIe siècle l'admission de plusieurs de ses membres parmi les pages du Roi, mais que sa demande fut toujours rejetée, l'ancienneté de sa noblesse n'étant point suffisante.

M. de Bourcier de Villers prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse du bailliage d'Étain. François-Louis, comte de Bourcier, chevalier, Sgr de Villers-en-Haye, Rogeville, etc., prit part cette même année à celles du bailliage de Pont-à-Mousson. François-Joseph, comte de Bourcier de Montureux et d'Aracourt, capitaine au régiment de Picardie-cavalerie, et Claude-Léonard, comte de Bourcier de Montureux, capitaine commandant au régiment des dragons de Chartres, prirent part à celles du bailliage d'Arney.

La famille de Bourcier a fourni, outre les personnages mentionnés plus haut, de nombreux officiers, un conseiller général de la Meuse, né en 1861, etc.

Principales alliances : de Toustain-Viray, Barrois de Manonville, de Ficquelmont, Salteur de la Serraz, de Durfort-Deyme 1751, de Thomassin de Bienville 1804, de Cœurderoy 1786, de Ravinel 1834,

de Louvencourt 1869, Moreau de la Rochette 1887, du Bois de Riocourt 1811, de Gourcy 1815, de Bouvet 1855, de Wangen 1888, de Conigliano 1843, Leclerc de Lesseville, de Palys 1820, de Buget, de Prez-Crassier, de Raguet de Brancion, de Villeneuve-Trans, de Nay de Richecourt, Roxard de la Salle, etc.

BOURDAGE (de). Armes : d'*azur à un chevron d'argent accompagné en chef de deux étoiles du même et en pointe d'un lion d'or.*

Ancienne famille de l'Angoumois sur laquelle on n'a pu se procurer de renseignements suffisants.

François Bordage, capitaine de la milice bourgeoise de la ville d'Angoulême, fit enregistrer à l'Armorial général de 1696 les armoiries suivantes qui rappellent beaucoup celles portées de nos jours par la famille de Bourdage : d'*argent à un chevron de gueules accompagné en chef de deux croisettes de même et en pointe d'un lion aussi de gueules ; et une bordure de même chargée de roses d'argent sans nombre.*

M. de Bourdage de Sigogne prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Angoulême.

Principale alliance : du Peyroux 1897.

BOURDALOUE. Armes : d'*azur à un lion couronné d'or, lampassé et armé de gueules, adextré d'un soleil d'or en chef.*

L'illustre prédicateur Louis Bourdaloue, de la Compagnie de Jésus, né à Bourges le 28 août 1632, décédé à Paris en 1704, appartenait à une famille de haute bourgeoisie du Berry. Cette famille était représentée au XVIIe siècle par plusieurs branches. Le chef d'une de ces branches, Pierre Bourdaloue, sieur de la Creusée, la Noue, Contres et Herry, fut anobli par lettres patentes du roi Louis XIV et fut plus tard nommé échevin de Bourges en 1655 ; lors de la grande recherche des faux nobles commencée en 1666 Pierre Bourdaloue et ses cinq fils, Antoine, Jacques, lieutenant de la colonelle d'un des régiments entretenus par Sa Majesté, François, Claude et Étienne, sollicitèrent vainement de l'intendant Lambert d'Herbigny un jugement de maintenue de noblesse ; ils furent renvoyés devant le Conseil d'État qui les débouta de leur demande, probablement en raison de l'édit d'août 1664 qui révoquait tous les anoblissements concédés depuis 1611.

Plusieurs représentants de la famille Bourdaloue, Anne Bourdaloue, veuve d'Henri Chamillart, écuyer, Sgr de la Villatte, Antoine Bourdaloue, écuyer, Sgr de la Noue-Vierzon, Pierre-Raymond Bourdaloue, conseiller du Roi et son procureur au bailliage de Mehun,

Jehan Bourdaloue, conseiller du Roi et lieutenant au bailliage de Mehun, N... de Bourdaloue, chanoine de l'église cathédrale de Bourges, et François Bourdaloue, écuyer, Sgr d'Herry, firent enregistrer leur blason à l'Armorial général de 1696.

En dehors du célèbre père jésuite la famille Bourdaloue a fourni plusieurs échevins de Bourges, un maître d'hôtel de Madame en 1680, des officiers de mérite, etc.

Une de ses branches s'est perpétuée honorablement en Berry jusqu'à nos jours.

BOURDAS et BOURDAS de la MARE. Armes : *de gueules à un bourdon d'argent, posé en pal, et deux épées de même, garnies d'or, passées en sautoir et brochantes sur le tout.*

La famille Bourdas appartient à l'ancienne bourgeoisie de Saint-Malo. Un de ses représentants, Julien Bourdas, négociant à Saint-Malo, fut pourvu vers 1695 de la charge de secrétaire du Roi qu'il exerçait encore en 1720. Sa femme, Pélagie Pépin, et son parent, Louis Bourdas, sieur de la Mare, firent enregistrer leur blason à l'Armorial général de 1696. Ce dernier avait épousé Perrine le Gentil ; il fut père d'Etienne Bourdas, né à Saint-Malo en 1713, vaillant corsaire, qui périt dans un combat naval en 1756.

De nos jours M. Albert Bourdas était rédacteur en chef du journal le *Vieux Corsaire* à Saint-Malo.

BOURDEAU de CASTÉRA et d'AUDIGEOS (de). Armes : *écartelé au 1 d'azur à un chevron d'or accompagné en chef de deux étoiles du même et en pointe d'un casque antique de sable ; au 2 de gueules à deux épées d'or en sautoir ; au 3 de gueules à la croix potencée d'argent ; au 4 d'azur à un lion d'or accompagné en chef de deux fleurs de lys du même.*

La famille Bourdeau, originaire des Landes, appartenait au XVIIIe siècle à la haute bourgeoisie de sa région. Elle a adopté les armoiries d'un Antoine de Bourdeaux, décédé en 1660, qui fut chargé par la Cour de France d'une ambassade auprès de Cromwell.

La souche se partagea en deux branches principales.

Le chef d'une de ces branches, Henri Bourdeau, fut de 1707 à 1722 secrétaire du Roi audiencier en la Cour des aides de Bordeaux et fut anobli par sa charge. Sa descendance acquit en 1755 de la famille de Barry la terre de Castéra, près d'Audignon, dont elle conserva le nom. Pierre-Charles-Henri de Bourdeau, Sgr de Castéra, et dame Marthe-Josèphe de Commarieu-Bastennes, veuve de Pierre-Martin-Charles de Bourdeau, écuyer, Sgr de Castéra, Bombardé, etc.,

prirent part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Dax. Madame de Bourdeau, née Commarieu, laissa une fille, dernière représentante de cette branche, qui épousa au retour de l'émigration le baron de Captan et qui mourut dans un âge avancé en 1864.

La seconde branche de la famille Bourdeau descend de Bertrand Bourdeau, homme d'armes, qui épousa vers 1680 Jeanne-Marie Dupoy. Ce personnage laissa plusieurs fils. L'un d'eux, Christophe Bourdeau, né à Urgons, fut directeur de la Monnaie à Toulouse ; un autre, Jean Bourdeau, né à Urgons, en 1685, abbé de Saint-Loubouer, décédé en 1767, fut conseiller lay au Parlement de Bordeaux ; un troisième, Pierre de Bourdeau d'Audigeos, né en 1690, décédé en 1762, fut conseiller du Roi et son lieutenant général en la sénéchaussée de Saint-Sever. Cette branche, à laquelle on ne connaît pas de principe d'anoblissement, s'est perpétuée jusqu'à nos jours.

BOURDEAU de LAJUDIE, des VASEIX et de BREJOUX. Armes : d'*azur à un château d'argent flanqué de quatre tours rondes, pavillonnées et girouettées de même, posé sur une rivière aussi d'argent ondée de sable, le château sommé d'une espèce de clocher garni d'une cloche d'argent et surmonté d'un lion léopardé d'or.* (On remarquera la ressemblance de ces armoiries avec celles de la ville de Bordeaux).

La famille Bourdeau, originaire de Limoges, appartenait dès le XVIIe siècle au grand commerce de cette ville. L'abbé Lecler, continuateur de Nadaud, en a donné une généalogie dans le *Nobiliaire du Limousin*. Jean-Baptiste Bourdeau, auquel son travail fait remonter la filiation suivie, naquit en 1664, épousa en 1690 Marguerite Sénamaud et fut nommé consul de Limoges en 1708. On doit peut-être l'identifier avec un Baptiste Bourdeau, marchand de Limoges, qui fit enregistrer à l'Armorial général de 1696 ses armoiries telles qu'elles sont décrites plus haut. Jean-Baptiste Bourdeau laissa plusieurs fils. L'aîné d'entre eux, Pierre Bourdeau du Mas, né en 1694, marié en 1713 à Madeleine Dorat, décédé en 1775, fut pourvu le 13 janvier 1762 de la charge anoblissante de secrétaire du Roi en la chancellerie près le Parlement de Douai et obtint plus tard de d'Hozier le règlement définitif de ses armoiries. Il laissa lui-même deux fils, Léonard et Martial, qui furent les auteurs de deux branches.

Léonard Bourdeau, né en 1724, auteur de la branche aînée, posséda la terre de la Judie que sa descendance a conservée jusqu'à nos jours dans la commune de Saint-Martin-le Vieux, près de Limoges, et dont elle a gardé le nom ; il acquit aussi de la famille de Gain l'importante terre de Linars. Il prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Limoges et mourut en 1809. Il laissait

deux fils : 1° Jean-Paul Bourdeau de Lajudie, né en 1750, marié en 1779 à Mlle Tandeau de Marsac, dont la descendance subsiste ; 2° Martial Bourdeau de Juillac, né en 1754, qui mourut en 1848 sans avoir eu de postérité. Gabriel-Grégoire Bourdeau de Lajudie, né en 1788, fils de Jean-Paul, fut nommé en 1830 député de la Haute-Vienne ; il mourut à Limoges en 1877 laissant un fils unique qui a continué la descendance.

Martial Bourdeau des Vazeix, auteur de la seconde branche, naquit vers 1720 ; il laissa deux fils, Pierre Bourdeau des Vaseix, né en 1760, qui n'eut que trois filles, et Joseph Bourdeau de Bréjoux dont les fils moururent sans postérité,

Principales alliances : Hecquet de Bérenger, Dorat 1713, Colomb, Pouyat, de Montry, Romanet du Caillaud, Périgord de Beaulieu, Tandeau de Marsac 1779, Disnemartin des Salles, Rivet 1855, de Catheu 1877, Bardi de Fourtou 1890, Barbou-Leymarie, Grellet de Fleurelle, de Lescure, Maillard de la Couture, Truol de Beaulieu, de Grave 1824, de Pélacot 1877, etc.

BOURDEAU.

Cette famille appartient à la haute bourgeoisie du Limousin. Elle est vraisemblablement une branche de la précédente détachée de la souche à une époque qui n'a pu être déterminée. L'abbé Lecler a donné un résumé de sa généalogie dans le *Nobiliaire du Limousin*. Cet auteur fait remonter la filiation à un Jean Bourdeau dont le fils Pierre fut garde du corps du Roi de 1680 à 1697. Pierre-Bertrand Bourdeau, né à Rochechouart en 1770, arrière-petit-fils de celui-ci, fut procureur général à Limoges, puis à Rennes, député de la Haute-Vienne, garde des sceaux du roi Charles X en 1829 et pair de France en 1837 ; il mourut à Limoges en 1845 sans laisser de postérité. Son frère, Jean-Joseph Bourdeau, né en 1773, sous-préfet de Rochechouart, démissionnaire en 1830, a laissé trois fils de son mariage avec Mlle de Verneilh-Puyraseau. L'un de ceux-ci, Alpinien, a été père de M. Jean Bourdeau qui avait épousé en premières noces une fille de M. Caro, de l'Académie française.

BOURDEAU de FONTENAY. Armes : *de gueules à trois bourdons d'argent.* — Couronne : *de Comte.* — Supports : *deux lions.*

La famille Bourdeau de Fontenay, originaire de la Châtre, en Berry, est honorablement connue dans sa région. Toutefois on ne lui connaît pas de principe d'anoblissement ; elle n'a pas fait enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696 et n'a pris pas part en 1789 aux assemblées de la noblesse de sa province. Un de ses membres fut

maire de la Châtre en 1718; un autre, également maire de la Châtre, fut député de l'Indre en 1815. Elle a aussi fourni des officiers de mérite.

Principales alliances : de Boissieu, Salomon de la Chapelle, de Seguin 1899, etc.

Une famille de Bourdeau ou Debourdeau a occupé un rang honorable dans la bourgeoisie du Poitou. Un de ses représentants, Jean de Bourdeau, prieur de Saint-Martin d'Entraigues, eut ses armes enregistrées d'office à l'Armorial général de 1696 : *de gueules à trois bourdons d'argent*. Pierre de Bourdeau, bourgeois, prit part en 1789 aux assemblées du Tiers-État du Poitou comme délégué de la paroisse de Villemain. Cette famille paraît avoir eu pour dernier représentant M. Adolphe de Bourdeau, officier d'administration dans les hôpitaux militaires, qui mourut en 1864 à Orléansville, en Algérie, laissant une fille unique, Mme Crozet, décédée en 1870.

BOURDEILLE (de). Armes : d'*or à deux membres de griffon de gueules, onglés d'azur, posés en contrebande l'un sur l'autre*. — Couronne : *de Marquis*. — Supports : *deux griffons au naturel*. — Devise : *Nul ne vaincra le vainqueur des griffons*. — Autre devise : *Cil galé, emmy lestour* (comme le coq, il se réjouit des combats). — Autre devise : *So voulour mo donnat l'iffer* (sa valeur me fait damner). — Cri de guerre : ***Faulsé ! Faulsé !***

La maison de Bourdeille, à laquelle appartenait le célèbre Brantôme, est une des plus considérables de l'ancienne noblesse du Périgord Elle possédait dans ce pays dès le XIe siècle la terre seigneuriale de Bourdeille, située sur les bords de la Drône, à trois lieues de Périgueux, qui est encore aujourd'hui la propriété du marquis de Bourdeille. L'origine de la maison de Bourdeille, comme celle de beaucoup de vieilles races chevaleresques, est entourée de légendes. Une tradition, qui naturellement ne s'appuie sur aucune preuve, la fait descendre d'un Marcomir qui était roi des Francs dans la première moitié du deuxième siècle de notre ère. Ce Marcomir aurait eu plusieurs fils dont l'aîné, Clodomir, lui succéda et dont un cadet, Nicanor, aurait épousé une princesse anglaise nommée Athilda Bordilla. Nicanor, appelé par les Aquitains pour les aider à secouer le joug des Romains, aurait été jeté par la tempête sur une île de la côte de Guienne infestée de griffons, quadrupèdes fantastiques ayant le bec, les serres et les ailes de l'aigle ; il aurait montré un tel courage en exterminant ces monstres avec l'aide de ses marins que ses descendants conservèrent pour emblème deux pattes de griffon.

Les romans de chevalerie du XIIe siècle racontent qu'Aymon et

Angelin de Bourdeille brillaient à la Cour de l'empereur Charlemagne, que ce prince mit à leur disposition l'abbaye de Brantôme et qu'Angelin périt à la bataille de Roncevaux en défendant l'oriflamme dont il avait la garde.

La maison de Bourdeille est du petit nombre de celles qui sont connues dès le XIe siècle. On trouve, en effet, qu'Hélie, Sgr en partie de Bourdeille, rendit hommage à l'évêque de Périgueux le 9 mars 1044 d'un fief relevant de lui et situé dans Agonac. Un Hélie de Bourdeille, probablement le même que le précédent, obtint en 1066 un acte royal dont l'original est encore dans les archives du château de Bourdeille. Un Hélie, Sgr en partie de Bourdeille, fit en 1099 conjointement avec sa femme une donation considérable à Raymond, évêque de Périgueux, en faveur de l'abbaye de Ligneux; il fit encore en 1115 une donation importante en faveur de la même abbaye, cette fois conjointement avec son fils aîné, Ebles. On suppose que celui-ci fut père d'un Hélie de Bourdeille qui fit en 1146 et en 1160 des donations à l'abbaye de Chancelade.

Plusieurs membres de la maison de Bourdeille prirent part aux Croisades. Une charte du Saint-Sépulcre de Jérusalem constate la présence en Palestine en 1149 d'un Pierre de Bourdeille; une autre charte de 1168 mentionne la présence en Palestine d'un Hélie de Bourdeille. Enfin un Hélie, chevalier, Sgr de Bourdeille, s'étant croisé à la suite de Saint-Louis, fit son testament sous les murs de Damiette le 6 décembre 1249; en vertu de cet acte, qui est conservé dans les archives de Bourdeille, le nom et les armes de la maison de Bourdeille ont été inscrits aux Salles des Croisades du musée de Versailles.

Hélie de Bourdeille, le chevalier croisé dont il vient d'être parlé, put revenir en Périgord; il est mentionné dans un certain nombre d'actes du milieu du XIIIe siècle, fit le 14 décembre 1270 un nouveau testament, qui est également conservé dans les archives de Bourdeille, et était décédé en 1285. Sa femme, Agnès, appartenait, d'après les mémoires de Brantôme, à la puissante maison d'Albret. On admet généralement qu'il fut père d'un Guy de Bourdeille, Sgr dudit lieu, à partir duquel seulement la filiation est rigoureusement établie et qui, étant sur le point de partir pour la guerre, fit à Brantôme le 7 juin 1317 un testament dans lequel il mentionne sa femme, Marie de Jauffre, et ses enfants. Cependant, d'après la Chesnaye des Bois et d'autres auteurs, Guy de Bourdeille n'aurait été que le petit-fils d'Hélie de Bourdeille croisé en 1248 et aurait été le fils d'un autre Hélie de Bourdeille et d'une dame dont on ignore le nom. Guy de Bourdeille est qualifié noble et puissant seigneur dans un aveu qui lui fut rendu

le 11 septembre 1321 ; il mourut au cours de cette même année et fut inhumé dans l'église de Bourdeille. Son fils, Hélie, Sgr de Bourdeille, se distingua par son courage dans les guerres de son temps; il épousa Faes de Biron le mardi avant la fête de Saint-Pierre 1330, fit son testament le 3 janvier 1346 et continua la descendance. Il fut père d'Archambaud de Bourdeille, un des plus puissants seigneurs du Périgord, qui fit son testament en 1384, et grand-père d'Arnaud de Bourdeille, sénéchal et gouverneur du Périgord, capitaine de cent hommes d'armes, qui soutint dans son château de Bourdeille un siège de neuf semaines contre les comtes de Cambridge et de Pombrac, généraux du prince de Galles. Hélie de Bourdeille, fils du précédent, nommé évêque de Périgueux à l'âge de 24 ans, fut un des prélats les plus éminents de son temps, devint archevêque de Tours en 1468, obtint le chapeau de cardinal en 1483 et mourut en odeur de sainteté en 1484. Le cardinal de Bourdeille avait eu plusieurs frères : deux d'entre eux, Arnaud de Bourdeille, chevalier, Sgr et baron de Bourdeille et de la Tour-Blanche, et Archambaud de Bourdeille, Sgr de Crauniac et de Montanceys, furent les auteurs de deux grandes branches.

Arnaud, baron de Bourdeille, auteur de la branche aînée, fit réparer à grands frais le château de Bourdeille, qui avait eu beaucoup à souffrir dans la guerre contre les Anglais, et fit son testament le 21 octobre 1473. Il fut le propre grand-père de l'abbé de Brantôme, Pierre de Bourdeille, un des plus grands écrivains du XVI[e] siècle, auteur de la *Vie des hommes illustres et grands capitaines français*, de la *Vie des dames illustres*, de la *Vie des dames galantes*, etc. Brantôme était né en 1527 au château de Bourdeille ; il fut mêlé plus ou moins directement à la plupart des événements de son temps, guerroya successivement contre les Huguenots en France, contre les Turcs à Malte, contre les Maures en Afrique, voyagea en Angleterre et en Espagne, fut chevalier de l'Ordre du Roi et gentilhomme de la chambre des rois Charles IX et Henri III et mourut le 5 juillet 1614. Son frère, André, baron de Bourdeille, chevalier de l'Ordre du Roi, conseiller d'État, sénéchal et gouverneur du Périgord, fut chargé par les rois Charles IX et Henri III de plusieurs missions importantes ; il fit confirmer sa terre de Bourdeille par décision des États assemblés à Nontron en 1576 dans le titre de première baronnie du Périgord qu'elle conserva jusqu'à l'époque de la Révolution[1]. Il avait épousé le 27 juin 1558 Jacquette de Montberon, dame d'honneur de

[1] Les trois autres premières baronnies du Périgord étaient celles de Beynac, de Biron et de Mareuil.

la Reine mère et héritière des importantes seigneuries de Mastas ou Matha et d'Archiac. Henri, baron de Bourdeille, fils aîné du précédent, chevalier des Ordres du Roi, conseiller d'État, sénéchal et gouverneur du Périgord, obtint le 4 mai 1609 par lettres patentes du roi Henri IV l'érection en marquisat de sa seigneurie d'Archiac. Il eut deux fils, François, marquis d'Archiac, lieutenant général des armées du Roi en 1630, qui mourut en 1678 sans postérité, et Claude, comte de Montrésor, marié à Geneviève de Buade, grand veneur et favori du duc d'Orléans, auteur de Mémoires célèbres, décédé en 1663. On ne voit nulle part que le comte de Montrésor ait laissé de postérité légitime. On le considère cependant comme l'auteur d'une branche, probablement naturelle, qui alla se fixer en Russie et s'y perpétua avec distinction. Cette branche était représentée de nos jours par Ladislas, marquis de Bourdeille, comte d'Archiac, député de la noblesse de Kiew, qui mourut en 1903 à l'âge de soixante-neuf ans laissant deux fils[1].

André, baron de Bourdeille, frère de Brantôme, eut un fils puîné, Claude, auquel sa mère légua la seigneurie de Mastas ou Matha, qui épousa le 22 avril 1602 Marguerite du Breuil de Théon et qui continua en France la descendance de la branche aînée de la maison de Bourdeille. On trouvera dans le *Cabinet d'Hozier* les preuves de noblesse que Françoise de Bourdeille de Matha, née en 1686 à Ecouen, près de Paris, fit en 1694 pour être admise à Saint-Cyr. Le chef de cette branche, Henri de Bourdeille, comte de Matha, marié à Marie Prévost de Sansac et décédé en 1751 à l'âge de soixante-dix ans, fut connu sous le titre de marquis de Bourdeille qui depuis lors a été conservé par le chef de la branche française. Il laissa deux fils dont l'aîné, Henri-Joseph, marquis de Bourdeille, comte de Matha, né en 1715, marié à Mlle d'Esparbès de Lussan d'Aubeterre, fut l'aïeul des représentants actuels de cette branche et dont le second, Henri-Claude, né en 1720, fut successivement évêque de Tulle en 1762 et de Soissons en 1764. Cette branche de la maison de Bourdeille fut admise en 1771 aux honneurs de la Cour de France. Son chef a racheté au cours du XIXe siècle la terre patrimoniale de Bourdeille qui était sortie de la famille après la mort du deuxième marquis d'Archiac en 1678. Cette terre appartenait au XVIIIe siècle à une famille Bertin dont le chef se qualifiait, en raison de cette possession, comte de Bourdeille et premier baron du Périgord; il a été parlé de la famille Bertin de Bourdeille dans les notices consacrées à la famille de Bertin de Chalup au tome IV et aux additions du

[1] C'est par suite d'une communication de M. le comte de Saint-Saud que l'auteur de cet ouvrage a connu l'existence en Russie de cette branche de la maison de Bourdeille.

tome V de cet ouvrage. Cette branche de la famille de Bourdeille chercha dans les dernières années du XIXe siècle à joindre à son nom celui de la terre d'Archiac qui avait été érigée en marquisat en 1609 en faveur d'Henri, baron de Bourdeille; mais, sur les réclamations de la famille Desmier d'Archiac, MM. de Bourdeille furent condamnés à quitter le nom d'Archiac par jugement du tribunal civil de la Seine rendu le 10 août 1897.

La branche cadette, dite des seigneurs de Montanceys, fut longtemps fort obscure. On en trouvera des généalogies dans les manuscrits de Chérin et dans le *Dictionnaire de la noblesse* de la Chesnaye des Bois. On ne s'explique pas pour quelle raison cette branche, dont la communauté d'origine avec la souche est indiscutable, a été omise, ainsi, du reste, que celle de Russie, dans une généalogie de la maison de Bourdeille qui a été publiée dans les dernières années du XIXe siècle sous les auspices du marquis Hélie de Bourdeille, né en 1823. L'auteur de cette branche, Archambaud de Bourdeille, figure avec la qualification de sénéchal de Périgueux dans un hommage qu'il rendit le 27 juin 1471; il épousa en 1475 Jeanne de Lastours. Il fut le grand-père de François de Bourdeille, Sgr de Montanceys, qui épousa en 1542 Anne de Talleyrand de Grignols. L'arrière-petit-fils de celui-ci, Guy de Bourdeille, Sgr de la Salle, né en 1612, marié à Juliette de Beaune par contrat du 4 mai 1639, décédé en 1680, fut maintenu dans sa noblesse le 6 novembre 1668 par jugement de Pellot, intendant de Bordeaux, après avoir justifié sa filiation depuis 1542. Cette branche, dont le chef fut connu depuis le règne de Louis XVI sous le titre de comte de Bourdeille, s'est éteinte en la personne de Charles-Maurice, comte de Bourdeille, garde du corps du roi Charles X, qui mourut à Saveilles en 1888 laissant une fille unique mariée en 1856 à Ernest Disnematin des Salles. Mme Disnematin des Salles est décédée elle-même à Bourges en 1891 laissant une fille unique, la vicomtesse Raoul du Ligondès. Le chef de cette branche, Jean-Jacques de Bourdeille-Montanceys, comte de Bourdeille, Sgr de Saveilles, en Angoumois, avait pris part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Saint-Jean d'Angély.

La maison de Bourdeille, illustrée par l'abbé de Brantôme, par le comte de Montrésor et par le cardinal de Bourdeille, a encore fourni plusieurs évêques et un nombre considérable d'officiers distingués dont plusieurs ont péri sur différents champs de bataille.

Dès le XVIe siècle ses membres recevaient des rois de France le titre de cousin, probablement en raison de leur alliance avec la maison d'Albret.

Principales alliances : de Biron 1330, d'Albret, de Montberon, de

Vivonne, de la Châtre, Prévost de Sansac, d'Esparbès de Lussan d'Aubeterre, Desmier de Saint-Simon d'Archiac 1770, d'Estampes 1773, de Beaumont du Repaire, de la Garde-Saint-Angel, de Bérenger, d'Hunolstein, Emé de Marcieu 1822, de Chabannes du Verger 1892, de Lastours, de Montferrand-Biron 1512, de Talleyrand-Grignols, de Turenne, de Goullard 1800, de Badéran de Thézan de Saint-Geniez 1806, Brunet de Neuilly 1832, d'Appelvoisin de la Roche-du-Maine 1739, de Caumont-Lauzun 1464, de Beaupoil de Sainte-Aulaire 1506, 1584, d'Aydie de Ribérac, du Breuil de Théon 1602, de Coutances 1639, du Bouillonney 1662, de Broc, etc.

La puissante famille périgourdine dont il vient d'être parlé ne doit pas être confondue avec une famille DE BOURDEILLES, ou mieux DE BOURDELLES, qui a appartenu à la noblesse de l'Auvergne. Cette famille portait pour armes : d'*azur à trois demi-vols d'or*. On trouvera sur elle des renseignements dans les divers recueils de manuscrits du Cabinet des Titres, particulièrement dans le *Nouveau d'Hozier*. Lainé, dans son *Nobiliaire d'Auvergne*, dit qu'elle est très ancienne et lui attribue un Guillaume de Bourdeille qui était chanoine de Brioude en 1281. Bouillet, auteur d'un autre *Nobiliaire d'Auvergne*, est moins affirmatif ; il émet l'opinion que ce chanoine pourrait bien avoir appartenu à la famille de Bourdeille du Périgord et que la famille de Bourdeilles ou de Bourdelles d'Auvergne pourrait bien être la même que celle de Guitard de Bourdelles, secrétaire du Roi, un des quatre notaires de la cour du Parlement, marié avant 1518 à Jacquette de Pierrevive, fille d'un médecin du Roi. Antoine et Jean de Bourdelles, demeurant à Couzances, et leurs cousins, Antoine et Gabriel de Bourdelles, demeurant à Féroussat, furent maintenus dans leur noblesse le 2 avril 1668 par jugement de M. de Fortia, intendant, après avoir prouvé leur descendance de Jean de Bourdelles, Sgr du Pouget, vivant dans la seconde moitié du XVe siècle. Gabriel de Bourdelles, Sgr de Couzances, au diocèse de Clermont, fils d'Antoine, fut encore maintenu dans sa noblesse le 5 février 1698 par jugement de M. d'Ormesson, un des successeurs de M. de Fortia. Son arrière-petit-fils, Aubin de Bourdeilles, né en 1769, fit en 1778 ses preuves de noblesse pour être admis à l'École militaire. M. de Bourdeilles prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Riom. Cette famille avait fourni un chevalier de Malte en 1606 et plusieurs chanoines comtes de Brioude. Elle s'était alliée aux familles de la Salle 1694, de Laizer 1718, de Sévérac, de Bouillé 1630, etc. Anaïs-Marie de Bourdeilles, que l'on croit avoir été une de ses dernières représentantes, épousa Léonce Chassaing ; elle a été mère de Louis-Henri Chassaing de Bourdeilles, garde général des forêts, marié en 1894 à Mlle Nettement.

BOURDÈS (de).

On n'a pu se procurer aucun renseignement sur la famille DE BOURDÈS actuellement existante. On trouve qu'un Pierre de Bourdès, bourgeois de Toulouse, fut capitoul de cette ville en 1634.

BOURDELAIS (Piédevache de la). Voyez : PIÉDEVACHE DE LA BOURDELAIS.

BOURDIER (ou BORDIER) de BEAUMONT (de). Voyez : BORDIER DE LA RUE D'AITZ ET DE BEAUMONT.

BOURDIEU (du). Armes : *d'argent à un palmier terrassé de sinople, accosté de deux épées de blé d'azur et surmonté de trois étoiles de gueules.*

La famille DUBOURDIEU ou DU BOURDIEU est originaire de Vitré, en Bretagne. Borel d'Hauterive lui a consacré une courte notice dans l'*Annuaire de la Noblesse* de 1888. Un de ses représentants, Samuel Dubourdieu, huguenot, alla après l'abjuration d'Henri IV se fixer en Hollande où sa descendance se perpétua avec distinction pendant plusieurs générations. Olivier du Bourdieu, issu d'une branche demeurée française, était vers le milieu du XVIIe siècle intendant du château de Vitré pour le duc de la Trémoïlle. Lors de la grande recherche commencée en 1666, sa veuve, Marie de Gennes, et ses enfants mineurs durent se désister de leurs prétentions nobiliaires et payer une amende de cent livres. Pierre du Bourdieu, conseiller du Roi, receveur du tabac à l'entrepôt de Vitré, marié en 1692 à Catherine de Moucheron, fit enregistrer à l'Armorial général de 1696 ses armoiries telles qu'elles sont décrites en tête de cet article. Un abbé du Bourdieu était en 1789 chapelain des Ursulines de Vitré.

La branche actuellement existante de la famille Dubourdieu alla au cours du XVIIIe siècle se fixer à Bayonne pour y faire le commerce. Bernard du Bourdieu, né dans cette ville en 1773, capitaine de vaisseau, fut tué le 12 mars 1811 dans un combat contre la flotte anglaise. Son fils, Louis-Napoléon Dubourdieu ou du Bourdieu, né en 1804 à Fort-de-France, vice-amiral, grand-officier de la Légion d'honneur, sénateur du Second Empire, décédé en 1857, avait reçu le titre de baron le 2 juillet 1853 par décret de Napoléon III. Il avait épousé en 1829 Mlle Senès, décédée à Toulon en 1876. Un décret de 1863 autorisa son neveu à relever son titre de baron.

BOURDILLON (Gravier de). Voyez : GRAVIER DE BOURDILLON.

BOURDILLON (d'Imbert de). Voyez : IMBERT DE BOURDILLON (D').

BOURDILLON. Armes : d'*or à un croissant de gueules accompagné de quatre étoiles de sable, trois en chef et une en pointe.*

La famille Bourdillon est une des plus justement considérées de la haute bourgeoisie genevoise. Galiffe en a donné une généalogie. On trouvera aussi sur elle des renseignements dans le *Nouveau d'Hozier*, au Cabinet des Titres. Elle remonte par filiation à Jean Bourdillon, né à Bourges, en Berry, qui vint vers le milieu du xvie siècle se fixer à Genève et qui épousa Claude Plantan par contrat passé dans cette ville le 25 juin 1564. Jean Bourdillon laissa de cette union deux fils, Thomas et Abraham. L'aîné de ceux-ci, Thomas, décédé en 1647, fonda à Gex une importante tannerie et laissa plusieurs fils qui paraissent être morts sans postérité. Le puîné, Abraham, né en 1570, reçu bourgeois de Genève en 1613, décédé en 1647, fut père de Jacques Bourdillon, né à Genève le 5 février 1595, et grand-père de Bernard Bourdillon, né en 1637, régent de collège, décédé en 1704, qui continuèrent la lignée. La famille Bourdillon posséda pendant plusieurs générations le bureau des coches et messageries de France. Elle se partagea au xviiie siècle en un certain nombre de rameaux dont plusieurs se sont perpétués jusqu'à nos jours. Le chef d'un de ces rameaux, Ami-Jean Bourdillon, né en 1783, alla se fixer à la Martinique et y épousa en 1815 Marie Basiège; sa descendance est aujourd'hui fixée à Marseille. Le représentant d'un autre rameau, Antoine-Louis Bourdillon, né à Genève en 1782, négociant à Paris, fut un littérateur distingué, se convertit au catholicisme et mourut en 1856 laissant toute sa fortune à la ville de Chateauroux qui avait été le berceau de sa famille.

La famille Bourdillon a fourni, entre autres personnages marquants, un conseiller d'État de Genève en 1781 (Léonard Bourdillon), un vice-président du Conseil d'État de Genève en 1879, un général français au xixe siècle, etc.

BOURDILLON. Armes : d'*azur à un lion grimpant d'argent, à la bordure du même.*

Cette seconde famille Bourdillon, bien distincte de la précédente, est originaire de la petite ville de Maringues, en Auvergne, et de très ancienne bourgeoisie. Jacques Bourdillon, président de la juridiction des gabelles de Maringues en 1690, était bailli de Thiers quand il fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696. Jean Bourdillon, président de la juridiction des gabelles de Maringues en 1715, épousa Marguerite Arnauld et en eut, entre autres enfants, deux fils, Jacques Bourdillon du Gravier, conseiller au présidial de Clermont en 1748, et Louis Bourdillon, président de la juridiction des

gabelles de Maringues, marié en 1747 à Jacqueline de Sirmond, qui furent les auteurs de deux branches. La branche aînée, connue sous le nom de BOURDILLON DU GRAVIER, s'est éteinte en 1840. La branche cadette subsiste.

La famille Bourdillon a fourni des officiers, des magistrats, un chevalier de Saint-Louis.

On trouvera sur elle des renseignements dans le *Dictionnaire des anciennes familles de l'Auvergne*, de Bouillet.

Principales alliances : Arnauld, Téallier des Moulins, de Sirmond 1747, Pontagnier, etc.

BOURDINEAU (de). Armes : d'*azur à une fasce d'or accompagnée de trois losanges d'argent, deux en chef, un en pointe.*

Ancienne famille du Limousin.

Pierre Bourdineau, Sgr du Couchot et de la Boudélie, exerçait sous Louis XVI la charge anoblissante de secrétaire du Roi ; il fut convoqué en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Saint-Yrieix. Sa descendance s'est perpétuée dans cette ville. Elle n'est pas titrée.

BOURDON. Armes : *de gueules à un chevron d'argent, accompagné de trois coquilles du même.*

Famille d'ancienne bourgeoisie du Mâconnais.

Jean Bourdon, secrétaire perpétuel de l'Hôtel de Ville de Mâcon, fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696. Son fils fut échevin de Macon en 1757.

BOURDON (Blin de). Voyez : BLIN DE BOURDON.

BOURDON (Chauveau de). Voyez : CHAUVEAU DE BOURDON.

BOURDON de GRAMMONT (de). Armes : d'*azur à deux lions affrontés, rampant, armés et lampassés de gueules, tenant un bourdon de pèlerin en pal, le tout d'or.* — La famille de Bourdon de Grammont écartèle quelquefois ces armes de celles de la famille de Jeanne d'Arc : d'*azur à une épée d'argent, garnie d'or, en pal, couronnée à la royale de même et accostée de deux fleurs de lys d'or.*

La famille DE BOURDON DE GRAMMONT ou GRAMONT (anciennement GRANDMONT) appartient à la noblesse de Normandie. On trouvera sur elle beaucoup de renseignements dans le *Nouveau d'Hozier* et dans les manuscrits de Chérin, au Cabinet des Titres. On en trouvera aussi une généalogie très sommaire dans les *Recherches nobiliaires en Normandie, histoire généalogique des sires du Buisson*, par un gentilhomme normand (M. du Buisson de Courson). Son auteur,

Guillaume Bourdon, sieur de Roquereuil, en la paroisse d'Éterville, près de Caen, contrôleur général des finances en la généralité de Caen, épousa le 17 décembre 1587 Antoinette Ribault, fille de Jean Ribault, Sgr du Mesnil-Saint-Jores, receveur des décimes à Bayeux, et de Madeleine Patrix qui descendait par les femmes d'un frère de Jeanne d'Arc. Il obtint du roi Henri IV, tant en raison de ses services que de son alliance avec la famille de la Pucelle, des lettres patentes d'anoblissement, données au camp de Sentes en juin 1592, qu'il fit vérifier le 23 janvier 1593 en la Chambre des comptes de Normandie. Son frère, Charles, homme d'armes de la compagnie du sire de Beuvron, décédé plus tard sans laisser de postérité, avait déjà été anobli par lettres données au camp de Songeons en janvier 1592. Guillaume Bourdon laissa deux fils, Charles Bourdon, sieur de la Rivière, marié en 1609 à Marie de Vendes, et Guillaume Bourdon, conseiller au présidial de Caen, marié en 1622 à Jeanne du Buisson, fille du sieur de Courson, dont les enfants furent maintenus dans leur noblesse le 4 mars 1671 par jugement de Chamillart, intendant de Caen, en raison des lettres d'anoblissement accordées à leur grand-père. La descendance de l'aîné de ces deux frères ne tarda pas à s'éteindre. Le second, Guillaume, laissa plusieurs fils dont l'un, Claude Bourdon, sieur de Gruchy et de Grandmont, conseiller au présidial de Caen, épousa dans cette ville le 5 août 1663 Laurence Quirié et continua la lignée. François-Augustin Bourdon, écuyer, Sgr de Grandmont, né à Caen le 13 janvier 1700, capitaine au régiment de Berry, chevalier de Saint-Louis, épousa le 7 février 1738 Thérèse Daumesnil, de Verson, fille d'un secrétaire du Roi. Il en eut quatre fils qui substituèrent au nom de Grandmont celui de Grammont. L'aîné de ces fils, Pierre-Exupère-Auguste Bourdon de Grammont, né le 2 août 1740, fit en 1755 ses preuves de noblesse pour être admis à l'École militaire, fut dans la suite capitaine de vaisseau et chevalier de Saint-Louis, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Caen sous le nom de Bourdon de Verson, épousa en 1798 Mlle Picquot de Magny et fut l'aïeul des représentants actuels de la famille. Le second, Charles-Auguste Bourdon du Lys, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Vire et ne laissa pas de postérité masculine. Le troisième, Claude-Augustin de Bourdon de Grammont, né à Verson en 1744, fit en 1756 ses preuves de noblesse pour être admis à l'École militaire, épousa en 1768 Mlle Bouchard de la Potherie, se fixa en Anjou à la suite de ce mariage et prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse de cette province; il laissa une fille, la vicomtesse de Quatrebarbes, et un fils dont il sollicita vainement en 1788 l'admission parmi les pages de la Petite-Écurie et qui fut fusillé après le

désastre de Quiberon en 1795. Le quatrième, enfin, Jean-Thomas-Augustin, né en 1752, fut admis à l'École militaire en 1764 et ne laissa pas de postérité.

La famille de Bourdon de Grammont a fourni des officiers de terre et de mer distingués, un gouverneur du Sénégal, décédé en 1847, des chevaliers de Saint-Louis, des membres de la Légion d'honneur.

Son chef est connu sous le titre de comte depuis la seconde moitié du XIXe siècle.

Principales alliances : du Buisson de Courson 1624, Bouchard de la Potherie 1768, de Quatrebarbes, Daniel de Grangues 1783, Picquot de Magny 1798, de Bonnechose, de Scorailles-Langeac 1833, de Saint-Chamans 1864, etc.

La famille dont il vient d'être parlé est la seule du nom de Bourdon qui ait été maintenue dans sa noblesse en Normandie lors de la grande recherche commencée en 1666. Mais plusieurs familles normandes du même nom furent anoblies postérieurement à cette recherche.

Louis-Alexandre Bourdon du Pommeret, de Rouen, gendarme de la garde ordinaire du Roi, fut anobli par lettres patentes de novembre 1787 et obtint en même temps le règlement de ses armoiries : d'*argent à trois bourdons de pèlerin de gueules*.

Denis Bourdon de la Croix, receveur des tailles en l'élection de Coutances, fut anobli par lettres de 1696. Il portait pour armes : d'*azur à quatre bourdons d'or appointés, posés en croix*.

Louis-François Bourdon de Badoire, procureur du Roi au bailliage et présidial d'Alençon, subdélégué de l'intendant, obtint en 1769 le règlement de ses armoiries : *de gueules à une main de justice en pal accompagnée de trois croissants d'or, deux en chef et un en pointe*.

BOURDON de VATRY et du SAUSSAY. Armes concédées sous la Restauration à la branche de Vatry : *coupé : au 1 parti à dextre d'or à la tête de lion arrachée d'azur et à sénestre d'azur à un coq d'or becqué, crêté, barbé et armé de gueules, tenant de la patte dextre un lis d'argent ; au 2 d'argent à l'ancre d'azur avec sa gumène de sable*.

La famille Bourdon de Vatry et du Saussay, distincte de la précédente, est originaire du Perche où elle occupait au XVIIIe siècle un rang honorable dans la bourgeoisie. Son auteur, Louis-Joseph Bourdon des Planches, né en 1724, fut conseiller du Roi, greffier des commissions extraordinaires de son Conseil. Il épousa Thérèse Jolly et en eut plusieurs fils. L'aîné de ces fils, François-Pierre Bourdon, né en 1753 à Essay (Orne), pourvu en 1778 de la charge de lieutenant particulier civil et assesseur au bailliage de Domfront, fut sous le Directoire député de l'Orne au Conseil des Anciens, puis sous le Pre-

mier Empire conseiller à la Cour de Caen. Louis-Léonard Bourdon de la Cronière, second fils de Louis-Joseph, né à Alençon en 1754, fut pourvu en 1779 d'une charge d'avocat du Roi en ses Conseils, fut plus tard chef d'institution à Paris, embrassa avec ardeur les idées nouvelles et fut nommé député du Loiret à la Convention où il vota la mort du roi Louis XVI. Marc-Antoine Bourdon de Vatry, troisième fils de Louis-Joseph, né en 1761, était à l'époque de la Révolution sous-chef au ministère des Finances, fut nommé en 1792 directeur en chef de l'administration générale des colonies, devint ministre de la Marine en messidor an VII, fut destitué quelques semaines après le 18 brumaire, devint dans la suite préfet maritime, puis successivement préfet de Vaucluse, de Maine-et-Loire, de Gènes et de l'Isère, fut créé baron de l'Empire par lettres patentes du 31 janvier 1810, fut confirmé dans la possession de son titre et obtint en même temps un règlement d'armoiries par lettres patentes du roi Louis XVIII du 30 décembre 1814 et mourut à Paris en 1828. Le baron de Vatry avait épousé en 1789 Mlle Mathieu ; il en eut deux fils dont l'aîné, Amédée-Henri, baron de Vatry, décédé en 1833, épousa Mlle Souham, qui se remaria dans la suite au duc d'Elchingen, et dont le second, Alphée, agent de change à Paris, décédé en 1871, n'eut pas d'enfants de son mariage avec Mlle Hainguerlot. Edgar Bourdon, baron de Vatry, né en 1828, fils unique du baron Amédée-Henri, fut officier d'ordonnance de Napoléon III, épousa en 1861 Mlle de Varaigne du Bourg et mourut en 1891 ne laissant que deux filles, Mmes de Mareuil et de Fraville. Louis-Joseph Bourdon des Planches eut un quatrième fils, Constantin-Charles, qui fut connu sous le nom de Bourdon du Saussay et dont la descendance s'est perpétuée jusqu'à nos jours.

Principales alliances : Hainguerlot, Souham, de Varaigne du Bourg, Durand de Mareuil 1884, Duval de Fraville 1886, de Roquefeuil vers 1860, etc.

BOURDONCLE de SAINT-SALVY (de). Armes : *écartelé aux 1 et 4 de sinople à un pélican d'or piquant son sein ensanglanté de sa piété d'argent, posé sur un panier de sable, au chef cousu de gueules chargé d'un bourdon d'argent et d'une clé d'or passés en sautoir et accompagnés en chef d'une étoile d'argent accostée de deux mouchetures d'hermines ; aux 2 et 3 palé et contrepalé d'argent et de sable*. — Couronne : *de Comte*. — Supports : *deux lions rampants*.

La famille de Bourdoncle de Saint-Salvy est originaire des environs de Castres, en Languedoc. On en trouvera une généalogie dans un ouvrage qui a été publié de nos jours par la maison Firmin-Didot sous le titre d'*Armorial général de d'Hozier, registre complémentaire*.

Pierre Bordoncle, Sgr de Saint-Salvy, auquel ce travail fait remonter la filiation suivie, était juge à Lautrec dans la première moitié du XVIIe siècle. Son fils, Pol Bordoncle, Sgr de Saint-Salvy, marié à Françoise Gontier de Saint-Juéry, fut nommé le 6 juin 1667 conseiller du Roi, juge royal en chef de la ville et comté de Castres. Il fut lui-même père de Pierre Bordoncle, sieur de Saint-Salvy, marié en 1672 à Anne de Galaup, qui lui succéda dans sa charge et qui fit enregistrer à l'Armorial général de 1696 (registre de Castres) les armoiries suivantes : *de gueules au pélican accompagné de ses petits d'argent; au chef cousu d'azur chargé de trois étoiles d'or.* La famille de Bourdoncle de Saint-Salvy ne figure pas au nombre de celles de sa région qui firent reconnaître leur noblesse lors des diverses recherches ordonnées par Louis XIV, mais, comme tant d'autres, elle s'agrégea petit à petit à la noblesse au cours du XVIIIe siècle. Son chef, Pierre-Joseph de Bourdoncle de Saint-Salvy, né en 1720, nommé en 1752 lieutenant-criminel de la sénéchaussée de Castres, marié à Louise de Boisséson, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Castres.

La famille de Bourdoncle de Saint-Salvy n'est pas titrée.

Elle a fourni des magistrats et des officiers distingués.

Principales alliances : Barbara de la Belloterie de Boisséson, de Comminges, de Tonnac-Villeneuve, Julien de Montaulieu 1835, de Foucaud d'Aure 1865, de Lourde de Martignac, Saget de la Jonchère 1900, etc.

BOURDONNAIS (Mahé de la). Voyez : MAHÉ DE LA BOURDONNAIS.

BOURDONNAY du CLÉSIO.

M. Kerviler a donné dans son *Répertoire de Biobibliographie bretonne* d'intéressants renseignements sur la famille BOURDONNAY DU CLÉSIO (aliàs DU CLÉZIO), anciennement connue à Pontivy et à Vannes. Noble maître Jean-Baptiste-Vincent Bourdonnay du Clézio, alloué de la juridiction de Pontivy, fut député aux États de Bretagne en 1740 et 1754 ; son fils, noble homme Charles-François Bourdonnay, épousa à Guéménée en 1773 Suzanne du Feigna de Keranforet. Jean-François Bourdonnay du Clézio, d'abord négociant en sardines à Concarneau, était sous Charles X receveur des rentes du duc de Rohan à Pontivy. Un de ses fils, Hippolyte-Louis Bourdonnay du Clézio, fut nommé en 1830 conseiller général du Morbihan et maire de Vannes. Un Bourdonnay du Clésio était en 1840 professeur au Lycée Louis-le-Grand, à Paris ; il devint dans la suite professeur à la Faculté des sciences de Grenoble.

Principales alliances : du Feigna de Kéranforet, Davet de Bénery, etc.

La famille Bourdonnay du Clésio est distincte d'une famille Bourdonné qui appartenait à la noblesse de l'élection d'Évreux, en Normandie, et qui portait pour armes : d'*azur à trois chevrons d'or accompagnés en chef de trois colombes d'argent rangées et en pointe d'une étoile de même*. Les représentants de cette famille furent maintenus dans leur noblesse le 12 septembre 1667 par jugement de M. de la Gallissonnière, intendant de Rouen. Françoise de Bourdonné de Campigny fut admise à Saint-Cyr en 1685.

BOURDONNAYE (Gardin de la). Voyez : GARDIN DE LA BOURDONNAYE ET DU BOISDULIER.

BOURDONNAYE-MONTLUC (de la Monneraye de la). Voyez : MONNERAYE (**de la**).

BOURDONNAYE (de la). Armes : *de gueules à trois bourdons de pèlerin posés en pal, 2 et 1*. — Couronne : *de Marquis*. — Manteau de *pair de France*.

La maison DE LA BOURDONNAYE est à tous égards une des plus considérables de l'ancienne noblesse de Bretagne. On trouvera dans les manuscrits de Chérin le rapport officiel envoyé en 1768 par le généalogiste des Ordres du Roi chargé d'examiner les preuves de noblesse qu'elle fit pour obtenir les honneurs de la Cour. Ce rapport commence en ces termes : « La maison de la Bourdonnaye jouit de « tous les avantages qui constituent la noblesse la plus ancienne « dans la province de Bretagne. Elle a pris son nom d'une terre « située au diocèse de Rennes, a comparu dans les premières réfor- « mations et a fait ses partages suivant la coutume prescrite entre « les barons et la haute noblesse de cette province. Elle était par- « tagée dès le commencement du XIVe siècle en deux branches ; « l'aînée, connue sous le titre de seigneurs de la Bourdonnaye, paraît « s'être éteinte vers 1520 après avoir comparu aux réformations de la « noblesse des années 1427, 1448, 1513. De la seconde était issu « Guillaume de la Bourdonnaye, Sgr du Valmarquer, qui servait en « 1375 dans les guerres de Périgord et de Limousin à la tête d'une « compagnie de neuf écuyers, et donna le 2 février de l'année sui- « vante une quittance de ses gages scellée de son sceau représentant « *trois bourdons, celui du milieu chargé d'une étoile*. On trouve « ensuite Robert de la Bourdonnaye qui fut un des vingt-deux gentils- « hommes élus en 1379 par la noblesse de Bretagne pour garder la ville « de Rennes pendant les troubles et l'absence du duc Jean V ; mais « la filiation n'est établie que depuis Bertrand de la Bourdonnaye,

« Sgr du Valmarquer, vivant en 1400, lequel est nommé entre les « nobles de l'évêché de Saint-Malo dans la réformation qui en fut « faite en 1427. Il épousa Anne du Boisguéhenneuc et en eut Jean de « la Bourdonnaye, dont la postérité est inconnue, et Olivier de la « Bourdonnaye, Sgr de Couétion, qui s'attacha à la Cour des ducs de « Bretagne Jean VI et François Ier. L'histoire de cette province « apprend qu'il fut du nombre de ceux auxquels un de ces princes « donna des étrennes en 1433. Il est dit issu de noble lignage et de « chevalerie dans un acte de l'année 1465, comparut à la montre des « nobles de l'évêché de Léon en 1479 et laissa de Marguerite Rabel, « entre autres enfants, François de la Bourdonnaye, Sgr de Couétion, « qui comparut en équipage de guerre aux montres des nobles du « duché de Bretagne des années 1479, 1481, 1483... »

La maison de la Bourdonnaye a eu pour berceau la seigneurie de son nom située dans la paroisse de Gévezé, près de Rennes. Elle est connue de toute ancienneté. Un titre de la collection Courtois apprend qu'Olivier de la Bourdonnaye et Guillaume de Sévigné, chevaliers croisés, passèrent en 1248 un contrat avec Hervé, citoyen et marinier de Nantes, pour le passage de Limisso à Damiette. Le nom et les armes d'Olivier de la Bourdonnaye ont été inscrits, en vertu de ce titre, aux Salles des Croisades du musée de Versailles.

La filiation peut être considérée comme établie depuis Guillaume de la Bourdonnaye, vivant en 1350, qui avait épousé Amice, héritière de la seigneurie du Valmarquer, dans la paroisse de Guer. Ce gentilhomme passa comme écuyer à Limoges le 1er février 1375 la montre de neuf autres écuyers. Il fut père de Robin de la Bourdonnaye, qui fit construire le château de la Bourdonnaye, en la paroisse de Gévezé, et grand-père de Bertrand de la Bourdonnaye, Sgr du Valmarquer, marié à Anne de Boisguéhenneuc, auquel seulement les preuves de Cour font remonter la filiation suivie. Le petit-fils de celui-ci, François de la Bourdonnaye, Sgr de Couétion, figura en 1488 au Béguin du duc François VI avec la mention de *croustilleur*. Il épousa Jeanne Gladonnet, héritière de la seigneurie de Bratz, en Montoir, et en eut, entre autres enfants, deux fils, Tanneguy et Jean, qui furent les auteurs de deux grandes branches. Les représentants de ces deux branches furent maintenus dans leur noblesse d'ancienne extraction le 1er octobre 1668 par arrêt des commissaires du Roi chargés de la recherche des faux nobles en Bretagne.

La seconde de ces branches se partagea en deux rameaux, celui des seigneurs de Kéroset, en Saint-Avé, et celui des seigneurs de Boishulin. Le rameau des seigneurs de Kéroset s'éteignit en 1751. Celui des seigneurs de Boishulin était représenté à l'époque de la Révo-

lution par trois frères : 1° Anne-François-Augustin, né en 1745, qui mourut à Rennes en 1827 sans avoir été marié ; 2° autre Anne-François-Augustin, maréchal de camp en 1788, général de division en septembre 1792, commandant en chef de l'armée du Nord, décédé en 1793; 3° N..., prêtre, qui fut connu sous le nom d'abbé Papriol. Le général de la Bourdonnaye laissa une fille, Mme Geffroy de la Villeblanche, et un fils, Charles, qui fut le dernier représentant de cette branche et qui alla mourir en Amérique sans avoir été marié.

Tanneguy de la Bourdonnaye, fils aîné de François et de Jeanne Gladonnet, eut en partage les seigneuries de Couétion et de Bratz et épousa Jacquemine le Voyer. Son petit-fils, Julien de la Bourdonnaye, Sgr de Couétion, marié en 1562 à Claude de Kerguisec, en eut, entre autres enfants, deux fils, Gilles et Jean, qui furent les auteurs des deux grandes branches actuellement existantes de la maison de la Bourdonnaye.

Gilles de la Bourdonnaye, Sgr de Couétion, auteur de la branche aînée actuelle, fut un des principaux chefs de la Ligue en Bretagne. Il fut fait prisonnier par les royalistes, dut payer une forte rançon pour obtenir sa liberté et eut son château de Couétion en partie incendié. Il fit plus tard sa soumission au roi Henri IV, devint capitaine et gouverneur de Donges en 1598 et fut créé sous Louis XIII chevalier de l'Ordre du Roi. Son fils, Charles de la Bourdonnaye de Couétion, sénéchal de Ploermel, épousa en 1622 Yvonne du Bouéxic et en eut trois fils : 1° Louis, qui continua la descendance ; 2° Jean, Sgr de Boissy et de la Villerobert, marié en 1652 à Louise de la Ruée, qui fut l'auteur d'un rameau éteint dans les mâles en 1869; 3° Charles, Sgr de la Hunelaye, de la Chauvinière et de Cordemais, baptisé à Ploermel en 1635, écuyer d'honneur de la Reine, qui fut l'auteur d'un rameau connu sous le nom de la Bourdonnaye-Montluc. Ce rameau des la Bourdonnaye-Montluc occupa un rang brillant au Parlement de Bretagne et s'éteignit dans les dernières années du XIXe siècle ; son dernier représentant mâle, Henri-Sévère, comte de la Bourdonnaye-Montluc, né à Guichen le 24 germinal an XII, adopta en 1882 son petit-neveu, Sévère de la Monneraye, qui se trouve ainsi en possession régulière du nom de la Bourdonnaye-Montluc. Louis de la Bourdonnaye, l'aîné des trois fils de Charles et d'Yvonne du Bouéxic, fut conseiller au Parlement de Bretagne, fut un des commissaires chargés de la réformation de la noblesse de Bretagne en 1668, obtint par lettres patentes d'avril 1650 l'érection en vicomté de sa seigneurie de Couétion et mourut en 1670. Il avait épousé d'abord Anne du Bot, puis Louise le Tresle, et laissa trois fils : 1° Yves, vicomte de Couétion, né du premier lit, conseiller au Parlement de Bretagne, successive-

ment intendant de Poitiers, de Rouen et de Bordeaux, décédé en 1726, qui obtint par lettres patentes de février 1717 l'érection en marquisat sous le nom de la Bourdonnaye de sa vicomté de Couétion réunie aux seigneuries de la Gacilly et de la Bouéxière et dont le fils, Louis-François, conseiller au Parlement de Paris, intendant de Rouen, conseiller d'État, mourut en 1779 sans laisser de postérité; 2° Jacques-Renaud, né du second lit, connu sous le titre de comte de Blossac, président à mortier au Parlement de Bretagne en 1711, marié à Louise-Claude le Gonidec, décédé en 1724, qui continua la descendance; 3° Jean-Louis, d'abord chevalier de Malte, puis évêque de Saint-Pol de Léon en 1701, décédé à Brest en 1745. Louis-Gabriel de la Bourdonnaye, comte de Blossac, né en 1691, fils aîné de Jacques-Renaud, épousa en 1713 Françoise Ferret, héritière du marquisat du Tymeur, fut nommé en 1722 président à mortier au Parlement de Bretagne et mourut en 1729. Son fils, Paul de la Bourdonnaye, comte de Blossac, marquis du Tymeur, né à Rennes en 1716, devint chef de nom et d'armes de sa maison après la mort arrivée en 1779 de Louis-François, second marquis de la Bourdonnaye, fut intendant de Poitiers de 1751 à 1783, puis de Soissons de 1783 à 1789, fut un des meilleurs administrateurs de son temps et mourut au château de Blossac en 1800. Il laissait, entre autres enfants, deux fils, Esprit-Charles-Clair et Charles-Esprit, qui ont été les auteurs des deux grands rameaux actuellement existants de la branche aînée de la maison de la Bourdonnaye.

Esprit-Charles-Clair, marquis de la Bourdonnaye, auteur du premier de ces rameaux, naquit à Paris en 1752, épousa en 1781 Mlle de Chauvelin, fille du maître de la garde-robe du Roi, et avait le grade de maréchal de camp quand éclata la Révolution; il fut maire de Rennes sous le Premier Empire, fut créé baron de l'Empire par lettres patentes du 30 octobre 1810 et mourut à Rennes en 1829. Il laissait un fils unique, Arthur, marquis de la Bourdonnaye, né en 1785, marié à Mlle de Lantivy, créé baron de l'Empire par lettres patentes du 15 août 1809, décédé en 1844, qui fut successivement aide de camp de Napoléon Ier, gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi en 1819, maréchal de camp en 1821, député du Morbihan en 1827 et en 1837 et commandeur de la Légion d'honneur. Roger, marquis de la Bourdonnaye, comte de Blossac, fils du précédent, né à Rennes en 1817, marié en 1847 à Mlle de Lapasse, décédé en 1891, fit partie pendant de longues années du conseil général du Morbihan; il a été le grand-père du chef actuel, né en 1883. Ce rameau a conservé jusqu'à nos jours les châteaux de la Bourdonnaye et de Blossac.

Charles-Esprit, auteur du second rameau de la branche aînée,

naquit à Poitiers en 1753, succéda à son père comme intendant de Poitiers, fut créé pair de France héréditaire en 1815, reçut le titre de comte par ordonnance du 31 août 1817, fut confirmé dans la possession de ce titre par lettres patentes du 13 mars 1819 et mourut en 1840. Il avait épousé d'abord en 1782 une des filles de l'infortuné Bertier de Sauvigny, puis à Londres en 1813 Charlotte de Sainte-Hermine, veuve du comte de Grailly; il laissa deux fils, Amédée-Eugène, comte de la Bourdonnaye-Blossac, né du premier lit en 1785, capitaine de la garde royale, marié en 1818 à Mlle de Villefranche, et Gaston-Henri, vicomte de la Bourdonnaye-Blossac, né du deuxième lit en 1814, marié à Mlle du Tertre, qui ont été les auteurs de deux sous-rameaux actuellement existants.

Jean de la Bourdonnaye, auteur de la seconde branche actuelle, fut chevalier de l'Ordre du Roi, gentilhomme ordinaire de sa chambre et commandant de la ville et du château de Guérande; il épousa en 1614 Louise de la Bouexière de Brantonnet. Son fils, Jean de la Bourdonnaye, Sgr de Bratz, né en 1616, chevalier de l'Ordre du Roi, gentilhomme ordinaire de sa chambre, épousa en 1643 Marie du Breil, héritière de la seigneurie de Liré, en Anjou, et en eut, entre autres enfants, deux fils, François de la Bourdonnaye, Sgr de Liré, président à mortier au Parlement de Bretagne en 1703, et Julien de la Bourdonnaye, Sgr de Coetcandec, près de Vannes, qui furent les auteurs des deux grands rameaux actuellement existants de la branche cadette.

Le premier de ces deux rameaux demeura fixé en Anjou. Son auteur, François de la Bourdonnaye, Sgr de Liré, épousa en 1695 Marie-Rose de Boylesve. Le petit-fils de celui-ci, François-Régis, comte de la Bourdonnaye de Liré, né en 1767, marié à Angers en 1797 à Mlle de Vaugiraud, député du Maine-et-Loire en 1815, fut sous la Restauration un des chefs les plus influents du parti ultra-royaliste, fut nommé en 1822 vice-président de la Chambre des députés, reçut en 1829 le portefeuille de l'Intérieur dans le ministère Polignac, mais donna sa démission peu de mois après, fut créé pair de France héréditaire par ordonnance du 27 janvier 1830, vécut dans la retraite après la révolution de Juillet et mourut en 1839. Il a été le grand-père du comte Raoul de la Bourdonnaye, né en 1837, député, puis sénateur royaliste du Maine-et-Loire, qui a eu plusieurs enfants de son mariage en 1867 avec Mlle d'Esgrigny.

Le second rameau de la branche cadette a été illustré par Julien-Amable, comte de la Bourdonnaye de Coetcandec, né en 1758, qui fut un des chefs de la chouannerie en Bretagne et qui fut nommé maréchal de camp honoraire sous la Restauration. Henri-Julien, comte de la Bourdonnaye, petit-fils du précédent, né en 1816, marié

à Mlle de Préaulx, décédé en 1886 au château de Coetcandec, a été longtemps conseiller général du Morbihan.

La maison de la Bourdonnaye a été plusieurs fois admise aux honneurs de la Cour de France au cours du XVIIIe siècle. En dehors du célèbre ministre de la Restauration et de l'éminent intendant de Poitiers elle a fourni un nombre considérable de personnages de distinction dans l'armée, le clergé, la magistrature et la politique. Plusieurs de ses membres ont été admis dans l'Ordre de Malte. Elle s'est toujours signalée par un inaltérable dévouement à la cause catholique et royaliste.

Principales alliances : de Kerguizec, du Bouéxic 1622, Talon 1725, de Chauvelin 1781, Juchault des Jamonnières, de Maillé-Roujoux 1778, de Lantivy, de Lancrau-Bréon 1831, de la Passe 1847, Harscouet de Saint-Georges, de la Cropte de Chantérac 1876, de Bertier de Sauvigny 1782, de Sainte-Hermine 1800, du Tertre, Savary de Lancosme 1774, le Bégue de Germiny 1889, de la Tour du Pin-Gouvernet 1854, de Tulle de Villefranche 1818, Clérel de Tocqueville 1856, de la Landelle, de Gourcy, de Poulpiquet 1785, de Vaucouleurs de Lanjamet, de la Bouexière de Brantonnet 1614, du Breil 1643, de Sesmaisons 1686, Lubomirski, du Guesclin, de Volaige de Vaugiraud 1797, de Gibon, de Couasnon 1833, de Lestrade 1862, Legouz de Saint-Seine, d'Aviau de Ternay 1896, de Menthon 1897, le Gonidec, de Menou 1829, de Préaulx, du Bois de la Salle 1585, 1657, de Kermoysan, d'Audigné 1740, du Bot, Lefèvre d'Ormesson, de Goulaine, de Rosmadec, de Carné, etc.

BOURDONNEL (Brac de). Voyez : BRAC DE BOURDONNEL, DE LA PERRIÈRE ET DE CHATEAUVIEUX.

BOURÉE ou **BOURRÉE**. Voyez : BOURRÉE DE CORBERON.

BOUREL du BOIEX. Armes : *de gueules à une croix d'or cantonnée aux 1 et 4 d'un ciboire et aux 2 et 3 d'une couronne de trois fleurons, le tout de même.*

La famille BOUREL DU BOIEX, de très honorable bourgeoisie, est originaire des environs d'Embrun, en Dauphiné. Elle vint en 1645 se fixer à Montluçon où elle s'est perpétuée jusqu'à nos jours. Elle a fourni des lieutenants en l'élection de Montluçon, un maire de cette ville, des officiers, etc.

Principales alliances : Fournier-Sarlovèze, Perrot des Gozis, etc.

BOUREL de la RONCIÈRE. Armes : d'*argent à un pommier arraché de sinople, accosté en pointe de deux mouchetures de sable.* (Ces

armoiries sont celles d'une famille Pommeret qui au XVIIe siècle possédait au ressort de Dinan le domaine des Hayes, plus tard propriété de la famille Bourel.)

La famille BOUREL DE LA RONCIÈRE ou BOUREL-RONCIÈRE, originaire de Saint-Brieuc, appartenait au XVIIIe siècle à la bourgeoisie de cette ville. On trouvera sur elle beaucoup de renseignements dans le *Répertoire de Biobibliographie bretonne* de Kerviler. Noble homme François Bourel de la Villeaudoré était dans la première moitié du XVIIIe siècle marchand de draps à Saint-Brieuc ; deux de ses fils, Maurice-François Bourel de la Villeaudoré et Augustin Bourel de la Villehubert, furent chanoines de la collégiale Saint-Guillaume ; un autre, noble homme François Bourel des Hayes, décédé vers 1762, fut lieutenant de maire de Saint-Brieuc. Pierre-Félix Bourel de la Roncière, cousin du précédent, servit dans l'armée et épousa Françoise le Nepveu de Carfort qui appartenait à une famille noble de la région, encore existante; leur fils, Pierre, connu après la Révolution sous le nom démocratisé de Bourel-Roncière, fut sous le Consulat caissier du receveur général de Saint-Brieuc. Victor Bourel de la Roncière, directeur des postes et télégraphes en retraite, décédé à Nantes en 1889, fut conseiller municipal de cette ville. Henri Bourel de la Roncière a été reçu en 1888 élève de l'école des Chartes.

Principales alliances : Le Nepveu de Carfort, Brindejonc.

BOURET de SAINT-EDME.

M. Brutus-Edme BOURET, domicilié à Bagneux, demanda le 11 février 1860 l'autorisation de joindre régulièrement à son nom celui de : DE SAINT-EDME sous lequel il était connu.

BOURG (Merle du). Voyez : MERLE DU BOURG.

BOURG (de Varaigne du). Voyez : VARAIGNE DU BOURG (DE).

BOURG (du), en Bretagne. Armes : *d'azur à deux molettes d'éperon d'or accompagnées en pointe d'une merlette de même.* — Devise : *Dieu suffit.*

La famille qui donne lieu à cette notice et qu'il ne faut pas confondre avec d'autres du même nom, actuellement existantes, appartient à la noblesse de la Bretagne. Elle est, paraît-il, originaire de l'Irlande d'où elle serait venue dans les premières années du XVIIe siècle se fixer au ressort de Nantes. Elle avait déjà sous Louis XIV des prétentions nobiliaires, mais elle ne put les faire reconnaître lors de la grande recherche commencée en 1666 et fut condamnée comme usurpatrice à 400 livres d'amende par arrêt du 15 avril 1669. Plus

tard Jean du Bourg de la Rivière, fixé à Vitré par le mariage qu'il contracta en 1693 avec Olive-Marion du Boisjourdan, prévôt de la confrérie de l'Annonciade dans cette ville, régularisa sa situation nobiliaire par l'acquisition qu'il fit en 1701 de la charge anoblissante de secrétaire du Roi en la chancellerie près le Parlement de Rennes ; il conserva cette charge jusqu'à sa mort arrivée en 1711. Son fils, Jean-François du Bourg, sénéchal de Vitré en 1722, fut député aux États de Bretagne en 1728 et mourut à Nantes en 1733. Il laissa lui-même plusieurs fils dont l'un, ingénieur ordinaire du Roi à Belle-Isle en 1774, continua la descendance. Deux arrière-petits-fils de ce dernier, Maurice du Bourg, né à Laval en 1839, et son frère Roger, furent zouaves pontificaux; l'aîné d'entre eux fut tué à la bataille du Mans en janvier 1871. Leur cousin, Paul du Bourg, a été nommé en 1874 conseiller général d'Ille-et-Vilaine.

Cette famille du Bourg a encore fourni plusieurs chevaliers de Saint-Louis, une supérieure des Ursulines de Vitré sous Louis XVI, etc.

Son chef est connu depuis les dernières années du XIXe siècle sous le titre de comte.

Principales alliances : Boguais de la Boissière, du Pontavice 1830, Rouxel de Lescouet 1865, Fruchard 1895, du Breil de Pontbriand, Guibourg de Luzinais 1891, Jarret de la Mairie, de Séze 1896, de Villoutreys 1902, etc.

Il avait existé à Marcillé-Robert, au diocèse de Rennes, une famille du Bourg à laquelle Potier de Courcy attribue les armoiries suivantes : d'*azur à trois losanges d'argent accolés en fasce*. Cette famille était éteinte lors de la grande recherche du XVIIe siècle.

Il a également existé dans l'élection de Mortagne et de Bernay, en Normandie, une famille du Bourg qui portait pour armes : d'*azur à un chevron d'argent accompagné de trois flanchis d'or*. Cette famille avait pour auteur Ambroise du Bourg, fils naturel de Gabriel le Veneur, comte de Tilières, et de Benoîte de Mainneville, qui fut légitimé par lettres patentes données à Paris en février 1608. Elle fut maintenue dans sa noblesse par arrêt du 1er avril 1666.

Ces diverses familles n'ont aucun rapport avec celle d'un aventurier qui sous la Restauration se faisait appeler le général du Bourg et qui joua un certain rôle lors de la Révolution de 1830. Ce personnage, sur lequel on trouvera de curieux renseignements dans la *Revue de Saintonge et d'Aunis* de 1896, s'appelait simplement dans la réalité Joseph Fouchard. Il était né à la Rochelle en 1780 et était fils d'un sieur Patrice Fouchard, bourgeois de cette ville. Il commença sous le Premier Empire à joindre à son nom celui de DUBOURG ou DU BOURG et ne fut plus connu après les événements de 1814 que sous le

titre de comte du Bourg. Il obtint de la République de 1848 une pension de général de brigade et se suicida en 1850.

BOURG de CÉSARGES (du), en Dauphiné. Armes : *d'azur à trois coquilles d'or, au chef d'argent.* — Devise : *Virtute duce.*

La famille du Bourg de Césarges, aujourd'hui éteinte, appartenait à l'ancienne noblesse du Dauphiné. M. de Rivoire de la Batie en a donné une généalogie complète dans son *Armorial du Dauphiné.* Il mentionne un Hugues du Bourg qui se croisa en 1096. Toutefois, d'accord avec Chorier, il ne fait remonter la filiation suivie qu'à un Berton du Bourg que le roi Charles V nomma le 20 juin 1377 châtelain et prévôt de la Balme et qui fit son testament en 1420. François du Bourg, fils du précédent, fut compris dans une revision des feux du Viennois avec Armand et Antoine du Bourg, que l'on croit avoir été ses frères, épousa le 28 août 1444 Henriette de Laigue et continua la descendance. Guy Allard attribue à cette famille un Laurent du Bourg, de l'île de Crémieu, en Viennois, qui fit imprimer en 1568 une touchante élégie sur les calamités de Lyon pendant les troubles de la religion ; ce personnage n'est pas mentionné dans le travail de M. de Rivoire de la Batie. Charles du Bourg, écuyer, Sgr du Génevray et de Césarges, fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696 (registre de Vienne) ; il fut maintenu dans sa noblesse par arrêt de 1700. De son mariage contracté en 1675 avec Marguerite de Bufféven il laissa plusieurs fils dont l'aîné, Louis, Sgr de Césarges et de Chaleyssin, fut tué en 1703 à la bataille d'Espine et dont le second, Pierre, chevalier, Sgr du Génevray, aide de camp du maréchal de Tallard, marié le 26 décembre 1716 à Marie de Salornay de Champerny, continua la descendance. Le fils de ce dernier, Hugues, lieutenant des maréchaux de France en Dauphiné, marié successivement en 1760 à Mlle de Vallin et en 1770 à Marguerite Priord-Dauphin, fut connu le premier sous le titre de comte. La famille du Bourg de Césarges s'est éteinte dans les mâles avec Laurent-Aimé, comte du Bourg, fils du précédent, qui, étant veuf sans enfants de Mlle de Grasse du Bar, se remaria en 1818 à Louise Taglioni et n'en eut que deux filles, Mmes Martorelli et Grenier de Gardies.

Le comte du Bourg avait pris part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Grenoble.

Principales alliances : de Bufféven, Vachon de Belmont, de Vallin, etc.

Il a existé en Dauphiné une autre famille du Bourg qui vint du Comtat-Venaissin s'établir à Nyons dans les premières années du xvie siècle. Cette famille portait pour armes : *d'azur à trois vires*

d'argent. Elle paraît s'être éteinte dans la seconde moitié du XVIIe siècle.

Il a aussi existé en Bugey une famille du Bourg qui portait pour armes : *d'azur à un dragon d'or*. On trouvera sur cette famille des renseignements dans les manuscrits de Chérin. Son auteur, Rodolphe du Bourg, était en 1380 conseiller du comte de Savoie et juge de Bugey et de Valromey. Antoine du Bourg, fils du précédent, fut juge de Bresse et épousa Philiberte de Corent avec lequel il vivait en 1406 et qui lui apporta la seigneurie de Sainte-Croix. Ses deux fils, Humbert et Antoine du Bourg, défendirent courageusement en 1468 la ville de Montluel assiégée par les Dauphinois. Ces deux frères furent les auteurs de deux branches qui s'éteignirent après quelques générations.

BOURG-MIROUDOT (du). Armes : *parti au 1 d'argent au cerf couché sur un tertre de sinople et chargé sur l'épaule d'une quintefeuille d'azur percée du champ; au 2 de gueules à deux lions affrontés d'argent*. — Supports : *Un cerf et un lion*.

La famille du Bourg-Miroudot, éteinte dans la seconde moitié du XIXe siècle, appartenait à la noblesse de Franche-Comté. Saint-Allais en a donné une généalogie dans son *Nobiliaire Universel*. Elle était originaire de Lorraine et remontait par filiation suivie à Jacquot du Bourg, conseiller du roi René, duc de Lorraine, dont le fils, Adam du Bourg, lieutenant et receveur de Bruyères, fut anobli le 28 février 1513 par lettres patentes du duc. Guillaume du Bourg, fils d'Adam, vint se fixer à Vesoul, en Franche-Comté, après le mariage qu'il contracta avec Marguerite Miroudot, dernière représentante d'une vieille famille de robe de cette ville. Il fut connu le premier sous le nom de du Bourg-Miroudot ou simplement sous celui de Miroudot qui fut conservé par ses descendants. La famille du Bourg-Miroudot a possédé, entre autres biens, les seigneuries de Geney, de Montussaint, etc. Jean-Baptiste du Bourg-Miroudot, maire et lieutenant général de police de la ville de Vesoul, décédé en 1786, fut maintenu dans sa noblesse par lettres patentes du roi Louis XVI données à Fontainebleau en 1777. Son fils, Claude-Victor, admis en 1771 parmi les gardes du corps du roi Louis XV, prit part sous le nom de Miroudot de Geney aux assemblées de la noblesse tenues à Vesoul en 1789.

La famille du Bourg-Miroudot a fourni trois capitaines pour le roi d'Espagne de la ville et du château de Villersexel, un évêque in partibus de Babylone, consul général à Bagdad, sous Louis XVI, un maire de Vesoul au XVIIIe siècle, des officiers, des chevaliers de Saint-Louis, etc.

Principales alliances : Miroudot, de Joybert.

BOURG de BOZAS (du). Armes : d'*azur à trois tiges d'épine d'argent posées en pal, deux et une*. — Couronne : *de Marquis*. — Supports : *deux sauvages armés de massues*. — Devise : *Lilium inter spinas*.

La famille du Bourg de Bozas, originaire du Vivarais, appartient à l'ancienne noblesse de ce pays. Elle alla au xviie siècle s'établir en Provence et passa plus tard en Nivernais. Barcilon, d'ordinaire si sévère, lui a consacré la flatteuse notice suivante dans sa célèbre *Critique du Nobiliaire de Provence* de Robert de Briançon : « La « famille de Dubourg est originaire d'Auvergne. J'ai vu des titres en « forme probante. Jean du Bourg reçut en inféodation la terre du « Bac, au même pays, en 1306 des seigneurs de Séverac, barons sou- « verains de ce petit État. Cette inféodation est causée pour services « rendus par Jean du Bourg aux guerres des barons de Séverac. Il y « est qualifié chevalier. La descendance de Jean du Bourg jusqu'à « autre Jean du Bourg qui vivait en l'an 1667 est très bien prouvée. « Celui-ci commandait la compagnie des gens d'armes du chevalier « de Montmorency ; il fut longtemps avec sa compagnie dans le petit « lieu de Boulbon, près de Tarascon. Il s'y maria et, n'ayant pas « assez de bien pour soutenir sa famille, il fit quelque négoce. Jean, « son fils, impétra lettres de réhabilitation envers la dérogeance de « son père ; il y fut restitué. Ses enfants, ainsi que leurs aïeuls depuis « Jean Ier, ont joui de la noblesse. Emmanuel du Bourg, Sgr de Mon- « taigu, a fait des actions dans les dernières guerres dignes du sang « de ses ancêtres. Il est encore dans le service capitaine des che- « vaux dans le régiment d'Humières ».

La famille du Bourg de Bozas a eu pour berceau non pas l'Auvergne, comme Barcilon l'a avancé par erreur, mais le Vivarais. Elle a longtemps possédé dans ce dernier pays la terre seigneuriale du Bourg qui lui a donné son nom. Elle a pour premier auteur connu Baudouin du Bourg, chevalier, Sgr du Bourg, en Vivarais, qui, le samedi avant la fête de Saint-André, apôtre, 1276, fit un accord avec Adhémar, comte de Poitiers. Les du Bourg de Bozas possédaient encore cet acte en original quand, au xviiie siècle, Moréri publia leur généalogie dans son *Dictionnaire*. Baudouin du Bourg peut avoir été parent d'un Philippe du Bourg, chevalier, qui en 1272 servait au ban et à l'arrière-ban de la sénéchaussée de Carcassonne. Moréri, qui a été copié plus tard par La Chesnaye des Bois, attribue une origine commune à la famille du Bourg de Bozas et à la famille du Bourg qui est aujourd'hui fixée à Toulouse. Il fait remonter la filiation de ces deux familles, d'après un mémoire généalogique qui fut composé par Charles d'Hozier, à noble Hugues du Bourg qui était en 1396 seigneur du Bourg, en Vivarais. Noble Jean, Sgr du Bourg, fils d'Hugues, épousa Guigonne

de Lombarde et fit le 30 octobre 1425 un échange avec noble Jean Tourtoulon, viguier d'Anduze. Son fils, Emmanuel du Bourg, chevalier, Sgr des château, forteresse et mandement du Bourg, en Vivarais, commandant du château de Boutières, dans le Haut-Vivarais, épousa à une date inconnue Madeleine de Sanes, rendit hommage au comte de Valentinois le 15 avril 1469 et continua la descendance. Ce n'est qu'à partir de cet hommage de 1469 que Moréri donne la filiation comme rigoureusement établie. Cet auteur attribue à Jean du Bourg et à Guigonne de Lombarde, d'après le mémoire généalogique mentionné plus haut, un fils cadet, Etienne, qui était seigneur du Bourg, en la paroisse de Saint-Montan-de-Tarn, au diocèse de Rodez; celui-ci serait venu se fixer à Alais, dans les Cévennes, et aurait été l'auteur de la puissante famille parlementaire qui fut illustrée par le chancelier du Bourg et qui subsiste à Toulouse. Il est juste d'observer que cette communauté d'origine des deux familles du Bourg, qui a été contestée, a été prouvée par la famille du Bourg de Toulouse quand au XVIIIe siècle elle obtint l'admission de plusieurs de ses membres dans l'Ordre de Malte et qu'elle a toujours été acceptée par la famille du Bourg de Bozas. Il sera consacré une notice spéciale aux du Bourg de Toulouse.

Jean du Bourg, chevalier, Sgr dudit lieu et de Gaujac, arrière-petit-fils d'Emmanuel et de Madeleine de Sanes, épousa le 1er avril 1554 Claude de Bellecombe de la Pierre et fit son testament le 15 février 1603. Son fils, Jean du Bourg, commandant la compagnie des gens d'armes du chevalier de Montmorency, dissipa son patrimoine au service du Roi dans les guerres civiles de la fin du XVIe siècle; il épousa le 3 juillet 1603 Louise de Boudon, fille d'Etienne Boudon, du lieu de Boulbon, près de Tarascon, se fixa à Boulbon après son mariage, y rétablit sa fortune dans le commerce et y fit son testament le 27 septembre 1653. Jean du Bourg, fils du précédent, fut nommé en 1659 l'un des cent gentilshommes de la maison du Roi; il épousa d'abord le 29 janvier 1637 Catherine de Pertuis, de la ville d'Avignon, puis le 11 juin 1649 Etienne de Rafélis, fille d'Henri de Rafélis, Sgr de Rogne et de Saint-Martin, et de Julia de Vincens d'Agoult. Lors de la grande recherche commencée en 1666, Jean du Bourg se fit accorder en avril 1667 des lettres patentes de relief sur le vu desquelles il fut maintenu dans sa noblesse le 9 mars 1669 par arrêt des commissaires du Roi chargés de la recherche des faux nobles en Provence. Il laissa plusieurs fils dont l'aîné, Emmanuel, continua la descendance et dont un cadet, Gaspard, décédé en 1705, fut chanoine comte du chapitre de Brioude, un des plus difficiles de France. Emmanuel du Bourg eut une brillante carrière militaire, fut nommé

successivement chevalier des Ordres de Notre-Dame du Mont-Carmel et de Saint-Lazare en 1681, maréchal de camp en 1691 et commandant pour le Roi en Languedoc, fut encore maintenu dans sa noblesse le 9 mai 1694 par arrêt du Conseil d'État et mourut à Montpellier au cours de cette même année. Il avait épousé le 6 novembre 1679 Anne-Marie de Ginestous de la Tourrette, fille de Joseph de Ginestous et de Marie d'Espinchal, dame de Bozas. Cette dame lui apporta les domaines importants de Bozas, de Rochefort, de Saint-Félicien, etc., en Vivarais, dont il obtint la réunion et l'érection en marquisat sous le nom de Bozas par lettres patentes de mars 1703, enregistrées au Parlement de Toulouse et à la Chambre des comptes de Montpellier. Emmanuel du Bourg, marquis de Bozas, fils du précédent, fut admis en 1699 parmi les pages de la Grande Écurie du roi Louis XIV; il épousa le 7 juin 1714 Mathie du Crocq, fille du comte de Saint-Polgue et héritière du domaine de Saint-Polgue, en Forez. Il laissa deux fils dont l'aîné, Just-Henri, marquis de Bozas, comte de Saint-Polgue, s'apparenta brillamment par son mariage en 1736 avec Henriette de la Roche-Aymon de Balmont, fille d'une la Tour d'Auvergne, et dont le puîné, Claude, fut chevalier de Malte de minorité. Emmanuel-Gaspard du Bourg, marquis de Bozas, comte de Saint-Polgue, fils de Just-Henri, vint se fixer en Nivernais après le mariage qu'il contracta avec Louise de Las de Prye, héritière du beau château de Prye que sa descendance a conservé jusqu'à nos jours. Il fut père de Louis, marquis du Bourg de Bozas, né en 1762, qui épousa Barbe de Saint-Vallier et qui continua la lignée. Antonin, marquis du Bourg de Bozas, petit-fils de ce dernier et chef actuel de la famille, né en 1836, a été écuyer de Napoléon III. Il a eu deux fils dont le plus jeune, Robert, né en 1871, chargé par le gouvernement français d'une importante mission au centre de l'Afrique, est mort glorieusement au cours de l'expédition en 1903.

Principales alliances : de Cubières, de Pertuis, de Rafélis, de Ginestous 1679, de la Roche-Aymon 1736, du Crocq de Saint-Polgue 1714, de Las de Prye, de Monteynard 1767, de la Croix de Chevrières de Saint-Vallier, de Chamillart de la Suze 1828, de Rune 1860, Lebœuf d'Osmoy 1859, de Berthier-Bizy 1794, etc.

BOURG (du), à Toulouse. Mêmes armes que la famille précédente.

La famille du Bourg, une des plus illustres de la noblesse parlementaire de Toulouse, a toujours revendiqué une origine commune avec la famille du Bourg de Bozas dont elle n'a jamais cessé de porter les armoiries et qui n'a jamais protesté contre ses prétentions.

Le Père Anselme, auteur de l'*Histoire des Grands officiers de la*

Couronne, en fait remonter la filiation à Anne du Bourg, né à Alais. dans les Cévennes, dans la première moitié du XVe siècle, qui fut attaché à la personne de Jacques de Beaufort, marquis de Canillac, vicomte d'Alais, fut chargé par ce seigneur de l'administration des biens considérables qu'il possédait en Auvergne et fut, antérieurement à 1487, châtelain de la seigneurie de Chateauneuf-du-Drac pour le compte du baron de la Queuille. Les auteurs ne sont pas d'accord sur l'origine de cet Anne du Bourg. Dubouchet a avancé qu'il avait exercé le notariat à Chateauneuf-du-Drac, tandis que Moréri, dans son *Dictionnaire*, en fait, d'après un mémoire généalogique dressé par Charles d'Hozier, le fils d'un Etienne du Bourg, Sgr du Bourg, en la paroisse de Saint-Montan-de-Tarn, au diocèse de Rodez, qui serait venu se fixer à Alais après son mariage avec l'héritière de Surgières et qui aurait été lui-même un fils puîné de Jean, Sgr du Bourg, en Vivarais, auteur de la famille du Bourg de Bozas, et de Guigonne de Lombarde. Ce dernier système de filiation fut prouvé par les descendants d'Anne du Bourg quand au cours du XVIIIe siècle ils durent justifier l'ancienneté de leur noblesse pour être admis dans l'Ordre de Malte. Anne du Bourg épousa Anne de la Mercy, dite de la Marcoussy, et en eut deux fils, Antoine et Etienne, qui furent les auteurs de deux branches.

L'auteur de la branche aînée, Antoine du Bourg, né à la Seille, en Auvergne, fut un des magistrats les plus éminents de son temps: d'abord lieutenant au Châtelet de Paris, il fut nommé en 1532 maître des requêtes et en 1534 président au Parlement de Paris, devint l'année suivante chancelier de France, fut créé chevalier par le Roi à l'occasion de la prestation de son serment et mourut à Laon en 1538 d'une chute de mule. Le chancelier du Bourg avait épousé Jeanne Hénard ; deux de leurs fils, François et Jean, furent successivement évêques de Rieux; un troisième fils, Antoine du Bourg, Sgr de Saillans, sénéchal de Riom, fut père de Louis du Bourg, baron de Saillans, qui épousa Jeanne de Lastic et dont la fille unique, héritière de Saillans, épousa Jacques d'Estaing, Sgr de la Terrisse. D'après le jugement de maintenue de noblesse rendu en 1669 par M. de Bezons en faveur de la famille du Bourg et d'après l'*Histoire des Grands officiers de la Couronne* du Père Anselme, Antoine du Bourg, fils du chancelier, aurait été aussi père d'un Amable du Bourg, célèbre avocat au Parlement de Toulouse, dont descendent les représentants actuels de la famille du Bourg. Mais Moréri et la plupart des historiens, d'accord avec les preuves de noblesse faites au XVIIIe siècle pour l'Ordre de Malte et avec les anciennes traditions de la famille, font de cet Amable du

Bourg un fils cadet d'Étienne du Bourg, auteur de la seconde branche.

Etienne du Bourg, frère du chancelier et auteur de la seconde branche, succéda à son père comme châtelain de Chateauneuf-sur Drac, fut plus tard contrôleur des aides en l'élection de Clermont, fut nommé en 1555 maître des requêtes de la Reine et mourut à Riom en 1557. Il avait épousé Anne Thominasse de laquelle il eut un très grand nombre d'enfants. L'aîné de ses fils, Antoine du Bourg, Sgr de Seilhans et de Malauzat, fut lieutenant-criminel au présidial de Riom, épousa en 1537 Isabeau de Sériers et en laissa trois fils : 1° Antoine du Bourg, lieutenant criminel à Riom, marié en 1570 à Girarde d'Allemagne, dont la descendance alla se fixer en Champagne, y posséda, entre autres biens, la seigneurie de Blives, près de Troyes, y fut maintenue dans sa noblesse en 1669 par jugement de l'intendant Caumartin et était représentée au XVIIIe siècle par deux frères, nés au diocèse de Troyes en 1726 et 1738 ; 2° Jean, chevalier de Malte, commandeur de Selles, décédé en 1601 ; 3° Michel, marié en 1586 à Philberte du Petitbois et auteur d'un rameau dont on perd la trace dès la seconde moitié du XVIIe siècle. Anne du Bourg, né à Riom en 1521, un des fils puînés d'Etienne, enseigna brillamment le droit à Orléans et fut nommé en 1557 conseiller clerc au Parlement de Paris ; mais, ayant été compromis dans les conspirations des calvinistes, il fut condamné à mort et pendu à Paris en 1559. Un de ses frères, Claude du Bourg, fut successivement trésorier de France à Lyon, intendant de la marine et envoyé du roi Charles IX à Constantinople et mourut sans postérité. Un autre, Gabriel du Bourg, conseiller, puis en 1559 président aux enquêtes du Parlement de Toulouse, fut l'auteur d'un rameau qui s'éteignit après quelques générations.

La branche de la famille du Bourg qui s'est perpétuée à Toulouse jusqu'à nos jours descend d'Amable du Bourg, marié le 2 février 1559 à Anne de Paulo, lequel fut un des avocats les plus réputés de son temps. On admet généralement que cet Amable du Bourg était un des fils cadets d'Etienne du Bourg, frère du chancelier. Cependant, comme il a été expliqué plus haut, la généalogie du Père Anselme et le jugement de maintenue de noblesse de 1669 en font non pas le neveu, mais le propre petit-fils du chancelier du Bourg. Pierre du Bourg, Sgr de la Peyrouse, fils d'Amable, fut greffier en chef du Parlement de Toulouse, puis conseiller audit Parlement. Son petit-fils, Léonard du Bourg de Cavaignes, Sgr de la Peyrouse, capitoul de Toulouse en 1657, marié en 1653 à Henriette de Barthélemy de Gramont, fut maintenu dans sa noblesse le 6 novembre 1669 par jugement de M. de Bezons, intendant du Languedoc. Il laissa deux fils : 1° Gabriel-Amable du Bourg de Cavaignes, Sgr de la Peyrouse, conseiller au

Parlement de Toulouse en 1676, qui épousa en 1684 Catherine de Lombrail, petite-fille de Riquet, créateur du canal du Languedoc, et qui continua la lignée ; 2° Pierre, d'abord lieutenant de dragons, qui mourut à la Trappe en odeur de sainteté. Valentin du Bourg, Sgr de Rochemonteix et de Belvéze, petit-fils de Gabriel-Amable, fut président à mortier au Parlement de Toulouse; il épousa en 1745 Elisabeth d'Aliès de Mondonville et en laissa, entre autres enfants, cinq fils : 1° Armand du Bourg, conseiller au Parlement de Toulouse, marié en 1771 à Mlle d'Arboussier, mort à Paris sur l'échafaud révolutionnaire en 1794, qui continua la descendance; 2° Jean-Henri, admis dans l'Ordre de Malte en 1759, décédé dès 1765; 3° Philippe, évêque de Limoges de 1802 à 1822; 4° François-Joseph, admis dans l'Ordre de Malte en 1766; 5° Bruno-Gabriel, admis dans l'Ordre de Malte en 1773, qui épousa en 1813 Mlle d'Agéda et qui en eut plusieurs enfants. Armand-Michel du Bourg, fils d'Armand, marié en 1802 à Mlle d'Escouloubre, fut plusieurs fois député de la Haute-Garonne sous la Restauration. Il a été le grand-père de M. Joseph du Bourg qui eut l'honneur de faire partie de l'entourage intime de M. le comte de Chambord et qui après la mort de ce prince devint un des chefs du parti dit des Blancs d'Espagne.

La famille du Bourg, de Toulouse, est du petit nombre des grandes familles françaises dont les représentants ont jusqu'à ce jour dédaigné de prendre un titre.

Un de ses membres, M. Henri du Bourg, a publié à Toulouse en 1881 un ouvrage intitulé : *Recherches sur la maison du Bourg*.

Elle a fourni, en dehors des personnages mentionnés plus haut, un grand nombre d'hommes qui se sont distingués dans l'armée, dans la magistrature et dans l'Église.

Principales alliances : de Lastic, d'Estaing 1616, de Biencourt de Poutrincourt 1620, Picot de Dampierre 1641, de Paulo, de Nogaret de Roqueserière, d'Aignan d'Orbessan, de Rességuier, du Faure de Cardaillac, d'Aliès de Mondonville 1745, de Cardaillac 1807, d'Arboussier 1771, de Gestas, de Monstron d'Escouloubre 1802, de Montratier Parazols, de Toulouse-Lautrec 1864, de Maistre, de Beaumont 1887, d'Yzarn de Fressinet de Valady, de Sambucy-Luzençon, le Sage d'Hauteroche d'Hulst 1802, de Blois de la Calande 1724, etc.

Plusieurs familles du Bourg avaient revendiqué une origine commune avec celle qui avait été illustrée par le chancelier du Bourg et en avaient adopté les armoiries.

L'une de ces familles, sur laquelle on trouvera des renseignements dans les manuscrits de Chérin, avait possédé en Guienne les seigneuries de la Loubère et de Saint-Christau. Demoiselle Jeanne de Las-

tours était veuve de noble Bernard-François du Bourg, Sgr desdites terres, quand son fils, noble François, épousa Françoise Delpech par contrat du 7 janvier 1623. François obtint le 22 novembre 1668 de M. de Bezons, intendant du Languedoc, un jugement qui le renvoyait, de l'assignation, attendu qu'il habitait le lieu de la Loubère, en Guienne ; il fut maintenu dans sa noblesse peu de temps après par jugement de Pellot, intendant de Bordeaux. Son fils, Louis du Bourg, Sgr de Saint-Christau, marié en 1668 à Anne de Bunaud, fut déchargé comme noble de la taxe des francs-fiefs le 31 janvier 1693 par jugement de Lambert d'Herbigny, intendant de Montauban, et fit enregistrer à l'Armorial général de 1696 les armoiries suivantes : *de gueules à une croix d'argent surmontée d'un bourg du même, parti d'argent à un noyer de sinople*. Le petit-fils de celui-ci, Pierre du Bourg, capitaine de navire, marié à Bordeaux en 1750 à Jeanne Rateau, alla dans la suite se fixer à Saint-Domingue et demanda sous Louis XVI à faire enregistrer ses titres de noblesse au Conseil supérieur de l'île. Il obtint de Chérin fils le 21 décembre 1788 un rapport très favorable. Il paraît avoit été le dernier représentant mâle de sa famille.

On trouvera dans les *Documents sur Saintes* du baron Eschassériaux d'intéressants renseignements sur une famille du Bourg qui occupa au XVIIe et au XVIIIe siècle un rang distingué dans la noblesse de robe bordelaise. Cette famille chercha à se rattacher à celle du chancelier du Bourg et en adopta les armoiries. Son auteur, noble homme Dominique du Bourg, d'abord archer de la compagnie du capitaine Louis Prévot de Sansac, plus tard docteur en médecine et médecin des rois Henri III et Henri IV, fut anobli par la mairie de Saintes qu'il exerça en 1598. Il laissa plusieurs fils. L'un d'eux, Dominique du Bourg, Sgr de Cruc et de Dion, marié en 1613 à Catherine Farnoux, fut conseiller au Parlement de Bordeaux. Un autre, Joachim du Bourg, sieur de la Brunette, receveur des tailles à Saintes, puis échevin de cette ville, marié à Marie Berthus, fut père de Pierre du Bourg, né en 1636, maire de Saintes de 1676 à 1681. Cette famille du Bourg fut maintenue dans sa noblesse le 2 juillet 1699 par jugement de Bégon, intendant de La Rochelle. Elle donna quatre conseillers au Parlement de Bordeaux de 1613 à 1641 et contracta des alliances avec les familles du Hamel 1633, d'Abzac-Mayac, de Bouet du Portal 1671, Berthus (de Langlade), d'Aiguières 1687, de Brémond d'Ars 1700, etc.

On trouve dans le *Nouveau d'Hozier* que Pierre du Bourg, sieur de Porcheresse, en Aunis, fut anobli par lettres patentes de juillet 1698 et reçut les armes suivantes : d'*azur à trois tiges d'églantine*

d'argent, mises en pal, 2 et 1. Joachim du Bourg fut anobli par lettres de janvier 1699 et reçut les mêmes armoiries.

BOURGADE de la DARDIE. (de) Armes : d'*azur à six besants d'argent,* 3, 2, 1. — Couronne : *de Comte.* — Cimier : *une vierge issante, couronnée et sceptrée.* — Supports : *un ange et un lion.* — Devise : *Salve Regina.*

La famille Bourgade de la Dardie occupait au xviiie siècle un rang honorable dans la haute bourgeoisie de l'Auvergne. Un de ses représentants, Gilbert Bourgade de la Dardie, prit en 1793 une part active à l'insurrection royaliste des Montagnards d'Auvergne, fut fait prisonnier et fut guillotiné à Thiers le 20 mars 1793. Antoine Bourgade du Buisson, né en 1769, fit dans l'armée des Princes les campagnes de la Révolution et reçut la croix de Saint-Louis après le rétablissement de Louis XVIII. Il laissa deux fils dont l'aîné, Michel-Auguste Bourgade, né en 1820, fut chanoine de Clermont et curé de Saint-Amable de Riom et dont le second, Anatole-Louis Bourgade, docteur en médecine, créé comte palatin par bref pontifical de 1881, fut autorisé ainsi que ses fils au mois d'août et au mois de novembre de cette même année, par jugements des tribunaux civils de Thiers et de Clermont-Ferrand, à joindre régulièrement à son nom celui de : de la Dardie porté par ses ascendants avant la Révolution. Gabriel-William Bourgade de la Dardie, né en 1850, fils aîné d'Anatole-Louis, camérier de S. S. Léon XIII, avait déjà reçu le titre de comte romain par bref de 1876.

La famille de Bourgade de la Dardie est distincte de celle de Louis-Fabien Bourgade, jurat, avocat de la ville de Bordeaux, qui fut anobli en janvier 1776 par lettres patentes du roi Louis XVI dont on trouvera le texte dans le *Nouveau d'Hozier*.

BOURGAULT du COUDRAY. Armes : d'*azur à une souche d'or mise en fasce, écotée de trois pièces et accompagnée de trois coquilles du même.*

La famille Bourgault du Coudray est, paraît-il, originaire de la Touraine. Elle occupait dès la première moitié du xviiie siècle un rang distingué dans la haute bourgeoisie de Nantes. Un de ses représentants, Guillaume Bourgault du Coudray, consul de Nantes en 1734, fut échevin de cette ville en 1743 et 1747. Guillaume-Fidèle Bourgault du Coudray fut président du tribunal de commerce de Nantes en 1819, 1820, 1825. Louis-André Bourgault du Coudray fut en 1830 adjoint au maire de la même ville. Louis-Albert Bourgault du Coudray, né à Nantes en 1840, a été un musicien de valeur. Son cousin, Henri Bourgault-

Ducoudray, né à l'île Bourbon, est peintre de marine. Fanny Bourgault-Ducoudrav, née à Nantes en 1804, épousa en 1830 M. Billault, plus tard sénateur et ministre de Napoléon III.

Principales alliances : Billault 1830, Cuzon du Rest 1902, Sarrebourse d'Audeville, etc.

On trouve que Denis Bourgault, bourgeois de Tours, et Pierre de Bourgault, écuyer, sieur de Châtillon, eut leurs armes enregistrées à l'Armorial général de 1696 (registre de Tours). Les armoiries déclarées par le second d'entre eux sont celles que porte de nos jours la famille Bourgault du Coudray.

BOURGBLANC (du). Voyez : Bourblanc (du).

BOURGEOIS de BOYNES. Armes : d'*azur à une bande d'argent chargée de trois merlettes de sable.* — Couronne : *de Marquis.*

La famille Bourgeois de Boynes est originaire des montagnes de la Franche-Comté. Elle était représentée sous Louis XIV par Pierre Bourgeois, avocat au Parlement, qui avait épousé Marie Féville. Etienne Bourgeois, né à Paris en 1683, fils des précédents, fut de 1719 à 1720 caissier de la Compagnie des Indes fondée par Law et chargé de la signature des billets de banque; il fit d'heureuses spéculations qui lui permirent de réaliser des bénéfices considérables et acquit dans la Brie la seigneurie de Boynes dont ses descendants ont conservé le nom. Il avait été pourvu en 1719 de la charge anoblissante de secrétaire du Roi au Grand Collège. Etienne Bourgeois de Boynes épousa d'abord en 1718 Hélène de Francine, puis en 1723 Marie Gallonier de Monthélue, et laissa plusieurs fils. L'aîné de ceux-ci, Pierre-Etienne Bourgeois de Boynes, maître des requêtes en 1746, premier président au Parlement de Besançon en 1757, intendant de Franche-Comté, ministre du roi Louis XVI, admis en cette qualité aux honneurs de la Cour de France, ne laissa de son mariage avec Mlle Parat que deux filles mariées dans les puissantes familles de Bourbon-Busset et de Saint-Phalle. Un des puînés, François-Etienne Bourgeois de Boynes, fut l'auteur de la branche qui s'est perpétuée en Normandie jusqu'à nos jours et dont le chef a été confirmé par décret de Napoléon III dans la possession du titre de marquis de Boynes.

Principales alliances : de Bourbon-Busset 1778, de Saint-Phalle, Parat de Montgeron, de Baglion de la Dufferie 1848, d'Auray de Saint-Pois, de Préaudeau, Pélisson de Gennes, de Bréda 1904, Gallery de la Servière, etc.

BOURGEOIS. Armes : *coupé au 1 parti d'or à une couronne de laurier*

de sinople et des barons militaires; *au 2 d'azur à un pélican et sa piété d'or.*

Charles-François Bourgeois, né en 1759 à Issy-sur-Seine, général de division, officier de la Légion d'honneur, décédé en 1821, fut créé baron de l'Empire par lettres patentes du 12 novembre 1811. Les formalités nécessaires pour rendre héréditaire ce titre de baron n'ayant point été remplies, le chef de la famille Bourgeois dut s'adresser à l'empereur Napoléon III qui par décret impérial le confirma dans la possession de son titre.

BOURGEOIS DE JESSAINT. Armes : *coupé au 1 d'azur à la bande d'argent accompagnée en chef d'une anille d'or et en pointe d'une étoile du même; au 2 d'or à deux lions rampants de gueules, posés en bande.*

La famille Bourgeois de Jessaint, originaire de la Champagne, appartenait au xviiie siècle à la haute bourgeoisie de cette province. On en trouvera une généalogie dans les *Titres, anoblissements et pairies de la Restauration* du vicomte Révérend. Son auteur, Claude Bourgeois, avait épousé vers 1720 Elisabeth de Mertrus-Saint-Ouen, héritière de la terre de Jessaint, aujourd'hui située dans le département de l'Aube. Nic. H. Bourgeois de Jessaint prit part en 1789 aux assemblées du Tiers-État tenues à Chaumont[1]. Claude-Laurent Bourgeois de Jessaint, né à Jessaint en 1764, préfet sous le Premier Empire et sous la Restauration, pair de France en 1838, grand-officier de la Légion d'honneur, marié très jeune à Mlle Ganeau, décédé en 1853, fut créé successivement chevalier de l'Empire par lettres patentes du 6 septembre 1808, baron de l'Empire par nouvelles lettres du 5 août 1809, confirmées par lettres du roi Louis XVIII du 3 février 1815, et enfin vicomte, sur promesse d'institution de majorat, par lettres du roi Charles X du 6 juillet 1826. Il survécut à son fils unique, Adrien-Sébastien, préfet, officier de la Légion d'honneur, décédé en 1849, et eut pour successeur dans son titre de vicomte de Jessaint son petit-fils, Henri-Fernand, né à Saint-Denis en 1826, plus tard préfet et percepteur des finances. Celui-ci est décédé en 1883 laissant deux fils de son mariage en 1852 avec Mlle Cuvelier.

Principales alliances : Bourlon de Sarty d'Héronville, de Sontag, Théry de Gricourt, de Kirgener de Planta 1838, Cuvelier 1852, Moret de Rocheprise 1885, Scrive, etc.

Il avait existé en Champagne une autre famille de Bourgeois qui

[1] Voir *Catalogue des gentilshommes de Champagne* par MM. de la Roque et de Barthelemy, page 25.

possédait, entre autres biens, la seigneurie de la Fosse et qui portait pour armes : d'*azur à une fasce d'argent accompagnée en chef d'un croissant et en pointe d'une rose, le tout du même*. Le chef de cette famille, Samuel de Bourgeois, Sgr de la Fosse, né en 1613, ancien chevau-léger, demeurant à Bye, dans l'élection de Sézanne, fut maintenu dans sa noblesse en 1670 par jugement de l'intendant Caumartin avec ses deux fils, Alexandre et Nicolas, après avoir prouvé sa filiation depuis Jean Bourgeois, écuyer, sieur de la Fosse, archer des ordonnances en 1545 et 1546, dont le fils, Louis, également archer des ordonnances du Roi, épousa en 1543 Jeanne de Fréhoul. Jean Bourgeois, sieur de la Fosse, garde du corps du Roi, fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696 (registre de Reims). Henri-Alexandre et Jacques-Simon le Bourgeois, seigneurs de Gueux, tous deux chevaliers de Saint-Louis, prirent part en 1789 aux assemblées de la noblesse du bailliage de Sézanne. Simon le Bourgeois, le chevalier le Bourgeois et M. le Bourgeois d'Auger prirent part cette même année à celles tenues à Reims.

BOURGEOIS-PUTHEAUX ou de **PUTHEAUX**.

Famille de haute bourgeoisie.

Un décret du 18 août 1884 avait autorisé M. Philippe-Adolphe Bourgeois, colonel du génie en retraite, marié à Mlle Hameline, et leurs fils, Adrien-Paul Bourgeois, né à Cherbourg en 1863, marié dans la suite à Mlle Rossignol de la Ronde, et Adolphe-Nicolas Bourgeois, à joindre à leur nom celui de la famille Putheaux dont ils descendaient en ligne féminine et à s'appeler Bourgeois-Putheaux.

Deux ans plus tard un jugement du tribunal civil de Charleville rendu le 24 juin 1886 autorisa leur parent, M. Henri Putheaux, à faire précéder son nom patronymique de la particule de portée par ses ascendants avant la Révolution. La famille Bourgeois-Putheaux se crut en droit de bénéficier de cette faveur et ne fut plus dès lors connue que sous le nom de Bourgeois de Putheaux. Mais, sur la réclamation de Mme veuve Henri de Putheaux et malgré une autorisation écrite donnée en 1899 par M. Eugène de Putheaux, elle fut condamnée le 27 juillet 1905 par jugement du tribunal civil de la Seine à se contenter du nom de Bourgeois-Putheaux, sans particule. Il sera consacré une notice spéciale à la famille Putheaux.

BOURGEOIS du VOYEU, du MARAIS, du TRONQUOY. Armes : *de sable à un chevron d'argent accompagné en chef de deux merlettes du même et en pointe d'une étoile à six rais d'or*. — Couronne : *de Comte*.

La famille Bourgeois est anciennement et honorablement connue dans la haute bourgeoisie de Picardie.

On trouve que Jeanne le Bourgeois, dame de Béhaguy, femme de Jean-Antoine de la Mothe, écuyer, sgr de la Martinie, fit enregistrer à l'Armorial général de 1696 (registre d'Arras) son blason tel qu'il est porté de nos jours par la famille Bourgeois du Voyeu.

La souche s'est partagée au XVIII[e] siècle en trois branches. La première de ces branches, dite DU VOYEU, était représentée de nos jours par M. Victor Bourgeois du Voyeu, né en 1795, et par son fils Victor, avocat à Louviers, marié à sa cousine M[lle] Bourgeois du Marais. La seconde branche, dite DU MARAIS, était représentée de nos jours par M. Alfred Bourgeois, qui a eu sept enfants de son mariage avec M[lle] Adélaïde de le Gorgue et qui demanda en février 1856 l'autorisation de joindre régulièrement à son nom celui de : DU MARAIS sous lequel son père avait été connu avant 1789. Une troisième branche, dite DU TRONQUOY, est aujourd'hui éteinte.

On trouve qu'un M. le Bourgeois du Marais prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Caen ; mais ce gentilhomme était vraisemblablement issu d'une famille le Bourgeois qui appartenait à l'élection de Caen, et dont on trouvera une généalogie dans La Chesnaye des Bois. Cette famille portait pour armes : *d'azur à une fasce d'or accompagnée de trois besants de même*. Elle fut maintenue dans sa noblesse lors de la recherche de 1666 par jugement de l'intendant Chamillart comme ayant été anoblie aux francs-fiefs en 1470.

BOURGEREL (Lucas de). Voyez : LUCAS DE BOURGEREL.

BOURGET (Chollet du). Voyez : CHOLLET DU BOURGET.

BOURGEVIN de VIALART de MOLIGNY et BOURGEVIN de LINAS. Armes : *d'azur à une fasce d'hermines chargée de trois coquilles d'or*. — La branche aînée, substituée au nom et aux armes de la famille Vialart, porte les armes suivantes : *écartelé aux 1 et 4 d'azur à un sautoir d'or cantonné de quatre croix potencées de même*, qui est de Vialart ; *aux 2 et 3 d'azur à une fasce d'argent chargée de trois roses de gueules et accompagnée de trois fleurs de lys d'or*, qui est de Guyard ; *sur le tout d'azur à une fasce d'hermines chargée de trois coquilles d'or*. — Couronne : *de Marquis*. — Supports : *deux levrettes*.

La famille BOURGEVIN appartient à la noblesse de robe parisienne. On en trouvera des généalogies manuscrites dans les *Dossiers bleus* et dans le *Nouveau d'Hozier*, au Cabinet des Titres, et dans l'*Armorial général* de d'Hozier publié de nos jours par la maison Firmin-Didot. Elle descend de Didier Bourgevin, procureur du Roi en l'amirauté de France au siège de la table de marbre du Palais, à Paris,

qui avait épousé le 29 avril 1597 Antoinette Louvet. Le fils de celui-ci, noble homme Antoine Bourgevin, sieur de Norville, avocat au Parlement de Paris, fut pourvu le 17 juin 1656 de l'office de conseiller du Roi, trésorier et payeur des compagnies des deux cents chevau-légers et mousquetaires de la garde du Roi. Il épousa Anne Paré, sœur et héritière de Charles Paré, prêtre, Sgr de Moligny, qui, étant veuve, fit son testament le 10 janvier 1698. Charles Bourgevin, né en 1647, fils des précédents, avocat en la cour du Parlement de Paris, épousa Anne Huby par contrat passé à Paris le 30 septembre 1680, fut pourvu la même année de l'office de trésorier payeur des compagnies des chevau-légers et mousquetaires de la garde du Roi, qu'avait exercé son père, fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696 et mourut le 12 novembre 1708. Il laissa lui-même un fils, Charles Bourgevin, qui lui succéda dans son office. Cet office ayant été supprimé, Charles Bourgevin fut pourvu le 12 juillet 1719 de celui de trésorier général des maréchaussées de France; il fut enfin pourvu le 10 avril 1739 de l'office anoblissant de secrétaire du Roi et de ses finances et le conserva jusqu'à sa mort arrivée le 1er juillet 1764. Charles Bourgevin avait épousé en 1712 Catherine Boucher, fille de Louis-Paul Boucher, secrétaire du Roi; il laissa de cette union deux fils, Charles-Paul Bourgevin de Moligny, né à Paris en 1713, et Louis Bourgevin de Norville, né en 1717, qui furent les auteurs de deux branches.

Charles-Paul Bourgevin de Moligny, auteur de la branche aînée, fut commissaire des guerres, obtint en 1759 la croix de Saint-Louis et prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Paris. Il avait épousé en 1740 Marie Guyard de Saint-Clair, fille de Jean et de Marguerite Vialart, et s'engagea la même année à joindre à son nom celui de la famille Vialart à laquelle appartenait sa belle-mère. Il laissa trois fils dont l'aîné, Charles Bourgevin de Vialart de Moligny, Sgr d'Houdainville et des Carrières, né en 1741, reçu en 1763 conseiller au Parlement de Paris, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Beauvais. Le chef de cette branche est aujourd'hui connu sous le titre de marquis de Moligny.

Louis Bourgevin de Norville, auteur de la seconde branche, succéda à son père en 1746 dans son office de trésorier général des maréchaussées de France et épousa en 1756 Marie Pillet, fille d'un receveur général des postes et relais. Il laissa deux fils dont le plus jeune, Charles-Pierre Bourgevin de Linas, né en 1760, fit des preuves de noblesse devant d'Hozier probablement pour le service militaire. Cette branche s'est perpétuée jusqu'à nos jours sous le nom de Bourgevin de Linas. Elle n'est pas titrée.

Principales alliances : Goguet de la Salmonière 1868, Taupinart de Tilière, de Cacqueray-Valolive 1869, de Bermond de Vaulx 1903, Barbier de la Serre, etc.

La famille VIALART, dont le nom a été relevé par la branche aînée de la famille Bourgevin, avait occupé un rang distingué dans la noblesse de robe au XVIe et dans la première moitié du XVIIe siècles. Elle comptait parmi ses membres Jean Vialart, président à mortier au Parlement de Normandie en 1540 ; Antoine Vialart, archevêque de Bourges en 1572 ; Michel Vialart, conseiller d'État en 1573, puis président au Grand Conseil ; Charles Vialart, évêque d'Avranches en 1642 ; Michel Vialart, président au Parlement de Paris en 1622, puis ambassadeur en Suisse ; Félix Vialart, évêque comte de Châlons et pair de France en 1642 ; Michel Vialart, président en la Chambre des comptes de Paris, décédé en 1650, etc.

BOURGIES (Lagache de). Voyez : LAGACHE DE BOURGIES.

BOURGNON DE LAYRE. Armes : *d'argent à un bourgnon (ou verveux) de gueules dans lequel entre un poisson de même accompagné de trois roses feuillées et tigées de même, 2 et 1.* — La famille Bourgnon de Layre joint souvent à ces armes *un chef de gueules chargé à dextre d'une épée d'argent et à sénestre d'un croissant de même.* — Couronne : *de Marquis.* — Supports : *deux loups.* — Devise : *Fulgent inter lilia rosæ.*

La famille BOURGNON ou BOURGNON DE LAYRE appartenait avant la Révolution à la haute bourgeoisie du Poitou. D'après un mémoire composé sous la Restauration et conservé dans le *Nouveau d'Hozier*, elle aurait appartenu dès le XVe siècle à la noblesse de cette province, mais aurait perdu son rang social par suite du malheur des temps. La perte de ses papiers, occasionnée par ce même malheur des temps, ne permet pas, d'après le même mémoire, de remonter sa filiation au delà de François Bourgnon, Sgr de la Tour de Layre, né en 1675, qui fut pourvu par lettres patentes du 8 août 1700 de la charge de lieutenant du Roi en la maîtrise particulière des eaux et forêts de Poitiers et qui obtint des lettres d'honneur en 1734. François Bourgnon eut pour successeurs dans sa charge d'abord son fils, Angélique-Elzéar Bourgnon, Sgr de Layre, né à Poitiers en 1705, puis son petit-fils, Jean-Elzéar Bourgnon de Layre, né en 1744, décédé en 1831. Le fils de celui-ci, Armand-Elzéar Bourgnon de Layre, né à Poitiers en 1786, conseiller à la Cour royale d'Orléans, puis en 1831 à celle de Poitiers, membre du Conseil général de la Vienne en 1843, décédé en 1855, avait été créé chevalier de l'Empire par lettres patentes du 12 janvier 1811 ;

il reçut le titre de baron par nouvelles lettres du roi Louis XVIII du 7 mars 1715 et fut autorisé par décret du 13 septembre de la même année à joindre régulièrement à son nom celui de : DE LAYRE ; il sollicita vainement le 20 janvier 1854 l'autorisation de relever le nom de la famille Roux de Sainte-Croix dont sa femme était la dernière représentante. Ce premier baron de Layre laissa deux fils dont l'aîné, décédé en 1870, entra dans les ordres et dont le second, Armand-Elzéar Bourgnon, baron de Layre, né en 1832, a continué la descendance.

Principales alliances : Babinet 1773, Sartelon 1813, Ternaux 1865, Lafond 1885, Agard de Maupas 1892, Balsan.

BOURGOGNE-HERLAER (de), en Flandre. Armes : *écartelé aux* 1 *et* 4 *semé de France à la bordure componée d'argent et de gueules*, qui est de Bourgogne moderne ; *aux* 2 *et* 3 *bandé d'or et d'azur de six pièces, à la bordure de gueules,* qui est de Bourgogne ancien ; *sur le tout d'or au lion de sable armé et lampassé de gueules,* qui est de Flandre.

La famille qui donne lieu à cette notice est une branche naturelle de celle des anciens ducs de Bourgogne. Elle ne doit pas être confondue avec une famille de Bourgogne, anciennement Bourgongne, qui appartient à la noblesse de Lorraine et à laquelle sera consacrée la notice suivante. Son auteur, Jean de Bourgogne, était fils naturel de Jean Sans Peur, duc de Bourgogne, qui fut assassiné au pont de Montereau en 1419, et d'Agnès de Croy, dame de Renty. Jean de Bourgogne reçut donation d'un certain nombre de domaines dans les Flandres, fut prévôt de Bruges, puis évêque de Cambrai et mourut en 1479. Bien qu'évêque, il mena une existence des plus dissolues et laissa de plusieurs maîtresses un grand nombre d'enfants naturels. L'un de ces bâtards, Jean de Bourgogne, Sgr de Herlaer, Amerval, Montricourt, etc., né de ses relations avec Jeanne Absalon, épousa Jeanne de Hornes qui était elle-même fille naturelle de Philippe de Hornes, Sgr de Goesbeck ; il en eut plusieurs fils dont deux, Geoffroy, Sgr d'Amerval, en Cambrésis, et Charles, Sgr de Herlaer, furent les auteurs de deux branches.

La branche aînée, issue de Geoffroy, s'éteignit au XVIIe siècle.

Charles de Bourgogne, Sgr de Herlaer, auteur de la seconde branche, fut grand fauconnier et prévôt général du Brabant. Son fils, Théodoric de Bourgogne, Sgr de Herlaer, grand gruyer et prévôt général du Brabant, épousa Jacqueline de Royen qui mourut en 1562 et de laquelle il laissa six enfants. Le chef de cette branche, Balthazar de Bourgogne, Sgr de Herlaer, marié le 23 août 1713 à

Marie-Thérèse Parent, en eut plusieurs fils. L'un d'eux, François-Albert de Bourgogne, Sgr d'Herbaumez, né en 1716 marié en 1756 à Marie-Françoise Lallart de Berles, fut père de Jean de Bourgogne, né en 1758, qui fut admis en 1774 parmi les pages de la Grande Écurie. Un autre, Léon-Balthazar, fut père de Philippe de Bourgogne, né en 1774, qui fut à son tour admis en 1789 parmi les pages de la Grande Écurie et qui devint premier page du roi Louis XVI. Philippe de Bourgogne fut connu dans la suite sous le titre de comte de Bourgogne ; il mourut à Tournay, en Belgique, le 19 juin 1851, laissant un fils qui a eu lui-même des enfants de son mariage avec Mlle de la Chaussée, sa cousine.

Principales alliances : de Hornes, de Briois 1636, Lallart 1756, de la Chaussée 1787 et vers 1845, de Poix, de Hennin, de Rodoan, d'Ittre, etc.

Il a existé dans les Pays-Bas deux autres branches naturelles de l'ancienne maison ducale de Bourgogne.

L'une de ces branches descendait de Baudouin, bâtard de Bourgogne, surnommé de Lille, décédé en 1510, qui était fils naturel du duc Philippe le Bon et qui reçut de Maximilien Ier en 1502 donation de la seigneurie de Fallez, en Brabant. L'arrière-petit-fils de Baudouin, Herman de Bourgogne, gouverneur et général de la province de Limbourg, obtint l'érection en comté de cette seigneurie de Fallez par lettres patentes du 8 février 1614 des archiducs Albert et Isabelle ; il eut deux fils qui entrèrent dans la Compagnie de Jésus et deux filles dont l'aînée porta la terre de Fallez dans la maison de Noyelles. Antoine de Bourgogne, Sgr de Brédam, oncle d'Herman, eut un fils appelé Pierre dont la descendance se fondit au XVIIe siècle dans la maison d'Andelot ; on lui attribue, en outre, un fils puîné, Jean de Bourgogne, dit Fallez, gouverneur d'Herenthals, décédé le 2 mars 1602, dont le dernier descendant mourut à Bruges en 1733.

La troisième branche naturelle, habituée dans les Pays-Bas, de la maison des ducs de Bourgogne, avait pour auteur Antoine, dit le Grand Bâtard de Bourgogne, Sgr de Beveren, comte de Sainte-Menehould, de Grandrie et de Château-Thierry, en Champagne, né en 1421, qui était, lui aussi, fils naturel du duc Philippe le Bon et de son amie Jeanne de Presle. Ce personnage fut fort puissant, obtint en janvier 1485 des lettres de légitimation, fut chevalier des Ordres de Saint-Michel et de la Toison d'Or et mourut en 1504. Il avait épousé Jeanne de la Viefville, dame de Tournehem, et en eut un fils, Philippe, chambellan de Maximilien et de Philippe le Bel, amiral de la mer, gouverneur d'Artois et de Flandre, chevalier de la Toison d'Or, décédé à Bruges en 1490, dont la descendance obtint en 1555 l'érection en

marquisat de sa seigneurie de la Vère et s'éteignit en 1558. Antoine le Grand, bâtard de Bourgogne, eut aussi un fils naturel, autre Antoine de Bourgogne, Sgr de la Chapelle, qui épousa Claire Andries, dame de Wacken. L'arrière-petit-fils de celui-ci, Charles de Bourgogne, grand bailli de Gand, lieutenant-général d'une armée navale à Dunkerque, obtint l'érection de sa seigneurie de Wacken d'abord en baronnie le 8 février 1614, puis en comté le 15 août 1626 par lettres des archiducs Charles et Isabelle. Il laissa un fils, Guillaume-Charles-François, qui obtint le 16 décembre 1665 du roi Charles II l'autorisation de porter les armes pleines de Bourgogne brisées en pointe d'or. Cette branche s'éteignit avec Charles-Louis-François de Bourgogne, fils du précédent, qui mourut le 16 juillet 1707.

BOURGOGNE (de), en Lorraine et en Champagne. Armes : *de sable à six billettes d'or, 3, 2, 1, au chef d'or.* — Couronne : *de Marquis.* — Cimier : *deux cornes de sable, chacune à quatre houppes d'or.*

Cette ancienne famille de Lorraine, qu'il ne faut pas confondre avec celle dont il a été parlé dans la notice précédente, avait pour nom primitif celui de Bourgongne. On trouvera sur elle beaucoup de renseignements dans le *Nouveau d'Hozier*, au Cabinet des Titres. Son auteur, Jean Bourgongne, était originaire de Gray, en Franche-Comté ; il vint se fixer à Neufchâteau, en Lorraine, épousa Catherine de la Motte, dame de Parey-Saint-Ouain, et obtint le 20 juillet 1464 de René, roi de Sicile et de Jérusalem, duc d'Anjou, pair de France, duc de Bar, comte de Provence et de Forcalquier, des lettres patentes d'anoblissement avec concession d'armoiries dont on trouvera le texte tout au long dans le *Nouveau d'Hozier*. Il laissa deux fils, Antoine et Nicolas de Bourgongne.

Antoine de Bourgongne, l'aîné de ces deux frères, laissa lui-même d'une alliance demeurée inconnue deux fils : 1° Jean, qui fut fait prisonnier et brûlé par des voleurs et qui ne laissa pas d'enfants ; 2° Nicolas, dont le fils, Jean Bourgongne, a été revendiqué comme auteur par une famille Bourgongne, mentionnée plus bas.

Nicolas de Bourgongne, le second fils de l'anobli de 1464, épousa une dame appelée Jeannette et en eut à son tour deux fils, Pierson et Jean de Bourgongne, de la ville de Neufchâteau, qui furent simultanément confirmés dans leur noblesse le 26 juillet 1537 par lettres patentes d'Antoine, duc de Lorraine. Pierson fut père de François de Bourgongne, secrétaire du duc Antoine, grand-père de Dieudonné de Bourgongne, qui vint se fixer en France et qui fut seigneur de Mautour et exempt des gardes du corps du Roi, et bisaïeul de François de Bourgongne, chevalier, Sgr de Mautour, maréchal de camp, dont la veuve,

Françoise de Villers, fut maintenue dans sa noblesse le 6 mai 1667 par un arrêt du Conseil privé rapporté tout au long dans le *Nouveau d'Hozier;* cette dernière dame eut trois fils qui moururent sans postérité et deux filles dont l'une, héritière de la seigneurie de Mautour, épousa Jean Moreau. Jean de Bourgongne, le plus jeune des deux frères confirmés dans leur noblesse en 1537, épousa Mangeon de Faux; ses deux fils, Jean et Antoine de Bourgongne, furent les auteurs de deux grandes branches.

Jean de Bourgongne ou de Bourgogne, auteur de la première branche, épousa Élisabeth Couvreur, dite de Malvoisin. Leur fils, Jean-Philippe de Bourgogne, conseiller d'État, auditeur en la Chambre des comptes, obtint le 20 août 1633 de Charles IV, duc de Lorraine, des lettres patentes de gentillesse. Il fut le grand-père d'honoré seigneur Charles-Laurent de Bourgogne, baptisé en 1644, qui fut maintenu dans sa noblesse le 5 avril 1685 par jugement de l'intendant de Metz et du Barrois. Le petit-fils de celui-ci, Gabriel de Bourgogne, chevalier, Sgr d'Attigny et de Saint-Bausan, né en 1718, capitaine d'infanterie, marié à Nancy le 20 décembre 1754 à Marie Poirot, fit en 1769 ses preuves de noblesse pour obtenir l'admission à l'École militaire de son fils, Charles-Gabriel de Bourgogne, né en 1757 à Attigny, au diocèse de Toul.

La branche cadette eut à subir les vicissitudes de la fortune. Son auteur, Antoine de Bourgongne, marié à Nicole de Prailly, fille d'un commissaire d'artillerie de la ville de Toul, perdit sa noblesse par suite de dérogeance. Il eut un fils, maître Nicolas de Bourgongne, contrôleur de la gruyerie de Chastenois, à Neufchâteau, qui continua la dérogeance commencée par son père. Ce Nicolas de Bourgongne avait épousé Antoinette Despinal, sœur d'un gouverneur de Bitche et de Hombourg, et en eut plusieurs enfants qui partagèrent la succession de leurs parents par acte du 30 mars 1689. Deux de ses fils, maître Pierre de Bourgongne, avocat au Parlement, substitut du procureur général, puis procureur général au bailliage de Nancy, marié en 1669 à Anne Sauville, et Dominique-François de Bourgongne, furent les auteurs de deux rameaux. L'aîné de ces deux frères obtint le 15 avril 1717 des lettres patentes de réhabilitation de noblesse qui sont rapportées tout au long dans le *Nouveau d'Hozier;* il fut le grand-père de Pierre-Nicolas de Bourgongne, Sgr haut justicier du fief d'Hacourt, conseiller d'épée et procureur général au bailliage de Bassigny, qui épousa en 1747 Jeanne Jacob, et le bisaïeul de Pierre-Nicolas de Bourgogne, né en 1750, qui se fit admettre en 1768 parmi les pages de la Grande Écurie. Dominique-François, auteur du second rameau de cette branche, eut un fils, François-Dominique Bourgongne,

qui, sur le vu des lettres de réhabilitation obtenues par son oncle en 1717, obtint à son tour le 20 janvier 1736 des lettres semblables dont on trouvera également le texte dans le *Nouveau d'Hozier*. François-Dominique eut deux fils dont l'un, Charles-François de Bourgogne, avocat, était en 1759 intendant des biens du prince de Nassau-Saarbruck et dont l'autre, Jean-Claude de Bourgogne, était à la même date officier au service de l'Impératrice.

M. de Bourgogne et Pierre-Nicolas de Bourgogne prirent part en 1789 aux assemblées de la noblesse du bailliage de la Marche, en Lorraine; M. de Bourgogne prit part cette même année à celles tenues à Pont-à-Mousson à cause de son fief de Mandre-aux-Quatre Tours ; Charles-Louis de Bourgogne, chevalier, Sgr en partie d'Imonville, lieutenant des maréchaux de France, chevalier de Saint-Louis, prit part à celles tenues à Saint-Mihiel ; un M. de Bourgogne enfin prit part à celles tenues à Vézelise.

La famille de Bourgogne compte encore des représentants en Lorraine.

Elle n'est pas titrée, au moins régulièrement.

Elle a fourni de nombreux officiers.

Principales alliances : Poirot, de Madre, de Malinguehem, de Lestrade, de Maussabré 1870, le Beschu de Champsavin 1899, de Dieuleveult 1901, etc.

Il a existé en Champagne une famille BOURGONGNE qui revendiquait une origine commune avec la famille de Bourgogne, anciennement de Bourgongne, de laquelle il vient d'être parlé. On trouvera également sur cette famille beaucoup de renseignements dans le *Nouveau d'Hozier*. Son auteur, Daniel Bourgongne, nommé en 1623 contrôleur au grenier à sel de Reims, décédé en 1650, avait épousé Perrette Colbert qui appartenait à la famille du futur ministre de Louis XIV. Plus tard, on voulut en faire un fils ou un petit-fils d'un Jean de Bourgongne, mentionné plus haut, qui était lui-même l'arrière-petit-fils de Jean de Bourgongne, l'anobli de 1464. Son petit-fils, André Bourgongne, d'abord marchand à Reims, était contrôleur au grenier à sel de cette ville quand il eut ses armes inscrites d'office à l'Armorial général de 1696. Il était vraisemblablement parent d'un Jean-René Bourgongne, conseiller du Roi, grenetier au grenier à sel de Bar-sur-Aube, qui fit enregistrer son blason au même Armorial : *d'azur à deux épées d'argent garnies d'or, passées en sautoir, les pointes en bas, posées à dextre et sénestrées d'un lion d'or armé et lampassé de gueules, le tout accompagné en chef de deux étoiles d'or*. Nicolas Bourgongne, fils d'André, fut marchand à Reims et capitaine et échevin de cette ville : il épousa Claude Favart et en eut plusieurs

fils. L'aîné d'entre eux, Pierre-François Bourgongne, marié en 1720 à Marie-Anne Ledoux, fut nommé receveur des gabelles à Lyon, fut pourvu le 19 novembre 1745 de la charge anoblissante de secrétaire du Roi, se fit accorder le 19 septembre 1757 par règlement de d'Hozier les armoiries concédées par les lettres d'anoblissement de 1464 à Jean Bourgongne dont il se disait issu et mourut au cours de cette même année ; il laissait quatre fils : 1° Antoine, fermier du Roi, marié en 1749 à Anne du Vergyer ; 2° Nicolas-François, reçu en 1759 conseiller clerc au Parlement de Paris ; 3° Raoul, chevalier de Saint-Louis ; 4° Simon. Le second fils de Nicolas et de Claude Favart, Antoine-Rigobert Bourgongne, né en 1697, marchand à Reims, épousa en 1732 Claude Lacaillle et en eut quatre fils : Philippe-Antoine, André-Joseph, Jean-René et Philippe-François.

BOURGOING (**de**). Armes : d'*azur à une croix ancrée d'or*.

La famille de Bourgoing est, sinon une des plus anciennes, du moins une des plus brillantes de la noblesse du Nivernais. On en trouvera dans les *Dossiers bleus* un intéressant tableau généalogique. Elle avait pour nom primitif celui de le Bourgoing et occupait dès le xve siècle un rang honorable dans la bourgeoisie de Saint-Pierre-le-Moutier. Le tableau généalogique mentionné plus haut en fait remonter la filiation à un Jannet le Bourgoing qui vivait en 1340 avec sa femme Marie. Ce personnage fut père de Jean le Bourgoing, procureur fiscal pour le Roi à Saint-Pierre-le-Moutier, qui épousa Jeanne de la Marche, et grand-père de Guillaume le Bourgoing, qui fut lieutenant général audit Saint-Pierre. Toutefois ces trois premiers degrés sont seulement établis par une généalogie gravée sur une table d'airain qui était posée sur la muraille de la chapelle des Bourgoing dans l'église Saint-Martin, à Nevers. La filiation ne doit donc être considérée comme rigoureusement établie que depuis Guillaume Bourgoing, fils de Guillaume, qui épousa Marguerite de Corbigny. Un des fils de celui-ci, Noël Bourgoing, trésorier de l'église de Nevers, conseiller au Parlement de Paris sous François Ier, fut un des principaux rédacteurs de la coutume du Nivernais. Il fit son testament le 13 mars 1537 et légua sa seigneurie de la Douée à son neveu, Guillaume Bourgoing. Celui-ci était fils d'autre Guillaume Bourgoing, sieur de Poissons, lieutenant-général au bailliage de Saint-Pierre-le Moutier. Il fut reçu le 28 février 1522 conseiller au Parlement de Paris et fut anobli par sa charge. Il épousa le 6 avril 1524 Marie Leclerc du Tremblay et en laissa quatre fils : 1° Nicolas, conseiller au Grand Conseil, qui n'eut pas d'enfants ; 2° Enond, prieur des Jacobins de Paris, célèbre ligueur, qui fut écartelé à Tours en 1590 pour avoir dans un sermon

approuvé le meurtre du roi Henri III par Jacques Clément et avoir comparé ce meurtre à celui d'Holopherne par Judith ; 3° Jacques, conseiller à la Cour des aides, dont le fils unique fut prêtre ; 4° Guillaume, président au présidial de Saint-Pierre-le-Moutier, marié en 1587 à Catherine Sardé, qui continua la descendance. Le fils de ce dernier, Jean, Bourgoing, Sgr de la Douée et de Sichamps, conseiller et avocat fiscal du duché de Nevers, marié le 5 juin 1616 à Jacquette de Vaux, fille d'un marchand de la Charité, fut maintenu dans sa noblesse le 27 juillet 1634 par sentence des élus de Nevers sur preuves remontant à 1520. Il eut deux fils qui furent maintenus dans leur noblesse le 26 juin 1667 par jugement de l'intendant Lambert d'Herbigny. L'aîné d'entre eux, Claude, marié à Catherine Taillon, fille d'un conseiller au présidial de Bourges, fut aussi maintenu dans sa noblesse le 10 juillet 1662 par arrêt de la Cour des aides, puis en janvier 1674 par arrêt du Conseil d'État et continua la descendance. Le puîné, François, Sgr de Sichamps, maintenu dans sa noblesse le 27 août 1681 par arrêt de la Cour des aides, eut une fille unique, née à Nevers en 1684, dont il obtint en 1692 l'admission à Saint-Cyr.

Philippe de Bourgoing, Sgr du Vernay, chevalier de Saint-Louis, épousa en 1745 Marie-Anne Marcellin, fille d'un receveur des domaines à Gannat. Ses deux fils, Jean-François de Bourgoing, né à Nevers en 1748, major du régiment du duc d'Angoulême, chevalier de Saint-Louis, ministre plénipotentiaire du Roi auprès des princes et des États du Cercle de la Basse-Saxe, Sgr de Charly, et François-Philippe de Bourgoing de la Baume, chevalier, capitaine d'infanterie, chevalier de Saint-Lazare et de Notre-Dame du Mont-Carmel, prirent part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Nevers. Ces deux frères ont été les auteurs des deux branches actuellement existantes de la famille de Bourgoing.

L'aîné d'entre eux, ministre de France près le Cercle de la Basse-Saxe en 1787, puis à Madrid de 1791 à 1793, puis à Copenhague après le 18 brumaire, et enfin à Dresde en 1808, commandeur de la Légion d'honneur, décédé en 1811, fut créé chevalier de l'Empire par lettres patentes du 10 septembre 1808, puis baron par nouvelles lettres du 15 août 1809. Sa veuve, Marie-Joséphine Prévost de la Croix, fut sous la Restauration surintendante de la maison de Saint-Denis et reçut à titre personnel le titre de comtesse par lettres patentes du roi Charles X du 14 octobre 1829. M. et Mme de Bourgoing laissèrent une fille, la maréchale Mac-Donald, duchesse de Tarente, et trois fils qui furent les auteurs de trois rameaux actuellement existants. L'aîné d'entre eux, Armand-Joseph, né à Nevers en 1786, marié en 1820 à Mlle Desmousseaux de Givré, reçut le titre héréditaire de

comte, avec autorisation de fonder un majorat, par ordonnance royale du 14 mars 1830; il a été père de Jean-Guillaume, comte de Bourgoing, ambassadeur de France, décédé en 1882. Le second, Paul-Amable, né à Hambourg en 1791, connu sous le titre de baron de Bourgoing, marié en 1836 à Ida de Lotzbech de Weyhern, fille d'un pair de Bavière, décédé en 1864, fut ministre de France en Saxe, puis en Bavière, pair de France en 1841, ambassadeur en Espagne en 1849, sénateur en 1852 et grand-officier de la Légion d'honneur; sa descendance subsiste en Autriche.

La branche cadette était représentée de nos jours par Philippe, connu sous le titre de baron de Bourgoing, né en 1827, écuyer de Napoléon III, député de la Nièvre, marié en 1856 à Mlle Dollfus, décédé en 1882, et par son fils, le baron Pierre de Bourgoing, qui a épousé successivement Mlle Seillière et Mlle Suzanne Reichenberg, de la Comédie-Française.

Jean-François et François-Philippe de Bourgoing, auteurs des deux branches de la famille de Bourgoing, avaient fait, l'un en 1760, l'autre en 1762, leurs preuves de noblesse pour être admis à l'École militaire. Leur cousine, Louise-Philippine de Bourgoing, fit en 1788 les mêmes preuves pour être admise à Saint-Cyr.

Principales alliances : de Faulong 1827, Prévost de la Croix 1785, de la Roque-Ordan 1893, Guillaume de Sermizelles 1895, Mac-Donald de Tarente 1821, de Lotzbeck de Weyhern 1836, Kinsky 1871, de Waldner-Freundstein 1856, de Saivres 1872, Richard de Soultrait, etc.

La famille dont il vient d'être parlé est distincte d'une famille Bourgoin ou Bourgoing qui a appartenu à la noblesse de robe parisienne. L'auteur de cette dernière famille, Daniel Bourgoing, était sous Louis XIII receveur des tailles à Lisieux. Il fut père de Louis Bourgoing, sieur de la Grange-Batelière, qui fut nommé en 1641 conseiller maître à la Chambre des comptes de Paris, et grand-père de Lambert Bourgoing qui fut reçu en 1638 conseiller au Parlement de Paris.

BOURGON (Nayral-Martin de). Voyez : NAYRAL-MARTIN DE BOURGON.

BOURGUES (de). Armes de la famille de Bourgues de la Jaunays, aujourd'hui éteinte : *de gueules à un château sommé de trois tours d'or et accompagné d'une fleur de lys de même en pointe ; à la bordure d'azur chargée de cinq coquilles d'argent, trois en chef et deux en flanc, ces deux dernières liées par une chaîne de même avec une étoile d'or entre la fleur de lys et la chaîne.* — Armes enregistrées à l'Armorial général de 1696 par la famille de Bourgues actuellement

existante : *de pourpre à une quintefeuille d'or cantonnée de quatre cœurs d'argent.*

Il a existé à Nantes deux familles DE BOURGUES.

L'une de ces familles, qui a possédé, entre autres biens, la terre de la Jaunays, dans la paroisse de Saint-Sébastien, avait pour auteur Diégo de Burgos, marchand espagnol qui vint se fixer à Nantes dans la deuxième moitié du XVIe siècle et qui francisa son nom en lui donnant l'orthographe Bourgues. Diégo de Burgos ou de Bourgues laissa plusieurs fils. L'un d'eux, Jacques de Bourgues, sieur de la Jaunays, fut échevin de Nantes en 1622 et maire de la même ville en 1647 ; il avait épousé Jeanne Gabory et en eut deux fils, tous deux appelés Jacques, qui naquirent l'un en 1627, l'autre en 1630. Un autre, Étienne de Bourgues, sieur de la Novine, marchand, fut échevin de Nantes en 1639 et 1642. Cette famille s'éteignit antérieurement à la grande réformation commencée en 1666.

L'autre famille de Bourgues, qui s'est perpétuée jusqu'à nos jours, était, elle aussi, d'origine espagnole, d'après la tradition. Elle était vraisemblablement une branche de la famille précédente détachée de la souche à une époque inconnue. Elle vint, en tout cas, se fixer à Nantes dès une époque très reculée. On trouve, en effet, que Jacques de Bourgues, bourgeois de Nantes, fut en 1498 taxé à 70 livres pour les besoins de la ville. Jean de Bourgues, curé de Sainte-Radegonde, à Nantes, fut nommé en 1659 chanoine de Notre-Dame. Pierre de Bourgues, sieur de Champagné, en la paroisse de Basse-Goulaine, fut condamné par arrêt du 9 août 1669 à payer comme usurpateur de noblesse une amende de 400 livres. Jacques de Bourgues, sieur des Rivières, s'étant désisté de lui-même de ses prétentions nobiliaires le 25 octobre 1670, fut seulement condamné à payer 100 livres ; mais son fils, Christophe de Bourgues du Vivier, fut condamné comme usurpateur à 2 000 livres d'amende par arrêt du 9 décembre 1703. Jacques de Bourgues de Souches, marié en 1672 à Renée le Gruyer, fut major de la ville et du château du Croisic. La famille de Bourgues a encore fourni un contrôleur du domaine à Nantes en 1769, un procureur au présidial de Nantes en 1787, un conseiller d'arrondissement de Brest en 1837 et plus récemment un colonel d'artillerie.

Joseph de Bourgues, marchand à Nantes, avait fait enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696.

BOURGUET (d'Estienne du). Voyez : ESTIENNE DU BOURGUET (D').

BOURGUET de TRAVANET (du). Armes : *d'or à cinq billettes d'azur mises en pal.*

La famille du Bourguet de Travanet appartenait sous Louis XVI à la noblesse de l'Albigeois, en Languedoc. On n'a pu se procurer sur son origine que des renseignements très insuffisants. Elle ne figure pas, en tout cas, au nombre des familles de sa région qui firent reconnaître leur noblesse lors des diverses recherches ordonnées par Louis XIV.

On trouve qu'un Jean Bourguet, marchand bourgeois de la ville de la Bessonies, eut ses armes enregistrées d'office à l'Armorial général de 1696 (registre de Castres).

Messire Abraham du Bourguet, marié à Jeanne de Franc, était décédé quand son fils, messire Étienne du Bourguet, Sgr de Fransonas, habitant à Réalmont, au diocèse d'Alby, épousa le 15 novembre 1740 demoiselle Louise de Frégeville de Gau. Étienne du Bourguet devint quelques années plus tard seigneur de la Rocque-Travanet. Son fils aîné fut connu sous le titre de marquis de Travanet sous lequel il prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Castres et à celles tenues à Senlis. Il était mestre de camp de dragons quand il épousa vers 1780 M[lle] de Bombelles de laquelle il ne tarda pas à se séparer; ce fut la marquise de Travanet, née Bombelles, qui composa pour Madame Élisabeth la célèbre romance de *Pauvre Jacques* dont la vogue fut si grande dans les dernières années du règne de Louis XVI. Paul-Joseph de Bourguet de Travanet, né en 1753 à Réalmont, fils puîné d'Étienne, prit part en 1789 sous le titre de vicomte de Travanet aux assemblées de la noblesse tenues à Castres; il fut nommé sous-préfet de cette ville après le 18 brumaire, puis fut élu en 1802 député du Tarn au Corps Législatif où il siégea jusqu'en 1810 et mourut en 1812.

La famille de (ou du) Bourguet de Travanet compte encore des représentants (1907).

BOURGUIGNAT de CHABALEYRET.
Famille de haute bourgeoisie.

BOURGUIGNON du PERRÊ de L'ISLE. Armes (d'après le règlement de 1776) : *de gueules à un chevron d'or accompagné en chef de deux croissants de même et en pointe d'une rose d'argent; au chef d'argent chargé de deux branches d'olivier de sinople passées en sautoir.*

La famille Bourguignon ou le Bourguignon occupait déjà depuis longtemps un rang distingué à Caen quand un de ses représentants, Constantin le Bourguignon de Lile du Perré, avocat au bailliage et siège présidial de Caen, fut anobli en 1776 par lettres du roi Louis XVI, dont on trouvera le texte dans le *Nouveau d'Hozier*, et

obtint en même temps le règlement de ses armoiries. Ce même Constantin le Bourguignon du Perré prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse du bailliage d'Exmes. Son fils, Georges du Perré de l'Isle, né à Caen en 1781, professeur à la Faculté de droit de cette ville, a été un éminent jurisconsulte.

Principale alliance : de Bridiers.

BOURGUIGNON de FABREGOULES (de). Armes : d'*azur* (aliàs d'*argent*) *à un chevron d'or* (aliàs *de gueules*) *accompagné de trois hures de sanglier arrachées de sable, deux en chef et une en pointe; au chef cousu d'azur chargé de trois étoiles d'argent.* (Saint-Allais attribue par erreur à la famille de Bourguignon de Fabregoules les armes de la famille de Bourguignon de la Mure dont il sera parlé plus bas.)

La famille DE BOURGUIGNON DE FABREGOULES appartenait à la noblesse de Provence. Deux de ses représentants, Justinien Bourguignon, vicaire de Casside, et Sébastien Bourguignon, négociant, eurent leurs armes enregistrées à l'Armorial général de 1696 (registre de Provence). Jean Bourguignon, marié en 1723 à Madeleine Béraud, fut pourvu le 25 mai 1747 de l'office anoblissant de secrétaire du Roi, maison et couronne de France audiencier près la Cour des comptes, aides et finances d'Aix et le conserva jusqu'à sa mort. Il laissa sept fils dont l'aîné, Jean-Honoré, né en 1729, épousa en 1753 Anne Capuce. Un autre de ses fils, Jean-Baptiste Bourguignon, Sgr de Fabregoules, exerça sous Louis XVI l'office de secrétaire du Roi près le Parlement de Provence que ses héritiers vendirent après sa mort à M. Siméon, père du comte Siméon. Jean-Baptiste de Bourguignon de Fabregoules, petit-fils du précédent, marié en 1813 à Mlle de Bures de Villiers, était sous la Restauration conseiller à la Cour royale d'Aix.

La famille de Bourguignon de Fabregoules s'est éteinte dans les dernières années du XIXe siècle. Elle n'était pas titrée.

On a souvent confondu la famille Bourguignon de Fabregoules avec la famille de BOURGUIGNON DE LA MURE qui appartenait à la noblesse de la même province. Cette dernière famille portait pour armes : d'*or à un porc-épic de sable passant sur une terrasse de sinople mouvante de la pointe de l'écu et percé d'une flèche d'argent en barre; au chef d'azur chargé de trois étoiles d'or* avec la devise : *Contra hostem surrectus.* Elle écartelait souvent ses armes de celles de la famille de Bussière : d'*or à un sautoir de gueules.* Artefeuil en a donné au XVIIIe siècle une généalogie qui a été reproduite par La Chesnaye des Bois. On trouvera aussi sur cette famille dans les manuscrits de Chérin, le rapport suivant envoyé le

2 mars 1752 au ministre de la Guerre par le célèbre généalogiste : « Cette famille n'est connue que par le jugement du 6 juin 1668 « rendu par les commissaires du Roi sur le fait de la noblesse « en Provence en faveur de Joseph et Balthazar de Bourguignon « de la Mure, cousins germains, lequel remonterait leur filiation « à Claude Bourguignon qui de Jeanne Bussière, sa femme, eut pour « fils Balthazar Bourguignon, Sgr de la Mure, premier consul de Mar- « seille en 1574 et 1606. Il est l'auteur des branches qui existent de « cette famille, laquelle fut confirmée dans l'hérédité des biens de « messieurs de Bussière, de Provence, par arrêt du Parlement du « 28 avril 1663..... Ses alliances sont simples et il ne paraît aucune « illustration. » On trouvera d'autre part sur cette famille la note suivante dans le *Nouveau d'Hozier :* « L'auteur du *Nobiliaire de* « *Provence* tire la noblesse de la famille de Bourguignon, sieur de la « Mure, du premier consulat de Marseille que plusieurs de la famille « ont exercé. Il est vrai que les premiers consuls de Marseille étaient « élus du rang des nobles ; mais en les élisant on ne leur faisait pas « faire de preuves de noblesse. Le premier consulat illustrait, mais il « n'acquérait pas la noblesse..... Ainsi la famille Bourguignon, « n'ayant jamais eu la noblesse d'origine, ni de race, elle ne l'a pas « acquise par le premier consulat de Marseille quand tous les Bour- « guignon de père en fils depuis vingt générations en auraient eu la « charge. » Madeleine de Bourguignon de la Mure, fille de Jean, chevalier, Sgr de la Mure, et de Marie-Anne d'Audiffret, fut admise à Saint-Cyr en 1734. Elle avait deux frères dont l'aîné, Jean-Joseph, admis en 1738 parmi les pages de la Grande Écurie, fut connu dans la suite sous le titre de marquis de la Mure et épousa à Paris en 1758 Mlle de Chastres de Cangé. Balthazar de Bourguignon de la Mure, né vers 1670, fut l'auteur d'un rameau qui alla se fixer à Béthune, en Artois, et dont un représentant, Antoine-Joseph, fut admis en 1765 parmi les pages de la Petite Écurie.

Il subsistait sous Louis XVI une branche très obscure de cette même famille qui n'est mentionnée ni par Artefeuil, ni par La Chesnaye des Bois. Les représentants de cette branche, François Bourguignon de la Mure, doyen des professeurs royaux de l'Université de Montpellier, et son frère, François-Gabriel, fixé dans l'île de Marie-Galante, aux Antilles, furent maintenus dans leur noblesse le 14 juillet 1775 par arrêt du Conseil d'État ; leur neveu sollicitait en 1784 la même faveur. On voit dans les manuscrits de Chérin que cette branche avait toujours été très pauvre et que ses membres s'étaient souvent abstenus de porter les qualifications nobiliaires.

BOURGUIGNON d'HERBIGNY. Armes : *de sable à une flamme de gueules mouvante de la pointe de l'écu.* — Devise : *Ardens ut ignis.*

La famille BOURGUIGNON D'HERBIGNY, originaire des environs de Laon, est d'ancienne bourgeoisie. Un de ses membres, Adrien Bourguignon, chanoine de l'église de Nesle, avait eu ses armes enregistrées d'office à l'Armorial général de 1696. Elle a été autorisée le 7 août 1884 par jugement du tribunal civil de Lille, rapporté tout au long dans l'*Annuaire de la Noblesse* de 1885, à joindre régulièrement à son nom celui de : D'HERBIGNY que plusieurs de ses représentants avaient porté au XVIIIe siècle.

Principales alliances : de Warenghien, d'Anethan, Dehault de Lassus vers 1810, Grout de Beaufort 1901, etc.

BOURGUIGNON de SAINT-MARTIN-FRÉGOSE (de). Armes : *de sinople à un sautoir d'or cantonné de trois larmes du même, posées* 1 *et* 2, *et d'un croissant d'argent en pointe.*

On trouvera dans les *Dossiers bleus* de très curieux détails sur la famille de BOURGUIGNON DE SAINT-MARTIN, anciennement connue dans les environs de Saint-Pons, en Languedoc. M. de la Roque en a donné aussi une généalogie en 1864 dans le second volume de l'*Annuaire historique et généalogique de la province de Languedoc*. Ces travaux en font remonter la filiation à Jean Bourguignon, né à Châteaudun, qui fut archer de la garde du roi Charles VIII, qui jouit ainsi des privilèges de la noblesse et qui rendit des aveux en 1496 et 1508 comme possesseur d'une partie de la seigneurie de Bussart. Jacques Bourguignon, fils du précédent, vint se fixer en Languedoc, où il avait été nommé receveur du diocèse de Saint-Pons ; il figure avec la qualification de grénetier de Capestang dans un acte de 1523 et avec celle de noble dans un acte de 1528. D'après le travail de M. de la Roque il avait épousé Anne de Follaquier, fille de Jean, Sgr d'Élix et Cosgr de Bizan. Son fils, Jacques Bourguignon, tonsuré en 1542 dans l'église de Saint-Pons, abandonna la carrière ecclésiastique pour embrasser le calvinisme et eut plusieurs enfants, peut-être naturels. L'un de ses fils, Jean Bourguignon, Sgr de Costalade, épousa N... Devic et fut père de Jean-François Bourguignon, Sgr de Saint-Martin, qui épousa le 15 avril 1664 Élisabeth de Frégose et qui fit son testament le 5 juillet 1679. La famille Bourguignon, de Saint-Martin ne figure pas au nombre de celles du Languedoc qui firent reconnaître leur noblesse lors des diverses recherches ordonnées par Louis XIV. On trouve cependant qu'Hyacinthe Bourguignon, Sgr de Saint-Martin, fils de Jean-François, baptisé en 1667, capitaine au régiment d'Anjou, marié en 1729 à Anne de Bon, fut convoqué en 1693 à l'arrière-ban

des gentilshommes et autres personnes vivant noblement de la province de Languedoc et fut déchargé comme noble du droit de franc-fief par jugement des commissaires du Roi du 21 décembre 1716. Ce jugement de 1716 ne saurait être assimilé à un jugement de maintenue de noblesse et on ne voit pas que la famille Bourguignon de Saint-Martin ait prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse de sa province.

Jean-César-Philibert-Louis Bourguignon de Saint-Martin, né à Saint-Pons, marié successivement en 1836 à Mlle de Villeneuve-Bargemont et en 1850 à Mlle Peïtavin de Saint-André, fut autorisé le 20 mars 1838 par ordonnance du roi Louis-Philippe à joindre à son nom celui de : Frégose. Il reçut en outre le titre de comte par lettres patentes du roi de Sardaigne qui furent entérinées en France par ordonnance royale du 12 juillet 1838. Il est décédé sans laisser de postérité; mais son frère puîné, Victor, a eu un fils de son mariage avec Mlle de Pons.

La famille de Bourguignon de Saint-Martin a fourni de nombreux officiers dont l'un fut tué à la bataille de Rosbach en 1762 et dont quatre furent nommés chevaliers de Saint-Louis en 1708, 1763, 1791, et 1814.

Principales alliances : de Landes d'Aussac de Saint-Palais 1832, de Villeneuve-Bargemont 1836, Peïtavin de Saint-André 1850, de Pons, etc.

BOURGUILLAUT de KERHERVÉ. Armes (d'après le *Dictionnaire de la Noblesse française* de M. de Mailhol) : d'*argent à deux fasces de sable*.

Famille d'honorable bourgeoisie originaire du pays de Cornouailles, en Bretagne, où elle possédait au XVIIIe siècle le domaine de Kerhervé, près de Dirinon.

Kerviler mentionne noble maître Pierre-Joseph Bourguillaut de Kerhervé qui fut reçu en 1758 alloué et deuxième juge de la juridiction de la baronnie du Faouet, sous Hennebont, et Mary Bourguillaut de Kerhervé, né à Hennebont en 1763, médecin de la marine.

On ignore si cette famille est la même que celle d'un Ambroise Bourguillant, bourgeois de la ville de Mauléon, en Bas-Poitou, dont les armes furent inscrites d'office à l'Armorial général de 1696.

BOURGUISSON (d'Augustin de). Voyez : Augustin de Bourguisson (d').

BOURIAT.

Famille de haute bourgeoisie dont un représentant a été de nos jours honoré du titre de comte romain par bref de Sa Sainteté Léon XIII.

Principales alliances : Tristan de Gramedo, Bigot de Préameneu, Martin de Randal, etc.

BOURJOLY (**Mégard-le Pays de**). Voyez : MÉGARD-LE PAYS DE BOURJOLY.

BOURLIER d'AILLY. Armes : d'*argent à un chevron de gueules accompagné en pointe d'un chien passant de sable ; au chef d'azur chargé d'un soleil d'or.* — Devise : *Je tiens ferme.*

La famille BOURLIER D'AILLY, aujourd'hui éteinte dans les mâles, était originaire de la Bresse d'où elle vint au XVIIe siècle se fixer en Lyonnais. On en trouvera des généalogies dans les manuscrits de Chérin, dans les *Titres, anoblissements et pairies de la Restauration* du vicomte Révérend, dans la *Généalogie des Rivérieulx* de M. P. de Varax, dans l'*Assemblée de la noblesse de Lyon en* 1789 de M. H. de Jouvencel, dans les *Généalogies des fermiers généraux*, etc. Trois de ses représentants, Philippe Bourlier, prêtre, directeur du séminaire de M. l'archevêque de Lyon, Catherine Borde, veuve de Charles Bourlier, et Philippe Bourlier, marchand bourgeois de Lyon, firent enregistrer leur blason à l'Armorial général de 1696. Charles Bourlier était marchand quincailler à Lyon quand il épousa en 1663 Catherine Borde. Leur fils, Philippe Bourlier, né le 4 mars 1668, fut anobli d'abord par la charge de trésorier de France au bureau des finances de Lyon dont il fut pourvu le 20 août 1712 et pour laquelle il obtint des lettres d'honneur en août 1731, puis par l'échevinage de Lyon qu'il exerça en 1718, 1719 et 1720. Il avait épousé en 1700 Marie-Anne Messier dont il eut un grand nombre d'enfants. L'aîné de ses fils, Pierre-Philippe Bourlier, chevalier, Sgr d'Ailly, Parigny, Saint-Cyr, Saligny, etc., marié le 10 janvier 1732 à Marie de la Croix-Laval, lui succéda le 21 juin 1731 dans sa charge de trésorier de France. Il fut lui-même père de Léonard Bourlier de Parigny, chevalier, Sgr d'Ailly, Parigny, Favières, Commetto et Saligny, reçu en 1757 conseiller en la Cour des monnaies de Lyon, marié en 1762 à Antoinette Bouvier, fille d'un négociant, mort victime de la Révolution en 1794, qui prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Lyon, et grand-père de Pierre-Philippe Bourlier d'Ailly, né en 1763, marié à Mlle de Verneaux, mort victime de la Révolution en 1794, qui fit en 1789 les preuves de noblesse prescrites pour obtenir le grade de sous-lieutenant. Le fils de ce dernier, Pierre-Robert Bourlier d'Ailly, né en Suisse en 1794, mousquetaire du Roi, membre du Conseil général de la Loire, chevalier de la Légion d'honneur, marié en 1820 à Mlle Puy de Rony, décédé en 1877, fut anobli à nouveau par lettres patentes du 14 avril 1820, puis reçut le titre hérédi-

taire de baron par nouvelles lettres du 5 septembre suivant avec institution en majorat de sa terre d'Ailly, en Forez. Il avait eu un fils, Pierre-Gabriel, baron d'Ailly, marié en 1847 à Mlle de Tavernost, qui fut le dernier représentant mâle de la famille et qui mourut dans un âge avancé, survivant à son fils unique, Pierre, mort en 1893 sans avoir eu d'enfants de son mariage avec Mlle de Jumilhac, et laissant seulement trois filles, Mmes de Brosses, de Nettancourt et de Murat de Lestang.

Principales alliances : Messier, Boussin de la Croix-Laval 1732, Posuel de Verneaux, Balant de Chamburcy 1785, Puy de Rony 1820, Bellet de Tavernost 1847, Chapelle de Jumilhac 1888, de Brosses 1873, Law de Lauriston 1885, de Nettancourt-Vaubecourt 1894, de Murat de Lestang 1886.

La famille Bourlier d'Ailly est distincte de celle de Jean-Baptiste Bourlier, né à Dijon en 1731, évêque d'Évreux en 1802, sénateur et comte de l'Empire, pair de France sous la Restauration, décédé en 1821. Elle est également distincte de celle de François-Charles Bourlier de Saint-Hilaire qui fut nommé fermier général en 1765.

BOURLON d'ARRIGNY, d'HAIRONVILLE, de CHAVANGES, de SARTY, de ROUVRE, de CHEVIGNÉ de MONCEY. — Armes (d'après les lettres d'anoblissement de 1723) : d'*azur à une fasce d'argent chargée de trois tourteaux de gueules et accompagnée de trois roses d'or.* — Armes portées par la branche de Rouvre : *d'azur à une fasce d'argent chargée de trois besants d'azur et accompagnée de trois roses d'argent.* — Armes concédées sous le Premier Empire à la branche de Chevigné, plus tard de Moncey : *de gueules à une cuirasse d'argent, accostée de deux quintefeuilles, à l'orle d'or ; à la bordure de gueules chargée du signe des chevaliers légionnaires.*

La famille Bourlon est originaire des environs de Saint-Dizier, en Champagne, où elle occupait dès le XVIIe siècle un rang distingué dans la bourgeoisie. On ignore si elle est la même que celle d'un Paul Bourlon, lieutenant de la bourgeoisie de Vitry, qui eut ses armes inscrites à l'Armorial général de 1696 : d'*azur à un cheval effrayé d'argent, surmonté d'un croissant de même accosté de deux étoiles d'or.* Elle était partagée dès cette époque en plusieurs branches dont on ne connaît pas le point de jonction et dont trois se sont perpétuées jusqu'à nos jours.

On trouvera dans l'*Annuaire de la Noblesse* de 1894 et dans les manuscrits de Chérin d'intéressants renseignements sur celle de ces branches qui subsiste sous le nom de Bourlon de Sarty. Cette branche remonte par filiation suivie au 29 novembre 1686, date à laquelle

Louis Bourlon, fils de Pierre et de Marguerite Morard, épousa Marie Henry. Louis Bourlon devint dans la suite échevin de Saint-Dizier et capitaine de la milice bourgeoise de cette ville; il mourut en 1747 laissant quatre fils : 1° Jacques-Louis, Sgr d'Héronville, qui fut l'auteur d'un premier rameau ; 2° François-Alexandre, qui fut l'auteur d'un second rameau; 3° Pierre, conseiller du Roi, contrôleur au grenier à sel de Saint-Dizier; 4° Louis, avocat. L'aîné de ces quatre frères, Jacques-Louis Bourlon, natif de Saint-Dizier, fermier général du domaine de la baronnie d'Ancerville, fut anobli le 4 mai 1723 par lettres patentes de Léopold, duc de Lorraine, et reçut du même prince le 3 juillet suivant donation du domaine d'Héronville ou Haironville. Il fut déchargé du droit de franc-fief pour sa terre d'Arrigny le 8 septembre 1739 par arrêt de l'intendant de Champagne sur le vu des lettres d'anoblissement de 1723 et *nonobstant l'allégation du fermier que lesdites lettres n'avaient d'effet que dans les lieux de l'obéissance du souverain dont elles étaient émanées et que nul ne pouvait prétendre jouir en France des privilèges que sur des lettres accordées par Sa Majesté.* Il avait épousé Agathe Boulan ; il en eut un fils, Nicolas-Henri de Bourlon, Sgr d'Arrigny, né en 1726, qui épousa en 1747 Marie Jacquinot, héritière de la seigneurie de Chavanges, et qui fut déchargé comme noble du logement des gens de guerre par ordonnance de l'intendant de Champagne du 30 mai 1756. Celui-ci laissa deux fils dont l'aîné fut prêtre et dont le puîné, Gilles-Bernard Bourlon de Chavanges, né en 1766 à Arrigny, au diocèse de Chalons, eut une fille unique, née en 1789, mariée successivement au maréchal Augereau, duc de Castiglione, et au comte de Sainte-Aldegonde et décédée en 1869. L'auteur du second rameau, François-Alexandre Bourlon, baptisé en 1700, fut conseiller du Roi élu en l'élection de Joinville et maître de forges, épousa en juin 1725 Marie-Anne Souchot et mourut en 1749. Son fils, Pierre-Henri Bourlon de Sarty, né en 1739, marié en 1775 à Marie-Anne Cabille, fut pourvu le 14 mai 1777 de la charge anoblissante de conseiller secrétaire du Roi, prit part en 1789 à cause de son fief de la Forest aux assemblées de la noblesse tenues à Bar-sur-Seine et laissa plusieurs enfants. Ce rameau s'est perpétué jusqu'à nos jours avec distinction ; il n'est pas titré.

On ne connaît pas de principe d'anoblissement à la branche qui s'est perpétuée sous le nom de Bourlon de Rouvre. Le vicomte Révérend a donné la filiation de cette branche dans l'*Annuaire de la Noblesse* de 1895 depuis Pierre-Antoine Bourlon, Sgr de Solombey et de Rouvre, qui épousa vers 1775 Marie-Gabrielle Berthelin. Jacques-Louis Bourlon de Rouvre, né en 1779, fils du précédent, fut

conseiller général de la Haute-Marne et épousa une sœur du lieutenant-général comte de Danrémont, pair de France. Un de ses descendants, Charles Bourlon de Rouvre, né en 1856, marié en 1881 à Mlle Lebaudy, a été plusieurs fois depuis 1889 nommé député de la Haute-Marne.

Une troisième branche de la même famille était connue sous le nom de Bourlon de Chevigné. François-Charles Bourlon de Chevigné, né en 1780 à Truas, en Vivarais, colonel, aide de camp du maréchal Moncey dont il avait épousé la fille, fut créé chevalier de l'Empire par lettres patentes du 10 avril 1811 et fut autorisé par ordonnance royale du 24 mai 1819 à joindre à son nom celui de : de Moncey. Il mourut en 1835 laissant une fille, Mme Ramaget, et un fils, Charles, marié en 1873 à Mlle Milleron et décédé sans postérité en 1884.

Principales alliances : Augereau de Castiglione 1809, de Sainte-Aldegonde, Jeannot de Moncey de Conegliano, Doé, Hottinguer, Bourgeois de Jessaint, de Bouthilier-Chavigny 1896, Pavée de Vendeuvre, Renouard de Bussière 1876, Schneider 1905, Berthelin, Denys de Danrémont, de Marson, etc.

On a cherché à rattacher la famille Bourlon de Sarty et de Rouvre à une famille Bourlon qui a occupé au xviie siècle un rang distingué dans la noblesse de robe parisienne et on lui en a souvent attribué les armoiries : d'*or à une bande d'azur chargée de trois annelets d'or*. On trouvera sur cette famille de curieux détails dans les ***Dossiers bleus***. Son auteur, Jean Bourlon, marchand drapier à Paris, avait épousé en 1501 Guillemette Thomas : il en eut deux fils, Philbert Bourlon, marié en 1530 à Jeanne le Bret, et Macé Bourlon, qui furent les auteurs de deux grandes branches. Les deux fils de l'aîné de ces deux frères, autre Philbert Bourlon, vendeur de marée, marié à Catherine Bonnart, et Charles, décédé en 1590, furent les auteurs de deux rameaux dont le premier ne tarda pas à s'éteindre dans les familles Boucher d'Orsay et Sublet d'Heudicourt et dont le second était encore représenté à la fin du xviie siècle. Macé Bourlon, auteur de la seconde branche, eut un fils, Mathieu, qui fut conseiller à la Cour des comptes. Celui-ci laissa quatre fils : 1° Charles, évêque de Soissons ; 2° Mathieu, conseiller à la Cour des comptes, dont la fille unique épousa en 1684 le comte de Romelart, de la maison de Riantz ; 3° Nicolas, conseiller au Parlement de Paris, qui mourut sans postérité ; 4° Jean, conseiller au Parlement de Metz, qui mourut également sans postérité.

BOURMONT (de Ghaisne de). Voyez : Ghaisne de Bourmont (de).

BOURNAC. Armes : d'*azur à un pal de gueules chargé de trois cloches d'argent.*

La famille Bournac appartenait au xviie siècle au grand commerce de Metz ; au siècle suivant elle entra dans la magistrature.

Gilbert Bournac, décédé en 1741, fut avocat au Parlement de Metz ; son fils, Philippe Bournac, procureur au bailliage de Metz, épousa en 1741 Lucie Voirhaye, fille d'un marchand huilier, et en laissa une nombreuse postérité.

François Bournac, frère de Gilbert, fut pourvu en 1715 de la charge de notaire royal et scelleur-héréditaire en la chancellerie du Parlement de Metz ; il épousa successivement Françoise Doris, décédée en 1730, et Marie-Anne Laporte, décédée en 1744, et mourut lui-même le 26 octobre 1779 à l'âge de quatre-vingt-dix-neuf ans. Il eut pour successeurs dans sa charge d'abord son fils du premier lit, François-Céleste Bournac, puis son petit-fils, Louis-Auguste Bournac, Sgr de Fercourt. Ce dernier prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Metz.

La famille Bournac comptait encore des représentants à Metz sous Napoléon III.

François Bournac, prévôt royal d'Épinal, avait fait enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696.

BOURNAT (de). Armes : d'*or à un chevron de gueules accompagné de trois cors de chasse de sable liés de gueules.*

La famille de Bournat, autrefois Bournac, appartient à la noblesse de l'Auvergne. On trouvera sur elle des renseignements dans les manuscrits de Chérin, au Cabinet des Titres. Elle est originaire du Bourbonnais et fort ancienne. Son premier auteur connu, Lancelot de Bournac, damoiseau, rendit hommage en 1300 pour des tenements situés dans les paroisses de Saint-Léger et du Puy. Bouillet mentionne encore dans son *Nobiliaire d'Auvergne* des actes de foi et d'hommage rendus en 1317 par Aymonin de Bournat, en 1350 par Gérard de Bournat et en 1376 et 1401 par Hugues de Bournat. Guillaume de Bournac était dès 1337 chanoine comte de Brioude ; Annet de Bournat fut admis en 1579 dans le même chapitre. Le jugement de maintenue de noblesse de 1667 fait remonter la filiation à Pierre Bournat qui passa une transaction le 6 septembre 1412 avec Marguerite de la Moulière, veuve de Jean Bournat. Jacques, Pierre, Bertrand et Annet de Bournac furent appelés au ban de 1543. Annet avait épousé par contrat du 12 janvier 1529 Anne de la Faye, héritière de la seigneurie de son nom, dans la paroisse de Saint-Dier, où il établit sa résidence. Ses descendants, Gilbert de Bournat, Sgr de la Faye, et autre Gilbert

de Bournat, sieur de la Cruche, frères, domiciliés tous deux dans l'élection de Clermont-Ferrand, furent maintenus dans leur noblesse le 1er mars 1667 par un jugement de M. de Fortia, intendant, que l'on trouvera tout au long dans le *Nouveau d'Hozier*. Le premier de ces deux frères avait épousé en 1644 Florée Ducros ; il en eut deux fils, François, Sgr de la Faye, marié en 1695 à Marie d'Aurelle de Favard, et Annet, qui furent encore maintenus dans leur noblesse par jugement de M. d'Ormesson, un des successeurs de M. de Fortia. Annet de Bournat, né en 1742, petit-fils de François, marié le 27 janvier 1771 à Catherine de Rochemur, fit en 1788 ses preuves de noblesse pour obtenir l'admission à l'École militaire de son fils, Joachim-Joseph de Bournat de la Perche, né en 1778 à Neuville, au diocèse de Clermont, et prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Clermont.

La famille de Bournat a fourni des officiers.

Son chef est connu de nos jours sous le titre de comte.

Principales alliances : du Prat, d'Aurelle, de Courtaurel de Rouzat 1579, 1726, du Croc, de Mascon, de Widranges 1878, de Villeneuve-Esclapon 1891, de Béthisy de Mézières 1897, de la Loge de Saint-Brisson, etc.

BOURNAZEL (de Lespinasse de). Voyez : Lespinasse de Bournazel (de).

BOURNAZEL (de Buisson de). Voyez : Buisson d'Aussonne et de Bournazel (de).

BOURNÉ de CHEFDUBOIS (du). Armes : d'*argent à un chef d'azur chargé de trois macles d'or*.

La famille du Bourné, aujourd'hui éteinte, appartenait à la noblesse de l'ancien diocèse de Saint-Brieuc, en Bretagne, où elle a possédé une terre de son nom dans la paroisse de Lannébert. On en trouvera un tableau généalogique dans les *Dossiers bleus*. Elle figure de 1427 à 1513 aux réformations et montres de la noblesse des diocèses de Saint-Brieuc et de Tréguier. Kerviler mentionne un G. du Bournet qui habitait en 1445 la maison noble des Ouches, en Tréverien, et un Yvon du Bourné qui figure en archer à cheval, pour Lannebert, à la montre de Goello en 1481. Nicolas du Bourné, auquel le jugement de maintenue de 1670 fait remonter la filiation suivie, parut à la réformation de 1513 ; il avait épousé Renée Rolland et fut père d'Yves du Bourné de Lescouedec qui continua la descendance. L'arrière-petit-fils de celui-ci, Yves du Bourné, sieur de Lesnédec, fut maintenu dans sa noblesse d'extraction le 3 avril 1670, sur preuves de cinq générations, par arrêt de la Chambre de réformation.

Joseph-Louis du Bourné, sieur de Kerdounart, Chefdubois, etc., épousa en 1776 Mlle de Charette et en eut une nombreuse postérité ;

un de ses fils, Hippolyte-Ange, capitaine de frégate, gendre du conventionnel Fleury, laissa deux filles, Mme le Noir de Tournemine, née en 1818, et Mme de la Saudraye, née en 1820 ; un autre laissa une fille, née à Paimpol, qui épousa en 1853 M. Drouet de Montgermont.

Louis-Marie du Bourné de Chefdubois avait signé en 1788 la protestation de la noblesse de Bretagne.

La famille du Bourné, plus ancienne qu'illustre, avait produit peu de personnages marquants.

Elle n'a jamais été titrée.

Principales alliances : de la Noue, de Charette, de Launay, de Kéremar, le Noir de Tournemine, Drouet de Montgermont 1853, etc.

BOURNET-LAVAL (Dalamel de). Voyez : DALAMEL DE BOURNET-LAVAL.

BOURNISIEN de VALMONT et de BELLESME.

Famille bourgeoise.

Principale alliance : Guyon des Diguères 1906.

BOURNIZEAUX (Berthre de). Voyez : BERTHRE DE BOURNIZEAUX.

BOURNONVILLE (d'Artois de). Voyez : ARTOIS DE BOURNONVILLE (D').

BOURNONVILLE (Brault de). Voyez : BRAULT DE BOURNONVILLE.

BOURNONVILLE (Esmangart de). Voyez : ESMANGART DE BOURNONVILLE.

BOURNONVILLE (de). Armes de la branche naturelle, seule subsistante : *de sable à un lion d'argent, armé et lampassé de gueules, couronné d'or, la queue fourchée et passée en sautoir; à la barre de gueules brochant sur le tout.* — Couronne : *de Comte.* — Supports et cimier : *trois griffons.* — Cri : *Bournonville !*

La maison DE BOURNONVILLE, dont toutes les branches légitimes sont aujourd'hui éteintes, était une des plus considérables de la noblesse du nord de la France. Elle était une branche de la puissante maison des comtes de Guines à laquelle on a aussi voulu rattacher les familles Blount et de Ghaisne de Bourmont, encore existantes. Son auteur, Guillaume le Brun, second fils d'Eustache, comte de Guines, et de Suzanne de Gramines, fit en 1071 une donation à l'abbaye de Thérouanne ; il fit construire en Boulonais un château fort qui fut appelé Brunonville ou Bournonville et dont ses descendants conservèrent le nom. Son fils, Gérard, Sgr de Bournonville, décédé en 1084 suivant certains auteurs, tué en 1101 dans un combat contre les Sarrasins suivant d'autres, eut trois fils : 1° Louis, qui continua la descendance ; 2° Arnoul (aliàs Roger), qui périt en Terre Sainte ; 3° Raoul, chambellan du roi d'Angleterre Geoffroy Plantagenet, qui

reçut de ce prince de vastes domaines en Angleterre et dont la descendance s'éteignit en la personne de son petit-fils Henri. Louis de Bournonville fit reconstruire en 1126 le château construit par son grand-père et épousa une dame appelée Sylvie qui mourut à Boulogne en août 1126. Pierre-le-Valeureux, chevalier, Sgr de Bournonville, petit-fils de celui-ci, marié à Marie de Saint-Omer, fut nommé en 1196 maréchal du Boulonais. Jean-le-Grand, chevalier, Sgr de Bournonville, chambellan du roi Philippe de Valois, marié à Mahaut de Fiennes, sœur du connétable de France du même nom, abandonna au cours du XIVe siècle les armoiries primitives de sa famille, d'*or à trois cuillers* ou *louches de sable*, pour adopter celles que ses descendants conservèrent et qui étaient, moins la barre, celles dont la description a été donnée en tête de cet article. Il fut l'auteur commun des diverses branches de la maison de Bournonville. La branche aînée fut illustrée par Enguerrand de Bournonville, vicomte de Beaurains et de Liannes, vaillant chevalier qui périt au siège de Senlis en 1414, et s'éteignit avec Claude, Sgr de Bournonville, qui mourut en 1578 sans avoir eu d'enfants de son mariage avec Madeleine de Mailly.

Jean de Bournonville, second fils de Jean-le-Grand et de Mahaut de Fiennes, armé chevalier en 1369, fut l'auteur de la seconde branche, qui fut particulièrement brillante. Un de ses fils, Robinet, se signala par son courage à la bataille d'Azincourt, dans laquelle périrent trois Bournonville, et y dépouilla de son épée le roi d'Angleterre. Un représentant de cette branche, Nicolas de Bournonville, écuyer de Charles le Téméraire, duc de Bourgogne, était colonel de mille hommes d'infanterie quand il fut tué à la bataille de Morat. Jean de Bournonville, dit des Près, baron de Houllefort, issu de la même branche, décédé en 1515, fut maître des eaux et forêts et grand veneur du Boulonais et grand louvetier d'Artois. Un de ses fils, Jean de Bournonville, Sgr d'Ouvringhem, baron de Bainctun, décédé sans alliance en 1577, eut un fils naturel qui fut l'auteur de la famille de Bournonville actuellement existante de laquelle il sera parlé plus bas. Un autre, Guy, Sgr de Capres, grand veneur du Boulonais, gouverneur d'Abbeville en 1543, décédé en 1544, continua la descendance légitime. Son fils, Oudard de Bournonville, menin du roi d'Espagne, puis président et chef des finances de Flandre, marié en 1579 à Marie-Christine d'Egmont, fille du prince de Gavre et de Sabine, princesse palatine, décédé en 1585, obtint le 7 septembre 1579 par lettres patentes du roi d'Espagne l'érection en comté de sa seigneurie d'Hénin-Liétard. Il fut lui-même père d'Alexandre de Bournonville, comte d'Hénin, ambassadeur près du roi de France, chevalier

de la Toison d'Or, décédé en 1656, qui épousa Anne de Melun, fils du prince d'Épinoy, et qui obtint du roi Henri IV par lettres de septembre 1600 l'érection en duché sous le nom de Bournonville de sa terre de Houllefort, en Boulonais. Ce premier duc de Bournonville eut quatre fils. Deux d'entre eux, Alexandre-Balthazar et Jean-Benjamin, furent les auteurs de deux rameaux ; un troisième, Ambroise-François, maréchal de camp, chevalier d'honneur de la reine Marie-Thérèse, gouverneur de Paris en 1660, fut autorisé en août 1651 par lettres du roi Louis XIV à recueillir du vivant de son père le duché de Bournonville, fut créé pair de France en septembre 1652 et mourut en 1693 laissant une fille unique mariée au maréchal duc de Noailles.

Alexandre-Balthazar de Bournonville, auteur du premier rameau, marié à une princesse d'Arenberg, fut maréchal-général des armées impériales, chevalier de la Toison d'Or et vice-roi de Catalogne et de Navarre ; il fut créé en 1658 par le roi d'Espagne prince de Bournonville, en Brabant, et fut admis en France aux honneurs du Louvre. Sa descendance s'éteignit avec son petit-fils, Philippe-Alexandre, prince de Bournonville, qui mourut en 1727 sans avoir eu d'enfants de son mariage en 1719 avec Mlle de Gramont, et avec les sœurs de celui-ci, la maréchale duchesse de Duras, héritière de la principauté de Bournonville, décédée en 1764, et la marquise de Mailly.

Le second rameau alla se fixer en Espagne. Son auteur, Jean-François-Benjamin, marquis de Bournonville, baron de Capres, lieutenant-général des armées de S. M. Catholique, décédé à Namur en 1719, laissa trois fils : 1° François-Ignace, marquis de la Rupit, vicomte de Joch, qui demeura fixé en Espagne et dont la descendance s'éteignit vers la fin du XVIIIe siècle ; 2° Wolfgang, baron de Capres, général de bataille des armées de l'empereur Charles VI, marié en 1708 à Angélique d'Ursel, qui obtint du roi d'Espagne en septembre 1689 l'érection en marquisat de sa terre de Sars, en Hainaut, et dont les deux fils, successivement ducs de Bournonville et grands d'Espagne après la mort de leur oncle, moururent sans postérité ; 3° Michel-Joseph, capitaine-général des armées du roi d'Espagne, vice-roi de Catalogne, qui recueillit le titre de duc de Bournonville, qui fut créé successivement chevalier de la Toison d'Or en 1710 et grand d'Espagne de première classe en 1715 et qui mourut en 1733 sans avoir été marié. Le dernier duc de Bournonville, Maximilien, né en 1713, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse du Boulonais.

La maison de Bournonville avait contracté des alliances avec les familles de Glocester, de Salisbury, d'Abbeville, de Renty, de Saint-Omer, de Bailleul, de Fiennes, de Choiseul, de Calonne Courtebourne,

Blondel de Joigny, de Beauvais, de Bossut, de Mailly, de Lameth 1541, du Tertre, d'Anvin de Hardenthun, de Bernieulles, de Bonnières de Souastre 1554, d'Egmont, de Melun 1611, d'Albert de Luynes 1682, de Noailles 1671, de Gramont 1719, de Durfort de Duras 1706, d'Arenberg 1656, de Sainte-Aldegonde, d'Ursel 1708, 1738, de Bentheim 1746, de Flahault, d'Ailly, du Blaisel, de Villiers de l'Isle-Adam, de Harchies 1682, de Croÿ 1672.

On trouvera dans les manuscrits de Chérin, dans l'*Annuaire de la Noblesse* de 1868, etc., des généalogies d'une branche naturelle de la maison de Bournonville qui s'est perpétuée jusqu'à nos jours. Cette branche descend de Jean de Bournonville, sieur d'Ouvringhem, baron de Bainctun, décédé en 1577, dont il a été parlé plus haut. Ce gentilhomme laissa deux fils naturels, Antoine, écuyer, sieur de Losières, enseigne de la compagnie des gens de pied de Mgr de Caillacq, gouverneur de Boulogne en 1574, et Jean, qui fut seigneur du fief de la Haye, près de la Basse-Cluse. Il fit à ce dernier donation de diverses terres par acte du 24 mars 1571 du consentement de son neveu et héritier présomptif, Jean de Hodicq, Sgr de Courteville ; il légua en outre à ses deux bâtards la cinquième partie de ses biens par son testament du 17 janvier 1577. Jean, bâtard de Bournonville, Sgr de la Haye, épousa le 9 septembre 1577 Jeanne Maugnier, ou le Magnier, qui se remaria dans la suite à Jean de Neufville. Il en eut un fils unique, Jean de Bournonville, écuyer, Sgr de la Haye, qui épousa le 4 novembre 1608 Françoise Heuzé et qui fit son testament le 5 octobre 1637. Celui-ci fut père de François de Bournonville, écuyer, Sgr de la Haye, enseigne au régiment de Villequier, qui épousa en 1642 sa cousine Madeleine Heuzé, fille d'un procureur à Boulogne, et grand-père de Jean de Bournonville, écuyer, sieur de la Haye, qui épousa le 23 janvier 1674 Madeleine Lamirand, fille d'un maieur de Boulogne, et qui fut maintenu dans sa noblesse avec ses enfants le 8 janvier 1701 par jugement de Bignon, intendant de Picardie.

Charles-Robert de Bournonville, Sgr de la Haye, garde du corps de Monsieur, marié en 1784 à Mlle de Guizelin, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Boulogne. Il mourut cette même année laissant un fils, Maximilien, né en 1786, filleul du duc de Bournonville, qui épousa Mlle de Foucault et qui fut l'aïeul des divers représentants actuels.

Cette branche naturelle de la maison de Bournonville n'est pas titrée. Elle a fourni de nombreux officiers.

Principales alliances : d'Auvergne 1680, des Fossés 1700, le Gressier, de Guizelin 1784, de Poueques d'Herbinghem 1817, de Foucault 1803, d'Angerville d'Auvrecher 1843, Grosbois de Soulaine 1856, etc.

Il a existé en Champagne une branche de la maison de Bournonville dont le point de jonction avec la souche demeure inconnu. Cette branche portait pour armes : *de sable à un lion d'argent armé, lampassé et couronné d'or, la queue fourchée et passée en sautoir*. On en trouvera dans les *Dossiers bleus* un tableau généalogique. On croit qu'elle descendait d'un Valeran de Bournonville, gouverneur de Beaumont-en-Argonne en 1431, qui était fils cadet de Baudouin de Bournonville, Sgr de Bretesche, lui-même fils puîné de Jean-le-Grand, Sgr de Bournonville, et de Mahaut de Fiennes. Le jugement de maintenue de noblesse rendu en sa faveur en 1667 en fait remonter la filiation à Joachim, Louis et Gratian de Bournonville, frères, qui étaient hommes d'armes des ordonnances en 1542 et 1554 et qui partagèrent la succession de leur parente, Perette Ogier, par acte passé le 7 décembre 1554 devant Jacobé, notaire à Chalons. Deux de ces trois frères, Joachim, Sgr de Pocancy et de Macheraumesnil, marié à Philippe de Saint-Vincent, et Louis, sieur de Saint-Marceaux, marié à Jeanne de Pavant, dame de Saint-Marcel, furent les auteurs de deux branches dont les représentants furent maintenus dans leur noblesse en 1667 par jugement de l'intendant Caumartin. Joachim de Bournonville, écuyer, Sgr de Saint-Marceau, Tristan de Bournonville, écuyer, Sgr d'Oiselay et autres lieux, et Jean de Bournonville de Lony firent enregistrer leur blason à l'Armorial général de 1696, le premier à Rethel, le second à Vitry, le troisième à Sainte-Menehould. Cette famille de Bournonville paraît s'être éteinte au cours du XVIIIe siècle et son nom ne figure pas aux assemblées que tint en 1789 la noblesse de Champagne.

BOUROTTE. Armes : *de sable à deux épées en sautoir, les pointes basses, surmontées d'une étoile, le tout d'or ; à la champagne de gueules chargée du signe des chevaliers légionnaires*.

Jean-François BOUROTTE, né en 1765 à Baudignécourt (Meuse), fils de Jean-François Bourotte et de Marie Thouard, était chef de bataillon en retraite et officier de la Légion d'honneur quand il fut créé chevalier de l'Empire par lettres patentes du 9 janvier 1810. Il mourut en 1833 laissant un fils, Désiré-Joseph Bourotte, né en 1795, qui a eu lui-même un fils, sous-inspecteur des forêts.

BOURQUELOT de CERVIGNIÈRES.

Famille bourgeoise. Alexandre BOURQUELOT avait épousé Mlle Turpin de Cervignières. Leur fils, Léon-Charles-Louis, marié en 1860 à Louise Guyot, a joint à son nom celui de la famille de sa mère et a été connu sous le nom de BOURQUELOT DE CERVIGNIÈRES.

Principales alliances : Turpin de Cervignières, d'Allest, etc.

BOURQUENEY (de). Armes : *de gueules à quatre bandes d'argent.* — Couronne : *de Comte.* — Cimier : *une aigle naissante de sable, languée de gueules, ayant au col une couronne de sinople renversée.* — Supports : *deux chevaux.*

La famille de Bourqueney est originaire de la Franche-Comté où elle occupait dès le XVIIIe siècle un rang distingué.

François Bourqueney, né en 1761, d'abord avocat au Parlement de Besançon, devint dans la suite receveur des finances, caissier du Trésor et chevalier de la Légion d'honneur. Il épousa en 1791 Jeanne-Antoinette de Rivière, fille d'un conseiller de légation de l'électeur de Saxe, et mourut en 1849, laissant deux fils. L'aîné de ceux-ci, Félix de Bourqueney, né en 1793, créé baron en 1859 par décret de Napoléon III, mourut au cours de cette même année, laissant trois filles qui se marièrent dans les familles Delpech de Saint-Guilhem, Bacot de Romant et de Rouvroy de Saint-Simon. Le puîné, François-Adolphe de Bourqueney, né en 1799, reçut le titre de baron par lettres patentes du roi Louis-Philippe du 13 décembre 1841, s'apparenta aux premières familles de France par le mariage qu'il contracta en 1845 avec Mlle de Juigné, fut appelé au Sénat par Napoléon III, fut créé comte en 1859 par lettres patentes du même prince et mourut en 1869. Il laissait lui-même deux fils ; l'aîné d'entre eux, Félix, comte de Bourqueney, né en 1847, marié à Mlle Walewska, fille du ministre de Napoléon III, a été ministre plénipotentiaire et a été nommé en 1893 directeur du protocole ; le puîné, marié à Mlle Joubert, fait partie du service d'honneur de M. le duc d'Orléans.

Principales alliances : Bacot de Romant, Delpech de Saint-Guilhem, de Rouvroy de Saint-Simon, Leclerc de Juigné, Colonna-Walewski 1871, Joubert, Barthomivat de Neufville 1901, de Mun 1907, etc.

BOURQUET de LALANDE-BOUDON (Labbé du). Voyez : Labbé du Bourquet de la Lande-Boudon.

BOURRAN (Carcenac de). Voyez : Carcenac de Bourran.

BOURRAN (de), anciennement **DOUZON de BOURRAN**. Armes : *d'argent à une aigle éployée (à deux têtes) et au vol abaissé de sable.* — La branche de Sistels ajoute pour brisure : *trois étoiles de sable en chef.* — La branche aînée porte : *écartelé au 1 d'azur à une tour d'or surmontée de deux étoiles de même*, qui est de Minvielle ; *au 2 d'argent à l'aigle éployée et au vol abaissé de sable*, qui est de Bourran ; *au 3 de gueules au lion d'or*, qui est le comte de la Tresne ; *au 4 d'or à trois pals de gueules.* — Couronne : *de Marquis.*

La famille de Bourran a occupé un rang distingué dans la noblesse

de robe bordelaise. Les premiers degrés de la généalogie que M. de Bourrousse de Laffore lui a consacrée dans le troisième volume du *Nobiliaire de Guienne et de Gascogne* sont tout à fait fantaisistes; mais on en trouvera une généalogie très exacte dans les manuscrits de Chérin, au mot DOUZON DE BOURRAN. La famille de Bourran avait, en effet, pour nom primitif celui de Douzon, ou Dozon, qu'elle laissa tomber en désuétude au XVIIe siècle. Honorable homme Jacques Douzon, auquel le travail de Chérin fait remonter la filiation suivie, habitait à Montclar, en Agenais, dans la seconde moitié du XVIe siècle. Son fils, maître Jacques Dozon de Bourran, était avocat au Parlement de Bordeaux quand il fut pourvu le 1er octobre 1585 de la charge anoblissante de conseiller audit Parlement; il fut nommé le 20 novembre 1602 président de la première Chambre des enquêtes et fit son testament le 15 février 1636. Il avait épousé en août 1593 Catherine de Minvielle, fille d'un conseiller au présidial de Bordeaux, et en eut plusieurs fils qui laissèrent tomber en désuétude le nom de Douzon. Deux de ces fils, Bernard et Jean-Baptiste de Bourran, furent les auteurs de deux branches.

L'auteur de la branche aînée, Bernard de Bourran, connu sous le titre de baron de Saint-Barthélemy, succéda à son père en 1627 dans sa charge de conseiller au Parlement de Bordeaux et épousa l'année suivante Anne le Comte de la Tresne, fille d'un président au même Parlement. Il fut père de Jean de Bourran, baron de Saint-Barthélemy, conseiller au Parlement de Bordeaux en 1654, qui épousa en 1660 Jeanne de Sabourin, fille d'un de ses collègues et héritière de la seigneurie des Guigniers, en Saintonge, et grand-père de Bernard de Bourran, baron de Saint-Barthélemy, qui mourut sans postérité, et de Jean de Bourran, Sgr du Portail, dans l'Entre-Deux-Mers, qui fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696, qui épousa Catherine du Périer de Lislefort et qui continua la descendance. Jean-Germain de Bourran, petit-fils de celui-ci, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Bordeaux et à celles tenues à Saintes. Il avait épousé en 1772 Mlle Dupin de Blanzac, fille unique d'un président à la Cour des aides de Bordeaux, et il en laissa une nombreuse postérité qui s'est perpétuée jusqu'à nos jours.

Jean-Baptiste de Bourran, Sgr de Marsac, de la Madgelaine, de Caudéran, auteur de la seconde branche, fut nommé en 1630 président en la Cour des aides de Bordeaux et obtint des lettres d'honneur le 24 décembre 1660. Il avait épousé en 1636 Anne de Montalembert, héritière de la seigneurie de Roger, et en eut un grand nombre d'enfants. Deux de ses fils, Jean de Bourran, baron de Marsac, Sgr de Roger, marié en 1674 à Marie le Berthon d'Aiguilles, et

François de Bourran, marié le 22 novembre 1685 à Jeanne de Raymond de Folmont, dame de Sistels, furent les auteurs de deux grands rameaux. Le chef du premier de ces rameaux, Joseph, connu sous le titre de marquis de Bourran de Marsac, marié en 1771 à Mlle de Bosredon, fut nommé député de la noblesse de l'Agenais aux États Généraux de 1789 ; le marquis de Bourran adopta les idées nouvelles et fut des premiers à se réunir au Tiers-État ; il devint dans la suite maire, puis sous-préfet de Villeneuve d'Agen, fut député du Lot-et-Garonne sous le Premier Empire et mourut en 1821. Il fut père d'Henry, marquis de Bourran, qui épousa en 1815 Mlle de Scorraille, petite-fille du comte de Marcellus, et grand-père d'Eugène, marquis de Bourran, qui fut le dernier représentant de son rameau et qui n'eut pas de postérité mâle de son mariage avec Mlle Dupré de Saint-Maur. Le rameau cadet, dit des seigneurs de Sistels, était représenté de nos jours par M. Jean-Henri de Bourran qui a eu plusieurs enfants de son mariage en 1860 avec Mlle de Basquiat de Mugriet.

La famille de Bourran a fourni trois présidents aux enquêtes du Parlement de Bordeaux, plusieurs conseillers au même Parlement, un président à la Cour des aides de Bordeaux, de nombreux officiers dont l'un se retira du service avec le grade de maréchal de camp, etc.

Principales alliances : de la Crompe 1636, le comte de la Tresne 1628, du Périer de Lislefort, de Gères, de Coeffard de Mazerolles, de Montalembert 1636, le Berthon d'Aiguilles, de Bosredon 1771, de Scorraille 1815, de Dordaygue, Dupré de Saint-Maur 1852, d'Escayrac de Lauture 1766, du Gout de Cazaux, de Léotard 1825, de Basquiat de Mugriet 1860, etc.

BOURRÉE de CORBERON. Armes : *écartelé au 1 d'azur à trois gerbes de blé* (aliàs *à trois bourrées*) *d'argent* (aliàs *d'or*), *liées d'or, posées 2 et 1*, qui est de Bourrée ; *au 2 d'azur à un chef d'or chargé de trois tourteaux de gueules; au 3 de gueules à une fasce d'argent accompagnée en chef de quatre* (aliàs *de trois*) *grelots de même ; au 4 d'argent à une tête de More de sable, tortillée d'argent, accompagnée de trois molettes de gueules.* — Couronne : *de Marquis.* — Devise : *Per aspera ad astra.*

La famille Bourrée de Corberon, originaire de la petite ville de Bligny-sur-Ouche, en Bourgogne, a occupé au XVIIIe siècle un rang distingué dans la noblesse de robe parisienne. Borel d'Hauterive lui a consacré un article très sommaire dans son *Annuaire de la Noblesse* de 1877 et on en trouvera une généalogie complète dans un ouvrage qui a été publié de nos jours par les soins de la maison Firmin-Didot sous le titre suivant : *Armorial général de d'Hozier.*

registre complémentaire. Ce dernier travail ne doit, du reste, être consulté qu'avec beaucoup de réserve, au moins pour les premiers degrés.

La filiation paraît être à peu près établie depuis un Antide Bourrée qui épousa d'abord le 26 décembre 1553 Marguerite Chanuz et qui se remaria dans la suite avec Barbe Espiard. La généalogie mentionnée plus haut fait de ce personnage l'arrière-petit-fils d'un Jehan Bourrée qui aurait été en 1450 conseiller maître en la Chambre des comptes de Dijon, mais dont le nom ne figure pas dans l'*Armorial* de cette Chambre, cependant si complet, publié de nos jours par M. d'Arbaumont. Antide Bourrée laissa de sa seconde union deux fils dont l'aîné épousa Madeleine Bouchin par contrat du 9 novembre 1596 et continua la descendance. Le petit-fils de celui-ci, Marc Bourrée, né en 1648, marié le 29 janvier 1671 à Anne Suremain de Flamerans, décédé en 1701, fut anobli par l'acquisition d'une charge de secrétaire du Roi et obtint par lettres patentes de novembre 1700 l'érection en baronnie de sa seigneurie de Corberon. Il fut père de Daniel Bourrée, baron de Corberon, né en 1682, conseiller au Parlement de Paris, et grand-père de Pierre-Daniel Bourrée, baron de Corberon, né en 1717, président en la première chambre des enquêtes du Parlement de Paris en 1752, marié en 1745 à Ursule Thiroux de Gerseuil, qui fut guillotiné le 20 avril 1794 avec son fils aîné, Pierre, né en 1746, connu sous le titre de marquis de Corberon, colonel d'infanterie, et avec un des fils de celui-ci, Armand, à peine âgé de seize ans. Le président de Corberon avait eu un fils puîné, Daniel Bourrée de Corberon, qui fut ministre plénipotentiaire et qui mourut sans postérité. Daniel-Charles Bourrée de Corberon, né en 1780, fils puîné du colonel qui avait péri sur l'échafaud révolutionnaire, continua la descendance. Il fut officier de cavalerie et maire de Corberon, fut créé baron de l'Empire avec institution de majorat par lettres patentes du 5 juin 1811, reprit sous la Restauration le titre de marquis de Corberon qu'avait porté son père et mourut en 1868 laissant trois fils. Le plus jeune de ceux-ci, Aimé-Charles Bourrée, baron de Corberon, né en 1815, marié en 1838 à M[lle] Feutrier, fut député de l'Oise, chambellan de Napoléon III et commandeur de la Légion d'honneur.

Quatre représentants de cette famille, Denis Bourrée, procureur et notaire à Beaune ; Jacques Bourrée, prêtre, chanoine de l'église de Notre-Dame de Dijon ; Antoinette Bourrée, veuve de M. de Truchy, écuyer, et Marie Bourrée, femme de Pierre Leautre, conseiller du Roi au bailliage et siège présidial de Semur-en-Auxois, firent enregistrer leur blason à l'Armorial général de 1696.

Le chevalier Bourrée de Corberon fut convoqué en 1727 aux États de Bourgogne, mais il ne s'y rendit pas.

Pierre-Philibert-Catherine Bourrée, marquis de Corberon, Sgr de Troissereux, Caudeville, Houssoy, etc., prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Beauvais ; M. Bourrée de Corberon, conseiller au Parlement, prit part cette même année à celles tenues à Paris.

Principales alliances : Richard (d'Ivry) 1632, Suremain de Flammerans 1671, de Truchis, Thiroux 1745, de Nogué 1772, Blancheton de Thorey, de Cairol 1754, Feutrier 1838, de Tinseau, Grignart de Malet 1849, le Mercier de Boisgérard 1831, etc.

Il a existé en Bourgogne une famille Bourrée ou Bourée qui était vraisemblablement une branche de la précédente détachée de la souche à une époque très reculée et qui, en tout cas, était originaire, elle aussi, de Bligny-sur-Ouche d'où elle vint au cours du XVI[e] siècle se fixer à Beaune. Cette famille portait pour armes : d'*azur à une fasce d'or accompagnée en chef de deux têtes de bélier d'argent et en pointe d'un grillot de même*. Plusieurs de ses représentants, Pierre Bourrée, écuyer, Françoise Mercier, veuve de Pierre Bourrée, marchand à Dijon, Claude de Champot, veuve de Georges Bourée, secrétaire du Roi, Pierre Bourrée, avocat à la Cour, greffier en chef des eaux et forêts de Dijon, firent enregistrer leur blason à l'Armorial général de 1696. Jacques Bourrée avait été reçu le 6 octobre 1588 conseiller correcteur en la Chambre des comptes de Dijon. Nicolas-Gabriel Bourée, issu de la même famille, fut pourvu le 17 avril 1776 de la charge de conseiller auditeur en la même Chambre et la conserva jusqu'à l'époque de la Révolution ; d'après l'*Armorial de la Chambre des comptes de Dijon* de M. d'Arbaumont, sa descendance subsisterait. C'est à cette famille qu'appartenaient, paraît-il, M. Nicolas-Prosper Bourée, né en 1811 à Boulogne-sur-Mer, décédé en 1886, qui fut ambassadeur à Constantinople en 1866 et sénateur en 1870, et son fils, M. Albert Bourée, né en 1836, ancien ambassadeur.

Il a existé en Picardie deux familles nobles du nom de Bourée.

L'une de ces familles a possédé, entre autres biens, les seigneuries de Servillers et de Cantigny et portait pour armes : d'*argent à trois chevrons de sable accompagnés de trois molettes d'éperon d'azur*. Elle paraît avoir eu pour dernier représentant mâle François Charles Bourée, Sgr de Servillers, qui, étant agé de soixante-trois ans et n'ayant pas d'enfants de son mariage avec Jeanne Dormay, fut maintenu dans sa noblesse le 10 décembre 1701 par jugement de l'intendant Bignon. Ce jugement fait remonter la filiation à Antoine Bourée, écuyer, qui avait épousé vers 1520 Andagrenne Loisil.

L'autre famille Bourée, de Picardie, a possédé, entre autres biens,

les seigneuries des Mazures et de Neuilly; elle portait pour armes : *de sable à trois trèfles d'argent*. Son auteur, noble homme maître Jean Bourée, écuyer, était receveur des tailles en l'élection de Ponthieu, à Abbeville, quand il épousa Louise Bernard par contrat du 8 juin 1606; il eut un fils, Jean Bourée, sieur de la Mairie, avocat en Parlement, qui épousa en 1633 Françoise le Bel. Celui-ci eut deux fils : 1° Jean Bourée, sieur de la Mairie, trésorier de France au bureau des finances d'Amiens, marié en 1664 à Anne Piètre ; 2° François Bourée, sieur des Mazures, receveur ancien et alternatif des tailles en l'élection de Ponthieu, marié en 1671 à Antoinette Manessier. L'aîné de ces deux frères, son fils, François Bourée, sieur des Mazures, contrôleur des traites à Amiens, marié en 1708 à Marie de Quen, son petit-fils, François Bourée, et son neveu, Jean-François Bourée, sieur de Neuilly, fils de François, né en 1679, receveur des tailles de Ponthieu, furent maintenus dans leur noblesse le 7 septembre et le 21 novembre 1716 par jugements de M. de Bernage, intendant, sur le fondement des privilèges de noblesse attachés aux charges de finances possédées par leur famille.

BOURROUSSE de LAFFORE (de). Armes : d'*or à une couronne de bourrousse* (sorte de plante) *de sinople*.— Autres armes : *écartelé aux* 1 *et* 4 *de sinople à un léopard d'or*, qui est de Bourrousse; *au* 2 *contre écartelé d'azur à la croix d'or et d'azur à trois fleurs de lys d'or*, qui est de Faudoas; *au* 3 *de gueules plein*, qui est de Narbonne Lara. — Casque *taré de front, fermé de onze grilles et orné de ses lambrequins de sinople, d'or, d'azur et de gueules*. — Couronne : *de Marquis*.

La famille DE BOURROUSSE DE LAFFORE a eu pour berceau le Bruilhois, petit pays situé sur les confins de l'Armagnac et de l'Agenais ; elle y possédait dès le XVIe siècle, dans la paroisse de la Plume, le domaine de Laffore qu'elle a conservé jusqu'à nos jours et dont elle a gardé le nom. O'Gilvy en a donné une généalogie dans le deuxième volume de son *Nobiliaire de Guienne et de Gascogne*, ouvrage dont M. Jules de Bourrousse de Laffore fut le collaborateur, puis le continuateur. Le travail d'O'Gilvy fait remonter la filiation à un noble Pierre de Bourrousse de Laffore qui aurait épousé Anne de Faudoas par contrat passé en 1509 et dont le fils, noble François de Bourrousse, sieur de Laffore, aurait épousé Antoinette de Saint-Géry de la Mothe. Les familles de Faudoas et de Saint-Géry comptent au nombre des plus illustres de la Gascogne ; mais aucune de leurs généalogies ne fait mention d'une alliance avec la famille de Bourrousse. La généalogie donnée par O'Gilvy ne doit, du reste, être acceptée qu'avec beaucoup

de réserve ; la famille de Bourrousse paraît, en effet, n'avoir cherché à s'agréger à la noblesse qu'au cours du XVIIIe siècle et ne figure pas, en tout cas, au nombre de celles de sa région qui furent maintenues nobles lors des diverses recherches ordonnées par Louis XIV.

On ignore si elle a quelque rapport avec celle de N... Bourrousse, fils, avocat à Montauban, et de Jean-Marie Bourrousse, procureur en la Cour des aides de Montauban, qui eurent leur blason enregistré à l'Armorial général de 1696 : *de gueules à une tête de cheval d'argent et au chef d'or chargé d'un croissant d'azur accompagné de deux étoiles de même.*

Noble Jean-François de Bourrousse, sieur de Laffore, fut longtemps consul de la Plume. Son fils, Joseph de Bourrousse, sieur de Laffore, fut maire de cette ville de 1742 à 1765 ; il obtint des consuls de la Plume le 24 mai 1742 un certificat attestant que lui et ses auteurs avaient toujours vécu noblement et que son inscription au rôle des corvées était le résultat d'une erreur. Il fut père de Jean-Joseph de Bourrousse, sieur de Laffore, qualifié chevalier dans plusieurs actes, né à la Plume en 1750, longtemps maire de cette ville, qui épousa le 17 février 1778 Marie-Anne Besse de Bouhébent, fille d'un procureur du Roi au bailliage de Bruilbois, et qui continua la lignée. Un des fils de celui-ci, Pierre-Marcellin de Bourrousse de Laffore, né en 1782, docteur en médecine, a été conseiller général du département de Lot-et-Garonne. Il a été l'oncle de M. Jules de Bourrousse de Laffore, né en 1811, qui fut le collaborateur d'O'Gilvy.

On ne voit pas que la famille de Bourrousse de Laffore ait pris part en 1789 aux assemblées de la noblesse de sa région.

Elle a fourni un maire et plusieurs consuls de la Plume, un médecin distingué, membre correspondant de l'Institut et conseiller général de Lot-et-Garonne, un savant généalogiste, des ingénieurs, des membres de la Légion d'honneur, etc.

Elle n'est pas titrée.

Principales alliances : de Jarnac de Gardespée 1829, Viaud de Bellegarde 1834, de Lartigue 1853, de Barbier de la Serre 1879, Guyon de Bellevue, da Silva de Vieira 1892, etc.

BOURSETTY (de).

On n'a pu se procurer aucun renseignement précis sur cette famille qui réside de nos jours dans le département du Gers et dont un des représentants actuels a épousé Mlle de la Bourdonnaye.

BOURVILLE (Vattier de). Voyez : VATTIER DE BOURVILLE

BOURY (Aubourg de). Voyez : AUBOURG DE BOURY.

BOURZÈS. Armes (d'après l'*Armorial de la noblesse du Périgord* de M. de Froidefond de Boulazac) : d'*argent à une feuille de chêne de sinople*.— Devise : *Auxilium meum a Domino*.

La famille BOURZÈS, originaire de la petite ville de Meyssac, dans la vicomté de Turenne, est de très ancienne bourgeoisie. Elle a fourni des notaires royaux, des prêtres distingués, etc.

BOURZÈS (de). Armes : d'*azur à un chevron d'or accompagné de trois bourgeons de vigne d'argent, deux en chef et un en pointe*.

La famille DE BOURZÈS est une des plus anciennement connues de la ville de Millau, en Rouergue. M. de Barrau en a donné une généalogie dans le quatrième volume de ses *Documents historiques et généalogiques sur les familles du Rouergue*. Bernard de Bourzès, de Millau, auquel cet auteur fait remonter la filiation suivie, rendit hommage en 1455 à Jean d'Arpajon pour un fief mouvant de la terre de Castelnau de Lévezou dont ce gentilhomme était seigneur. M. de Barrau lui attribue pour fils un noble homme Brenguier de Bourzès, qui en 1469 rendit hommage au même Jean d'Arpajon, et pour petit-fils un Jean de Bourzès, décédé en 1502, qui aurait épousé Delphine de Ponteval. Ces premiers auteurs connus de la famille de Bourzès ne paraissent pas avoir porté de qualifications nobiliaires.

Un jugement de maintenue de noblesse rendu en 1716 par l'intendant Laugeois en faveur de la branche qui s'est perpétuée jusqu'à nos jours fait remonter la filiation à Durand de Bourzès, sieur de la Rivière, au diocèse de Vabres, qui était le 3 juin 1563 un des consuls de Millau. Ce Durand de Bourzès, qui représente le cinquième degré de la généalogie donnée par M. de Barrau, avait, d'après ce même auteur, épousé Marthe de Tauriac par contrat du 20 mai 1554. Son fils, Jean de Bourzès, rendit hommage au Roi pour sa terre de la Rouvière le 1er novembre 1607 devant Jean Durieu, juge mage de la sénéchaussée de Rouergue. Il laissa, entre autres enfants, trois fils, Jean, Durand et Daniel de Bourzès, qui furent les auteurs de trois branches.

Le dernier représentant de la branche aînée, Louis de Bourzès de la Rivière, né en 1692, fut maintenu dans sa noblesse le 17 février 1721 par un arrêt des commissaires généraux du Roi qui est rapporté tout au long dans le *Nouveau d'Hozier*. Il obtint en même temps le règlement de ses armoiries. Il mourut en 1730 et eut pour héritière sa sœur, Mme de Senaux, femme d'un président à mortier au Parlement de Toulouse.

L'auteur de la seconde branche, Durand de Bourzès, Sgr de Vergonhac et de Dourdou, épousa Anne d'Albis, d'une famille très notable de la ville de Millau, et mourut en 1670. Son fils, Jacques de Bourzès,

Sgr de la Coste, de Saint-Pierre, de Dourdou, né en 1647, marié à Jeanne de Salgues, fut maintenu dans sa noblesse le 31 mai 1716, sur preuves remontant à 1563, par jugement de Laugeois, intendant de Montauban. Il fut père de Pierre de Bourzès, sieur de Dourdou, qui fut maire de Millau en 1728 et qui épousa en 1733 Delphine d'Assas, proche parente du célèbre chevalier d'Assas, grand-père de Jean-Pierre de Bourzès, Sgr de la Cazotte, de Dourdou, etc., chevalier de Saint-Louis en 1773, qui prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Rodez et qui mourut en 1793 dans les prisons de la Terreur, et bisaïeul de Claude-Marc de Bourzès, né en 1773, qui fut maire de Millau de 1815 à 1830. Ce dernier avait épousé en 1806 M[lle] de Campmas de Saint-Rémy dont il laissa quatre fils. Un représentant de cette branche, Marc-François de Bourzès, né en 1740, fils puîné de Pierre, fut maire de Millau en 1790 et député de l'Aveyron à la Législative en 1791.

La troisième branche s'est éteinte en 1742 en la personne de Jean-Balthazar de Bourzès, chanoine de Vabres, décédé en 1742.

Principales alliances : de Tauriac 1554, d'Azémar 1635, de Sénaux, d'Albis, d'Assas 1733, de Campmas de Saint-Rémy 1806, de Laurens-Castellet vers 1840, etc.

BOUSCHET de BERNARD. Armes : *écartelé aux* 1 *et* 4 *d'or à deux chênes de sinople, terrassés de même, accompagnés d'un croissant de sable, au chef d'azur chargé de trois étoiles d'or,* qui est de Bernard; *aux* 2 *et* 3 *d'azur à deux épées d'or en sautoir, au chef d'or chargé d'un lion naissant de sable,* qui est de Marréaud.

L'auteur de cette famille, Jean-Louis Bouschet, de Montpellier, épousa vers 1810 Bonaventure Henriette de Bernard, issue d'une famille à laquelle il a été consacré une notice dans le quatrième volume de cet ouvrage et fille de Maximilien de Bernard, qui épousa en 1788 à Marie-Gabrielle Marréaud. Leurs descendants, Joseph Bouschet, né Montpellier en 1849, licencié en droit, Gabriel Bouschet, né à Montpellier en 1850, et Joséphine-Louise Bouschet, née dans la même ville en 1852, furent autorisés par décret du 14 août 1879 à joindre à leur nom celui de la famille de Bernard. L'aîné d'entre eux a épousé M[lle] de Gualy de Saint-Romme.

BOUSCHET (ou BOUCHET) de SOURCHES de TOURZEL et de MONTSOREAU (du). Armes : d'*argent à deux fasces de sable.* — Alias : *écartelé aux* 1 *et* 4 *d'argent à deux fasces de sable ; aux* 2 *et* 3 *d'azur semé de fleurs de lys d'argent accompagnées d'un lion de même,* qui est de Chambes de Montsoreau. — Couronne : *Ducale.* — Manteau *de pair de France.*

La famille du Bouschet ou du Bouchet de Sourches, complètement éteinte en 1870, a occupé un rang considérable dans l'aristocratie française. On trouvera sur elle dans les divers recueils de manuscrits conservés au Cabinet des Titres de curieux renseignements qui permettent de rectifier les erreurs plus ou moins volontaires commises par les généalogistes chargés d'écrire son histoire.

Elle paraît être originaire de la ville du Mans et avoir eu pour nom primitif celui de Bouchet. Son premier auteur authentique connu, Jean Bouchet, était vers le milieu du xve siècle lieutenant au Mans en office de sénéchal ; il ne paraît pas avoir appartenu à la noblesse et portait simplement la qualification d'honorable homme et sage. Il épousa vers 1425 Jeanne de Marcillé et non pas en 1415 Charlotte d'Assé comme l'ont répété les généalogistes. Étant devenu veuf, il se remaria avec Aliette, veuve de Jean Bouden. Une note conservée dans le *Cabinet d'Hozier* apprend que le contrat de mariage de Jean Bouchet et de Jeanne de Marcillé n'a jamais pu être retrouvé. Honorable homme et sage Jean Bouchet, lieutenant au Mans en office de sénéchal, assista le 25 mars 1459 au contrat de mariage de Richard Bouden, fils de sa femme Aliette, veuve en premières noces de Jean Bouden, et de Simone du Breil. Ce contrat du 25 mars 1459 est le plus ancien acte authentique que l'on ait sur la famille du Bouschet de Sourches. Aliette, veuve de Jehan Bouchet, lieutenant du Mans, fit un partage le 12 juillet 1469 avec les enfants que son mari avait eus de son premier mariage avec Jeanne de Marcillé. Ces enfants ou leurs représentants étaient : Gillet Bouchet, Guillaume Bouchet, Gervais Ferreguin, mari d'Ambroise Bouchet, et Jean du Bailleul, fils de feue Michelette Bouchet. Noble personne Guillaume Bouchet, Sgr des Quesnettes (aliàs de Quennetel), un des fils de Jean Bouchet et de Jeanne de Marcillé, épousa par contrat passé le 24 juillet 1459 devant Fergot, notaire au Mans, demoiselle Jeanne de Vassé, fille de noble personne Jean de Vassé, dit Groignet, Sgr de Vassé et de Sourches-le-Vieux. Jeanne de Vassé appartenait à une vieille famille noble du Maine ; elle recueillit dans la succession de son père l'importante seigneurie de Sourches et, étant devenue veuve, se remaria avec noble homme Jean Ferrand. Son premier mari, Guillaume Bouchet, fut lieutenant et connétable de la ville et châtel du Mans ; il prit définitivement rang dans la noblesse du pays après cette brillante alliance et figure avec la qualification d'écuyer dans tous les actes postérieurs à son mariage. Noble homme René Bouchet, Sgr de Sourches, fils aîné et principal héritier de feu Guillaume Bouchet, écuyer, et de demoiselle Jeanne de Vassé, épousa par contrat du dernier juin 1493 noble demoiselle Louise de Thévalle, fille de noble et puissant

seigneur messire Émar de Thévalle, chevalier, Sgr de Thévalle et de Noray. Noble personne Baudouin de Bouchet, fils aîné de noble personne René de Bouchet, écuyer, Sgr de Sourches, au pays du Maine, épousa demoiselle Marguerite de Bellanger par contrat du 16 février 1517.

La famille Bouchet, ou du Bouschet, ne tarda pas à devenir fort puissante. Le petit-fils de René de Bouchet et de Marguerite de Bellanger, haut et puissant messire Honorat du Bouschet, Sgr des châtellenies et seigneuries de Sourches, Saint-Léonard, Bernay-du-Bois, etc., fut chevalier de l'Ordre du Roi et gentilhomme de sa chambre, épousa par contrat passé à Vibraye le 8 février 1595 Catherine Hurault de Vibraye, petite-nièce du chancelier de France Hurault de Cheverny, et obtint par lettres patentes d'août 1598 l'érection en baronnie de sa châtellenie de Sourches. Plus tard cette baronnie fut érigée en marquisat par lettres patentes de décembre 1652 en faveur du fils du précédent, Jean du Bouschet, ancien enfant d'honneur du roi Louis XIII, conseiller d'État, nommé en 1643 grand prévôt de France. La famille du Bouschet de Sourches conserva la charge de grand prévôt de France jusqu'à l'époque de la Révolution. Louis-François du Bouschet, deuxième marquis de Sourches, conseiller d'État, grand prévôt de France, épousa le 20 septembre 1664 Marie de Chambes, héritière du comté de Montsoreau, près de Saumur. Un de ses fils, Jean-Louis, né en 1669, décédé en 1748, fut évêque de Dol. Un autre, Louis du Bouschet, troisième marquis de Sourches, comte de Montsoreau, né en 1666, grand prévôt de France, lieutenant général des armées du Roi, décédé à Versailles en 1746, fut père de Louis du Bouchet, quatrième marquis de Sourches et du Bellay, né en 1711, conseiller d'État, grand prévôt de France, lieutenant-général des armées du Roi, décédé en 1788, qui épousa d'abord Mlle de Gontaut-Biron, dont il n'eut que des filles, puis en 1741 Marguerite de Maillebois, fille de la maréchale de Maillebois, née d'Alègre de Tourzel. Ce quatrième marquis de Sourches avait eu de sa seconde union trois fils, Louis-Emmanuel, Louis-François et Yves. L'aîné de ceux-ci, Louis-Emmanuel, né en 1742, devint propriétaire du marquisat de Tourzel, en Auvergne, par donation de sa grand'tante maternelle, la comtesse de Rupelmonde, née d'Alègre de Tourzel, mais mourut prématurément dès 1755. Le plus jeune de ses frères, Yves du Bouchet, comte de Montsoreau, maréchal de camp en 1788, mourut à Paris en 1818 ne laissant que deux filles, la duchesse de Blacas et la comtesse de la Ferronnays. Louis-François du Bouschet, second fils du marquis de Sourches et de Marguerite de Maillebois, recueillit le marquisat de Tourzel à la mort de son frère aîné, épousa

en 1764 Louise-Élisabeth-Félicité, princesse de Croÿ d'Havré, et mourut avant son père en 1786. Sa veuve, la marquise de Tourzel, nommée gouvernante des Enfants de France en 1789 après la démission de la duchesse de Polignac, joua un rôle considérable, se signala par son dévouement à la Famille Royale qu'elle suivit jusqu'au Temple, fut créée duchesse par lettres patentes du 15 juin 1816, avec transmissibilité du titre ducal à son petit-fils, et mourut en 1832. Elle avait écrit d'intéressants Mémoires qui ont été publiés de nos jours. La duchesse de Tourzel survécut à son fils, Charles du Bouschet, marquis de Sourches et de Tourzel, grand prévôt de France, marié en 1795 à Mlle de Pons-Mirambeau-Rochefort, décédé en 1815. Le fils de celui-ci, Olivier-Roger du Bouschet, duc de Tourzel, né en 1804, créé pair de France héréditaire par ordonnance du 27 janvier 1830, fut le dernier représentant mâle de sa maison et mourut en 1844 sans laisser de postérité de son mariage avec Mlle d'Uzès. Il avait eu trois sœurs, la duchesse des Cars, décédée en 1870, dont la descendance possède encore le château de Sourches, la duchesse de Lorge, décédée en 1844, et la comtesse d'Hunolstein, décédée en 1833.

La famille du Bouschet de Sourches fut admise aux honneurs de la Cour au XVIIIe siècle; mais, en raison des charges exercées par ses membres, elle jouit de cette faveur sans avoir besoin de faire les preuves de noblesse prescrites par les règlements. Par contre, on trouvera dans le Cabinet d'Hozier les preuves que deux de ses représentants, Louis-François et Louis-Vincent, firent en 1692 pour être admis dans l'Ordre de Malte.

Principales alliances : de Vassé 1459, de Broc, du Plessis-Liancourt 1556, Hurault de Vibraye 1595, de Chambes de Montsoreau 1664, Colbert de Linières 1694, de Gontaut-Biron 1730, Desmarets de Maillebois 1741, le Vasseur de Guernonval d'Esquelbecq 1745, de Virieu 1752, de Rochemore 1755, de Vogüé 1763, de Croÿ d'Havré 1754, de Sainte-Aldegonde 1785, 1788, de Béthune-Charost 1783, de Galard-Béarn de Brassac 1796, de Pons-Mirambeau-Rochefort 1796, de Crussol d'Uzès 1832, de Pérusse des Cars 1817, de Durfort-Civrac de Lorge 1823, d'Hunolstein 1830, Lallemant de Nantouillet, de Blacas 1814, Ferron de la Ferronnays 1802, etc.

La plupart des généalogistes ont cherché à rattacher la famille Bouchet ou du Bouschet de Sourches dont il vient d'être parlé à une famille du Bouchet qui a occupé un rang distingué dans le Perche, le Maine et le Vendômois. Les deux familles se reconnaissaient du reste comme parentes, bien que la communauté de leurs origines soit plus que douteuse.

Cette famille du Bouchet, du Perche et du Vendômois, portait pour

armes : *écartelé aux 1 et 4 d'argent à un lion rampant de sable, armé et lampassé de gueules, au chef de gueules chargé de trois besants d'argent; aux 2 et 3 d'argent à deux fasces de sable.* On trouvera sur elle des renseignements dans le *Nouveau d'Hozier* et dans les manuscrits de Chérin, au Cabinet des Titres. Elle remontait par filiation suivie au 18 avril 1435, date à laquelle le roi Charles VII fit une donation de cent réaux d'or à son ami et féal chevalier et chambellan Simon du Bouchet. Ce même noble homme seigneur (nobilis vir dominus) Simon du Bouchet fit son testament le 26 février 1448 devant Guillaume Vassoris, prêtre du diocèse de Chartres; par cet acte il institua héritiers ses enfants qu'il ne nomme pas et exécuteurs testamentaires son frère, Jean Bouchet, sa femme et leur fils Yvon. Ce Jean Bouchet est le même personnage qu'un Jean du Bouchet, Sgr du Pont, en la paroisse de Condé, dans le Perche, qui, ayant été assigné au sujet des francs-fiefs, obtint le 10 juin 1458 un arrêt de maintenue dans lequel est mentionné son frère Simon du Bouchet chevalier. Les généalogistes ont fait de Simon et de Jean du Bouchet, les fils d'un Jean du Bouchet qui aurait été lui-même un fils puîné de Baudouin du Bouchet marié en 1335 à Charlotte de Clinchamps; ce Baudouin du Bouchet aurait eu un fils aîné, nommé Hardouin, qui aurait épousé en 1369 Jacqueline de Longaunay et qui aurait été père de Jean Bouchet, l'auteur de la famille du Bouschet de Sourches. Ces mêmes généalogistes assignent comme berceau aux deux familles une seigneurie du Bouchet située en Anjou et font remonter la filiation à un Robert du Bouchet, Sgr de la Ferté-Macé, qui vivait dans la première moitié du XIII[e] siècle. Simon du Bouchet avait épousé en 1418 Agnès de la Chapelle ; il en eut quatre fils qui partagèrent sa succession par acte du 24 octobre 1461. L'aîné de ceux-ci, Yves, fut chanoine de la cathédrale du Mans; le second, Jean, fut chanoine de Saint-Étienne de Dreux; le troisième, Charles du Bouchet, Sgr de Jarsan, épousa Anne de Mondoucet et continua la lignée. Le chef de la famille, Lancelot du Bouchet, Sgr de la Bouverie, gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi, gouverneur du Vendômois et de la ville et du château de Vendôme, marié le 25 février 1615 à Geneviève de Tours, fut maintenu dans sa noblesse le 28 mars 1635 par jugement rendu à Angers des commissaires de Sa Majesté après avoir prouvé sa filiation depuis Simon du Bouchet, vivant en 1444. Sa descendance, aujourd'hui éteinte, était représentée sous Louis XVI par deux frères, François-Louis du Bouchet, né en 1741, et François-Trophyme, né en 1746, admis en 1758 parmi les pages de la Petite Écurie.

Il a existé une branche de cette même famille dont le point de

jonction avec la souche ne paraît pas très bien établi. Gilles du Bouchet, auquel remonte la filiation de cette branche, fut seigneur de Malèfre, Chérisay, la Tournerie, etc., premier maître d'hôtel du comte du Maine et gouverneur pour ce prince des ville et château de Chatellerault ; il avait épousé le 14 février 1463 Marguerite Desmons. On a dit qu'il était un fils aîné de Jean du Bouchet mentionné plus haut et un frère de Simon du Bouchet, marié en 1418, auteur des du Bouchet du Vendômois, ce que l'éloignement des dates rend peu vraisemblable. Sa descendance s'éteignit avec Jacques du Bouchet, Sgr de Malèfre, lieutenant pour le Roi à Longwy, qui mourut en 1739 sans avoir été marié.

Il a existé dans cette même région plusieurs autres familles du Bouchet. L'une de ces familles, sur laquelle on trouvera des renseignements dans les manuscrits de Chérin, portait pour armes : d'*argent à trois annelets de sable*. Son chef, Antoine du Bouchet, sieur de la Forterie, fut maintenu dans sa noblesse le 2 janvier 1670 par jugement de Voisin de la Noiraye, intendant de Tours. Jean-Guillaume, connu sous le titre de comte du Bouchet, descendant du précédent, épousa à Douai en 1770 Marguerite Deuvrich-le-Breton ; cette dame était veuve quand elle prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues au Mans comme garde-noble de ses enfants mineurs, propriétaires de la seigneurie de la Forterie. Son fils, Guillaume, né au Mans en 1771, fut le dernier représentant mâle de sa famille et mourut à la Forterie en l'an XII, laissant une fille, Mme Grant, décédée à la Jamaïque en 1829. Il avait une sœur, Mme de Barberé de Saint-Bomer, dont la descendance s'est fondue dans la famille du Plessis d'Argentré[1].

Il a existé en Dauphiné une famille du Bouschet qui portait pour armes : d'*azur à une fasce bretessée d'argent, accompagnée en chef de trois étoiles d'or et en pointe d'un lion de même, lampassé de gueules, tenant de ses deux pattes de devant une ancre aussi d'or*. Le premier auteur connu de cette famille, Humbert du Bouchet, fut compris au nombre des nobles de la paroisse de Grane lors de la revision des feux de 1475. Son petit-fils, Claude du Bouschet, gentilhomme verrier, épousa en 1551 Clémence d'Urre et en eut deux fils, Samuel et Étienne, dont la descendance subsistait obscurément au XVIIIe siècle en Dauphiné et en Bourgogne. Un représentant de cette famille, Adrien du Bouchet, écuyer, Sgr de Crezenson, était conseiller du Roi et son procureur au siège de l'Amirauté de la Rochelle quand il fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696.

[1] C'est grâce à une aimable communication de M. le vicomte d'Elbenne que l'on a connu les derniers degrés de la famille du Bouchet de la Forterie.

Pierre-Hercule du Bouchet, écuyer, fit enregistrer son blason au même Armorial (registre d'Autun).

BOUSIGNAC (de).

Il a été impossible de se procurer aucun renseignement sur l'origine de cette famille dont le chef est aujourd'hui connu sous le titre de comte DE BOUSIGNAC. Un de ses représentants, Laurent-Léopold de Bousignac, épousa vers 1830 Antoinette Pascault de Poléon, d'une famille noble de Saintonge, et en eut plusieurs fils. L'un de ceux-ci, Georges de Bousignac, épousa en 1865 Mlle de Terrasson et en eut plusieurs enfants ; un autre, Louis de Bousignac, officier d'état-major, épousa en 1874 Mlle Benjamin, fille d'un avocat, conseiller de la reine d'Angleterre.

Il existait à Toulouse au XVIIe siècle une famille Bousignac (aliàs Bousinac ou Bousinat) dont deux représentants, Mathieu Bousignac, procureur au Parlement, et Jacques Bousinat ou de Bousignac, écuyer, exercèrent le capitoulat le premier en 1640, le second en 1683. Marie du Gonnet, veuve de Jacques Bousinat, ancien capitoul de Toulouse, fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696 : d'*argent à un petit bois de sinople, au chef d'azur chargé d'un croissant d'argent acosté de deux étoiles d'or*. Cette famille ne paraît pas s'être perpétuée et son nom ne figure pas, en tout cas, aux assemblées de la noblesse en 1789.

On trouve (état civil de Bordeaux de janvier 1906) qu'une demoiselle Bouzinac de la Bastide, demeurant à Villefranche (Rhône), a épousé en 1906 M. de la Loubie.

Il a existé d'autre part sur les confins du Périgord et du Limousin une famille noble du nom de Boussignac qui est mentionnée dans un grand nombre d'actes du XVe et du XVIe siècles. Philippe de Boussignac rendit hommage en 1490 à Alain d'Albret pour son domaine de la Marche situé à Ayen. Thomelin de Boussignac figure en 1520 au rôle des nobles de la paroisse d'Excideuil. Catherine de Banes rendit hommage en 1583 au roi de Navarre, comte de Périgord, vicomte de Limoges, comme tutrice de François de Boussignac, Sgr de la Marche, à Ayen. François de Boussignac, Sgr de la Marche, figure en 1633 dans un état des gentilshommes de la châtellenie d'Ayen. A partir du milieu du XVIIe siècle on ne trouve plus trace de cette famille de Boussignac ; elle ne figure ni au nombre de celles qui firent reconnaître leur noblesse lors des diverses recherches ordonnées par Louis XIV, ni au nombre de celles qui firent enregistrer leur blason à l'Armorial général de 1696, ni au nombre de celles qui prirent part en 1789 aux assemblées de la noblesse.

BOUSQUET (Pastre de). Voyez : Pastre de Bousquet.

BOUSQUET (de), BOUSQUET, BOUSQUET de FLORIAN, BOUSQUET de BOUSQUET, WILLIETAZ-BOUSQUET. Armes : d'*argent à un bosquet de sinople à sénestre et à un paon au naturel à dextre sur une terrasse de sinople; au chef d'azur chargé de trois étoiles d'or.*

On trouvera des renseignements intéressants sur la famille Bousquet ou de Bousquet dans la *France protestante* de Haag et dans *l'Annuaire de la Noblesse* de 1864. Cette famille est vraisemblablement la même que celle d'un Louis Bousquet, procureur en la Cour des comptes, aides et finances de Montpellier, qui fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696 : *écartelé aux 1 et 4 d'argent à trois arbres de sinople ; aux 2 et 3 d'azur à un lion d'or, armé et lampassé de gueules.*

Louis Bousquet, demeurant à Saint-Hippolyte du Port, décédé en 1778, exerça, d'après Haag, la charge anoblissante de conseiller maître en la Chambre des comptes de Montpellier. Son nom et celui de son fils aîné, Louis II de Bousquet, qui lui succéda dans sa charge, ne figurent pas sur les listes, du reste incomplètes, des officiers de la Chambre des comptes de Montpellier qui ont été publiées par M. de la Roque dans *l'Annuaire historique et généalogique de la province du Languedoc*, année 1861, et dans le *Catalogue des gentilshommes du Languedoc ayant pris part en* 1789 *aux assemblées de la noblesse*. Louis Ier Bousquet avait épousé Marie-Pauline David, de Bordeaux, fille de Mme David, née Constance de Poyen. Un de ses fils, Paulin Bousquet, connu sous le titre de chevalier de Poyen, servit dans la première compagnie des mousquetaires et mourut sans avoir été marié. Trois autres, Louis, Jean-Pierre et Antoine, furent les auteurs de trois branches.

La branche aînée fut connue sous le nom de : de Bousquet. Son auteur, Louis de Bousquet, marié en 1775 à Marguerite Mourgue de Hautecroix, succéda à son père, d'après Haag, dans sa charge de conseiller maître en la Chambre des comptes de Montpellier. Il était seigneur de Ribeyre, Figaret, etc., et coseigneur de la ville de Saint-Hippolyte quand il prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Montpellier. Il laissa un fils, Louis-Paulin de Bousquet, qui épousa Caroline Planchon et qui mourut sans postérité. Il eut aussi trois filles dont les deux plus jeunes furent Mme Lassagne de Lacombe de Mandiargues, décédée en 1854, et Mme de la Pierre de la Valette, décédée en 1864; l'aînée, Mlle de Bousquet, demeurée célibataire, adopta en 1848 son parent, Henri Bousquet, issu de la seconde branche, et mourut au cours de cette même année.

La seconde branche s'est perpétuée sous le nom de Bousquet de Florian. Son auteur, Jean-Pierre Bousquet, Sgr de Florian, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Montpellier; il avait épousé en 1775 Louise Bresson et en eut six enfants.

Antoine Bousquet, né en 1741, auteur de la troisième branche, fut officier, épousa Victoire de Lacombe et en eut plusieurs enfants. Son fils, Alphonse Bousquet, officier d'artillerie, marié à Ernestine de Lacombe de Mandiargues, décédé en 1845, fut plusieurs fois élu député du Gard. Il laissa lui-même deux fils : 1° Jules Bousquet, qui épousa sa cousine Caroline Bousquet de Florian; 2° Alphonse Bousquet, né en 1839, bâtonnier de l'ordre des avocats à Nîmes, nommé sous-préfet du Vigan après le 4 septembre 1870, qui a été plusieurs fois élu depuis 1876 député républicain du Gard.

En 1861 les divers représentants de la famille Bousquet demandèrent au tribunal du Vigan la rectification des actes de leur état civil dans lesquels leur nom n'avait pas été précédé de la particule de. Ce tribunal rejeta leur requête, mais autorisa cependant l'un d'eux, M. Henri Bousquet, à porter le nom de Bousquet de Bousquet, parce qu'il avait été adopté en 1848 par sa cousine, Mlle de Bousquet, et que la branche aînée, alors éteinte, à laquelle appartenait celle-ci, avait toujours fait précéder son nom de la particule. MM. Jules, Henri-Ferdinand et Henri-Gaston Bousquet interjetèrent appel devant la Cour impériale de Nîmes qui, par arrêt du 21 novembre 1861, confirma la sentence des premiers juges. L'affaire fut portée devant la Cour de cassation qui dans son audience du 1er juin 1863 débouta définitivement MM. Bousquet de leur demande.

Un représentant de cette même famille, Aaron Bousquet, alla se réfugier en Hollande lors de la révocation de l'Édit de Nantes, fonda une maison de commerce à Amsterdam et épousa en 1698 Marie Deville, de Haarlem. Il fut père de Jean Bousquet, né en 1709, courtier juré d'Amsterdam, qui épousa en 1742 Marie Malras, et grand-père de Louis Bousquet, né en 1746, qui épousa Jeanne de Witt. La descendance de celui-ci était représentée de nos jours en Hollande par deux rameaux dont l'un est connu sous le nom de Willietaz-Bousquet. René Willietaz-Bousquet, né en 1801, fut gouverneur de l'île de Célèbes.

La famille Bousquet ou de Bousquet appartient au culte protestant.

Principales alliances : Carbon de Ferrières, Lassagne de Mandiargues, de la Pierre de la Valette, de Witt, etc.

BOUSQUET de PUECHREDON. Armes : *de gueules à un chevron d'or chargé d'un arbre de sinople et de deux lions affrontés de gueules.*

La famille Bousquet de Puechredon, anciennement connue à Vallerangue, en Languedoc, paraît être distincte de la famille dont il a été parlé dans la notice précédente.

Jean de Bousquet était en 1627 seigneur de Puechredon. Jean de Bousquet, sieur de Puechredon, fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696 (registre d'Alais).

La famille Bousquet de Puechredon ne figure ni au nombre de celles qui firent reconnaître leur noblesse lors des diverses recherches ordonnées par Louis XIV, ni au nombre de celles qui prirent part en 1789 aux assemblées de la noblesse du Languedoc.

Principale alliance : d'Espériès vers 1610.

BOUSQUET (de). Armes (d'après le règlement d'armoiries de 1816) : d'*azur à une croix cléchée et pommetée d'or, surmontée d'un drapeau d'argent, monté d'or, posé en bande, et d'un lys de gueules posé en barre, croisés en forme de sautoir.*

La famille de Bousquet qui donne lieu à cette notice est tout à fait différente de celles du même dont il a été parlé dans les notices précédentes. Le vicomte Révérend en a donné une généalogie dans les *Titres, anoblissements et pairies de la Restauration.* Elle descend de Laurent-Hilaire Bousquet qui était sous Louis XVI propriétaire à Saint-Domingue et qui avait épousé vers 1780 une demoiselle Chevallier. Jean-Laurent Bousquet, fils des précédents, né à Saint-Domingue en 1782, décédé à Paris en 1864, était adjudant-major de la garde à cheval de Toulouse quand il fut anobli le 22 juin 1816 par lettres patentes du roi Louis XVIII. M. Bousquet obtint en même temps le règlement de ses armoiries. Il laissa une fille, M[me] de Gossellin, et un fils, Charles-Laurent de Bousquet, né en 1813, administrateur de la Caisse des dépôts et comptes courants, propriétaire du château de Montanceix, en Périgord, qui a eu une nombreuse postérité de son mariage avec M[lle] Rozet, issue par sa mère de la famille de Jussieu.

Principales alliances : Milhau de Saint-Martin, de l'Escale de la Vérone, de Gossellin, Rozet, du Hamel de Canchy 1866, Lefébure 1899, etc.

BOUSQUET de LAURIÈRE (Pasquet du). Voyez : Pasquet du Bousquet de Laurière.

BOUSQUET de SAINT-PARDOUX (du). Armes : *de gueules au chef cousu d'azur, chargé de trois molettes d'éperon d'or.* — Aliàs : *écartelé aux 1 et 4 de gueules au chef cousu d'azur, chargé de trois molettes d'éperon d'or,* qui est du Bousquet; *aux 2 et 3 d'azur à une bande d'or accompagnée de trois étoiles de même en chef et de trois*

autres en pointe, mises en bande, qui est de Lajaumont. — Couronne : *de Marquis*. — Supports : *deux lions au naturel*. — Devise : *Toujours prêts*.

La famille du Bousquet de Saint-Pardoux appartient à la noblesse du Limousin. On trouvera sur elle des renseignements dans les manuscrits de Chérin et dans le *Nouveau d'Hozier*. L'abbé Lecler en a, en outre, donné une généalogie dans le supplément du *Nobiliaire du Limousin* de l'abbé Nadaud.

Les preuves de noblesse qu'elle eut à faire, en diverses circonstances, au xviie et au xviiie siècles en font remonter la filiation au 15 juin 1542, date à laquelle à noble Jean du Bousquet épousa Gabrielle du Authier par contrat passé en présence de sa mère, Marguerite du Bousquet, veuve de noble Pierre du Bousquet.

D'après le travail de l'abbé Lecler, noble Pierre du Bousquet se serait appelé primitivement noble Pierre de Lajaumont, écuyer, de la paroisse de Linars, et aurait été le second fils de Foucaud de Lajaumont, chevalier, Sgr dudit lieu, qui épousa en 1478 Isabelle de Lancomme ; il aurait épousé par contrat passé le 19 mars 1520 devant Vincent, notaire à Donzenac, Marguerite, sœur d'Étienne et de Pierre du Bousquet et se serait engagé par ce contrat à substituer à son nom primitif celui de la famille de sa femme. La famille de Lajaumont, anciennement de Lage-au-Mont, appartenait à la vieille noblesse du Limousin où elle était connue dès le xiiie siècle ; son chef, François de Lajaumont, marié en 1655 à Anne Chenaud, fut maintenu dans sa noblesse lors de la recherche de 1666 par jugement de M. d'Aguesseau, intendant de Limoges, après avoir prouvé sa filiation depuis son trisaïeul, Jean de Lajaumont, qui aurait été le frère aîné de Pierre, mentionné plus haut, et qui épousa Marguerite de Pierrebuffière par contrat du 12 février 1529. Elle paraît s'être éteinte dans la première moitié du xviiie siècle.

Ce qui est certain, c'est que Jean du Bousquet, marié en 1542, prit à ferme un greffe, perdit ainsi sa noblesse par dérogeance et figura dès 1544 au rôle des tailles de sa paroisse. Son fils, Étienne du Bousquet, marié le 29 janvier 1600 à Gabrielle de la Pomélie, et son petit-fils, François-Philibert du Bousquet, Sgr de la paroisse de Saint-Pardoux, près de Brives, ne régularisèrent pas leur situation nobiliaire et demeurèrent inscrits au rôle des tailles.

Lors de la grande recherche des faux nobles, commencée en 1666, Charles du Bousquet, Sgr de Saint-Pardoux, marié en 1661 à Jeanne de Fontanges, et ses frères, tous enfants de François-Philibert, produisirent leurs titres devant M. d'Aguesseau, intendant de Limoges ; mais, sur le vu desdits titres, ils furent déclarés usurpateurs de

noblesse et comme tels condamnés à 900 livres d'amende par jugement du dernier avril 1668 avec défense de prendre à l'avenir la qualification d'écuyer et ordre aux collecteurs de Saint-Pardoux de les imposer au rôle des tailles de la paroisse, attendu que leurs père, aïeul et bisaïeul avaient été soumis à la taille. MM. du Bousquet appelèrent de cette condamnation devant le Conseil d'État et obtinrent le 22 septembre de la même année des lettres patentes par lesquelles le Roi les maintenait dans leur noblesse nonobstant la dérogeance de Jean du Bousquet, leur bisaïeul, et cela en considération de leurs services et sans tirer à conséquence. Ces lettres doivent être considérées comme un véritable anoblissement. On en trouvera le texte dans le *Nouveau d'Hozier*.

Joseph du Bousquet de Saint-Pardoux, fils de Charles, d'abord page de la duchesse de Fontanges, sa parente, fut admis en 1681, après la mort de celle-ci, parmi les pages de la Petite Ecurie du Roi. Il épousa le 15 avril 1706 Jeanne de la Saigne de Saint-Georges et fut père de Jean-Joseph du Bousquet, marié en 1748 à Louise de Cosnac, qui fut connu le premier dans les dernières années de sa vie sous le titre de marquis de Saint-Pardoux. Deux des fils de celui-ci, Jean du Bousquet, marquis de Saint-Pardoux, admis en 1771 parmi les chevau-légers, marié en 1779 à Thérèse de la Celle, et François-Emmanuel du Bousquet, vicomte de Saint-Pardoux, page de la Petite Écurie 1775, écuyer de Madame Élisabeth en 1780, marié en 1796 à Mlle de Vaugiraud, furent les auteurs de deux branches. Le second d'entre eux fut du nombre des serviteurs fidèles qui entourèrent la Famille Royale à la journée du 10 août et qui ne la quittèrent qu'au moment de son entrée au Temple ; il fut plus tard écuyer du roi Louis XVIII. Son fils, Henri, vicomte de Saint-Pardoux, marié en 1822 à Anna de Brillon, fut écuyer du roi Charles X.

La famille du Bousquet de Saint-Pardoux a conservé jusqu'à nos jours la terre de Saint-Pardoux, près de Brives.

Principales alliances : de Fontanges 1661, de la Saigne de Saint-Georges 1706, de Cosnac 1748, de la Celle 1779, de Laurencin 1811, de Foucauld 1837, de Volaige de Vaugiraud 1796, etc.

BOUSQUET de VERLHAC, de MONTLAUR et de PRÉJUSTIN (du), en Languedoc, **BOUSQUET de la TOUR (du)**, en Périgord, **BOUSQUET d'ARGENCE (du)**, en Saintonge. Armes de la famille du Bousquet, en Languedoc : d'*or à une croix vuidée de gueules*. — La branche des barons de Montlaur fut autorisée par lettres patentes du roi Louis XIII à joindre à ses armes *un chef d'azur chargé de sept fleurs de lys d'argent, 4 et* 3 — Couronne : *de Marquis*.

Il a existé une famille du BOUSQUET, fort puissante, qui avait eu pour berceau les confins du Languedoc et du Quercy. Cette famille, dont on ne connaît pas de généalogie complète, s'est partagée en un grand nombre de branches qui se sont répandues dans tout le midi de la France et qui paraissent être aujourd'hui toutes éteintes. Faute de renseignements suffisants on ne pourra indiquer ici le point de jonction de plusieurs de ces branches avec la souche.

Un tableau généalogique conservé dans le *Nouveau d'Hozier*, d'accord avec un jugement de maintenue de noblesse rendu en 1668 en faveur de la branche des seigneurs de Montlaur, fait remonter la filiation suivie, mais sans preuves à l'appui, à un Jean qui était en 1280 seigneur du Bousquet. Ce gentilhomme aurait été père d'un Hémeric qui était seigneur du Bousquet en 1330 et qui par acte du 13 juin 1397 fit donation à ses fils, Gaucelin et Nicolas du Bousquet, de l'importante seigneurie de Verlhac, située près de Villemur, au diocèse de Montauban. Le second de ces deux frères, Nicolas, aurait été lui-même père de Pierre du Bousquet, Sgr et baron de Verlhac, qui rendit hommage de cette terre au roi Charles VII à Tours le 9 avril 1459, qui épousa Jeanne Hébrail et qui fit son testament le 3 mars 1488. Toutefois une note de d'Hozier apprend qu'il n'est pas bien établi que ce Pierre du Bousquet ait été fils de Nicolas. Il suffit du reste de rapprocher les dates pour se rendre compte que les quatre premiers degrés de cette filiation ne doivent être acceptés qu'avec beaucoup de réserve. François du Bousquet, Sgr de Verlhac, fils de Pierre, épousa d'abord le 3 décembre 1484 Jeanne Lauret, fille d'un premier président au Parlement de Toulouse, puis le 17 décembre 1497 Antoinette de Villèle, fille du seigneur de Morvilla, au comté de Carmain, dans le diocèse de Toulouse. Il laissa de ces deux unions un très grand nombre d'enfants. Un de ses fils, Jean du Bousquet, fut président en la Chambre des comptes de Montpellier et laissa une fille unique, Alix, mariée en 1555 à Jules de Faure, de Ganges. Trois autres, Guillaume, Étienne et Bernard du Bousquet furent les auteurs de trois grandes branches.

Guillaume du Bousquet, Sgr baron de Verlhac, auteur de la branche aînée, épousa le 16 juin 1516 Armande de Durfort; il fut père de Mariet du Bousquet, Sgr baron de Verlhac, qui épousa en 1571 Françoise d'Aure de Grimaud. Les descendants de celui-ci furent maintenus dans leur noblesse le 17 octobre 1668 par jugement de M. de Bezons, intendant du Languedoc, sur preuves remontant à 1459. L'un d'eux, noble Jean du Bosquet d'Aure, Sgr de la Motte et de Vieilles, au diocèse de Lavaur, fut le bisaïeul d'Alexandre et d'Étienne-François du Bosquet, nés à Lavaur l'un en 1764, l'autre en 1765, qui

firent sous Louis XVI des preuves de noblesse pour le service militaire. Un M. de Bousquet prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Toulouse. C'est de cette branche que paraissent s'être détachés le rameau des seigneurs de Gigouzac, en Quercy, aujourd'hui éteint, qui fut maintenu dans sa noblesse le 13 février 1698 par jugement de Sanson, intendant de Montauban, et le rameau des seigneurs de Montgaillard, éteint également, qui fut maintenu dans sa noblesse le 15 mars 1702 par jugement de Legendre, successeur de Sanson, sur preuves remontant à 1452.

L'auteur de la seconde branche, Étienne du Bousquet, chevalier, né à Verlhac, fut capitaine d'une compagnie franche de cent hommes pour le duc de Montmorency et épousa le 18 janvier 1535 Gasparde de Bonnal, du lieu de Ganges, en Languedoc. Son fils, Jean du Bousquet, baron de Montlaur, nommé en 1579 deuxième président en la Cour des aides de Montpellier, épousa le 29 avril 1590 Diane des Essarts de Laudun; il fut lui-même père de François du Bousquet, baron de Montlaur, nommé en 1643 président en la Cour des comptes, aides et finances de Montpellier, gentilhomme de la Chambre du Roi, marié successivement en 1613 à Grasinde de Rignac et en 1642 à Louise de la Fare, qui fut autorisé par lettres patentes du roi Louis XIII à joindre à ses armes sept fleurs de lys d'argent. Celui-ci laissa lui-même deux fils, Étienne du Bousquet, maréchal de camp, créé marquis de Montlaur par lettres patentes de décembre 1679, marié en 1662 à Marie de Faur de Montejer, et Jacques-Hercule du Bousquet, président trésorier de France au bureau des finances de Montpellier en 1660, qui furent simultanément maintenus dans leur noblesse le 24 décembre 1668 par jugement de M. de Bezons. L'aîné de ces deux frères possédait des biens importants dans le Haut-Dauphiné; sa veuve fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696 (registre de Gap). Il eut plusieurs fils dont l'un, Joseph-Jacques du Bousquet de Montlaur, fut admis en 1684 parmi les pages de la Grande Écurie. Cette branche est aujourd'hui éteinte.

Bernard du Bousquet, auteur de la troisième branche, épousa Marie de Bonnal, de Ganges. Son petit-fils, Louis de Bousquet, Sgr de Préjustin, marié en 1609 à Madeleine de Sendres, en laissa deux fils : 1° Louis, Sgr de Préjustin, qui fit souche; 2° Gabriel qui vint se fixer en Provence et qui épousa à Marseille en 1636 Claire de Lisle. Jean-Baptiste de Bousquet, fils de ce dernier, fut maintenu dans sa noblesse en 1668 par arrêt des commissaires du Roi départis pour la recherche des faux nobles en Provence. Il épousa l'année suivante Catherine d'Arnaud, de Marseille, dont il eut trois enfants, et qui, étant veuve, fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696

(registre de Marseille) : *de gueules à une croix d'or, écartelé de gueules à un chevron d'or chargé sur la pointe d'un arbre arraché de sinople et sur les branches du chevron de deux lions affrontés de gueules*. L'un de ses fils, César du Bousquet, lieutenant de galères, fit enregistrer au même Armorial des armoiries semblables ; il laissa postérité. Cette branche est également éteinte.

La famille du Bousquet de la Tour, qui a appartenu à la noblesse du Périgord et à celle du Libournais, paraît avoir revendiqué une origine commune avec celle dont il vient d'être parlé et en portait généralement les armoiries. Le chevalier de Courcelles lui attribue cependant les armoiries suivantes : d'*or à une fasce d'azur chargée d'un bouquet de lys d'argent lié de gueules*. Son premier auteur connu en Périgord, Jean du Bousquet, sieur du Pouget, chevalier du roi de Navarre, obtint en 1512 du roi Louis XII des lettres de naturalisation pour lui et pour ses enfants. Il avait épousé en 1496 Catherine Isenquerre, demoiselle de la reine de Navarre, qui fit son testament en 1513. On croit qu'il fut père ou grand-père d'un Jean du Bousquet, sieur de la Tour de Serval, qui figura en 1536 au rôle de l'arrière-ban du Périgord, qui fut nommé chevalier de Saint-Michel en 1571 et qui épousa le 1er février 1558 Catherine de Gimel de Paluel. Les descendants de celui-ci, Jean-César du Bousquet, Sgr de la Tour de Serval, habitant de Saint-Pierre de Cabans, dans la sénéchaussée de Sarlat, et Philippe du Bousquet, sieur de Fortenel, furent maintenus dans leur noblesse lors de la recherche de 1666 après avoir justifié leur filiation depuis 1496. Le premier d'entre eux, fit enregistrer son blason : d'*or à une croix vuidée de gueules* à l'Armorial général de 1696 (registre de Sarlat). Il fut encore maintenu dans sa noblesse le 17 mars 1698 par jugement de M. de Bezons, intendant de Bordeaux, avec sa parente, Anne du Périer de Larsan, veuve de Philippe du Bousquet de la Tour, de la paroisse de Saint-Sulpice d'Izon, en Bordelais, qu'elle avait épousé à Beychac le 2 novembre 1684. Marie-Anne du Bousquet, dame de la Tour, fille de Jean-César et de Claude de Ségur, épousa en 1771 Guillaume de Touchebœuf-Beaumond ; elle mourut sans enfants au bout de peu d'années. La famille du Bousquet de la Tour paraît avoir eu pour dernier représentant un Jean du Bousquet de la Tour qui mourut en 1791. On trouve dans le *Catalogue des gentilshommes du Périgord en* 1789, de MM. de la Roque et de Barthélemy, qu'un comte du Bousquet de Lagazaille prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Périgueux ; mais ce gentilhomme appartenait à la famille du Bouscot du Syndic, aujourd'hui éteinte.

On n'a pu se procurer que fort peu de renseignements sur une fa-

mille DU BOUSQUET D'ARGENCE qui s'est perpétuée en Saintonge jusqu'à ces derniers temps. On suppose que cette famille est une branche de la famille du Bousquet de la Tour, du Périgord, dont il vient d'être parlé. M. de la Morinerie, dans sa *Noblesse de Saintonge et d'Aunis aux États Généraux de* 1789, lui attribue les armoiries des du Bousquet de Verlhac et de Montlaur, du Languedoc, adoptées par les du Bousquet de la Tour : d'*or à une croix vuidée de gueules*. Messire Jean du Bousquet d'Argence, écuyer, Sgr de Chachenier, Archambaud, etc., marié en décembre 1755 à Françoise de Féra de Saint-Phalle, fut lieutenant au régiment de carabiniers du comte de Provence. Son fils, René-Hector du Bousquet d'Argence, né en 1765 à Saint-Héri, en Saintonge, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Saint-Jean-d'Angély, fut nommé général de brigade en 1812, fut connu sous le titre de marquis après les événements de 1814 et mourut en 1823. Un M. du Bousquet d'Argence épousa vers 1830 Mlle Joséphine de Beauchamps ; il résidait à Pons en 1862 avec ses enfants.

BOUSQUET de CAUBEYRES (du). Armes : d'*argent à trois chevrons de sable*.

On trouvera dans les manuscrits de Chérin beaucoup de renseignements sur une famille DU BOUSQUET DE CAUBEYRES qui a existé en Condomois et qui était différente des familles du Bousquet dont il a été parlé dans la notice précédente. L'auteur de cette famille, Guillaume Dubosquet, docteur et avocat, fut capitoul de Toulouse en 1565 et 1573, fut anobli par ses fonctions et épousa Thérèse-Germaine de la Salle. Son fils, noble Jehannot du Bousquet, marié le 21 février 1574 à Louise de Lartigue, fit son testament le 4 juillet 1587 et fut père de Daniel du Bousquet qui épousa Catherine de Pardaillan. Le fils de celui-ci, Amanieu du Bousquet, Sgr de Caubeyres, marié en septembre 1651 à Cécile du Pouy, fille d'un bourgeois, jurat de Damazan, en Condomois, fut condamné par forclusion comme usurpateur de noblesse à 550 livres d'amende par jugement du 4 décembre 1666 de Pellot, intendant de Bordeaux ; il eut lui-même deux fils, Jean-Joseph du Bousquet, marié à Jeanne de Soyres, et Jean-Jacques du Bousquet, Sgr de Caubeyres, marié le 1er février 1686 à Bonnaventure de Tamanhan, qui continuèrent la descendance. Jacques du Bousquet, Sgr de Caubeyres, petit-fils de Jean-Jacques, marié en 1759 à Marguerite de Raymond, fut maintenu dans sa noblesse avec ses deux fils, Pierre et Jean-Augustin, le 4 septembre 1777 par arrêt de la Cour des aides. Jean-Augustin du Bousquet de Caubeyres, chevalier, était sous-lieutenant au régiment de Bretagne, en garnison à Thionville, quand il épousa à Metz le 8 juillet 1789

Élisabeth Vaillant; il en eut un fils, Claude-Benoit du Bousquet de Caubeyres, né à Metz le 15 octobre 1790.

D'après Rietstapp la famille du Bousquet de Caubeyres est aujourd'hui éteinte dans les mâles.

BOUSSAC (de Rivals de). Voyez : Rivals de Boussac (de).

BOUSSAC (Perin de). Voyez : Perrin de Boussac.

BOUSSAC (de). Armes : d'*azur à un sautoir denché d'or, cantonné de quatre croissants d'argent.*

La famille de Boussac appartient à la noblesse toulousaine. Elle est peut-être la même que celle d'un Joseph Boussac, marchand droguiste, bourgeois de Toulouse, qui eut ses armes enregistrées d'office à l'Armorial général de 1696. Son auteur, Mathieu Boussac, était avocat, conseiller au présidial de Toulouse, quand il fut anobli en 1720 par le capitoulat de cette ville. Il adopta alors les armoiries d'une famille de Boussac qui venait de s'éteindre et qui appartenait à l'ancienne noblesse du Limousin. Jérôme de Boussac, écuyer, dénombra ses fiefs nobles devant les capitouls de Toulouse le 1er février 1770 et le 2 mars 1786. M. de Boussac, écuyer, et Mme veuve de Madière d'Aubaignes, née de Boussac, prirent part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Toulouse.

La famille de Boussac n'est pas titrée.

Principales alliances : Fisson-Jaubert d'Aubry de Puymorin, de Subra de Saint-Martin 1899, de Vathaire 1902, etc.

La famille de Boussac, du Limousin, paraît avoir eu pour auteurs Guillaume et Guillaume le jeune de Bossaco, de la ville de Tulle, qui furent anoblis par lettres patentes de 1370 en raison de leur fidélité envers le Roi. La souche était représentée sous Louis XIV par deux branches dont on ne connaît pas bien le point de jonction et qui furent maintenues dans leur noblesse lors de la recherche de 1666 par jugement de M. d'Aguesseau, intendant de Limoges. La première de ces branches justifia sa filiation depuis noble Guillaume de Boussac qui figure dans un acte de 1431 et qui fit son testament en février 1470 ; elle n'était plus représentée lors de la recherche de 1666 que par Claire de Lentilhac, veuve de Gilles de Boussac qu'elle avait épousé en 1633. La seconde branche posséda, entre autres biens, les seigneuries de Blanges, à Bar, dans l'élection de Tulle, et de Mézières, à Donzenac, dans l'élection de Brive. Elle justifia sa filiation depuis Pierre de Boussac qui épousa le 26 décembre 1468 Catherine de Grandtuison.

Il a existé en Périgord une troisième famille de Boussac qui portait

pour armes : *de gueules à trois chevrons d'or surmontés d'un lion passant de même*. Cette famille figure au nombre de celles de l'élection de Sarlat qui, lors de la recherche de 1666, furent maintenues dans leur noblesse par jugement de Pellot, intendant de Bordeaux. Bernard de Boussac, écuyer, Sgr de Lauganac, fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696 (registre de Bergerac).

On trouve enfin que Valentin Boussac, né à Moulins en 1771, sous-intendant militaire, fut créé chevalier de l'Empire par lettres patentes du 23 juillet 1810 et reçut les armes suivantes : *coupé d'azur et d'argent au chevron brochant de gueules, chargé du signe des chevaliers légionnaires et accompagné en chef à dextre d'un casque d'or contourné et à sénestre d'une épée haute en pal d'argent et en pointe de trois molettes de sable, 1 et 2, allumées du champ.*

BOUSSAIROLLES (de). Armes : *écartelé aux 1 et 4 d'argent à trois tourteaux de gueules posés 1 et 2, au chef d'azur chargé d'un renard passant d'or; aux 2 et 3 d'azur à la campanule d'argent tigée et feuillée d'or.*

La famille DE BOUSSAIROLLES, aujourd'hui éteinte dans les mâles, avait eu pour auteur Fulcrand Boussairolles qui fut reçu en 1737 conseiller en la Cour des comptes, aides et finances de Montpellier et qui fut anobli par sa charge. Fulcrand de Boussairolles épousa avec dispense Mlle Campan, fille d'un de ses collègues. Leur fils, Jacques-Joseph de Boussairolles, Sgr de la Mougeire, de la Moure et du Bourg, né en 1741, reçu en 1764 conseiller en la Cour des comptes, aides et finances de Montpellier, et leur petit-fils, autre Jacques-Joseph de Boussairolles, prirent part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Montpellier. Le premier d'entre eux devint dans la suite président à la Cour impériale de Montpellier et fut créé baron de l'Empire sur constitution de majorat par lettres patentes de l'Impératrice-Régente du 19 juin 1813. La famille de Boussairolles a eu pour dernières représentantes deux sœurs : Claire, mariée au baron de Barthélemy de Saizieu, et Marie-Cécile, mariée en 1854 au comte de Cadolle, aujourd'hui décédée.

BOUSSARD (de). Armes (d'après *la Noblesse de Saintonge et d'Aunis aux États Généraux de* 1789, de M. de la Morinerie) : d'*azur à un chevron d'argent accompagné de deux fleurs tigées d'or en chef et d'un lion de même en pointe.*

La famille DE BOUSSARD paraît être originaire de Champagne.

Nicolas de Boussard, né le 6 novembre 1727 à Saint-Broing-les-Fossés, en Champagne, marié en 1758 à Suzanne Mausion, vint se

fixer à Rochefort comme trésorier de la marine et des colonies et mourut dans cette ville le 23 germinal an VIII. Il avait acquis du président de Verthamon le fief de Saint-Fort-sur-Brouage et prit part en 1789 à cause de ce fief aux assemblées de la noblesse tenues à Saintes. Son fils, Pierre-Nicolas de Boussard de Saint-Fort, Sgr des Guillaudières et des Berthelots, né à Rochefort en 1759, capitaine de vaisseau, chevalier de Saint-Louis, décédé à Marennes en 1831, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Saint-Jean-d'Angély. Il épousa d'abord en 1791 Angélique de la Viollière, décédée à La Rochelle en 1852, divorça et se remaria le 21 thermidor an XI à Marie-Anne Galiot. Il eut du premier lit un fils, Louis-Henri de Boussard, receveur de l'enregistrement, qui mourut à l'île Bourbon en 1836, laissant une fille; il eut de sa seconde union un autre fils, Pierre-Remy de Boussard, né en 1810, qui habitait Paris en 1860 avec sa femme.

Principales alliances : de Bréard des Portes, des Brosses, de la Viollière, etc.

BOUSSARD de la CHAPELLE. Armes (d'après la *Noblesse aux États de Bourgogne*, de M. d'Arbaumont) : d'*azur à une fasce d'or chargée d'une rose de gueules et accompagnée de trois têtes de cerf d'argent* (aliàs, d'après l'Armorial général de 1696, *en chef de deux têtes de cerf affrontées d'or et en pointe d'une tête de bouc de même*).

La famille Boussard de la Chapelle, originaire de Beaune, en Bourgogne, appartenait dès le XVII[e] siècle à la haute bourgeoisie de sa région. On trouvera les derniers degrés de sa filiation, depuis le règne de Louis XVI, dans la *Généalogie des Rivérieulx*, de M. Paul de Varax. Un de ses membres, Jean Boussard, médecin à Beaune, épousa vers 1620 Henriette Gagnare. Un autre, Nicolas Boussard, avocat au Parlement, fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696 (registre de Dijon).

Joseph-Nicolas Boussard, Sgr de la Chapelle-Villars, épousa vers 1740 Claudine de Jouffroy qui appartenait à une famille noble de Franche-Comté, encore existante. Un de leurs fils, Jacques-Henri Boussard de la Chapelle, né à Beaune le 18 avril 1748, chanoine de cette ville, fut reçu en 1775 conseiller clerc au Parlement de Dijon, conserva cette charge jusqu'à l'époque de la Révolution et mourut à Beaune en 1814. Un autre, François-Henri Boussard de la Chapelle, décédé en 1826, épousa Françoise-Hiéronyme Bellet de Tavernost, née en 1759, fille du baron de Saint-Trivier. Il fut père d'Henri Boussard de la Chapelle, décédé en 1864, qui épousa Henriette du Pont de Caperoy, et grand-père de René Boussard, connu sous le titre de

comte de la Chapelle, qui a eu un fils de son mariage en 1865 avec Mlle de Cassin.

Principales alliances : de Jouffroy, Bellet de Tavernost de Saint-Trivier, Brunet de Monthélie 1800, de Cassin 1865, etc.

BOUSSAROQUE de LAFONT (Lenepveu-). Voyez : LENEPVEU-BOUSSAROQUE DE LAFONT.

BOUSSAY (Chesnard de). Voyez : CHESNARD DE BOUSSAY.

BOUSSENOT du CLOS. Armes : d'*argent à un trèfle de sable accompagné de trois roses de gueules, 2 et 1*. — La famille Boussenot du Clos porte aujourd'hui les armes suivantes : *parti au 1* de Boussenot ; *au 2 d'azur à un palmier d'or accompagné à sénestre d'un serpent d'argent, ondoyant et rampant au pied de l'arbre, et en chef d'un triangle flamboyant d'or chargé d'un Jehovah hébraïque de sable, à la champagne de gueules chargée d'une croix d'honneur d'argent*, qui est de Renoult.

Le vicomte Révérend a consacré une notice à la famille BOUSSENOT DU CLOS dans son *Annuaire de la Noblesse* de 1906. Il en a donné la filiation depuis Jean Boussenot, marié à Marie-Thérère Fasche, qui possédait la seigneurie du Clos, près de Melun, et qui était sous Louis XV trésorier des ponts et chaussées de la généralité de Rouen. Jean-Baptiste Boussenot, Sgr du Clos, fils du précédent, né en 1729, marié en 1782 à Anne-Agathe Drugeon, fille d'un notaire royal, fut pourvu par lettres patentes du 1er mai de cette même année de l'office anoblissant de conseiller secrétaire du Roi, maison et couronne de France en la chancellerie près la Cour des comptes, aides et finances de Provence et le conserva jusqu'à sa suppression lors de la Révolution. M. Boussenot fut convoqué en 1789 à l'assemblée de la noblesse des bailliages de Melun et de Moret ; mais on peut voir dans le *Catalogue des gentilshommes de l'Ile-de-France en* 1789, de MM. de la Roque et de Barthélemy, que cette convocation donna lieu à une réclamation. Charles Boussenot du Clos, petit-fils du précédent, né à Paris en 1812, épousa en 1845 Mlle Pesty, petite-fille du docteur Renoult, membre de l'Académie de médecine, qui avait été créé chevalier de l'Empire par lettres patentes du 5 octobre 1808. Il a laissé lui-même deux fils qui ont continué la descendance.

Principale alliance : de Moucheron.

BOUSSÈS de FOURCAUD.

La famille BOUSSÈS DE FOURCAUD, honorablement connue en Bigorre, descend d'Olivier Boussès, né à Mirande en 1771, maire, qui fut

autorisé le 2 juin 1819 par ordonnance du roi Louis XVIII à joindre à son nom celui de : DE FOURCAUD.

Principales alliances : de Navailles 1889, d'Espourrin 1889, etc.

La famille Boussès de Fourcaud ne doit pas être confondue avec une famille DE BOUSSÈS DE LAGRANGE qui a appartenu à la noblesse de la même région. Cette dernière famille portait pour armes : d'*argent à un lion rampant de sable, surmonté en chef d'une étoile d'azur*. Son auteur, Peiroton de Boussès, était homme d'armes des ordonnances du Roi dans la compagnie du seigneur de Fontrailles quand il fut anobli par lettres patentes données à Corbie du roi Louis (probablement Louis XII). Jean de Boussès, que l'on croit avoir été fils de ce Peiroton, laissa d'une dame dont on ignore le nom un fils, Domenge de Boussès, écuyer, habitant de Trie, qui épousa demoiselle Jeanne d'Orbessan par contrat passé le 17 mars 1540 au château de Sauveterre, au diocèse de Lombez. La famille de Boussès de Lagrange, de l'élection de Rivière-Verdun, fut maintenue dans sa noblesse le 30 mars 1702 par jugement de Legendre, intendant de Montauban, après avoir prouvé sa filiation depuis 1541. Son chef, Charles-Alexandre de Boussès de Lagrange, marié à Jeanne d'Espourrin, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Tarbes. Il émigra en 1792 avec ses deux fils, Laurent, né en 1779, et Joseph-Clément, né en 1784, et tous ses biens furent confisqués et vendus. A partir de cette époque on perd la trace de la famille de Boussès de Lagrange[1].

BOUSSIERS (de) Armes : d'*azur à trois tours d'or rangées en fasce, maçonnées et crénelées de sable,* quelquefois *accompagnées d'une bordure vairée et contrevairée.* — Couronne : *de Marquis.*

Il a existé dans le Périgord et dans le Libournais, c'est-à-dire dans la même région, deux familles DE BOUSSIERS ou DE BOUSSIER qui paraissent être distinctes et qui, en tout cas, ne se sont jamais reconnues comme parentes.

Celle de ces familles qui subsiste aux environs de Castillon-sur-Dordogne, dans le département de la Gironde, a définitivement adopté de nos jours l'orthographe BOUSSIERS. On trouvera sur elle beaucoup de renseignements dans les *Carrés d'Hozier* et dans le *Nouveau d'Hozier*, au Cabinet des Titres. Elle croit être originaire de la Bretagne où l'on ne voit pas, du reste, qu'il ait jamais existé de famille noble de son nom. Elle revendique pour auteur un Yves de

[1] C'est grâce à une aimable communication de M. Gaston Balencie que l'on a pu se procurer ces renseignements sur l'ancienne famille de Boussés de Lagrange.

Boussier qui, étant un des gens d'armes du comte de Penthièvre, serait venu en Périgord vers le milieu du XVe siècle à la suite de ce seigneur et y aurait établi sa résidence. Les preuves de noblesse qu'elle fit en 1773 pour obtenir l'admission d'un de ses membres parmi les pages du Roi en font remonter la filiation à noble Antoine Boussier, écuyer, Sgr de la Rouchette, en la paroisse d'Azerac, y demeurant, qui épousa Jacquette de Verdelhan par contrat du 8 novembre 1512 et qui fit son testament le 5 février 1536. Noble Poncet Boussier, écuyer, fils du précédent, fit son testament le 8 mars 1556. Une note de d'Hozier de Sérigny, datée de 1792 et conservée dans les *Carrés d'Hozier*, apprend que le contrat de mariage de 1512 et les testaments de 1536 et de 1556 qui ont servi à établir les premiers degrés de la filiation sont faux et ont du être fabriqués vers 1630. Poncet Boussier laissa trois fils, Jean Boussier, sieur de la Rouchette, autre Jean Boussier, sieur de Rochepine, et François Boussier, sieur du Planchat, qui firent une transaction le 1er juin 1564; une note du même d'Hozier de Sérigny apprend que cet acte de 1564 est faux et a été mal fabriqué. Dans la réalité la filiation ne doit donc être considérée comme établie qu'à partir du 6 mars 1590, date à laquelle fut signé le contrat de mariage de Jehan Boussier, écuyer, sieur de la Rochette, et de Catherine d'Auteffort.

Noble Jacques Boussier, Sgr de Valette, en la paroisse du Sarl, dans la sénéchaussée de Sarlat, marié à Anne de Blanc des Olmières, fut maintenu dans sa noblesse le 29 août 1667 par jugement de Pellot, intendant de Bordeaux, avec ses trois fils, Pierre Boussier, sieur de la Sipière, François Boussier et autre François Boussier, sieur de Péchalmougue et de la Chapelle. Ce jugement, dont on trouvera le texte dans le *Nouveau d'Hozier*, fait remonter la filiation à Antoine Boussier, mentionné plus haut, qui passa un acte le 8 février 1532 et qui fit son testament le 5 février 1536. Pierre Boussier, fils aîné de Jacques, épousa en 1666 Françoise Arnaud et fut à son tour maintenu dans sa noblesse le 15 janvier 1698 par jugement de M. de Bezons, intendant, avec son fils, François Boussier. Le petit-fils de celui-ci, Pierre de Boussiers, marié en 1753 à Augustine de Chabans, fit en 1773 ses preuves de noblesse pour obtenir l'admission parmi les pages du Roi de son fils, Charles-Godefroy, né en 1757.

M. Boussier de Rochepine prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Périgueux.

La famille de Boussiers a fourni un page du Roi, un gouverneur de Montignac en 1594, des officiers, des chevaliers de Saint-Louis, etc.

Elle était représentée de nos jours par M. Ludovic de Boussiers qui a été connu le premier sous le titre de marquis de Boussiers et

qui a eu plusieurs enfants de son mariage contracté vers 1860 avec Mlle Martineau, petite-fille de l'amiral marquis de Sercey.

Principales alliances : de Blanc des Olmières, de Chabans 1753, de Belcier, d'Anglars, de Boysseulh, Martineau, du Cheyron du Pavillon 1890, etc.

L'autre famille de Boussier paraît être aujourd'hui éteinte. Elle portait pour armes : d'*argent à un chevron de gueules accompagné en pointe d'un chien courant de même ; au chef d'azur chargé de trois étoiles d'or*. On trouvera également sur elle beaucoup de renseignements dans le *Nouveau d'Hozier*. Son auteur, Jean Boussier, était marchand à Coutras vers le milieu du XVIIe siècle. Autre Jean Boussier, fils de celui-ci, fut pourvu le 20 novembre 1666 de l'office anoblissant de conseiller secrétaire du Roi, audiencier en la chancellerie près la Cour des aides de Guienne ; il fit son testament le 23 octobre 1693 et laissa quatre fils : Jean l'aîné, enseigne des vaisseaux du Roi, Jean le cadet, Pierre et François. L'aîné de ces quatre frères paraît avoir été le même personnage qu'un N... Boussier, enseigne des vaisseaux du Roi au département de Bayonne, qui fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696. Il épousa à Saint-André de Cubzac le 2 septembre 1698 Anne de Robillard et en eut deux fils : Pierre et Charles de Boussier, qui se marièrent l'un et l'autre en 1736. Le chevalier de Boussier prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Libourne ; M. de Boussier de Gazin fut convoqué cette même année à celles tenues à Bordeaux.

BOUSSIN de LA CROIX-LAVAL. Armes : d'*azur à une croix d'or cantonnée de quatre têtes de lion arrachées de même*.

La famille Boussin, aujourd'hui de la Croix-Laval, appartient à la noblesse du Lyonnais. Le vicomte de Varax en a donné une généalogie complète dans les Additions de sa *Généalogie des Rivérieulx*. Ce travail donne la filiation à partir de Léonard Boussin, dit Lacroix, né en 1644, demeurant à Lyon, qui épousa en 1670 Françoise Bergiron. Ce Léonard Boussin, dit Lacroix, était fils d'un Paul Boussin, dit Lacroix, qui vint d'Anjou se fixer en Lyonnais et qui y épousa en 1636 Marie Bathéon, et petit-fils d'un Jean Boussin, sieur de la Croix et de Chateigner, en Anjou, qui avait épousé Catherine Fournier. Jean Boussin, né en 1675, fils de Léonard Boussin, dit Lacroix, et de Françoise Bergiron, abandonna le nom de Boussin pour ne garder que celui de la Croix, exclusivement conservé par ses descendants. Il fut seigneur de Laval, en Lyonnais, épousa en 1702 Marie Pasquier, fut anobli en 1715 par l'acquisition d'une charge de trésorier de France au bureau des finances de Lyon et mourut en 1730. Il laissa trois fils :

1° Jean de la Croix, Sgr de Laval, né en 1705, conseiller en la Cour des monnaies de Lyon, qui épousa en 1738 Bonne Dervieu de Vilieu et qui continua la descendance ; 2° Antoine, abbé de Saint-Rambert, en Bugey, vicaire général de l'archevêque de Lyon, trésorier de France, grand obéancier de Saint-Just ; 3° Léonard, né en 1715, officier d'artillerie, qui périt en 1744 au siège de Coni. Pierre-Jean de la Croix, Sgr de Laval, né en 1744, fils de Jean, marié en 1771 à Élisabeth Robin d'Orliénas, fut chevalier d'honneur en la Cour des monnaies de Lyon et mourut victime de la Révolution le 24 décembre 1793. Il laissait deux fils, Antoine de la Croix-Laval, né en 1774, président des hôpitaux de Lyon, marié à Mlle Donin de Rosière, et Jean de la Croix-Laval, né en 1782, député du Rhône, maire de Lyon en 1826, marié en 1809 à Mlle Mogniat de l'Écluse, qui ont été les auteurs de deux rameaux actuellement existants. Le rameau aîné possède encore la terre de Laval ; son chef est connu sous le titre de comte depuis le milieu du XIXe siècle. Louis de la Croix-Laval, né en 1814, chef du second rameau, marié à Amicie Vire du Liron de Montivers, a été honoré du titre de comte romain ; il a été le père du comte Rémy de la Croix-Laval qui a eu plusieurs enfants de son mariage en 1877 avec Mlle de Noailles.

Principales alliances : Aymon 1729, Bourlier d'Ailly 1732, de Bathéon de Vertrieu 1636, 1752, de Terrasson de Senevas 1758, Dervieu de Vilieu 1738, Robin d'Orliénas 1771, Bellet de Tavernost de Saint-Trévier 1797, 1849, 1767, Donin de Rosière, des Champs de la Villeneuve 1833, Rivérieulx de Varax, de Vincens de Causans 1841, de Becdelièvre 1875, Clary 1885, de Noailles 1877, etc.

BOUSSINEAU (**de**). Armes (d'après le règlement d'armoiries de 1720) : d'*azur à trois globes d'or, cintrés de sable, surmontés chacun d'une croix d'or.* — Armes enregistrées à l'Armorial général de 1696 : d'***azur à trois mondes croisés d'or, cerclés de sable.***

La famille DE BOUSSINEAU appartient à la noblesse de Bretagne. On trouvera sur elle des renseignements dans le *Nouveau d'Hozier* et dans le *Répertoire de Biobibliographie bretonne* de Kerviler. Elle est originaire de l'Anjou et revendique une origine commune avec une famille Boussineau qui portait les mêmes armoiries, qui possédait dès 1502 la terre de Chapeau, en Saumurois, qui comparut de 1542 à 1567 à l'arrière-ban d'Anjou et qui se fondit en 1570 dans la famille le Coq.

La famille de Boussineau actuellement existante vint se fixer à Nantes dans les premières années du XVIIe siècle et y acquit dans le commerce une grosse fortune. André Boussineau, conseiller du Roi,

receveur général des décimes de Bretagne, acheta en 1662 la seigneurie de la Patissière, dans la paroisse de Saint-Herblain, fut nommé en 1665 membre de la première Chambre de direction du commerce de Nantes, devint échevin de cette ville en 1668 et fut maintenu dans sa noblesse par arrêt du 28 août 1669 comme ayant été anobli par l'échevinage et moyennant le paiement d'une somme de mille livres; il fut plus tard sous-maire de Nantes en 1670 et premier consul en 1671. André Boussineau laissa plusieurs fils; l'un de ceux-ci, Jean Boussineau de Boispéan, fut nommé en 1687 conseiller maître en la Chambre des comptes de Nantes; un autre, André Boussineau de la Patissière, conseiller et procurenr au présidial de Nantes, maire de cette ville en 1716, obtint en 1720 des lettres patentes de confirmation de noblesse et d'anoblissement en tant que besoin et fit au cours de cette même année régler ses armoiries par d'Hozier. Ce dernier personnage laissa lui-même de Marie Pellier plusieurs fils dont l'un, Pierre Boussineau, sieur de Maure, continua la descendance.

Louis-Étienne de Boussineau, officier dans l'armée vendéenne, fut fait prisonnier à la bataille du Mans et fut fusillé à Châteaubriant en décembre 1793. Un de ses frères, Jean-Sylvestre de Boussineau de la Joliverie, né à Saint-Herblain en 1766, lieutenant au régiment de Rohan, prit part à l'expédition de Quiberon, fut fait prisonnier et fut fusillé le 15 thermidor an III. Plus récemment Léger de Boussineau a servi dans les zouaves pontificaux.

Le chef de la famille Boussineau est aujourd'hui connu sous le titre de comte.

Principales alliances : Pantin de la Guère 1742, de Charette de la Gascherie, de Becdelièvre 1872, de la Roche-Saint-André 1866, etc.

BOUSSINIÈRE (Prudhomme de la). Voyez : PRUDHOMME DE LA BOUSSINIÈRE.

BOUSSIRON (de). Armes : *parti d'argent et de gueules à une croix pattée, vidée, posée de face, de l'un en l'autre, cantonnée de quatre grenades tigées et feuillées de l'un en l'autre.*

Il a existé en Poitou une famille DE BOUSSIRON, fort distinguée, qui portait pour armes : d'*or à une croix de gueules chargée de cinq coquilles d'or et accompagnée de quatre croisettes de gueules*. La branche des seigneurs de Nouzillac portait : *de gueules à une croix alésée d'or, cantonnée de quatre croissants d'argent*. Beauchet-Filleau mentionne un Guillaume Boussiron, varlet, habitant de la paroisse des Echaubroignes, sur les confins de l'Anjou et du Poitou, qui fit un échange le 6 avril 1331. Le nom de la famille de Boussiron figure

dans un grand nombre de chartes du XIVe, du XVe et du XVIe siècle. La souche se partagea en plusieurs branches dont on ne connaît pas bien le point de jonction. La principale de ces branches, celle des seigneurs de Grandry, descendait de Jean Boussiron, Sgr de Grandry, qui passa en Italie à la suite de Renée de France, duchesse de Ferrare, et qui mourut dans ce pays vers 1544 ; cette branche revint peu de temps après en France, embrassa le protestantisme et s'éteignit avec deux frères, Charles Boussiron, Sgr de Grandry, un des cent gentilshommes de la maison du Roi, mort sans postérité à Saumur en 1624, et Jacques Boussiron, sieur de la Brachetière, dont la fille unique épousa René Bertrand, Sgr de Saint-Fulgent Une autre branche de la famille de Boussiron, branche dont on perd la trace dans les premières années du XVIIe siècle, était plus connue sous le nom de sa seigneurie de Nouzillac ; un de ses rejetons, Jean de Nouzillac, du diocèse de Maillezais, fut admis dans l'Ordre de Malte en 1594. Cette famille de Boussiron était vraisemblablement éteinte sous Louis XIV et ne figure pas, en tout cas, au nombre de celles de sa région qui firent reconnaître leur noblesse lors des diverses recherches ordonnées par ce prince.

On n'a pu se procurer que des renseignements peu précis sur une famille Boussiron ou de Boussiron qui s'est perpétuée jusqu'à nos jours. L'auteur de cette famille, Gomez de Boussiron, né en 1640 dans l'île de la Grenade, aux Antilles, prit une part active à la colonisation de cette île. Borel d'Hauterive, qui a consacré aux Boussiron une notice dans son *Annuaire de la Noblesse* de 1874, fait descendre Gomez de Boussiron d'un noble homme Yvon de Boussiron, habitant au diocèse de Rodez, marié à Jeanne de Montespan et mentionné dans des actes de 1456 et 1495, dont le fils, Jean, se serait expatrié en 1497 pour entrer au service du roi d Espagne ; mais cette notice ne s'appuie sur aucune preuve sérieuse. Jacques de Boussiron, né en 1667, fils de Gomez, revint se fixer en France et fut capitaine au service de la Compagnie des Indes ; d'après la notice de Borel d'Hauterive il aurait reçu du roi Louis XIV en août 1714 des lettres patentes de reconnaissance de noblesse pour lui et pour ses deux fils, Guillaume et Barthélemy ; il a été impossible de trouver aucune trace de ces lettres. Guillaume de Boussiron, fils aîné de Jacques, fut promu lieutenant des vaisseaux du Roi par brevet du 14 février 1750 ; quelques années plus tard il fut fait prisonnier et massacré par des corsaires. Il laissait un fils en bas âge, Barthélemy Boussiron, qui fut élevé à Fronsac, en Guienne, chez des parents maternels. Celui-ci fut père de François de Boussiron, né en 1773, et grand-père de Pierre Boussiron, né à Fronsac le 18 brumaire an VIII,

qui épousa Jeanne Jaffart et qui laissa lui-même deux fils. On ne voit pas que cette famille Boussiron ou de Boussiron ait pris part en 1789 aux assemblées de la noblesse et il ne semble pas que ses représentants aient porté de qualifications nobiliaires antérieurement à la Révolution.

Principales alliances : de Kerhoent 1857, Leclerc de Bussy, etc.

BOUSSON et BOUSSON de MAIRET. Armes : d'*azur à un oiseau d'argent posé sur une boule d'or.* — La branche qui a relevé le nom de la famille de Mairet écartèle ses armes de celles de cette famille : d'*azur à un lion d'or tenant une pertuisane de même.*

La famille Bousson, originaire de Salins, en Franche-Comté, appartenait sous Louis XIV à la bourgeoisie de cette ville. Elle est peut-être une branche détachée à une époque inconnue d'une famille Bousson qui portait les mêmes armoiries, qui occupait au xve siècle un rang distingué dans la haute bourgeoisie de Pontarlier et qui a donné à cette ville un échevin en 1479. Denis et Gaspard Bousson étaient en 1668 marchands à Salins. Nicolas Bousson, bourgeois de Salins, et sa femme Marguerite Morand, Jean-Baptiste Bousson, docteur ès droits, Denis Bousson, marchand à Salins, Gaspard Bousson, marchand à Salins, Claude Bousson, procureur, Jacques Bousson, chanoine de Saint-Maurice, Antoine Bouzon, notaire et syndic de la ville de Salins, firent enregistrer leur blason à l'Armorial général de 1696.

La souche se partagea au xviie siècle en deux grandes branches qui se sont perpétuées jusqu'à nos jours.

Le chef d'une de ces branches, Jacques Bousson, fils d'un conseiller au présidial de Salins, fut pourvu le 21 août 1732 de la charge anoblissante de conseiller maître en la Chambre des comptes de Dôle. Il alla dans la suite se fixer à Pontarlier avec ses enfants et mourut en 1765. Sa descendance est connue sous le simple nom de Bousson.

Gaspard Bousson, chef de l'autre branche, fut pourvu en 1740 de la charge de substitut au Parlement de Besançon et acquit ainsi la noblesse. Sa descendance a relevé le nom de la famille de Mairet et est connue sous le nom de Bousson de Mairet.

La famille Bousson a fourni des officiers supérieurs, un commandeur de la Légion d'honneur, un littérateur distingué (Emmanuel Bousson de Mairet, né à Salins en 1796), etc.

Aucune de ses branches n'est titrée.

Principales alliances : d'Esterno, Droz, Mégret de Devise, de Mairet, Girod de Miserey, etc.

La famille de Mairet dont une branche de la famille Bousson a relevé le nom, était originaire de Westphalie d'où elle vint s'établir

à Besançon dans la seconde moitié du XVIe siècle. Ses représentants, Jean de Mairet, poète distingué, et Jacques-Antoine de Mairet, marchand, obtinrent le 1er octobre 1668 de l'empereur Léopold Ier des lettres patentes de relief de dérogeance et de réhabilitation. Mais, comme à cette époque la Franche-Comté, devenue province espagnole, ne dépendait plus de l'Empire, la Chambre des comptes de Dôle n'enregistra ces lettres que pour y avoir recours au besoin et *sans que ledit enregistrement donne force ni vigueur auxdites lettres.* Après la conquête française, Jean-Jacques de Mairet, fils de Jacques-Antoine, fut nommé substitut du procureur général au Parlement de Besançon. Au XVIIIe siècle les Mairet furent reconnus nobles par jugement de l'intendant comme issus de ce magistrat. Ils s'éteignirent peu de temps après.

BOUT de CHARLEMONT.

Famille bourgeoise.

Hippolyte BOUT DE CHARLEMONT, né à Lorient en 1848, a été percepteur des contributions directes et membre de la Société des gens de lettres.

BOUT de MARNHAC. Armes : *parti au* 1 *d'azur à un chevron d'or accompagné de trois bouteilles du même,* qui est de Bout ; *au* 2 *d'or flanqué de gueules, au chef de gueules chargé d'un croissant d'or accosté de deux étoiles du même*, qui est de Marnhac.

La famille BOUT DE MARNHAC est anciennement connue dans le Rouergue et dans le Gévaudan.

Toutefois on ne lui connaît pas de principe d'anoblissement et elle paraît ne s'être agrégée à la noblesse que dans les dernières années de l'ancien régime.

M. Bout, Sgr de Marnhac, fut convoqué en 1789 aux assemblées de la noblesse du Rouergue ; mais il ne s'y rendit pas et il fut donné défaut contre lui.

La famille Bout de Marnhac subsistait en Gévaudan il y a peu d'années.

BOUTAREL (de). Armes (d'après le *Dictionnaire des anciennes familles de l'Auvergne*, de Tardieu) : d'*azur à un paon rouant d'or.* — Aliàs (d'après le *Dictionnaire historique de la noblesse française*, de M. de Mailhol) : d'*or à un cerf rampant d'azur, au chef de gueules chargé de trois étoiles d'argent.* — Couronne : *de Comte.*

La famille BOUTAREL, aujourd'hui DE BOUTAREL, est originaire de Pontgibaud, en Auvergne, et a possédé dans les environs de cette ville le domaine de Maisonrouge. Elle est d'ancienne bourgeoisie et a donné

sous l'ancien régime plusieurs notaires royaux. Deux de ses représentants, N... Boutarel, lieutenant en la juridiction de Pontgibaud, et Charles Boutarel, greffier de ladite juridiction, firent enregistrer leur blason à l'Armorial général de 1696 : d'*azur à un paon rouant d'or*. Gilbert Boutarel, né à Clermont-Ferrand, admis en 1756 parmi les chevau-légers, capitaine en 1771, chevalier de Saint-Louis, adopta en 1789 les idées nouvelles et fut nommé général de brigade le 3 nivôse an II.

BOUTARIC ou BOUTARY (du Bois de). Voyez : Bois de Boutary, de Gaudusson et de Place (du).

BOUTAUD du PINET du BOUCHET. Armes : d'*azur à un chevron d'or accompagné de trois roses du même, deux et une*. — L'écu timbré *d'un casque orné de ses lambrequins d'or et d'azur*.

La famille Boutaud du Pinet du Bouchet, anciennement et honorablement connue en Auvergne, est originaire de la petite ville d'Alègre, en Velay. Tardieu, qui lui a consacré un article dans son *Dictionnaire des anciennes familles de l'Auvergne*, la considère comme noble et la fait descendre d'un Bernard Boutaud, archer des ordonnances du roi Charles VIII, qui aurait obtenu de ce prince le 2 février 1494 des lettres patentes de confirmation de noblesse et qui aurait acquis par mariage la seigneurie du Pinet, dans la paroisse de Céaux. La famille Boutaud du Pinet ne figure pas cependant dans les *Nobiliaires d'Auvergne*, pourtant si complets, de Lainé et de Bouillet. C'est, en tout cas, par erreur que le même Tardieu a avancé qu'elle avait été maintenue dans sa noblesse lors de la recherche de 1666 par jugement de l'intendant d'Auvergne, et elle n'a pris part en 1789 aux assemblées de la noblesse ni en Auvergne, ni en Velay.

La famille Boutaud du Pinet du Bouchet a fourni des consuls d'Alègre, des officiers, un conseiller au présidial de Riom, des avocats en Parlement, des magistrats, etc.

Elle n'est pas titrée.

Principale alliance : Douvreleur de la Barbate 1731.

BOUTAUD de la VILLÉON (de). Armes : *parti au 1 d'argent au pin arraché au naturel; au 2 d'azur à un lion d'or*.

La famille de Boutaud de la Villéon est originaire de Tournon, en Vivarais. Le vicomte Révérend en a donné une généalogie dans ses *Titres, anoblissements et pairies de la Restauration*. Jean Boutaud, à partir duquel ce travail donne la filiation, était avocat à Tournon sous Louis XV. Son fils, Victor-Hippolyte Boutaud, né à Tournon

en 1763, marié à Françoise Lavilléon, fut anobli le 29 mars 1823 par lettres patentes du roi Louis XVIII, puis fut créé vicomte le 10 juillet 1824 par nouvelles lettres patentes du même prince avec institution d'un majorat en rentes. Il fut autorisé le 22 janvier 1825 à substituer à ce majorat un nouveau majorat consistant en biens situés dans l'arrondissement de Valence (Drôme). Il laissa un fils, Tite-Hippolyte-Alfred, vicomte Boutaud, né à Tournon en 1801, maître des requêtes au Conseil d'État, qui épousa le 21 août 1824 Mlle de Peyronnet, fille du ministre de Charles X, et qui, à l'occasion de ce mariage, fut autorisé par ordonnance du 6 juillet 1824 à joindre à son nom celui de Lavilléon appartenant à la famille de sa mère. Le vicomte Boutaud-Lavilléon laissa cinq fils qui ont continué la descendance et qui ont été exclusivement connus sous les titres de vicomte et de baron de la Villéon.

La famille de Boutaud de la Villéon a fourni des officiers distingués.

Elle ne doit pas être confondue avec une famille de la Villéon, encore existante, qui appartient à l'ancienne noblesse de Bretagne.

Principales alliances : de Peyronnet 1824, Baboin de la Barollière, Bouchareine de Chaumeils-Lacoste 1874, de la Garde-Devin 1889, de Witte 1893, O'Tard de la Grange, Archambault de Beaune 1890, Sanchez de Novillas 1894, etc.

BOUTAUD (de). Armes : d'*or à un chevron de gueules accompagné en chef de deux tourteaux du même et en pointe d'un rosier tigé et terrassé de sinople, sommé de trois boutons de rose de gueules*, qui est de Boutaud ; *écartelé d'azur à un cornet lié d'or, accompagné de trois fleurs de lys du même posées deux et une*, qui est de Kermorial.

Famille toulousaine sur laquelle on n'a pu se procurer de renseignements précis.

M. de Boutaud, chevalier de Saint-Louis, commandant du régiment de Berry, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Toulouse.

La famille de Boutaud n'est pas titrée.

Elle a fourni des officiers.

BOUTAULT de RUSSY. Armes : d'*azur à trois chevrons d'or accompagnés de trois triangles de même renversés, deux en chef et un en pointe.*

La famille Boutault de Russy appartient à la noblesse du Blésois. On trouvera dans le *Nouveau d'Hozier* les preuves de noblesse qu'un de ses membres fit en 1781 pour être admis à l'École militaire. La filiation suivie remonte à noble homme maître Jean Boutault qui

était sous Louis XIV conseiller et élu pour le Roi à Blois et qui avait épousé Anne Chicoyneau. Noble homme Nicolas Boutault, sieur de Russy, fils du précédent, épousa Anne d'Herbelin par contrat passé le 14 juillet 1675 en présence de son frère, noble homme maître Jacques Boutault, receveur des consignations du comté de Blois; il fut pourvu le 28 juin 1681 de l'office anoblissant de secrétaire du Roi et de ses finances et obtint des lettres d'honneur le 14 août 1701. Il fut père de Claude-François Boutault, écuyer, Sgr de la Hocquetière, qui épousa le 16 juillet 1712 Anne Coulange, fille d'un marchand bourgeois de Blois, grand-père de messire Claude-François de Boutault, écuyer, chevalier de Saint-Louis, né à Blois en août 1720, qui épousa le 25 avril 1767 Marie-Marguerite du Prat, fille du seigneur de la Goupillière, et arrière-grand-père de Pierre-Claude de Boutault de Russy, né à Blois en 1771, qui fit en 1781 ses preuves de noblesse pour être admis à l'École militaire.

François-Xavier Boutault, chevalier, Sgr de Russy, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Limoges. René-Honoré Boutault, chevalier, Sgr de Russy, garde de Mgr le comte d'Artois, prit part cette même année à celles tenues à Blois.

La famille de Boutault de Russy n'est pas titrée.

Elle a fourni des officiers.

Principale alliance : de Chicoyneau (de la Valette).

La famille Boutault de Russy porte les mêmes armoiries qu'une famille Boutault qui appartenait au XVIIe siècle à la haute bourgeoisie de Poitiers et avec laquelle elle peut avoir eu dans le passé une origine commune. Un représentant de cette dernière famille, Gilles Boutault, décédé en 1662, fut évêque d'Aire, puis d'Évreux.

BOUTECHOUX de CHAVANNES (Grand de). Voyez : GRAND DE BOUTECHOUX DE CHAVANNES.

BOUTECHOUX de CHAVANNES (de). Armes : d'*azur à un soleil d'or sans visage; au chef d'argent chargé de trois losanges de gueules mis en fasce.* — Couronne : *de Comte.* — Cimier : *une main dextre de carnation tenant deux palmes de sinople.*

La famille DE BOUTECHOUX DE CHAVANNES est une des plus distinguées de la noblesse de robe de Franche-Comté. On trouvera sur elle des renseignements assez complets dans l'*Annuaire de la Noblesse* de 1862. Jean Boutechoux, auquel remonte la filiation suivie, était bourgeois de Gray en 1425. Son fils, Jacques Boutechoux, nommé par lettres patentes de janvier 1471 conseiller et maître des requêtes du duc de Bourgogne Charles le Téméraire, laissa trois fils, Jacques, Jean et Simon, qui furent les auteurs de trois branches.

L'auteur de la branche aînée, Jacques Boutechoux, Sgr de Cissey et de Batterans, lieutenant-général du bailli d'Amont, fut reçu le 26 juillet 1500 membre du Conseil privé de l'archiduc Philippe. Sa descendance s'éteignit après quelques générations.

Jean Boutechoux, auteur de la seconde branche, fut secrétaire d'État de Philippe Ier, roi d'Espagne, puis de l'empereur Maximilien qui lui fit don du droit d'affouage dans les forêts de Gray, de Velesmes, de Villecombe et d'Apremont. Il fut nommé par l'archiduchesse Marguerite juge royal en la cité de Besançon. Son fils, Claude Boutechoux, Sgr de Cissey, Mercey, etc, fut nommé en 1561 avocat général et en 1575 président au Parlement de Dôle. La descendance de celui-ci se partagea en deux rameaux qui s'éteignirent l'un et l'autre dans la seconde moitié du XVIIe siècle.

La troisième branche, issue de Simon, s'est seule perpétuée jusqu'à nos jours. Elle était représentée dans la première moitié du XVIIIe siècle par Simon-Charles-Gérard de Boutechoux, chevalier, Sgr de Villette, Montigny, Chavannes, etc., né en 1682, qui épousa le 2 février 1712 Madeleine de Montrichard. Ce gentilhomme laissa un fils, Jérôme-François, né en 1720, et une fille, Marguerite, qui fut chanoinesse de Lons-le-Saulnier. Jérôme-François de Boutechoux, marié en 1755 à Henriette-Sylvie de Grollier, petite-fille du marquis de Colbert-Villacerf, obtint l'érection en comté de sa seigneurie de Chavannes par lettres patentes de janvier 1765 qu'il fit enregistrer le 15 mars suivant en la Chambre des comptes de Dôle ; il prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse de Franche-Comté et mourut en 1811. Son fils, Guillaume, comte de Boutechoux de Chavannes, né à Salins en 1759, chevalier de Saint-Louis, marié en 1791 à Marie-Charlotte de Croezer d'Audincthun, laissa une fille, mariée au marquis de Jouffroy d'Abbans, et deux fils, Frédéric, né en 1792, et Albert-Joseph, né en 1793. L'aîné de ceux-ci, Frédéric, comte de Boutechoux de Chavannes, lieutenant-colonel des lanciers de la garde du Roi, chevalier de la Légion d'honneur, mourut en 1859 sans avoir été marié, mais après avoir adopté un M. Grand qui se trouva ainsi en possession régulière du nom de Boutechoux de Chavannes. Le puîné, Albert-Joseph, marié en 1824 à Mlle de Lévezou de Vesins, devint chef de la famille après la mort de son frère et, désirant éviter toute difficulté avec la descendance adoptive de celui-ci, se fit confirmer en 1860 par un décret de Napoléon III dans la possession du titre de comte de Chavannes conféré à son grand-père. Il laissa lui-même une fille, Mme de Buyer, et un fils, Jules-Edmond, comte de Boutechoux de Chavannes, qui a eu plusieurs enfants de son mariage en 1869 avec Mlle de Monspey.

Guillaume Boutechoux de Chavannes, chanoine de la métropolitaine de Besançon, avait fait enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696.

La famille de Boutechoux de Chavannes a fourni un premier président au Parlement de Dôle, des gouverneurs de Besançon et de Gray, un membre du Conseil privé du duc de Bourgogne, un secrétaire d'État de Philippe II, des gentilshommes des maisons du prince d'Orange-Nassau et du roi d'Espagne, cinq chevaliers de Saint-Georges, un protonotaire apostolique, des officiers supérieurs, etc.

Principales alliances : de Marmier, de Vandenesse, de Marenches, de Montrichard 1712, de Grollier 1755, de Croezer d'Audincthun 1791, de Jouffroy d'Abbans, de Lévezou de Vesins 1824, de Buyer 1851, de Monspey 1869, de Ponnat 1893, le Bœuf de Valdahon, Souchon du Chevalard 1899, Robert de Beauregard 1895, etc.

BOUTEILLER (de), à Nantes.

La famille DE BOUTEILLER qui donne lieu à cette notice est originaire de Nantes où elle occupait dès le commencement du XVIIIe siècle une brillante situation commerciale. Elle ne doit être confondue ni avec une famille le Bouteiller, encore existante, qui appartient à l'ancienne noblesse de la même région, ni avec deux autres familles de Bouteiller, originaires l'une du Ponthieu, l'autre de la Lorraine, auxquelles il sera plus bas consacré des notices. On trouvera sur elle beaucoup de renseignements dans le *Repertoire de Biobibliographie bretonne* de Kerviler.

Un Bouteiller, domicilié à Nantes, exerçait en 1749 la charge anoblissante de secrétaire du Roi, maison et couronne de France. Guillaume Bouteiller, écuyer, consul de Nantes en 1753, marié à Éléonore-Marie Browne, passait sous Louis XVI pour être le plus riche négociant de Nantes ; il embrassa les idées révolutionnaires et en juin 1793 ouvrit une souscription pour secourir les femmes et les enfants des citoyens sans fortune qui avaient abandonné leurs travaux pour concourir à la défense de la ville de Nantes assiégée par les Vendéens. Son fils, Charles Bouteiller, né à Nantes en 1760, commandant en chef de la garde nationale de Nantes en 1793, prit part à la défense de cette ville contre l'armée royaliste, fut député de la Loire-Inférieure de 1810 à 1815, fut nommé conseiller municipal de Nantes en 1825, donna en août 1830 sa démission de conseiller de préfecture pour ne pas prêter serment à Louis-Philippe et mourut en 1845. Jean-Joseph Bouteiller, fils du précédent, paraît avoir le premier fait précéder son nom de la particule DE ; il avait épousé Jacqueline le Roy de Lizet et en eut plusieurs fils. L'un de ceux-ci.

Jehan de Bouteiller, né à Nantes en 1840, d'abord officier de marine, mis en réforme en 1867, fut élu en 1871 membre de la Commune de Paris, mais donna sa démission presque aussitôt, fut membre, puis en 1882 président du Conseil municipal de Paris, mourut en 1885 et fut inhumé civilement aux frais de la ville de Paris. Son frère, Jacques de Bouteiller, né à Nantes en 1844, sous-préfet de Brest en 1870, fut de 1885 à 1890 conseiller municipal de Paris pour le quartier des Bassins.

Il avait existé, également en Bretagne, mais dans les environs de Lamballe, une autre famille de Bouteiller qui portait pour armes *de... à sept macles de...* Lors de la grande recherche des faux nobles commencée en 1666 les divers représentants de cette famille se désistèrent d'eux-mêmes de leurs prétentions nobiliaires par divers actes de 1668 et payèrent une amende.

BOUTEILLER (de), en Ponthieu. Armes (d'après le règlement d'armoiries de 1816) : *taillé d'azur et d'or, au lion de l'un en l'autre adextré en chef d'une étoile d'or.*

Cette famille, distincte de celle du même nom dont il a été parlé dans la notice précédente, est originaire du Ponthieu et appartenait au XVIIIe siècle à la haute bourgeoisie d'Abbeville. Le vicomte Révérend en a donné une généalogie dans les *Titres, anoblissements et pairies de la Restauration.*

Antoine Bouteiller, avocat à Abbeville, marié à Marie-Anne du Wanel, était en 1727 bailly de Métigny, Bailleul et Boubers. Nicolas-Jacques Bouteiller, marié à Marie-Geneviève Dargnies, était en 1770 avocat du Roi au présidial d'Abbeville. Il laissa plusieurs fils. L'aîné de ceux-ci, Jacques-Nicolas-Antoine Bouteiller, né à Abbeville en 1758, conseiller en la sénéchaussée et siège présidial d'Abbeville sous Louis XVI, plus tard président du tribunal civil d'Amiens, député de la Somme en 1808, fut créé chevalier de l'Empire par lettres patentes du 18 avril 1811, fut confirmé dans la possession héréditaire de son titre de chevalier par nouvelles lettres du roi Louis XVIII du 3 août 1816, obtint en même temps le règlement de ses armoiries, fit dès lors précéder son nom de la particule DE qui a été conservée par ses descendants et mourut dans sa ville natale en 1830. Il laissait un fils, Antoine-Adolphe de Bouteiller, né en 1800, capitaine de gendarmerie, chevalier de la Légion d'honneur, qui a eu lui-même de son mariage avec Mlle Lesueur un fils, Charles-Adolphe de Bouteiller, né en 1838, lieutenant-colonel de cavalerie, marié vers 1865 avec Mlle Viellard, décédé en 1893 laissant trois enfants.

Cette famille de Bouteiller n'est pas titrée.

BOUTEILLER (de), en Lorraine. Armes : d'*azur à une bouteille d'or, au chef d'argent chargé de deux molettes de sable.*

Cette troisième famille DE BOUTEILLER appartient à la noblesse de Lorraine. On en trouvera une généalogie détaillée dans le *Nobiliaire de Saint-Mihiel*. Elle a eu pour auteur Jean Bouteiller, secrétaire ordinaire de la chambre du duc de Lorraine, qui fut anobli le 1er février 1592 par lettres patentes de ce prince. La descendance de Jean Bouteiller occupa un rang distingué dans la noblesse de robe lorraine et donna au Parlement de Metz un président et plusieurs conseillers. Louis de Bouteiller, Sgr de Sabré, né en 1700, marié à Anne de Laubrussel, d'abord conseiller au Parlement de Metz, fut nommé après la supression de ce Parlement président à la Cour souveraine de Nancy et mourut à Metz en 1772. Son neveu, Jean-Hyacinthe de Bouteiller, né en 1746, reçu en 1779 conseiller au Parlement de Nancy, fut député de la Meurthe sous le Premier Empire et sous la Restauration et premier président à la Cour royale de Nancy ; il mourut en 1820. Il a été lui-même père d'un général de division d'artillerie et grand-père de Charles-Joseph-Ernest de Bouteiller, né à Paris en 1826, député de la Moselle sous Napoléon III, président de la Société d'histoire et d'archéologie de Metz.

Nicolas-François de Bouteiller, écuyer, et Henri de Bouteiller, écuyer, Sgr de Riaville et autres lieux, firent enregistrer leur blason à l'Armorial général de 1696, le premier à Toul, le second à Metz.

M. de Bouteiller, conseiller au Parlement, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Nancy ; Mlle de Bouteiller, dame de Ville-en-Woivre, et François-Louis de Bouteiller, Sgr de Riaville, prirent part cette même année à celles tenues à Verdun ; François-Louis Bouteiller, Sgr de Saulx-en-Woivre, prit part à celles tenues à Saint-Mihiel.

Principales alliances : d'Hausen, Piquemal 1854, de Klopstein vers 1770, Lambrussel, de Fériet, etc.

Il a existé en Savoie une famille de Bouteiller qui était de noblesse très ancienne et qui portait pour armes : d'*azur à trois bouteilles d'argent* (aliàs *d'or*) *accolées de gueules*. M. de Foras fait remonter la filiation de cette famille dans son *Armorial de Savoie* à Aymon de Bouteiller, chevalier, Sgr des tours de Servoz, qui épousa le 13 juin 1364 Catherine de Pressy. La famille savoisienne de Bouteiller produisit des officiers de mérite, des vice-châtelains de Chamonix, des gentilshommes de la chambre des ducs de Savoie, etc. ; elle contracta des alliances avec les familles de la Fléchère, de Bellegarde 1653, de Gerbais de Sonnaz, etc. Elle paraît avoir eu pour derniers représen-

tants deux frères, Louis-Auguste de Bouteiller, né en 1734, et Claude-Georges de Bouteiller, né en 1741.

BOUTET (du). Armes : *de gueules à trois croissants d'argent posés 2 et 1.*

La famille du Boutet, aujourd'hui éteinte dans les mâles, a occupé un rang distingué dans la noblesse de la Bourgogne et dans celle de la Champagne. On en trouvera une généalogie très complète dans le *Dictionnaire de la Noblesse* de La Chesnaye des Bois. Son auteur, noble homme Jean du Boutet, écuyer, était homme d'armes dans la compagnie de messire Robinet de Framezelles, capitaine de cent lances sous la charge du Roi, quand il épousa par contrat du 10 septembre 1511 Philiberte de Barges, veuve de noble homme Pierre de Poques, en son vivant homme d'armes dans la même compagnie. Cette dame lui apporta une partie de la seigneurie de Sancy qui relevait du comté de Noyers et que sa descendance vendit en 1698 à la famille le Basele des Moulins. Il fut père de François du Boutet, écuyer, Cosgr de Sancy, qui servit comme homme d'armes successivement dans la compagnie du duc de Nemours, dans celle du comte de Genevois et dans celle du duc de Lorraine et qui épousa Jeanne de Courthault, grand-père de Cyr du Boutet, Sgr de Sancy et de la Faulle, homme d'armes dans une compagnie de 200 hommes d'ordonnance de Monsieur, frère du Roi, qui épousa Jeanne de Longueval par contrat du 13 décembre 1598, bisaïeul d'Octavien du Boutet, chevalier, Sgr de Sancy, la Faulle, Bussière, Briaucourt, etc., né en 1607, capitaine de chevau-légers, qui épousa Marie de Karandefex par contrat du 9 janvier 1655, qui fut admis en 1650 en la chambre de la noblesse des États de Bourgogne et qui fut maintenu dans sa noblesse lors de la recherche de 1666, et trisaïeul de Louis du Boutet, capitaine de cavalerie, qui épousa Marie-Reine de Gevigny par contrat passé le 18 avril 1698 devant notaires au bailliage de Thionville et qui vendit cette même année la seigneurie de Sancy. Ce dernier laissa trois fils dont l'aîné fut page du prince de Conti, dont le second fut page de Léopold, duc de Lorraine, et dont le troisième, Alexandre-Joseph du Boutet, connu sous le titre de marquis de Maranville, épousa Anne de Morel de Monteval par contrat passé en 1736 devant notaires à Vaucouleurs et continua la descendance.

An.-Ant.-Schol. de Montevalle, veuve d'Al.-Jos. Duboutet de Maranville, dame de la grosse tour de Vuxaulle, Crespan, etc., se fit représenter en 1789 aux assemblées de la noblesse du bailliage de Chaumont-en-Bassigny. M. du Boutet fils cadet prit part cette même année aux assemblées de la noblesse du Bourbonnais.

La famille du Boutet n'est plus représentée aujourd'hui (1907) que par Caroline-Marie du Boutet, veuve du comte Fernand de Cossé-Brissac qu'elle avait épousé en 1852 et propriétaire du château de Crépan, près de Châtillon-sur-Seine.

BOUTET d'EGVILLY. Armes : d'*azur à une licorne passante d'argent, surmontée d'un soleil d'or.*

La famille BOUTET D'EGVILLY appartenait sous Louis XIV à la bourgeoisie parisienne. Trois de ses représentants, Claude Boutet, premier commis du Conseil d'État, François Boutet, conseiller du Roi auditeur en la Chambre des comptes, et Henri Boutet, conseiller du Roi, notaire à Paris, firent enregistrer leur blason à l'Armorial général de 1696. Michel Boutet, né en 1650, trésorier général des garennes et fauconneries des chasses du Roi, gentilhomme de la vénerie, fut anobli par l'échevinage de Paris et acheta en 1714 la seigneurie d'Egvilly, en Bourgogne, dont sa descendance conserva le nom.

Armand-Henri Boutet d'Egvilly, arrière-petit-fils du précédent, maître-d'hôtel du grand-maître de France, reçut le titre de baron le 6 mai 1821 par ordonnance du roi Louis XVIII. Il mourut à Pont-à-Mousson le 22 juillet 1856 laissant un fils, Louis-Armand, baron Boutet d'Egvilly, né à Paris en 1811, lieutenant-colonel de cavalerie, officier de la Légion d'honneur, qui épousa en 1857 M[lle] Ganne de Beaucoudray et qui mourut en 1890.

La famille Boutet d'Egvilly est tout à fait distincte de celle d'Ours-Jacques Boutet, né à Loches en 1768, fils d'un simple chapelier de cette ville, chef du bureau du génie au ministère de la Guerre sous la Restauration, décédé à Paris en 1849, qui fut anobli par lettres patentes du 15 juin 1824 et qui fut connu depuis lors sous le titre de baron de Boutet. Cette seconde famille Boutet portait pour armes : d'*or à un chevron de gueules, au chef d'azur chargé d'une étoile d'or.*

BOUTET de MONVEL. Armes de la branche anoblie sous le Premier Empire : *parti de gueules à trois croissants d'argent, 2 et 1* ([1]), *et d'azur à trois chevrons alaisés d'or, 2 et 1 ; à la champagne d'azur chargée d'une étoile de douze rais d'or*, qui est le signe des chevaliers de la Réunion.

L'auteur de cette famille, Jacques BOUTET DE MONVEL, né à Lunéville en 1745, était fils d'un directeur des menus plaisirs du roi Stanislas.

[1] On remarquera que ce premier parti est le blason de l'ancienne famille du Boutet à laquelle il a été consacré plus haut une notice.

duc de Lorraine ; il embrassa la carrière du théâtre et fut l'un des plus célèbres acteurs de la seconde moitié du XVIII[e] siècle ; il composa aussi un grand nombre de pièces, drames ou comédies, qui sont aujourd'hui oubliées, mais qui eurent dans leur temps un vif succès. Boutet de Monvel quitta la scène en 1806, fut nommé professeur au Conservatoire et membre de la quatrième classe de l'Institut et mourut en 1812. Ses deux fils ont été les auteurs de deux branches qui comptent aujourd'hui de nombreux représentants. L'une de ces branches est demeurée non noble ; mais l'auteur de l'autre branche, Noël-Barthélemy Boutet de Monvel, né à Marseille en 1768, secrétaire de Cambacérès, fut créé chevalier de l'Empire par lettres patentes du 11 septembre 1813.

L'acteur Boutet de Monvel eut aussi d'une actrice nommée Mars une fille naturelle, Anne-Françoise-Hippolyte, née à Paris en 1778, décédée en 1847, qui fut connue sous le nom de M[lle] Mars et qui fut une des plus illustres comédiennes de son temps.

BOUTETIÈRE (**Prévost de la**). Voyez : PRÉVOST DE LA BOUTETIÈRE.

BOUTEVILAIN de GRANDPRÉ.

Famille d'ancienne bourgeoisie.

Il a existé plusieurs familles notables du nom de BOUTEVILAIN ou BOUTEVILLAIN.

On trouvera dans le *Cabinet d'Hozier* des renseignements sur une de ces familles qui portait pour armes : d'*or à l'aigle de gueules becquée et membrée d'azur, coupé de sable au lion d'argent*. Le chef de cette famille, Christophe BOUTEVILLAIN, était sous Louis XIV avocat au Grand Conseil et au siège présidial d'Alençon. Son fils, Jean Boutevillain, sieur de la Gilberdière, conseiller et avocat du Roi à Mamers, fut père de Charles Boutevillain de la Gilberdière, avocat du Roi à Mamers, et de Jean Boutevillain, sieur d'Olivet.

Un M. Boutevillain de la Ferté était sous Louis XVI avocat au Parlement de Paris.

BOUTEVILLE (**de**). Armes (d'après le règlement d'armoiries de 1824) : *de sinople à une bande d'argent chargée en cœur d'un croissant de sable.*

La famille DE BOUTEVILLE ou DE BOUTTEVILLE a eu pour berceau la ville de Péronne, en Picardie, où elle est fort anciennement connue. On trouvera un résumé de sa généalogie, depuis la fin du XVII[e] siècle jusqu'à nos jours, dans les *Titres, anoblissements et pairies de la Restauration* du vicomte Révérend. La filiation suivie remonte à Balthazar Boutteville qui avait épousé Marguerite Lefèvre, fille d'un

maïeur de Péronne, et qui est rappelé comme défunt dans un acte de 1573. De nos jours quelques auteurs ont voulu attribuer à la famille picarde de Boutteville une origine plus reculée et ont cherché à la rattacher à une famille du même nom, éteinte au XVIe siècle dans la maison de Goulaine, qui appartenait à l'ancienne noblesse du pays de Cornouailles, en Bretagne, et qui portait pour armes : d'*argent à cinq fusées de gueules*.

Arthur de Boutteville, avocat, puis conseiller du Roi, épousa par contrat de février 1595 Marie, fille de Fursy le Caron, bourgeois de Péronne. Il mourut dans cette ville en septembre 1631, laissant, entre autres enfants, un fils, noble homme Romain de Boutteville, décédé le 19 décembre 1673, qui épousa le 3 août 1627 Marie Quignon, de la ville d'Albert, et qui continua la descendance.

Un certain nombre de représentants de la famille de Bouteville, Jean Bouteville, avocat en Parlement; Laurent-Romain Bouteville, conseiller du Roi, contrôleur au grenier à sel de Péronne; Robert Bouteville, avocat en Parlement et aux sièges royaux de Péronne; François Bouteville, chanoine de l'église royale et collégiale de Saint-Fursy de Péronne; et Jean-Romain Bouteville, chanoine de Saint-Léger, agrégé à Saint-Fursy de Péronne, firent enregistrer leurs armoiries ou les eurent enregistrées d'office à l'Armorial général de 1696.

Le premier de ces personnages, Jean Bouteville, était le fils aîné de Romain et de Marie Quignon, mentionnés plus haut; il épousa à Péronne le 23 avril 1663 Marie Lescars et fut père de Robert Bouteville, né en 1672, avocat au bailliage de Péronne, capitaine de la milice bourgeoise de cette ville, qui épousa le 15 avril 1697 Marie-Anne Linart. Un des petits-fils de celui-ci, Louis-Ghislain Bouteville du Metz, né à Albert en 1756, d'abord président des traites à Péronne, fut nommé député, aux États généraux de 1789 par le Tiers-État du bailliage de Péronne et devint en 1790 président de cette assemblée; il fut dans la suite député de la Somme au Conseil des Cinq-Cents et à la Chambre des Cent Jours et président de Chambre à la Cour impériale d'Amiens et mourut sans postérité en 1821. Le frère aîné du précédent, Jean-Paul Bouteville, sieur d'Omiécourt, d'Aubigny, etc., procureur du Roi au bailliage de Péronne, décédé en 1783, avait épousé en 1770 Marie-Thérèse Hanicque; il en eut, entre autres enfants, deux fils, Jean-François de Bouteville, né en 1771, maire de Péronne, conseiller général de la Somme, marié à Arras en 1804 à Mlle Lallart, décédé à Péronne en 1857, et Eugène-Robert de Bouteville, né en 1778, sous-préfet sous la Restauration, marié en 1824 à Mlle Buzin de Lonprez, qui furent les auteurs de

deux branches. Le second de ces deux frères reçut le titre héréditaire de baron avec règlement d'armoiries par lettres patentes du 10 juillet 1824 ; il obtint en même temps l'institution en majorat de diverses terres qu'il possédait dans l'arrondissement de Douai.

Principales alliances : Auberlicque, Lallart de Gommecourt 1804, d'Hébrard de Saint-Sulpice 1892, du Bos, van Pradelles de Palmaert 1903, Crapez, etc.

La famille de Bouteville dont il vient d'être parlé ne doit pas être confondue avec une famille de Boutteville qui a appartenu à la noblesse de l'Argonne. Cette dernière famille, dont on trouvera une généalogie dans les manuscrits de Chérin, portait pour armes : d'*azur à un dextrochère d'argent sortant d'une nuée de même, mouvant de sénestre, et tenant une épée de même garnie d'or et accostée de deux cœurs d'argent*. Son auteur, Michel de Boutteville, lieutenant pour le Roi, ci-devant major de la ville et citadelle de Mézières, fut anobli par lettres de février de 1654 ; un édit d'août 1664 ayant révoqué tous les anoblissements concédés depuis 1611, Michel de Boutteville se fit accorder en juin 1669 de nouvelles lettres patentes qui l'exceptaient de cette mesure et qui le confirmaient dans sa noblesse. La famille de Boutteville fut encore maintenue dans sa noblesse en 1698 par jugement de Larcher, intendant de Champagne. C'est par erreur que Lainé a avancé dans son *Nobiliaire de Champagne* qu'elle s'était éteinte dans les premières années du XVIIIe siècle. Son chef, Philippe-François de Boutteville, descendant de Michel, marié en 1772 à Marie-Anne d'Écosse de Gondrecourt, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Verdun, à Vitry-le-François et à Clermont-en-Argonne. Il avait fait cette même année des preuves de noblesse pour obtenir la nomination au grade de sous-lieutenant de son fils, André-Edmond, né en 1775 au diocèse de Reims.

Il existe aussi en Bavière une famille de Bouteville, d'origine française, qui porte pour armes : d'*argent à un chevron accompagné en chef de deux étoiles et en pointe d'une hure de sanglier, le tout de sable*. Le chef de cette famille a été créé baron bavarois par lettres du 6 novembre 1842.

On trouve qu'un M. Louis Delamare, demeurant à Elbeuf, demanda inutilement en janvier 1863 l'autorisation de joindre à son nom celui de : DE BOUTEVILLE qui appartenait à la famille de sa mère.

BOUTEYRE (Assézat de). Voyez : ASSÉZAT DE BOUTEYRE.

BOUTHET du RIVAULT, de MONTFRAULT, de la RICHARDIÈRE et de GENNETIÈRES. Armes : d'*or à un chevron de gueules accompagné en*

chef de deux roquets et en pointe d'une hure de sanglier, le tout de même.

La famille Bouthet appartient à l'ancienne bourgeoisie du Poitou. Elle est originaire du bourg de Couhé où une de ses branches subsistait sous Louis XIV ; un représentant de cette branche, Jean Bouthet, greffier des rôles de la paroisse de Couhé, eut ses armes inscrites d'office à l'Armorial général de 1696.

Beauchet-Filleau a donné dans son *Dictionnaire des familles du Poitou* une généalogie de la seule branche de la famile Bouthet qui se soit, semble-t-il, perpétuée jusqu'à nos jours. René Bouthet, sieur de Montfrault, auquel commence son travail, était élu à Poitiers quand il fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696. Quatre de ses fils, Jacques, Isaac, Louis et Jean Bouthet, furent les auteurs de quatre grands rameaux.

Jacques Bouthet, sieur de Montfrault, auteur du premier de ces rameaux, épousa en 1701 Anne Pénifaure. Sa descendance s'est éteinte avec Jean-Raymond Bouthet du Rivault, né en 1795, qui n'eut pas d'enfants de son mariage contracté à Poitiers en 1836 avec Mlle Charbonnel.

Isaac Bouthet, sieur du Rivault et du Palais, auteur du second rameau, fut nommé en 1709 élu de Poitiers en remplacement de son père. Il épousa la même année Renée Mayaud et fut père d'Isaac-Louis Bouthet, receveur des consignations du duché-pairie de Richelieu et président du grenier à sel de Mirebeau, dont la descendance s'est très honorablement perpétuée jusqu'à nos jours sous le nom de Bouthet du Rivault.

Louis Bouthet de Montfrault, auteur du troisième rameau, quitta la France lors de la révocation de l'Édit de Nantes, alla se réfugier en Autriche, eut dans ce pays une brillante carrière militaire et arriva au grade de feld-maréchal. Sa descendance s'est éteinte avec Rodolphe, baron de Montfrault, ancien commandant de forteresse à Venise, général d'artillerie, qui mourut à Gratz en 1808 laissant une fille unique, la comtesse Scarampi.

Jean Bouthet, sieur de la Richardière, auteur du quatrième rameau, fut lieutenant-général de police à Lusignan, épousa Louise Guerbin, fille d'un médecin, et mourut en 1767. Un de ses fils, René-Victor, né en 1725, connu sous le nom d'abbé de la Richardière, fut curé de Saint-Landry et de Saint-Leu à Paris et aumônier et prédicateur ordinaire du Roi. Un autre, Jean-Amand Bouthet, sieur de la Georginière, né en 1708, lieutenant-général à Lusignan, marié en 1759 à Suzanne Mathé, fut père de Victor-Jérémie Bouthet de la Richardière, né en 1762, lieutenant-général à Lusignan, marié en 1784 à Mlle Ingrand,

dont les deux fils paraissent être morts sans postérité, et de Pierre-Joseph Bouthet de Gennetières, né en 1763, marié à Mlle Gerbier, dont la descendance subsiste en Bordelais sous le nom de Bouthet de Gennetières.

On trouve que Jean-Baptiste Bouthet du Rivault prit part en 1789 aux assemblées du Tiers-État du Poitou comme député de la paroisse de Charroux.

Principales alliances : Nittrowski, Scarampi, Venault 1708 et 1750, de Conty 1790, de la Chesnaye 1782, de Vieillechèze 1796 et 1803, Babinet 1752, de Condé, Turquand d'Auzay 1857, Mayaud 1709, 1785, Savin, etc.

BOUTHIER de la TOUR et de ROCHEFORT. Armes (d'après le règlement d'armoiries de 1819) : *de gueules à un lion d'argent, au chef d'azur chargé d'un croissant d'argent et soutenu d'une divise d'or.* — Aliàs (armes enregistrées à l'Armorial général de 1696) : d'*azur à une fasce d'or accompagnée en chef d'un croissant d'argent et en pointe d'un lion d'or armé et lampassé de gueules.*

La famille Bouthier, originaire de Semur-en-Brionnais, en Bourgogne, occupait déjà au XVIIe siècle un rang distingué dans la bourgeoisie de sa région.

Quatre de ses membres, Jean-Baptiste Bouthier, châtelain royal de Semur-en-Brionnais, François Bouthier, prêtre, curé et doyen de Semur, Claude Bouthier, chantre en l'église collégiale de Semur-en-Brionnais, et Catherine Bouthier, veuve de Bénigne Maillard, procureur au Parlement de Dijon, firent enregistrer leurs armoiries ou les eurent enregistrées d'office à l'Armorial général de 1696.

Le premier d'entre eux, Jean-Baptiste Bouthier, porta dans la suite la qualification de sieur de Rochefort. Son petit-fils, autre Jean-Baptiste Bouthier, sieur de Rochefort, né en 1737, avocat en Parlement, marié en 1767 à Françoise Jolaud de Saint-Maurice, fut pourvu en 1782 des charges anoblissantes de conseiller maître en la chambre des enquêtes du Parlement de Dijon et de secrétaire du Roi garde des sceaux en la Chancellerie près ledit Parlement, charges qu'il conserva jusqu'à leur suppression lors de la Révolution. Il laissa deux fils, Charles-Marie et Charles-Jean-Baptiste. L'aîné de ceux-ci, Charles-Marie Bouthier de Rochefort, né en 1773, chef d'escadron, chevalier de Saint-Louis, fut définitivement anobli le 31 août 1819 par lettres patentes du roi Louis XVIII et obtint en même temps le règlement de ses armoiries. Il fut connu depuis lors sous le nom de Bouthier de la Tour qui a été conservé par ses descendants. Son frère puîné, Charles-Jean-Baptiste Bouthier de Rochefort, épousa sa cou-

sine, Claudine Jolaud de Saint-Maurice ; il fut père de Jean-Baptiste-Augustin Bouthier de Rochefort, né à Semur en 1814, député et conseiller général républicain de Saône-et-Loire, qui est décédé à Nolay en 1891 sans avoir eu d'enfants de son mariage avec Mlle Lavirotte, décédée en 1899.

La famille Bouthier de la Tour n'est pas titrée.

Elle a conservé jusqu'à nos jours le domaine de la Tour à Varennes-l'Arconce.

Principales alliances : Jolaud de Saint-Maurice, Passerat de la Chapelle, etc.

BOUTHIER de BORGARD. Armes : d'*azur à un épervier d'or chaperonné de gueules, longé et grilleté d'argent.*

La famille Bouthier de Borgard, tout à fait distincte de la précédente, appartient au Dauphiné. C'est probablement par suite d'une erreur que M. de Mailhol a avancé dans son *Dictionnaire historique de la noblesse française* que l'auteur de cette famille, Marc Bouthier, avait été anobli en juin 1698 par lettres patentes du roi Louis XIV. André Bouthier de Borgard, fils de Marc, fut pourvu en 1777 de la charge, non anoblissante, de conseiller assesseur au bailliage de Vienne ; d'après le même M. de Mailhol il venait d'être nommé conseiller maître en la Chambre des comptes de Grenoble quand éclata la Révolution. La famille Bouthier de Borgard ne figure pas au nombre de celles qui prirent part en 1789 aux assemblées de la noblesse du Dauphiné.

BOUTHILIER-CHAVIGNY (de). Armes : d'*azur à trois fusées d'or accolées en fasce.* — Couronne : *de Marquis.* — Supports : *deux lions.* — Devise : *Marte etiam invito.*

La maison de Bouthilier-Chavigny a occupé un rang considérable dans la noblesse de robe française. Quand elle fut devenue puissante, quelques auteurs tels que La Chesnaye des Bois cherchèrent à la rattacher à la famille le Bouteiller de Maupertuis, encore existante, qui appartient à l'ancienne noblesse de Bretagne. La famille de Bouthilier est dans la réalité originaire de l'Angoumois. Son auteur, Denis Bouthilier, né à Angoulême dans la première moitié du XVIe siècle, vint se fixer à Paris et fut d'abord simple clerc chez l'avocat François de la Porte, grand-père maternel du cardinal de Richelieu et auteur de la puissante famille des ducs de la Meilleraie. Denis Bouthilier exerça plus tard avec éclat la profession d'avocat, revint ensuite dans sa ville natale, y fut nommé en 1589 conseiller au Présidial, fut appelé au Conseil d'État en 1619 et mourut en 1622. Il avait

épousé en 1576 Claudine Macheco, petite-fille d'un conseiller au Parlement de Dijon, et en avait eu quatre fils. Deux de ces fils, Claude et Denis, furent les auteurs de deux branches ; un troisième, Sébastien, décédé en 1625, fut évêque d'Aire ; le plus jeune enfin, Victor, né en 1590, décédé en 1670, fut nommé en 1641 archevêque de Tours.

L'auteur de la branche aînée, Claude Bouthilier, Sgr de Pont-sur-Seine et d'Assigny, né en 1561, épousa en 1606 Marie de Bragelongne, qui appartenait à une famille de robe distinguée, et fut nommé en 1613 conseiller au Parlement de Paris. Il jouit d'un très grand crédit auprès du cardinal de Richelieu, devint d'abord en 1626 secrétaire d'État chargé du département des affaires étrangères, conclut en 1630 un traité d'alliance avec le duc de Saxe-Weimar, fut nommé en 1632 surintendant des finances, puis en 1633 grand-trésorier des Ordres du Roi et mourut en 1655. Léon Bouthilier, comte de Chavigny, fils du précédent, naquit en 1608 et fut accusé par la malignité de ses contemporains d'être le fils naturel du cardinal de Richelieu ; il épousa très jeune en 1627 Anne Phélyppeaux, héritière du comté de Buzançais, en Berry, succéda à son père comme ministre des Affaires étrangères, signa les traités de 1635 avec les Provinces-Unies et la Suède, fut disgrâcié en 1643 et mourut en 1652. Il laissait un très grand nombre d'enfants. Une de ses filles épousa le maréchal de Clérembault; deux autres furent la comtesse de Brienne et la duchesse de Choiseul. La descendance de l'aîné de ses fils, Armand-Léon, comte de Chavigny, Sgr de Pont-sur-Seine, maître des requêtes, marié en 1658 à Elisabeth Bossuet, ne tarda pas à s'éteindre. Un des cadets, François, fut successivement évêque de Rennes, puis de Troyes. Un autre, Jacques-Léon Bouthilier, conseiller au Parlement de Paris, marié le 2 octobre 1688 à Françoise de Mesgrigny, dame de Beaujeu, connu depuis lors sous le titre de marquis de Beaujeu, décédé en 1712, continua la lignée. Charles-Léon, marquis de Bouthilier-Chavigny, né en 1743, petit-fils du précédent, marié en 1772 à Elisabeth Marchal, avait le grade de colonel quand il fut nommé en 1789 député aux États Généraux par la noblesse du Berry. Il siégea au côté droit de cette assemblée, fut promu maréchal de camp en 1790, émigra à l'expiration de son mandat, fit les campagnes de l'armée des Princes, rentra en France sous le Consulat, fut nommé au retour de Louis XVIII lieutenant-général des armées du Roi et commandeur de Saint-Louis et mourut en 1818 au château de Filhères, en Normandie. Il laissait un fils, Constantin, marquis de Bouthilier-Chavigny, marié en 1803 à Mlle de Guichen, décédé en 1829, qui fut honoré de l'amitié particulière du duc d'Enghien, qui

devint sous la Restauration préfet, député, conseiller d'État et directeur général des forêts et de qui descendent les divers représentants actuels.

Denis Bouthilier, auteur de la seconde branche, fut surtout connu sous le nom de sa seigneurie de Rancé. D'abord secrétaire des commandements de la reine Marie de Médicis, puis trésorier de France à Dijon, M. de Rancé fut nommé en 1624 président en la Chambre des comptes de Dijon, puis en 1630 président au Parlement de la même ville et enfin lieutenant-général de la navigation et du commerce et mourut en 1652. Il avait épousé en 1619 Charlotte Joly et en eut trois fils qui moururent tous sans postérité. Le plus jeune d'entre eux, Henri, chevalier de Malte, lieutenant-général des galères du Roi, mourut presque centenaire en 1726. Le second, Armand-Jean Bouthilier de Rancé, né en 1626, premier aumônier du duc d'Orléans, décédé en 1700, fut le célèbre abbé de Rancé, l'éminent réformateur de la Trappe.

Plusieurs représentants de la famille de Bouthilier-Chavigny furent admis au XVIII[e] siècle aux honneurs de la Cour de France après avoir été dispensés, comme descendants d'un ministre secrétaire d'État, d'avoir à faire les preuves d'ancienne noblesse prescrites par les règlements.

La famille de Bouthilier-Chavigny a fourni, outre les personnages mentionnés plus haut, un évêque de Troyes en 1697, plus tard archevêque de Sens, décédé en 1730. Ce prélat était un fils d'Armand-Léon, comte de Chavigny, et d'Elisabeth Bossuet, mentionnés plus haut.

La comtesse d'Adhémar de Montfalcon, née Bouthilier-Chavigny, héritière de la terre de Chavigny, en Touraine, la vendit par acte du 16 décembre 1774 à une famille Desmé qui depuis lors a été connue sous le nom de Desmé de Chavigny.

Principales alliances : de Machéco 1576, de Bragelongne 1606, Phélyppeaux 1627, Clérambault de Palluau, de Loménie de Brienne 1656, Brulart (de Sillery et de Genlis) 1669, de Choiseul 1699, Bossuet 1658, le Gouz de Saint-Seine 1709, de Goddes de Varennes 1703, de la Fare 1735, de Mesgrigny 1688, de Valbelle 1752, d'Adhémar de Montfalcon, Leviconte de Blangy 1765, Eudes de Mirville 1795, de la Pierre de Frémeur 1795, du Bouays de la Bégassière 1809, du Bouéxic de Guichen 1803, Blondel de Joigny de Pamèle 1838, de Villiers de la Noue 1866, de la Rochelambert-Montfort 1875, Humann 1883, des Courtils de Merlemont 1868, de Bonneval, Joly (de Fleury) 1619, d'Averton de Belin, d'Albon, etc.

La famille de Bouthilier-Chavigny est distincte d'une famille Bou-

THILIER DE BEAUMONT qui a occupé un rang distingué à Genève et dont les armes sont : d'*azur à une fasce d'or accompagnée en chef de trois losanges de même et en pointe d'une montagne d'argent éclairée d'un soleil à dextre*. L'auteur de cette famille, Théophile Bouthilier de Beaumont, résidait sous Louis XIV au lieu de Larpent, en Dauphiné. Son fils, Louis Bouthilier de Beaumont, vint se fixer à Genève après la révocation de l'Édit de Nantes, se fit recevoir le 4 décembre 1711 bourgeois de cette ville moyennant le paiement de 10500 florins et mourut en 1723. Il avait eu plusieurs fils dont l'un, Jacob Bouthilier-Beaumont, épousa en 1748 Marie Mollet et continua la descendance. Cette famille Bouthilier de Beaumont a fourni plusieurs pasteurs distingués ; elle a contracté des alliances avec les familles Sartoris 1781, Lullin, de Seigneux, Mallet, Cayla 1835, etc.

BOUTHILLON de la SERVE. Armes (d'après le règlement d'armoiries de 1820) : d'*azur à une bande d'argent chargée de deux épis de sinople et accompagnée en chef d'un lion d'argent et en pointe d'une tour de même*.

La famille BOUTHILLON ou BOUTILLON habitait sous Louis XIV la petite ville de Dommartin-les-Cuiseaux, près de Chalon-sur-Saône, en Bourgogne, et y occupait un rang honorable dans la bourgeoisie. D'après des auteurs contemporains elle serait originaire du Dauphiné et ne serait venue s'établir en Bourgogne que vers le milieu du XVIIe siècle. Un de ses représentants, Benoit Bouthillon, prêtre, curé de la paroisse de Joudes, eut ses armes enregistrées d'office à l'Armorial général de 1696 (registre de Chalon). Le vicomte Révérend a donné une généalogie des Bouthillon dans ses *Titres, anoblissements et pairies de la Restauration* ; cet auteur fait remonter la filiation à Claude-François Boutillon, bourgeois de Dommartin, qui épousa par contrat du 15 novembre 1701 Marguerite Hernoux, fille d'un notaire royal de Givry. Le petit-fils du précédent, Claude-François-Nicolas Bouthillon, sieur de la Servette, né en 1751 à Pont-de-Vaux (Ain), marié à Mâcon en 1780 à Marie-Suzanne de Moyrod, fut pourvu le 27 février de cette même année de la charge d'avocat général près la Chambre des comptes de Dijon qu'il conserva jusqu'à l'époque de la Révolution. Après le mariage de son fils avec Mlle Compagnon de la Servette, M. Bouthillon de la Servette, désirant éviter des confusions avec la famille de sa belle-fille, se fit autoriser le 11 juin 1816 par une ordonnance de Louis XVIII à substituer à son nom de BOUTHILLON DE LA SERVETTE celui de BOUTHILLON DE ROMENAY ; puis il demanda la révocation de ce changement de nom et fut autorisé dès le 8 juin 1817 par une nouvelle ordonnance du

même prince à reprendre son nom primitif; il fut enfin anobli par lettres patentes du 10 mars 1819. Son fils, Étienne-Hippolyte Bouthillon de la Servette, né à Pont-de-Vaux en 1786, marié à Mlle Compagnon de la Servette, fille d'un député de l'Ain, reçut par lettres patentes du 13 mars 1820 le titre héréditaire de baron avec institution en majorat de son domaine de la Serve (Saône-et-Loire); il obtint en même temps le règlement de ses armoiries. Il mourut en 1860, laissant deux fils, Alfred-Louis, baron Bouthillon de la Servette, né en 1816, marié à Mlle de la Chapelle, et Jules Bouthillon de la Servette, né en 1818, marié en 1856 à sa cousine, Mlle Compagnon de la Servette, qui furent définitivement autorisés le 28 novembre 1861 par décret de Napoléon III à substituer à leur nom celui de Compagnon de la Serve. L'aîné de ces deux frères fut également confirmé par décret de Napoléon III dans la possession du titre de baron conféré à son père en 1820; il est mort en 1888 au château de la Serve, laissant deux fils.

Principales alliances : Compagnon de la Servette, d'Anglejan 1880, Rouland 1894, de la Chapelle, Petit de Bantel 1887, Roy de la Chaise 1876, Georgette du Buisson de la Boulaye 1892, etc.

BOUTIER de CATUS (de). Armes (d'après le règlement d'armoiries de 1819) : *d'azur à deux flacons d'argent rangés en fasce et soutenus d'un croissant du même.* — Supports : *deux licornes d'argent.*

La famille de Boutier de Catus, aujourd'hui éteinte, était originaire du Limousin d'où elle vint dans la suite se fixer en Guienne. On trouvera sur elle beaucoup de renseignements dans le *Nouveau d'Hozier* et dans les *Carrés d'Hozier*, au Cabinet des Titres.

Elle a pour premier auteur connu noble et circonspect homme maître Guillaume Boutier, bachelier en droit, du lieu de Gimel, en Limousin, qui fit son testament le 3 juin 1421. Noble Jeanne de Boutier, fille du seigneur de Catus, épousa en 1463 ou 1469 Bernard d'Hébrard, écuyer, Sgr du Rocal.

Un tableau généalogique conservé dans les *Carrés d'Hozier* fait remonter la filiation à François Boutier qui signa un bail le 27 septembre 1472 conjointement avec sa femme, nommée Armande, et dont le fils, Jean, épousa le 8 août 1513 Bertrande de la Goutte. Le fils de ces derniers, noble Jean de Boutier, écuyer, Sgr de Catus, auquel seulement les jugements de maintenue de noblesse du XVIIe siècle font remonter la filiation, acquit divers biens par acte du 8 octobre 1528 et épousa en 1535 Anne de Cours. Il fut père de Charles de Boutier, écuyer, Sgr de Catus, qui épousa Clémence de Cosnac par contrat du 25 octobre 1581 et qui continua la descendance.

Jean-Armand de Boutier, Sgr de Catus, fut maintenu dans sa noblesse d'abord le 26 juin 1667 par jugement de Pellot, intendant de Bordeaux, puis le 16 septembre 1697 par jugement de M. de Bezons, un des successeurs de Pellot. Ce dernier jugement est rapporté tout au long dans le *Nouveau d'Hozier*.

Pons de Boutier de Catus, né à Bergerac en 1713, petit-fils de Jean-Armand, capitaine au régiment de dragons d'Aubigné, chevalier de Saint-Louis, épousa par contrat passé le 6 juillet 1749 à Belfort, en Alsace, Claudine de Garnot, fille d'un ingénieur en chef de cette ville et de son château; il fit des preuves de noblesse en 1775 pour obtenir l'admission à l'École militaire de la Flèche de son fils, Charles-Pons de Boutier de Catus, né à Belfort en 1765. Ce dernier, après avoir mené une existence mouvementée pendant la durée de la Révolution, fut nommé en 1803 inspecteur aux revues, fut créé baron de l'Empire par lettres patentes du 15 janvier 1809, fut confirmé dans la possession de son titre par lettres du roi Louis XVIII du 29 juin 1819 et mourut à Bruxelles en 1839. Il laissait une fille, la comtesse de Blancmesnil, décédée en 1888, et un fils, Théodore-François de Boutier, baron de Catus, né à Bruxelles en 1815, naturalisé Belge en février 1852, confirmé dans son titre de baron par lettres du roi des Belges du 30 juillet 1855, qui a été le dernier représentant de sa famille et qui est demeuré célibataire.

La famille de Boutier de Catus avait fourni de nombreux officiers.

Principales alliances : de la Borie, de Cosnac, de Delley de Blancmesnil 1849, d'Hébrard du Rocal 1463 ou 1469, etc.

C'est vraisemblablement à la famille Boutier de Catus qu'appartenait un sieur Boutier de la Cardonnie, originaire de l'Agenais, qui alla au cours du XVIII[e] siècle se fixer à Saint-Domingue et qui fit enregistrer ses titres de noblesse le 11 mai 1762 au Conseil supérieur de l'île. Dans l'article qu'il a consacré aux familles nobles de Saint-Domingue (*Annuaire de la Noblesse* de 1869), Borel d'Hauterive a fait de ce personnage un rejeton d'une famille BOUTIER DE CHATEAUDACY et DU BOISHAMON qui a appartenu à la noblesse du diocèse de Dol, en Bretagne, et qui portait pour armes : *gironné d'hermines et de gueules*. Cette dernière famille était connue dès l'an 1080 et ses représentants furent maintenus dans leur noblesse d'ancienne extraction par arrêts du 23 mai et du 22 août 1669 sur preuves de dix générations ; elle paraît s'être éteinte peu de temps après. Dans le même article, Borel d'Hauterive attribue aussi aux Boutier de Bretagne un Marc Boutier, sieur de Mons, conseiller du Roi, assesseur civil et criminel au siège royal du Dorat, dans la Marche, qui fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696 : d'*azur à un épervier au*

naturel. Ce personnage appartenait simplement à une famille bourgeoise des environs de l'Isle-Jourdain ; il épousa Marguerite Bernardeau et n'en eut que deux filles.

BOUTIÈRES (**d'Arliguie de**). Voyez : Arliguie de Boutières (d').

BOUTILLIER du RETAIL, de SAINT-ANDRÉ et de BEAUREGARD. Armes : *de gueules à trois bouteilles d'argent posées 2 et 1* et souvent *accompagnées en abîme d'une grappe de raisin d'or*. — Aliàs (d'après Potier de Courcy) : *d'azur à trois bouteilles d'or*. — Devise (d'après Rietstapp) : *Ubi lagena, ibi lætitia*.

La famille Boutillier, très honorablement connue en Poitou, a eu pour berceau la petite ville de Beaupréau située aux environs de Cholet, en Anjou. Beauchet-Filleau en a donné une généalogie dans son *Dictionnaire historique des familles du Poitou*. Il en fait remonter la filiation à Michel Boutillier, habitant de Beaupréau, dont le fils Maurice, marié à Renée le Brethon, fille d'un notaire de Beaupréau, prit à ferme en 1598 les terres dépendant de la seigueurie de Beaupréau. L'arrière-petit-fils de celui-ci, François-René Boutillier, sieur du Coin, né en 1690, marié à Machecoul en 1714 à Renée L'Hommedé des Granges, vint se fixer à Mortagne-sur-Sèvre et y exerça pendant de longues années les fonctions de notaire et de receveur des tailles.

La famille Boutillier se signala pendant la période révolutionnaire par son attachement à la cause royaliste. Elle était représentée à cette époque par cinq frères : 1° M. Boutillier des Homelles, qui fut membre du Conseil supérieur de la Vendée en 1793; 2° M. Boutillier du Coteau, qui fut guillotiné à Nantes en 1793; 3° Charles-Candide Boutillier du Retail, né à Mortagne en 1748, avocat au Présidial de Poitiers, qui prit une part brillante à l'insurrection vendéenne, qui fut massacré à Saumur en décembre 1793 et dont la veuve, Marie Dupont, fut guillotinée à Poitiers en janvier 1794; 4° Jacques-Marin Boutillier de Saint-André, sénéchal de Mortagne, qui prit part en 1789 aux assemblées du Tiers-État du Poitou en qualité de député de Mortagne et qui fut guillotiné à Nantes le 10 août 1794; 5° M. Boutillier du Coin, qui fut fusillé à Saint-Florent en 1794. Mme Merland, sœur des précédents, fut aussi guillotinée à Poitiers en 1794. Deux des cinq frères dont il vient d'être parlé, M. Boutillier du Retail et M. Boutillier de Saint-André, ont été les auteurs de deux grandes branches qui se sont perpétuées jusqu'à nos jours. Bien qu'on ne connaisse pas à la famille Boutillier de principe d'anoblissement, le chef de la branche aînée est connu depuis quelques années sous le titre de marquis Boutillier du Retail. La seconde branche a été omise par

Beauchet-Filleau; son chef est connu sous le titre de comte Boutillier de Saint-André.

La famille Boutillier a fourni des magistrats, des avocats, des officiers, un chevalier de Saint-Louis sous la Restauration, un conseiller maître en la Chambre des comptes de Nantes en 1781 (Marin-Jean Boutillier, sieur de la Chaise), etc.

La famille Boutillier de Beauregard qui subsistait à Nantes il y a quelques années est vraisemblablement une branche de celle dont il vient d'être parlé.

Principales alliances : Cesbron de la Roche, Dupont 1774, de la Cretaz, Lanot de la Bouchardière 1797, Caillel du Tertre 1906, de Kermel 1899, etc.

BOUTILLIER de HOLDENSTADT. Armes : d'*azur à une épée haute en pal d'argent chargée de deux baïonnettes croisées en sautoir d'argent ; au franc quartier de gueules à l'épée haute en pal d'argent*, qui est des barons militaires.

L'auteur de cette famille, Claude-Théodore Boutillier, né le 8 janvier 1776 à Sablonnière (Seine-et-Marne), était capitaine d'infanterie quand il reçut le 15 août 1809 une donation en Hanovre et quand il fut créé baron de l'Empire par lettres patentes du 2 novembre 1810. Il joignit dès lors à son nom celui de son domaine de Holdenstadt, en Hanovre. Sa descendance subsiste.

Il a existé plusieurs autres familles distinguées du nom de Boutillier. Le représentant de l'une d'elles, Jean Boutillier, de la ville de Saint-Quentin, fut anobli par lettres patentes de juin 1696 et obtint en même temps le règlement de ses armoiries : *de gueules à un chêne d'or battu d'un foudre d'argent mouvant de l'angle dextre du chef et accoté à la pointe de deux croissants d'or.*

BOUTIN de BEAUREGARD.

Famille bourgeoise.

M. François-Léon Boutin, docteur en médecine, demeurant à Paris, avait vainement demandé en 1859 l'autorisation de joindre régulièrement à son nom celui de : de Beauregard qu'avait déjà porté son père sous la Restauration.

Il existait en France au XVIII[e] siècle plusieurs familles nobles du nom de Boutin.

L'une de ces familles, connue sous le nom de Boutin de Valouse, appartenait à la noblesse du Comtat-Venaissin. Elle portait pour armes : d'*or à un lion de gueules armé, lampassé et vilené d'azur; l'écu bordé d'un filet de gueules*. Son auteur, Catelin de Boutin, écuyer,

du lieu de Mazan, chevalier de l'Ordre du Pape, marié en 1587 à Diane de Sobirats, acquit vers 1580 la seigneurie de Valouse. On trouvera dans le *Cabinet d'Hozier* les preuves de noblesse qu'illustre et généreux seigneur messire Esprit Boutin, Sgr de Valouse, fit pour obtenir l'admission de son fils Hyacinthe, baptisé en 1671, parmi les pages de la Petite Écurie du roi Louis XIV ; ces preuves font remonter la filiation à 1207. La famille Boutin de Valouse a encore fourni un premier écuyer du roi d'Espagne Philippe V, chevalier de la Toison d'Or, un brigadier des armées du roi de France, un chevalier de Malte en 1653. Elle s'éteignit à la fin du XVIIIe siècle dans la famille de Labeau de Bérard de Maclas. Elle avait contracté des alliances avec les familles de la Baume-Pluvinel, d'Urre, de Séguins des Beaumettes, de Lespine, des Astoauds de Velleron, etc.

Une autre famille Boutin, brillamment apparentée, appartenait à la noblesse de robe parisienne. Elle portait pour armes : d'*azur à une fasce d'or accompagnée en chef de trois étoiles du même rangées en fasce et en pointe de deux oiseaux affrontés d'or*. Elle avait pour auteur René Boutin, Sgr de la Boissière, originaire de l'Orléanais, qui fut receveur des finances de la généralité d'Amiens et qui mourut en 1724. René-François Boutin, fils du précédent, fut reçu en 1720 conseiller au Parlement de Paris. Il laissa une fille, la vicomtesse de Montboissier, et un fils, Charles-Robert Boutin, qui fut maître des requêtes et intendant de Bordeaux en 1760. Celui-ci épousa en 1755 une riche héritière, Charlotte de Chauvelin de Beauséjour, fille de l'intendant des finances et sœur de la marquise de Biencourt. Il eut de cette union, entre autres enfants, une fille mariée au comte de Balincourt et un fils, Charles-Hippolyte Boutin, né en 1761, marié à Mlle de Baye, maréchal de camp sous la Restauration, qui reçut le titre héréditaire de baron par lettres patentes du 27 février 1827. Caroline-Élisabeth Boutin, fille unique de ce dernier, fut la dernière représentante de sa famille ; elle épousa en 1823 le vicomte de Peyronnet, fils du ministre de Charles X, et mourut fort âgée en 1888.

Il existait enfin en Bretagne une famille Boutin qui portait pour armes : d'*azur à une bande cousue de sable accompagnée de deux étoiles d'or*. Cette famille a donné trois conseillers maîtres en la Chambre des comptes de Nantes (Raoul, en 1572, Pierre, en 1593, et Marc, sieur de Lériais, en 1652) ; un maire de Nantes en 1575 ; deux conseillers au Parlement de Bretagne (François, en 1599, et Jean, en 1627) ; un secrétaire du Roi en 1681, etc. Une de ses branches, celle des sieurs de la Renussière, fut condamnée en 1669 par jugement de l'intendant comme usurpatrice de noblesse.

BOUTINY (**de**). Armes : d'*azur à un bateau contourné d'argent, accompagné en chef à dextre d'un croissant contourné et à sénestre d'une étoile à six rais, le tout d'or* (aliàs d'*argent*). — Couronne : *de Marquis*. — Supports : *deux lions*.

La famille DE BOUTINY appartient à la noblesse de Provence. Artefeuil ne lui a pas consacré d'article dans son *Histoire héroïque de la noblesse de Provence* et on ne doit accepter qu'avec beaucoup de réserve la généalogie qui en a été publiée dans le *Nobiliaire universel* de Saint-Allais. On trouvera sur elle des renseignements dans les manuscrits de Chérin et Borel d'Hauterive en a donné une généalogie dans l'*Annuaire de la Noblesse* de 1871-1872.

D'après la tradition, la famille de Boutiny serait originaire d'Italie et aurait eu pour nom primitif celui de Botini. Le jugement de maintenue de noblesse rendu en sa faveur en 1702 en fait remonter la filiation à Claude Botiny dont le fils, noble et généreux homme Pierre Botiny, épousa Catherine Valienne[1] par contrat passé le 10 février 1531 devant Jean Cabasson, notaire à Toulon. Pierre Botiny laissa de cette alliance deux fils, Barthélemy et Pierre Botiny. Le second de ceux-ci, noble et généreux Pierre Botin, docteur en droit civil et canon, fut nommé le 11 novembre 1572, par lettres patentes du roi Charles IX, procureur général en la Chambre des comptes de Provence en remplacement de son beau-père Jacques d'Arbaud, fut anobli par sa charge et laissa d'un second mariage avec demoiselle de Boissière plusieurs enfants dont on ignore la destinée. Son frère aîné, Barthélemy Botin, eut en partage les biens que sa famille possédait à Hyères et à Toulon, fut visiteur des gabelles, épousa Louise de Vitalis par contrat passé à Aix le 31 décembre 1573 d'après le jugement de maintenue de noblesse de 1702 et le travail de Saint-Allais et seulement le 5 janvier 1585 d'après la généalogie de Borel d'Hauterive et continua la descendance. Pierre Boutin, fils de celui-ci, épousa Claire Bernardy, fille de maître Alexis Bernardy, avocat en la Cour d'Aix, par contrat passé le 6 février 1633 devant Bertrandi, notaire à Grasse. Malgré l'autorité du jugement de maintenue de noblesse de 1702, la situation nobiliaire de ces premiers auteurs de la famille de Boutiny paraît avoir été plus que douteuse et on ne voit pas qu'ils aient porté la qualification d'écuyer. La famille de Boutiny ne figure pas, du reste, au nombre de celles qui firent reconnaître leur noblesse lors de la grande recherche des faux nobles commencée en 1666. Pierre Boutin mentionné plus haut figure pour la pre-

[1] Le jugement de maintenue de noblesse de 1702 appelle cette dame Marguerite de Galiens.

mière fois avec le nom de Boutiny et la qualification d'écuyer dans un acte passé à Hyères le 12 décembre 1645. Son fils, François de Boutiny, avocat en la Cour et consul d'Hyères, marié le 13 octobre 1661 à Marie de Gasqui, fille du seigneur de Bréganson et de Marguerite de Castellane-Montmeyan, et son petit-fils, Joseph de Boutiny, consul d'Hyères, marié dans cette ville en 1688 à Geneviève Janin, s'agrégèrent définitivement à la noblesse. Joseph, ayant été assigné par Charles Lacour de Beauval, chargé de la recherche des faux nobles, parvint à se faire maintenir dans sa noblesse le 26 juin 1702 par jugement rendu à Aix de Pierre Cardin le Bret, premier président au Parlement de Provence. Depuis cette époque la famille de Boutiny a joui sans conteste des privilèges de la noblesse. Joseph de Boutiny eut de Geneviève Janin, entre autres enfants, deux fils, Jean-Joseph, né en 1691, et Louis, né en 1700, qui furent les auteurs de deux branches.

Jean-Joseph de Boutiny, auteur de la branche aînée, épousa le 11 mars 1717 Anne de Vialis, fille d'un commissaire aux classes de la marine à Toulon. Sa descendance masculine s'éteignit avec son petit-fils, François-Hubert de Boutiny, né en 1761, qui fit en 1785 les preuves de noblesse prescrites pour obtenir le grade de sous-lieutenant, qui fut dans la suite lieutenant-colonel et chevalier de Saint-Louis et qui laissa une fille unique, Mme de Gaudemar.

Louis de Boutiny, auteur de la seconde branche, dont Saint-Allais fait par erreur la branche aînée, épousa en 1724 Anne-Catherine Richaud. Son fils, François-Victor de Boutiny, chevalier, né en 1739, marié en 1768 à Mlle le Blanc de Castillon, fille d'un premier avocat général au Parlement de Provence, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Hyères. Il laissa lui-même deux fils, François-Joseph de Boutiny, né en 1773, maire d'Hyères, marié en 1799 à Mlle de Saulcy, et François-Victor de Boutiny, né en 1778, marié en 1818 à Mlle de Barrel de Pontevès, qui ont été les auteurs de deux rameaux actuellement existants.

La famille de Boutiny n'est pas titrée.

Elle a fourni des consuls et des maires d'Hyères, des officiers, des chevaliers de Saint-Louis, etc.

Principales alliances : de Gasquy, le Blanc de Castillon 1768, Caignart de Saulcy 1799, de Gaudemar, de Barrel de Pontevès 1818, de Drée 1846, de Lauzières de Thémines, de Charpin-Feugerolles 1870, de Montmorillon 1875, Pelleterat de Borde 1832, Penet de Monterno 1857, de David de Beauregard 1903, de Romanet 1904, de Pradier d'Agrain 1907, etc.

BOUTON d'AGNIÈRES. Armes : d'*azur à une croix potencée d'argent*. — Couronne : *de Baron*. — Supports : *deux lévriers au naturel, la tête contournée*. — Devise : *Les souvenirs tuent Bouton*.

La famille Bouton d'Agnières, que des nobiliaires contemporains ont cherché à rattacher à l'illustre famille Bouton de Chamilly, est originaire de l'Artois et appartenait simplement au xviii[e] siècle à la haute bourgeoisie de cette province. Elle a possédé, dans les environs de Béthune, le domaine d'Agnières dont elle a conservé le nom.

M. Constant-Eloi Bouton, né à Béthune en 1815, médecin-major, plus tard officier de la Légion d'honneur, décédé en 1892, et son fils Aimé-Eloi Bouton, furent autorisés le 31 mars 1863 par décret de Napoléon III à joindre régulièrement à leur nom celui de d'Agnières porté par leurs ascendants avant la Révolution.

La famille Bouton de Chamilly avait occupé un rang considérable dans la noblesse de Bourgogne. Elle portait pour armes : *de gueules à une fasce d'or*. Palliot prétend qu'elle est originaire du Brabant, qu'elle vint se fixer en Bourgogne vers le milieu du xiv[e] siècle et qu'elle changea à cette époque son nom primitif de Gauche contre celui de Bouton. Elle remontait par filiation à Philippe Bouton qui épousa en 1358 Marguerite du Fay et qui possédait dès cette époque la terre seigneuriale de Savigny, plus tard Chavigny. Jean-Genevois Bouton, Sgr du Fay, fils de Philippe, fut chambellan du duc de Bourgogne et était en 1423 bailli de Dôle. Jacques Bouton, Sgr de Corberon, fils de celui-ci, fut admis en 1460 en la Chambre de la noblesse des Etats de Bourgogne ; il fut père d'Emard Bouton, Sgr du Fay, chambellan du duc de Bourgogne, qui fut fait chevalier en 1465 par le comte de Charolais sur le champ de bataille de Montlhéry. Nicolas Bouton, né en 1598, ancien page de la reine Marie de Médicis, maréchal de camp, conseiller d'Etat, obtint par lettres de 1644 l'érection en comté de sa seigneurie de Chavigny. Il eut deux fils : 1° Erard Bouton, comte de Chamilly, né en 1630, maréchal de camp, dont le fils François, né en 1663, également maréchal de camp, fut le dernier représentant mâle de sa famille et mourut en 1722 sans laisser de postérité masculine ; 2° Noël Bouton de Chamilly, maréchal de France en 1703, décédé sans postérité en 1715, qui fut une des gloires militaires de son temps. Saint-Simon, d'ordinaire si sévère, s'exprime en ces termes sur la naissance du maréchal de Chamilly : « Chamilly s'appelait Bouton, « d'une race noble de Bourgogne, dont on en voit servir avant 1400 « avec des écuyers sous eux et dès les premières années de 1400 des « chambellans des ducs de Bourgogne. Ils ont toujours servi depuis « et aucun n'a porté robe ; quelques-uns ont été gouverneurs de « Dijon. »

Il a aussi existé une famille Bouton de Chamblay qui appartenait à la noblesse de robe de la Franche-Comté. Cette famille portait pour armes : d'*azur à une fasce d'argent accompagnée en chef d'une étoile d'or et en pointe d'une rose du même.*

BOUTRAY (de). Armes (d'après le règlement d'armoiries de 1830) : d'*argent à un bouc passant de sable; au chef d'azur chargé de deux flèches d'argent, les pointes hautes et passées en sautoir.*

La famille de Boutray appartient à la noblesse parisienne. On en trouvera des généalogies dans les manuscrits de Chérin, dans le *Nobiliaire universel* de Saint-Allais et dans les *Titres, anoblissements et pairies de la Restauration* du vicomte Révérend. Elle avait pour nom primitif celui de Bouthrays et remonte par filiation à noble homme maître Raoul Bouthrays, né à Châteaudun vers le milieu du XVI[e] siècle, qui vint se fixer à Paris, qui fut avocat au Grand Conseil et qui écrivit en latin plusieurs ouvrages importants. On a dit que ce Raoul Bouthrays appartenait à une famille d'origine anglaise ; mais ce n'est là qu'une simple tradition domestique. Son arrière-petit-fils, sieur René Boutray, marchand bourgeois de Paris, épousa Geneviève Musnier par contrat du 17 janvier 1691. Il fut père de Jean-Olivier Boutray, d'abord secrétaire du marquis d'Arpajon, plus tard marchand bourgeois de Paris et grand-garde du corps de la mercerie, puis conseiller du Roi, quartinier de la ville de Paris, qui fut élu échevin de cette ville le 16 août 1758 et qui fut anobli par ses fonctions. Jean-Olivier Boutray avait épousé d'abord par contrat du 20 octobre 1726 Marie-Anne Duchapt, fille d'un marchand bourgeois de Paris ; il se remaria dans la suite avec Marie-Anne de Cyrano, née en 1728, veuve de Jean Vergniaud, bourgeois de Paris, et dernière représentante de la famille qu'avait illustrée l'écrivain Cyrano de Bergerac. Son fils du premier lit, Jacques-Simon Boutray, avocat au Parlement, trésorier général et payeur des rentes de l'Hôtel de Ville de Paris, marié successivement à Marie Péan de Saint-Gilles et en 1768 à Marie Houzé, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Paris. Il laissa lui-même de sa seconde union quatre fils dont l'aîné, André-Félix Boutray, né en 1770, receveur général des finances, marié en 1821 à M[lle] Deschamps de Saint-Julien, reçut le titre héréditaire de baron, sur institution en majorat de sa terre de Galluis, près de Rambouillet, par lettres patentes du roi Charles X du 20 janvier 1830 et obtint en même temps le règlement de ses armoiries. C'est de ce dernier personnage que descendent tous les représentants actuels de la famille de Boutray.

Principales alliances : de Cyrano (de Bergerac), Péan de Saint-

Gilles, Pajot de Juvisy 1847, de Pierre de Bernis 1879, du Plessis d'Argentré 1875, de Poulpiquet du Halgouet 1876, Coustou 1849, de Monteville 1883, de Villardi de Montlaur 1879, de Hauteclocque 1893, Blandin de Chalain 1872, de Nugent 1876, Pillault du Homme, etc.

BOUTRESSE (Préveraud de la). Voyez : PRÉVERAUD DE LA BOUTRESSE.

BOUTRY. Armes : d'*azur à un chevron d'or accompagné en chef de deux fleurs tigées d'argent et en pointe d'une croix ancrée de même.*

Famille de haute bourgeoisie, fixée de nos jours en Bourbonnais, dont le chef a été honoré du titre de comte romain par bref pontifical du 14 août 1847.

BOUTTEMONT (Regnault de). Voyez : REGNAULT DE BOUTTEMONT.

BOUTTES de BUSSY, de LADOUX, d'ESTISAL (de). Armes : d'*or à un chevron d'azur accompagné en chef de deux étoiles du même et en pointe d'une grenade de gueules, feuillée et tigée de sinople.* — La branche aînée, dite de Bussy, écartèle ses armes de celles de la famille de Bussy : *coupé au 1 de gueules au croissant d'argent accompagné en pointe de deux étoiles d'azur ; au 2 d'azur à trois roses d'or.* — Couronne : *de Comte.* — Supports : *deux lévriers d'argent colletés d'azur.*

La famille DE BOUTTES appartient à la noblesse toulousaine. Elle a eu pour auteur Jean-Pierre Bouttes, avocat en Parlement, qui fut nommé en 1727 capitoul de Toulouse et qui fut anobli par ses fonctions.

Mathieu de Bouttes fut député par la ville de Castres aux États Généraux de l'Assiette réunis à Toulouse en 1786. Il prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Toulouse.

Valentin de Bouttes était en 1790 garde du corps de Louis XVI.

La famille de Bouttes compte aujourd'hui plusieurs représentants qui se distinguent en joignant à leur nom celui de diverses familles dont ils descendent en ligne féminine.

Elle n'est pas titrée.

Valentin Bouttes, maître apothicaire à Toulouse, avait fait enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696.

Principales alliances : Fabre de la Tude 1730, Estisal, etc.

BOUVAIS de la FLEURIAYE. Armes (d'après le *Dictionnaire de la Noblesse contemporaine* de Bachelin-Deflorenne) : d'*argent à un lion de sable armé et lampassé de gueules, couronné d'or.* — Aliàs : d'*argent à une marmite de sable.*

Famille d'ancienne bourgeoisie fixée dans les environs de Nantes.

Kerviler mentionne un BOUVAIS DE LA FLEURIAIS qui fut élu en 1790 membre du département de la Loire-Inférieure pour le canton de Blain.

BOUVET de LOZIER, BOUVET, BOUVET de la MAISONNEUVE. Armes (d'après les règlements d'armoiries de 1816) : *de sinople à un taureau* (aliàs *un bœuf* pour la branche de Lozier) *passant d'or; au chef cousu d'azur chargé d'un cœur d'or.* — Aliàs (armes portées au XVIIIe siècle par la branche dite de Lozier) : *de sinople à un bœuf d'or accompagné de deux étoiles du même.*

La famille BOUVET, originaire de Saint-Malo, en Bretagne, appartenait dès le XVII[e] siècle à la très haute bourgeoisie de sa région. Elle était partagée déjà à cette époque en deux grandes branches dont on ne connaît pas bien le point de jonction, mais dont les représentants se sont toujours reconnus comme parents.

L'une de ces branches, aujourd'hui éteinte, se distinguait en joignant à son nom celui de son domaine de Lozier. La Chesnaye des Bois a donné au XVIII[e] siècle une généalogie tout à fait fantaisiste de cette branche et a cherché à lui attribuer une origine noble et très reculée. Il reconnaît toutefois que par suite de la perte des papiers de la famille dans l'incendie de Rennes en 1720 la filiation ne peut être établie que depuis un Jean Bouvet, sieur de la Jamais, marié en 1590 à Mathurine de la Touche-Beaulieu. Dans la réalité, la filiation ne paraît être établie que depuis un Mathurin Bouvet, sieur de Beausoleil, marié à Françoise Férard et décédé en 1670, dont La Chesnaye des Bois fait un fils du précédent. Mathurin Bouvet fut père de Guy Bouvet, sieur de Lozier, né en 1627, et grand-père de Julien Bouvet, sieur de Lozier, baptisé à Rennes en 1663, qui vint se fixer à Paris, y fut avocat aux Conseils du Roi et procureur au Parlement, y épousa en 1703 Marie Rousselet et y mourut en 1714. Jean-Baptiste-Charles Bouvet de Lozier, fils de ce dernier, né en 1706, officier de marine de la Compagnie des Indes, fut un hardi explorateur, découvrit en 1738 dans les mers australes le cap de la Circoncision et la terre qui a conservé le nom d'île Bouvet, alla plus tard secourir Dupleix bloqué dans Pondichéry et ravitailler Madras, fut fait chevalier de Saint-Louis en 1748, fut nommé en 1750 gouverneur de l'île Bourbon, reçut enfin du roi Louis XV en janvier 1774 des lettres patentes d'anoblissement dont on trouvera le texte dans le *Nouveau d'Hozier* et mourut en 1788 à Vauréal, près de Pontoise. Bouvet de Lozier avait épousé d'abord en 1750 M[lle] David, fille d'un directeur de la Compagnie des Indes, puis en 1766 M[lle] de Léaumont, fille d'un contrôleur général des fermes du Roi et petite-nièce du cardinal de Fleury. Son fils,

Athanase-Hyacinthe Bouvet de Lozier, né à Paris en 1770, fut pendant la période révolutionnaire un des plus vaillants agents du roi Louis XVIII, fut l'ami et l'auxiliaire de Georges Cadoudal, fut condamné à mort le 10 juin 1804, mais eut sa peine commuée grâce à l'intercession de madame Murat, fut détenu pendant quatre ans, puis déporté, fut nommé en 1814 maréchal de camp et gouverneur de l'île Bourbon, empêcha les Anglais de s'emparer de cette île à l'époque des Cent-Jours, reçut le titre héréditaire de comte par lettres patentes du 18 décembre 1816 et fut tué en duel à Fontainebleau en 1825. Le comte Bouvet de Lozier avait épousé en 1815 Mlle Déjean qui se remaria à M. Rougier de Saint-Aubin ; il en laissa un fils, Hyacinthe-Marcellin, qui mourut jeune et qui fut le dernier représentant mâle de sa branche.

La branche de la famille Bouvet qui s'est perpétuée jusqu'à nos jours descend de Charles Bouvet, sieur de Miniliers, qui épousa vers 1610 Renée Pommeret, et de leur fils, Jean Bouvet de la Maisonneuve, né à Pleudihen le 4 mars 1612, qui épousa le 17 mai 1647 Guillemette Bourdelais. Joseph Bouvet de la Maisonneuve, fils de ce dernier, naquit en 1648, épousa Jeanne Haran et mourut le 28 mai 1722. Il laissait deux fils, Joseph-François et Nicolas, qui furent les auteurs de deux rameaux.

Le premier de ces rameaux avait pour chef à l'époque de la Révolution un officier de marine des plus distingués, Pierre-Gervais Bouvet, né à Saint-Servan en 1750, chevalier de Saint-Louis en 1784, qui épousa à l'île Bourbon en 1775 Marie-Antoinette Périer d'Auterive. Pierre-François-Étienne Bouvet, fils du précédent, né à l'île Bourbon en 1775, eut comme son père une brillante carrière navale, se signala dans plusieurs combats contre les Anglais, prit sa retraite en 1822 avec le grade de contre-amiral, fut nommé grand-officier de la Légion d'honneur et mourut à Saint-Malo en 1858. Son fils, Pierre-Auguste Bouvet, né à l'île Bourbon en 1809, colonel d'infanterie de marine en 1861, a laissé deux filles, Mme Carette, ancienne lectrice de l'impératrice Eugénie, femme de lettres distinguée, et Mme Gellinard. Le mari de cette dernière, François-Eugène Gellinard, banquier, demanda inutilement en 1867 l'autorisation de joindre à son nom celui de la famille Bouvet. Deux représentants de ce même rameau, Pierre Bouvet, né à l'île Bourbon en 1842, médecin de la marine, et Édouard Bouvet, né dans la même île en 1845, ancien officier de marine, négociant, tous deux fixés à Saint-Renan (Finistère), demandèrent en 1879 l'autorisation de joindre régulièrement à leur nom celui de : DE LA MAISONNEUVE sous lequel ils étaient connus et que plusieurs de leurs ascendants avaient porté avant la Révolution.

Nicolas Bouvet, sieur de la Maisonneuve, auteur du second rameau, naquit en 1691. Son fils, René-Joseph Bouvet, né à Pleudihen en 1715, officier de marine, accompagna son cousin Bouvet de Lozier dans son voyage de découverte aux terres australes, se couvrit de gloire dans un combat naval livré en 1758 par le comte d'Aché et obtint en 1760 la croix de Saint-Louis. Il avait épousé à Lorient en 1752 Marie Dordelin, fille d'un capitaine de vaisseau de la Compagnie des Indes et sœur du contre-amiral comte Dordelin. François-Joseph Bouvet, fils des précédents, né à Lorient en 1753, contre-amiral en 1793, préfet maritime de Brest en 1713, vice-amiral en 1819, commandeur de la Légion d'honneur, chevalier de Saint-Louis, décédé à Brest en 1832, reçut le titre héréditaire de baron avec règlement d'armoiries par lettres patentes du roi Louis XVIII du 17 avril 1819. Il survécut à son fils unique et ne laissa qu'une fille mariée à M. Lettré, maire de Brest en 1830.

En dehors des personnages mentionnés plus haut, la famille Bouvet a fourni un grand nombre d'officiers de terre et de mer distingués, des chevaliers de Saint-Louis, des membres de la Légion d'honneur, etc.

Principales alliances : Dordelin, de Léaumont, le Forestier de Quilien 1903, le Fer de la Motte, etc.

Il a existé en Bretagne plusieurs autres familles distinguées du nom de Bouvet. La seule de ces familles qui subsistât sous Louis XIV résidait à Savenay, au diocèse de Nantes, et portait pour armes : d'*argent à trois rencontres de bœuf de sable*. Elle revendiquait une origine commune avec une famille du même nom qui comparut dès 1427 à la réformation de la noblesse du diocèse de Rennes; mais elle ne put faire reconnaître ses prétentions lors de la grande recherche commencée en 1666 et par acte du 18 septembre 1668 son chef, Fortunat Bouvet, dut se désister de sa noblesse et payer une amende de cent livres pour avoir pris indûment la qualification d'écuyer.

BOUVET (de), en Lorraine. Armes : d'*azur au bœuf passant d'or, accompagné en chef de trois étoiles de même*. — Couronne : *de Comte*. — Cimier : *un cerf issant au naturel*. — Supports : *deux lions*.

La famille de Bouvet appartient à la noblesse de Lorraine. Lainé en a donné une généalogie dans le tome IX de ses *Archives de la Noblesse*. Son auteur, François Bouvet, marié à Bar-le-Duc en 1495 à Jeanne Chesneau (aliàs Fréneau, d'après le *Nobiliaire de Bar-le-Duc* publié en 1901), issue d'une famille noble, était simple trompette de René II, duc de Lorraine et roi de Sicile, quand il fut anobli le

13 novembre 1501 par lettres patentes de ce prince. Plus tard la famille Bouvet revendiqua, malgré cet anoblissement, une origine commune avec une famille du même nom qui appartenait au moyen âge à la noblesse de la ville d'Asti, en Piémont, prétendit que François Bouvet était natif d'Asti et fils puîné de Scipion Bouvet, trésorier de Montferrat et gouverneur de Velasco, et se fit autoriser en 1626 par lettres patentes à porter les armes de cette famille. François Bouvet laissa un fils, Michel Bouvet, né en 1496, qui épousa en 1530 Anne le Poignant, fille d'un conseiller d'État du duc de Lorraine, qui fut procureur général au bailliage de Bar et qui mourut dans cette ville le 4 février 1566. Celui-ci laissa quatre fils qui partagèrent sa succession par actes du 26 avril 1566 et du 1er septembre 1567. Le plus jeune de ces fils, Michel Bouvet, Sgr d'Heillecourt, de Romémont, de Lupcourt, etc., marié à Agnès de Beaufort de Gellenoncourt, fut un personnage fort puissant et fut successivement surintendant de Christine de Danemark, duchesse douairière de Lorraine, premier président de la Chambre des comptes de Bar et principal ministre des ducs Charles III et Henri II; il obtint de ce dernier le 1er mars 1610 des lettres patentes de gentillesse. Il laissa deux fils, Claude et Charles Bouvet, qui moururent sans laisser de postérité ; le plus jeune d'entre eux, Charles, sieur de Romémont, chambellan du feu duc Henri II, chevalier de l'Ordre de Toscane, obtint le 25 mars 1626 des lettres patentes qui reconnaissaient sa descendance de l'ancienne famille Bouvet, d'Asti, en Piémont, et qui l'autorisaient à en porter les armoiries. Jean Bouvet, Sgr de Vassincourt, fils aîné de Michel et d'Anne le Poignant, continua la descendance. Il fut auditeur en la Chambre des comptes de Bar et lieutenant particulier au bailliage de cette ville et épousa Antoinette Simonnin. Son descendant, François de Bouvet, né en 1668, conseiller maître en la Chambre des comptes de Bar, conseiller d'État, marié en 1691 à Marie-Renée de Briel, et le neveu de celui-ci, Théodore de Bouvet, né en 1684, lieutenant-colonel de cavalerie, décédé dans la suite sans laisser de postérité, furent simultanément créés barons le 9 mai 1724 par lettres patentes du duc de Lorraine avec transmissibilité du titre à tous leurs descendants mâles. François, premier baron de Bouvet, laissa plusieurs fils dont l'aîné, Jean-François, baron de Bouvet, né à Bar en 1692, conseiller en la Chambre des comptes de cette ville, gentilhomme ordinaire de la Cour du roi Stanislas, épousa en 1716 Jeanne des Rozeaux et continua la lignée.

Deux demoiselles de Bouvet firent l'une en 1754, l'autre en 1763 leurs preuves de noblesse pour être admises à Saint-Cyr.

Jean-Joseph, baron de Bouvet, étant veuf de Marie-Marguerite,

baronne de Colliquet de Brillon, se fit admettre en 1781 dans l'Ordre de Malte.

Le baron de Bouvet, père, et Joseph, baron de Bouvet, chevalier de Malte, Sgr de Vavincourt et de Brillon, prirent part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Bar-le-Duc.

La famille de Bouvet a obtenu par décret de Napoléon III la confirmation du titre de baron qui avait été accordé à ses membres par le duc de Lorraine en 1726.

Elle a fourni des gentilshommes des ducs de Lorraine, des conseillers d'Etat, des conseillers en la Chambre des comptes de Bar, des officiers distingués dont plusieurs ont été tués à l'ennemi, etc.

Principales alliances : de Renel 1601, de Stainville 1605, de Rouyn, de Longeville, Didelot, de Hédouville 1683, d'Hoffelize, de Briel 1691, de Roméeourt 1730, Mousin de Villers 1775, de Manessy 1769, de Muzino du Hamel 1794, de Foucques de Wagnonville 1818, de Bourcier, d'Ornano 1868, Didelot 1896, etc.

BOUVET de LOUVIGNY (**de**). Armes : *d'azur à un taureau d'or cabré, accompagné d'une étoile d'argent posée au premier canton du chef.*

La famille DE BOUVET DE LOUVIGNY est originaire des environs d'Alençon, en Normandie, d'où elle vint plus tard se fixer dans le Maine. Elle paraît tirer sa noblesse du service dans les Compagnies d'ordonnance. Il en existe une généalogie complète dans les *Dossiers bleus*, au Cabinet des Titres Ce travail, d'accord avec le jugement de maintenue de noblesse rendu en sa faveur en 1698, fait remonter la filiation suivie à un Clériadus Bouvet, écuyer, Sgr de Briante, qui avait épousé vers 1515 demoiselle Anne le Boulleur. François Bouvet écuyer, Sgr de Briante, fils des précédents, servit comme homme d'armes dans une compagnie d'ordonnance du Roi, suivant un certificat qu'il reçut le 22 octobre 1547 de M le Veneur, lieutenant-général de la province de Normandie. Il épousa le 15 mai 1570 Marie Deniau, fille du seigneur de Monchau, et en eut quatre enfants qui partagèrent sa succession par acte du 9 novembre 1607. L'aîné de ses fils, François Bouvet, écuyer, Sgr de Briante, épousa par contrat du 12 janvier 1593 Madeleine le Paulmier, fille de Robert, sieur de la Pavinière et de Louvigny, receveur du domaine de la vicomté d'Alençon, et sœur de Laurent, sieur de la Rosière, capitaine et maître des eaux et forêts du bailliage d'Alençon. Il fut père de Thomas Bouvet, écuyer, Sgr de Louvigny, qui épousa le 1er mars 1631 Marthe le Febvre, fille d'un conseiller du Roi élu en l'élection du Mans, et grand père de David, de Thomas et de Marie de Bouvet de Louvigny qui furent simultanément maintenus dans leur noblesse le 20 jan-

vier 1698 par jugement de M. de Miromesnil, commissaire départi en la généralité de Tours. L'aîné de ceux-ci, David de Bouvet, chevalier, Sgr de Louvigny, la Hamonnière, la Valette, etc., était déjà âgé quand il épousa par contrat du 30 mars 1701 Madeleine d'Osmond, ancienne demoiselle de Saint-Cyr. Il fut père de Pierre-Charles de Bouvet, chevalier, Sgr de Louvigny, qui épousa le 20 février 1734 Françoise de Droullin, grand-père de Pierre-Charles de Bouvet de Louvigny, né en 1736, qui fit en 1752 ses preuves de noblesse pour être admis parmi les pages de la Petite Écurie, qui épousa en 1767 Adélaïde de la Goupillière de Dollin et qui prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues au Mans, et bisaïeul de Pierre-Henri de Bouvet, connu sous le titre de comte de Louvigny, né en 1773, député de la Sarthe, qui mourut à Louvigny en 1854.

La famille de Bouvet de Louvigny a fourni de nombreux officiers, des chevaliers de Saint-Louis, etc.

Principales alliances : d'Osmond 1701, de Rabodanges 1729, de Droullin 1734, Pineau de Viennay, Duchemin de Chasseval 1855, de Guéhenneuc de Boishue, etc.

BOUVIER. Armes : d'*azur à un chevron d'or*.— Armes concédées sous le Premier Empire au baron Bouvier d'Éclangeot : *coupé au* 1 *parti d'hermines et de gueules à une toque de sable retroussée d'hermines*, qui est des barons procureurs généraux près les Cours impériales ; *au 2 d'azur à un bœuf arrêté d'or*.

La famille Bouvier, originaire d'Autun et fixée à Dôle, en Franche-Comté, dans les premières années du XVIe siècle, appartient à la très haute bourgeoisie de sa province. D'après le *Nobiliaire de Franche-Comté* de M. de Lurion, elle remonterait par filiation suivie à un Pierre Bouvier, docteur ès droits, qui vivait en 1525 et qui avait épousé Françoise du Champ. On ne connaît pas à la famille Bouvier de principe d'anoblissement antérieur à la Révolution ; toutefois un grand nombre de ses membres ont été docteurs ès droits et ont porté en cette qualité la qualification d'écuyer. La famille Bouvier compte encore des représentants

Une branche de cette famille était représentée sous Louis XVI par Pierre Bouvier qui était fils d'un avocat au Parlement de Dôle et qui portait la qualification de négociant épicier dans la même ville. On sait que ce terme d'épicier n'avait pas à cette époque tout à fait la même signification qu'aujourd'hui. Claude-Pierre Bouvier, fils du précédent, né à Dôle en 1759, était professeur de droit en l'Université de Dijon quand éclata la Révolution ; il se rallia à Bonaparte après le 18 brumaire, fut nommé maire de Dôle, fut élu en 1809 député au

Corps Législatif, fut créé chevalier de l'Empire sous le nom de Bouvier d'Éclangeot par lettres patentes du 23 juin 1810, puis baron par nouvelles lettres patentes du 12 avril 1813, fut nommé en 1811 procureur général près la Cour impériale de Besançon, puis en 1818 procureur général près la Cour royale de Limoges et mourut en 1843 à Nenon (Jura) sans laisser de postérité masculine.

Principales alliances : du Champ, Boutechoux, Bouhelier, etc.

BOUVIER. Armes : *écartelé au 1 d'or à une croix ancrée de gueules ; au 2 de gueules à l'épée haute en pal d'argent,* qui est des barons militaires ; *au 3 d'azur à cinq étoiles d'argent posées en sautoir ; au 4 d'or à un drapeau en bande de gueules monté d'argent.*

Cette famille, distincte de la précédente, est comme elle originaire de la Franche-Comté. Son auteur, Jean-Baptiste-Joseph Bouvier, né à Vesoul en 1770, colonel du génie, décédé en 1812 pendant la campagne de Russie, avait reçu le titre de baron de l'Empire par lettres patentes du 14 avril 1810. Il laissa un fils, Claude-Hippolyte, baron Bouvier, né en 1806.

Les deux familles Bouvier dont il vient d'être parlé sont distinctes de celle de Joseph Bouvier des Éclaz, né à Belley en 1757, fils d'un marchand de cette ville, général de brigade, commandeur de la Légion d'honneur, décédé en 1820, qui fut créé baron de l'Empire par lettres patentes du 22 novembre 1808.

BOUVIER (de). Armes : *d'or à un léopard de gueules, allumé et armé d'azur ; au chef de même chargé de trois pommes de grenade d'or.*

La famille de Bouvier appartient à la noblesse de Lorraine. On en trouvera des généalogies dans le *Nobiliaire de Lorraine* de dom Pelletier et dans le *Nobiliaire universel* de Saint-Allais. Elle remonte par filiation à Demange Bouvier, maire de Vézelise, marié à Idette Tavernu, dont le fils, François de Bouvier, licencié ès lois, plus tard lieutenant-général au bailliage du comté de Vaudemont, fut anobli le 15 novembre 1566 par lettres patentes de Charles III, duc de Lorraine, en considération de son mérite, de sa vertu et de ce qu'il était issu d'extraction noble du côté maternel. François de Bouvier laissa plusieurs fils. L'un d'eux, Jean Bouvier, mayeur de Vézelise, fut autorisé le 9 décembre 1627 par lettres patentes du duc de Lorraine à porter le surnom de Tavernu qui était le nom de son bisaïeul, François Tavernu, de Vézelise. Un autre, Olric de Bouvier, né à Vézelise en 1588, conseiller d'État du duc Henri, décédé à Vézelise en 1660, épousa en 1613 Claude de Bourgogne et continua la descendance. L'arrière-petit-fils de celui-ci, Charles-Bernard Bouvier, écuyer, Sgr voué de Châtel-sur-Moselle, lieutenant-général civil et criminel au bailliage de cette ville,

né à Vaindeville en 1704, marié en 1734 à Marie-Christine Abram de Sauconcourt, fut déclaré gentilhomme et autorisé à faire précéder son nom de la particule DE, après avoir justifié sa descendance de François Bouvier anobli en 1566, par un arrêt du Conseil d'État de Lorraine du 18 avril 1758 et par lettres patentes du roi Stanislas du 23 qui furent entérinés à la Chambre des comptes le 28 du même mois. Il laissa deux fils, Charles-Hyacinthe de Bouvier, chevalier, né en 1739, conseiller au Parlement de Nancy, qui épousa en 1764 Mlle Cosserat et qui continua la descendance, et Pierre-François de Bouvier, chevalier, Sgr de Langley, né en 1752, reçu en 1784 conseiller maître en la Chambre des comptes de Lorraine, qui épousa en 1784 Mlle de Thomassin.

MM. de Bouvier, chevalier, conseiller en la Chambre des comptes, et de Bouvier, Cosgr d'Essay, prirent part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Nancy.

La famille de Bouvier n'est pas titrée.

Elle a fourni des conseillers au Parlement et en la Chambre des comptes de Lorraine, des membres du Conseil d'État de Lorraine, des officiers, des chevaliers de Saint-Louis, des conseillers généraux de Meurthe-et-Moselle, etc.

Principales alliances : Tavernu, de Bourgogne 1613, de Cuny 1701, Abram 1734, de Barville 1777, de Thomassin 1784, Cosserat 1764, Drouot 1790, de Laffertey, de Gondrecourt 1890, de Ravinel 1890, etc.

BOUVIER de la MOTTE de VILLARCEAU, de GONDREVILLE et de CÉPOY. Armes : *de gueules à un chevron d'or accompagné de trois trèfles de même posés deux en chef et un en pointe*.— Couronne : *de Marquis*.

La famille BOUVIER DE LA MOTTE appartient à la noblesse de l'Orléanais. On en trouvera dans l'*Armorial général de France* de d'Hozier, registre V, une généalogie qui a été reproduite dans le *Dictionnaire de la Noblesse* de La Chesnaye des Bois. On trouvera aussi sur elle beaucoup de renseignements dans les *Carrés d'Hozier* et dans le *Nouveau d'Hozier*, au Cabinet des Titres. La généalogie mentionnée plus haut fait remonter la filiation au 7 mars 1524, date à laquelle Madeleine de Brieux, veuve de Guillaume Bouvier, écuyer, et ayant la garde noble de son fils Michel, aurait passé un acte devant Beauvilliers, tabellion à Sermaize ; mais on peut voir dans les *Carrés d'Hozier* que l'on doit considérer comme faux cet acte et, du reste, la plupart de ceux qui établissent les trois premiers degrés de la filiation. Michel Bouvier serait devenu dans la suite homme d'armes de la com-

pagnie du duc de Guise et serait mort des suites des blessures qu'il avait reçues à la bataille de Dreux d'après un acte faux du 21 décembre 1562. Il avait épousé Marthe Pingot. Leur fils, maître Guillaume Bouvyer, écuyer, Sgr de la Motte-Poirier et de Vergenville, avocat en la Cour du Parlement et procureur de Sa Majesté aux bailliage, prévôté et maréchaussée, eaux et forêts de l'élection de Montargis, épousa Marguerite Prévost par contrat du 14 février 1583 dans lequel il est ainsi désigné; mais une note conservée dans les *Carrés d'Hozier* apprend que ce contrat est faux. Claude Bouvier, écuyer, Sgr de la Motte, fils de Guillaume, fut nommé en 1640 maître des requêtes ordinaires de la reine Anne d'Autriche; il épousa d'abord en 1632 Marie Ozon, fille d'un receveur des consignations à Montargis, puis en 1645 Jeanne le Maitre, fille d'un contrôleur général ordinaire des guerres et veuve d'Étienne Ravault, maître des requêtes ordinaire de la Reine. Il eut de ce second mariage un fils appelé Jacques avec lequel il fut maintenu dans sa noblesse le 2 mai 1669, sur preuves remontant à 1524, par jugement de M. de Machault, intendant d'Orléans. Jacques Bouvier, Sgr de la Motte-Bouron, de la Motte-Vergonville, de Cépoy, etc., fut dans la suite procureur du Roi au bailliage de Montargis et épousa par contrat du 25 novembre 1674 Jeanne Tourtier de Malmusse, fille d'un trésorier de France à Orléans. Il eut de cette union plusieurs fils dont deux, Jean-Baptiste et Guillaume, furent les auteurs de deux branches.

L'auteur de la branche aînée, Jean-Baptiste Bouvier de la Motte, Sgr de la Brierre, né à Montargis en 1683, fut capitaine des chasses de la capitainerie de Montargis et lieutenant-général au bailliage et au siège présidial de cette ville. Il épousa en 1710 Marguerite Lucot, fille d'un secrétaire du Roi, et en eut trois fils : 1° Jean-Baptiste Bouvier de la Motte, Sgr de Gondreville, maître particulier des eaux et forêts du duc d'Orléans, marié à Mlle de Perthuis, qui fut l'auteur du premier rameau actuel ; 2° Julien Bouvier de la Motte, subdélégué de l'intendant de Bretagne, marié à Mlle de Miscault, dont la descendance est aujourd'hui éteinte ; 3° autre Jean-Baptiste Bouvier de la Motte, connu sous le titre de chevalier de Gondreville, né en 1722, capitaine au régiment de Montmorin, marié en 1752 à Jeanne Arbaleste de Melun, qui fut l'auteur du second rameau actuel, dit DE GONDREVILLE. Le rameau aîné se distingue par le surnom de VILLARCEAU ; son chef, Jacques-François Bouvier de la Motte de Gondreville, né à Montargis en 1753, fils de Jean-Baptiste et de Mlle de Perthuis, maréchal de camp en 1815, reçut le titre héréditaire de vicomte par lettres patentes du roi Louis XVIII du 17 avril 1819. Jean-Baptiste, chevalier de Gondreville, auteur du second rameau, fit en 1769 ses preuves

de noblesse pour obtenir l'admission à l'École militaire de La Flèche de son fils François, né en 1760.

L'auteur de la seconde branche, Guillaume Bouvier de la Motte, né en 1686, d'abord page du grand-maître de Malte en 1697, plus tard colonel d'infanterie, gouverneur, grand-bailli d'épée et capitaine des chasses des ville, château et capitainerie de Montargis, marié en 1741 à Anne de Beauharnais, obtint par lettres patentes d'avril 1748 la réunion en un seul domaine de ses seigneuries de Girolle, de Préfontaine et de Cépoy et leur érection en marquisat sous le nom de Cépoy. Son fils, Guillaume-François, marquis de Cépoy, né en 1742, admis en 1757 parmi les pages de la Dauphine, lui succéda dans sa charge de grand-bailli d'épée et de capitaine des chasses des ville, château et capitainerie de Montargis; il épousa en 1766 Elisabeth Jogues de Martinville et fit des preuves de noblesse en 1782 pour obtenir l'admission à l'École militaire de son fils, Guillaume-Philippe, né en 1769. Ce second marquis de Cépoy eut aussi pour fille Marguerite de Cépoy, née en 1767, qui épousa d'abord en 1784 le comte Georges de Buffon, fils du grand naturaliste, mort guillotiné en 1793 : cette union fut très malheureuse; Mme de Buffon ne tarda pas à abandonner son mari pour devenir la maîtresse du duc d'Orléans (Philippe Égalité), joua un certain rôle au commencement de la Révolution, se remaria en 1799 avec M. de Bussière et mourut en 1808. Cette branche de la famille Bouvier de Lamotte s'est perpétuée jusqu'à nos jours. Un de ses représentants a été tué en 1870 à la bataille de Sedan.

Jacques Bouvier de la Motte, chevalier, ancien officier, et Jacques-François Bouvier de la Motte-Gondreville, chevalier, Sgr de Mondru, capitaine d'artillerie, chevalier de Saint-Louis, prirent part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Montargis.

La famille Bouvier de la Motte a fourni dans ses diverses branches de nombreux officiers.

Principales alliances : Guyon (de Guercheville) 1664, de Beauharnais 1741, Leclerc de Buffon 1784, Renouard de Bussière 1799, de Perthuis, de Miscault, de Salis-Lagué, du Laurens de la Barre, de Foucault 1843, Viénot de Vaublanc 1874, Arbaleste de Melun 1752, le Beschu de Champsavin, de Guérin d'Agon 1907, de Mauduit du Plessis 1902, etc.

BOUVIER d'YVOIRE (de). Armes : *de gueules à une fasce d'argent accompagnée de trois écussons de même.* — Couronne : *de Baron.* — Supports : *deux sauvages de carnation tenant une massue.* — Cimier :

un valet d'armes de carnation issant, sans bras, vêtu des couleurs et pièces de l'écu. — Devise : *Festina lente.*

La famille DE BOUVIER D'YVOIRE appartient à l'ancienne noblesse de Savoie. M. de Foras en a donné une généalogie complète dans son *Armorial de Savoie* et Borel d'Hauterive lui a consacré une notice dans son *Annuaire de la Noblesse* de 1870. Elle est originaire du lieu de Lompnes, en Bugey. Son premier auteur connu, François Bovier, vint se fixer à Villeneuve, près de Chillon, dans le Chablais, en qualité de secrétaire de Jacques de Champion, gouverneur de cette ville. Il fut pourvu le 6 août 1404 par lettres patentes d'Antoine, comte de Savoie, de la charge de la gestion et défense du château et de la vallée des Ormonts et fut confirmé dans cette charge par nouvelles lettres patentes du dernier février 1411. Il avait épousé le 29 janvier 1408 Jeannette Cordier. François Bovier ne paraît pas avoir appartenu à la noblesse par sa naissance et il est simplement appelé dans une transaction passée le 18 avril 1430 provide François Bovier, bourgeois de Villeneuve de Chillon, au diocèse de Lausanne. Il devint en 1433 bailli du Chablais et gouverneur de Chillon pour le duc de Savoie et acquit, semble-t-il, dans ces fonctions une grosse fortune qui permit à sa famille de devenir bientôt fort puissante. Son fils, Louis Bouvier, épousa par contrat du 12 septembre 1445 Guillemette de Bardonneneche de Cressinges qui appartenait à une des plus illustres familles nobles de la région. L'arrière-petit-fils de celui-ci, Ferdinand Bouvier, né en 1554, lieutenant baillival, châtelain de Chillon, dut s'enfuir à Thonon en 1588 avec son frère Jehan Bouvier, dit Brasdefer, après l'avortement d'une conspiration contre les Bernois ; tous ses biens furent confisqués et sa femme, Marie du Crest, fut mise à la torture. Il se remaria dans la suite avec Françoise de la Fléchère, fut nommé le 15 décembre 1592 par le duc de Savoie commandant en second du fort des Allinges, fut converti au catholicisme en 1598 par Saint-François de Sales et fit son testament le 24 août 1635. Ce fut son fils, Georges Bouvier, maréchal des logis des gentilshommes archers de la garde du duc de Savoie, qui acquit le 8 juillet 1655 sur les bords du lac de Genève la belle baronnie d'Yvoire dont sa descendance a conservé le nom et possède encore le château. Le chef de la famille de Bouvier a été connu depuis cette époque sous le titre de baron d'Yvoire. Jeanne de Bouvier d'Yvoire, héritière de la terre d'Yvoire, décédée en 1779, avait épousé Joseph Barbier du Maney qui fut créé baron d'Yvoire par lettres patentes du 1er juillet 1772. François Bouvier d'Yvoire, né en 1751, cousin germain de cette dame, racheta en 1780 les deux tiers de la baronnie d'Yvoire et acquit l'autre tiers par un échange en 1785. Il a été le

grand-père de Jean-Paul de Bouvier, baron d'Yvoire, né en 1834, qui a été député de la Haute-Savoie sous Napoléon III.

La famille de Bouvier d'Yvoire a fourni un très grand nombre d'officiers dont l'un a été tué à la bataille de Leipzig en 1813.

Principales alliances : de Bardonneneche 1445, du Crest, de la Fléchère, Costa (de Beauregard) 1687, d'Humilly de Chevilly 1772, 1854, 1864, de Cornillon 1832, de Saur 1867, Dalamel de Bournet-Laval, etc.

BOUVIER de CACHARD (de). Armes : *écartelé aux 1 et 4 de gueules à trois rencontres de taureau d'or panachés de même*, qui est de Bouvier ; *aux 2 et 3 d'azur semé de fleurs de lys d'or*, qui est de Montmeyran.

La vieille famille noble qui donne lieu à cette notice est originaire du Dauphiné d'où elle passa plus tard en Vivarais. On trouvera sur elle des renseignements dans le *Nouveau d'Hozier* et dans les manuscrits de Chérin, au Cabinet des Titres. Elle est connue depuis les premières années du xve siècle. Elle était représentée à cette époque par deux frères, noble Jean et noble Antoine Bouvier. Le premier d'entre eux est mentionné dans un arrêt du Parlement de Grenoble rendu longtemps après sa mort le 24 septembre 1491 ; le second fit son testament en 1414 en faveur de son neveu, Arthaud, fils de Jean. Noble Arthaud de Bouvier (Boverii) fit lui-même son testament en 1419 ; il est rappelé comme défunt dans une revision des feux faite en 1458 et dans l'arrêt du Parlement de 1491 mentionné plus haut. Il laissa deux fils, Ponson et Arthaud Bouvier, qui furent compris au rang des nobles dans une revision des feux faite le 3 juillet 1458. Le premier de ceux-ci, Ponson, avait pris part en 1430 au combat d'Anthon et avait épousé Jeanne de Morvilliers par contrat du 12 février 1446 dans lequel il est qualifié *nobilis et distinctus vir*. Il laissa lui-même deux fils, André et Charles Bouvier, qui se firent reconnaître comme issus d'une noble race et lignée par un arrêt du Parlement de Grenoble rendu le 24 septembre 1491. L'aîné de ces deux frères, André Bouvier, avait épousé le 29 octobre 1471 une dame appelée Bertrande qui fit son testament le 28 juillet 1513. Il fut père d'Hugues de Bouvier et grand-père de Pierre de Bouvier, capitaine de cent hommes d'armes, qui, ayant épousé par contrat du 22 janvier 1544 Jeanne de Montmeiran, dame de Chaban, en la paroisse de Chanoz, et dernière représentante d'une vieille famille noble du Valentinois, fut substitué au nom et aux armes de cette famille.

La descendance de Pierre de Bouvier et de Jeanne de Montmeiran se partagea en plusieurs branches. La branche aînée, dite de Mont-

meiran, s'éteignit en la personne de Louise de Bouvier de Montmeiran qui épousa en 1682 Claude-François de Coston. La seule branche de la famille de Bouvier qui se soit perpétuée jusqu'à nos jours était représentée sous Louis XIV par trois frères, Jean de Bouvier, sieur de Montmeiran, bailli de la comté de Crussol, Claude de Bouvier et Jean-Pierre de Bouvier, qui furent simultanément maintenus dans leur noblesse le 7 juillet 1667 par jugement rendu à Grenoble de l'intendant Dugué. Le plus jeune de ces trois frères, Jean-Pierre de Bouvier, Sgr de Chaban, épousa en 1673 Marguerite du Roux de Jarjayes-Montauban, héritière de la seigneurie de Cachard, en Vivarais, dont sa descendance a conservé le nom. Il fut père de noble François de Bouvier de Jarjayes, Sgr de Cachard et de Jarjayes, né en 1681 à Saint-Peray, en Vivarais, capitaine d'infanterie, qui épousa le 22 décembre 1709 Françoise Aymard, fille d'un avocat au Parlement, et qui continua la descendance. Celui-ci laissa deux fils dont le plus jeune alla faire souche en Espagne. L'aîné, François-Alexis Bouvier, Sgr de Cachard, né en 1725, capitaine au régiment de Bouillon, marié en 1765 à Mlle de Trémolet de la Cheisserie, paraît avoir été le même personnage qu'un M. Bouvier de Cachard qui prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse du Vivarais. Il laissa lui-même un très grand nombre d'enfants ; deux de ses fils, tous deux appelés Louis-François et morts dans la suite sans postérité, firent en 1778 et en 1780 des preuves de noblesse pour être admis à l'École militaire ; un autre, Jean-Humbert, né en 1770, maréchal de camp en 1828, décédé en 1845, reçut le titre héréditaire de baron par lettres patentes du roi Charles X du 29 janvier 1827.

La famille de Bouvier de Cachard a fourni de tout temps un très grand nombre d'officiers de mérite ; l'un d'eux, André de Bouvier, sieur de Chabert, fut un des plus vaillants compagnons d'armes du connétable de Lesdiguières.

Principales alliances : de Montmeiran, de Coston 1682, Brunier de Larnage 1588, de Murinais, d'Athénoul, du Roux de Jarjayes, de Planta de Wildenberg, de Trémolet de la Cheisserie 1765, de Baussancourt 1803, Martin de Morestel 1887, etc.

Il a existé dans la noblesse du Dauphiné plusieurs familles de Bouvier qui étaient distinctes de celle dont il vient d'être parlé. Deux de ces familles, celle des Bouvier de Fontanilles et celle des Bouvier de Portes de Saint-Julien de Vourey, subsistaient à l'époque de la Révolution.

La famille Bouvier de Fontanilles portait pour armes : d'*argent à un bœuf de gueules passant sur une terrasse de sinople et accompagné en chef d'un croissant de gueules*. Il n'en est pas fait mention

dans l'*Armorial du Dauphiné* du marquis de Rivoire de la Batie, mais on trouvera sur elle beaucoup de renseignements dans le *Nouveau d'Hozier* et dans les *Carrés d'Hozier*. Elle avait pour auteur Jacques Bouvier, bourgeois de Vinay, marié en 1694 à Olympe Robin, qui fut pourvu en 1698 de l'office anoblissant de secrétaire du Roi en la Chancellerie près le Parlement de Grenoble et qui obtint des lettres d'honneur le 26 mars 1724. Just-Jacques Bouvier de Fontanilles, petit-fils du précédent, épousa en 1757 Mlle de Beaumont de Saint-Quentin et fit des preuves de noblesse en 1781 pour obtenir l'admission à l'Ecole militaire de son fils, Claude-Hyacinthe, né en 1770 à Vinay, au diocèse de Grenoble.

La famille de Bouvier de Portes de Saint-Julien portait pour armes : *échiqueté d'argent et de sable de quatre traits ; au chef palé de six pièces de même*. Elle tirait sa noblesse de ses charges de robe et remontait par filiation à monsieur maître Odile Bouvier, Sgr de la maison forte de Portes, conseiller auditeur en la Chambre des comptes de Grenoble, qui épousa en 1577 Margon Maître, fille d'un avocat consistorial au Parlement de Grenoble, et qui obtint le 25 novembre 1597 des lettres d'honneur de son office. Jean-Baptiste Bouvier, sieur de Portes, fils du précédent, épousa en 1625 Marguerite de Montchenu ; il fut père de noble Claude de Bouvier, sieur de Portes, qui fut maintenu dans sa noblesse le 17 juillet 1668 par jugement de l'intendant Dugué et qui épousa en janvier 1693 Marie Emé de Saint-Julien, grand-père de Joseph Bouvier de Portes, né à Vienne en 1696, président en la Chambre des comptes de Dauphiné en 1732, et bisaïeul de François-Claude Bouvier de Portes de Saint-Julien, président en la Chambre des comptes du Dauphiné, qui épousa à Paris en 1745 Louise Pavée, dame de Vourey. Ce dernier eut quatre fils dont le plus jeune, Balthazar-Victor, né en 1752, fit en 1767 des preuves de noblesse pour être nommé chevalier d'honneur en la Chambre des comptes de Grenoble. La famille de Bouvier de Portes s'est éteinte avec le neveu de celui-ci, Jean-Baptiste-Félix de Bouvier de Portes de Saint-Julien, connu sous le titre de comte de Vourey, qui mourut en 1832 sans avoir été marié et qui légua sa terre de Vourey à la famille de Meffray.

BOUVIER du MOLARD. Armes : *coupé au 1 parti à dextre échiqueté d'or et d'azur et à sénestre de gueules à une muraille crénelée d'argent, surmontée d'une branche de chêne du même*, qui est des barons préfets ; *au 2 d'azur à trois têtes de bœuf d'or*, 2 *et* 1.

La famille Bouvier du Molard appartenait sous Louis XVI à la haute bourgeoisie de la Lorraine. Louis-François Bouvier du Molard, marié vers 1775 à Nicole Tailleur, était conseiller du Roi, lieutenant particu-

lier au bailliage et de la maîtrise des eaux et forêts de Bouzonville. Son fils, Louis Bouvier du Molard, né en 1780 à Bouzonville (Moselle), intendant de la Carinthie, puis de la Saxe, préfet du Finistère en 1810, puis du Tarn-et-Garonne en 1813, député de l'arrondissement de Thionville à la Chambre des Cent Jours, décédé en 1855, reçut le titre de baron de l'Empire par un décret de 1814 qui ne fut pas suivi de lettres patentes. Il avait épousé en 1822 sa parente, Mlle Bouvier du Molard, et en laissa un fils, qui mourut en 1859 sans avoir été marié, et une fille qui épousa en 1842 M. d'Hausen, maître de forges.

BOUVILLE (**de Bernardon de**). Voyez : BERNARDON DE BOUVILLE (DE).

BOUVILLE (**Drouin de**). Voyez : DROUIN DE BOUVILLE ET DE ROCHEPLATTE.

BOUVILLE (**Grossin de**). Voyez : GROSSIN DE BOUVILLE.

BOUVOT (**Faivre du**). Voyez : FAIVRE DU BOUVOT.

BOUX DE CASSON. Armes : d'*or à un sautoir de gueules accompagné de quatre merlettes de sable*.

La famille BOUX DE CASSON, fixée en Bretagne depuis plusieurs siècles, est originaire du Bas-Poitou et de très ancienne noblesse. On trouvera sur elle beaucoup de renseignements dans les *Dossiers bleus*. Beauchet-Filleau en a donné dans son *Dictionnaire historique des familles du Poitou* une généalogie très complète qui est l'œuvre de M. Th. de Tinguy.

La famille Boux a pour plus ancien auteur connu un Guyon Boux ou Box, qualifié varlet, qui est mentionné dans un acte passé le mardi avant la fête de Saint-Denis 1336 avec son frère puîné Raoul et avec ses deux fils, Jean, clerc, et Perrot. Jeanne Gaudin figure dans un acte de 1358 comme veuve de Perrot Boux, varlet, et comme tutrice de sa fille mineure Marguerite. Jean Boux, varlet, Sgr du Teil-Abelin, en la paroisse de Saint-Aubin, près de Tiffauges, partagea noblement, par acte du 11 mars 1352, avec son frère Raoul et sa sœur Marguerite, les biens provenant de la succession de leur père Perrot. Il avait épousé Agnès Chasteigner qui, étant veuve, passa en 1380 un accord avec son fils aîné Gérard. Malgré l'éloignement des dates, on attribue pour fils puîné à Jean Boux et à Agnès Chasteigner un Philippon Boux, écuyer, Sgr du Teil-Abelin, qui reçut un aveu le 29 septembre 1457 et qui servait en brigandinier sous les ordres du seigneur de l'Aigle au ban de 1467. Guyon Boux, écuyer, Sgr du Teil, petit-fils de Philippon, marié à Jeanne Hubert par contrat du 3 octobre 1495, comparut en 1512 à la montre des nobles du Poitou ; il était décédé quand son fils aîné, Jean Boux, écuyer, Sgr du Teil,

épousa Françoise Charbonneau par contrat du 20 décembre 1514.

La filiation paraît n'être rigoureusement établie que depuis un François Boux, écuyer, Sgr du Teil, qui vint se fixer au diocèse de Nantes et qui y servit à l'arrière-ban en 1567 et 1570; ce François Boux avait épousé Marie Jallier qui est mentionnée comme veuve dans un acte du 8 juillet 1576. D'après le jugement de maintenue de noblesse obtenu en 1668 par ses descendants, il aurait été fils de Jean Boux et de Françoise Charbonneau, mentionnés plus haut; mais le travail de M. de Tinguy, publié par Beauchet-Filleau, en fait avec plus de vraisemblance un fils puîné de Guyon, père de Jean, et de Jeanne Hubert; M. de Tinguy mentionne, du reste, à l'appui de son opinion un arrêt que François Boux obtint le 17 novembre 1554 contre son frère Jean. François Boux laissa de Marie Jallier un fils, également appelé François, qui épousa le 16 décembre 1588 Françoise Drouet, fille d'un conseiller au Parlement de Bretagne, qui fut nommé échevin de Nantes en 1602, qui rendit hommage au duc de Retz le 18 juin 1612 à cause de sa seigneurie du Teil et qui fut déclaré le 13 septembre 1643 exempt comme noble de la taxe des francs-fiefs. Celui-ci eut lui-même trois fils, Mathurin, Claude et François Boux, qui furent maintenus dans leur noblesse d'ancienne extraction le 10 décembre 1668, sur preuves de dix générations, par un arrêt de la Chambre de réformation. La famille Boux avait été aussi maintenue dans sa noblesse le 24 septembre 1667 par jugement de M. de Barentin, intendant de Poitiers. Mathurin Boux, l'aîné des trois fils de François, fut successivement conseiller maître en la Chambre des comptes de Nantes en 1626 et maire de cette ville en 1648; il vendit en 1662 sa terre du Teil à la famille Jousseaume de la Bretesche et laissa de son mariage contracté en 1633 avec Françoise Mesnardeau un fils appelé Mathurin qui fut nommé en 1659 conseiller au Parlement de Bretagne et qui mourut sans postérité. Son frère, Claude Boux, Sgr de la Gaudinière, puis de Bougon, reçu en 1633 conseiller auditeur en la Chambre des comptes de Nantes, épousa Marie Pichon et en eut plusieurs fils. L'aîné de ceux-ci, Julien Boux, Sgr de la Gaudinière, de Bougon, des Avenaux, etc., marié le 9 juin 1677 à Marie Baudouin, en eut deux fils jumeaux : 1° René Boux, Sgr de Casson, reçu en 1708 conseiller au Parlement de Bretagne, marié en 1707 à M[lle] de Cornulier, qui fut l'aïeul des représentants actuels ; 2° Charles Boux, Sgr de Bougon, reçu en 1713 conseiller au Parlement de Bretagne, marié à M[lle] Bachelier de Bercy, dont le fils René, né en 1733, conseiller au Parlement en 1755, ne laissa pas de postérité masculine.

La famille Boux de Casson a fourni des échevins et des maires de

Nantes, des conseillers au Parlement de Bretagne et en la Chambre des comptes de Nantes, de nombreux officiers, un zouave pontifical, etc.

Son chef, M. Olivier Boux de Casson, né en 1839, marié en 1870 à Mlle de Cornulier, a été élu plusieurs fois depuis 1886 conseiller général de la Vendée pour le canton de Saint-Jean-des-Monts ; il est connu depuis quelques années sous le titre de marquis.

Principales alliances : d'Appelvoisin au xve siècle, Chasteigner, de Lespinay 1646 ; de Chevigné vers 1670, de Bruc 1657, Libault, du Chaffault 1704, de Cornulier 1707, 1870, Urvoy de Saint-Bédan, de Monti-Rézé 1783, de Guerry de la Vergne 1801, le Bastard de Villeneuve 1860, de France 1873, Poullain de la Vincendière 1866, le Mintier de Léhélec 1907, de Guéhenneuc 1897, Lelong du Dréneuc, de Chabot, etc.

BOUYGUES de BOSCHATEL et de la MARTINIE.

La famille Bouygues appartient à l'ancienne bourgeoisie de la Haute-Auvergne et du Quercy.

La souche s'est partagée en plusieurs branches.

L'une de ces branches se distingue en joignant à son nom celui de son domaine de la Martinie, dans le Cantal.

Le chef d'une autre branche, M. Guillaume-Maurice Bouygues, né en 1807 à Aurillac, conservateur des hypothèques de cette ville, marié à Mlle de Conquans de Lacan et décédé en 1869, et son fils alors mineur, Joseph Bouygues, né en 1852, furent autorisés le 29 mars 1867, par décret de Napoléon III, à joindre à leur nom celui de la famille de Boschatel, alors éteinte, dont ils descendaient en ligne féminine.

La famille Bouygues a fourni un député du Lot à la Convention et au Conseil des Cinq-Cents (Jean-Pierre Bouygues, né à Saint-Céré en 1756, décédé en 1835 dans la même ville).

Principales alliances : de Conquans de Lacan, de Rivals-Mazères 1899, de Campmas de Saint-Remy, du Pont de Ligonnés 1832, etc.

La famille de Boschatel, dont une branche de la famille de Bouygues a relevé le nom, portait pour armes : *de sable à un chevron d'or.* Elle était anciennement connue à Aurillac et tirait sa noblesse de la charge de secrétaire du Roi dont un de ses membres fut revêtu en 1773.

BOUYN (de). Armes : *écartelé aux 1 et 4 d'azur à un lion d'or; aux 2 et 3 losangé d'argent et de sable.* — Couronne : *de Marquis.* — Supports : *deux lions.*

On n'a pu se procurer aucun renseignement précis sur l'origine de la famille de Bouyn.

D'après le *Dictionnaire de la Noblesse contemporaine* de Bachelin-Deflorenne, cette famille serait originaire de Dijon, en Bourgogne. On ne voit pas cependant qu'il ait jamais existé dans cette province de famille noble du nom de Bouyn et la famille de Bouyn ne figure même pas au nombre des familles notables qui firent enregistrer leur blason à l'Armorial général de 1696.

BOUYS de PRATVIER (du). Armes : d'*azur à un chevron d'or accompagné de trois branches de buis d'argent*. — Aliàs (armes enregistrées à l'Armorial général de 1696) : d'*or à une bordure de gueules chargée de huit besants d'or*. — Aliàs (armes indiquées dans le *Nouveau d'Hozier*) : d'*argent bordé de gueules, l'écu chargé de trois têtes de more de sable couronnées d'argent*.

Plus ancienne qu'illustre, la famille du Bouys de Pratvier appartient à la vieille noblesse du Bourbonnais. On trouvera sur elle d'abondants renseignements dans le *Nouveau d'Hozier* et dans les *Carrés d'Hozier*, au Cabinet des Titres. Elle parait avoir eu pour berceau une terre de son nom située dans les environs de Montluçon. Un jugement de maintenue de noblesse qui fut rendu en sa faveur en 1634 et dont il sera parlé plus bas en fait remonter la filiation au pénultième jour d'octobre 1439, date à laquelle Jean du Bouyx, écuyer, fils de feu Bonnet et de demoiselle Catherine de Courtaix, demeurant à Marcillat, épousa demoiselle Alix de Bramont. Bonnet du Boys avait fait son testament le 25 avril 1427. Antérieurement à cette époque on trouve que noble personne Regnault du Bouys, chevalier, et Mme Isabeau la Mauvoisine, sa femme, donnèrent une procuration le 19 mai 1386. François du Bouys, écuyer, Sgr dudit lieu, fils de Jean et d'Alix de Bramont, épousa par contrat du 3 juillet 1498 Catherine de Bonneval, fille de Trouillard, Sgr de Chastaing. Il fut père de René du Bouys, écuyer, Sgr dudit lieu, qui épousa en 1554 Anne du Peschin, grand-père de René du Bouys, qui épousa le 17 septembre 1580 Catherine du Boys, et bisaïeul de René du Bouys, écuyer, Sgr dudit lieu, qui épousa le 2 novembre 1626 Antoinette de Courtais et qui fut maintenu dans sa noblesse le 5 juillet 1634 par sentence du président et des élus contrôleurs en l'élection de Montluçon. Le fils de René du Bouys, Balthazar du Bouys, écuyer, Sgr dudit lieu et d'Arfeuille, en l'élection de Montluçon, épousa en 1651 Marie de Chambon. Il fut maintenu dans sa noblesse le 19 mars 1669 avec ses fils et avec son oncle paternel, Gilbert du Bouys, par jugement de Tubeuf, commissaire départi pour la recherche des faux nobles dans les généralités de Moulins et de Bourges, après avoir justifié sa filiation depuis 1554 et bien que le traitant

Trabot se fût inscrit en faux contre l'authenticité du contrat de mariage de 1554. On trouvera dans le *Nouveau d'Hozier* le texte de ce jugement de maintenue de noblesse. Balthazar du Bouys fit dans la suite enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696. Il eut sept fils avec lesquels il fut de nouveau maintenu dans sa noblesse le 2 juillet 1700 par jugement rendu à Moulins de Jean de Turménil, chevalier, Sgr de Nointel, intendant. Ce jugement est également rapporté tout au long dans le *Nouveau d'Hozier*. L'un de ces fils, Claude du Bouys, chevalier, Sgr d'Arfeuille et de Pratvier, épousa Catherine Chevalier par contrat du 14 avril 1698 et continua la descendance.

Une demoiselle du Bouys fit en 1740 des preuves de noblesse pour être admise à la maison de Saint-Cyr. François du Bouys fut admis en 1747 parmi les pages de la Grande Ecurie du Roi. Ce même François du Bouys, écuyer, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse de la châtellenie de Montluçon.

La famille du Bouys n'est pas titrée.

Elle a fourni des officiers, des gardes du corps, des chevaliers de Saint-Louis, etc.

Elle a conservé jusqu'à nos jours le château de Pratvier, près de Montluçon.

Principales alliances : de Bonneval, de Courtais, de Bouillé 1881, de Durat 1892, de Garidel-Thoron, etc.

BOUZANVILLE (Grandjean de). Voyez : GRANDJEAN DE BOUZANVILLE.

BOUZET (du). Armes : d'*argent à un lion d'azur lampassé et armé de gueules, couronné d'or*. — Couronne : *de Marquis*. — Supports : *deux lions*.

La maison DU BOUZET est une des plus distinguées de l'ancienne noblesse chevaleresque de Gascogne. Elle a eu pour berceau la seigneurie de son nom située près de Saint-Nicolas de la Grave, dans les environs de Lectoure. M. Noulens en a donné de nos jours dans ses *Maisons historiques de Gascogne* une généalogie malheureusement incomplète et assez confuse. On trouvera aussi dans les manuscrits de Chérin la généalogie très complète que le rameau cadet, dit des seigneurs de Marin, envoya en 1789 au Cabinet des Ordres du Roi quand un de ses membres sollicita la faveur d'être admis aux honneurs de la Cour. Enfin on trouvera sur les du Bouzet beaucoup de renseignements dans le *Nouveau d'Hozier*.

Le travail envoyé en 1789 au Cabinet des Ordres du Roi attribue à la maison du Bouzet pour premier auteur connu un Guillaume-Arnaud

del Bozet ou del Bozeu qui assista comme témoin avec ses fils, Raymond et Gautier, damoiseaux, à une donation que Vésian, vicomte de Lomagne, fit en 1198 à Arnaud, abbé de Sainte-Marie de Grandselve. On trouve ensuite un autre Guillaume-Arnaud du Bozet, chevalier, qui paraît avoir été fils de Raymond, mentionné plus haut, et qui fut témoin d'un accord passé en 1264 entre Arnaud-Odon, vicomte de Lomagne, et le comte de Toulouse. Ce même Guillaume-Arnaud est rappelé dans un bail passé en août 1280 par sa veuve Brayde, fille de Pierre de Lévignac, chevalier. Il laissa trois fils : 1° Gautier del Bozey, damoiseau, Sgr del Bozey, mentionné dans des actes de l'année 1284, que l'on croit avoir été père d'un Aissin, damoiseau, Sgr du Bouzet, lequel rendit un hommage en décembre 1327 ; 2° Barrau, damoiseau, qui continua la descendance ; 3° Arnaud, dont on ne connaît que le nom. Ces trois frères accordèrent des coutumes aux habitants des lieux du Bouzet, de Saint-Jean du Pin et de Saint-Paul du Bouzet. Le second d'entre eux, Barrau, est présumé avoir été père d'un autre Barrau du Bouzet, chevalier, Sgr du Bouzet, qui reçut diverses reconnaissances en 1340 et 1341 conjointement avec sa femme, noble dame Bonne de Preissac, et qui figure encore dans des actes de 1350, du 27 mai 1376, du 3 février 1391 et du 6 juin 1393. Le fils de celui-ci, Jean du Bouzet, damoiseau, Sgr du Castéra du Bouzet, mentionné avec son père dans des actes de 1391 et de 1393, reçut le 9 février 1405 serment de fidélité des consuls et habitants du Castéra du Bouzet ; il épousa d'abord Hugonnette de Bonnefont, fille du seigneur de Saint-Avit, puis Mandète de Castels ; du premier lit il eut un fils, Ménadier, qui, par acte du 2 juillet 1418, renonça à la succession de ses grands-parents, Othon de Bonnefont et Louise de Galard, et qui ne paraît pas avoir laissé de postérité ; du second lit il eut un autre fils, Raymond du Bouzet, Sgr du Castéra, écuyer, qui épousa Agnès de Luppé. Le second fils de ce dernier, Arnaud-Guilhem du Bouzet, Sgr du Castéra, au diocèse de Lectoure, épousa Marie de Roquelaure par contrat du 13 mai 1487. Sa descendance occupa un rang brillant dans l'aristocratie de sa région. Elle se partagea en plusieurs rameaux qui furent maintenus dans leur noblesse le 2 août 1698, sur preuves remontant à 1540, par jugement de le Pelletier de la Houssaye, intendant de Montauban. Le principal de ces rameaux s'éteignit avec Charles du Bouzet, baron du Castéra, qui épousa Catherine de Bassabat de Bordiac et dont la fille, Catherine-Henriette, héritière des biens de sa maison, épousa le 13 juin 1684 Silvestre d'Esparbés, comte de Lussan. La descendance d'Arnaud-Guilhem du Bouzet, marié en 1487 à Marie de Roquelaure, s'éteignit complètement au XIXe siècle en la personne de Fortuné-Bertrand comte du Bouzet, qui

épousa vers 1820 Mlle de Tascher et dont la fille unique, mariée en 1846 au comte de Blou, mourut prématurément peu de temps après.

La seule branche de la maison du Bouzet qui subsiste de nos jours s'est séparée de la souche à une époque qui n'a pu être déterminée. La généalogie produite en 1789 au Cabinet des Ordres du Roi donne la filiation de cette branche seulement à partir d'Hugues du Bouzet, damoiseau, Sgr de Cots et de la Graulet, qui rendit hommage le 27 septembre 1422 à Jean, comte d'Armagnac et de Fezensac, et qui est mentionné dans des actes de 1430, 1442 et 1460. Noulens a fait de cet Hugues du Bouzet, mais sans aucune preuve à l'appui, un fils puîné de Jean du Bouzet, Sgr du Castéra, mentionné plus haut, et de sa seconde femme Mandète de Castels. Il lui attribue pour femme Navarrine de Séailles. Jean du Bouzet, Sgr de Cots et de la Graulet, dont on fait, sans preuves bien certaines, un fils du précédent, épousa par contrat du 27 septembre 1472 Catherine de Bordes, héritière de la seigneurie de Roquépine. Il en eut deux fils, Jean du Bouzet, Sgr de Roquépine, marié le 2 avril 1504 à Bernardine de Montlezun, et Arnaud du Bouzet, Sgr d'Escamp et de Marin, Cosgr de Roquépine et de Sainte-Colombe, marié le 24 avril 1528 à Marie de Loze, qui furent les auteurs de deux grands rameaux.

Le rameau aîné fut particulièrement brillant ; il se subdivisa en plusieurs sous-rameaux dont les représentants furent maintenus dans leur noblesse, sur preuves remontant à 1472, par jugements successifs du 23 septembre 1666 de M. de Rabasteins, subdélégué de Pellot, intendant de Bordeaux, et du 28 juin 1698 de M. le Pelletier de la Houssaye, intendant de Montauban. Le chef de ce rameau, Gilles du Bouzet, lieutenant-général des armées du Roi, marié en 1655 à Claude-Antoinette de Cassaignet, petite-fille du ministre le Tellier et propre nièce de Louvois, obtint par lettres patentes de 1671 l'érection en marquisat de sa seigneurie de Roquépine : sa descendance est aujourd'hui éteinte. André-Charles du Bouzet de Ligardes, né à Ligardes en 1757, et son frère Daniel, né en 1761, issus de ce même rameau, firent l'un en 1774, l'autre en 1777, leurs preuves de noblesse pour être admis parmi les pages de la Grande Écurie. Le chef de ce rameau, Jean-Baptiste du Bouzet, comte de Podenas, marié en 1785 à Mlle de Laffite, se crut en droit de relever le titre de marquis de Roquépine sous lequel il prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Lectoure. Il fut père de Simon-Frédéric, marquis du Bouzet de Roquépine, né en 1791, qui épousa en 1830 Catherine de Pratféré de Mau et qui en laissa lui-même deux fils, Xavier-Gaston et Édouard-Olivier.

Arnaud du Bouzet, auteur du second rameau, dit des seigneurs

de Marin, fut père de Michel du Bouzet, Sgr de Marin, Cosgr de Roquépine et de Sainte-Colombe, chevalier de l'Ordre du Roi, premier maître d'hôtel de la reine Marguerite de Valois, première femme du roi Henri IV, qui épousa en 1554 Anne de Faudoas, et grand-père de Jean du Bouzet, Sgr de Marin, gouverneur de Ham, qui épousa en 1600 Marthe de Galard. Ce dernier laissa, entre autres enfants, deux fils : 1° Michel du Bouzet, Sgr de Marin, lieutenant-général des armées du Roi, marié en 1623 à Catherine de Preissac, dont le fils, Jean-Charles, marquis de Marin, maréchal de camp, marié en 1654 à Claire de Cassaignet de Fimarçon et décédé sans postérité, fut maintenu dans sa noblesse le 18 août 1668, sur preuves remontant à 1472, par jugement de l'intendant Pellot ; 2° Charles du Bouzet, Sgr de Bruls, marié en 1639 à Paule de Barbotan, dont le fils, Jean-Michel, marié à sa cousine germaine, fille de Michel, fut maintenu dans sa noblesse le 29 avril 1697 par jugement de Sanson, intendant de Montauban. Ce Jean-Michel du Bouzet fut connu dans les dernières années de sa vie sous le titre de marquis de Marin qu'avait déjà porté son cousin germain et beau-frère Jean-Charles. Il fut père de Jean-Charles du Bouzet, marquis de Marin, qui épousa en 1695 Mlle de Pas de Feuquières et qui continua la descendance. Ce fut un des petits-fils de celui-ci, Charles-Denis du Bouzet de Marin, chevalier, Sgr de Corné, connu sous le titre de marquis du Bouzet, né en 1738 au diocèse de Lectoure, capitaine de vaisseau, chevalier de Saint-Louis, qui sollicita en 1789 la faveur d'être admis aux honneurs de la Cour ; il ne put être donné de suite à sa demande en raison des événements politiques. Un représentant de ce rameau, Joseph-François du Bouzet de Corné, né en 1770 au château de Corné, fit en 1782 ses preuves de noblesse pour être admis à l'École militaire ; sa sœur, Jeanne-Marguerite, fit en 1785 les mêmes preuves pour être admise à Saint-Cyr. Un autre représentant de ce même rameau, Joseph-Eugène du Bouzet, né en 1805, contre-amiral, grand-officier de la Légion d'honneur, décédé en 1867, avait été confirmé en 1863 par décret de Napoléon III dans la possession du titre de marquis sous lequel il était connu.

Le marquis du Bouzet de Roquépine, comte de Podenas, Léonard du Bouzet de Madirac, et M. du Bouzet, comte de Marin, Sgr de Fondelin, prirent part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Lectoure.

La maison du Bouzet a fourni quatre lieutenant-généraux des armées du Roi, deux maréchaux de camp, un contre-amiral, des pages et des gentilshommes de la chambre du Roi, des chevaliers de ses Ordres, des évêques, des gouverneurs de places fortes, des che-

valiers de Malte, des demoiselles de Saint-Cyr, une surintendante de la maison de Saint-Denis (la baronne du Bouzet, décédée en 1853), etc.

Principales alliances : de Bonnefont, de Luppé, de Sédillac, de Roquelaure, de Bordes, de Montlezun, de Faudoas 1556, de Biran 1591, de Galard 1600, de Preissac 1623, de Cassaignet 1654, 1655, de Barbotan 1639, de Patras de Campaigno 1551, de Pas de Feuquières 1695 de Lustrac, de Gourdon de Genouillac, de la Fitte 1785, Gémit de Luscan, de Grossoles-Flamarens, de Blou 1846, de Léaumont, du Gout de Cazaux, Tascher de la Pagerie, de Castillon 1527, de Lary de la Tour 1553, de Malvin 1589, de Mellet, de Cugnac, d'Astorg, de Polastron, de Bruslart de Sillery, de Las-Cases-Roquefort, de Pontac, de la Vergne de Tressan 1698, de Percin de Lillanges 1767, de Bossost de Campels 1710, de Barbeyrac de Saint-Maurice 1787, d'Aux-Lescout 1593, de Ségur 1608, de Rochechouart, de Castelbajac 1626, de Saint-Lary de Bellegarde, de Binos, de Lartigue 1540, etc.

BOUZIER d'ESTOUILLY. Armes : d'*or à trois bandes de vair*. — Supports et cimier : *trois lions*.

La famille BOUZIER D'ESTOUILLY était originaire des environs de Noyon, dans la Haute-Picardie. On trouvera sur elle beaucoup de renseignements dans les manuscrits de Chérin, au Cabinet des Titres. Elle descendait de noble homme Nicolas Bouzier qui était vers le milieu du XVIIe siècle conseiller du Roi président en l'élection de Noyon. Le fils de celui-ci, noble homme Théophile Bouzier, écuyer, exerçait la même charge quand il épousa par contrat du 14 septembre 1665 Louise Levesque, fille du seigneur de Moricourt, président en l'élection de Compiègne. Il devint dans la suite seigneur d'Énonceaux et de Bienville, vint se fixer à Paris, fut pourvu de la charge anoblissante de président trésorier de France au bureau des finances de la généralité de Moulins, acheta par acte du 26 juillet 1681 et en vertu du retrait lignager la belle terre d'Estouilly, près de Saint-Quentin, et fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696 (registre de Saint-Quentin). Il s'était fait maintenir dans sa noblesse le 11 août 1684 par un arrêt de la Cour des aides; il se fit encore maintenir dans sa noblesse le 6 juin 1698 par jugement de Bignon, intendant de Picardie, après avoir justifié sa filiation depuis son trisaïeul Nicolas Bouzier qui vivait en 1540. Ce jugement, qui paraît avoir été de pure faveur, ayant été attaqué, puis rapporté, Théophile Bouzier sollicita et obtint du Roi en novembre 1705 des lettres patentes qui le confirmaient dans sa noblesse et qui l'anoblissaient en tant que besoin. Tous les anoblissements concédés à cette époque s'étant trouvés révoqués par un édit

d'août 1715, il obtint le 21 avril 1717 du Conseil d'État un arrêt qui exceptait de cette révocation les lettres de 1705. Il eut quatre fils. L'un de ceux-ci, Antoine Bouzier, écuyer, Sgr d'Estouilly et du fief d'Orléans, capitaine de grenadiers, chevalier de Saint-Louis, épousa le 6 juillet 1725 Louise de la Condamine, fille d'un secrétaire du Roi, et fut père d'Antoine-Claude Bouzier d'Estouilly, chevalier, Sgr d'Estouilly, lieutenant pour le Roi de la ville de Saint-Quentin, chevalier de Saint-Louis, qui épousa en 1763 Louise Neret et qui prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Saint-Quentin. Antoine Bouzier d'Estouilly eut aussi une fille qui épousa en 1756 son oncle maternel, Charles de la Condamine, le célèbre voyageur et mathématicien.

La famille Bouzier d'Estouilly s'est éteinte dans les mâles en la personne d'Alphonse Bouzier d'Estouilly qui s'était marié avec Mlle de Louvencourt et dont les filles épousèrent l'une le comte de Vaudrimey d'Avout, l'autre en 1864 le baron de Montigny.

Elle avait fourni de nombreux officiers dont plusieurs périrent à l'ennemi.

Elle n'était pas titrée.

Principales alliances : Levesque de Moricourt (de Varanval), de la Condamine, de Louvencourt, de Vaudrimey d'Avout, Cardon de Montigny, etc.

BOUZIGNAC (de). Voyez : Bousignac (de).

BOVET (**Mourier de**). Voyez : Mourier de Bovet.

BOVET (de). Armes : d'*azur à un bœuf passant d'or*.— Aliàs (d'après le règlement d'armoiries de 1819) : d'*azur à un bœuf d'or passant sur une terrasse de sinople*.

La famille de Bovet, originaire du Dauphiné, y est fort anciennement connue. Un de ses membres sollicita même sous Louis XV la faveur d'être admis aux honneurs de la Cour. On trouvera dans les manuscrits de Chérin, au mot Bouet, le rapport que le généalogiste des Ordres du Roi, chargé d'examiner cette requête, adressa le 2 juin 1753 au marquis de Béringhen Ce rapport commence en ces termes : « On ignore l'origine de cette noblesse ; elle paraît néanmoins « ancienne; mais, n'ayant point d'illustration, ni de possession de « fiefs considérables, la privation de ces deux avantages ne lui « permet pas de prouver son ancienneté. On trouve un Jean de « Bovet sergent du Roi en 1333, qualité qui doit avoir été distinguée, « puisqu'on la trouve à Guillaume de Roussillon et à Guillaume de « Dicy en 1318. Le sceau de ce Jean Bovet au bas d'une quittance

« représente un bœuf ou taureau. Gaucelin Bovet donna aussi « quittance de ses appointements de guerre l'an 1436. Son sceau « représente un taureau. Le principal domicile de MM. Bovet a été « au lieu de Crémieu, dans l'ancienne baronnie de la Tour du Pin, « où noble Jean Bovet, fils d'un Étienne, épousa l'an 1437 Marie de « Boenc. Lui ou un autre Jean Bovet est compris au rang des nobles « et gentilshommes du Dauphiné dans les revisions qui en furent « faites dans les années 1473 et 1484 et la vraisemblance donne lieu « de croire qu'il fut le même que Jean Bovet dont le fils, nommé « Zacharie, suit. Noble Zacharie Bovet, aussi établi à Crémieu, dans « la baronnie de la Tour du Pin, et possédant des biens l'an 1483, « rendit des services importants au dauphin Louis, connu depuis « sous le titre de roi Louis XI. Ce prince le chargea de négociations « l'an 1466 auprès du pape Paul II, comme le prouve une bulle de « 1497 du pape Alexandre VI. Ce Zacharie vivait encore l'an 1507. « Il laissa de Philippe de Brunel, sa femme, pour fils aîné noble « Antoine Bovet, qui suit, et pour fils cadet noble Claude Bovet, « auteur d'une branche connue sous la dénomination de seigneurs « de la Bretonnière et divisée en deux rameaux dont l'un a suivi « le parti des armes et l'autre a pris celui de la robe... »

Le vicomte Révérend a d'autre part consacré une assez longue notice à la famille de Bovet dans son *Annuaire de la Noblesse* de 1891. On peut voir dans cette notice que Zacharie Bovet, mentionné plus haut, aurait été fils de Jean et d'Agnès de Vallin, petit-fils de Jean et de Marie de Boenc et arrière-petit-fils d'Étienne Bovet qui épousa Catherine d'Optevaz et qui aurait été lui-même fils de Jean Bovet et de Catherine de Virieu et petit-fils de Jean Bovet, écuyer, et d'Agathe Alleman.

Les deux fils de Zacharie Bovet, Antoine et Claude, furent les auteurs de deux grandes branches.

Antoine de Bovet, auteur de la branche aînée, épousa dans les premières années du XVIe siècle Marguerite de Vallin, fille de Claude et de Claudine de Virieu. Leur fils, Pierre de Bovet, Sgr de la Tour de Moiras en 1580, marié à Gasparde de Rigaud de Rajat, en eut deux fils : 1° Pierre de Bovet, Sgr de la Tour de Moiras, qui épousa Françoise de Pingon de Prangin ; 2° Henri de Bovet de Moiras, qui épousa Marguerite de Buffilet. Ces deux frères furent les auteurs de deux rameaux dont les représentants furent maintenus dans leur noblesse le 20 juillet 1667 par jugement de l'intendant Dugué. Le premier de ces deux rameaux s'éteignit en la personne de François de Bovet, né en 1745, savant égyptologue, évêque de Sisteron en 1789, archevêque de Toulouse en 1817, qui mourut à Paris en 1838. Ce prélat avait eu

plusieurs neveux auxquels il survécut et dont l'un, Fabien de Bovet, né le 7 mars 1772, s'était fait accorder en 1789 le certificat de noblesse prescrit pour obtenir le grade de sous-lieutenant. Le second rameau de cette branche s'éteignit avec Charles de Bovet, qui fut admis dans l'Ordre de Malte en 1781, et avec sa sœur, Adélaïde, qui mourut dans un âge avancé en 1856 sans avoir contracté d'alliance.

La communauté d'origine de la branche cadette, issue de Claude, a été contestée par plusieurs auteurs et particulièrement par Guy Allard. Cette branche cadette ne tarda pas, en tout cas, à perdre sa noblesse par dérogeance. Elle alla se fixer à Crest et donna à cette ville une longue série de notaires. Antoine Bovet, notaire royal à Crest, épousa le 25 janvier 1550 Suzanne d'Arier, dernière représentante d'une vieille famille dont ses descendants relevèrent le nom. Leur fils, Jean Bovet d'Arier, lieutenant particulier en la sénéchaussée de Crest, décédé en 1617, dut, pour régulariser sa situation nobiliaire, se faire accorder le 16 novembre 1606 des lettres patentes d'anoblissement. Il laissa lui-même deux fils, François, né d'un premier mariage vers 1573, avocat au Parlement de Grenoble, et Jean, né posthume en 1617 d'un troisième mariage, qui furent les auteurs de deux rameaux.

Jacques-François Bovier d'Arier, fils de François et chef du premier rameau, fut un jurisconsulte distingué. Il était conseiller du Roi et premier professeur en l'Université de Valence quand il fut maintenu dans sa noblesse le 20 juillet 1667 par jugement de l'intendant Dugué après avoir, malgré l'anoblissement de 1606, prouvé sa filiation depuis Claude Bovet vivant en 1497. Ce rameau, connu dans la suite sous le nom de Bovet de la Bretonnière, donna un conseiller au Parlement de Grenoble et s'éteignit vers le milieu du XVIII[e] siècle.

Jean Bovet d'Arier, né à Crest en 1617, auteur du second rameau, aujourd'hui seul existant, obtint le 10 janvier 1665 l'enregistrement au Parlement de Grenoble des lettres de noblesse obtenues par son père en 1609. Il fut probablement le même personnage qu'un noble Jean de Bovet, conseiller du Roi et son maître d'hôtel ordinaire, capitaine au régiment de Navarre, que l'on trouve avoir été maintenu dans sa noblesse en 1667 en même temps que *son oncle* Jacques-François, le professeur en l'Université de Valence mentionné plus haut. Il possédait le domaine de Chosson, auquel il donna le nom de Bovet et que sa descendance conserva jusqu'en 1816. Il avait épousé Marie Chaix et en eut plusieurs fils qui retombèrent dans la bourgeoisie. Ce rameau de la famille Bovet demeura non noble jusqu'à l'époque de la Restauration. Jean-Claude Bovet, sieur du domaine de Bovet, né en 1728, notaire royal à Crest, laissa trois fils : 1° Jean-

Gaspard Bovet, né en 1758, marié en 1781 à Marthe Chaix, qui fut l'aïeul des représentants actuels ; 2° Antoine Bovet, né en 1760, receveur de l'enregistrement, dont le fils mourut sans postérité en 1852 ; 3° Jean-François Bovet, né en 1762, directeur de l'enregistrement et des domaines, chevalier de la Légion d'honneur. Ce dernier obtint le 17 avril 1819 des lettres patentes d'anoblissement avec règlement d'armoiries après avoir justifié qu'il descendait de Jean Bovet d'Arier, anobli en 1606 ; il fit dès lors, ainsi que ses neveux, précéder son nom de la particule DE ; il ne laissa qu'un fils qui mourut sans postérité. Son neveu, Alexandre-Gaspard de Bovet, né en 1787, notaire à Crest, fils de Jean-Gaspard et de Marie Chaix, a laissé quatre fils dont le plus jeune, Antoine-Gabriel, né à Crest en 1825, a été général de brigade, gouverneur de Belfort et officier de la Légion d'honneur; il avait eu, en outre, une sœur, Marie-Adeline, qui épousa vers 1810 M. Mourier, notaire à Pernes, et dont les enfants ont été connus sous le nom de MOURIER DE BOVET[1].

Laurent de Bovet, lieutenant pour le Roi et gouverneur de la ville et du château du Briançon, et Jean-François de Bovet, conseiller du Roi au Parlement du Dauphiné et garde des sceaux, firent enregistrer leur blason à l'Armorial général de 1696.

M. de Bovet prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse de l'élection de Vienne. M. de Bovet de Fontbelle fut du nombre des gentilshommes de l'élection de Grenoble qui signèrent le 6 avril 1789 une protestation de la noblesse et du clergé du Dauphiné contre les décisions prises par l'assemblée de Romans.

La famille de Bovet n'a jamais été titrée.

Elle a fourni, en dehors des personnages mentionnés plus haut, un évêque d'Angers en 1545, des officiers, plusieurs professeurs distingués à l'Université de Valence et de nos jours une femme de lettres (Marie-Anne de Bovet, marquise de Boishébert).

Principales alliances : de Vallin, de Buene, de Rigaud de Rajat, de Clermont-Chaste 1670, de Rostaing 1730, Chaix, Dareste 1813, Bérard de Gouttefrey, de Courpon, des Champs de Boishébert 1901, etc.

Il a existé en Tarentaise une autre famille de Bovet qui s'éteignit au XV[e] siècle. Cette famille portait pour armes : d'*azur à trois bovets d'or rangés en pal.*

BOVIS (de). Armes : *coupé au 1 d'azur à un chevron d'or accompa-*

[1] M. Léopold-Elzéar Mourier, né en 1821 à Pernes (Vaucluse), demeurant à Paris, et M. Félix Elzéar Mourier, né à Avignon en 1858, demeurant à Ciudad-Bolivar (Venezuela), demandèrent en juin 1897 l'autorisation de joindre régulièrement à leur nom celui de BOVET.

que de trois roses d'argent; au 2 de gueules à un bœuf passant d'argent ou quelquefois *d'or* (aliàs *d'azur à un bœuf passant d'argent, ayant entre les cornes une étoile d'or*). — Couronne : *de Comte*. — Supports : *deux lions*. — Devise : *Devoir quand même*.

La famille DE BOVIS est fort anciennement et fort honorablement connue en Provence sans toutefois qu'on lui connaisse de principe d'anoblissement bien régulier. Borel d'Hauterive en a donné une généalogie dans son *Annuaire de la Noblesse* de 1862.

Elle descend d'Honoré Bovis dont le fils, Isnard, vint dans les premières années du XVIe siècle de la vallée de Barcelonnette, dans le Haut-Dauphiné, s'établir à Entrecasteaux, en Provence. Des auteurs contemporains ont cherché à attribuer à ce personnage une origine très reculée et à le faire descendre d'un seigneur guelfe qui, pour échapper aux persécutions des Gibelins, aurait dû quitter Florence et se réfugier dans les Alpes. Nicolas Bovis, fils d'Isnard, fut capitaine de navire, épousa Marguerite Jassaud et vint vers 1550 fixer sa résidence à Lorgues (Var) où sa descendance se perpétua. Il laissa deux fils, Gaspard et Jean-Baptiste, qui furent les auteurs de deux branches actuellement existantes. D'après la généalogie publiée en 1862 par Borel d'Hauterive à l'instigation de la famille de Bovis, Octave Bovis, fils de l'aîné de ces deux frères, aurait, à l'occasion d'un procès, fait reconnaître sa noblesse en 1625 par une sentence du juge royal de Lorgues. Cette sentence, même si elle a été véritablement rendue, ne serait pas suffisante pour prouver la noblesse de la famille Bovis. Celle-ci ne figure point, en effet, au nombre des familles de Provence qui furent maintenues nobles lors des diverses recherches ordonnées par Louis XIV. On trouve au contraire qu'un de ses représentants, François Bovis, renonça à la noblesse en 1677 et paya une amende pour avoir pris indûment la qualification d'écuyer; ce même François Bovis, ayant été poursuivi de nouveau, fut renvoyé de la poursuite le 8 mai 1706 par jugement du premier président Cardin le Bret, attendu que depuis 1677 il n'avait jamais repris la qualité. Esprit Bovis, petit-fils d'Octave, marié le 20 juillet 1683 à Madeleine de Laurens, était commissaire pour Sa Majesté de la ville de Lorgues quand il fit enregistrer à l'Armorial général de 1696 ses armoiries telles que ses descendants les portent encore aujourd'hui. Sept autres personnages du nom de Bovis, tous non nobles, quelques-uns marchands, eurent leurs armes enregistrées d'office au même Armorial (registre de Brignolles). Esprit II Bovis, fils d'Esprit et de Madeleine de Laurens, marié à Marseille le 31 mai 1728 à Françoise de l'Aigle, fut viguier et premier capitaine pour le Roi des ville et viguerie de Lorgues. Il fit le premier précéder

son nom de la particule de et prit les qualifications de noble et d'écuyer bien qu'il n'eût été anobli ni par lettres, ni par charges. Il fut père d'Esprit-Joseph de Bovis, maire de Lorgues, qui épousa le 1er juin 1759 Anne Robert d'Escragnolles, et grand-père d'Esprit de Bovis, maire de Lorgues, sous-préfet de Grasse sous Louis XVIII, chevalier de la Légion d'honneur, qui épousa en 1788 Marie de Catelin et qui continua la descendance.

La famille de Bovis ne figure pas au nombre de celles qui prirent part en 1789 aux assemblées de la noblesse de Provence. Il est juste d'observer qu'il y eut dans cette province de nombreuses abstentions.

La branche cadette de la famille de Bovis, issue de Jean-Baptiste, alla au xviiie siècle se fixer à la Guadeloupe. Cette branche n'a jamais été non plus l'objet d'un jugement de maintenue de noblesse. Un de ses représentants fut admis en 1819 dans l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem.

La famille de Bovis a fourni des officiers distingués, des chevaliers de Saint-Louis, des membres de la Légion d'honneur, etc.

Aucune de ses branches n'est titrée.

Principales alliances : d'Hilaire de Jovyac 1861, de Sampigny, de Bonald 1885, de Reynaud de Fonvert 1886, Beaupin de Beauvallon, Granier de Cassagnac 1894, de Drée, de Catelin 1788, Robert d'Escragnolle 1759, de Bouchaud de Bussy 1892, Payan d'Augéry 1893, de Casal 1861, Dupont de Dinechin 1886, etc.

C'est vraisemblablement à une branche de la famille de Bovis, détachée de la souche à une époque très reculée et demeurée fixée dans la vallée de Barcelonnette, qu'appartenait Honoré Bovis, né en 1748, d'abord notaire royal à Saint-Paul, puis directeur des contributions des Basses-Alpes, qui fut nommé député de ce département au Conseil des Cinq-Cents.

BOY de la TOUR. Armes : *d'azur à une tour d'argent maçonnée de sable, surmontée d'une étoile d'or et accostée de deux bosquets de sinople, le tout soutenu d'une terrasse du même.*

La famille Boy de la Tour, originaire de Lyon, passée dans la suite à Neufchâtel, en Suisse, a été anoblie en 1750 par lettres patentes du roi de Prusse, alors souverain de Neufchâtel.

Mme Boy de la Tour, née Julie Roguin, décédée en 1780, donna pendant plusieurs années dans sa maison de Motiers-Travers l'hospitalité à Jean-Jacques Rousseau qui parle souvent d'elle dans ses écrits. Une de ses filles, décédée prématurément en 1781, avait épousé le banquier Guillaume Mallet, plus tard régent de la Banque de France et baron de l'Empire ; une autre de ses filles, épousa à

Lyon en 1767 le banquier Delessert; une troisième fut Mme de Willading. Mme de la Tour eut aussi plusieurs fils dont l'un, Jean-Pierre Boy de la Tour, banquier à Lyon et à Neufchâtel, continua la descendance.

La famille Boy de la Tour appartient au culte protestant.

Principales alliances : Delessert, Mallet, de Willading, Garrison 1893, etc.

BOY de la COMBE de LAMAZIÈRE. Armes : d'*or à un arbre de sinople*.

La famille Boy de Lacombe de Lamazière occupait sous Louis XVI un rang distingué en Bas-Limousin. On n'a pu se procurer sur l'origine de sa noblesse que des renseignements insuffisants et elle ne figure ni au nombre de celles de sa région qui furent maintenues nobles lors de la grande recherche de 1666, ni au nombre de celles qui firent enregistrer leur blason à l'Armorial général de 1696.

François Boy de la Combe, nommé en 1776 rapporteur du point d'honneur dans la sénéchaussée de Tulle, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues dans cette ville. Il laissa plusieurs fils dont l'un, Jean-Baptiste Boy de Lacombe, lieutenant de cavalerie aux gardes du corps du roi Louis XVIII, fut membre du conseil général de la Corrèze et maire de Lamazière sous la Restauration. Le chef de la famille Boy de Lacombe fut plus tard connu sous le titre de baron de Lamazière.

La famille Boy de Lacombe de Lamazière paraît être aujourd'hui éteinte dans les mâles ; mais un décret d'août 1877 à autorisé M. Marc Calary (voyez ce nom), né en 1843 à Neuvic (Corrèze), à joindre à son nom celui de : de Lamazière qui appartenait à des ascendants maternels.

Il a existé en Champagne une famille Boy du Fresne qui portait pour armes : d'*azur à deux épées d'argent passées en sautoir, accompagnées en chef d'une rose et en pointe d'un croissant, le tout du même*. L'auteur de cette famille, Jean Boy du Fresne, lieutenant de cavalerie étrangère, demeurant en l'élection de Rethel, fut anobli par lettres patentes de mai 1662, fut confirmé dans sa noblesse par nouvelles lettres du 18 juin 1665 et fut maintenu dans sa noblesse en 1668 par jugement de l'intendant Caumartin. Il laissa un fils unique, Charles Boy, Sgr du Fresne.

BOYAT (d'Hugonneau de). Voyez : Hugonneau de Boyat (d').

BOYELDIEU d'AUVIGNY. Armes (d'après le *Dictionnaire de la noblesse contemporaine* de Bachelin-Deflorenne) : *écartelé au 1 d'azur à une*

tour crénelée d'or, surmontée d'un coq d'argent; aux 2 et 3 de gueules à un pont de trois arches d'argent; au 4 d'azur à un chameau d'or.

La famille Boyeldieu d'Auvigny appartient à la bourgeoisie parisienne.

Elle paraît être la même que celle de Louis-Léger Boyeldieu, né en 1774 à Monsures (Somme), général de division en 1813, commandeur de la Légion d'honneur, décédé sans postérité en 1815, qui fut créé baron de l'Empire par lettres patentes du 28 juillet 1808. Le général Boyeldieu reçut à cette époque les mêmes armoiries que celles que Bachelin-Deflorenne attribue à la famille Boyeldieu d'Auvigny.

Cette dernière famille est en tout cas distincte de celle de François-Adrien Boieldieu, l'illustre compositeur de musique, auteur de la *Dame blanche*. Celui-ci était né à Rouen en 1775 et était d'origine modeste; il fut nommé membre de l'Institut en 1817 et mourut en 1834. Son fils, Adrien Boieldieu, né en 1816, marié en 1847 à Mlle Textor de Ravisy, a été lui-même un compositeur distingué.

BOYER. Armes : *écartelé au 1 d'azur à une main apaumée d'or; au 2 de gueules à un portique ouvert à deux colonnes surmontées d'un fronton d'argent, accompagné des lettres initiales D. A.* (Domus Altissima) *du même*, qui est des barons officiers de la maison de l'Empereur; *au 3 de gueules à une verge en pal d'or tortillée d'un serpent d'argent; au 4 d'azur à un coq d'or crêté de gueules.*

L'illustre chirurgien Alexis Boyer naquit en 1760 à Uzerche, dans le Bas-Limousin, d'une famille très modeste. Il devint chirurgien de Napoléon Ier, fut créé baron de l'Empire par lettres patentes du 31 janvier 1810, fut nommé en 1820 membre de l'Académie de Médecine, puis en 1825 membre de l'Académie des Sciences et mourut en 1833. Son fils, Philippe, baron Boyer, né en 1799, marié en 1838 à Mlle Mandron de Villeneuve, fut chirurgien en chef de l'hôpital de la Charité. Il a lui-même laissé un fils, Raymond-Guillaume, baron Boyer.

Principales alliances : Lacave Laplagne 1813, Marrast 1864, Mandron de Villeneuve

BOYER. Armes concédées au général baron Boyer : *écartelé au 1 d'azur à neuf étoiles d'argent, 3, 3, 3; au 2 de gueules à l'épée haute en pal d'argent*, qui est des barons militaires; *au 3 d'or à trois têtes de nègre de sable, 2 et 1; au 4 d'azur à un ibis d'or tenant dans son bec un serpent d'argent.* — Armes concédées au général chevalier Boyer : *tiercé en bande d'azur à une épée haute d'argent, montée d'or, de gueules au signe des chevaliers légionnaires et de sable à une tête de cheval d'or.*

Cette famille, originaire de Belfort, en Alsace, a donné sous le Premier Empire deux frères qui furent des officiers généraux distingués. L'aîné d'entre eux, Pierre-François-Xavier Boyer, né à Belfort en 1772, général de division, grand-officier de la Légion d'honneur, décédé à Lardy en 1851, fut créé baron de l'Empire par lettres patentes du 1er mai 1812. Il laissa un fils, le baron Boyer, né en 1825, qui périt à la bataille de Gravelotte en 1870 sans laisser de postérité. Le puîné, Jean-Baptiste-Nicolas-Henri Boyer, né à Belfort en 1775, général de brigade en 1813, fut tué glorieusement la même année à la bataille de Leipzig. Il avait été créé chevalier de l'Empire par lettres patentes du 16 décembre 1810. Il ne paraît pas avoir laissé de postérité.

BOYER de BOUILLANE. Armes de la famille de Bouillane : d'*azur à une patte sénestre d'ours d'or mise en bande.*

Famille de haute bourgeoisie.

Un décret du 9 septembre 1874 a autorisé M. Paul-Dominique-Henri Boyer, né à Grenoble en 1848, alors substitut du procureur de la République à Die, aujourd'hui avocat à Paris, à joindre à son nom celui de la famille de Bouillane (voyez ce nom) à laquelle appartenait sa mère.

BOYER de CAMPRIEU (de). Armes : d'*or à un taureau passant de gueules; au chef d'azur chargé d'un croissant d'argent accosté de deux étoiles d'or.* — La branche, aujourd'hui éteinte, des seigneurs d'Odars portait : *d'or à un taureau passant de gueules, accorné et onglé de même ; au chef d'azur chargé de trois molettes d'argent* (aliàs d'*or*).

La famille de Boyer de Camprieu appartient à la noblesse des Cévennes. On trouvera sur elle beaucoup de renseignements dans le *Nouveau d'Hozier*, au Cabinet des Titres, et dans la *France Protestante* de Haag. Elle remonte par filiation à noble Pierre de Boyer, Sgr de Castelrey, dont le fils, noble Jean de Boyer, écuyer, Sgr de Camprieu, du Rey, de Saint-Jean, de Ceirargues, etc., fut conseiller politique du Vigan en 1595. Ce dernier avait épousé Madeleine de Mandagout; il en eut trois fils dont le second, Jacques de Boyer, fut consul du Vigan de 1623 à 1631 et dont l'aîné, Barthélemy de Boyer, Sgr de Camprieu et de Castelrey, premier consul du Vigan en 1640, et le troisième, Jean de Boyer, Cosgr d'Odars, près de Baziéges, furent les auteurs de deux grandes branches.

Un des représentants de la branche aînée, François Boyer, Sgr de Bonheur, fut maintenu dans sa noblesse le 29 juillet 1698 par arrêt

du Conseil d'État après avoir prouvé sa filiation depuis 1563. Son frère, autre François de Boyer, Sgr de Bonheur, résidant à Ganges, marié en 1697 à Marguerite Dalary, obtint du Conseil d'État le 4 août 1699 un nouvel arrêt qui lui permettait de bénéficier de celui accordé à son frère l'année précédente. Il fut père de Barthélemy de Boyer de Bonheure, qui épousa le 19 avril 1721 Anne Rieusset, fille d'un marchand de Ganges, grand-père de Barthélemy de Boyer, chevalier, Sgr de Camprieu, de Bonheure, etc., chevalier de Saint-Louis, qui épousa le 26 avril 1765 Suzanne de Nordingh de Witt, fille d'un consul général de la nation danoise dans les ports de l'Océan, alors fixé à Paris, et bisaïeul de Barthélemy-Laurent de Boyer de Camprieu, né à Ganges en 1770, qui fit en 1781 ses preuves de noblesse pour être admis à l'École militaire. Cette branche, qui compte encore des représentants, a conservé jusqu'à nos jours le château de Camprieu, non loin du Vigan, dans le département du Gard. Elle n'est pas titrée. Deux de ses rejetons, Louis et Barthélemy de Boyer, tous deux seigneurs de Camprieu, avaient fait enregistrer leur blason à l'Armorial général de 1696 (registre d'Alais).

L'auteur de la seconde branche, Jean Boyer, Cosgr d'Odars, avocat, fut capitoul de Toulouse en 1635. Son fils, Jean de Boyer, Sgr d'Odars, Cosgr de Bonrepos, avocat au Parlement de Toulouse, fut à son capitoul en 1656. Il était syndic général de la province du Languedoc quand il fut maintenu dans sa noblesse avec ses quatre fils le 15 novembre 1669, en vertu du capitoulat exercé par son père, par jugement souverain de M. de Bezons, intendant de la province. Deux de ses fils, Jean, Sgr de Basiège, Odars, Belberan, etc., syndic général de la province du Languedoc, et Jean-Jacques, conseiller clerc au Parlement, firent enregistrer leur blason à l'Armorial général de 1696. Jacques de Boyer d'Odars fut nommé en 1732 conseiller au Parlement de Toulouse en remplacement de son oncle Jean-Jacques. Cette branche s'éteignit dans la seconde moitié du XVIIIe siècle dans la famille du Faget qui recueillit la seigneurie d'Odars.

Principales alliances : de Ginestous, Dortet de Tessan, etc.

La famille dont il vient d'être parlé ne doit pas être confondue avec une famille DE BOYER DE SORGUES qui a occupé un rang distingué dans la noblesse de la même région. Cette famille portait pour armes : *écartelé aux 1 et 4 d'or à trois hures de sanglier de sable, 2 et 1 ; aux 2 et 3 d'azur à trois besants d'or mis en bande.* Son chef, Pierre de Boyer, Sgr et baron de Sorgues, Clapier, etc., gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi, marié le 3 juin 1641 à Antoinette d'Arnoye, fut maintenu dans sa noblesse le 3 décembre 1668 par jugement souverain de M. de Bezons, intendant du Languedoc, avec ses fils, Henri-

Joseph et Gabriel, et avec son frère, autre Gabriel, Sgr de Mouja et de la Ricardelle, marié en 1663 à Isabeau Charmois. Ce jugement fait remonter la filiation à noble Pierre Boyer, Sgr de Sorgues, viguier de la ville et viguerie de Béziers, qui épousa le 24 novembre 1542 noble Jacquette de Grave. Charles-Joseph de Boyer de Sorgues, né en 1666, fils de Gabriel et d'Isabeau Charmois, fut admis en 1685 parmi les pages de la Grande Écurie du Roi. Henri et Gabriel-Charles de Boyer de Sorgues furent admis dans l'Ordre de Malte le premier en 1606, le second en 1703. Thérèse de Boyer de Sorgues, veuve de Gabriel de Cousin, Sgr de Vinassan, se fit représenter en 1789 aux assemblées de la noblesse de la sénéchaussée de Carcassonne.

BOYER de CASTANET de TAURIAC (de). Armes : *écartelé aux 1 et 4 de gueules à un lévrier d'argent accosté de gueules, bouclé et cloué d'or, accompagné de deux grues d'argent, le tout entouré d'une bordure crénelée de huit pièces d'or; aux 2 et 3 d'azur chargé d'une cotice d'or, à la bordure crénelée d'or de six pièces*, qui est de Castanet ; *sur le tout d'or à un chevron de gueules*, qui est de Boyer. — Couronne : *de Marquis*.

La famille qui donne lieu à cette notice appartient à la noblesse du Languedoc C'est par erreur que M. de Barrau, dans ses *Documents historiques et généalogiques sur les familles du Rouergue*, et après lui les auteurs qui l'ont copié, lui ont attribué les armoiries de la famille de Boyer de Sorgues, de la même province, dont il a été dit quelques mots dans la notice précédente. C'est également par suite d'une erreur que Brémond, dans son *Nobiliaire toulousain*, lui a attribué les armes de la famille de Boyer d'Odars ; cette dernière famille était une branche, aujourd'hui éteinte, de la famille de Boyer de Camprieu. Le vicomte de Bonald a donné une intéressante généalogie de la famille de Boyer de Tauriac dans ses *Documents généalogiques sur des familles du Rouergue*. On trouvera aussi sur cette famille un volumineux dossier dans les manuscrits de Chérin.

Le jugement de maintenue de noblesse rendu en sa faveur en 1670 en fait remonter la filiation à Raymond de Boyer, écuyer, Sgr de Maillac, qui résidait en 1538 au lieu de Penne; mais on en trouve trace dans la noblesse de sa région dès une époque bien antérieure. Jean de Boyer, Sgr de Maillac et de Pechméja, fils de Raymond, épousa Gabrielle d'Audouyne; il fut père de Jean de Boyer, écuyer, Sgr de Maillac, capitaine, tué au service du Roi à Penne vers 1620, qui épousa successivement le 20 juillet 1587 Anne de Martres et le 14 mars 1594 Marguerite de Gruel, et grand-père de François de

Boyer, écuyer, Sgr de Maillac, capitaine, qui épousa le 17 février 1623 Suzanne de Clairac. Les trois fils de celui-ci, Salvy de Boyer, né en 1632, sieur de la Coste et de Maillac, demeurant à Saint-Martin-Durban, Marc-Antoine de Boyer, sieur de Puchenesac, et Jean de Boyer, sieur de Puechrosal, tous trois du diocèse d'Albi, furent maintenus dans leur noblesse le 13 juillet 1670 par jugement souverain de M. de Bezons, intendant du Languedoc. L'aîné de ces trois frères avait épousé le 5 février 1664 Anne de Castanet de Tauriac, dernière représentante d'une branche de la famille de Castanet, aujourd'hui d'Armagnac de Castanet (voyez ce nom), et héritière de la seigneurie de Tauriac, près de Montauban. Il en eut plusieurs fils qui joignirent à leur nom celui de la famille de leur mère et dont l'aîné, François de Boyer de Castanet, Sgr de Tauriac, lieutenant du Roi en Rouergue, marié en 1716 à Joséphe de Bruelle, continua la descendance. Ce dernier rendit hommage au Roi le 30 juillet 1722 devant les trésoriers généraux de France pour les terres seigneuriales de Tauriac, Roquemaure et Beauvais qu'il possédait au diocèse de Montauban.

M. de Boyer, Sgr de Tauriac, de Villemure, de Buzet, etc., prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Toulouse.

La famille de Boyer de Tauriac a fourni des officiers distingués, des chevaliers de Saint-Louis, un député de la Haute-Garonne, décédé en 1863, etc.

Son chef est connu depuis le XVIII[e] siècle sous le titre de marquis de Tauriac.

Elle ne doit pas être confondue avec une famille de Tauriac qui appartenait à la noblesse du Rouergue, dont le chef était également connu sous le titre de marquis de Tauriac et dont le nom a été relevé de nos jours par une famille Artault (voyez ARTAULT DE TAURIAC).

Principales alliances : de Gruel 1594, de Clairac 1623, de Caours, de Castanet de Tauriac 1664, de Bruelle 1716, Desmarest de Palis, d'Imbert de Corneillan, de Lostanges-Béduer, de Bertier-Pinsaguel 1844 et vers 1850, de Cambon 1827, de Surian-Bras 1842, de Cantalause 1865, de Suarez d'Almeida 1897, Ruinart de Brimont 1896, etc.

Il a existé, toujours dans la même région, une famille de BOYER-DRUDAS qui a fourni au XVIII[e] siècle un président et plusieurs conseillers au Parlement de Toulouse. Cette famille portait pour armes : *d'azur à une vache d'argent*. Son chef, Bertrand-Bernard de Boyer-Drudas, obtint par lettres patentes de juillet 1755, enregistrées au Parlement de Toulouse, l'érection en marquisat de la seigneurie de Sauveterre qu'il possédait en Gascogne. Il prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Toulouse.

BOYER de MONTÉGUT et de SAINTE-SUZANNE (de). Armes : *d'argent à un chevron de sable accompagné en chef de deux croissants et en pointe d'une corneille, le tout du même ; au chef d'azur chargé d'un croissant d'or accosté de deux étoiles du même.*

La famille DE BOYER DE MONTÉGUT est originaire du comté de Foix. Le vicomte Révérend en a donné une généalogie dans ses *Titres, anoblissements et pairies de la Restauration*. Elle descend de monsieur maître Antoine Boyer, marié à Thérèse Siret, qui était sous Louis XV subdélégué de M. l'intendant dans le Haut-Comté de Foix.

Saturnin-Marc Boyer, né à Foix en 1753, fils du précédent, d'abord inspecteur des haras du Comté de Foix, puis major de la ville et du Comté de Foix, député de l'Ariège de 1809 à 1811, vice-président du tribunal de Foix en 1811, décédé à Foix en 1840, fut anobli par lettres patentes du roi Louis XVIII du 18 novembre 1814, confirmées par nouvelles lettres du même prince le 13 janvier 1815 et enregistrées à la Cour royale de Toulouse. Il avait épousé par contrat passé à Carcassonne le 1er novembre 1784 Marguerite de Cavailhés, fille d'un secrétaire du Roi. Il eut de cette union un très grand nombre d'enfants qui après l'anoblissement de leur père furent connus sous le nom de BOYER DE MONTÉGUT. C'est sous ce nom que s'est perpétuée la descendance de deux de ses fils, Jean-Augustin de Boyer de Montégut, né à Foix en 1787, conseiller à la Cour de Toulouse, et Saturnin de Boyer de Montégut, vice-président du tribunal de Foix. Un troisième fils, Maurice de Boyer de Montégut, épousa en 1823 Alexandrine-Emilie de Bruneteau de Sainte-Suzanne, issue d'une vieille famille noble de Champagne, qui compte encore des représentants, et fille unique de M. de Sainte-Suzanne, préfet et baron de l'Empire. Cette dame se remaria dans la suite au baron Debry. Maurice de Boyer de Montégut en eut un fils unique, Charles-Emile de Boyer, né en 1824, préfet, gouverneur de la principauté de Monaco en 1875, officier de la Légion d'honneur, qui fut autorisé à joindre à son nom celui de : DE SAINTE-SUZANNE par ordonnance du roi Louis-Philippe du 27 décembre 1847. Par suite des événements politiques cette ordonnance ne fut inscrite au bulletin des lois que le 27 avril 1854. M. de Boyer de Sainte-Suzanne fut encore autorisé le 22 juillet 1866 par décret de Napoléon III à relever le titre de baron qui avait été accordé à son grand-père maternel. Il est décédé à Monaco en 1884, laissant plusieurs enfants de son mariage en 1854 avec Mlle de la Cuisine.

La famille de Boyer de Montégut et de Sainte-Suzanne a fourni des magistrats, des officiers supérieurs, des membres de la Légion d'honneur, etc.

Principales alliances : de Cavailhés 1784, de Séré, de Vésian, de

Dufau, de Sambucy de Sorgues 1859, Anduze, de Blanquet du Chayla, du Crozet, de Cordon 1906, de Bruneteau de Sainte-Suzanne 1824, de Guyon de Geis de Pampelonne 1882, de Colbert-Laplace 1891, etc.

BOYER de MÉNERVILLE et de POUZE. Armes : d'*argent à un chevron de gueules accompagné en chef de cinq étoiles à cinq rais et en pointe d'un lion du même, armé et lampassé d'azur.* — L'écu timbré *d'un heaume ouvert, orné de lambrequins de gueules et d'argent*, sommé d'une couronne *de comte.* — Supports : *deux lions, la tête contournée.*

La famille Boyer de Ménerville et de Pouze, bien qu'originaire de la même région, ne doit pas être confondue avec les diverses familles Boyer dont il a été parlé dans les précédentes notices. Borel d'Hauterive lui a consacré un assez long article dans son *Annuaire de la Noblesse* de 1856. Elle a eu pour auteur Jean-Baptiste Boyer qui était notaire à Toulouse dans la première moitié du xviiie siècle. Jean-Joseph Boyer, fils du précédent, né en 1721, également notaire à Toulouse, fut anobli en 1761 par le capitoulat de cette ville. Il mourut en 1803, laissant plusieurs fils de son mariage avec Marie Bacquier.

Un de ces fils, Pierre-Joseph Boyer, né à Toulouse en 1754, reçu en 1781 avocat au Parlement de Paris, nommé en 1786 secrétaire de l'Amirauté de France, eut une brillante carrière dans la magistrature, fut sous le Directoire directeur des affaires civiles au ministère de la Justice, fut appelé après le 18 brumaire à la Cour de cassation dont il devint président en 1829, fut nommé chevalier de Saint-Michel en 1822, pair de France en 1832, grand-officier de la Légion d'honneur en 1837 et mourut en 1853 presque centenaire sans laisser de postérité de son mariage en 1821 avec Mlle Gauthier de Ménerville. Il avait été créé chevalier de l'Empire par lettres patentes du 29 juin 1808, mais il fut plus tard connu sous le titre de baron Boyer de Ménerville.

Jean Boyer, né en 1763, frère puîné du précédent, d'abord garde du corps du roi d'Espagne, se fixa en Alsace après son mariage avec Mlle Mueg ; il laissa plusieurs fils. L'aîné de ceux-ci, Valentin-Xavier Boyer, né en 1802 conseiller à la Cour de Colmar, écrivit sur l'Alsace plusieurs ouvrages estimés ; il demeura célibataire. Un autre, Albert-Marie-Joseph Boyer, né à Colmar en 1805, était contrôleur des contributions indirectes à Cahors quand il demanda le 8 janvier 1854 pour lui et pour ses deux fils alors mineurs, Marie-Pierre-Adolphe et Marie-Joseph-François-Xavier, nés à Colmar l'un en 1840, l'autre en 1844, l'autorisation de joindre régulièrement à son nom celui de : de Pouze

sous lequel il était connu et qui, dit-il dans sa requête, avait toujours été porté par ses ancêtres. On ne voit pas que cette demande ait été agréée.

BOYER de CHOISY (de). Armes : d'*azur à un chevron d'or accompagné de trois lys de jardin d'argent, tigés et feuillés d'or, posés 2 et 1*. — Couronne : *de Marquis*. — Supports : *deux lions*. — Devise : *Deo juvante, florebunt lilia*.

La famille de Boyer de Choisy appartient à la noblesse de Provence, où elle vint d'Auvergne se fixer dans la première moitié du XVIIe siècle. On en trouvera des généalogies plus ou moins complètes dans l'*Histoire héroïque de la noblesse de Provence* d'Artefeuil, dans le *Dictionnaire de la Noblesse* de La Chesnaye des Bois, dans le *Nobiliaire Universel* de Saint-Allais, dans le premier volume des *Archives de la Noblesse* de Lainé et enfin dans l'*Annuaire de la Noblesse* de 1882. On trouvera aussi sur elle des renseignements dans le ***Nouveau d'Hozier***, au Cabinet des Titres.

Jean de Boyer, auquel les jugements de maintenue de noblesse du XVIIe siècle font remonter la filiation suivie, possédait les seigneuries de Choisy et de la Motte-Chantoin dans les paroisses de Saint-Priest et de Saint-Sylvestre, aux environs de Riom. D'abord homme d'armes de la compagnie du duc d'Etampes, puis commissaire des guerres en 1556, il épousa Jeanne de la Marre par contrat du 14 juillet 1551. On ne sait rien de précis sur son origine et c'est sans aucune preuve qu'on a cherché à le rattacher à une famille Boyer, depuis longtemps éteinte, qui possédait au XIIIe et au XIVe siècles les seigneuries de Moissac-le-Chatel et de Verdenat, au ressort de Saint-Flour. Quelques auteurs ont avancé, mais également sans preuves, qu'il était né dans l'Ile-de-France. Son fils, Jean II Boyer, Sgr de la Motte-Chantoin et de Choisy, marié le 20 mai 1589 à Rose de Grosbois, servait en 1586 dans la compagnie des gens d'armes du Dauphin et mourut au service à Laon en 1604. Il laissait deux fils, Claude et Jean, qui furent les auteurs de deux branches.

Claude de Boyer, auteur de la branche aînée, fut capitaine au régiment de Bellenave et fut tué en 1642 à l'assaut de Tortone. Il fut père d'Antoine de Boyer, Sgr de Choisy et de la Motte-Chantoin, lieutenant-colonel du régiment de Bourg en 1656, qui fut maintenu dans sa noblesse le 26 mars 1667 par jugement de M. de Fortia, intendant d'Auvergne, sur preuves remontant à 1551, et grand-père de Jean-Marie de Boyer qui rendit hommage au Roi en 1698 et 1716 à cause de ses seigneuries de la Motte-Chantoin et de Choisy. Celui-ci

fut le dernier représentant mâle de sa branche et mourut à Maringues en 1725 sans laisser de postérité.

Jean III de Boyer de Choisy, auteur de la branche cadette, vint très jeune se fixer à Antibes, en Provence, y épousa le 24 juillet 1625 Blanche de Bonaud, fut nommé en 1663 commandant de la citadelle, fut maintenu dans sa noblesse le 12 janvier 1668 par jugement des commissaires du Roi chargés de la recherche des faux nobles en Provence et mourut en 1683. Il s'était remarié en 1667 avec Honorade de Bernardy. Louis de Boyer, Sgr de Choisy, né de cette seconde union en août 1671, demeurant à Antibes, fut encore maintenu dans sa noblesse le 25 juillet 1702 par jugement de Cardin le Bret, premier président au Parlement de Provence. Deux de ses petits-fils, Louis-Joseph de Boyer de Choisy, né en 1722, capitaine d'infanterie, chevalier de Saint-Louis, marié le 17 mai 1762 à Marie de Riouffe de Thorenc, et Louis-Joseph-Honoré de Boyer de Choisy, né à Antibes en 1728, aide-major des îles Sainte-Marguerite, chevalier de Saint-Louis, marié en 1766 à Mlle Serrat, décédé à Antibes en 1802, furent les auteurs de deux rameaux. Le rameau aîné subsiste ; un de ses représentants, Pierre-Joseph, né à Antibes en 1766, décédé dans la suite sans postérité, avait fait en 1777 ses preuves de noblesse pour être admis à l'École militaire. Le rameau cadet alla se fixer en Normandie et s'éteignit dans les mâles en 1880.

La famille de Boyer de Choisy n'est pas titrée.

Ses représentants ont été autorisés le 21 mai 1879 et le 22 décembre 1880 par jugements du Tribunal civil de Grasse à faire rectifier les actes de l'état civil dans lesquels leur nom patronymique de Boyer n'était pas précédé de la particule DE.

Elle a fourni un grand nombre d'officiers distingués dont plusieurs ont été tués à l'ennemi, des chevaliers de Saint-Louis, des membres de la Légion d'honneur, un savant professeur au Collège Royal de Savone, en Italie (le R. P. Natalis Boyer, de l'Ordre des Écoles pies, décédé en 1869), etc.

Principales alliances : du Maine du Bourg, de Riouffe de Thorenc 1762, de Kerguézec 1864, Emond d'Esclevin 1762, de Vauquelin d'Artilly 1803, Alziari de Roquefort, Ernault de Chantorre 1833, Avice de Gotot, etc.

BOYER d'EGUILLES (de). Armes : *d'azur à une etoile d'or* (l'étoile du bouvier) *chargée en cœur d'un écusson d'azur surchargé d'une fleur de lys d'or, au chef d'argent.* — Couronne : *de Marquis.*

La famille DE BOYER D'EGUILLES a été une des plus brillantes de la noblesse de robe de Provence. Une tradition déjà ancienne la fait

descendre de Guilhem Boyer, célèbre poète provençal, créé podestat de Nice par Robert, fils du comte de Provence, et décédé en 1355.

Barcilon s'exprime dans les termes suivants sur les origines de la famille de Boyer d'Eguilles : « La famille de Boyer, qui a fait deux « branches dans Aix, l'une des seigneurs de Bandol et l'autre des « seigneurs d'Eguilles, est originaire du lieu d'Ollioules, près de « Toulon. Capitaine Étienne Boyer la fit connaître par sa bravoure « dans les guerres de la Ligue en Provence pour le service du roi « Henri IV. Henri d'Angoulême, grand prieur de France, fils légitimé « et naturel du roi Henri II, lui donna une compagnie de cent hommes « d'armes en sortant de ses pages. S'étant signalé dans son emploi, « il le fit recevoir un de ses 45 gentilshommes. Il reçut en don du roi « Henri IV le fief de Bandol, situé au bord de la mer, en récompense « de ses services et fut élu viguier de Marseille l'an 1592... Jules de « Boyer, fils d'Étienne, fut seigneur de Bandol, de Saint-Julien, de « la Penne et de Château-Arnoult. Il avait été gentilhomme de la « chambre du roi Louis XIII ; il fut fait chevalier de Saint-Michel pour « avoir été de ceux qui assassinèrent le maréchal d'Ancre dans le « Louvre par ordre du Roi. Jules de Boyer acquit la noblesse de race « à sa famille par l'honneur qu'il reçut de chevalier de l'Ordre « appelé de Saint-Michel, quoiqu'il fût déjà appelé *le collier à toutes « bêtes*. Il illustra sa noblesse par ses alliances ; il fut capitaine au « régiment de Chartres et eut le commandement de la galère du « cardinal Mazarin... Vincent de Boyer, frère du capitaine Étienne, « a fait la tige de la branche des seigneurs d'Eguilles. Il fut pourvu « d'un office de conseiller au Parlement d'Aix en l'an 1571, marié « avec Louise de Coriolis, fille de Louis de Coriolis, président à « mortier au même Parlement... Nostradamus et l'abbé R. font venir « la famille de Boyer d'Ollioules de l'illustre Boyer de Nice dans le « XIIIe siècle... Nostradamus et notre auteur, pour ne pas passer pour « des insignes flatteurs, devaient rapporter les actes de cette filiation « d'Étienne Boyer d'Ollioules de l'illustre Boyer de Nice du XIIIe au « XIVe siècle. Il pourrait être que l'ancienne famille de Boyer de Nice « ait été obscure, avilie et passée pendant plusieurs années par un « canal inconnu depuis cette antiquité jusqu'à Étienne Boyer qui se « soit enfin fait connaître par ses faits d'armes dans le dernier siècle. « Il n'y a nuls actes, nulles chartes dont on puisse en tirer du vrai« semblable... »

Dans la réalité, la famille de Boyer d'Éguilles remonte par filiation suivie à André Boyer, mari de Marguerite de Cambe, dont le fils, Antoine Boyer, habitant d'Ollioules, épousa par contrat passé dans cette ville le 24 juin 1531 Marguerite de Martelli, fille d'Antoine de

Martelli, avocat. Antoine Boyer eut de cette alliance deux fils, Étienne et Vincent, qui furent les auteurs de deux grandes branches. Ces deux branches ne tardèrent pas à acquérir la noblesse à la faveur des charges et des dignités dont leurs membres furent revêtus. Elles furent l'une et l'autre maintenues dans leur noblesse en 1668 par arrêt des commissaires du Roi départis pour la recherche des faux nobles.

L'auteur de la branche aînée, Étienne Boyer, se signala par son courage dans les guerres de son temps, commanda diverses compagnies, fut un des 45 gentilshommes du duc d'Angoulême et se rendit acquéreur du fief de Bandol ; il était connu, suivant l'usage de cette époque, sous le nom de capitaine Boyer. Il épousa en 1555 Jeanne de Beyran et fit son testament le 17 janvier 1584 devant Portalis, notaire à Ollioules. Il fut père d'Antoine Boyer, Sgr de Bandol, mestre de camp d'infanterie, viguier de Marseille en 1602, gouverneur de Notre-Dame de la Garde en 1609, gentilhomme de la chambre du Roi, chevalier de Saint-Michel en 1613, qui épousa Marguerite de Sigalous et qui fit son testament en 1636, grand-père de Jules Boyer, Sgr de Bandol, de Saint-Julien, de la Penne, etc., gentihomme ordinaire de la chambre du Roi, capitaine de galère en 1645, syndic de la noblesse de Provence, qui épousa en 1634 Éléonore de Foresta et qui mourut en 1695, bisaïeul de François de Boyer, Sgr de Bandol, qui fut président en la Cour des comptes de Provence, et trisaïeul de François de Boyer, Sgr de Bandol, qui fut président à mortier au Parlement de Provence. Cette branche aînée de la famille de Boyer s'éteignit avec François de Boyer, Sgr de Bandol, fils de ce dernier, qui épousa en 1753 Jeanne de Garnier, fille du marquis de Julian, et qui n'en eut pas de postérité.

Vincent Boyer, auteur de la seconde branche, dite des seigneurs d'Eguilles, épousa Louise de Coriolis ; il fut reçu en 1571 conseiller au Parlement de Provence et fut anobli par sa charge. Sa descendance a donné au Parlement de Provence jusqu'à l'époque de la Révolution une longue suite de magistrats distingués. Pierre-Jean de Boyer, Sgr d'Eguilles, reçu en 1717 procureur général audit Parlement, décédé en 1757, fut connu le premier sous le titre de marquis d'Argens. L'aîné de ses fils, Jean-Baptiste de Boyer, marquis d'Argens, né à Aix en 1704, fut un des personnages les plus célèbres du XVIIIe siècle par ses aventures, par ses écrits philosophiques et par son intimité avec Frédéric le Grand, dont il fut chambellan, et avec Voltaire ; il mourut en 1771 sans laisser de postérité et après lui le titre de marquis d'Argens tomba en désuétude. Alexandre-Jean-Baptiste de Boyer, frère du précédent, fut président à mortier au Parlement de Provence, épousa en 1749 Catherine

Wannup, qui appartenait à une famille noble d'Angleterre, et continua la lignée ; il était connu sous le nom de marquis d'Eguilles qui depuis lors a été conservé par le chef de la famille. Le marquis de Boyer d'Eguilles était depuis 1781 président en la Cour des comptes, aides et finances de Provence quand éclata la Révolution.

La famille de Boyer a fourni des présidents, des conseillers et des procureurs généraux au Parlement et en la Cour des comptes de Provence, des chevaliers et des commandeurs de Malte depuis Jules de Boyer de Bandol admis dans l'Ordre en 1702, des gentilshommes ordinaires de la chambre du Roi, etc. Un de ses représentants, Jean-Baptiste de Boyer d'Eguilles, décédé en 1637, fut le dépositaire des manuscrits du célèbre poète Malherbe dont il était le beau-frère.

Principales alliances : de Pontevès-Gien, de Capris, de Foresta, de Garnier de Julian, de Coriolis, de Lombard, de Forbin d'Oppède 1643, de Thomas de Sainte-Marguerite, de Méry de la Canorgue, de Margallon, etc.

BOYER de FONSCOLOMBE, de la MOLE et de MEYRONNET-SAINT-MARC (de). Armes : d'*azur à un bœuf d'or passant sur une trangle de même, posée en fasce, et accompagné en chef de trois étoiles rangées et en pointe d'un cœur, le tout de même.* — Aliàs : d'*azur à un bœuf d'or passant sur une trangle cousue de gueules, à la pointe d'or.* — La branche qui joint à son nom celui de la famille de Meyronnet écartèle ses armes de celles de cette famille : d'*azur à un mont d'argent issant d'une mer de même, accompagné en chef de deux croissants d'argent.* — Couronne : *de Marquis.* — Supports : *deux lions.* — Devise : *Lento, sed certo gradu.*

La famille DE BOYER DE FONSCOLOMBE appartient à la noblesse de Provence comme la précédente. Elle est peut-être une branche détachée de celle-ci à une époque très reculée ; elle est, en effet, elle aussi, originaire de la petite ville d'Ollioules, près de Toulon, et issue, d'après une tradition, du poète provençal Guilhem Boyer, décédé en 1355. Borel d'Hauterive en a donné une généalogie très complète dans l'*Annuaire de la Noblesse* de 1873.

Jean Boyer, marchand négociant à Marseille, Vincent Boyer, bourgeois de Marseille, Jean-Baptiste Boyer, officier dans l'Arsenal des galères, Thomas Boyer, courtier royal, firent enregistrer à l'Armorial général de 1696 des armoiries à peu près semblables à celles que portent les représentants actuels.

Le travail de Borel d'Hauterive fait remonter la filiation à Antoine Boyer qui quitta Ollioules pour venir se fixer à Aix et qui épousa le 12 février 1619 Catherine Mille. Ce personnage fut père d'Antoine

Boyer, qui épousa le 14 octobre 1655 demoiselle Carnaud, et grand-père de Denis Boyer, consul d'Aix et procureur du pays, qui épousa le 16 avril 1678 Madeleine Gérard et qui acheta en 1712 la seigneurie de Fonscolombe. Honoré Boyer, Sgr de Fonscolombe, fils du précédent, fut pourvu le 11 novembre 1741 de la charge anoblissante de secrétaire du Roi. Il avait épousé le 7 janvier 1713 sa cousine Suzanne Carnaud et en eut cinq fils et cinq filles. Une de ces dernières fut la mère du général de Miollis, qui joua un certain rôle à l'époque de la Révolution et sous le Premier Empire, et de Mgr de Miollis, évêque de Digne. Des cinq fils d'Honoré Boyer, l'aîné, Jean-Baptiste-Laurent, continua la descendance ; un des puînés, Jean-Baptiste, officier au régiment de Flandre et chevalier de Saint-Louis, fut un peintre miniaturiste distingué ; un autre, Joseph, eut une brillante carrière dans la diplomatie et fut ministre plénipotentiaire du roi Louis XVI auprès de la république de Gênes et conseiller d'État. Jean-Baptiste-Laurent Boyer, Sgr de Fonscolombe, épousa en 1744 Jeanne d'Albert de Saint-Hippolyte ; il employa sa grande fortune à protéger les arts et réunit une collection de tableaux, d'estampes et d'objets d'art qui est demeurée célèbre en Provence. Son fils unique, Emmanuel de Boyer, Sgr de Fonscolombe, marié le 24 septembre 1771 à Claire le Blanc de Ventabren, acquit le 3 février 1770 du marquis de Suffren l'ancienne baronnie de la Môle avec tous ses droits, privilèges et titres honorifiques ; il fut connu depuis lors sous le titre de baron qui a été conservé par ses descendants. Il laissa deux fils dont l'aîné, Hippolyte, baron de Fonscolombe, eut une fille unique mariée au marquis de Saporta et dont le cadet, Charles de Boyer de Fonscolombe, baron de la Môle, épousa en 1810 Émilie de Cotti. Ce dernier eut lui-même trois fils, Emmanuel, Ludovic et Philippe de Boyer de Fonscolombe, qui ont été les auteurs de trois rameaux.

Emmanuel de Fonscolombe, auteur du premier rameau, épousa en 1838 Mlle Salavy, fille d'un riche armateur de Marseille, et fut confirmé le 1er août 1864 par décret de Napoléon III dans la possession du titre de baron de la Môle. Il laissa deux fils : 1° Charles-Henri, baron de Fonscolombe et de la Môle, propriétaire du château de la Môle, dans le Var, qui épousa Mlle de Lestranges ; 2° Ferdinand, baron de Fonscolombe, qui servit dans les zouaves pontificaux et qui épousa la comtesse de Courcy, née Pascal.

Ludovic de Fonscolombe, auteur du second rameau, fut colonel de dragons et épousa Mlle Laforêt dont il a laissé plusieurs enfants.

Philippe de Fonscolombe, auteur du troisième rameau, fut adopté par le baron de Meyronnet de Saint-Marc, d'une vieille famille de Provence encore existante. Il épousa Mlle de Souville et en laissa une

fille, la comtesse Albert de Vogüé, et un fils, Philippe de Boyer de Fonscolombe, baron de Meyronnet-Saint-Marc, aujourd'hui propriétaire de la terre de Saint-Marc, près d'Aix, qui a épousé en 1873 Mlle Corbin, petite-fille de Mme Tanaron et héritière avec sa sœur, la comtesse Amelot de la Roussille, du magnifique domaine de Mortefontaine, dans l'Oise, ancienne propriété des princes de Condé.

Principales alliances : de Miollis, d'Albert de Saint-Hippolyte 1744, le Blanc de Ventabren de Castillon 1771, de Saporta, de Souville, de Lestranges, d'Olivary, Tessier de Cadillan 1885, de Ruffo de Bonneval, de Vogüé 1875, de Gassendi vers 1680, de Catelin, de Saint-Exupéry 1896, etc.

Il existait au XVIIIe siècle dans la noblesse de Provence une quatrième famille de Boyer qui portait pour armes : d'*azur à un bœuf d'or surmonté de trois étoiles d'argent*. L'auteur de cette famille, Vincent Boyer, originaire de l'Embrunois, fut pourvu en 1711 de l'office anoblissant de secrétaire du Roi et acquit en 1718 la terre de Trébillane. Sa descendance paraît s'être éteinte en la personne de son petit-fils, Claude Boyer, Sgr de Trébillane, né vers 1720.

BOYER de JUSSAS de BRASDEFER (de). Armes (d'après l'Armorial général de 1696) : d'*azur à un lion d'argent*. — Aliàs (d'après d'anciens cachets de famille) : *bandé d'argent et de gueules de six pièces*. — Aliàs (d'après d'autres cachets) : *de sable à une pomme de pin d'or renversée, au chef cousu d'azur chargé de deux étoiles d'argent*. — Couronne : *de Comte*, aliàs *de Marquis*. — Supports : *deux lions*.

La famille DE BOYER DE JUSSAS et DE BRASDEFER est anciennement connue en Guienne. O' Gilvy en a donné une généalogie dans son *Nobiliaire de Guienne et de Gascogne*. Jean Boyer, auquel cet auteur fait remonter la filiation, possédait dans la seconde moitié du XVIIe siècle la maison noble de Jussas dans la paroisse de Saint-Christoly, en Blayais ; il fut conseiller du Roi et son procureur en l'élection de Guienne et épousa vers 1665 Françoise de Guambes. Son fils, Philibert Boyer de Jussas, Sgr dudit lieu, né en 1667, d'abord procureur du Roi en l'élection de Guienne, fut pourvu le 21 juillet 1725 de la charge de conseiller du Roi en la Cour des aides et finances de Guienne en remplacement de son fils aîné, François-Philibert, qui en avait été pourvu quelques années auparavant et qui était mort sans laisser de postérité masculine. La famille de Boyer de Jussas se considéra comme ayant été anoblie par cette charge et à partir de cette époque ses membres portèrent les qualifications nobiliaires. Gabriel-Bernard Boyer de Jussas, avocat en la Cour, second fils de Philibert, épousa Marie-Françoise Mesnager de Cercelier, fit son

testament en 1753 et continua la descendance. Il laissa quatre fils : 1° Jean Boyer de Jussas, qui mourut sans postérité ; 2° Jean-Joseph de Boyer, Sgr de Jussas, qui prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Bordeaux, qui périt en 1793 sur l'échafaud révolutionnaire et dont les deux fils, officiers à l'armée de Condé, furent faits prisonniers dans un combat par les Républicains et fusillés ; 3° Arnaud de Boyer, dit le chevalier de Gauthier, dont le fils, Christophe de Boyer de Gauthier, fait prisonnier par les Républicains après la prise de Toulon, fut fusillé ; 4° Jean-Paschal de Boyer, Sgr de la maison noble de Brasdefer, qui se fit représenter en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Bordeaux. Ce dernier avait épousé Mlle d'Huglas de Closanges, fille d'un procureur général à la Table de marbre du Palais de Bordeaux. Il laissa un fils, Jean-Emmanuel de Boyer de Brasdefer, né en 1782, qui fut maire de Civrac, en Blayais, sous la Restauration et sous Napoléon III et qui a lui-même laissé trois fils de son mariage avec M[lle] Papin de la Gaucherie.

BOYER du MONCEL et de MONTORCIER de SUGNY. Armes de la branche aînée, dite du Moncel : d'*argent à deux fasces ondées d'azur, au chef de gueules chargé de trois croix pattées d'or*. — Armes de la branche cadette, dite de Montorcier et de Sugny : d'*argent à un casque couronné de gueules, accompagné en chef de trois étoiles et en pointe de trois roses d'azur mises en orle*. — Aliàs : d'*azur à un lion d'argent et à la fasce d'or brochant ; au chef cousu de gueules chargé de trois étoiles d'or*.

La famille Boyer est anciennement connue en Forez. Elle paraît avoir eu pour berceau le lieu de la Cruzille, près de Saint-Jean-Soleymieux, où elle est mentionnée dès l'an 1378. Guillaume Boyer était en 1492 marchand et notaire à Saint-Bonnet-le-Château ; il devint en 1510 procureur du Roi des châtellenies de Saint-Bonnet et de Marols. Il épousa le 29 janvier 1502 Marie Forestier et en eut, entre autres enfants, deux fils, André et Pierre Boyer, qui furent les auteurs de deux grandes branches.

On trouvera des généalogies complètes de la branche aînée dans les manuscrits de Chérin et dans le *Bulletin héraldique de France* de 1894. L'auteur de cette branche, André Boyer, lieutenant-général au bailliage de Chauffour en 1550, épousa cette même année Catherine Chennevière. Sa descendance donna une longue suite de lieutenants généraux au bailliage de Chauffour. Son arrière-petit-fils, Christophe Boyer, né le 15 avril 1639, marié le 29 avril 1673 à Antoinette Guigou, obtint en octobre 1699 une des 500 lettres d'anoblissement créées par l'édit de mars 1696, en considération des

services que lui et ses ancêtres avaient rendus depuis deux siècles dans la charge de lieutenant-général au bailliage de Chauffour ; il se fit accorder en conséquence de ces lettres le 20 septembre 1708 une sentence de l'élection de Forez interdisant aux consuls de Saint-Bonnet de le taxer attendu sa qualité de noble. Pierre Boyer, né en 1683, fils du précédent, lui succéda dans sa charge de président lieutenant-général au bailliage de Chauffour ; il épousa le 15 décembre 1725 Catherine Pelissier, fille d'un maire de Saint-Etienne, et obtint le 21 mai 1745 des lettres patentes qui exceptaient les lettres de noblesse accordées à son père en 1699 de la révocation portée par l'édit d'août 1715. Il fut père d'Antoine Boyer du Moncel, chevalier, né en 1732, marié en 1769 à Catherine Courbon de Saint-Genest, de Jean-Joseph Boyer et de Claude-François Boyer, ces deux derniers chanoines de Fourvières, à Lyon, qui, conformément à l'édit d'avril 1771, payèrent simultanément le 31 mai 1773 la somme de six mille livres pour être confirmés dans leurs droits et privilèges de noblesse. L'aîné de ces trois frères, le chevalier du Moncel, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Lyon. Il fut lui-même père du chevalier du Moncel, qui fut maire de Montbrison sous la Restauration, et grand-père de Xavier, chevalier du Moncel, né en 1817, qui demeura célibataire et qui fut le dernier représentant de sa branche.

Pierre Boyer, auteur de la seconde branche, épousa en 1557 Isabeau Allard et fut nommé en 1570 procureur du Roi au grenier à sel de Saint-Bonnet. Son descendant, Noël Boyer de Montorcier, marié successivement en 1735 à Marie-Anne Montagne et vers 1750 à Marie-Christine Basset, fut d'abord conseiller au bailliage de Montbrison ; il fut pourvu en 1755 de la charge anoblissante de conseiller au Parlement de Dombes et la conserva jusqu'en 1771. Ce fut lui qui acquit en 1751 du comte de Pontchartrain une partie du fief de Sugny, près de Feurs, dont ses descendants conservèrent le nom. Ce fief de Sugny ne doit pas être confondu avec un autre fief de Sugny, situé dans la même région, qui a donné son nom à la famille Ramey (voyez Ramey de Sugny). Cette branche fut représentée en 1789 aux assemblées de la noblesse du Forez ; elle s'éteignit avec Louis Boyer de Sugny qui mourut en 1870 au château de Chooz, près de Givet. Marguerite Boyer de Montorcier de Sugny avait épousé en 1786 M. Charles-Adrien Meaudre, député de la Loire sous la Restauration ; leur fils, Camille Meaudre, propriétaire de la terre de Sugny, fut autorisé par décret du 15 mars 1862 à porter le nom de MEAUDRE DE SUGNY.

La famille Boyer a fourni, outre les personnages mentionnés plus

haut, trois chevaliers de Saint-Louis, un chanoine du chapitre de Montbrison, décédé en 1710, qui fut un écrivain de mérite, la dernière supérieure des Ursulines de Saint-Bonnet, décédée en 1796, etc.

Principales alliances : d'Allard 1557, Flachat 1661, de Grézolles de Tiranges, Arthaud de Viry vers 1670, Chassain 1697, Chirat (de Montrouge) 1727, de Vinols 1732, Montagne (de Poncins) 1735, 1765, Basset (de Lestra) vers 1750, Meaudre 1786, Courbon de Saint-Genest 1769, 1791, Beaud de Brive vers 1800, de la Vaissière de Cantoinet, Hue de la Blanche 1801, Sonier de Lubac, etc.

BOYER de RÉBEVAL et BOYER. Armes concédées sous le Premier Empire au général Boyer : *coupé au 1 parti de sable à un lion d'argent et de gueules à l'épée haute en pal d'argent*, qui est des barons militaires ; au 2 *d'azur à trois bouées avec leurs câbles d'or.*

Cette famille est originaire de Vaucouleurs, en Lorraine, et descend de Pierre-Paul Boyer qui était sous Louis XVI marchand dans cette ville. Joseph Boyer, né en 1768, un des fils de celui-ci, général de brigade en 1808, se distingua par son courage dans la campagne de Russie au cours de laquelle il reçut plusieurs blessures, fut nommé général de division après la bataille de Dresde et mourut en 1822 à Dracy (Yonne). Il avait été créé baron de l'Empire sous la dénomination de Boyer de Rébeval par lettres patentes du 10 février 1809. Il avait épousé en 1812 sa parente, Mlle Virginie Boyer, et en eut deux fils dont le second, Louis-Philippe Boyer, baron de Rébeval, notaire, maire de Villiers-Saint-Benoist (Yonne), a lui-même laissé deux fils.

Un frère du général baron Boyer de Rébeval fut docteur en médecine à Metz ; il laissa lui-même trois fils dont deux ont été généraux de division.

BOYER de PEYRELEAU. Armes : *parti au 1 d'argent au taureau passant de sable ; au 2 de sable à trois merlettes couronnées d'or, 2 et 1.*

L'auteur de la famille Boyer de Peyreleau, monsieur maître Jacques-Pierre Boyer de Brulle, sieur de Peyreleau, avocat en Parlement, résidait sous Louis XVI à Alais, au diocèse de Nîmes. Son fils, Eugène-Edmond Boyer de Peyreleau, né dans cette ville en 1774, s'engagea dans l'armée en 1793 comme simple dragon, passa successivement par tous les grades et avait celui de colonel au moment des événements de 1814. A cette époque il se rallia à Louis XVIII qui le nomma chevalier de Saint Louis et commandant en second à la Guadeloupe et qui lui accorda le titre de baron par lettres patentes du 17 février 1815. Quelques semaines plus tard, apprenant que

Napoléon avait débarqué en France, le colonel Boyer de Peyreleau fit proclamer à la Guadeloupe le rétablissement de l'Empire et fit arborer à ses troupes la cocarde tricolore. Après le rétablissement de Louis XVIII il fut traduit devant un conseil de guerre qui le condamna à mort par jugement du 11 mars 1816 ; mais le Roi commua cette peine en celle de vingt ans de détention et le gràcia complètement au bout de trois ans. Le colonel Boyer fut député du Gard sous Louis-Philippe et mourut dans sa ville natale en 1856. Il survécut à son fils, Maurice-Edouard Boyer de Peyreleau, capitaine d'infanterie de marine, qui mourut prématurément en 1855 sans laisser, semble-t-il, de postérité de son mariage en 1852 avec Mlle Ragoneau.

BOYER et **RESSÈS-BOYER**, aujourd'hui **BOYER-RESSÈS**. Armes concédées en 1810 au général Boyer : *écartelé aux 1 et 4 d'azur à une étoile d'or : au 2 de gueules à l'épée haute en pal d'argent*, qui est des barons militaires ; *au 4 de gueules à un lion contourné d'argent*.

Henri-Jean Boyer, né à Sarlat en 1767, général de brigade, commandeur de la Légion d'honneur, décédé en 1828, fut créé baron de l'Empire par lettres patentes d'octobre 1810. Le général Boyer avait épousé à Chambéry en 1794 Mlle Sanctus et en laissa plusieurs filles. Les descendants de l'une de ces filles, Mme Ressès, sont aujourd'hui connus sous le nom de Boyer-Ressès.

BOYER de CADUSH.

Famille bourgeoise.

M. Boyer épousa vers 1868 Mlle de la Barre de Nanteuil, sœur de la comtesse de Riancey et petite-fille de Louis-Charles-Raoul de la Barre de Nanteuil qui avait épousé le 14 février 1789 Marie-Madeleine-Anne Cadush, d'une famille noble d'Angleterre. Il joignit dès lors à son nom celui de cette famille et fut connu sous le nom de Boyer de Cadush. Il a laissé deux filles, Mmes de Berny et de Nion.

Alliances : de la Barre de Nanteuil, de Berny, Doré de Nion 1890.

BOYLESVE ou **BOISLÈVE** (de). Armes : d'*azur à trois sautoirs alaisés d'or, 2 et 1*. — Couronne : *de Marquis*. — Supports : *deux lions* (aliàs *deux lévriers*). — Devise : *Dant adversa decus*.

La famille de Boylesve, que l'on croit être aujourd'hui complètement éteinte, a occupé un rang particulièrement distingué dans la noblesse de l'Anjou. Son origine a toujours été très discutée. Quelques généalogistes, se basant sur un arrêt du Parlement de Paris qui paraît avoir été rendu par faveur, ont cherché à la faire descendre d'Etienne Boileau ou Boilesve, célèbre prévôt des marchands de Paris sous saint Louis, dont on a voulu aussi faire

l'auteur de toutes les familles tant soit peu marquantes du nom de Boileau ; d'autres, comme Audouys, se basant sur un pamphlet du XVIIe siècle, lui ont attribué une origine plus que modeste. On trouvera sur la famille de Boylesve beaucoup de renseignements dans les divers recueils de manuscrits du Cabinet des Titres ; M. Gontard de Launay en a donné une généalogie très consciencieuse, mais incomplète, dans ses *Recherches généalogiques sur les familles des maires d'Angers* et M. de Farcy à publié en 1901 une *Histoire généalogique de la maison de Boylesve*. Ce dernier auteur croit à l'ancienneté de la noblesse des Boylesve et fait remonter leur filiation au XIIIe siècle.

Marin et René Boylesve, frères, auxquels M. Gontard de Launay fait remonter la filiation suivie, vivaient vers le milieu du XVIe siècle. Ils furent les auteurs de deux grandes branches dont les représentants furent maintenus dans leur noblesse en 1667 par jugement de Voisin de la Noiraye, intendant de Tours.

Marin Boylesve, auteur de la première branche, habitait la paroisse de Saint-Aubin de Luigné ; il épousa Simone Quentin et en eut deux fils, Charles et François, qui partagèrent sa succession par acte du 23 juin 1571. D'après le pamphlet dont il a été parlé plus haut, il aurait exercé la profession de charpentier et de couturier et aurait eu pour père un Jean Boylesve, simple couvreur d'ardoises ; quant à sa femme, elle aurait été fille de Vincent Quentin, simple boucher à Chemillé. Dans la réalité Marin Boylesve paraît avoir appartenu à la petite bourgeoisie de sa région. L'aîné de ses deux fils, Charles, décédé à Paris en 1576, avait épousé Gatienne Charlot, fille d'un lieutenant-général de Château-Gontier, intendant de la duchesse d'Angoulême ; il en laissa une fille, Renée, qui épousa en 1578 André Hurault, conseiller d'État et ambassadeur à Venise, et un fils, Etienne Boylesve, décédé en 1597, qui fut anobli par une charge de secrétaire du Roi et dont les fils paraissent être morts sans postérité. François Boylesve, second fils de Marin, d'abord avocat, puis conseiller au présidial d'Angers, fut nommé en 1569 lieutenant en la Prévôté et conservateur des privilèges royaux en l'Université d'Angers, devint la même année échevin d'Angers, fut anobli par ces dernières fonctions et mourut en 1587. Il laissait entre autres enfants quatre fils : 1° Maurice, Sgr de Charot et des Gaudrées, reçu en 1577 conseiller au Parlement de Bretagne, dont la descendance s'éteignit en la personne de son petit-fils ; 2° François, aumônier du Roi, protonotaire du Saint-Siège ; 3° Charles ; 4° Marin. Ces deux derniers furent les auteurs des deux grands rameaux de la branche aînée.

Charles Boylesve, Sgr de la Gislière, auteur du premier de ces

rameaux, fut reçu en 1595 conseiller au Parlement de Bretagne. Il laissa à son tour quatre fils : 1° Gabriel, né en 1593, conseiller au Parlement de Bretagne en 1637, évêque d'Avranches en 1652, décédé en 1667 ; 2° Claude, Sgr de la Guérinière et de la Hubinière, né à Angers en 1611, secrétaire du surintendant Fouquet, intendant des finances de France, qui réalisa une immense fortune et qui laissa une fille unique, Mme de la Forest d'Armaillé ; 3° Louis, qui continua la descendance ; 4° Charles, sieur des Aulnays, marié en 1640 à Renée Gaudon, dont la descendance donna deux conseillers au Parlement de Bretagne et paraît s'être éteinte en la personne de Charles-Louis Boylesve, Sgr de Soucelles, né vers 1735, marié à Mlle le Roy de la Potherie. Louis Boylesve, sieur du Plantis, premier président au présidial d'Angers, conseiller d'État, député du Tiers-État aux États Généraux de 1651, mourut à Angers en 1683. Il laissa, entre autres enfants, deux fils : 1° Jacques Boylesve, chevalier, Sgr du Plantis, dont la descendance s'éteignit en la personne d'Amédée de Boylesve du Plantis, mort à l'âge de vingt ans en 1807 à l'hôpital de Varsovie ; 2° François Boylesve, sieur des Noulis, né en 1633, qui continua la descendance. M. Gontard de Launay dit simplement de ce dernier qu'il fut curé de Sainte-Gemmes-sur-Loire et qu'il mourut en 1697 et ne parle pas de sa postérité ; on peut voir cependant dans le *Nouveau d'Hozier* que ce même François Boylesve, avant d'entrer dans les ordres, avait été reçu en 1668 conseiller au Parlement de Bretagne, avait épousé en 1675 Anne Huby et avait laissé postérité. Son fils, Jean-François de Boylesve, connu sous le titre de comte de Chamballan, reçu en 1701 conseiller au Parlement de Bretagne et marié la même année à Jeanne Geffroy de la Villeblanche, fut père de Claude-Joseph de Boylesve, chevalier de Chamballan, capitaine de grenadiers au régiment de Bigorre, chevalier de Saint-Louis, qui, étant en garnison à Vallerangue, épousa en 1754 Suzanne Arnal, fille d'un avocat au Parlement de Toulouse, grand-père de Joseph-François de Boylesve de Chamballan, né en 1755 à Vallerangue, au diocèse d'Alais, qui fit en 1767 ses preuves de noblesse pour être admis à l'École militaire et qui épousa en 1785 Mlle Abric de Fenouillet, et bisaïeul de Joseph-Maurice de Boylesve qui fut le dernier représentant mâle de son rameau et qui mourut sans postérité en 1834. Gabrielle de Boylesve du Plantis, issue de ce rameau, avait été admise à Saint-Cyr en 1728 ; son petit-neveu, Annibal, né à Angers en 1761, fit en 1783 les preuves de noblesse prescrites pour obtenir le grade de sous-lieutenant.

Marin Boylesve, sieur de la Morouzière, auteur du second rameau de la branche aînée, fut nommé en 1580 juge conservateur des pri-

vilèges de l'Université d'Angers, devint plus tard conseiller d'État, fut créé chevalier par lettres patentes du 19 mai 1597 avec autorisation de briser ses armes d'*un chef d'azur chargé de trois fleurs de lys d'or* et mourut de la peste en 1609. Son descendant, Marin Boylesve de la Morousière, chevalier, Sgr de Saint-Hilaire, la Plissonnière, etc., prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse d'Anjou. Il fut lui-même père de Marin Boylesve de la Morousière, né en 1784, qui fut nommé en 1810 maire de Saint-Lambert-la-Poterie, et grand-père du R. P. Marin de Boylesve, de la Compagnie de Jésus, qui fut le dernier représentant mâle de son rameau et qui mourut au Mans en 1892 à l'âge de soixante-dix-huit ans.

René Boylesve, auteur de la branche cadette, fut grand-père de René Boylesve, sieur de Goismard et de la Touche, échevin perpétuel d'Angers en 1628, maire de la même ville en 1637, qui fut anobli par ses fonctions. La descendance de celui-ci était représentée au XVIIIe siècle par François-Jacques Boylesve, chevalier, Sgr de Goismard, conseiller du Roi, lieutenant-général d'épée, juge magistrat en la sénéchaussée et siège présidial d'Angers, marié en 1713 à Marie-Anne Baudry, et par leurs deux fils, François-Claude, né en 1724, et Louis, né en 1726, que l'on croit être morts sans postérité.

La famille de Boylesve a fourni dans ses diverses branches un évêque d'Avranches, onze conseillers au Parlement de Bretagne dont deux, issus du rameau des seigneurs de Chamballan, devinrent présidents aux enquêtes dudit Parlement en 1728 et 1756, des maires et des échevins d'Angers, des conseillers d'État, des gentilshommes de la Chambre du Roi, des conseillers en la Chambre des comptes de Bretagne, un intendant des finances de France, un député du Tiers-État aux États Généraux de Tours en 1651, des officiers distingués dont l'un, Louis-Jacques de Boylesve du Plantys, décédé en 1748, arriva au grade de brigadier des armées du Roi, etc.

Principales alliances : Hurault 1578, le Lou, Amys du Ponceau, Grimaudet de Rochebouet, de la Forest d'Armaillé 1692, du Verdier de Genouillac 1672, de Bonchamps, le Chat 1654, le Roy de la Potherie 1692, 1721, de Maillé de la Tour-Landry 1686 et vers 1825, Sourdeau de Beauregard 1747, Constantin de la Lorie 1719, de la Cour de Balleroy 1752, Pays du Vau, de la Bourdonnaye 1695, de l'Esperonnière 1690, Senot de la Londe, Pays du Vau, Pocquet de Livonnière 1812, de France de Landal 1713, le Vicomte de la Houssaye 1729, etc.

BOYLESVE (**Prunier de**). Voyez : PRUNIER DE BOYLESVE.

BOYNES (**Bourgeois de**). Voyez : BOURGEOIS DE BOYNES.

BOYNET de la FRÉMAUDIÈRE (de). Armes : d'*argent à un lion* (*passant* d'après l'Armorial général de 1696) *de gueules* (quelquefois *armé et lampassé d'or* ou *de sable*) *et au chef d'azur*. — Aliàs : d'*argent à un chef d'azur et un lion rampant de gueules entrant sur le chef*. — Devise (d'après la liste des maires de Poitiers) : *Oculis vigilantibus erit*.

La famille DE BOYNET (OU DE BOISNET) DE LA FRÉMAUDIÈRE appartient à la noblesse du Poitou. D'après une liste manuscrite des maires de Poitiers conservée au Cabinet des Titres, à Paris, elle aurait été anoblie par lettres patentes en 1441, tandis que d'après le jugement de maintenue de noblesse rendu en sa faveur en 1667 par M. de Barentin elle n'aurait été anoblie que par lettres de 1475; enfin M. de Maupeou, dans ses notes sur le Catalogue des nobles du Poitou, la donne comme ayant été anoblie par l'échevinage de Poitiers dans les dernières années du xve siècle. Étienne Boynet, auquel Beauchet-Filleau fait remonter la filiation suivie, possédait la seigneurie de la Frémaudière, dans la paroisse d'Allonne, et avait épousé Marie Boylève, fille d'un lieutenant-général en la sénéchaussée de Poitiers ; il fit des donations le 3 février 1455 et le 22 novembre 1469 à l'église de Notre-Dame-la-Grande. Son fils, Jean Boynet, échevin de Poitiers, marié à Huguette Acton et mentionné dans des actes du 10 juin 1482 et du 7 juillet 1496, fut père de Pierre Boynet, écuyer, Sgr du Pin et de la Frémaudière, échevin de Poitiers en 1530. Celui-ci laissa trois fils : 1° François Boynet, Sgr du Pin et de la Frémaudière, marié à Louise Chauvin, qui rendit aveu le 12 mars 1580 de sa terre de la Mosnerie à Artus de Cossé, comte de Secondigny, et qui fut l'auteur de la branche aînée, aujourd'hui seule existante ; 2° Pierre Boynet, qui fut l'auteur de la branche des seigneurs de Venours, en l'élection des Sables-d'Olonne, éteinte avant la Révolution ; 3° Étienne Boynet, Sgr de Fressinet, conseiller au présidial de Poitiers, puis au Grand Conseil, marié en 1561 à Renée d'Elbenne, qui fut l'auteur de la branche des seigneurs de Fressinet et de Bernay éteinte dans les mâles en 1785. Les représentants de ces trois branches furent maintenus dans leur noblesse les 3, 9 et 24 septembre 1667 par diverses sentences de M. de Barentin, intendant de Poitiers. François-Louis Boisnet, écuyer, sieur de la Frémaudière, chef de la branche aînée, fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696 (registre de Civray) ; il avait fait en 1688 des preuves de noblesse pour obtenir l'admission à Saint-Cyr de sa fille, Marie-Renée de Boinet de la Frémaudière. Il eut aussi plusieurs fils dont l'aîné, Étienne-François Boynet, chevalier, Sgr de la Frémaudière et du Pin, marié en 1704 à Mlle de la Myre, continua la descendance. Un des petits-fils de celui-

ci, Louis-Augustin Boynet, dit l'abbé de la Frémaudière, fut vicaire général de l'évêque de Perpignan ; un autre, Joseph Boynet, chevalier, Sgr de la Tour et de Saint-Julien-l'Ars, né en 1745, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Poitiers. Ce dernier avait épousé en 1775 Rose Cathineau du Verger et en avait eu deux fils qui moururent pendant l'émigration ; il se remaria en 1804 avec Mlle d'Assas et en eut un fils, Auguste Boynet, docteur en médecine, qui a eu plusieurs enfants. On trouve qu'un M. Armand Boynet de la Frémaudière, probablement un des fils de ce médecin, a épousé à Nantes en 1886 Mlle le Gouais.

La famille Boynet a fourni un maire de Poitiers en 1620, des échevins et des conseillers au présidial de cette ville, des officiers, des chevaliers de Saint-Louis, deux conseillers au Grand Conseil, un gentilhomme de la chambre du roi Henri IV, nommé en 1593 chevalier de l'Ordre de Notre-Dame du Mont-Carmel (Étienne Boynet de Fressinet, Sgr de Pontegon,) etc.

Deux de ses membres, Jean-Etienne et Claude-Joseph de Boynet, issus de la branche des seigneurs de Fressinet, furent admis dans l'Ordre de Malte, l'un en 1679, l'autre en 1699.

Principales alliances : Acton, de la Coussaye, de Lauzon 1558, de Granges 1606, Bernardeau 1648, de la Myre 1704, de Béchillon 1741, de la Porte des Vaux 1737, d'Assas 1804, de la Lande 1768, 1789, Libault de la Chevasnerie 1851, de Gourjault, de Saint-Pern 1852, Venault de Lardinière 1736, Bouchet 1813, etc.

BOYS d'HAUTUSSAC de PRAVIEUX. Armes (d'après le règlement d'armoiries de 1819) : d'*azur à une fasce d'or sommée d'un cerf naissant d'or, accosté de deux lys de jardin du même, et accompagnée en pointe d'un bois de sinople.* — Armes actuellement portées par la famille : *parti au 1 d'or à un bois de sinople, au chef d'azur chargé d'un cerf naissant d'argent ; au 2 de gueules à une bande d'or accostée de deux lys de jardin d'argent*, qui est de Blanchet de Pravieux.

La famille Boys d'Hautussac habitait au XVIIIe siècle la petite ville de Bourg-Saint-Andéol, située sur la rive droite du Rhône, en Vivarais, et y occupait un rang distingué dans la bourgeoisie. Un de ses représentants fut nommé maire de cette ville le 4 juin 1745 ; un autre, fils du précédent, fut appelé aux mêmes fonctions le 18 mai 1775. Ce dernier avait épousé Mlle Blanchet de Pravieux, fille d'un conseiller du Roi et procureur en l'élection de Lyon et issue d'une vieille famille lyonnaise dont une branche subsiste sous le nom de Blanchet de la Sablière. Il eut de cette union un fils, Guy-Charles-Antoine Boys

d'Hautussac, né en 1771 à Saint-Laurent-du-Pape, en Vivarais, maire de cette localité, qui fut anobli le 3 février 1819 par lettres patentes du roi Louis XVIII et qui obtint en même temps le règlement de ses armoiries. Louis-Antoine-Humbert Boys d'Hautussac, fils de celui-ci, né en 1817 à Saint-Laurent-du-Pape, fut autorisé le 7 novembre 1821 par ordonnance du même prince à joindre à son nom celui de : de Pravieux qui appartenait à la famille de sa grand'mère. Il fut dans la suite maire de Pravieux et a laissé un fils de son mariage avec Mlle de Ségur-Boisset.

La famille Boys d'Hautussac de Pravieux n'a jamais été titrée.

BOYS de MÉRIGNAC. Armes : *d'azur à un chevron d'or accompagné de trois tours du même.* — Couronne : *de Comte.*

La famille Boys de Mérignac, qu'il ne faut pas confondre avec la famille du Bois de Meyrignac, appartient à la très ancienne bourgeoisie du Périgord. Elle a donné au XVIIe et au XVIIIe siècles un grand nombre de conseillers au présidial de Sarlat.

M. Boys de Mérignac prit part en 1789 aux assemblées du Tiers-État de la sénéchaussée de Sarlat.

Principales alliances : de Mellet de Fayolle 1793, de Faubournet de Montferrand, Varaillon de la Filolie, etc.

BOYS (du). Armes : *d'azur à un sautoir d'argent, au chef du même chargé d'une tête de lion arrachée de gueules.*

La famille du Boys occupait dès le XVIIe siècle un rang distingué dans la haute bourgeoisie du Dauphiné. On en trouvera des généalogies dans l'*Armorial de Dauphiné* du marquis de Rivoire de la Batie et dans les *Titres, anoblissements et pairies de la Restauration* du vicomte Révérend. Elle était représentée dans les premières années du XVIIe siècle par deux frères, Jean et Antoine du Boys, qui furent les auteurs de deux grandes branches fixées l'une à Vienne, l'autre à Grenoble.

Maître Jean du Boys, auteur de la première branche, épousa vers 1610 Claude Genon ; il fut avocat au bailliage de Vienne et gardier de cette ville. Sa descendance s'éteignit après quelques générations.

L'auteur de la seconde branche, noble Antoine du Boys, avocat au Parlement de Grenoble, puis avocat consistorial, fut un savant jurisconsulte et laissa plusieurs ouvrages estimés parmi lesquels on doit mentionner un *Traité des châtelains et des sergents* publié en 1656. Il épousa le 13 décembre 1614 Lucrèce Bouvier et mourut en 1671 laissant, entre autres enfants, un fils, Baptiste-Jean-Gaspard du Boys,

baptisé le dernier août 1616, avocat consistorial, qui suivit en qualité de secrétaire Abel Servien au congrès de Westphalie en 1648, qui épousa en 1662 Madeleine Morel d'Arcy, fille d'un avocat, et qui continua la descendance. Le petit-fils de celui-ci, Gaspard du Boys, né à Grenoble en 1713, avocat consistorial, fut une des illustrations du barreau de Grenoble. Son fils, Gaspard du Boys, né à Grenoble en 1761, pourvu en 1782, avec dispense d'âge, de la charge anoblissante de conseiller au Parlement de cette ville, devint dans la suite, en 1811, conseiller, puis en 1816 président de chambre à la Cour d'appel de Grenoble, fut élu en 1815 député de l'Isère, fut anobli le 24 février 1816 par lettres patentes du roi Louis XVIII, obtint en même temps le règlement de ses armoiries et mourut presque centenaire à la Combe de Lancey le 30 mars 1860. Il avait épousé en 1792 Mlle Grimod de Benéoud de Riverie, fille d'un lieutenant des maréchaux de France à Lyon. Ce fut au château de la Combe de Lancey (Isère), chez M. Albert du Boys, né en 1805, fils du précédent, que mourut en 1878 Mgr Dupanloup, le célèbre évêque d'Orléans.

La famille du Boys n'est pas titrée.

Elle a fourni un grand nombre d'avocats et de magistrats distingués, des membres de la Légion d'honneur, deux chevaliers de Saint-Louis, des officiers, des littérateurs, etc.

Principales alliances : Morel d'Arcy 1662, Grimod de Benéoud, Mure de Larnage 1832, de Vinols de Montfleury, de Maynard-Mesnard 1901, etc.

BOYS (du). Armes : d'*or à un arbre arraché de sinople, à la bordure de gueules chargée d'une rose d'or placée au milieu du chef et de sept fermaux d'argent*. — Devise : *Scriptus in libro vitæ*.

La vieille famille dauphinoise à laquelle a été consacrée la précédente notice ne doit pas être confondue avec une famille du Boys (aliàs Dubois ou du Bois) qui est de nos jours honorablement connue à Paris. Cette dernière famille est originaire de Limoges. On trouve que Léonard du Bois, sieur du Vert, Joseph Dubois, conseiller du Roi au siège présidial et sénéchal de Limoges, et Pierre Dubois, bourgeois de Limoges, firent enregistrer à l'Armorial général de 1696 (registre de Limoges) des armoiries à peu près semblables à celles qui sont décrites en tête de cet article et que l'on attribue à la famille du Boys actuellement représentée à Paris. Une représentante de cette dernière famille, Aglaé-Désirée du Boys, fille de Sylvain du Boys et d'Anaïs Gallardin, avait épousé en 1866 le marquis de la Rochejacquelein. Elle était la proche parente de M. Sylvius du Boys, ministre plénipotentiaire, ancien directeur aux Affaires étrangères.

Principales alliances : du Vergyer de la Rochejacquelein 1866, Quinette de Rochemont 1887, Paixhans, Bouilhat, Fréréjean, etc.

Une vieille tradition rattache la famille du Boys actuellement existante à une famille du même nom qui a occupé au XVIe et au XVIIe siècles un rang brillant dans la haute bourgeoisie de Limoges et que l'on croit elle-même issue d'un Pierre du Boys, argentier du châtel de Limoges en 1389. Cette famille du Boys, qui a donné plusieurs consuls à la ville de Limoges, portait les armes suivantes : *de gueules à une fasce d'or*. Un de ses représentants, Jean du Boys, délégué du Haut-Limousin aux États Généraux de 1560 et de 1572, défendit en 1572 la ville de Limoges contre les troupes du vicomte de Turenne, et après la prise de la ville fut emmené comme otage par celui-ci. Pierre du Boys présida en 1605 l'entrée d'Henri IV dans Limoges et fut du nombre des délégués que le Haut-Limousin envoya pour prêter serment au roi Louis XIII à l'occasion de son sacre.

BOYS de RIOCOURT (du). Voyez : Bois de Riocourt (du).

BOYS-FRESNEY (du). Voyez : Duboys-Fresney.

BOYSSET. Armes : *de sable a l'épée haute en pal d'argent, montée d'or, tortillée d'un serpent de sinople et accostée de deux étoiles d'or ; à la bordure de gueules chargée d'une croix d'honneur d'argent*, qui est le signe des chevaliers légionnaires, *posée au deuxième point du chef*.

La famille Boysset, fixée de nos jours en Bourgogne, est originaire de l'Auvergne. Son auteur, Jean-Guillaume Boysset, né en 1758 à la Roque-Brau (Cantal), médecin des armées, chevalier de la Légion d'honneur, décédé à Chalon-sur-Saône en 1820, avait été créé chevalier de l'Empire par lettres patentes du 26 avril 1811 et avait été confirmé dans la possession de son titre en 1814 par une ordonnance du roi Louis XVIII. Il fut le grand-père de M. Charles Boysset, né à Chalon-sur-Saône en 1817, avocat, maire de sa ville natale, qui fut député de Saône-et-Loire d'abord en 1849, puis en 1870, 1893, et 1898. Celui-ci a lui-même laissé deux fils, M. Jules Boysset, né en 1844, ingénieur, et M. Émile Boysset, né en 1848, consul de France.

BOYSSEULH ou BOISSEULH (de). Voyez : Boisseulh (de).

BOYSSON (de). Armes : *d'argent à un chevron de gueules accompagné en chef de deux croissants de même et en pointe d'un buisson terrassé de sinople, au chef d'azur chargé de trois étoiles d'or*. — Couronne : *de Comte*. — Devise : *Garo, que fisso moun bouisson*.

La famille de Boysson revendique une origine commune avec la

famille du Buisson d'Aussone et de Bournazel (voyez ce nom) qui a occupé un rang considérable dans la noblesse du Rouergue et dont elle serait une branche détachée à une époque demeurée, en tout cas, inconnue. Elle n'est mentionnée dans aucune généalogie de cette famille qui portait, du reste, des armes différentes. Elle est originaire, non pas du Rouergue, comme M. de Barrau et d'autres auteurs l'ont avancé par erreur, mais de la petite ville de Villefranche, en Périgord, près de laquelle elle possédait au XVII[e] siècle le repaire de Baratat. Elle est vraisemblablement la même que celle d'un Bernard du Buisson qui était marchand à Villefranche dans la première moitié du XVII[e] siècle. Elle ne figure pas, en tout cas, au nombre des familles de sa région qui firent reconnaître leur noblesse lors des diverses recherches ordonnées par Louis XIV.

Antoine de Boysson, décédé en 1667, vint se fixer à Cahors et fut pourvu de la charge de président au présidial de cette ville que sa descendance conserva jusqu'à l'époque de la Révolution. Il avait épousé Pétronille d'Abzac de la Boissière qui appartenait à une branche, alors ruinée, de l'illustre maison d'Abzac du Périgord. Il en eut plusieurs enfants qui rendirent hommage au Roi pour leur repaire de Baratat, près de Villefranche. Isaac de Boisson, président au présidial de Cahors, fit enregistrer à l'Armorial général de 1696 ses armoiries telles que ses descendants n'ont cessé de les porter jusqu'à nos jours. Antoine de Boysson, président au présidial de Cahors, épousa vers 1730 sa cousine M[lle] d'Abzac de la Boissière. Leur fils, Bernard de Boysson, marié à Jacquette de Cadolle, d'une très vieille famille noble du Rouergue et du Languedoc, fut pourvu en 1767 de la charge d'avocat général près de la Cour des aides de Montauban par laquelle il paraît avoir été définitivement anobli et qu'il conserva jusqu'à l'époque de la Révolution ; il prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Cahors. Achille de Boysson, fils du précédent, revint se fixer en Périgord après le mariage qu'il contracta en 1803 avec Judith de la Verrie de Vivans, héritière de la terre de Doissac, dans le canton de Belvès. Il fut lui-même père de M. Amédée de Boysson, né en 1805, qui épousa en 1836 M[lle] de Chaunac-Lanzac et qui en eut, outre plusieurs enfants morts jeunes, neuf fils et quatre filles. Deux des fils furent tués à l'ennemi pendant la guerre de 1870-1871 avant d'avoir été mariés ; un troisième, Robert de Boysson, né à Doissac en 1837, marié à M[lle] Delsol et aujourd'hui décédé, a été général de division ; un autre, Paul, né en 1840, marié à M[lle] Moricet, a été nommé général d'artillerie en 1898 ; un autre, Xavier, est contrôleur général d'armées ; le plus jeune enfin, Jean, marié en 1883 à M[lle] de Sainte-Aulaire, puis successivement à deux demoiselles de

Clock, donna sa démission de magistrat au moment des lois Ferry pour venir s'inscrire au barreau de Sarlat.

La famille de Boysson n'est pas titrée.

Principales alliances : d'Abzac de la Boissière, de Cadolle, de la Verrie de Vivans 1803, de Chaunac-Lanzac 1836, de Godon, de Beaupoil de Saint-Aulaire 1883, d'Haranguier de Quincerot 1903, de Pradines d'Aureilhan 1884, Delsol, Penet de Monterno 1894, de Cruzy-Marsillac 1894, de Clock, etc.

BOYSSON d'ÉCOLE.

Famille de haute bourgeoisie.

M. Pierre-Antoine-Dominique Boysson, né le 3 mai 1808 à École-en Bennye (Savoie), receveur des finances, fut autorisé le 14 juin 1861 par décret de Napoléon III à joindre à son nom celui de : d'École.

Principale alliance : Riant.

BOYVE (de). Armes : *écartelé aux 1 et 4 d'azur* (aliàs *de gueules*) *à une pignate d'or accompagnée de trois étoiles* (aliàs *trois molettes d'éperon*) *d'argent rangées en chef ; aux 2 et 3 de sable à un croissant d'or supportant une branche de palmier à sénestre et une branche de laurier à dextre, au naturel, accompagné en chef d'une étoile et aux flancs de deux besants d'or.* — Couronne fermée : *de Prince* (concédée, paraît-il, par les lettres patentes de 1765). — Support : *un lion d'or armé et lampassé de gueules.* — Cimier : *une tête d'aigle de sable couronnée d'or.*

La famille de Boyve est, paraît-il, originaire du Dauphiné d'où elle serait allée à l'époque des guerres de religion fixer sa résidence à Neufchâtel, en Suisse.

Son chef, Jérôme-Emmanuel de Boyve, était conseiller d'État et chancelier de Frédéric le Grand, roi de Prusse, pour la principauté de Neufchâtel, alors possession de la Prusse, quand il fut anobli le 20 mars 1765 par lettres patentes de ce prince.

La famille de Boyve revint en France sous le Premier Empire. Elle est de nos jours fixée dans le département du Gard.

Elle n'est pas titrée.

Principale alliance : Raoul-Duval 1899.

BOYVEAU (de). Armes : *d'azur à trois têtes de bœuf d'or posées de front.*

La famille de Boyveau ou de Boyvault, originaire de Montcenis, a occupé un rang distingué dans la noblesse de robe de Bourgogne. Bien qu'elle ait donné un président à la Chambre des comptes de

Dijon, on n'en trouvera pas de généalogie dans l'excellent Armorial de cette Chambre publié par M. d'Arbaumont. On n'a pu se procurer sur elle que des renseignements assez incomplets. La souche s'est partagée en deux branches principales.

Jean Boyveau, issu d'une de ces branches, fut pourvu en 1650 de la charge anoblissante de secrétaire du Roi. Jacques Boyvault, issu de la même branche, d'abord gentilhomme ordinaire du prince de Condé, fut pourvu de la charge anoblissante de trésorier de France au bureau des finances de Dijon, puis le 28 octobre 1663 de celle de président en la Chambre des comptes de Dijon ; il conserva cette dernière charge jusqu'à sa mort arrivée à Paris le 2 juillet 1678. Il avait épousé Renée Hébert, fille d'un célèbre avocat au Parlement de Paris, qui mourut en odeur de sainteté le 31 décembre 1686. Cette branche fut maintenue dans sa noblesse par jugements de 1658 et 1699.

Le chef de l'autre branche de la famille de Boyveau, d'abord lieutenant au bailliage de Montcenis, fut nommé conseiller d'État en 1657. Deux de ses fils furent tués en Italie ; un autre fut lieutenant-général des armées du Roi, gouverneur des Invalides en 1719 et grand-croix de Saint-Louis ; un quatrième enfin, Charles Boyveau de Praslon, chevalier de Saint-Louis, commandant à Colmar, chevalier d'honneur au Conseil souverain d'Alsace, fut confirmé dans sa noblesse et anobli en tant que besoin par lettres patentes de janvier 1737 dont on trouvera le texte dans le *Nouveau d'Hozier* et obtint en même temps le règlement de ses armoiries. Ce dernier laissa un fils qui fut admis en 1742 en la Chambre de la noblesse des États de Bourgogne.

N..., femme de N... Boyveau, écuyer, Sgr de Peusemont, avait fait enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696 (registre de Charolles).

Jean-Baptiste Boiveau, Sgr de Villers, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Autun.

La famille de Boyveau a fourni un grand nombre d'officiers distingués, des chevaliers de Saint-Louis, etc.

Son chef est connu de nos jours sous le titre de baron.

Principales alliances : de Bretagne, Bureau de Pralon, Callard, Maublanc, de Chambrun d'Uxeloup de Rosemont 1906, Sarton du Jonchay 1899, le Compasseur de Courtivron 1896, etc.

BOYVIN. Armes : d'*or à un palmier terrassé de sinople, surmonté d'un dextrochère de sable tenant plusieurs branches de lys au naturel.*

La famille Boyvin descendait de Théodore Boyvin qui vint dans les premières années du XVIII[e] siècle se fixer dans l'île de Saint-Chris-

tophe, aux Antilles. Ce personnage laissa deux fils, Théodore-Louis Boyvin, né en 1703, commandant des milices de la Guadeloupe, et Charles-Jean-Baptiste Boyvin, né en 1715, qui furent pourvus, l'un en 1770, l'autre en 1774, de l'office anoblissant de secrétaire du Roi au Grand Collège.

Charles-Théodore Boyvin, né en 1817 à Notre-Dame-du-Bec (Seine-Inférieure), obtint du roi Charles X le 28 octobre 1826 des lettres patentes de confirmation de noblesse. Il mourut en 1875 laissant deux filles qui paraissent avoir été les dernières représentantes de leur famille.

Principales alliances : de Bragelongne, de Vipart, etc.

La famille dont il vient d'être parlé est distincte de la famille Boivin-Champeaux dont il sera parlé aux Additions du présent volume. Elle est aussi distincte d'une famille Boivin (ou Boyvin) d'Hardencourt dont le chef, Louis, né à Paris en 1674, un des directeurs de la Compagnie des Indes, pourvu en 1723 d'un office de secrétaire du Roi, fut anobli par lettres patentes de mai 1726. Cette dernière famille fit à la même époque régler ses armoiries par d'Hozier : d'*azur à une croix potencée d'or, cantonnée de deux fers de lance d'argent, la pointe en chef, et de deux coquilles d'argent posées en pointe*. Louis Boivin d'Hardencourt laissa un fils, Louis-Claude, qui était en 1743 secrétaire de la Cour des aides de Clermont-Ferrand.

BOZONNIER de LESPINASSE et de VAUMANE. Armes : d'*azur à un chevron d'or accompagné en chef de deux roses d'argent et en pointe d'une colombe de même tenant en son bec un rameau d'olivier de sinople*.

La famille Bozonnier appartient à la noblesse du Dauphiné. Le marquis de Rivoire de la Batie ne lui a consacré dans son *Armorial de Dauphiné* qu'une très courte notice ; mais on trouvera sur elle beaucoup de renseignements dans les manuscrits de Chérin.

Son auteur, André Bozonnier, était en 1666 greffier en chef au Parlement de Grenoble et fut pourvu le 9 avril 1688 de la charge anoblissante de conseiller, notaire, secrétaire du Roi, maison et couronne de France en la chancellerie près le Parlement de Grenoble. Il possédait encore ces deux charges quand il fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696 et quand il fut maintenu dans sa noblesse le 17 octobre 1702 par arrêt du Conseil d'Etat. Il fit son testament le 13 octobre 1704. Il avait épousé successivement Isabeau Ruinal et Marguerite Conrard et laissa de ces deux unions plusieurs fils. Un de ces fils, né du premier lit, Gaspard Bozonnier, avocat au Parlement de Grenoble, fut maintenu dans sa noblesse en même

temps que lui, en 1702. André Bozonnier eut du second lit un autre fils, noble André Bozonnier, qu'il institua son légataire universel, qui fut pourvu le 6 mars 1706 de la charge de secrétaire du Roi en la chancellerie, près le Parlement de Grenoble, qui épousa le 20 janvier 1709 Françoise Brunet et qui fit son testament en 1743. Le fils de celui-ci, Gabriel Bozonnier de Lespinasse, avocat en Parlement, fut pourvu le 17 février 1747 de la charge de conseiller du Roi, avocat général en la Chambre des comptes de Grenoble ; il épousa le 22 décembre 1755 par contrat passé devant Aucaigne, notaire à Mâcon, Jeanne de Serre, fille d'un trésorier de France, et fit son testament en 1787. Il fut lui-même père de Marie-Gabriel Bozonnier de Lespinasse, qui continua la descendance, et d'Aimé-Louis-Antoine Bozonnier de Lespinasse, né à Grenoble en 1767, qui fit ses preuves de noblesse pour obtenir le grade de sous-lieutenant, qui devint dans la suite colonel et officier de la Légion d'honneur, qui fut créé chevalier de l'Empire par lettres patentes du 18 juin 1809 et qui mourut en 1840 sans laisser de postérité de son mariage avec Mlle de Belle. Cette branche compte encore des représentants. Son chef est connu sous le titre de comte de Lespinasse.

Une autre branche de la famille Bozonnier s'est perpétuée sous le nom de Bozonnier de Vaumane. Deux de ses représentants, MM. Bozonnier de Vaumane, père et fils, prirent part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Grenoble. Cette branche eut dans la suite des revers de fortune et M. de Rivoire de la Batie rapporte que son chef était sous Napoléon III simple jardinier à Grenoble. On trouve qu'en mai 1893 M. Louis-Joseph de Bozonnier de Vaumane épousa Mlle Giraud au Monestier de Clermont.

Un membre de la famille Bozonnier, Jean Bozonnier de la Valette, était allé au cours du XVIIIe siècle se fixer à Saint-Domingue ; il fit enregistrer ses titres de noblesse devant le Conseil supérieur de l'île le 12 janvier 1740.

La famille Bozonnier a fourni un avocat général en la Chambre des comptes de Grenoble de 1770 à 1786, des officiers supérieurs, un général carliste, etc.

Principales alliances : de Belle, Hay-Forbes de Medwyn 1889, etc.

BRABOIS (Pierson de). Voyez : Pierson de Brabois.

BRAC de BOURDONNEL, de La PERRIÈRE, de CHATEAUVIEUX. Armes : *d'argent à trois bandes d'azur*. — Antoine Brac, docteur en médecine à Beaujeu, aïeul de tous les représentants actuels, avait fait enregistrer à l'Armorial général de 1696 les armoiries suivantes.

aujourd'hui tombées en désuétude : *de sable à un griffon d'or becqué, armé et lampassé de gueules, et une étoile aussi d'or au canton dextre de l'écu*. Son parent, Louis Brac, notaire royal à Beaujeu, eut ses armes inscrites d'office au même Armorial.

La famille Brac occupe depuis plusieurs siècles un rang distingué en Mâconnais et en Beaujolais. On en trouvera une généalogie complète dans l'*Annuaire de la Noblesse* de 1857. Ce travail donne la filiation depuis Louis Brac dont le fils Robert épousa Laurence d'Aigueperse par contrat passé le 24 juillet 1594 devant maître Moyroud, notaire à Beaujeu. Antoine Brac, fils de Robert, naquit à Beaujeu le 8 septembre 1599, fut pourvu en 1620 de l'office de notaire royal, procureur et receveur des consignations en la prévôté du Beaujolais, épousa par contrat du 23 mai 1623 Jeanne Hugues, fille d'un notaire royal à Beaujeu, et mourut le 5 décembre 1681. Il avait eu plusieurs fils dont l'aîné, Jean Brac, né le 21 mars 1626, docteur en médecine de la Faculté de Montpellier, vint se fixer à Mâcon par le mariage qu'il contracta le 8 janvier 1655 avec Marie de la Charme, fille d'un juge de Matour. Jean Brac mourut avant son père en 1669. Il laissait, entre autres enfants, un fils, Antoine Brac, docteur en médecine de la Faculté de Valence, marié le 18 décembre 1682 à Catherine de la Fond, qui fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696 et qui continua la descendance. François Brac, Sgr de Montpiney, fils de celui-ci, né à Beaujeu le 19 juillet 1693, reçu en 1718 avocat au Parlement de Paris, marié d'abord le 30 novembre 1720 à Jeanne Athiaud, fille d'un ancien conseiller au Parlement de Dombes, puis le 8 août 1724 à Catherine Deschamps, décédé en 1779, fut anobli par l'échevinage de Lyon qu'il exerça en 1735. Ce fut lui qui abandonna les armoiries primitives de sa famille pour adopter celles que ses descendants ont conservées jusqu'à nos jours. Il laissa six fils dont les deux aînés, François et Jacques-Joseph, furent les auteurs de deux grandes branches ; le quatrième, François Brac de Montpiney, né en 1732, officier distingué, chevalier de Saint-Louis, fut fusillé après la prise de Lyon par les troupes de la Convention.

L'auteur de la branche aînée, François Brac, Sgr de la Perrière, né à Lyon en 1725, reçu en 1750 avocat au Parlement de Paris, nommé en 1774 échevin de Lyon, décédé en 1800, avait épousé en 1769 Jeanne Guillin du Montet. Son fils, Jacques Brac de la Perrière de Bourdonnel, né à Lyon en 1775, marié en 1809 à Mlle Blanc, décédé en 1853, laissa deux fils, Antoine-Edouard Brac de Bourdonnel, né en 1810, marié en 1844 à Mlle Douin de Rosière, et Achille-François Brac de la Perrière, né en 1812, marié en 1851 à Mlle de Besse, qui furent les auteurs de deux rameaux. L'aîné

de ces rameaux est connu sous le nom de Brac de Bourdonnel.

L'auteur de la seconde branche, Jacques-Joseph Brac de la Perrière, Sgr de la Pillonnière et de Châteauvieux, né en 1726, marié en 1766 à Elisabeth Passerat, fut nommé en 1771 fermier général et prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse du Beaujolais. Il laissa trois fils : 1° André Brac de la Perrière, né en 1771, marié en 1806 à Marie Michel, décédé en 1846, dont la descendance subsiste sous le nom de Brac de la Perrière ; 2° Etienne-Joseph Brac de la Perrière, né en 1778, directeur des douanes à Bayonne, qui mourut sans postérité en 1851 ; 3° Antoine Brac de Châteauvieux, né en 1779, qui épousa M[lle] Beuf de Curis et qui en eut cinq enfants connus sous le nom de Brac de Chateauvieux.

La famille Brac a fourni deux échevins de Lyon, un fermier général, des savants, des officiers, un bâtonnier de l'ordre des avocats de Lyon, des chevaliers de Saint-Louis, des membres de la Légion d'honneur, des médecins, etc.

Aucune de ses branches n'est titrée.

Principales alliances : d'Aigueperse 1594, de la Charme 1655, de la Fond 1682, de Bonnel 1746, Varenard de Billy 1730, Guillin du Montet 1769, Quarré de Verneuil 1835, Bernard de Montessus de Rully, Mourins d'Arfeuille, Passerat 1766, Douin de Rosière 1844, Beuf de Curis, de Parseval de Frileuse, de Béchon de Caussade 1804, de Mothes de Blanche 1806, Hély d'Oissel, de Maupas, Richard de Soultrait 1842, du Bouéxic de Pinieux 1901, de la Barre de Carroy, etc.

BRACH (de). Armes : d'*azur à une bande d'or accompagnée de deux losanges d'argent, l'un en chef, l'autre en pointe.*

La famille de Brach, dont la seule branche subsistante est aujourd'hui fixée en Poitou, est originaire du pays de Médoc, en Guienne. Elle a eu vraisemblablement pour berceau la paroisse de son nom, en Médoc, aujourd'hui commune du canton de Castelnau, et a eu pour premiers auteurs connus Pey et Arnaud de Brach, paroissiens de Moulis, en Médoc, mentionnés dans un acte de 1433.

On trouvera des généalogies de la famille de Brach dans le *Dictionnaire historique et généalogique des familles du Poitou*, de Beauchet-Filleau, dans les manuscrits de Chérin et dans les *Carres d'Hozier*. Bernard de Brach, auquel Beauchet-Filleau fait remonter la filiation suivie, fut reçu en 1534 procureur au Parlement de Bordeaux. Il laissa d'une alliance demeurée inconnue plusieurs fils dont l'aîné, Pierre de Brach, né le 22 septembre 1547, continua la descendance. Ce Pierre de Brach alla terminer ses études de droit à Toulouse, obtint de l'Académie des jeux floraux le prix de l'Eglantine d'or.

devint bientôt un des poètes les plus distingués de son temps et fut l'ami intime de Ronsard, de Montaigne et de du Bartas. Il avait été pourvu par lettres patentes du 9 avril 1571 de l'office anoblissant de conseiller, notaire, secrétaire et contrôleur pour le Roi en la chancellerie de Bordeaux. Il épousa par contrat du 17 février 1572 Anne de Perrot, fille du seigneur de Crognac, qui fut sa principale inspiratrice et qu'il célébra dans ses vers sous le nom d'Aymée, fit son testament le 18 octobre 1598 et mourut vers 1605 dans la belle terre de Lamothe-Montussan dont il s'était rendu acquéreur. Il fut père de monsieur maître François de Brach, écuyer, Sgr de la Mothe-Montussan, avocat au Parlement de Bordeaux, qui épousa le 1er octobre 1600 Marie Léotard, fille d'un marchand bourgeois de Bordeaux, et grand-père de monsieur maître François de Brach, écuyer, Sgr de la Mothe-Montussan, avocat en la Cour du Parlement de Bordeaux, qui, étant veuf sans enfants de Marie de Boucaud, se remaria le 11 juin 1653 à Marie Lootins, fille d'un marchand bourgeois de Bordeaux. Ce dernier François de Brach fut d'abord condamné à l'amende comme usurpateur de noblesse par jugement du 27 juillet 1667 de Pellot, intendant de Bordeaux ; il appela de cette condamnation devant le Conseil d'État qui le maintint dans sa noblesse par arrêt du 19 février 1671 ; sur le vu de cet arrêt il fut encore maintenu dans sa noblesse le 16 septembre 1697 par jugement de M. de Bezons, un des successeurs de Pellot. Il fit son testament le 17 septembre 1699 et mourut peu de temps après laissant, entre autres enfants, deux fils, François-Raymond et François-Louis, qui furent les auteurs de deux grandes branches.

L'auteur de la branche aînée, François-Raymond de Brach, chevalier, Sgr de la Mothe-Montussan, mestre de camp de cavalerie, chevalier de Saint-Louis, épousa à Paris en janvier 1707 Marie-Louise Binet, fille d'un garçon ordinaire de la chambre du Roi. Son fils, François-Élie de Brach, chevalier, Sgr de la Mothe-Montussan, marié en 1734 à sa cousine Marie-Élisabeth Binet, en eut, entre autres enfants, une fille, Anne, qui fut admise en 1742 à la maison de Saint-Cyr, et deux fils, Pierre-François, Sgr de Montussan, et Gérard-Louis, Sgr de Malleret, qui prirent part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Bordeaux. L'aîné de ces deux frères, bibliophile distingué, mourut au cours de cette même année ; il avait été nommé en 1778 chevalier d'honneur à la Cour du Parlement de Bordeaux. Le puîné, chef d'escadre des armées navales, fut guillotiné à Bordeaux le 20 janvier 1794. Cette branche est aujourd'hui éteinte.

François-Louis de Brach, né à Bordeaux en 1668, auteur de la seconde branche, fut lieutenant de vaisseau, chevalier de Saint-

Louis et gouverneur de la Martinique. Il avait épousé à Rochefort le 19 novembre 1717 Marie-Thérèse Boutou, fille du seigneur de la Baugissière. Son fils, Jean-François de Brach, né à Rochefort en 1718, lieutenant de vaisseau, chevalier de Saint-Louis, marié à la Martinique en 1758 à Catherine de Gaigneron des Vallons, acquit en 1764 la seigneurie des Moullières, en Poitou, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Poitiers et mourut à Niort en 1793. Il fut lui-même père de Jean-Charles de Brach, né en 1767, qui obtint en 1784 le certificat de noblesse prescrit pour obtenir le grade de sous-lieutenant et qui mourut sans alliance en 1796, et de Marc de Brach, né aux Moullières en 1769, qui épousa en 1810 M[lle] de Coulaine et de qui descendent les divers représentants actuels.

La famille de Brach n'est pas titrée.

Elle a fourni des magistrats distingués, des officiers supérieurs de terre et de mer, des chevaliers de Saint-Louis, etc.

Principales alliances : de Boucaud, Boutou de la Baugissière, Berthelin de Monbrun, Guillouet d'Orvilliers 1756, Bidé de Maurville, Binet de Boisgiroult (de Sainte-Preuve) 1707, 1734, de Gaigneron 1758, Brochard de la Rochebrochard 1784, de Pichon, de Jourdain de Villiers 1835, Emé de Marcieu, de Monspey 1869, Quirit de Coulaine 1810, Chomereau de Saint-André 1895, etc.

BRACHET de FLORESSAC (de), en Limousin. Armes : d'*azur à deux chiens braques d'argent passant l'un sur l'autre*. — La famille de Brachet a souvent écartelé ces armes des suivantes : d'*azur à un lion rampant d'or*. — Couronne : *de Marquis*.

Le nom de Brachet est porté de nos jours en France par deux familles nobles bien distinctes appartenant l'une à la Marche et au Limousin, l'autre à l'Orléanais. La première de ces familles, qui donne lieu à cette notice, n'a cessé depuis le moyen âge d'occuper un rang considérable dans le centre de la France. On trouvera sur elle d'intéressants renseignements dans les manuscrits de Chérin et dans le *Nouveau d'Hozier*. On trouvera aussi d'importants fragments de sa généalogie dans le *Nobiliaire du Limousin* de Nadaud et dans le *Dictionnaire historique des familles du Poitou* de Beauchet-Filleau.

Un de ses représentants, Guillaume Brachet, prit part à la septième croisade. Le nom et les armes de ce gentilhomme ont été inscrits aux Salles des Croisades du musée de Versailles.

Beaujon, chargé d'examiner les preuves que la maison de Brachet fit sous Louis XV pour être admise aux honneurs de la Cour, envoya au duc de la Vrillière en février 1772 un rapport qui commence dans les termes suivants : « La maison de Brachet est de celles que cite

« le célèbre du Chesne pour prouver qu'une maison peut tenir un « rang distingué dans l'ordre de la noblesse sans avoir pris son nom « d'une terre. On voit, en effet, cette maison figurer parmi la plus « ancienne noblesse du Limousin, son berceau, et soutenir cet avan- « tage par les plus grandes alliances. Le plus ancien sujet de cette « maison qui soit connu est Guillaume Brachet, chapelain du palais « de Raymond, prince d'Antioche, fils puîné de Guillaume, comte de « Poitou, lequel souscrivit en 1140 une donation faite par le même « prince aux Lieux saints. On trouve ensuite Renoul Brachet, écuyer, « qui servait en 1338 à la tête de deux écuyers et scella une quittance « de son sceau représentant les armes que portent messieurs de « Brachet à l'écartelure près. Ythier et Pierre Brachet portaient aussi « les armes dans une compagnie d'écuyers en 1379. La filiation est « certaine depuis Aimery Brachet, écuyer, qui commandait en 1387 « une compagnie composée de trois chevaliers et de dix-huit écuyers « et vivait encore en 1391. Il fut père de Jean Brachet, chevalier, Sgr de « Peyrusse, Montaigu et Salagnac, qualifié noble et puissant seigneur « ainsi que ses descendants, lequel servait le roi Charles VI dans « ses guerres et mourut avant l'année 1428. Il avait épousé Marie de « Vendôme que l'on présume avoir été proche parente de Catherine « de Vendôme, épouse de Jean de Bourbon, comte de la Marche, « cinquième aïeul du roi Henri IV, puisque Jacques de Bourbon, « comte de la Marche, leur fils, le traite de son cher et amé cousin « dans une lettre qu'il lui accorda en 1415..... » Chérin écrivait d'autre part en 1779 au comte de Vergennes que la maison de Brachet, en Limousin, est ancienne, bien alliée, a des services et prouve sa filiation depuis 1387.

Mérigot Brachet, écuyer, auquel remonte la filiation suivie, fut reçu à Bourgdedieu le 1er août 1387 avec trois chevaliers et dix-huit écuyers de sa compagnie ; il est appelé noble homme Aimery Brachet, écuyer, dans une transaction que son fils Jean passa le 25 mai 1391 et figure dans des actes postérieurs avec les qualifications de chevalier et de seigneur de Pérusse, de Montaigu, etc. Il avait épousé Marguerite de la Porte, veuve d'Hugues de la Celle. Son fils, Jean Brachet, marié à Marie de Vendôme et beau-père du maréchal de Xaintrailles, était seigneur du château de Pérusse dont les ruines existent encore sur le territoire de la commune de Chatelus-Marcheix (Creuse) ; il figure dans un certain nombre d'actes avec la qualification de chevalier et rendit en 1415 un hommage à *son cousin* Jean de Bourbon, comte de la Marche. Jacques Brachet, Sgr de Maignac, Peirusse, Salignac, fils du précédent, marié à Marie de Sully, fut conseiller et chambellan du roi Charles VII et obtint

le 26 mars 1436 par lettres patentes de ce prince l'autorisation de faire construire une forteresse dans la paroisse de Salaignac, aujourd'hui chef-lieu de canton de l'arrondissement de Guéret. Il laissa, entre autres enfants, deux fils, Gilbert Brachet, Sgr de Peyrusse et de Magnac, qui continua la lignée, et Mathelin Brachet, sénéchal du Limousin, qui fut conseiller et chambellan des rois Charles VIII et Louis XI. Ce Mathelin Brachet épousa successivement en 1439 Catherine de Rochechouart et en 1452 Marguerite d'Aubusson ; sa descendance, fort brillante, posséda, entre autres biens, la seigneurie de Montaigu et s'éteignit avec René Brachet, Sgr de Montaigu, chevalier de l'Ordre du Roi en 1568, qui n'eut pas d'enfants de son mariage en 1539 avec Jeanne d'Aubusson. Le fils aîné de Jacques Brachet et de Marie de Sully, Gilbert de Brachet, Sgr de Peyrusse et de Magnac, qualifié baron de Magnac dans plusieurs actes, était en 1455 conseiller et chambellan du Roi et épousa le 28 mai 1448 Marie d'Alègre, fille du baron de Tourzel. Son fils, Gilles Brachet, Sgr de Pérusse, Magnac, Seilloux, etc., marié à Charlotte de Tranchelion, héritière de la seigneurie de Palluau, en eut deux fils, Jean et Guy, qui furent les auteurs de deux branches.

Jean Brachet, Sgr de Pérusse, baron de Magnac, auteur de la branche aînée, aujourd'hui éteinte, épousa en 1502 Jeanne de Blanchefort. Leur fils, Claude, marié en 1534 à Anne de Conigham, dissipa sa fortune ; la baronnie de Magnac fut saisie par décret et vendue le 12 mai 1545. Claude de Brachet, Sgr de Palluau, fils du précédent, marié le 8 octobre 1572 à Françoise de Prie, alla se fixer dans le petit pays d'Auxois, en Bourgogne, où sa descendance se perpétua avec distinction. Un représentant de cette branche, Jean de Brachet, écuyer, Sgr en partie de Magny, Saint-Andeux et Saint-Germain de Modéon, marié le 16 avril 1720 à Marie Traveau, fut admis en 1736 en la Chambre de la noblesse des États de Bourgogne et fit en 1743 des preuves de noblesse pour obtenir l'admission à Saint-Cyr de sa fille Marie-Christine. Un de ses petits-fils, Jean de Brachet, né en 1764 à Saint-Andeux, au diocèse d'Autun, fut admis en 1778 parmi les pages de la Grande Ecurie du roi Louis XVI ; un autre, Louis-Marie, fut admis en 1767 dans l'Ordre de Malte. Le comte de Brachet prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Semur.

Guy Brachet, Sgr de Pérusse et de Seilloux, auteur de la branche cadette, marié à Catherine d'Aubusson, servit en homme d'armes au ban des nobles du Poitou de 1533 en raison de biens qu'il possédait au ressort de Montmorillon. Il laissa deux fils : 1° Jean de Brachet, baron de Pérusse, marié en 1551 à Michelle de Crevant, dont

la descendance s'éteignit en la personne de sa petite-fille Isabeau mariée successivement en 1611 à François d'Aubusson, Sgr de la Feuillade, et à René-Gaspard de la Croix, marquis de Castries ; 2° Léonnet Brachet, qui épousa Françoise de Coux, dame du Chastenet, et qui continua la descendance. Léonnet Brachet laissa lui-même deux fils, Louis et François, qui furent les auteurs de deux grands rameaux. Les représentants de ces deux rameaux furent maintenus dans leur noblesse le 22 août 1667 par jugement de M. d'Aguesseau, intendant de Limoges.

Louis Brachet, Sgr de Seilloux, auteur du premier rameau, épousa Françoise de la Mothe, dame du Mas-Laurent. Son petit-fils, Gilbert de Brachet de Floressac, marié en 1687 à Marie d'Escodéca de Boisse, reçut le titre de marquis par lettres patentes de septembre 1704. Il fut lui-même le bisaïeul de Claude-Joseph-Alexandre, marquis de Brachet de Floressac, né en 1764, qui fut admis en 1778 parmi les pages de la Petite Ecurie, qui devint dans la suite lieutenant-général pour le Roi de la Haute et Basse-Marche, qui prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Guéret et qui mourut à Paris en 1859 à l'âge de quatre-vingt-quinze ans. Ce rameau est représenté de nos jours par Alexandre-Auguste, marquis de Brachet de Floressac, né en 1847, propriétaire du château du Mas-Laurent, près de Felletin, qui a eu des enfants de son mariage en 1879 avec Mlle du Douet.

François Brachet, auteur du second rameau, épousa Catherine Duroy, héritière de la terre de Dalérie, en Limousin. Leur arrière-petit-fils, Etienne Brachet de la Jaleice, écuyer de la paroisse de Saint-Bonnet, Sgr de la Gorce, en la paroisse de Lubersac, épousa le 11 octobre 1706 Louise Authier, héritière de la terre de la Bastide. Le petit-fils de celui-ci, Louis de Brachet, Sgr de la Bastide et de la Faye, né en 1739 à Coussac-Bonneval, garde du corps du Roi, chevalier de Saint-Louis, marié en 1759 à Marguerite Colomb, fille d'un secrétaire du Roi, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Limoges. Il avait fait des preuves de noblesse pour obtenir l'admission à Saint-Cyr de sa fille, Marie-Elisabeth de Brachet de la Bastide, née à Lubersac en 1762, et l'admission à l'Ecole militaire de trois de ses fils, Antoine, né en 1761, Claude, né en 1768, et Antoine-François, né en 1771 ; le second de ceux-ci, Claude, fut nommé en 1783 page de la Grande Écurie du roi. La dernière représentante de ce rameau, héritière de la terre de la Bastide, épousa vers 1810 un membre de la famille Bugeaud ; elle fut mère de M. Bugeaud de la Bastide, conseiller général de la Haute-Vienne, maire de Coussac-Bonneval, décédé en 1873.

La famille de Brachet a fourni dans ses diverses branches quatre

chambellans, un maître d'hôtel et plusieurs pages du Roi, des gentilshommes de sa chambre, trois chevaliers de son Ordre, un sénéchal du Limousin, un sénéchal du Rouergue, plusieurs lieutenants généraux au gouvernement de la Haute et de la Basse-Marche, des officiers de grand mérite, des chevaliers de Malte, etc.

Deux de ses représentants furent admis aux honneurs de la Cour l'un le 24 avril 1773, l'autre le 10 décembre 1785.

C'est à la maison de Brachet qu'appartenait Catherine, mariée en 1436 au célèbre Jean de Xaintrailles, nommé maréchal de France en 1454. Les autres alliances de cette maison ont été contractées avec les familles de Vendôme, d'Estuer, de Sully, de Crevant 1439, 1551, d'Alègre de Tourzel 1448, de Tranchelion, de Blanchefort 1502, d'Aubusson 1452, 1517, 1539, 1611, de Lestranges 1573, de Bridiers, de Maillé de la Tour-Landry 1594, de la Croix de Castries, de Coux, de Rochechouart 1439, de Lévis-Charlus 1534, de Sanzillon 1664, de Fay d'Athies 1710 d'Escodéca de Boisse 1687, de Chastenay 1758, de Charry 1755, de Bonneval 1545, le Vaillant du Douet 1879, etc.

BRACHET de la MENUSE (de). Armes : *parti au 1 d'azur à un chien braque courant d'argent, surmonté d'une croisette de même*, qui est de Brachet ; au 2 *d'or à un globe d'azur surmonté d'une croix florencée de même, accompagnée de deux étoiles d'azur, le globe chargé de trois croissants d'or, 2 et 1*, qui est de Materre de Chauffour.

La famille DE BRACHET DE LA MENUSE, anciennement et honorablement connue en Périgord, revendique une origine commune avec la famille de Brachet de Floressac dont elle serait une branche détachée à une époque très reculée. Bien que le point de jonction des deux familles demeure inconnu, les Brachet de Floressac paraissent n'avoir jamais protesté contre cette prétention. Les Brachet de la Menuse auraient, en tout cas, perdu depuis plusieurs siècles leur situation nobiliaire par suite de dérogeance, car ils n'ont jamais été considérés comme nobles en Périgord, n'ont point été l'objet d'un jugement de maintenue lors des diverses recherches ordonnées par Louis XIV et n'ont pas pris part en 1789 aux assemblées de la noblesse de leur région. L'un d'eux, Pierre Brachet de la Menuse, ne porte d'autre qualification que celle de laboureur dans l'acte de baptême de sa fille Catherine passé le 1er janvier 1675 à Mortemar (Dordogne). La famille de Brachet de la Menuse a résidé jusqu'en 1802 dans le village de la Menuse dont elle a conservé le nom.

Principales alliances : de Materre du Chauffour 1867, Martin de la Salle 1892.

BRACHET (**de**), en Orléanais. Armes : *de gueules* (aliàs *d'azur*) *à un chien braque d'or* (aliàs *d'argent*) *assis sur sa queue.*

La famille qui donne lieu à cette notice, bien distincte de celle des Brachet de Floressac, appartient à la noblesse de l'Orléanais. On trouvera sur elle des renseignements abondants, mais confus et trop souvent contradictoires, dans les divers recueils de manuscrits du Cabinet des Titres, particulièrement dans le *Nouveau d'Hozier*, dans les *Carrés d'Hozier* et dans les *Dossiers bleus*.

Elle était représentée vers le milieu du XVe siècle par deux frères, Jean et Olivier Brachet, qui furent les auteurs de deux grandes branches. D'après un tableau généalogique conservé dans les *Dossiers bleus*, ces deux frères auraient été fils d'un Renaud Brachet qui demeurait en Auvergne.

Jean Brachet, sieur de Flusteaux, auteur de la branche, aujourd'hui éteinte, que l'on croit avoir été l'aînée, avait épousé Nicole Esbahi ; il était en 1447 receveur de Charles, duc d'Orléans, et fut dans la suite receveur des tailles à Orléans. Il laissa trois fils : 1° Jean Brachet, Sgr de Frouville, puis de Morsan, receveur des tailles à Orléans, puis receveur général à Arles, qui épousa en 1476 Isabelle Mesdon et qui continua la descendance ; 2° Antoine, qui fut trésorier des gardes écossaises ; 3° François, qui fut trésorier de la reine d'Aragon et dont le fils mourut sans alliance. Jean Brachet eût lui-même quatre fils d'Isabelle Mesdon : 1° Guillaume Brachet, bailli d'Etampes, dont le fils Jean mourut sans postérité masculine ; 2° Nicolas Brachet, président aux enquêtes en 1534 ; 3° Jean Brachet, secrétaire du Roi, un des quatre receveurs généraux des finances de France, marié en 1510 à Jeanne Lhuilier, dont le fils Jean, également secrétaire du Roi, maire d'Orléans en 1569, n'eut que deux filles ; 4° Claude Brachet, Sgr de Villiers, secrétaire du Roi, trésorier de ses gardes écossaises, dont le fils Jean fut conseiller au Parlement de Paris en 1544 et dont le petit-fils Jérôme, bailli et gouverneur du Valois, fut le dernier représentant de sa branche et mourut sans laisser de postérité mâle.

La seconde branche, issue d'Olivier Brachet, alla se fixer à Romorantin, où elle comptait dans la première moitié du XVIe siècle de très nombreux représentants. L'un de ceux-ci, Jean Brachet, Sgr de Marolles, maître des eaux et forêts de Romorantin, trésorier de la maison de Dunois, intendant de Louise de Savoie, duchesse d'Angoulême, mère de François Ier, et précepteur de ce prince, reçut en mars 1514 des lettres patentes d'anoblissement qu'il fit enregistrer à la Chambre des comptes le 13 octobre 1515. Jean de Brachet laissa un fils qui vint établir sa résidence à Orléans, qui exerça dans

cette ville la profession d'avocat et qui, ayant été inquiété dans sa noblesse, fut confirmé dans cette noblesse par de nouvelles lettres patentes en 1545. Anne Brachet de Marolles, issue de cette branche, épousa en 1599 François de Beauharnais, lieutenant-général au bailliage d'Orléans ; elle fut une des aïeules de la reine Hortense, mère de Napoléon III. Claude et Antoine de Brachet, Sgrs de la Royauté et du Grand-Marolles, et Etienne Brachet, Sgr du Tapinet, maître d'hôtel ordinaire du Roi, plus tard trésorier de France au bureau des finances d'Orléans, marié le 8 novembre 1656 à Anne Lesdoux, furent maintenus dans leur noblesse le 15 janvier 1667 par jugement de l'intendant Daubray comme issus de Jean Brachet anobli en 1514. Anne Lesdoux, veuve d'Étienne Brachet, fut encore maintenue dans sa noblesse le 8 juin 1698 par jugement de M. de Bouville, intendant d'Orléans. Elle fut la grand'mère d'Étienne-Henri Brachet, écuyer, Sgr du Bouschet et du Tapinet, né à Orléans en 1700, chevalier de Saint-Louis, marié en 1750 à Marie Colas de Malmusse, dont le fils, Étienne-Claude de Brachet, né en 1755 à Bonneval, au diocèse de Chartres, fit en 1765 ses preuves de noblesse pour être admis à l'École militaire. Ce même Étienne-Claude de Brachet, chevalier, Sgr de Menainville, officier au régiment des chasseurs de Picardie, chevalier de Saint-Lazare, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Orléans.

La famille de Brachet a fourni, en dehors des personnages mentionnés plus haut, un grand nombre d'officiers de mérite, des chevaliers de Saint-Louis et de la Légion d'honneur, un général des Bénédictins de Saint-Maur en 1681, quatre conseillers d'État, etc.

Son chef est connu de nos jours sous le titre de comte.

Principales alliances : de Féraudy, de Carbonnières, de Beauharnais 1599, Colas de Malmusse 1750, Lenoir de Tournemine, Lambert de Cambray 1695, Gauthier d'Hauteserve 1892, le Prévost d'Iray, etc.

BRACHET des JOUVANCES.

Famille bourgeoise.

BRACK (**Chabert de**). Voyez : CHABERT DE BRACK.

BRACORENS de SAVOIROUX (**de**). Armes : *d'azur à un pal d'or chargé de trois coquilles de sable.* — Supports : *deux lions d'or.* — Cimier : *un bras armé brandissant une épée.* — Devise : *Leniter et opere spado.* — Autre devise : *Agere et pati fortia.*

La famille DE BRACORENS DE SAVOIROUX appartient à la noblesse de Savoie. Le comte de Foras en a donné une généalogie dans son

Armorial de Savoie. Elle a eu pour auteur Jacques de Bracorens, du lieu de Viuz, au mandement de Thiez, en Faucigny, qui, après vingt-cinq ans de services militaires, fut anobli en 1590 par lettres patentes du duc de Savoie en récompense de sa singulière valeur et expérience. Ce personnage appartenait peut-être à une branche tombée en dérogeance d'une famille de Bracorens que l'on trouve avoir appartenu au XIIIe siècle à la noblesse du Chablais. Son fils, Christophe de Bracorens, épousa Bernardine de la Faverge, héritière de la terre de Savoiroux dont sa descendance a conservé le nom.

Jean-Joseph de Bracorens de Savoiroux, marié en 1763 à Anne Chapel de Rochefort, fut nommé sénateur de Savoie en 1772. Son fils, Claude-Humbert de Bracorens, connu le premier sous les titres de comte de Savoiroux et de comte de Saint-Laurent, sénateur de Savoie en 1816, fut nommé président du Sénat en 1827. Il laissa trois fils : 1° Auguste, comte de Savoiroux, né en 1808, qui n'eut pas d'enfants de son mariage avec Mlle de Mépieu ; 2° Charles-Bernard, comte de Savoiroux, né en 1811, lieutenant-général des armées italiennes, aide de camp du roi Victor-Emmanuel, commandeur de la Légion d'honneur, grand-officier de Saint-Maurice et de Saint-Lazare, qui opta pour la nationalité italienne après l'annexion de la Savoie et qui a laissé cinq enfants de son mariage avec Mlle Solaroli ; 3° Alexandre-Gaëtan, vicomte de Savoiroux, né en 1812, qui n'a laissé qu'une fille, la baronne d'Alexandry d'Orengiani, décédée en 1893.

La famille de Bracorens de Savoiroux a fourni des sénateurs de Savoie, de nombreux officiers, etc.

Principales alliances : Bernard de Coucy 1695, de la Faverge, Flocard de Mépieu 1847, Solaroli, Favier du Noyer, d'Alexandry d'Orengiani, Basset de la Pape, d'Humilly de Chevilly 1768, etc.

BRACQUEMONT (**Aubé de**). Voyez : AUBÉ DE BRACQUEMONT.

BRAGARD (**Autard de**). Voyez : AUTARD DE BRAGARD.

BRAGELONGNE (**de**). Armes : *de gueules à une fasce d'argent chargée d'une coquille de sable et accompagnée de trois étoiles* (aliàs *molettes*) *d'or.* — Une branche cadette brisait ces armes *d'une bordure engreslée de gueules.* — Couronne : *de Marquis.* — Support : *deux griffons.* — Devise : *Non cedam malis.*

La famille DE BRAGELONGNE a occupé un rang distingué dans la noblesse de robe française. On en trouvera des généalogies plus ou moins complètes dans un *Discours généalogique de la maison de Bragelongne* imprimé en 1689, dans le *Dictionnaire de la Noblesse*

de La Chesnaye des Bois, dans le *Nobiliaire Universel* de Saint-Allais, dans l'*Annuaire de la Noblesse* de Borel d'Hauterive (année 1868), etc. Ces divers travaux ne doivent être acceptés qu'avec beaucoup de réserve, au moins pour la partie antérieure au XVIe siècle On trouvera aussi un intéressant article sur la famille de Bragelongne dans le *Bulletin de la Société héraldique* de juillet 1886.

La famille de Bragelongne, originaire de Sens, en Champagne, appartenait dès la fin du XIVe siècle à la haute bourgeoisie de cette ville. Quand elle fut devenue puissante, les généalogistes lui cherchèrent une origine plus reculée et la firent descendre tant bien que mal d'un certain Gelongne ou Gelonius qui aurait été un fils cadet de Landry, comte de Nevers et d'Auxerre, et de Mathilde de Bourgogne. Ce Gelongne, ayant épousé l'héritière des seigneurs de Bray, aurait fait construire au cours du XIe siècle, près de Ricey, dans le comté de Tonnerre, un château qu'il aurait appelé Braygelongne et dont ses descendants auraient conservé le nom modifié avec le temps en celui de Bragelongne. La famille des seigneurs de Bragelongne aurait été, toujours d'après les généalogistes, au nombre des plus puissantes de cette région jusqu'à ce que l'un de ses représentants, Simon, s'étant trouvé ruiné à la suite de guerres malheureuses qu'il soutint comme allié du comte de Sancerre, ait été forcé vers l'an 1320 de vendre sa terre de Bragelongne et de venir s'établir à Sens. La terre de Bragelongne ou de Bragelonne appartenait au XVIIe siècle à la famille de Balathier dont une branche s'est perpétuée jusqu'à nos jours sous le nom de Balathier de Bragelonne.

Adam de Bragelongne, auquel La Chesnaye des Bois et Saint-Allais font remonter la filiation suivie, vint se fixer à Paris dans les premières années du XVe siècle et fut chargé d'administrer les biens de la reine Isabeau de Bavière et du Dauphin ; il fit en 1410 une fondation à Saint-Rémy de Sens pour le repos de l'âme de son père Adam et de son grand-père Baudouin ; quelques années plus tard il fut jeté en prison et mis à mort par la faction des Bourguignons ; l'hôtel qu'il possédait rue du Roi-de-Sicile, à Paris, et tous ses biens furent confisqués et ne furent rendus à son fils, Miles de Bragelongne, qu'en 1436 par un arrêt du Parlement. Ce Miles, sur lequel on ne sait que fort peu de chose, avait épousé Jeanne Marquieu, nièce du premier maître d'hôtel de la reine Isabeau. Il fut père de Pierre de Bragelongne, Sgr de Jouy et de Brassy, qui rendit hommage pour ces terres en 1476 au comte du Lude, Sgr de Courtenay. Thomas de Bragelongne, fils du précédent, épousa successivement Thomasse Séguien et Marie Favier ; il laissa, entre autres enfants, trois fils : 1° Martin de Bragelongne, né du premier lit, dont il sera

parlé plus bas ; 2° Thomas de Bragelongne, né du second lit, lieutenant criminel au Châtelet de Paris, décédé en 1570, dont le fils Claude fut conseiller au Parlement de Paris et dont le petit-fils Jérôme mourut sans postérité ; 3° Léon, conseiller au Parlement de Paris, dont la fille unique épousa en 1606 Claude Bouthilier, plus tard secrétaire d'Etat et surintendant des finances, auteur de la puissante maison de Bouthilier-Chavigny. Noble personne maître Martin de Bragelongne, Sgr de la Cour et de Mareau, né en 1495, marié à Marguerite Chesnard et décédé en 1569, fut successivement conseiller au Châtelet de Paris en 1541, lieutenant civil, particulier et criminel au même Châtelet en 1554 et prévôt des marchands de Paris en 1558. Ces diverses charges, malgré leur importance, ne conféraient pas encore à cette époque la noblesse à leurs titulaires. Les six fils de Martin de Bragelongne, Jean, Jérôme, Thomas, Martin, Nicolas et Jacques, furent les auteurs d'autant de branches qui ne tardèrent pas à acquérir la noblesse à la faveur des charges dont leurs membres furent revêtus.

Jean de Bragelongne, auteur de la branche aînée, fut lieutenant particulier au Châtelet de Paris et posséda la seigneurie de Villejuif, dans les environs de cette ville. Il fut père de Jérôme de Bragelongne, receveur général des finances à Caen, dont les fils moururent sans postérité, et de Martin de Bragelongne, gouverneur général des finances à Caen, qui n'eut pas d'enfants.

Jérôme de Bragelongne, auteur de la seconde branche, marié en 1565 à Marie Goyet, fille d'un avocat du Roi au Châtelet, fut secrétaire du Roi et trésorier général de l'extraordinaire des guerres. Il fut père de Jérôme de Bragelongne, conseiller correcteur en la Chambre des comptes, trésorier général de l'ordinaire des guerres, conseiller d'Etat, marié en 1602 à Marie Chéron, qui continua la descendance, et de Pierre de Bragelongne, secrétaire du Roi, trésorier de France à Châlons, dont le fils Jean, conseiller au Parlement de Bretagne, puis au Grand Conseil, intendant d'Orléans, mourut sans postérité. Pierre de Bragelongne, chef de cette branche, fut nommé en 1682 président aux enquêtes du Parlement de Bretagne. Son fils, Jean-Baptiste de Bragelongne, Sgr du Saussay, nommé en 1718 conseiller au Parlement de Paris et décédé en 1752, laissa plusieurs filles, Mmes de Marandon, de Canclaux, de Pâris de Montbrun et d'Aramon ; il eut aussi plusieurs fils qui ne sont pas mentionnés dans la généalogie de La Chesnaye des Bois ; l'aîné de ces fils, Jean-Claude, conseiller au Parlement de Paris, eut lui-même une fille, qui fut la dernière représentante de sa branche et qui épousa en 1776 le marquis de Nadaillac.

Thomas de Bragelongne, auteur de la troisième branche, fut trésorier de France à Bourges, puis à Paris, et mourut en 1615. Il fut père de Jean-François de Bragelongne, conseiller au Parlement de Paris en 1603, grand-père de Thomas de Bragelongne, président au Parlement de Metz en 1674, et bisaïeul de Christophe-François de Bragelongne, conseiller en la Grand-Chambre du Parlement de Paris, dont les fils moururent sans postérité. L'un de ceux-ci, François-Dominique de Bragelongne, avait été admis dans l'Ordre de Malte en 1692; un autre, Christophe-Bernard, né à Paris en 1688, chanoine comte de Brioude, décédé en 1744, fut membre de l'Académie des Sciences. Cette branche a encore fourni deux autres chanoines comtes de Brioude et un brigadier des armées du Roi.

Martin de Bragelongne, auteur de la quatrième branche, posséda la seigneurie de Charonne, près de Paris; il fut successivement conseiller au Parlement de Paris en 1570, président en la première Chambre des enquêtes dudit Parlement en 1586, prévôt des marchands de Paris en 1602, conseiller d'Etat en 1616, et mourut en 1623. Il laissa, entre autres enfants, quatre fils : 1° Claude, conseiller au Parlement de Paris, qui n'eut que deux filles; 2° Pierre, trésorier de France à Orléans en 1607, contrôleur général de la maison de la Reine-mère en 1616, décédé en 1621, dont la descendance s'éteignit en la personne de son petit-fils Charles, admis dans l'Ordre de Malte en 1677, plus tard brigadier des armées du Roi, tué en Espagne; 3° Aimery, qui fut nommé en 1624 évêque de Luçon en remplacement de Richelieu; 4° Robert, grand-maître des eaux et forêts des apanages de Gaston, duc d'Orléans, dont le fils Robert, décédé en 1684, eut plusieurs fils qui moururent sans postérité. L'un de ces derniers avait été page de la chambre du roi Louis XIV.

Nicolas de Bragelongne, auteur de la cinquième branche, fut conseiller au Châtelet, puis au Parlement de Paris, et mourut en 1617. Sa descendance s'éteignit avec son arrière-petit-fils, Etienne de Bragelongne, nommé en 1759 capitaine d'infanterie.

La sixième branche est la seule qui se soit perpétuée jusqu'à nos jours. Son auteur, Jacques de Bragelongne, né en 1540, marié à Barbe Robert et décédé en 1613, fut conseiller maître en la Chambre des comptes de Paris et fut anobli par sa charge. Il laissa neuf fils : 1° Jacques, trésorier de France à Moulins, qui mourut sans postérité; 2° Jérôme, conseiller à la Cour des aides de Paris, qui mourut doyen de cette compagnie en 1658 et dont la descendance s'éteignit en la personne de ses petits-fils; 3° Balthazar, grand prieur de l'abbaye de Saint-Denis; 4° Claude, Sgr de Boisripaux, qui continua la descendance; 5° Robert, conseiller au Conseil souverain

de la Guadeloupe; 6° Claude le cadet, capitaine d'infanterie ; 7° un troisième Claude; 8° François ; 9° Pierre, que La Chesnaye des Bois dit avoir quitté jeune la maison paternelle sans donner de ses nouvelles et qui, d'après Saint-Allais, aurait été l'auteur d'une famille de Nard, substituée dans la suite aux noms et armes de la maison de Clugny, dont il sera parlé plus bas. Claude de Bragelongne, Sgr de Boisripaux, fut trésorier de France et intendant général des vivres des camps et armées du Roi, épousa à Paris le 23 novembre 1627 Marie Godefroy, fille d'un trésorier général de l'extraordinaire des guerres, et, étant devenu veuf, entra dans les ordres. C'est par erreur que La Chesnaye des Bois et après lui Saint-Allais ont avancé qu'il avait eu pour fils unique Robert, capitaine au régiment de Vervins, mort sans postérité. Il eut, en effet, plusieurs autres fils dont l'un, Charles de Bragelongne, chevalier, Sgr de Boisripaux, né à Paris en 1632, marié en 1661 à Marie de Joubert, alla se fixer à la Guadeloupe, fut membre du Conseil souverain de cette île et continua la descendance. Un des fils de celui-ci, Claude-René de Bragelongne, chevalier, Sgr de Boisripaux, capitaine au régiment de Champagne, épousa à la Guadeloupe en 1698 Alette de Boivin et en eut lui-même deux fils, Jacques-Claude et Charles-Théodore, qui furent les auteurs de deux rameaux. Ces deux rameaux se perpétuèrent aux Antilles avec beaucoup de distinction. Le premier d'entre eux s'éteignit en la personne de Charles-François de Bragelongne, né à Antigoa en 1796, officier de la garde royale sous Louis XVIII, qui mourut à Bordeaux en 1835 sans laisser de postérité. Charles-Théodore de Bragelongne, chevalier, Sgr de Berlange, auteur du second rameau, fut commandant du quartier des Abymes à la Guadeloupe et épousa Marie-Isabelle de Bourgellas. Leur fils, Charles-Pierre de Bragelongne, chevalier, Sgr de Berlange, capitaine commandant du quartier des Abymes, chevalier de Saint-Louis, marié vers 1750 à Claire Le Mercier de Maisoncelle, en eut, entre autres enfants, trois fils : 1° Charles-Nicolas, né en 1752, Sgr de Berlange, connu sous le titre de comte de Bragelongne, officier au régiment de Vexin, marié en 1773 à Mlle Nadaud du Treil ; 2° Louis-Jean-Baptiste, né en 1754, lieutenant au régiment de Picardie, chevalier de Saint-Louis, marié à Mlle de Crespin; 3° Louis-Charles, né en 1757, connu sous le titre de marquis de Creully, officier au régiment de Conti-Dragons, aide-major à la Guadeloupe, marié à Mlle Van Schalwyck. Ces trois frères furent les auteurs de trois sous-rameaux qui se sont perpétués jusqu'à nos jours. L'aîné d'entre eux eut lui-même trois fils dont l'aîné, Nicolas-Charles, comte de Bragelongne,

décédé plus tard sans laisser de postérité, fut admis en 1789 parmi les pages du roi Louis XVI.

La famille de Nard, aujourd'hui de Clugny, revendique pour auteur un Pierre de Bragelongne qui quitta jeune la maison paternelle pour aller s'établir en Pologne. D'après La Chesnaye des Bois et Saint-Allais, ce Pierre de Bragelongne aurait été le neuvième fils de Jacques de Bragelongne, décédé en 1613, et de Barbe Robert. Borel d'Hauterive en fait, avec plus de vraisemblance, un fils cadet de Claude de Bragelongne, quatrième fils des précédents, marié en 1627 à Marie Godefroy, et ajoute que sa destinée est demeurée inconnue. D'après Saint-Allais, ce Pierre de Bragelongne aurait épousé Emma Ranze, héritière de la châtellenie de Nard, située dans le palatinat d'Ozerko, en Moravie, dont il prit le nom. Etant devenu veuf, il se serait remarié dans la suite avec Théodora Walen, aurait perdu ses biens, serait venu se réfugier à Verviers, dans le duché de Liège, et y serait décédé, laissant de sa seconde union trois fils qui furent exclusivement connus sous le nom de Nard et qui allèrent se fixer aux Antilles. Michel de Nard, l'un de ces fils, aurait été lui-même père de Jean-Baptiste de Nard, né au Cap-Français en 1763, chevalier de Saint-Louis, qui épousa aux Etats-Unis le 22 mars 1796, pendant l'émigration, Marie de Clugny, dernière représentante d'une vieille famille noble de Bourgogne. Le chevalier de Nard eut de ce mariage deux fils, nés à la Guadeloupe, l'un en 1803, l'autre en 1805, qui, pour se conformer aux dernières volontés de leur aïeul maternel, furent connus sous le nom de Clugny. Il sera consacré une notice spéciale à cette nouvelle famille de Clugny et l'on se contentera de faire observer ici que l'éloignement des dates rend bien invraisemblable le système de filiation par lequel Saint-Allais a voulu la rattacher à celle des Bragelongne.

La famille de Bragelongne a fourni, en dehors des personnages mentionnés plus haut, un nombre considérable de conseillers au Grand Conseil, au Parlement, en la Chambre des comptes et en la Cour des aides de Paris, des officiers distingués dont plusieurs ont été tués à l'ennemi, des trésoriers de France, etc.

Principales alliances : de la Grange-Trianon, de Bouthilier-Chavigny 1606, de Lyonne, des Fossés de Coyolles, de Vigny, du Tillet, de Pâris de Montbrun 1746, de Canclaux, de Sauvan d'Aramon 1754, du Pouget de Nadaillac 1776, Leschassier (de Méry), Hector de Marle 1642, Camus de Pontcarré, de Barville 1716, du Dresnay, de Machault, Clérel de Rampan 1695, d'Autemarre, Hurault de Gondrecourt 1821, Le Mercier de Maisoncelle, de Boubers, van Schalwyck, de Pontevès d'Amirat 1849, de Vipart, de Soyres, de

Larrard 1886, de Gaalon, du Cheyron du Pavillon 1897, le Fèvre de Guibermesnil, etc.

BRAGELONNE (de Balathier de). Voyez : BALATHIER DE LANTAGE, DE CONYGHAM ET DE BRAGELONNE (DE).

BRAGER de la VILLEMOYSAN et BRAGER.

La famille BRAGER est anciennement et honorablement connue en Bretagne où, d'après une tradition, elle serait venue d'Islande se fixer dans les dernières années du XVIe siècle. On en trouvera des tableaux généalogiques très succincts dans le *Répertoire de Biobibliographie bretonne* de Kerviler et dans l'*Annuaire de la Noblesse* de 1902. Maître Alain Brager était notaire à Bruc en 1640. Son neveu, Pierre Brager de la Combe, procureur au siège de Ploermel en 1655, épousa en 1653 Mathurine Nocaye, héritière du domaine de la Villemoysan, sur le territoire de la paroisse d'Illifaut. Leur petit-fils, Louis-Charles-Henri Brager, sieur de la Villemoysan, né en 1718, laissa deux fils, Gilles-René Brager, procureur fiscal de la juridiction de Gail, marié en 1770 à Pélagie Costal de la Villebranche, et Jean-Baptiste Brager, procureur fiscal et receveur des décimes de Saint-Malo, qui furent les auteurs de deux branches. La branche aînée est aujourd'hui connue sous le nom de BRAGER DE LA VILLEMOYSAN ; son chef, Eugène Brager de la Villemoysan, avocat à Rennes, a été nommé en 1901 conseiller général d'Ille-et-Vilaine, puis en 1904 sénateur du même département. La branche cadette subsiste sous le nom de BRAGER ; une de ses représentantes fut la mère de Jean-Henri Durand-Brager, né à Saint-Malo en 1814, peintre distingué.

La famille Brager a fourni dans ses deux branches des conseillers généraux d'Ille-et-Vilaine, des conseillers à la Cour de Rennes, des notaires, des magistrats, des officiers, des membres de la Légion d'honneur, etc.

Principale alliance : Roumain de la Touche.

BRAIT de la MATHE.

Famille sur laquelle les renseignements font défaut.

BRAMAUD du BOUCHERON.

Famille de haute bourgeoisie du Limousin.

BRAME. Armes enregistrées à l'Armorial général de 1696 : d'*azur à un chevron d'or accompagné en chef de deux étoiles du même et en pointe d'un lion d'argent.*

La famille BRAME est une des plus distinguées de la haute bourgeoisie du nord de la France.

Un de ses représentants, Pierre-François Brame, avocat à Ennetières, fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696.

De nos jours M. Jules Brame, né à Lille en 1808, député du Nord en 1857, ministre de l'Instruction publique en août 1870, sénateur du Nord, décédé à Paris en 1878, a occupé une haute situation politique et financière. Son fils, Georges-Louis Brame, né en 1839, fut élu en 1876 député conservateur du Nord.

Principales alliances : de Ronseray, Evain 1876, Carrelet de Loisy 1901, etc.

BRAMEL de CLÉJOULX.

Famille sur laquelle les renseignements font défaut.

M. François-Pierre Bramel de Cléjoulx, docteur en médecine, a épousé à Paris en 1901 Mlle Le Couvreur de Saint-Manvieu.

BRANCACCIO di RUFFANO et di TRIGGIANO, à Naples et à Rome, et **BRANCAS de CÉRESTE, de VILLARS et de LAURAGAIS (de)**, en France. Armes de la branche italienne : d'*azur à un pal d'argent chargé de trois aigles de gueules et accompagné de quatre jambes de lion d'or, posées en fasce, mouvantes des flancs de l'écu, deux à dextre et deux à sénestre.* — Couronne : *de Prince.* — Supports : *deux lions.* — Armes de la branche française : d'*azur à un pal d'argent chargé de trois tours de gueules, ouvertes, ajourées et maçonnées de sable, et accosté de quatre jambes* (en italien *branca*) *de lion d'or affrontées, posées deux en bandes et deux en barre et mouvantes des flancs de l'écu.* — La branche des Sgrs de Céreste a souvent écartelé ces armes de celles de la famille de Forcalquier : *de gueules à une croix d'or, évidée, cléchée et pommetée.* — Couronne *ducale fermée.* — Cimier : *un ange.* — Tenants : *deux anges.* — Manteau de pair de France. — Devise : *Di fuor di leggi.* — Autre devise : *Unguibus leo semper et ubique fidelis.* — Légende : *Premier gentilhomme chrétien par la grâce de Dieu.*

La maison de Brancaccio est une des plus illustres du royaume de Naples où elle est connue de toute ancienneté. C'est à cette maison qu'appartenait, d'après la légende, sainte Candide (Candida Brancaccia), patronne de la ville de Naples ; cette sainte, décédée en l'an 68 de notre ère, se trouvait à Naples sur le passage de saint Pierre quand il traversa cette ville pour aller d'Antioche à Rome et reçut le baptême de ses mains sur le bord de la mer. La maison de Brancaccio, dont quelques auteurs font remonter la filiation jusqu'à l'an 900, s'est perpétuée en Italie jusqu'à nos jours avec un rare éclat. Elle a fourni un nombre considérable de cardinaux, dont les

plus anciens sont Landolfe Brancaccio, décédé à Avignon en 1312, et Regnault Brancaccio, nommé en 1384, d'officiers généraux, de gouverneurs de provinces, de ministres, d'ambassadeurs et de chevaliers de la Toison d'Or. La souche est aujourd'hui représentée en Italie par deux branches. La branche aînée est demeurée napolitaine; son chef a été créé prince de Ruffano par lettres de 1644 et marquis de Rivello par lettres de 1703. La seconde branche est fixée à Rome; son chef avait obtenu le titre de duc de Lustra par lettres de 1625 renouvelées en 1876 et celui de duc de Pontelandolfo par lettres de 1630; Salvatore, marquis Brancaccio, duc de Lustra et de Pontelandolfo, né à Naples en 1842, fut confirmé par lettres patentes de 1876 dans la possession du titre de prince de Triggiano qu'il tenait de sa mère, née Filomarino, des princes de Rocca d'Aspro, puis par lettres patentes de 1879 dans le titre de prince Brancaccio.

La maison DE BRANCAS, aujourd'hui éteinte dans ses branches légitimes, qui a occupé un rang si considérable dans la noblesse française, était originaire de Naples et avait pour nom primitif celui de BRANCACCIO. Elle a toujours été considérée comme ayant eu dans le passé une origine commune avec la puissante famille napolitaine dont il vient d'être parlé. Cependant, bien que les Brancaccio de Naples et les Brancas de France se soient toujours reconnus comme parents et aient toujours porté, à peu de chose près, les mêmes armoiries, le point de jonction des deux lignes n'a encore pu être exactement déterminé.

Noel Brancaccio, auquel les généalogistes font remonter la filiation de la ligne française, était dans la première moitié du XIVe siècle chevalier d'un des sièges du quartier de Naples appelé le NIDO. Il laissa plusieurs enfants qui rendirent hommage en 1345 à Jeanne d'Anjou, reine de Naples. Un de ses fils, Nicolas Brancaccio, cardinal, archevêque de Cosenza et évêque d'Albano, donna en 1400 la bénédiction nuptiale au roi Louis II d'Anjou et à Yolande d'Aragon; il vint dans la suite se fixer à Avignon, y fit bâtir une chapelle dans l'église des Frères prêcheurs sous l'invocation de Saint-Nicolas et y fut inhumé le 29 juin 1412. Buffile Brancaccio, frère de ce prélat, l'accompagna à Avignon, devint seigneur d'Oise, au diocèse de Digne, et de Villose, au diocèse de Sisteron, et fit son testament à Avignon le 15 janvier 1416. Les généalogistes ont avancé que ce gentilhomme portait le titre de comte d'Agnano, qu'il avait été créé par le pape Boniface IX maréchal de l'Église romaine dans la Marche d'Ancône et qu'en récompense de ses services il avait reçu en toute souveraineté de Ferdinand de Hérédia, grand-maître de Rhodes, l'île ou principauté de Nizzaro, dans l'Archipel; cette dernière dona-

tion aurait été confirmée par une bulle du pape Clémence VII donnée à Avignon le 30 janvier 1392. Buffile Brancaccio avait épousé à Naples Mariette de Amorosis; il en eut, outre plusieurs filles, trois fils qui francisèrent leur nom en celui de Brancas et dont aucun ne paraît avoir possédé la principauté de Nizzaro. Ces trois fils furent : 1° Pierre-Nicolas de Brancas, protonotaire apostolique, archidiacre d'Autun et de Limoges, que Nostradamus, Robert de Briançon et la plupart des généalogistes disent avoir été cardinal; 2° Barthélemy de Brancas, Sgr d'Oise, qui continua la lignée ; 3° Jean de Brancas, Sgr de Villosc, écuyer de René d'Anjou, roi de Naples et de Sicile, comte de Provence, qui épousa le 5 février 1419 Clémence d'Agoult et dont la descendance, après avoir donné un évêque de Marseille en 1445, s'éteignit au XVIIe siècle dans les familles de Massillan et de Simiane. Barthélemy de Brancas, Sgr d'Oise, épousa Isabeau de Saluces et fit son testament le 23 octobre 1450. Son petit-fils, Gaucher de Brancas, Sgr d'Oise, chambellan du roi Louis XII, marié par contrat du 21 février 1501 à Isabelle de Montauban, dame en partie de la baronnie de Saint-André-en-Beauchêne, recueillit l'héritage considérable de son parrain Gaucher de Forcalquier, baron de Céreste, évêque de Gap, et joignit dès lors à son nom celui de la famille de Forcalquier; il eut plusieurs fils dont deux, Gaspard et Ennemond, furent les auteurs de deux grandes branches.

Gaspard de Brancas de Forcalquier, baron de Céreste, auteur de la branche aînée, épousa le 12 mai 1534 Françoise d'Ancezune. Son descendant, Henri de Brancas de Forcalquier, grand sénéchal de Forcalquier, épousa Dorothée de Chéilus par contrat du 28 avril 1671 dans lequel il prit la qualification de prince de Naxis (Nizzaro) et celle de premier gentilhomme chrétien du royaume de Naples ; il obtint par lettres patentes de 1674 l'érection en marquisat de sa seigneurie de Céreste et l'érection en baronnie de sa seigneurie du Castellet. Il laissa plusieurs fils parmi lesquels on doit mentionner les suivants : 1° Louis, marquis de Céreste, dit le marquis de Brancas, né en 1672, ambassadeur du roi Louis XIV, chevalier de la Toison d'Or en 1713, grand d'Espagne en 1730, maréchal de France en 1741, décédé en 1750; 2° Henri-Ignace, évêque de Lisieux en 1715 ; 3° Jean-Antoine, évêque de la Rochelle en 1725, archevêque d'Aix en 1729 ; 4° Buffile-Toussaint, connu sous le titre de comte de Céreste, ambassadeur extraordinaire à la Cour de Suède en 1725 et 1727, ministre plénipotentiaire au congrès de Soissons, mort sans alliance en 1754. Le maréchal de Brancas avait épousé en 1696 sa cousine Élisabeth de Brancas, fille du duc de Villars ; il en eut à son tour plusieurs fils qui moururent sans postérité et qui furent les derniers représentants de leur branche.

L'aîné d'entre eux, Louis-Paul, marquis de Céreste et grand d'Espagne, lieutenant-général des armées du Roi en 1759, chevalier de ses Ordres en 1767, avait reçu le titre de duc de Céreste-Brancas par brevet du 16 février 1785.

Ennemond de Brancas, auteur de la seconde branche, posséda, entre autres domaines, la seigneurie de Villars, en Provence, dont ses descendants conservèrent le nom ; il accompagna le roi Henri II dans son voyage en Allemagne en 1552 et se signala sous Charles IX aux batailles de Jarnac et de Moncontour à la tête de 4000 Provençaux qu'il avait levés à ses frais. Il épousa par contrat du 18 janvier 1553 Catherine de Joyeuse qui se remaria dans la suite à Claude de Berton, Sgr de Crillon. Il eut de ce mariage trois fils : 1° Gaspard de Brancas, baron d'Oise, chevalier de l'Ordre du Roi, viguier de Marseille en 1619, qui mourut à Lisle-sur-Sorgues en 1620 sans laisser de postérité ; 2° André-Baptiste de Brancas, Sgr de Villars, amiral de France en 1594, chevalier de l'Ordre du Roi en 1595, qui périt assassiné la même année sans avoir été marié ; 3° Georges de Brancas, connu sous le titre de chevalier d'Oise, puis, après la mort de ses frères, sous celui de marquis de Villars, qui continua la descendance. Ce dernier fut gouverneur du Havre de Grâce et de Honfleur, lieutenant-général du Roi en Normandie et conseiller d'Etat d'épée ; il obtint en septembre 1627 par lettres patentes du roi Louis XIII la réunion de sa baronnie d'Oise et de ses seigneuries de Villars et de l'Isle de Champtercier et leur érection en duché sous le nom de Villars-Brancas ; il fut en outre créé pair de France par lettres de juillet 1652 et mourut fort âgé en 1657. Il avait épousé par contrat du 7 janvier 1597 Julienne d'Estrées, propre sœur de Gabrielle d'Estrées, la célèbre amie du roi Henri IV. Il laissa de cette alliance deux fils : 1° Louis-François de Brancas, duc de Villars, pair de France, qui épousa en 1662 Marie Girard de Villetaneuse et qui continua la descendance ; 2° Charles, dit le comte de Brancas, chevalier d'honneur de la reine Anne d'Autriche, lieutenant général des armées du Roi, décédé en 1681, dont la distraction est demeurée légendaire et qui ne laissa que deux filles mariées, l'une à Alphonse-Charles de Lorraine, prince d'Harcourt, l'autre en 1680 à son cousin germain Louis de Brancas, duc de Villars Brancas. Louis de Brancas, duc de Villars-Brancas, pair de France, né en 1714, créé en 1730 grand d'Espagne de première classe, fut autorisé par brevet de 1731 à porter du vivant de son père le titre de duc de Lauragais ; il fut successivement maréchal de camp en 1745, chevalier de la Toison d'Or la même année et lieutenant-général des armées du Roi en 1748 ; il épousa d'abord en 1731 Adélaïde d'O, puis en

1742 Diane-Adélaïde de Mailly, qui était sœur de la duchesse de Châteauroux et qui fut elle-même pendant quelque temps la maîtresse du roi Louis XV, et enfin en 1775 Catherine de Neukirchen de Nyvenheim, d'une famille noble hollandaise. Il mourut à Paris en décembre 1793, laissant trois fils, deux, Louis-Félicité et Buffile-Léon-Antoine, nés du premier lit, et le plus jeune, Louis-Albert, né du troisième lit. L'aîné de ces trois frères, Louis-Félicité de Brancas, duc de Villars-Brancas, pair de France, grand d'Espagne de première classe, né à Paris en 1733, connu du vivant de son père sous le titre de duc de Lauragais, fut un des hommes les plus élégants et les plus spirituels de la Cour de Versailles, fut nommé en 1758 membre de l'Académie des Sciences, embrassa avec ardeur en 1789 les idées nouvelles, n'en reprit pas moins en 1814 sa place à la Chambre des Pairs et mourut en 1824; il avait épousé en 1755 Elisabeth-Pauline de Gand d'Isenghien, comtesse de Middelbourg, et en eut une fille unique qui épousa en 1773 le duc d'Arenberg; il eut, en outre, de la célèbre cantatrice Sophie Arnould deux fils naturels dont il sera parlé plus bas. Son frère utérin, Buffile-Léon-Antoine, connu sous le titre de comte de Brancas, né en 1735, marié en 1766 à une fille du maréchal de Lowendal, mourut avant lui, laissant quatre enfants : 1° Louis-Buffile, duc de Villars-Brancas, né en 1772, pair de France par droit héréditaire et grand d'Espagne après la mort de son oncle, dont il sera parlé plus bas ; 2° Antoine-Waldemar, comte de Brancas, qui mourut sans postérité en 1842 ; 3° Antoinette, qui épousa en 1787 le marquis de Sinéty ; 4° Reine-Adèle, qui épousa d'abord Charles d'Amerval, qui divorça et qui se remaria avec le baron de Schonen. Louis-Buffile, duc de Villars-Brancas, fut le dernier représentant mâle de sa famille. Sa fille unique, Marie-Yolande, née en 1818, épousa en 1846 Ferdinand Hibon ou Hibon de Frohen (voyez ce nom) qui par contrat de mariage fut substitué aux noms, aux titres et à la grandesse d'Espagne de la famille de sa femme. Celui-ci demanda l'autorisation de joindre à son nom celui de la famille de Brancas ; sa demande fut rejetée en janvier 1854 par décision de la Chancellerie. Sur les réclamations des familles d'Arenberg, de Sinéty et de Brancaccio un arrêt rendu le 11 juin 1859 par la Cour de Paris, fit en outre défense à M. Hibon (de Frohen) de prendre le nom de Brancas et le titre de duc qui y était attaché. Mais, malgré les protestations des mêmes familles, M. Hibon de Frohen fut reconnu le 25 août 1869 par cédule de la reine d'Espagne comme grand d'Espagne au titre de duc de Brancas du chef de sa femme ; il fut connu dès lors uniquement sous le titre du duc de Brancas ; il a laissé plusieurs enfants. Louis-Albert de Brancas, né à Paris en 1775, fils

de Louis, duc de Villars-Brancas, décédé en 1793, et de sa troisième femme, fut chambellan de Napoléon Ier, devint sous la Restauration maréchal de camp et gentilhomme de la chambre du roi Charles X, fut appelé à la pairie de France en janvier 1830 sous le titre de duc de Céreste et mourut en 1851 sans avoir eu de postérité de son mariage en 1797 avec Mlle de Monestay-Chazeron, décédée en 1858 ; il laissa tous ses biens à la famille de Sinéty. La famille française de Brancas est donc aujourd'hui complètement éteinte dans la ligne légitime.

On a vu plus haut que Louis-Félicité, duc de Lauragais, plus tard duc de Villars-Brancas, décédé en 1824, avait eu deux fils naturels de Sophie Arnould, décédée en 1803. Ces deux fils furent reconnus par lui en 1784. Le plus jeune d'entre eux, Auguste-Constant de Brancas, baptisé à Paris en 1764, devint colonel de cuirassiers, fut créé baron de l'Empire par lettres patentes du 15 janvier 1809 et fut tué à la bataille de Leipzick sans avoir été marié. L'aîné, Auguste-Camille de Brancas, né en 1761, colonel d'artillerie, décédé à Nantes en 1829, avait épousé en 1799 une demoiselle Vincent ; il en eut plusieurs fils dont la descendance, réduite à la pauvreté, subsiste tout à fait déchue.

La famille de Brancas a fourni des cardinaux, un maréchal de France, un amiral de France, des pairs de France, des grands d'Espagne, des gouverneurs de provinces, des ambassadeurs, des lieutenants-généraux des armées du Roi, des chevaliers de la Toison d'Or, etc.

Principales alliances : d'Agoult 1419, de Simiane, de Villeneuve-Vence, Grimaldi, de Forcalquier de Céreste 1407, de Saluces, de Porcellet 1442, 1681, 1683, d'Uzès 1453, de Montauban d'Agoult 1501, de Pontevès-Carces 1547, d'Ancezune 1534, de Grasse 1560, de Berton de Crillon 1742, de Castellane 1635, 1713, de Cambis, de Valbelle 1674, de Carbonnel-Canisy 1742, Le Tellier de Louvois 1723, de Joyeuse 1553, d'Estrées 1597, de Lorraine 1667, de Lénoncourt 1649, de Beauvau 1694, de Clermont-Gallerande 1738, d'O 1731, de Mailly 1742, de Gand d'Isenghien 1755, d'Arenberg 1773, de Lowendal 1776, de Sinéty 1787, de Colbert-Maulévrier 1824, d'Amerval 1799, de Rodoan 1807, de Monestay-Chazeron 1797, etc.

La maison de Brancas de Villars-Brancas, dont il vient d'être parlé, est tout à fait distincte de la famille de Villars, beaucoup moins ancienne, à laquelle appartenait l'illustre maréchal de Villars.

BRANCAS (Hibon de Frohen de). Voyez : Hibon de Frohen de Brancas.

BRANCHAT DE LÉOBAZEL.

La famille Branchat de Léobazel appartient à l'ancienne bourgeoisie du Limousin.

Principale alliance : de Miollis.

BRANCHE (**Boullier de**). Voyez : Boullier de Branche.

BRANCHE. Armes : d'*argent à deux branches, l'une de laurier, l'autre de chêne, mises en sautoir.*

La famille Branche, originaire de Paulhaguet, en Velay, appartient à la vieille bourgeoisie de sa région. Un de ses représentants, Jacques Branche, né à Paulhaguet, religieux augustin, prieur de Pébrac, publia en 1652 une *Vie des Saints d'Auvergne et du Velay*. Maurice Branche, né en 1746 à Paulhaguet où son père était notaire royal, fut député du Tiers-État de la sénéchaussée de Riom aux États Généraux de 1789, joua dans cette assemblée un rôle assez effacé, fut sous le Premier Empire conseiller à la Cour de Riom et mourut en 1822. Plus récemment la famille Branche a fourni des conseillers généraux et des conseillers d'arrondissement pour le canton de Paulhaguet (Haute-Loire).

BRANCHE de FLAVIGNY. Armes : d'*azur à un chevron d'or accompagné de deux coquilles* d'*argent en chef et d'un croissant de même en pointe.*

La famille Branche de Flavigny, éteinte dans les mâles en 1897, était originaire de la ville de Laon, en Vermandois. On en trouvera une généalogie complète dans les manuscrits de Chérin. Ce travail en fait remonter la filiation à noble homme Regnault Branche, marié à Toinette Boulenger, conseiller du Roi et son contrôleur ancien et triennal en l'élection de Laon, qui figure avec la qualification de seigneur et vicomte de Chamouille, de Pancy, etc., dans le contrat de mariage passé le 16 juin 1624 de son fils, honorable homme Pierre Branche, et de Charlotte Segain, fille d'un élu de Laon. Ce contrat de 1624 est le seul acte connu passé avant l'anoblissement de 1699 dans lequel un membre de la famille Branche figure avec une qualification nobiliaire. Pierre Branche fut dans la suite conseiller du Roi et élu à Laon. Son fils, maître Nicolas Branche était licencié ès lois, conseiller du Roi élu en l'élection de Laon, quand il épousa par contrat passé à Laon le 25 décembre 1654 Marie Bugnatre, fille d'un bourgeois de cette ville. Il devint dans la suite président en l'élection de Laon, acquit les seigneuries de Seuil et de Monceaux et fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696 avec son fils, autre Nicolas Branche, alors conseiller du Roi

au bailliage et siège présidial de Laon. Ce dernier avait épousé par contrat du 18 août 1686 Anne le Carlier, fille d'un secrétaire du Roi. Il se fit accorder en août 1699 des lettres patentes qui le confirmaient et le maintenaient dans son ancienne noblesse, l'anoblissaient en tant que besoin et le relevaient de la dérogeance qu'aurait encourue son bisaïeul. Il paya d'abord trois mille livres le 27 mars 1706, puis douze cents livres le 26 septembre 1711 pour pouvoir jouir du bénéfice de l'acquisition d'une des lettres de noblesse créées par l'édit de mars 1696. Un nouvel édit, rendu en août 1715, ayant révoqué tous les anoblissements concédés en vertu de l'édit de 1696, Nicolas Branche obtint du Conseil d'État le 2 septembre 1717 un arrêt qui exceptait de cette révocation les lettres de noblesse acquises par lui en 1699. Son fils, Nicolas Branche, chevalier, Sgr de Seuil, conseiller du Roi au bailliage de Vermandois et siège présidial de Laon, marié en 1720 à Marie-Charlotte Marquette, fut père de Nicolas-France Branche, chevalier, Sgr de Seuil, président au bailliage et siège présidial de Laon, qui épousa en 1750 Marie Lemercier de Signy et qui en eut un fils, et de Nicolas Branche, chevalier, Sgr de Flavigny, qui épousa en 1764 Antoinette Coquebert de Montfort. Les deux fils de ce dernier, Charles-François et Balthazar-Louis Branche de Flavigny, firent en 1783 leurs preuves de noblesse pour être admis à l'École militaire.

M. Branche de Flavigny prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Laon.

La famille Branche de Flavigny n'était pas titrée.

Principales alliances : Coquebert de Montfort 1764, Le Carlier, Balahu de Noiron 1868, Pommeret des Varennes, etc.

Il a existé plusieurs autres familles distinguées du nom de Branche. Le chef d'une de ces familles, Charles Branche (aliàs Bronche ou Brousset), sieur de la Fontaine, de la paroisse de Beaumont, en la vicomté de Bayeux, fut anobli par lettres patentes de mai 1653. Il fut père de Louis Branche, sieur de la Fontaine, avocat au bailliage de Bayeux, qui épousa en 1695 Jeanne Neel, et grand-père d'Exupère-Louis Branche de la Fontaine. Cette famille portait pour armes : d'*azur à un chevron d'or accompagné de trois losanges d'argent.*

BRANCION (Raguet de). Voyez : RAGUET DE BRANCION.

BRANCOVAN (Bibesco de Bessaraba de). Voyez : BIBESCO, BIBESCO-STIRBEY ET BIBESCO DE BESSARABA DE BRANCOVAN.

BRANDIN de SAINT-LAURENS. Armes : d'*azur à une flamme d'argent*

accompagnée de trois étoiles de même, deux en chef et une en pointe. — Couronne : *de Marquis.* — Supports : *deux chevaux.* — Devise : *Deo regique.*

La famille Brandin de Saint-Laurens appartient à la noblesse de Normandie. Elle ne figure pas au nombre des familles de cette province qui firent reconnaître leur noblesse lors de la grande recherche commencée en 1666. Saint-Allais, qui en a donné une généalogie complète dans son *Nobiliaire universel de France*, en fait remonter la filiation à Jean Brandin qui avait épousé en 1595 Marguerite de Vivefay. Les deux petits fils de celui-ci, Antoine Brandin de Saint-Laurens, marié en 1668 à demoiselle Mesle, et Pierre Brandin, Sgr de Boisfossé, marié cette même année à demoiselle Suard, furent l'un et l'autre conseillers maîtres en la Cour des aides de Normandie. L'aîné d'entre eux fut père de Pierre Brandin de Saint-Laurens, capitaine au régiment de Chartres-Infanterie, officier de la Grande Fauconnerie du Roi, marié en 1717 à demoiselle Féru, grand-père de Guillaume Brandin, sieur de Saint-Laurens, né en 1722, marié en 1758, à Thérèse-Esther Guesdon, fille d'un avocat au Parlement, qui fut pourvu d'abord de la charge de conseiller, notaire et secrétaire du Roi, puis de celle de conseiller au Parlement de Normandie, et bisaïeul de Guillaume-Calixte Brandin de Saint-Laurens, garde du corps du roi Louis XVI, lieutenant d'une compagnie de hussards nobles à l'armée des Princes, qui épousa en 1791 M[lle] Madeleine Basire et qui continua la descendance. Guillaume Brandin de Saint Laurens, fils de ce dernier, fut garde du corps sous la Restauration ; il était fourrier des logis du Roi au moment de la Révolution de 1830 et accompagna le roi Charles X jusqu'à Cherbourg. Il laissa lui-même deux fils : 1° Henri-Aymé, dont le fils unique, Gustave, est mort sans avoir été marié ; 2° Jean-Gaston, qui n'eut pas de postérité masculine.

La famille Brandin de Saint-Laurens, aujourd'hui éteinte dans les mâles, n'était pas titrée.

Principales alliances : de Maupeou d'Ableiges, Guesdon (de Beauchesne), Daniel de Grangues, de Villedieu de Torcy, de Clinchamps-Bellegarde, Poret de Civille, le Vaillant de Folleville 1885, de Paixdecœur 1886, Gaillard de Saint-Germain 1879, etc.

Il a existé en Bretagne une autre famille Brandin qui portait pour armes : d'*argent à un lion de sable, la queue nouée, armé, lampassé et couronné de gueules.* L'auteur de cette famille, Gilles Brandin, secrétaire du Roi en 1561, fut anobli par lettres patentes de 1585. Sa descendance posséda divers domaines aux environs de Ploermel, fut maintenue dans sa noblesse d'extraction par arrêt du 22 octobre 1668 et s'éteignit peu de temps après dans la famille Budes.

BRANDOIS (Foucher de). Voyez : FOUCHER DE BRANDOIS ET DE CIRCÉ.

BRANDOUIN de BALAGUIER de BEAUFORT d'HAUTPOUL (de). Armes : d'*or à un baril de gueules accompagné en chef de deux molettes d'éperon du même.*

La famille DE BRANDOUIN est originaire de l'Albigeois où elle possédait au XVIe siècle la seigneurie de Massols, dans le canton actuel d'Alban. Dès cette époque elle vivait noblement, car on trouve qu'un Brandouin de Massols fut inscrit en 1552 au rôle de la noblesse du Rouergue pour des fiefs qu'il possédait dans ce dernier pays. La famille Brandouin n'en demeura pas moins pendant longtemps dans une situation nobiliaire douteuse et ne figure pas au nombre de celles de sa région qui firent reconnaître leur noblesse lors des diverses recherches ordonnées par Louis XIV. On trouvera sur elle beaucoup de renseignements dans les *Carrés d'Hozier*.

La filiation suivie remonte au 6 juillet 1577, date à laquelle furent ratifiés les pactes du mariage de noble Jacques Brandouin, fils de feu noble Jacques Brandouin et de demoiselle Antoinette de Boisset, habitants du lieu de Balaguier, avec demoiselle Phélise de Prunet. Le fils des précédents, noble Jean Brandouin, Sgr du Puget, en Albigeois, épousa le 16 janvier 1620 Françoise de Rouvière, héritière de la seigneurie de Blanc, située au diocèse de Vabre, en Rouergue, acheta en 1634 la terre et le château de Balaguier, également situés en Rouergue, et fit son testament le 16 février 1653. Il laissait, entre autres enfants, deux fils, Jacques Brandouin, Sgr de Balaguier, et Jean Brandouin, Sgr de Blanc, qui furent les auteurs de deux branches.

Jacques Brandouin, Sgr de Balaguier, auteur de la branche aînée, marié le 6 février 1653 à Antoinette Daustry, fille d'un lieutenant de robe courte en la sénéchaussée de Rodez, fut pourvu en 1657 de la charge anoblissante de président trésorier de France au bureau des finances de Toulouse. Son fils, François Brandouin de Balaguier, né en 1662, recueillit en 1697 l'héritage de sa tante Jeanne d'Austry, veuve de Victor de Frézars, marquis de Beaufort, premier chambellan de Monsieur, frère du Roi, et colonel de son régiment ; il fut connu dès lors sous le titre de marquis de Beaufort. Il épousa en 1704 Marie Dolive et fut père de Joseph de Brandouin de Balaguier, Sgr de Bruguières, marquis de Beaufort, qui dénombra ses fiefs nobles devant les capitouls de Toulouse le 7 juillet 1732 et le 22 avril 1751 et qui fit des preuves de noblesse pour obtenir l'admission à Saint-Cyr de sa fille Catherine, née en 1751. Pierre-Michel de Brandouin de Balaguier, marquis de Beaufort, prit part en 1789

aux assemblées de la noblesse tenues à Toulouse; il émigra et périt à Quiberon en 1795. Il avait épousé Anne-Marie Gauthier de Coutances qui se remaria au maréchal de camp comte d'Hautpoul. Leur fils, Benoît-Édouard, né à Paris en 1782, colonel du génie, officier de la Légion d'honneur, marié en 1802 à Agnès de Budé et décédé en 1831, joignit à son nom celui du second mari de sa mère, qui l'avait élevé, et fut connu après le rétablissement de Louis XVIII sous le titre de marquis de Beaufort d'Hautpoul; il avait été créé chevalier de l'Empire par lettres patentes du 26 avril 1810. Il laissa un fils unique, Charles-Napoléon de Brandouin de Balaguier, marquis de Beaufort d'Hautpoul, né à Naples en 1804, général de division en 1866, grand-officier de la Légion d'honneur, qui fut le dernier représentant mâle de sa famille et qui mourut en 1890 sans laisser de postérité masculine.

Jean Brandouin, Sgr de Blanc et du Puget, auteur de la seconde branche, épousa le 28 février 1666 Marie-Anne Dupuy; on ne voit pas que sa descendance ait jamais cherché à régulariser sa situation nobiliaire, ni qu'elle ait pris part en 1789 aux assemblées de la noblesse de sa région. Cette branche, dont on trouvera une généalogie dans les *Documents historiques et généalogiques sur les familles du Rouergue*, de M. de Barrau, s'éteignit avec M. de Brandouin, magistrat sous la Restauration, conseiller général du Tarn, dont la fille unique épousa en 1853 M. Maurice Carel, maire de Camarès.

On trouve que Barthélemy de Brandouin, sieur de la Molière, et Ignace Brandouin, sieur de Frégefont, firent enregistrer leur blason à l'Armorial général de 1696 (registre de Millau).

Principales alliances : de Bayne de Rayssac vers 1660, de Julien de Pégueirolles vers 1700, de Faramond de Joqueviel 1749, de Matha, de Budé, Boucher de Morlaincourt 1828, de Boisset de Glassac 1774, etc.

BRANDT de GALAMETZ et de LOOS (de). Armes : d'*azur à trois flammes d'or* (aliàs *d'argent*) *ombrées de gueules, 2 et 1*.

La famille de Brandt appartient à la noblesse de l'Artois. Elle est originaire des Pays-Bas où le nom de Brandt a été porté par un certain nombre de familles de situations sociales très diverses. La Chesnaye des Bois, qui en a donné une généalogie, en fait remonter la filiation à Gérard de Brandt, Sgr de la Campe, qui avait épousé vers 1520 Anne de Vargelot. Jean Brandt, fils du précédent, vint se fixer en Artois après le mariage qu'il contracta à Saint-Omer le 25 juin 1560 avec Marie de le North; il était greffier de cette ville quand il fut anobli le 7 février 1587 par lettres patentes de Philippe II, roi d'Espagne. Ces lettres sont passées sous silence dans le travail

de La Chesnaye des Bois. Jean Brandt laissa deux fils dont le second, autre Jean Brandt, écuyer, Sgr de Courchelles, de Tilques en partie, etc., épousa Jeanne de Ployart par contrat passé à Saint-Omer le 4 janvier 1591 et continua la descendance. Celui-ci laissa lui-même plusieurs fils dont l'un, Charles, né en 1605, mestre de camp, tué à l'ennemi, n'eut qu'une fille mariée en 1651 dans la famille de Fléchin et dont un autre, Philippe, né en 1608, marié en 1631 à Florence d'Auchel, fut maire d'Aire-sur-la-Lys. Deux des fils de ce dernier, Placide de Brandt, abbé régulier de l'abbaye de Saint-Sylvain, à Auchy-les-Moines, et François de Brandt, écuyer, sieur de Marconne, mayeur à son tour de la ville d'Aire, mari d'Isabelle de Salperwick, firent enregistrer leur blason à l'Armorial général de 1696, le premier à Hesdin, le second à Aire. Leur neveu, Louis-François de Brandt, écuyer, sieur de Marconne, Piquenhem, etc., épousa par contrat passé à Aire le 10 août 1723 Marie-Agnès de Ptolomey, fille d'un comte palatin, patrice romain, et héritière de la seigneurie de Galametz. Il fut père d'Alexandre-François-Ignace de Brandt, né à Aire, cornette au régiment Royal-Cravates, marié à Jeanne Mathon d'Ecoures par contrat passé à Arras le 2 septembre 1752, qui fut admis le 20 octobre 1750 à cause de sa seigneurie de Marconne en la Chambre de la noblesse des États d'Artois, qui fut créé par le Souverain Pontife chevalier de l'Eperon d'Or, patrice romain et comte palatin et qui obtint enfin en 1758 par lettres patentes du roi Louis XV la réunion de ses seigneuries de Galametz et de Marconne et leur érection en comté sous le nom de Brandt. Ce premier comte de Brandt laissa trois fils ; deux d'entre eux, Jean-Alexandre, comte de Brandt de Galametz, né à Arras en 1753, marié à Paris en 1772 à Mlle de Broyes, et Charles-Ignace de Brandt, chevalier, Sgr de Loos, né à Paris en 1755 marié à Mlle Wartelle, ont été les auteurs de deux branches qui se sont perpétuées jusqu'à nos jours. Le chef de la branche aînée est connue sous le titre de comte de Galametz et celui de la seconde branche sous le titre de vicomte de Brandt.

Le comte de Brandt de Galametz signa en 1789 une protestation relative aux prérogatives de la noblesse des États d'Artois.

La famille de Brandt a fourni de nombreux officiers.

Principales alliances : d'Auchel 1617, de Fléchin 1652, de Salperwick 1681, le Josne de Contay 1692, Ptolomey de Galametz 1723, le Sergeant de Monnecove, de Briois, Barbin de Broyes 1772, Boucquel, de Tramecourt, du Passage, Wartelle (d'Herlincourt), de Mons d'Hédicourt, de Calonne d'Avesnes, d'Anvin de Hardenthun, de la Gorgue de Rosny 1867, le Caron de Cannettemont, de Rabaudy, Loys

de la Grange 1879, de Hau de Staplande, van Cappel de Prémont 1890, Titelouze de Gournay, de Brétignières, de Morgan de Rivery 1896, etc.

BRANGES de BOURCIA et de CIVRIA (de). Armes : *de gueules à un sautoir d'or.* — Autres armes : d'*azur à une fasce d'or accompagnée de trois besants d'argent* quelquefois *surmontés chacun d'une épée aussi d'argent garnie d'or.* — Couronne : *de Comte.* — Devise : *Nec vi nec numero.*

Originaire des confins de la Bresse et de la Franche-Comté, la famille DE BRANGES est depuis plusieurs siècles fixée dans la ville de Saint-Amour. On en trouvera dans les manuscrits de Chérin une intéressante généalogie. Noble Guy de Branges, de Saint-Amour, auquel ce travail fait remonter la filiation suivie, épousa Chrestienne Godart, fille de Jean, écuyer, par contrat du 7 juin 1563 dans lequel il est ainsi désigné. Il est mentionné dans un acte du 8 octobre de la même année avec son frère, noble homme et sage maître Philibert de Branges. Ce dernier devint dans la suite lieutenant-général au bailliage d'Aval et figure avec la qualification de noble dans un acte d'échange passé en 1572. Guy de Branges acquit la seigneurie de Varignole. On lui attribue pour fils un noble Jean de Branges qui résidait à Saint-Amour en 1623 avec sa femme Françoise de Viallet, mais une note de Chérin apprend qu'aucun acte ne prouve cette filiation, bien qu'elle soit vraisemblable. Jean de Branges est appelé noble Jean de Branges, bourgeois de Saint-Amour, Sgr de Varignole, dans un acte du 7 août 1628 ; il était en 1637 commissaire des munitions de guerre en Bourgogne. Son fils, noble Claude de Branges, de Saint-Amour, était réfugié à Thonon, en Chablais, à cause des guerres, quand il épousa par contrat passé dans cette ville le 17 novembre 1638 Louise Benoist, fille d'un bourgeois de Poligny ; il était en 1663 bailli de Saint-Amour. Noble François de Branges, docteur ès droits, bailli de la comté de Saint-Amour, fils du précédent, épousa par contrat du 4 août 1672 Claudine Vuilleminot, fille d'un bourgeois de Coligny et héritière des domaines de Bourcia, de Civria et de la Boissière. Ce même François Branges, de Saint-Amour, se fit autoriser à posséder fief par lettres patentes d'avril 1679 ; on sait, en effet, qu'en Franche-Comté la noblesse seule avait le droit de posséder des fiefs sans autorisation spéciale. François de Branges fit son testament au château de Bourcia le 24 janvier 1683. Ses trois fils, Claude-Joseph de Branges, Sgr de Bourcia et de la Boissière, marié le 13 janvier 1705 à Louise de Lucinge, fille du comte de la Motte, Guy-Emmanuel de Branges, et Gaspard de Branges, Sgr de Civria, capitaine au régiment de Broissia, marié le 11 juin 1709 à

Charlotte de Seyturier, se firent reconnaître comme nobles le 23 janvier 1734 par un arrêt du Parlement de Besançon, puis se firent accorder en 1747 des lettres patentes de relief de dérogeance, qu'ils firent enregistrer à la Chambre des Comptes, après avoir prouvé qu'ils descendaient de Guy Branges qualifié noble dans un acte de 1574. Deux de ces frères, Claude-Joseph et Gaspard, furent les auteurs de deux branches qui se sont perpétuées jusqu'à nos jours distinguées par leurs surnoms terriens de Bourcia et de Civria.

Claude-Joseph de Branges, Sgr de Bourcia, sous-lieutenant au régiment de Feuquières, avait fait enregistrer son blason : *de gueules à un sautoir d'or* à l'Armorial général de 1696 (registre d'Orgelet).

Joseph de Branges, Sgr de Bourcia et de la Boissière, Louis de Branges de Civria et Adrien de Branges, Sgr de Varinole et de Civria, prirent part en 1789 aux assemblées de la noblesse du bailliage d'Orgelet.

La famille de Branges n'a jamais été titrée.

Elle a fourni un député de Saône-et-Loire en 1815, des officiers, des chevaliers de Saint-Louis, etc.

Principales alliances : de Lucinge 1705, Barberot d'Autet, de Vernou-Bonneuil, Halna du Fretay 1894, Crestin d'Oussières, etc.

BRANGIER de la TOUVIÈRE.

Famille de haute bourgeoisie.

M. Gabriel Brangier et son fils, Charles-Antoine-Emile, demeurant à Châtillon-sur-Chalaronne (Ain), demandèrent le 11 janvier 1861 l'autorisation de joindre régulièrement à leur nom celui de : de la Touvière sous lequel leur père et aïeul avait été connu et qui existait dans leur famille depuis un siècle.

BRANTES (Sauvage de). Voyez : Sauvage de Brantes.

BRANVILLE (Le Pescheur de). Voyez : Le Pescheur de Branville.

BRAQUILANGES (de). Armes : d'*azur à un chevron d'or accompagné de trois croix de Saint-Antoine ou taus de même, posés deux et un, et surmonté d'une étoile aussi d'or.* — Couronne : *de Comte.* — Devise : *Quod erigit virtus, sustinet animus.*

La famille de Braquilanges, anciennement de Briquillanges, est, d'après une tradition, originaire de l'Italie d'où elle serait venue dans les premières années du xv[e] siècle fixer sa résidence en Haute-Marche. Elle passa plus tard en Auvergne, puis dans le Bas-Limousin où elle s'est perpétuée.

On n'a pu se procurer sur elle que peu de renseignements.

Charles de Briquillanges, écuyer, domicilié à Messeix, canton de

Bourg-Lastic, fut confirmé dans ses droits d'exemption de tailles et privilèges de noblesse par arrêt de la Cour des aides de Clermont de 1656 ; d'après Bouillet et Tardieu il aurait aussi été maintenu dans sa noblesse par jugement de 1666.

M. de Braquillanges prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Tulle.

La famille de Braquilanges n'est pas titrée.

Elle a fourni des officiers.

Principales alliances : de Meynard, de Rolland 1891, Bardet de Bure 1838, de Saint-Exupéry, de Valon de Saint-Hippolyte, de Chapel de la Salle 1637, etc.

BRASDEFER (de Boyer de Jussas de). Voyez : BOYER DE JUSSAS DE BRASDEFER (DE).

BRASDEFER (de). Armes : *de gueules à trois mains dextres d'argent* (aliàs *à trois poings ou gantelets d'argent couchés en bande*), *2 et 1*. — Couronne : *de Marquis*.

La famille DE BRASDEFER appartient à l'ancienne noblesse de Normandie. On trouvera sur elle beaucoup de renseignements dans les manuscrits de Chérin et dans les *Carrés d'Hozier*, au Cabinet des Titres.

Michel Brasdefer, auquel remonte la filiation suivie, était en 1420 et 1423 avocat et conseiller du Roi en la vicomté de Falaise. Son fils, Girard Brasdefer, écuyer, était en 1468 avocat du Roi en la vicomté de Falaise. Ce Girard de Brasdefer fut maintenu dans sa noblesse lors de la célèbre recherche de Montfaut en 1463 ; mais il est vraisemblable que Montfaut revint dans la suite sur ce jugement favorable et débouta Girard Brasdefer de ses prétentions, car on trouve que celui-ci fut anobli en 1470 en vertu de la charte des francs-fiefs et nouveaux acquêts et taxé à dix livres. On trouve aussi qu'un Jean Brasdefer, visiteur des gabelles aux bailliages de Mascon et de Lyons, et son frère François, vivant à la même époque, furent anoblis par lettres de 1459 ; ces deux frères portaient pour armoiries, d'après un sceau du temps, *une fasce surmontée de trois étoiles et accompagnée en pointe d'un croissant*. Girard Brasdefer, mentionné plus haut, laissa d'une alliance inconnue un fils, Michel Brasdefer écuyer, qui épousa Jeanne de Fribois. Celui-ci laissa lui-même deux fils, Jean et Charles, qui furent les auteurs de deux branches.

La branche cadette s'est éteinte au XVII[e] siècle. Son auteur, Charles Brasdefer, perdit sa noblesse par dérogeance. Il épousa Marguerite Busot, fit son testament le 8 mars 1582 et laissa deux fils, Etienne et

Jean, qui partagèrent sa succession le 27 juillet 1583. Etienne Brasdefer continua la dérogeance de son père : il épousa le 15 juillet 1565 Marie le Mercier et en laissa à son tour deux fils appelés Charles et Martin. L'aîné de ces deux frères, Charles Brasdefer, marié le 1er décembre 1594 à Élisabeth Halley, fut docteur en médecine à Rouen et fut nommé médecin ordinaire du Roi le 15 juillet 1631 ; il obtint le 15 avril 1611 des lettres patentes qui l'anoblissaient, qui le relevaient au besoin de dérogeance et qu'il fit enregistrer au mois de décembre suivant à la Cour des aides et à la Chambre des comptes de Normandie ; il eut un fils, Louis, qui était en fuite lors de la recherche de 1667. Martin Brasdefer, fils puîné d'Etienne, épousa en 1596 Catherine de Cherville, fut nommé en 1607 échevin d'Evreux et obtint en 1638 des lettres patentes de relief de dérogeance ; il laissa un fils, Martin de Brasdefer, directeur des pauvres du bureau d'Evreux, qui demeura célibataire et qui fut maintenu dans sa noblesse le 20 avril 1667 par jugement de M. de la Gallissonnière, intendant de Rouen.

L'auteur de la branche aînée, honnête homme maître Jean Brasdefer, écuyer, avocat en Cour laie, épousa Marguerite Busnel par contrat passé le 7 mars 1528 devant tabellions en la châtellenie d'Argentan. Son fils, Michel Brasdefer, marié le 5 août 1567 à Jacqueline Bérenger, fille du seigneur des Fontaines, en laissa, entre autres enfants, trois fils, Jean, Thomas et Jacques, auxquels Blanchouin, conseiller du Roi en la généralité d'Alençon, donna acte le 7 mars 1641 de la représentation de leurs titres de noblesse. Ces trois frères furent les auteurs de trois rameaux dont les représentants furent, lors de la grande recherche commencée en 1666, renvoyés devant le Conseil d'État par jugement du 29 novembre 1667 de M. de Marle, intendant d'Alençon ; MM. de Brasdefer, d'abord condamnés comme usurpateurs en 1668, furent maintenus dans leur noblesse le 28 septembre 1672 par arrêt du Conseil.

Jean de Brasdefer, Sgr des Hommets, auteur du premier rameau, épousa le 9 avril 1590 Marguerite Guéloué ; il en eut trois fils : 1° Jacques de Brasdefer, Sgr des Hommets, qui épousa en 1631 Anne Laillier et qui continua la descendance ; 2° Josias de Brasdefer ; 3° Jean de Brasdefer, Sgr de Hautmesnil, qui épousa en 1635 Judith Bonnel et qui en eut un fils. Ce rameau, peut-être éteint aujourd'hui, était représenté sous Napoléon III par Charles-Jules de Brasdefer, né en 1810, colonel d'infanterie, et par son frère, Louis-Frédéric, né en 1812.

Thomas Brasdefer, écuyer, Sgr de la Pallière, auteur du deuxième rameau, épousa le 23 septembre 1595 Isabeau de Coulibœuf ; il en

eut trois fils : 1° Michel de Brasdefer, Sgr des Moutiers et de Mandeville, qui épousa le 5 mai 1630 Suzanne le Prévost et dont un arrière-petit-fils, Louis-François, né en 1731, fut admis en 1747 parmi les pages de la Grande Écurie du Roi ; 2° Daniel de Brasdefer, qui eut un fils ; 3° Pierre Brasdefer, Sgr de Mandeville, demeurant à Argences, dans l'élection de Caen, qui fut maintenu dans son ancienne noblesse le 28 mars 1668 par un jugement de Chamillart, intendant de Caen, dont on trouvera le texte dans les *Carrés d'Hozier*. Ce rameau, connu sous le nom de BRASDEFER DES MOUTIERS, compte encore des représentants.

Jacques de Brasdefer, auteur du troisième rameau, épousa en 1594 honnête fille Françoise Posson ; il laissa trois fils, Jean, Paul et Samuel, dont la descendance est aujourd'hui éteinte.

Un grand nombre de représentants de la famille de Brasdefer firent au XVIIIe siècle des preuves de noblesse soit pour être admis à l'École militaire, soit pour être admis aux maisons d'éducation de Saint-Cyr et de l'Enfant-Jésus.

Le chevalier de Brasdefer prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse du bailliage de Falaise ; François de Brasdefer prit part la même année à celles du bailliage d'Argentan.

La famille de Brasdefer a fourni de nombreux officiers, des chevaliers de Saint-Louis, une demoiselle de Saint-Cyr en 1757, etc.

Elle n'a jamais été titrée.

Plusieurs de ses rameaux ont professé le culte protestant.

Principales alliances : de Coulibœuf 1595, 1658, de Guerpel 1641, des Champs de Boishébert, de Suhard, de Séran, Gouhier de Fontenay 1802, de Bérenger 1556, de Gaultier 1759, etc.

BRASIER de THUY.

Famille de haute bourgeoisie.

MM. Aimé-Fleurus, Charles-Léon-Paul et Paul-Émile-Abel BRASIER, ces deux derniers agissant tant en leur nom qu'au nom de leurs enfants mineurs, demandèrent le 8 mai 1861, puis en septembre 1865 l'autorisation de joindre régulièrement à leur nom celui de : DE THUY sous lequel ils étaient connus et qu'avaient porté leurs ascendants paternels. Paul-Emile-Abel avait épousé Catherine Lejeune qui périt en 1897 dans la catastrophe du Bazar de la Charité ; un de leurs fils, Bernard-Henri Brasier de Thuy, a épousé en 1896 Mlle Genty de Bussy ; un autre, Gaston, officier supérieur d'infanterie, a épousé à Besançon en 1899 Mlle de Bretillot.

BRASSE (Cassaigneau de). Voyez : CASSAIGNEAU DE BRASSE.

BRASSEL-JOLY de THOREY.

Famille de haute bourgeoisie.

Un décret du 15 mai 1869 autorisa M. Pierre-Antoine Brassel, né à Besançon en 1814, sous-intendant militaire de première classe de la garde impériale, officier de la Légion d'honneur, à joindre à son nom celui de la famille Joly de Thorey.

BRASSIER de JOCAS (de). Armes : d'*or à une fasce d'azur*. — Couronne : *de Marquis*. — Supports : *deux lions*.

La famille de Brassier de Jocas est une des plus distinguées de la noblesse du Comtat-Venaissin. On en trouvera une généalogie complète dans les manuscrits de Chérin, au Cabinet des Titres. Borel d'Hauterive en a aussi donné une généalogie en 1846 dans le quatrième volume de la *Revue historique de la Noblesse*.

Elle est originaire du diocèse de Reims, en Champagne, et paraît avoir eu pour nom primitif celui de Boet. Son premier auteur connu, Jean Boet, dit Brassier, damoiseau, vint vers 1440 dans le Comtat Venaissin à la tête d'une bande de gens armés et établit sa résidence dans la petite ville de Pernes. On a dit qu'il était venu dans le Comtat à la suite de Jean le Maingre, frère du maréchal de Boucicaut, quand celui-ci vint en 1398 assiéger dans Avignon l'antipape Benoît; mais l'éloignement des dates rend cette opinion insoutenable. Il est appelé noble homme Jean de Boet (Boeti), habitant du lieu de Pernes, au diocèse de Carpentras, dans une reconnaissance qu'il reçut de noble homme Jean de Porte par acte passé au château de Bulbon le 11 juin 1449. Il est appelé noble homme Jean de Brassier (Brasserii), aliàs de Boet (Boeti), du diocèse de Reims, en Champagne, habitant du lieu de Pernes, dans un contrat de vente qu'il passa le 1er juin 1468. Ce même Jean de Brassier, aliàs de Boet, damoiseau, habitant de Pernes, fit son testament le 9 mars 1477. Étant veuf sans enfants d'Antoinette de Maulsang et d'Huguette de Grignan, il avait épousé en troisièmes noces par contrat du 25 mars 1465 Isabelle de Riccis, d'Apt, qui fit son testament le 3 juillet 1482, et il en laissa trois fils : 1° Raymond, qui fit son testament le 29 juin 1494 et dont le fils unique, André, mourut sans postérité ; 2° Jean, qui continua la descendance ; 3° autre Jean, qui mourut sans postérité. Borel d'Hauterive lui attribue un quatrième fils, appelé Maurice, qui n'est mentionné ni par Chérin, ni par Pithon-Curt, ni par aucun historien ancien, et dont il fait, contre toute vraisemblance, l'auteur de la famille de Brassier de Saint-Simon, rapportée à la suite. Noble Jean de Brassier, aliàs de Boet, du lieu de Pernes, épousa successivement le 12 février 1495 noble et honnête fille Catherine de Bellemanière, fille de noble

Thomas de Bellemanière, de Mondragon, et le 2 février 1503 noble et honnête fille Jeanne de Clerc (Clerici), fille de noble Jean de Clerc (Clerici), bourgeois de Carpentras; il fit son testament à Pernes le 28 juin 1537 et laissa plusieurs fils qui laissèrent définitivement tomber en désuétude le nom de Boet. L'aîné de ces fils, noble Barthélemy de Brassier, épousa par contrat du 6 septembre 1548 noble et honnête fille Esprite (Spiritam) de Choiselet, fille de noble Thomas Choiselet, et continua la descendance. Il fut père de noble Esprit Brassier, de la ville de Pernes, qui épousa le 25 novembre 1574 damoiselle Françoise de Gérente, grand-père de noble Alleman Brassier, sieur de Jocas, de la ville de Pernes, qui fit son testament le 11 novembre 1623 en faveur de sa femme, Madeleine de Cheylus, et bisaïeul de noble Pierre de Brassier, écuyer, sieur de Jocas, qui épousa le 17 novembre 1649 demoiselle Marguerite de Teste. Le descendant de celui-ci, haut et puissant seigneur messire Joseph-Gabriel de Brassier de Jocas, chevalier, marquis de Jocas, marié le 8 octobre 1764 à Marie-Catherine de Bernardy, fit sous Louis XVI des preuves de noblesse pour obtenir l'admission dans le corps des officiers de marine de son second fils, Joseph-Calixte, né en 1775.

La famille de Brassier de Jocas subsiste avec distinction à Carpentras.

Elle a fourni de nombreux officiers.

Principales alliances : de Cheylus 1594, de Gérente 1574, de Blégier de Pierregrosse 1625, de Bernardy 1764, de Guilhermier 1768, de Gardanne 1671, d'Astoaud 1717, d'Anselme de Fougasse 1726, des Courtils de Monbertoin, Jacobs d'Aigremont, Vincenti, de Testanière-Miravail, de Gasquet, etc.

BRASSIER (anciennement BROSSIER) de SAINT-SIMON (de) et BROSSIER de BUROS (de). Armes : *de gueules à une rivière d'argent, mise en pointe, sur laquelle est un croissant d'or soutenant un monde d'argent croisé d'or ; au chef cousu d'azur chargé de trois étoiles d'or.* — Couronne : *de Comte.*

La famille qui donne lieu à cette notice paraît être originaire de la Gascogne où elle était honorablement connue dès le XVIe siècle. Elle semble avoir eu pour nom primitif celui de BROSSIER qui a été conservé par la branche des seigneurs de Buros. On trouvera sur elle des renseignements dans les *Dossiers bleus*. Le jugement de maintenue de noblesse rendu par Pellot en 1667 en faveur de la branche des seigneurs de Saint-Simon en fait remonter la filiation à un Jacques Brassier ou Brossier qui fut nommé le 19 décembre 1583 secrétaire de la reine Marguerite de Valois et qui semble s'être agrégé à la noblesse à la faveur de cette

charge, cependant non anoblissante. Ce personnage ne paraît pas avoir été le même qu'un Jacques Brassier, originaire de l'Anjou d'après la tradition, qui fut nommé en 1587 principal du collège de Guienne, à Bordeaux, en remplacement du célèbre Élie Vinet et qui mourut en 1595. Un jugement de maintenue de noblesse rendu en 1700 par Legendre, intendant de Montauban, en faveur d'une famille de Brassier de Laplane, connue dans la suite sous le nom de Brassier de Saint-Simon et rapportée à la suite, qui se prétendit à tort issue de ce même Jacques Brassier, secrétaire de la reine Marguerite de Valois, fait remonter la filiation à un mariage que celui-ci aurait contracté le 12 février 1550 avec noble demoiselle Marguerite d'Orty. D'après M. de Barrau, qui a accepté ce système de filiation, celle-ci aurait appartenu à une famille de la Boissonnade qui possédait la seigneurie d'Orty, en Rouergue. D'après ce même auteur son mari aurait été fils d'un noble Maurice de Brassier qui vivait vers 1520. Borel d'Hauterive enfin a fait de ce dernier, mais sans aucune preuve à l'appui, un fils, non mentionné par les généalogistes anciens, de Jean de Boet, dit Brassier, auteur de la famille de Brassier de Jocas, du Comtat-Venaissin, à laquelle a été consacrée la précédente notice. Noble Maurice Brassier ou Brossier, Sgr de Vallade, fils du secrétaire de la reine Marguerite de Valois mentionné plus haut, épousa d'abord Marie de Clédes, puis par contrat du 18 novembre 1608 demoiselle Catherine de Barbotan, héritière de la seigneurie de Saint-Simon, et fit par acte du 24 décembre 1641 une donation à ses fils du premier lit, Bernard et Sigismond Brassier ou Brossier. Le second de ceux-ci, noble Sigismond Brossier, écuyer, marié le 15 juin 1645 à Anne de Caucabane, résidait au lieu de Gabaret, dans l'élection et sénéchaussée de Mont-de-Marsan, quand il fut maintenu dans sa noblesse le 4 mai 1667, sur preuves remontant au 19 décembre 1583, par jugement de Pellot, intendant de Bordeaux; il paraît être mort sans postérité bien qu'on ait voulu en faire l'auteur d'une famille de Brassier dont il sera parlé plus bas et qui a occupé au XVIIIe siècle un rang distingué dans la noblesse de robe bordelaise. Maurice Brassier ou Brossier eut de Catherine de Barbotan un troisième fils, noble Louis Brossier, qui fut seigneur de Saint-Simon, en l'élection de Condom et la sénéchaussée de Nérac, qui épousa le 2 juin 1632 Jeanne de Gourdièges et qui fit son testament le 24 décembre 1648. Celui-ci laissa à son tour deux fils : 1° noble Pierre de Brassier ou de Brossier, écuyer, Sgr de Saint-Simon et de Vallade, qui fut maintenu[1]

[1] On trouvera dans le *Cabinet d'Hozier* le texte de ce jugement ; ses obtenteurs, Sigismond et Pierre, y sont désignés sous le nom de Brossier.

dans sa noblesse par Pellot en 1667 en même temps que son oncle Sigismond, qui fit enregistrer le 21 février 1698 son blason à l'Armorial général (registre de Condom) et qui continua la descendance; 2° Louis, qui passa une transaction avec son frère Pierre, qui fut maintenu dans sa noblesse le 11 février 1700 par jugement de Legendre, intendant de Montauban, et qui parait être mort sans postérité. L'aîné de ces deux frères, Pierre de Brassier ou mieux de Brossier, Sgr de Saint-Simon, ne doit pas être confondu, comme l'ont fait la plupart des généalogistes, avec un autre Pierre Brassier qui vivait à Rabasteins à la même époque et dont descendait le comte de Brassier de Saint-Simon, ambassadeur de Prusse, décédé en 1872, dont il sera parlé dans la notice suivante. Il laissa un fils, noble Jean de Brassier, écuyer, Sgr de Saint-Simon, qui épousa le 12 mai 1707 sa parente Charlotte de Brassier. Celui-ci fut père de Jean Brassier, Sgr de Saint-Simon, qui épousa le 21 mai 1749 sa parente Marie Brossier de Buros, et grand-père de Simon-Jude, connu sous le titre de baron de Saint-Simon, né au château de Saint-Simon en 1758, marié en 1781 à Mlle Ducruc, du lieu de Sos, qui prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Nérac et qui mourut sans postérité, dernier représentant de sa branche.

Une branche de la famille de Brassier ou Brossier de Saint-Simon subsiste de nos jours sous le nom de Brossier de Buros. On n'a pu se procurer que peu de renseignements sur cette branche, du reste assez obscure, et on ne peut indiquer ici son point de jonction avec la souche, vraisemblablement antérieur à 1583. Elle paraît, du reste, être demeurée non noble; on ne lui connaît pas de principe d'anoblissement et elle n'a pas pris part en 1789 aux assemblées de la noblesse de sa région. Un de ses représentants, Jean de Brossier de Buros, épousa d'abord le 14 décembre 1699 Agnès de Carrère, dont il n'eut pas d'enfants, puis Elisabeth de Caubios d'Andiran; son fils, noble Joseph Brossier de Buros, marié successivement à Jeanne Sérian de Dendras et en 1740 à Marie-Anne de Sallefranque, fut père de Mme de Brassier de Saint-Simon et de noble Joseph Brossier de Buros, né en 1742, dont un fils, appelé Louis, épousa à Sos le 13 vendémiaire an VI Jeanne-Ursule Vignes. Plus récemment M. de Brossier de Buros, marié à Mlle de Fages de Chazeaux et décédé à Avignon en 1866, fut longtemps conseiller général du Gard; son fils, marié en 1874 à Mlle de Gaujal, a été connu sous le titre de baron de Buros. Cette branche a contracté des alliances avec les familles de Carrère, de Caubios, de Brassier de Saint-Simon, de Fages de Chazeaux, de Gaujal, de Montmorency-Morrès 1869, etc.

Il convient de dire ici quelques mots d'une famille de Brassier qui

a occupé au XVIII[e] siècle un rang distingué dans la noblesse de robe de Guienne. L'auteur de cette famille, Léon Brassier, avocat en Parlement, fut pourvu par le Roi le 28 novembre 1680 de la charge anoblissante de trésorier de France au bureau des finances de Bordeaux et la conserva jusqu'après 1711. Il fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696 (registre de Bordeaux) : d'*azur à un héron d'argent*. On a dit, sans aucune preuve à l'appui, que ce Léon Brassier était un fils de Sigismond Brossier, mentionné plus haut, qui fut maintenu dans sa noblesse par Pellot en 1667 et qui épousa en 1645 Anne de Caucabane. Léon Brassier descendait plus vraisemblablement d'un Jacques Brassier, originaire d'Anjou, décédé en 1595, qui succéda en 1587 au célèbre Elie Vinet comme principal du collège de Guienne et dont le fils et le petit-fils tinrent des chaires à l'Université de Bordeaux. Léon Brassier laissa deux fils, Étienne-François, conseiller au Parlement de Bordeaux, et Joseph, lieutenant-colonel d'infanterie, qui recueillirent les terres considérables de Lamarque et de Beychevelle, en Médoc, par héritage de leur oncle maternel, Jean-Pierre d'Abadie, président de la seconde chambre des enquêtes du Parlement de Bordeaux. L'héritière de cette famille, Delphine de Brassier, héritière des seigneuries de Lamarque, de Beychevelle, de Sémignan et d'Arcins, épousa Michel-Joseph de la Roque, baron de Budos. Elle était veuve quand elle prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Bordeaux.

BRASSIER de la PLANE, dans la suite de **SAINT-SIMON (de)**. Armes : d'*azur à un chevron d'or accompagné en chef de deux merlettes affrontées du même et en pointe de trois larmes mal ordonnées d'argent*. — Couronne : *de Comte*. — Supports et cimier : *Trois lions*[1].

Cette famille, que les généalogistes ont greffée sur celle des Brassier ou Brossier de Saint-Simon, paraît être originaire de la petite ville de Rabasteins. Elle descend d'Antoine Brassier, sieur de la Plane, marchand, qui épousa Marie-Marguerite Seguin par contrat passé le 3 mai 1656 à Montbalent, au diocèse de Montauban, et qui mourut à Rabasteins le 22 novembre 1685. Antoine Brassier laissa trois fils dont l'aîné, Bernard, et le troisième, Pierre, furent les auteurs de deux grandes branches et dont le second, Jean, docteur en médecine, marié en 1686 à Marguerite Rolland, fille d'un avocat de Rabasteins, eut trois fils morts sans postérité masculine.

Bernard Brassier, Sgr de la Plane, auteur de la branche aînée,

[1] Cette notice et celle qui précède ont été faites en grande partie à l'aide de renseignements dus à l'obligeance de M. Pierre Meller.

naquit à Rabasteins en 1657, et non le 20 janvier 1654 comme l'ont écrit MM. de Courcelles et de Barrau, et épousa par contrat du 9 mars 1681 Marie-Diane de Sentes, fille d'un avocat au Parlement de Toulouse; il eut une belle carrière militaire, fut chevalier de Saint-Louis et de l'ordre des Hospitaliers de Montpellier, colonel du régiment de Feuquières en 1702 et lieutenant-colonel du régiment de Brancas, enfin grand-écuyer du prince d'Orange par brevet du 22 juillet 1714. Il paraît avoir profité de cette brillante situation pour s'agréger à la noblesse et obtint en 1693, lors de son admission dans l'ordre des Hospitaliers de Montpellier, de Jacques Chevillard, généalogiste du Roi, chronologiste et historiographe de France, un certificat qui transformait en gentilhomme son père Antoine Brassier et qui le faisait descendre d'Henri Brassier, écuyer, sieur de la Plane, marié à Anne de Maniban par contrat passé à Montauban le 10 janvier 1558. Quelques années plus tard, le 6 mai 1700, il obtenait de Legendre, intendant de Montauban, un jugement de maintenue de noblesse qui cette fois le greffait sur la famille de Brassier ou Brossier de Saint-Simon et qui le faisait descendre de Jacques Brassier marié en 1550 à Marguerite d'Orty et nommé en 1583 secrétaire de la reine Marguerite de Valois, auteur de cette famille. Le chevalier de Courcelles, qui a donné en 1833 une généalogie de la famille de Brassier dans le tome V de son *Histoire généalogique et héraldique*, et après lui les auteurs qui l'ont copié, y compris M. de Barrau, d'ordinaire mieux renseigné, ont fait contre toute vraisemblance de ce Bernard Brassier, né en 1657 (aliàs d'après eux en 1654), le fils aîné de Louis de Brossier de Vallade, Sgr de Saint-Simon, marié en 1632 à Jeanne de Gourdièges. Bernard de Brassier laissa un fils, autre Bernard de Brassier, né au Pouget le 18 février 1696, qui fut admis en 1710 parmi les pages du duc d'Orléans et qui épousa par contrat passé à Villemur le 1er juin 1727 Jeanne de Fleyres, héritière de la terre de Camboulan. Il eut aussi une fille, Antoinette, née en 1695 au Pouget, en Fezenzaguet, qui fut admise à Saint-Cyr en 1706 après avoir fait des preuves de noblesse conservées dans le *Cabinet d'Hozier*. Antoine de Brassier, Sgr de Camboulan, né au Pouget en 1732, fils de Bernard et de Jeanne de Fleyres, marié en 1761 à Jeanne Dufau, se crut en droit de prendre le nom de Brassier de Saint-Simon que ses descendants ont conservé et sous lequel il prit part en 1789 avec son fils aîné aux assemblées de la noblesse tenues à Villefranche-de-Rouergue. Cette branche a eu pour dernier représentant M. Georges de Brassier de Saint-Simon, né en 1847, avocat à Villefranche, qui est demeuré célibataire.

On ne voit pas que la seconde branche ait jamais été antérieure-

ment à la Révolution l'objet d'un jugement de maintenue de noblesse. On ne voit pas davantage que ses représentants aient pris part en 1789 aux assemblées de la noblesse de l'Alsace où ils étaient alors domiciliés. Son auteur, Pierre Brassier, épousa par contrat du 2 mars 1684 Henriette de Delmont qui appartenait à une famille de commerçants de Rabasteins. Il fut père de Bernard de Brassier, né à Rabasteins, lieutenant d'infanterie, qui vint se fixer à Altkirch, en Alsace, où il avait été nommé garde du domaine du Roi, et qui épousa dans cette ville le 20 mars 1723 Elisabeth de Nancé, et grand-père de Louis-Bernard de Brassier, né en 1724 à Altkirch, inspecteur de la vente des sels de Lorraine à Strasbourg, qui épousa le 22 décembre 1766 Madeleine Lorens et qui en laissa trois fils. Ceux-ci furent connus sous le nom de Brassier de Saint-Simon. Le second d'entre eux, Joseph, né vers 1772, demeura fixé à Strasbourg et laissa plusieurs enfants. L'aîné, Louis-Joseph, né en 1770, reçu en 1788 avocat au Conseil souverain d'Alsace, émigra à l'époque de la Révolution, se fixa définitivement en Allemagne et épousa à Rastadt en 1795 Louise de Stampfer, fille d'un chevalier de Saint-Louis. Il fut lui-même père de trois fils dont le second, Joseph-Antoine de Brassier de Saint-Simon, mort sans postérité à Florence en 1872, fut chambellan du roi de Prusse, fut créé comte le 5 octobre 1857 par décret de ce prince et fut son ambassadeur auprès du roi d'Italie Victor-Emmanuel.

Principales alliances : de Fleyres 1727, Dufau de la Roque 1761, 1810, d'Ablanc de Labouysse 1846, Charpentier, de Stampfer 1795, Pino de Friedenthal 1822, etc.

BRAU de SAINT-POL-LIAS. Armes de la famille de Saint-Pol : d'*azur à une épée d'argent, la pointe en bas, la garde d'or, sur laquelle est appuyé un lion de même, armé et lampassé d'or.*

Famille de haute bourgeoisie.

M. François-Xavier-Joseph-Honoré Brau, né à Seix (Ariège), demeurant à Poitiers, demanda en décembre 1874 et obtint par décret du 16 novembre 1875 l'autorisation de joindre régulièrement à son nom celui de la famille de Saint-Pol-Lias à laquelle appartenait sa mère et sous lequel il était connu; son fils, Robert-Victor Brau de Saint-Pol-Lias, a épousé en 1899 Mlle Ballet.

Il sera consacré une notice spéciale à la famille de Saint-Pol, d'ancienne noblesse de l'Albigeois.

BRAUER (de). Armes : d'*azur à un faucon d'or, le vol levé, posé sur un mont de sinople mouvant de la pointe.* — L'écu timbré *d'un casque*

de chevalier orné de ses lambrequins et sommé d'une couronne de comte. — Supports : *deux lions au naturel.*

La famille DE BRAUER, originaire de la Prusse rhénane, est de noblesse ancienne. On n'a pu malheureusement se procurer sur elle que des renseignements très insuffisants.

Adolphe, comte de Brauer, commandant la légion royale de Nassau-infanterie, chevalier de Saint-Louis, conseiller de l'Electeur palatin, fut gouverneur de Gersheim; il avait épousé Marie-Josèphe Pot d'Argent. Leur fils, François-Xavier-Clément, comte de Brauer, conseiller général du Bas-Rhin, décédé en 1846, laissa lui-même quatre fils de son mariage avec Mlle Orbain; un de ces fils, Léopold, comte de Brauer, décédé à Lunéville en décembre 1890 à l'âge de 82 ans, a été général de brigade et commandeur de la Légion d'honneur; un autre, Joseph de Brauer, décédé en 1887, a été général et grand-officier de la Légion d'honneur.

Principales alliances françaises : Beuvain de Beauséjour 1894, d'Abbadie d'Ithorrots, Maulbon d'Arbaumont 1861, etc.

BRAULT de BOURNONVILLE.

Famille bourgeoise, fixée de nos jours en Bordelais.

Un décret du 23 avril 1901 a autorisé M. Pierre-Joseph BRAULT, né en 1863 à Pons, en Saintonge, négociant à Bordeaux, à joindre régulièrement à son nom celui de : DE BOURNONVILLE sous lequel il était connu.

BRAULT. Armes concédées en 1809 à Mgr Brault, alors évêque de Bayeux : *coupé au 1 parti d'argent à un agneau pascal d'azur et de gueules à la croix alaisée d'or,* qui est des barons évêques, *au 2 de pourpre à une couleuvre d'or accostée à dextre et à sénestre d'une colombe du même :*

La famille BRAULT appartient à la haute bourgeoisie du Poitou. Beauchet-Filleau en a donné une généalogie. Cet auteur mentionne un Jean Brault qui dès 1496 était garde du scel à Couhé. Louis Brault, procureur au présidial de Poitiers, eut ses armes inscrites d'office à l'Armorial général de 1696 : *d'azur à une tête de loup d'argent.* Marie Rondeau, veuve de Jean Brault, marchand et bourgeois de Poitiers, eut ses armes inscrites d'office au même Armorial.

Jean-Thomas Brault, né en 1722, marié à Jeanne Thenault, fut reçu en 1746 procureur au présidial de Poitiers en remplacement de son père Louis Brault ; il mourut à Savigny en 1795 laissant un très grand nombre d'enfants. L'aîné de ses fils, Louis Brault, né en 1743, président du tribunal de la Vienne en 1793, fut député de la Vienne au

Conseil des Cinq-Cents, puis au Corps Législatif, devint dans la suite proviseur du lycée de Poitiers, puis en 1811 conseiller à la Cour de cette ville et mourut en 1830 ; sa postérité masculine est aujourd'hui éteinte. Charles Brault, né à Poitiers en 1752, un des frères du précédent, fut un des prélats les plus justement considérés de son temps ; d'abord professeur à la Faculté de théologie de Poitiers, il fut nommé évèque de Bayeux en 1802, fut créé baron de l'Empire par lettres patentes du 18 mars 1809 avec autorisation de transmettre son titre à un de ses neveux, fut appelé en 1817 au siège archiépiscopal d'Albi, fut nommé pair de France sous le titre de comte par ordonnance de novembre 1827 et mourut à Alby en 1833. Un des frères de Mgr Brault, Mathurin, né à Poitiers en 1750, fut vicaire général d'Alby. Quatre autres, Pierre-Jean Brault, né en 1755, marié à Mlle Ruffin, René Brault, né en 1756, procureur au présidial de Poitiers, marié en 1784 à Mlle Ginot, André Brault, né en 1756, colonel de gendarmerie, marié en 1794 à Mlle Chollet des Ages, et Thomas Brault, né en 1765, marié à Mlle Regnault, ont laissé postérité masculine.

La famille Brault a fourni des magistrats distingués, des chevaliers de Saint-Louis, des membres de la Légion d'honneur, des officiers supérieurs, de savants professeurs.

C'est à une famille différente, originaire de Louvigné-du-Désert, en Bretagne, qu'appartient le général Paul Brault, né en 1837.

Principales alliances : de Marans, de Gennes 1849, de Gréaume 1803, Lucquas de la Brousse 1817, de Nuchèze 1846, Bain de la Coquerie, Bagot de Blanchecoudre, Thoinnet de la Turmelière, Chollet des Ages 1794, etc.

BRAUX (Piat de). Voyez : Piat de Braux.

BRAUX d'ANGLURE (de). Armes : *de gueules à un dragon* (aliàs *à un lion ailé*) *d'or*.

La famille de Braux a eu pour berceau la ville de Châlons, en Champagne. On en trouvera un tableau généalogique dans les *Dossiers bleus* ; on trouvera aussi sur elle d'intéressants renseignements dans les *Carrés d'Hozier*, dans le *Nobiliaire de Champagne* de Lainé et dans l'*Annuaire de la Noblesse* de 1865. Elle a eu pour auteur Jean Braux, bourgeois de Châlons-sur-Marne, qui, en récompense de ses services militaires, fut anobli le 1er février 1366 avec sa femme Jeanne Leroy par lettres patentes du roi Charles V. Jean Braux laissa trois fils dont l'aîné, Guillaume, continua la descendance, dont le second, également appelé Guillaume, fut abbé de Toussaint à Châlons et mourut en 1418 et dont le troisième, Person, fut seigneur de Possesse. L'aîné

de ces trois frères, Guillaume Braux, domicilié à Châlons, épousa Méline Lucquet, de la ville de Sainte-Menehould, qui est mentionnée comme veuve dans un acte de 1437. Il fut père de Pierre Braux, sgr des Bois-de-Florent, qui épousa Marie Dubry et qui est mentionné dans des actes de 1437 et de 1464. La famille Braux n'avait pas tardé à perdre sa noblesse par dérogeance. Pierre Braux, né en 1450, fils des précédents, ne porte d'autre qualification que celle de marchand de Châlons dans des actes passés en 1495, 1534 et 1535; il épousa Poncette de Dommartin, héritière de la terre de son nom, et en eut, entre autres enfants, deux fils, Pierre et Nicolas Braux, qui furent les auteurs de deux branches.

L'auteur de la branche aînée, Pierre Braux, sgr des Bois-de-Florent et du Boschet, recueillit dans la succession de sa mère la seigneurie de Dommartin et épousa Colette des Forges, héritière de la seigneurie de Méry-sur-Seine ; il était élu en l'élection de Châlons quand il fut maintenu dans sa noblesse le 26 septembre 1527 et fut nommé en 1557 échevin de cette ville. Son fils, Pierre Braux, trésorier de France en 1598, puis premier président au bureau des finances de Châlons, marié à Jacquette Cuissotte, fut père de Cosme de Braux, président au bureau des finances de Champagne, qui épousa Hélène de Cardonne, fille et héritière du baron d'Anglure, et grand-père de Pierre de Braux, maître des requêtes, qui obtint par lettres patentes de 1657 l'érection en marquisat de sa terre d'Anglure. Celui-ci fut le dernier représentant mâle de sa branche et mourut en 1663 laissant pour héritière sa sœur, Louise-Angélique, mariée en 1646 à Antoine de Savigny.

L'auteur de la seconde branche, Nicolas Braux, sieur de Saint-Valery, naquit en 1504, fut élu en l'élection de Châlons et épousa en 1527 Madeleine Morel, décédée en 1588. Deux de ses fils, Nicolas Braux, sieur de Saint Valery, élu à Châlons, marié en 1562 à Crépine Thibault, et Pierre Braux, sieur du Sorton, échevin de Châlons, furent les auteurs de deux rameaux.

Nicolas Braux, élu à Châlons, chef du premier rameau, épousa en 1597 Marie Petit et fut nommé en 1614 député aux États généraux. Il laissa trois fils dont l'aîné, Pierre Braux, sieur de Saint-Valery, condamné comme usurpateur de noblesse par arrêt de la Cour des aides du 18 août 1662, fut inscrit au rôle des tailles le 3 mars 1664. Pierre Braux et ses frères n'en furent pas moins maintenus dans leur noblesse en 1667 par jugement de M. de Caumartin, intendant de Champagne. Ce rameau est aujourd'hui éteint.

Pierre Braux, sieur de Sorton, auteur du second rameau, figure avec la simple qualification de bourgeois de Châlons dans un acte du 5 janvier 1585. Son fils, Nicolas de Braux, contrôleur en l'élection de

Châlons, marié en 1595 à Madeleine Lanisson, fut père de Pierre de Braux, président au bureau des finances de Châlons, qui épousa en 1627 Claude Horquelin, et grand-père de Nicolas de Braux, également président au bureau des finances de Châlons, qui fut maintenu dans sa noblesse en 1667 par jugement de M. de Caumartin et qui eut huit enfants de son mariage en 1653 avec Isabelle le Gorlier. Vincent de Braux, conseiller en l'hôtel de ville de Neufchateau, obtint le 19 mai 1755 du roi Stanislas, duc de Lorraine, des lettres qui le relevaient et le réhabilitaient de toute dérogeance encourue par lui ou par son père. Plus récemment Édouard-Antoine-François de Braux, sous-lieutenant de chasseurs à cheval, demanda inutilement le 14 juin 1863 l'autorisation de joindre à son nom celui de la terre d'Anglure qui avait été érigée en marquisat en 1657 en faveur de la branche aînée, aujourd'hui éteinte, de sa famille.

On trouvera dans les *Carrés d'Hozier* les preuves de noblesse qu'Anne-Charlotte de Braux, née à Saint-Dizier en 1743, fit en 1754 pour être admise à la maison de Saint-Cyr et celles que François Braux, né en 1729, fit en 1765 pour être nommé écuyer de la Reine.

Jean-Baptiste-Nicolas de Braux, né au diocèse de Toul le 21 août 1765, fit aussi en 1783 des preuves de noblesse pour être admis à l'École militaire.

La famille de Braux a fourni des trésoriers et des présidents au bureau des finances de Châlons, des officiers, des chevaliers de Saint-Louis, etc.

Principales alliances : Deu de Montigny, de Savigny 1646, Racine 1675, de Bar, Simon de la Treische, des Essars, etc.

BRAVARD, BRAVARD de la BOISSERIE, BRAVARD-VEYRIÈRES. Armes : d'*argent au pin de sinople terrassé de même* (quelquefois *avec une tour d'argent au milieu*) ; *au chef d'azur chargé de trois étoiles d'or*. — La famille Bravard-Veyrières porte : d'*azur à un chevron d'or accompagné de trois billettes du même*.

Originaire d'Arlanc, en Auvergne, la famille Bravard doit être comptée au nombre des plus considérées de la bourgeoisie de sa région.

Jacques Bravard était notaire à Arlanc en 1697 ; Pierre Bravard était à la même date procureur d'office dudit lieu.

La souche se partagea dès une époque très reculée en un certain nombre de branches dont plusieurs se sont perpétuées jusqu'à nos jours.

L'une de ces branches, aujourd'hui éteinte dans les mâles, se distinguait en joignant à son nom celui de son domaine de la Boisse-

rie. Son chef, Claude-Pierre Bravard de la Boisserie, né en 1751, député du Tiers-État à l'assemblée de l'élection d'Issoire en 1787, plus tard membre du Conseil général du Puy-de-Dôme, marié à Madeleine Vimal de Murs, fut anobli le 11 octobre 1814 par ordonnance du roi Louis XVIII confirmée le 17 février 1815 par lettres patentes du même prince. Il fut père d'Oscar Bravard de la Boisserie, né à Arlanc en 1782, juge au tribunal d'Ambert, conseiller général du Puy-de-Dôme, qui a eu deux fils de son mariage avec Mlle Picot-Lacombe, fille d'un ancien député au Conseil des Cinq-Cents. L'un de ces fils a été père de Mme Philibert Turquet, née Françoise Bravard de la Boisserie, dont le fils, Henri-Philibert Turquet, alors étudiant à Paris, demanda vainement le 20 août 1887 l'autorisation de joindre régulièrement à son nom celui de BRAVARD DE LA BOISSERIE sous lequel il était connu.

Une autre branche, dont le point de jonction avec la précédente n'a pu être déterminé, était représentée à l'époque de la Révolution par Claude Bravard, chirurgien aide-major des hôpitaux. Claude Bravard épousa en 1801 Mlle Veyrières, fut connu dès lors sous le nom de BRAVARD-VEYRIÈRES et mourut en 1844. Il laissait deux fils : 1° Claude Bravard-Veyrières, né à Arlanc en 1803, professeur à la Faculté de droit de Paris, député en 1848, officier de la Légion d'honneur en 1860, qui n'eut pas d'enfants de son mariage en 1840 avec Flore de Stocklein, baronne de Epsé ; 2° Antoine Bravard-Veyrières, né à Arlanc en 1809, juge à Tulle, qui épousa en 1836 Mlle de Parades et qui en eut deux filles, Mme Vernière et la vicomtesse du Roure de Paulin.

Principales alliances : Vimal de Murs, Picot-Lacombe, Rabusson-Devaure, Beaud de Brive, Turquet (de la Boisserie), de Luzy, de Parades de Lagarenne, etc.

BRAVARD de la BOISSERIE (**Turquet-**). Voyez : TURQUET DE LA BOISSERIE.

BRAVARDS d'EYSSAT du PRAT (**des**). Armes : *écartelé aux* 1 *et* 4 *d'azur à un chevron d'or accompagné de trois billettes du même*, qui est des Bravards ; *aux* 2 *et* 3 *d'or à une fasce de sable accompagnée de trois trèfles de sinople*, 2 *et* 1, qui est du Prat.

La famille DES BRAVARDS D'EYSSAT appartenait à l'ancienne noblesse de l'Auvergne. Elle a eu pour premier auteur connu Étienne des Bravards, vivant en 1293, que l'on suppose avoir été père de Jean et de Robert des Bravards lesquels étaient dès 1327 coseigneurs d'Eyssat.

Antoine des Bravards d'Eyssat fut admis dans l'Ordre de Malte en 1631.

Gilbert des Bravards d'Eyssat, demeurant à Servières, dans la paroisse de Saint-Didier, en l'élection de Brioude, fut maintenu dans sa noblesse lors de la recherche de 1666 par jugement de M. de Fortia, intendant d'Auvergne, après avoir justifié sa filiation depuis Robert des Bravards qui était seigneur d'Eyssat en 1384.

Jean-François des Bravards d'Eyssat, Sgr de Montrond, épousa le 25 janvier 1717, Claire-Françoise du Prat, dame de Salles, dernière représentante d'une branche de la puissante famille parlementaire, éteinte de nos jours, qui a été illustrée par le cardinal du Prat, chancelier de France en 1514. François, comte du Prat, oncle de Mme des Bravards d'Eyssat, lui légua tous ses biens à la condition expresse qu'elle ferait relever par son fils unique le nom de la famille du Prat. Celui-ci fut en effet connu sous le titre de comte du Prat bien qu'à cette époque la vraie famille du Prat comptât encore des représentants. Il avait eu plusieurs fils dont l'un, Jean-Louis des Bravards d'Eyssat, comte du Prat, lieutenant-colonel au régiment d'Orléans-infanterie et chevalier de Saint-Louis, fut condamné à mort le 28 avril 1794 par jugement du tribunal révolutionnaire. Le neveu de celui-ci, Max-Gabriel des Bravards d'Eyssat, comte du Prat, né en 1792, épousa en 1824 Mlle Merlat, héritière d'une grosse fortune, et mourut en 1847. Il laissait un fils unique, Gabriel, qui fut le dernier représentant mâle de sa famille et qui mourut prématurément en 1849 à l'âge de vingt et un ans ; il eut aussi deux filles dont l'aînée épousa en 1847 le comte de Bourbon-Châlus et mourut en 1857 et dont la seconde, également décédée, épousa en 1850 le marquis de Dreux-Brézé. La famille des Bravards d'Eyssat du Prat s'est complètement éteinte par la mort de ces deux dames.

M. des Bravards d'Eyssat prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse de la châtellenie de Billy, en Bourbonnais.

La famille des Bravards d'Eyssat a fourni de nombreux officiers, des chevaliers de Saint-Louis.

Principales alliances : de Bort, de Bonafos, du Prat, de Bourbon-Busset, de Dreux-Brézé, etc.

BRAY (Carré de). Voyez : CARRÉ DE BRAY.

BRAY (de Jacquels de). Voyez : JACQUELS DE BRAY (DE).

BRAY (le Canu de). Voyez : LE CANU DE BRAY.

BRAY (Sicard de). Voyez : SICARD DE BRAY.

BRAY (de). Armes primitives : d'*azur à deux flèches passées en sautoir et accostées de deux demi-vols, le tout d'argent.* — Aujourd'hui la famille de Bray a adopté les armoiries suivantes qui sont celles de l'ancienne famille normande de Bray et qui lui ont été reconnues par les lettres patentes de 1819 et de 1827 : d'*argent au chef de gueules chargé d'un lion léopardé d'or.* — Armes concédées à la branche bavaroise par les lettres patentes de 1813 : d'*azur à une fasce d'or chargée d'un croissant figuré d'argent, accosté de deux étoiles du même, la fasce accompagnée en pointe d'une tour de gueules ouverte de sable.* — Couronne : *de Comte.* — Supports : *deux lions.*

Il a existé un certain nombre de familles DE BRAY que les généalogistes ont plus ou moins habilement cherché à greffer les unes sur les autres.

La plus ancienne de ces familles, éteinte au cours du XIVe siècle, a occupé au moyen âge un rang considérable dans la noblesse de Normandie. Elle a eu pour berceau le bourg de son nom, chef-lieu d'un ancien bailliage du Cotentin. Un de ses représentants, Baudry de Bray, fut du nombre des gentilshommes normands qui suivirent en 1066 Guillaume le Conquérant à la conquête de l'Angleterre. Baudry II, Sgr de Bray, fils du précédent, vivait en 1118. Monseigneur Guillaume de Bray fut du nombre des chevaliers qui accompagnèrent l'amiral Jean d'Harcourt dans son voyage de mer en l'an 1295. Monseigneur Guillaume de Bray, chevalier, sire de Cernon, Sgr de Barenton, Pontécoulant, etc., eut un procès en 1356 avec l'abbé de Saint-Etienne de Caen ; il eut un fils, appelé Guillaume, qui mourut sans postérité, et une fille, Blanche, héritière des grands biens de sa maison, qui épousa Guillaume d'Harcourt, Sgr de la Ferté-Imbault.

Il a existé, dans le même pays de Cotentin, une seconde famille de Bray. Le chef de cette famille, Jean de Bray, du lieu de Saint-Eny, en l'élection de Carentan, fut déclaré usurpateur de noblesse lors de la célèbre recherche de Montfaut, en 1463, et soumis à la taille ; il fut dans la suite anobli en 1470 en vertu de la charte des francs-fiefs et nouveaux acquêts et taxé à 39 livres. Son descendant, Antoine de Bray, marié en 1561 à Anne Anquetil, laissa deux fils, Jacques, Sgr du Hautquesney, demeurant à Saint-André de Bouchon, en la sergenterie de Saint-Eny, marié le 15 décembre 1595 à Catherine Pleurbeurre, et Jean, demeurant à Carentan, qui furent maintenus dans leur noblesse le 30 décembre 1598 par jugement de M. de Mesmes de Roissy avec leurs cousins Jean de Bray, demeurant en la paroisse du Désert, et Charles de Bray, Sgr de Neufville, demeurant à Saint-Cény. Les divers représentants de la famille de Bray furent encore maintenus dans leur noblesse le 12 décembre 1634 par jugement rendu

à Carentan de M. d'Aligre, intendant, puis en 1666 par jugement de Chamillart. Cette seconde famille de Bray posséda, entre autres biens, les seigneuries du Hautquesney et de Lesmonderie et s'éteignit en 1770.

Une troisième famille de Bray compte de nos jours de nombreux représentants. Elle est originaire de Picardie et appartenait simplement au XVIIe siècle à la bourgeoisie d'Amiens. Le chevalier de Courcelles, qui en a donné une généalogie dans le cinquième volume de son *Dictionnaire de la noblesse,* a cherché à la rattacher à la famille précédente. Il en fait remonter la filiation à un Jean de Bray qui habitait Amiens sous Louis XIII et fait de ce Jean de Bray un fils puiné, inconnu des généalogistes anciens, de Jacques de Bray, Sgr du Hautquesney, qui épousa en 1595 Catherine Pleurbeurre et dont il a été question plus haut. Jean de Bray laissa d'une alliance demeurée inconnue un fils, Adrien de Bray, qui épousa en 1654 Marie Godde. Adrien de Bray, fils de celui-ci, né à Amiens en 1658, échevin de cette ville, marié le 10 août 1687 à Catherine le Maire, eut ses armes enregistrées d'office à l'Armorial général de 1696 et ne figure dans ce recueil qu'avec la qualification de marchand bourgeois d'Amiens. Il laissa trois fils, François, Pierre et François-Alexandre de Bray, qui furent les auteurs de trois branches.

François de Bray, auteur de la branche aînée, naquit en 1688 et épousa en 1718 Marie-Jeanne Galand, sœur d'un maire d'Amiens. Leur fils, François Debray, sieur de Valfresne, marié en 1748 à Marie-Angélique Delalou, laissa à son tour deux fils, Joseph-François Debray-Chamont et Alexandre-Joseph Debray de Valfresne, qui furent les auteurs de deux rameaux. L'aîné de ces deux frères, né en 1749, marié en 1777 à Louise Chamont, était négociant à Amiens quand il fut nommé député de la Somme à la Législative en 1791 ; il mourut dès l'année suivante laissant deux fils qui ont eu postérité l'un et l'autre et dont le second, François-Eugène de Bray, né à Amiens en 1779, conseiller général de la Somme, gentilhomme de la chambre du Roi, membre du conseil général des manufactures, reçut le titre héréditaire de baron, avec institution en majorat de son domaine de Rainneville (Somme), par lettres patentes du roi Charles X du 26 avril 1827. L'auteur du second rameau de cette branche, Alexandre-Joseph Debray de Valfresne, né en 1756, conseiller général de la Somme, officier de la Légion d'honneur, épousa en 1793 Mlle de Vérité ; sa descendance, demeurée non noble, s'est perpétuée jusqu'à nos jours sous le nom de : DE BRAY DE VALFRESNE.

Pierre de Bray, auteur de la seconde branche, naquit en 1692 et vint se fixer à Rouen après le mariage qu'il contracta en 1721 avec Élisabeth Taillet, fille d'un échevin de cette ville. Son fils, Pierre-

Augustin de Bray, négociant à Rouen, puis à Paris, rue Saint-Honoré, chargé de la direction des mines du Quercy, épousa à Nantes en 1759 Anne le Faon de la Tréminière. Il en laissa deux fils : Pierre-Laurent et François-Gabriel de Bray, qui furent les auteurs de deux rameaux. On ne connaît pas de principe d'anoblissement au premier de ces rameaux ; son auteur, Pierre-Laurent de Bray, né à Rouen en en 1761, négociant, marié à Julie Thierry de Ville-d'Avray, décédé à Abbeville en 1835, fut maire d'Abbeville en 1826, et député de la Somme de 1827 à 1830. L'auteur du second rameau, François-Gabriel de Bray, né à Rouen en 1765, alla se réfugier en Bavière à l'époque de la Révolution, y devint chambellan du Roi et conseiller d'État, fut nommé ministre de Bavière près de diverses Cours, épousa en 1805 Sophie de Lœwenstern, d'une famille noble de Livonie, reçut le titre héréditaire de comte par diplôme du roi de Bavière du 20 février 1813, fut confirmé dans sa noblesse en France le 29 juin 1819 par lettres patentes du roi Louis XVIII et mourut en 1852. Il laissait un fils, Othon-Hugues, comte de Bray, né à Berlin en 1807, ministre des Affaires étrangères du roi de Bavière en 1869, qui a été lui-même père d'Hippolyte-Othon, comte de Bray, né en 1842, ministre plénipotentiaire bavarois, marié en 1871 à la comtesse Anne von Medem. Ce rameau se perpétue en Bavière avec une grande distinction.

François-Alexandre de Bray, Sgr de Flesselles, auteur de la troisième branche, naquit en 1700, épousa en 1724 Antoinette de Court, fut reçu en 1755 conseiller en la Cour des monnaies de Paris et fut anobli par ces fonctions. Son fils, Alexandre-François de Bray, chevalier, Sgr de Flesselles, reçu en 1770 avocat du Roi au bureau des finances d'Amiens, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues dans cette ville. Il eut lui-même deux fils qui furent les derniers représentants de leur branche et dont l'un fut massacré à Quiberon en 1795 ; il eut aussi deux filles dont l'une épousa en 1786 le comte de Saisseval et dont l'autre épousa Jean-Baptiste Durieux, Sgr de Gournay et de Beaurepaire.

Principales alliances : Galand, Thierry de Ville-d'Avray, de Saisseval, Durieux de Gournay, Boullet, de Lœwenstern, von Mirbach, de Rechberg 1839, de Thurn-Valsassina 1863, de Lerchenfeld 1867, de Medem 1871, de Touchebœuf-Beaumont, du Bourg 1831, de Gary, de Sambucy, le Filleul de Longthuit 1868, Léo de Tréverret 1890, Caudron de Coqueréaumont 1867, Mollerat du Jeu 1854, de Seyssel-Sothonod 1856, de la Bunodière, d'Auger 1871, Le Provost de la Moissonnière 1898, etc.

On trouvera dans la *France protestante* de Haag des renseignements sur une famille DE BRAY ou DE BRAIS qui était distincte de celle

dont il vient d'être parlé. Un représentant de cette famille, Étienne de Brais, fils de Jean de Bray, fut nommé en 1654 recteur de l'Académie de Saumur. Son frère, Samuel de Brais, pasteur à Alençon, se réfugia en Hollande lors de la révocation de l'édit de Nantes. Samuel de Brais, fils de ce dernier, né à Haarlem en 1686, était en 1737 ministre du roi de Pologne près la Cour de France. D. de Bray, issu de cette même famille, était en 1840 ministre protestant à Niort.

BRAYER. Armes concédées en 1810 : *écartelé au 1 de sable à un chevron alaisé d'argent, accompagné de trois besants du même*, 2 *et* 1 ; *au 2 de gueules à l'épée haute en pal d'argent*, qui est des barons militaires ; *au 3 de pourpre à un serpent d'or arrondi en cercle et se mordant la queue ; au 4 d'azur à une faucille d'argent; le tout soutenu d'une champagne d'azur à un pont de huit arches d'argent sur une onde du même, sommé d'un renard passant, aussi du même.*

L'auteur de cette famille, François Brayer, était dans la seconde moitié du xviiie siècle officier au régiment suisse de Courten et avait épousé Élisabeth Mardy. Leur fils, Michel-Sylvestre Brayer, né à Douai en 1769, s'engagea comme simple soldat à l'âge de quinze ans, passa successivement par tous les grades, reçut celui de colonel sur le champ de bataille de Hohenlinden en décembre 1800, puis celui de général de brigade et enfin celui de général de division après la bataille de Bautzen, en 1813, où il se couvrit de gloire, fut nommé pendant les Cent Jours pair de France, commandant d'une division de la garde impériale et gouverneur du château de Versailles, fut banni après le retour de Louis XVIII, mais fut amnistié dès 1816, fut rappelé par Louis-Philippe à la Chambre des pairs en 1832, fut fait par le même prince grand-officier de la Légion d'honneur et mourut à Paris en 1840. Le général Brayer avait été créé baron de l'Empire par décret du 9 mars 1810 ; il reçut pendant les Cent Jours le titre de comte par un décret impérial du 2 juin 1815 qui, en raison des événements politiques, ne put être suivi de lettres patentes. Il avait épousé d'abord en 1794 Catherine Senoch dont il divorça et qui ne mourut qu'en 1865 ; il se remaria en Bavière en 1803 à Philippine de Freyberg-Hopferau qui mourut en 1832. Il eut du premier lit deux fils dont l'aîné, Lucien, fut colonel au service de la République de Montévideo et qui paraissent être morts sans postérité. Il eut du second lit une fille, la comtesse Marchand, et deux autres fils dont le second, Michel-Sylvestre-Albert Brayer, né en 1809, général de brigade, officier de la Légion d'honneur, reçut le titre de comte en 1869 par décret de Napoléon III.

BRAYER (de), BRAYER et BRAYER de BEAUREGARD. Armes : d'*argent à un chevron de gueules accompagné en chef de trois étoiles d'azur, posees une et deux, et en pointe d'une fleur de pensée au naturel.*

La famille Brayer, originaire de Soissons, occupait dès le xviie siècle, un rang honorable dans la bourgeoisie de cette ville. Un de ses représentants, Jean Brayer, greffier des rôles des tailles de la paroisse Saint-Vaast, à Soissons, eut ses armes inscrites d'office à l'Armorial général de 1696.

La souche se partagea en plusieurs branches dont quelques-unes se sont perpétuées jusqu'à ces derniers temps.

L'une de ces branches était représentée sous Louis XV par Jean Brayer, marchand à Soissons, juge consul, puis échevin de cette ville, décédé en 1758. Jean-Joseph Brayer, né à Soissons en 1741, fils du précédent, était lieutenant de police au bailliage et siège présidial de sa ville natale quand éclata la révolution ; il fut dans la suite président du Tribunal civil de Soissons, fut anobli le 3 février 1816 par lettres patentes du roi Louis XVIII et obtint en même temps le règlement de ses armoiries. De son mariage avec Marie-Rosalie Chomier, fille d'un apothicaire, il laissa un fils, Jean-Joseph de Brayer, né à Soissons en 1772.

C'est à des branches demeurées non nobles de cette même famille qu'appartenaient Jean-Louis Brayer de Beauregard, né à Soissons en 1770, chef du secrétariat de la préfecture de l'Aisne, auteur de nombreux ouvrages d'économie politique, et le savant docteur A. Brayer, né aux environs de Soissons vers 1775, décédé en 1848.

Il a existé une autre famille de Brayer qui a occupé un rang distingué dans la noblesse de robe parisienne et qui portait pour armes : d'*azur à une bande d'argent chargée de trois tourteaux de gueules et accostée de deux croissants d'argent.* Cette famille, dont on trouvera une généalogie dans les *Dossiers bleus,* descendait de Maurice Brayer, marié à Catherine du Torchon, qui était sous Henri IV marchand chaussetier drapier à Paris. Gaspard Brayer, fils du précédent, reçu en 1612 docteur en médecine, fut médecin chez le Roi, puis médecin du comte de Soissons qui lui fit obtenir en mars 1623 des lettres d'anoblissement. Il laissa une fille, Charlotte, qui épousa en 1617 Antoine de Grimberghe, vicomte de Nogentel, et plusieurs fils. Deux de ces fils, Nicolas Brayer, né en 1606, docteur régent de la Faculté de Paris, et Pierre Brayer, sieur de la Croisette, lieutenant assesseur en la sénéchaussée de Château-Thierry, furent les auteurs de deux branches. Le second d'entre eux fut père de Pierre Brayer, secrétaire du Roi, et grand-père de François Brayer, sieur de

la Pillière, baptisé en 1660, qui fut maintenu dans sa noblesse par jugement de 1698 et qui n'eut qu'une fille. Nicolas Brayer, auteur de la branche aînée, fut un des plus célèbres médecins de son temps et inventa pour les hernies un système de bandages auxquels il laissa son nom ; il fut maintenu dans sa noblesse en 1640 et 1667 et mourut en 1678. Son fils, Gaspard Brayer, reçu en 1675 conseiller au Parlement de Paris, épousa à l'âge de soixante-six ans Marie de Chenevières, fille du premier président de l'élection de Paris ; il en eut deux filles, mesdames Bochart de Saron et de Pàris de la Brosse, et deux fils, tous deux appelés Gaspard. L'aîné de ceux-ci reçu en 1730 conseiller au Parlement de Paris, eut plusieurs enfants de son mariage en 1737 avec M[lle] Joly de Fleury ; le puîné fut seigneur de la Motte, épousa en 1740 M[lle] Harmand, fille d'un célèbre médecin, et fut nommé en 1742 président au Parlement de Paris. Cette famille de Brayer paraît s'être éteinte avant la Révolution. M[me] de Brayer, dame de Préaux, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Melun.

BRAZZA (**Savorgnan de**). Voyez : Savorgnan de Brazza.

BRÉARD des PORTES (**de**). Armes : d'*azur à trois molettes d'éperon d'argent, deux et une*.

La famille de Bréard est originaire des environs de Sainte-Mère-Église, dans le Cotentin, en Basse-Normandie. Elle est fort anciennement connue dans cette région. La Chesnaye des Bois en a donné sous Louis XVI une généalogie dans son *Dictionnaire de la noblesse* ; son travail fut composé à l'aide de titres qui lui furent communiqués par l'abbé de Bréard, alors chef de la branche aînée demeurée normande. On trouvera d'intéressants renseignements sur la branche des anciens seigneurs des Portes, en Saintonge, dans la *Revue de Saintonge et d'Aunis* des années 1892 et 1893.

Guillaume Bréard, du lieu de Sainte-Mère-Église, dans l'élection de Carentan, auquel remonte la filiation suivie, fut déclaré non noble lors de la célèbre recherche de Montfaut, en 1463, et soumis à la taille. Il acquit la seigneurie de Gascoin, à Sainte-Mère-Église, et fit bâtir en 1478 le clocher de l'église de Foucarville en se réservant dans cette église le droit de sépulture. La Chesnaye des Bois a cherché à le rattacher à une famille de Bréard qui appartenait à la noblesse de Normandie dès les premiers temps du moyen âge et en fait l'arrière-petit-fils d'un Jean de Bréard, sire de Neuville, qui fut nommé maréchal de France après la bataille de Poitiers. Guillaume de Bréard laissa d'une alliance demeurée inconnue deux fils : 1° Jean,

qui rendit plusieurs aveux en 1501 et dont la descendance ne tarda pas à s'éteindre ; 2° Olivier, Sgr de Gascoin, qui continua la descendance. Celui-ci, ayant été soumis au droit de franc-fief, se fit maintenir dans sa noblesse par un arrêt du 23 juillet 1521. Il laissa d'une alliance demeurée inconnue quatre fils appelés Pierre, Jacques, Guillaume et Albin. La descendance de deux de ces fils, Pierre, Sgr de Gascoin, et Guillaume, ne tarda pas à s'éteindre. Les deux autres, Jacques et Albin, furent les auteurs de deux grandes branches.

Jacques de Bréard, auteur de la branche aînée, épousa en 1559 Anne Dauphin. Il laissa deux fils : 1° Jacques II Bréard, qui continua la descendance ; 2° Georges, dont le fils Jean, de la paroisse de Créancé, fut condamné à l'amende comme usurpateur de noblesse par jugement de l'intendant d'Aligre rendu à Coutances le 17 décembre 1634. Jacques II Bréard, demeurant à Foucarville, dans l'élection de Carentan, épousa en 1610 Jeanne Hurel ; il fut père de Charles Bréard, écuyer, demeurant à Foucarville, marié en 1643 à Jacqueline Petitpied, qui fut maintenu dans sa noblesse en 1666 par jugement de Chamillart, intendant de Caen, sur preuves de quatre degrés, sans anoblissement antérieur connu. Jacques de Bréard, fils de celui-ci, marié à Anne Bérot, en eut deux fils, Jacques-Bernardin, marié en 1708 à Marie-Charlotte Gauthier, et Jacques, qui furent les auteurs de deux rameaux. Le premier de ces rameaux, demeuré normand, paraît être aujourd'hui éteint. Jacques Bréard, auteur du second rameau, épousa dans les premières années du XVIIIe siècle Anne Marcellin, d'une famille du Blaisois, et en eut plusieurs fils. L'aîné de ces fils, Jacques-Michel de Bréard, Sgr des Portes, en Poitou, fut successivement conseiller du Roi au Conseil supérieur de Québec, contrôleur de la marine dans toute la Nouvelle France et enfin trésorier de France au bureau des finances de Bordeaux ; il épousa Marie Chassériau et en eut deux filles, qui se marièrent dans les familles de Beaupoil de Saint-Aulaire et d'Aulède de Ferrière, et deux fils, Jean-Jacques et Michel-Ange. Jean-Jacques de Bréard des Portes, né à Québec en 1751, maire de Marennes (en Saintonge) en 1790, fut nommé député de la Charente-Inférieure à la Législative, puis à la Convention, vota la mort du roi Louis XVI, fit partie du Comité du Salut public, s'associa à tous les actes du parti révolutionnaire le plus avancé, fut plus tard député au Conseil des Cinq-Cents, puis au Corps législatif, fut exilé à l'époque de la Restauration et mourut obscurément à Paris en 1840 ; il laissait un fils, le colonel Jean-Léon de Bréard, qui mourut en 1858. Michel-Ange de Bréard des Portes, frère du conventionnel, épousa Marie-Josèphe de Boussard, décédée en 1823, et en eut un très grand nombre d'enfants dont treize se

sont mariés. Nicolas-Marcellin de Bréard, fils puîné de Jacques et d'Anne Marcellin, épousa d'abord en 1738 Jeanne Boutiron, puis en 1753 Marie Mathar de Gourville ; il eut de sa première union deux fils dont le plus jeune fut prêtre et dont l'aîné, Jean-Nicolas, fixé en Lorraine après son mariage en 1767 avec Marie de Viard, baronne du Saint-Empire, eut une fille unique ; il eut de sa seconde union cinq autres fils qui furent connus sous le nom de Bréard de Gourville et qui étaient officiers de terre ou de mer sous Louis XVI.

Albin de Bréard, auteur de la seconde branche, épousa Jacqueline le Roux, fille du seigneur de Foucarville. Il fut père d'Olivier Bréard, qui épousa en 1584 Jeanne Mauger et qui n'est pas mentionné par la Chesnaye des Bois, et grand-père de Michel Bréard, dont la Chesnaye des Bois fait par erreur son fils et qui épousa en 1608 Anne Hurel. Les petits-fils de celui-ci, Pierre, Bon-Jacques, Jacques, Julien et Georges Bréard, tous domiciliés à Foucarville, d'abord maintenus dans leur noblesse en 1666 par jugement de l'intendant Chamillart, furent plus tard condamnés comme usurpateurs par jugement du même magistrat rendu le 10 juillet 1669 attendu qu'il n'avaient jamais été relevés de la condamnation prononcée par Montfaut en 1463 contre leur auteur. Cette branche comptait encore plusieurs représentants sous Louis XVI ; on ne voit pas qu'elle se soit fait représenter en 1789 aux assemblées de la noblesse de Normandie.

La famille de Bréard a fourni beaucoup d'officiers.

Principales alliances : Darot de Vaugoubert, de Gourmont, Avice, d'Auxais, de Mesniladelée, de Feuardent, du Mesnildot, d'Auléde, de Boussard, de Viard, de Beaupoil de Saint-Aulaire de la Luminade 1760, etc

Il a existé en Normandie une autre famille Bréard qui portait pour armes : *écartelé d'azur au besant d'or et d'argent à une tavelture de sable*. L'auteur de cette famille, Pierre Bréard, élu à Pont-l'Évêque, fut anobli en 1593 par lettres patentes du roi Henri IV. Jacques Bréard, sieur de la Mothe, demeurant à Pont-l'Évêque, son frère Sébastien Bréard, sieur de Sillé, et leur cousin Jean Bréard, receveur des tailles à Pont-l'Évêque, furent maintenus dans leur noblesse le 9 février 1667 par jugement de M. de la Gallissonnière, intendant de Rouen.

BRÉART de BOISANGER. Armes : d'*azur à un lion d'argent*.

La famille Bréart de Boisanger est originaire du pays de Cornouailles, en Bretagne, où elle a possédé dans les environs de Quimperlé le domaine de Boisanger. On trouvera sur elle beaucoup de renseignements dans le *Répertoire de biobibliographie bretonne* de Kerviler. Jean Bréart, sieur de Boisanger, fils d'honorable

homme Guy Bréart de Boisanger, de la paroisse de Ploemeur, près du Port-Louis, épousa Louise Dondel par contrat passé le 24 juin 1646 devant notaires à Hennebont ; il est qualifié marchand au Port-Louis dans des actes de 1655 et de 1657. Noble homme Charles Bréart, sieur de Boisanger, marié à Guéménée en 1675 à Catherine Mariteau, était en 1689 marchand au Port-Louis : il fut pourvu en 1688 de la charge anoblissante de secrétaire du Roi en la chancellerie près le Parlement de Bretagne et la conserva jusqu'à sa mort arrivée en 1701. Son fils, Charles Bréart de Boisanger, sieur de Québlain, sénéchal et premier magistrat de la cour d'Hennebont en 1700, fut maintenu dans sa noblesse le 11 novembre 1701 par jugement de l'intendant de Bretagne ; il épousa en 1710 Françoise Baron et en eût plusieurs fils. Thomas-Armand-Nicolas Bréart de Boisanger, né au château de Québlain en 1756, fit partie de l'expédition de Quiberon et fut fusillé à Auray le 12 thermidor an III. Paul Bréart de Boisanger, maire de Quimperlé, fut nommé en 1858 membre du Conseil général du Finistère ; un de ses frères, Thomas Bréart de Boisanger, né à Quimper en 1818, marié à Mlle Robert de Saint-Vincent, a été nommé en 1877 inspecteur général des ponts et chaussées. Thomas de Boisanger, neveu des précédents et chef de la famille, a eu postérité de son mariage en 1865 avec Mlle Rosalie de Pontbriand.

La famille Bréart de Boisanger n'est pas titrée.

Elle a fourni des officiers de terre et de mer distingués, des chevaliers de Saint-Louis, des membres de la Légion d'honneur, un subdélégué de l'intendant à Hennebont, etc.

Principales alliances : de Mauduit du Plessis 1806, du Breil de Pontbriand 1865, Hersart de la Villemarqué, Robert de Saint-Vincent, Despatys 1887, de Lagué de Salis 1897, Pinczon du Sel 1899, de Lesquen 1897, etc.

BRÉAUTÉ (de Suzanne de). Voyez : SUZANNE DE BRÉAUTÉ (DE).

BRÉBAN (CORRARD DE). Voyez : CORRARD DE BRÉBAN ET DES ESSARTS.

BRÉBAN (de). Armes (d'après la *Science du blason* de M. de Magny)[1] :

[1] Ces armoiries sont celles que le Père Anselme, auteur de l'*Histoire généalogique des grands-officiers de la Couronne*, attribue à Pierre de Breban, dit Clignet, Sgr de Landreville, chambellan du Roi, lieutenant général en Champagne, qui fut nommé amiral de France en 1405. Ce fut l'amiral de Breban qui commença l'attaque de l'armée anglaise à la journée d'Azincourt. Il paraît avoir été le dernier représentant mâle de sa famille et laissa une fille unique, nommée Marie, qui épousa François de Talleyrand, Sgr de Chalais et de Grignols.

fascé d'argent et de sable de huit pièces, à la bande de gueules brochante, chargée de trois coquilles d'or.

Famille sur laquelle les renseignements font défaut.

Hippolyte de Bréban, né en 1797, garde du corps sous la Restauration, se fixa en Bretagne après le mariage qu'il contracta à Quimper en 1837 avec Caroline de Kermel ; il mourut à la Forêt-Fouesnant en 1854 laissant quatre fils. Un de ceux-ci, Charles, officier d'artillerie, mourut à Rambouillet en 1871 des suites de blessures reçues à l'ennemi ; un autre, Ange, né en 1846, a eu une nombreuse postérité de son mariage en 1872 avec Mlle de Foy.

Principales alliances : de Kermel, de Berruyer 1883, de Foy 1872.

BRÉBISSON (de). Armes : *de gueules à un lion d'argent.* — Couronne : *de Marquis.*

La famille de Brébisson appartient à l'ancienne noblesse de Normandie. Son nom figure dans les anciens actes non seulement avec la forme actuelle de Brébisson, mais aussi avec celles de Brébuisson et même de Bourbisson. Ses premiers auteurs résidaient au lieu de Jurques (Calvados) et y possédaient un fief noble. En 1594 les Brébisson échangèrent ce fief avec la famille de Matignon contre le domaine du Paige, situé dans la paroisse de Saint-Symphorien, près de Thorigny. Ce domaine, qui fut pendant deux siècles la principale résidence de la famille de Brébisson, fut dès lors connu sous le nom de la Brébissonnière qu'il a conservé jusqu'à nos jours. Les Brébisson se qualifiaient aussi seigneurs de la Couture et des Aulnays.

La famille de Brébisson est connue depuis le xve siècle. Le jugement de maintenue de noblesse rendu en sa faveur lors de la grande recherche de 1666 en fait remonter la filiation suivie à Marguerin de Brébisson qui épousa le 19 mai 1551 Adrienne (aliàs Chardine) du Guey. Ce même noble homme Marguerin de Brébisson, Sgr de Nidechien, fit le 7 janvier 1579 une donation à ses trois fils, Geoffroy, Jacques et Jean. Il eut aussi une fille appelée Jeanne qui épousa le 7 mars 1586 noble homme Nicolas de Chantepie. Geoffroy de Bourbisson, l'aîné des trois fils de Marguerin, épousa successivement Jeanne Baron et Jeanne de Gastecœur ; il était domicilié à Saint-Symphorien, dans l'élection de Bayeux, quand il fut maintenu dans sa noblesse le 5 juillet 1599 par jugement de M. de Mesmes de Roissy. Son petit-fils, Michel de Brébuisson, Sgr de la Couture, demeurant au même lieu, marié le 3 avril 1657 à Anne de la Ville, fille du seigneur de la Roche et d'une Turgot, fut à son tour maintenu dans sa noblesse, lors de la recherche commencée en 1666, par jugement de Chamillart, intendant de Caen, sur preuves de quatre degrés, sans ano-

blissement antérieur connu, remontant au mariage de 1551 mentionné plus haut. Ce même Michel de Brébisson fit enregistrer le 3 septembre 1697 son blason à l'Armorial général. Il fut père de Louis-Robert de Brébisson, qui épousa le 22 juillet 1713 Anne d'Arclais, fille d'un avocat général au Grand Conseil, grand-père de Thomas-Etienne de Brébisson, qui épousa en 1756 Anne le Boucher de la Trédelle, et bisaïeul de Jean-Baptiste-Gilles de Brébisson, né en 1760, qui vendit la terre de la Brébissonnière, qui prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse du bailliage de Thorigny et qui épousa à Falaise le 5 vendémiaire an V Louise Grandin de la Gaillonnière. Ce dernier fut père de Louis-Alphonse de Brébisson, né à Falaise en 1798, naturaliste distingué, qui épousa en 1825 Mlle Gaudin de Villaine, et grand-père de M. René-Sylvain de Brébisson, chef actuel de la famille, qui a eu plusieurs enfants de son mariage en 1874 avec Mlle de Beausse.

La famille de Brébisson a fourni des officiers distingués.

Principales alliances : de Chantepie 1586, d'Arclais 1713, Grandin de la Gaillonnière 1796, Gaudin de Villaine 1827, de Beausse 1874, de la Broise 1850, Lenez de Cotty de Brécourt 1856, Clausel de Coussergues 1904, etc.

BRECEY (de).

Le gros bourg de Brecey, aujourd'hui chef-lieu de canton de l'arrondissement d'Avranches, dans le département de la Manche, avait au moyen âge des seigneurs particuliers fort puissants à la famille desquels il donna son nom. Cette première famille de Brecey, aujourd'hui éteinte, porta d'abord pour armes : d'*hermines à un lion rampant de gueules ;* mais lors de la grande recherche de 1666 elle avait abandonné ces armoiries pour adopter les suivantes : d'*or à une croix de sable cantonnée de quatre merlettes de gueules*. On trouvera beaucoup de renseignements sur cette famille dans un ouvrage publié en 1891 par M. Victor Brun et intitulé : *A travers l'Avranchin. — Brecey. — Les de Brecey, les d'Amphernet, les de Vassy.* Un sire de Brecey accompagna Guillaume le Conquérant à la conquête de l'Angleterre en 1066. Laroque, dans son *Traité des bans et arrière-bans*, mentionne un Robert de Brecey, chevalier, qui possédait en 1272 deux parties de fief. Robert, Sgr de Brecey, fut du nombre des 119 gentilshommes normands qui en 1423 défendirent le Mont-Saint-Michel contre les Anglais et dont le nom fut inscrit sur les murs de l'abbaye. La famille de Brecey était représentée dans la seconde moitié du xve siècle par deux rameaux dont les représentants, Jean de Brecey, de la sergenterie de Roussel, et Colin de Brecey, du lieu d'Isigny, en

la sergenterie de Corbelin, demeurant l'un et l'autre dans l'élection d'Avranches, firent reconnaître leur noblesse lors de la recherche de Montfaut, en 1463. Le premier rameau eut pour dernier représentant mâle Michel de Brecey, écuyer, qui rendit aveu le 14 mai 1494 pour ses fiefs de Brecey, les Genestais, Montigny, Fourcinette et Celland ; ce gentilhomme n'eut qu'une fille légitime, héritière de la seigneurie de Brecey, qui épousa Julien d'Amphernet, baron de Monchauvet, et qui mourut en 1535 ; Françoise d'Amphernet, descendante des précédents, épousa en 1571 Louis de Vassy et lui porta la seigneurie de Brecey dont leur fils, Jacques de Vassy, obtint l'érection en baronnie par lettres patentes de juillet 1613 ; la famille de Vassy possédait encore la baronnie de Brecey quand éclata la Révolution. Le second rameau de la famille des seigneurs primitifs de Brecey ne s'éteignit qu'en 1729. Une de ses représentantes, Anne de Brecey d'Isigny, épousa vers 1600 Pierre de la Luzerne, chevalier, gouverneur du Mont-Saint-Michel. Henri de Brecey, Sgr d'Isigny, marié en 1611 à Marguerite du Bois, fut maintenu dans sa noblesse le 16 avril 1635 par jugement rendu à Mortain de M. d'Aligre. Son fils, Roger de Brecey, Sgr d'Isigny, dans l'élection de Mortain, y demeurant, fut à son tour maintenu dans sa noblesse lors de la recherche de 1666 par jugement de Chamillart, intendant de Caen, comme issu d'une vieille race déjà maintenue par Montfaut en 1463. Le chevalier de Brecey fut tué au combat de Leuze en 1691.

Il a existé une seconde famille de Brecey qui paraît avoir été une branche naturelle de la précédente et qui se perpétua dans la paroisse même de Brecey jusque vers l'époque de la Révolution française. Cette famille, portait pour armes : *de gueules à deux badelaires d'argent posés en sautoir*. Un tableau généalogique conservé dans les *Carrés d'Hozier* la fait descendre de Raymond de Brecey, qui aurait été un fils naturel de Michel, Sgr de Brecey, dernier représentant du premier rameau de la famille des seigneurs primitifs de Brecey, et qui aurait été reconnu par lettres du 17 octobre 1536. Ce Raymond de Brecey figure avec la qualification d'écuyer dans un aveu du 5 juin 1541. On ignore le nom de sa femme. Son fils, François de Brecey, épousa à une date inconnue Marguerite de Signy et fut lui-même père de François de Brecey, écuyer, Sgr de Courchamp, demeurant à Brecey, qui épousa le 26 mars 1586 Anne Fortin, du même lieu de Brecey, et qui fut anobli par lettres patentes de 1616. François de Brecey négligea de faire enregistrer ces lettres de noblesse. Il laissa un fils, monsieur Jacques de Brecey, qui fut conseiller du Roi élu en l'élection de Mortain et qui épousa Renée de la Broise. Le fils de celui-ci, Cosme de Brecey, sieur de la Semondière, demeurant à Brecey,

marié le 1er mai 1667 à Charlotte Guyot, fille d'un garde de la porte du Roi, ne pouvant bénéficier des lettres de noblesse obtenues en 1616 par son grand-père, puisque ces lettres n'avaient pas été enregistrées, et désirant régulariser sa situation nobiliaire, se fit anoblir à nouveau par lettres de 1650. Un édit d'août 1664 ayant révoqué tous les anoblissements concédés depuis 1611, Cosme de Brecey dut encore se faire anoblir par lettres patentes de janvier 1670 qu'il fit enregistrer le 26 octobre 1680 à la Cour des aides de Rouen. Son second fils, Martin de Brecey, écuyer, sieur de la Semondière et de la Doinellière, demeurant à Brecey, marié en 1696 à Françoise Bourdin, fille d'un maréchal des logis des gardes suisses du Roi, capitaine des chasses de Blandy, fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696 ; il fut le grand-père de Laurence de Brecey, née en 1723, qui fit en 1733 ses preuves de noblesse pour être admise à Saint-Cyr. Cette seconde famille de Brecey s'éteignit en Normandie en la personne de Mme Ruault-Coutances, née Françoise-Laurence de Brecey, qui vendit en 1798 la terre de la Doinellière et dont le fils aîné vendit en 1815 le domaine de la Semondière. Cosme-Joseph de Brecey, né à Avranches en 1726, capitaine d'infanterie, chevalier de Saint-Louis, était venu se fixer à la Rochelle par son mariage en 1771 avec Anne Seignette; il prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues dans cette ville et mourut en 1806. M. de Brecey avait eu, outre plusieurs fils auxquels il survécut, deux filles, qui furent les dernières représentantes de leur famille. L'une d'elles, Louise-Josèphe, demeurée célibataire, mourut à la Rochelle en 1833; l'autre, Claudine-Félicité, baptisée en 1783, épousa en 1806 M. de l'Estrade et vivait encore sous Napoléon III.

Une troisième famille de Brecey, qui s'est perpétuée à Brecey jusqu'à nos jours, est peut-être une branche détachée de la précédente à une époque inconnue et en a, en tout cas, adopté les armoiries. On ne connait pas à cette famille de principe d'anoblissement et son chef, M. de Brecey de la Brisolière, vivant de son bien, prit simplement part le 5 mars 1789 aux assemblées du Tiers-État tenues à Mortain. Nicolas-Bruno de Brecey vint se fixer à Saint-Malo par le mariage qu'il contracta en 1779 avec Françoise Pallud et fut nommé maire de cette ville en 1801. Son petit-fils, Jules-Nicolas de Brecey, né à Saint-Malo en 1814, marié à Marie Tixier-Damas de Saint-Prix, membre du Conseil général de la Manche, a été père de Jules-Emile-Antoine, connu sous le titre de comte de Brecey, né à Morlaix en 1844, colonel de cavalerie, officier de la Légion d'honneur, membre du Conseil général de la Manche, propriétaire de la terre de

la Brisolière, à Brecey, qui a épousé successivement M[lle] de Soland et M[lle] de Bonneval.

Cette troisième famille de Brecey a contracté des alliances avec les familles Drudes de Campagnolles 1835, Tixier-Damas de Saint-Prix, de Raguenel de Montmorel 1904, de Soland, de Bonneval, etc. On trouvera sur elle d'intéressants détails dans l'*Annuaire de la noblesse* de 1905.

BRÉCHARD (**de Champs de Saint-Léger de**). Voyez : CHAMPS DE SAINT-LÉGER, DE SALORGES ET DE BRÉCHARD (DE).

BRÉCHARD. Armes de la branche des sieurs de la Corbinière anoblie au XVI[e] siècle et aujourd'hui éteinte : *de sable à trois rencontres de bœuf d'or, 2 et 1*. — Armes de la branche existante : *de sable à un chevron d'or accompagné en pointe d'un rencontre de bœuf de même.*

La famille BRÉCHARD appartient à la haute bourgeoisie du Poitou. On en trouvera une généalogie dans le *Dictionnaire historique des familles du Poitou* de Beauchet-Filleau.

Un de ses représentants, Pierre Bréchard, sieur de la Corbinière, près des Moutiers-sur-le-Lay, né en 1545, d'abord avocat, devint conseiller d'État et surintendant général des vivres de l'armée française, fut anobli par ses fonctions, prit même dans les dernières années de sa vie le titre de baron de Sainte-Pexine et de la Corbinière et mourut en 1599. Sa descendance ne tarda pas à s'éteindre.

La branche qui s'est perpétuée jusqu'à nos jours paraît être issue de Laurent Bréchard, sieur de la Brosse, un des frères du conseiller d'État mentionné plus haut. Cette branche ne peut toutefois remonter par filiation suivie au delà de Mathurin Bréchard dont le petit-fils, François Bréchard, notaire royal aux Sables-d'Olonne, épousa en 1737 Marie-Marguerite David. Plusieurs représentants de cette branche prirent part à l'insurrection vendéenne pendant la période révolutionnaire. François Bréchard, né à Talmont en 1770, décédé en 1843, exerça avec éclat la profession d'avocat à Poitiers et fut plusieurs fois élu bâtonnier de son ordre.

Principales alliances : Ranfray 1765, Dupleix, Robert du Botneau, Gaudin de la Fonsausse 1799, Merveilleux du Vignaux 1824, Cuvillier de Champoyau 1840, etc.

BRÈCHE (**Deschamps de**). Voyez : DESCHAMPS DE BRÈCHE.

BRÉCOURT (**Lenez de Cotty de**). Voyez : LENEZ DE COTTY DE BRÉCOURT.

BRÉDA (de) armes : d'*argent à une fasce de gueules chargée de trois étoiles d'or et accompagnée en chef d'un perroquet de sinople et en pointe d'un croissant de sable.* — La famille de Bréda a aujourd'hui remplacé ces armes par les suivantes : *écartelé aux* 1 *et* 4 *d'argent à un lion de gueules couronné, armé, et lampassé d'or, à la bordure de sable chargée d'onze besants d'or*, qui est de S'Heeremberg; *aux* 2 *et* 3 *d'argent à trois croissants de sable*, qui est de Polanen. — Couronne *de Comte souverain*. — Cimier : *un vol d'or*. — Devise : *Dominus protector vitæ meæ, a quo trepidabo*. — Tenant : *un lion*.

La famille de Bréda appartient à la noblesse de l'Ile-de-France. On trouvera sur elle beaucoup de renseignements dans les divers recueils de manuscrits du Cabinet des titres.

Elle remonte par filiation à Hans Guisbert, dit de Bréda, probablement parce qu'il était né dans la ville de ce nom, en Brabant, qui vint de ce dernier pays s'établir à Paris et qui obtint du roi Louis XII en octobre 1502 des lettres patentes de naturalisation. Des auteurs contemporains ont avancé que ce personnage avait servi dans les guerres d'Italie en qualité de capitaine de lansquenets et qu'il avait été créé chevalier le 14 février 1520 par lettres du roi François Ier. Dans la réalité il ne figure dans les actes avec d'autre qualification que celle de marchand bourgeois de Paris. Il épousa Félice Pinet et mourut en 1523. Son fils, noble homme maître Jean de Bréda, marié à Françoise de Renazé, fut échevin de Paris; mais on sait que l'échevinage de Paris ne conféra la noblesse à ceux qui l'exercèrent qu'à partir de 1577. Jean de Bréda laissa plusieurs fils. L'aîné d'entre eux, noble homme maître Étienne de Bréda, était en 1553 receveur des tailles et aides à Mantes et devint dans la suite receveur et payeur des gages de messieurs du Parlement de Paris. Son fils, noble homme Christophe de Bréda, Sgr de Laval, de la Folie-Guérard, du Belloy, etc., receveur général des bois et forêts en Champagne et en Bourgogne, qualifié écuyer dans un certain nombre d'actes, épousa en 1602 Françoise de Goussencourt, veuve de Simon Charles, écuyer, Sgr de Saint-Agnan, et fille d'un conseiller au Parlement de Paris; il fut lui-même père de Jacques de Bréda, maître d'hôtel du Roi en 1653, qui fut définitivement anobli le 10 novembre de la même année par l'acquisition d'une charge de secrétaire du Roi, maison et couronne de France et qui épousa le 27 janvier 1658 demoiselle Adrienne d'Orsie, fille d'un conseiller du Roi, président en l'élection de Péronne.

Plus tard la famille de Bréda revendiqua une origine beaucoup plus reculée et beaucoup plus illustre. Un arrêt de la Cour suprême de noblesse des Pays-Bas, rendu le 20 octobre 1846, reconnut qu'elle

était *issue en ligne directe de la maison de Heerenberg, aussi nommée Berg, et notamment en ligne masculine de Ludolf de Hedel, second fils de Guillaume van der Leck, sire de Heerenberg, fils d'Othon van der Leck et de Sophie de Berg, fille et héritière de Heerenberg*. M. Serrure, avocat à la Cour de Gand, publia en 1860 une *Histoire de la souveraineté de S'Heerenberg* dans laquelle il donna la filiation depuis Adalvin I° de Wassenaer, châtelain de Leyde et Sgr de Rhynland en 1083, jusqu'à nos jours. Enfin Charles-Antoine, prince régnant de Hohenzollern-Sigmaringen, comme chef de la maison des comtes de Bergh-S'Heerenberg et leur héritier en ligne féminine, reconnut par acte authentique délivré le 4 février 1868 à son cher et amé cousin, Antoine-Marie-François-Paul de Bréda, que la branche cadette masculine directe s'est perpétuée en France jusqu'à nos jours, *qu'elle descend de la seconde race des nobles seigneurs de Bergh-S'Heerenberg, en Hollande, c'est-à-dire de la maison des nobles seigneurs de Polanen, seigneurs bannerets de Bréda*. Ce même acte autorise les représentants de la famille de Bréda à joindre à leur nom et à leurs armes le nom et les armes des comtes de Bergh-S'Heerenberg et à s'intituler comtes et comtesses de Bréda-S'Heerenberg.

Jacques de Bréda, Sgr de Trossy, né à Paris en 1667, fils du secrétaire du Roi, vint se fixer dans les environs de Senlis après le mariage qu'il contracta le 1er septembre 1697 avec Catherine-Blanche de Saint-Leu, fille d'un prévôt royal de cette ville. Il laissa lui-même deux fils : 1° Jacques-François, marié en 1730 à Mlle de Belleval, qui continua la descendance ; 2° Nicolas-François, lieutenant des maréchaux de France, marié en 1730 à Mlle de Boullene, dont les deux fils moururent sans postérité. Antoine-François de Bréda, fils unique de Jacques-François, fut connu le premier sous le titre de baron de Bréda ; il fut capitaine d'artillerie et chevalier de Saint-Louis, épousa en 1769 Marie-Lucie Hamelin et en eut deux fils, Pantaléon, marié en 1813 à Mlle de la Martelière, nièce du duc de la Châtre, et Antoine-Pierre, marié en 1802 à Mlle Lamirault de Noircourt, qui furent les auteurs de deux rameaux actuellement existants. Le chef du rameau aîné est connu sous le titre de baron. Le chef du second rameau est connu depuis la Restauration sous le titre de comte en qualité d'héritier des comtes souverains de Berg.

Antoine de Bréda prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse à Senlis.

La famille de Bréda a fourni des officiers.

Un de ses représentants, Pantaléon de Bréda, étant allé se fixer dans l'île de Saint-Domingue, y fut maintenu dans sa noblesse le 2 août 1723 par arrêt du Conseil supérieur de l'île.

Principales alliances : du Trousset d'Héricourt, de Noé 1725, de Béthune-Hesdigneul 1833, Aymer de la Chevalerie, le Vicomte de la Villegourio 1840, de Belleval 1730, du Pille 1829, Geoffroy d'Assy 1859, Béharelle de Lioux 1893, Curial 1905, de Goussencourt 1602, de Simard de Pitray 1849, de Ladmirault de Noircourt 1802, Chaillon de Jonville 1834, Bourgeois de Boynes 1904, de Monnier de Savignac 1873, de Lancry de Rimberlieu, de Mouchy-Gillocourt 1842, Mallard de la Varende 1844, Barberot d'Autet 1869, etc.

BRÉE (Leroy de). Voyez Leroy de Brée

BREFEILLAC (du Trévou de). Voyez Trévou de Brefeillac (du).

BRÉGEOT (Christophe de). Voyez Christophe de Brégeot.

BRÉGEOT (de). Armes : d'*azur à une épée d'argent mise en pal et accompagnée de trois étoiles du même.*

La famille de Brégeot, fixée de nos jours en Bretagne, est originaire de la Lorraine. Elle a eu pour auteur Jean Brégeot, né aux environs d'Epinal, capitaine de cavalerie au régiment de Fourgny, qui fut anobli le 28 mai 1663 par lettres patentes du duc de Lorraine.

Jean-Nicolas de Brégeot prit part en 1799 aux assemblées de la noblesse tenues à Saint-Mihiel ; un représentant de la famille de Brégeot prit aussi part cette même année à celles tenues à Nancy.

Marie-Charlotte de Brégeot épousa le 7 mars 1803 (aliàs 1811) le général baron Christophe ; elle en eut deux fils qui furent connus sous le nom de Christophe de Brégeot (voyez ce nom).

François-Prévat de Brégeot, né en 1767, ancien officier à l'armée des Princes, lieutenant-colonel en retraite, marié à Marguerite Yvicquel d'Escly, vint dans les dernières années de sa vie se fixer à Guérande, en Bretagne. Un de ses fils, Pierre-François de Brégeot, né en 1801, marié à Saint-Nazaire en 1830 à M[lle] Tahier de Kervaret, a été de 1850 à 1853 conseiller général du canton de Guérande ; un autre, Henri-Philippe, né en 1804, demeuré célibataire, a été colonel et chevalier de la Légion d'honneur. M. Eugène-Julien de Brégeot, né en 1831, fils aîné de Pierre-François, marié à M[lle] Aline de Boisfleury, a été maire de Guérande.

La famille de Brégeot n'est pas titrée.

Elle a fourni de nombreux officiers.

C'est par suite d'une erreur que Potier de Courcy, dans son *Armorial de Bretagne*, prenant le nom de Prévat pour un nom patronymique, a fait descendre les Brégeot d'une famille Prévat, d'origine provençale, avec laquelle ils n'ont aucun rapport et leur en a attribué les armoiries.

Principales alliances : Christophe, Potiron de Boisfleury, Libault de la Chevasnerie 1822, de Bigault, de Bonnay de Nonancourt, etc.

BRÉGERAC (le Bouétoux de). Voyez : Le Bouetoux de Brégerac.

BRÉGHOT du LUT et de POLIGNAC. Armes : d'*or à un chevron de gueules accompagné en chef de deux étoiles d'azur et en pointe d'un pommier terrassé de sinople.*

La famille Bréghot, originaire de l'Auvergne, appartenait dès le XVIIe siècle à la haute bourgeoisie de cette province. Une de ses branches vint plus tard se fixer en Bresse. Noble Antoine-Joseph Bréghot, avocat en Parlement, demeurant à Montluel, épousa à Lyon le 15 juin 1781 Suzanne Péricaud. Leur fils, Claude Bréghot du Lut, né à Montluel en 1784, conseiller à la Cour d'appel de Lyon, décédé en 1849, a été un littérateur distingué. Cette branche de la famille Bréghot du Lut subsistait en Lyonnais il y a peu d'années.

Une autre branche de la famille Bréghot est connue sous le nom de Bréghot de Polignac ; un de ses représentants a épousé à Paris en décembre 1880 Mlle Caroline Leroy.

ADDITIONS ET CORRECTIONS

TOME I

AMAT de MONTAGNAC.

La famille Amat de Montagnac, originaire d'Italie d'après la tradition, occupait dès le xviiie siècle un rang honorable dans le comté de Foix et possédait plusieurs fiefs dans la paroisse de Pailhés. Elle était encore représentée à Pamiers en 1887.

AMERVAL (d').

La famille d'Amerval paraît être encore représentée par une branche, peut-être naturelle, tombée dans l'obscurité. On trouve, en effet, que M. Pierre d'Amerval, employé de commerce, fils d'Ernest-Georges et de Marguerite Bessor, a épousé à Paris en février 1906 Mlle Émilienne-Nelly Hostier, employée de commerce.

ANDRÉ du HOMME de SAINTE-CROIX. Armes : *de sinople à une fasce d'or accompagnée en chef de deux sautoirs ou croix de Saint-André de même et en pointe d'une molette d'éperon aussi d'or.*

La famille André du Homme appartient à la noblesse de l'ancienne élection de Bayeux, en Normandie. Elle a eu pour auteur Pierre André qui fut anobli par lettres patentes d'août 1544 et dont le fils, François André, épousa en 1588 demoiselle Marguerite Lescalley. Le petit-fils de celui-ci, François André, écuyer, demeurant dans l'élection de Bayeux, marié en 1652 à Marie le Vaillant, fut maintenu dans sa noblesse lors de la recherche de 1666, en vertu de l'anoblissement accordé à son bisaïeul, par jugement de Chamillart, intendant de Caen, avec ses deux frères, André et Antoine, et ses deux cousins germains, Germain et Jacques André.

On trouve qu'un M. du Homme prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse du bailliage de Thorigny ; mais ce gentilhomme peut avoir appartenu à la famille du Homme de Chassilly, de la même région, qui, à cette époque comptait encore des représentants.

La famille André du Homme de Sainte-Croix n'est pas titrée.

Elle ne doit pas être confondue avec une famille DU HOMME DE CHASSILLY qui appartenait à l'ancienne noblesse des environs d'Avranches, dans la même province. Cette dernière famille portait pour armes : *d'azur au léopard d'argent accompagné de six besants rangés d'or.* Un de ses représentants suivit Guillaume le Conquérant en Angleterre en 1066; elle fut maintenue dans sa noblesse par Montfaut en 1463 et par Chamillart en 1666, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse des bailliages d'Avranches et de Mortain et s'éteignit au cours du XIXe siècle dans une famille Pillault qui fut connue depuis lors sous le nom de PILLAULT DU HOMME.

Principales alliances de la famille André du Homme de Sainte-Croix : le Vaillant, de Parfouru, de Malartic de Fondat, de Sommyèvre 1888, Clouet d'Orval, etc.

ARJUZON (d').

On trouvera une généalogie de la famille d'ARJUZON, dans les *Généalogies des Fermiers généraux*, le bel ouvrage manuscrit dont le duc de Caraman a récemment fait don au Cabinet des Titres. Ce travail fait remonter la filiation à Jean-François d'Arjuzon, décédé en 1749, qui épousa en 1706 Catherine de Marmajour, fille d'un notaire royal, et qui fut pourvu de la charge anoblissante de trésorier de France à Bordeaux. D'après une note de la famille Jean-François d'Arjuzon aurait lui-même été fils de Jean-Vincent d'Arjuzon, trésorier de France à Bordeaux, et de Marie le Quien de la Neuville et petit-fils de Pierre Darjuzon, marié en 1637 à Marie du Sault. Jean d'Arjuzon, né en 1713, fils de Jean-François, fut fermier général, épousa en 1764 Hélène du Chesnay des Prés, demoiselle d'honneur de la reine d'Espagne, et continua la descendance.

ASSIER (d').

Il a existé dans le Comté de Foix une famille d'ASSIER, originaire de la petite ville de La Bastide de Serou, qui était distincte des diverses familles du même nom auxquelles il a été consacré des notices dans le tome Ier de cet ouvrage. Un représentant de cette famille, Jean Assier, bourgeois de Toulouse, fut anobli en 1587 par le capitoulat de cette ville. J. J. d'Assier fut maire de la Bastide de Serou en 1766. M. Dassier de Pomeyrols prit part en 1789 aux Assemblées de la noblesse tenues à Castres. D'après le *Nobiliaire du Comté de Foix*, de Duclos, cette famille compterait encore des représentants.

BACONNIÈRE de SALVERTE.

Il existe une généalogie de cette famille dans les *Généalogies des Fermiers généraux*, au Cabinet des Titres. Eusèbe BACONNIÈRE, né à Fougères en 1666, reçu en 1688 avocat au Parlement de Rennes, marié en 1695 à Perrinne Hubert, joignit le premier à son nom celui de SALVERTE dont on connaît mal l'origine. On croit que ce nom est une déformation de celui du domaine de la Salle-Verte, situé près de Fougères. Nicolas Baconnière de Salverte, fils du précédent, né à Rennes en 1697, marié dans cette ville en 1725 à Jacquette Morfouage, fut nommé en 1728 directeur général des domaines dans les Trois Évêchés et vint alors se fixer à Metz. D'après une tradition de famille il aurait été anobli en 1744 par lettres du roi Louis XV; il fut en tout cas pourvu en 1759 de l'office anoblissant de secrétaire du Roi en la chancellerie près le Parlement de Metz et mourut en 1766. Son fils, Eusèbe Baconnière de Salverte, né à Rennes en 1727, fermier général, marié en 1764 à Élisabeth Faure, décédé en 1792, continua la descendance. Il avait fait construire une salle de spectacle dans son hôtel de la rue des Amandiers, à Paris, et y fit représenter plusieurs pièces de lui.

BANIZETTE (de).

Ancienne famille de Guienne.

Jacques DE BANIZETTE exerçait en 1789 la charge anoblissante de président trésorier de France au bureau des finances de Bordeaux.

Un jugement rendu en mars 1902 par le Tribunal civil de la Réole a autorisé les représentants de la famille de Banizette à faire rectifier les actes de leur état civil dans lesquels leur nom n'était pas précédé de la particule DE.

TOME III

BASSET de CHATEAUBOURG et de la PAPE.

On trouvera une généalogie complète de cette famille dans l'excellent ouvrage publié en 1907 par M. Henri de Jouvencel sous le titre suivant : *L'assemblée de la noblesse de la sénéchaussée de Lyon en* 1789.

Les deux branches de Chateaubourg et de la Pape avaient pour auteur commun non pas, comme il a été dit par erreur au tome III de ce Dictionnaire, Jean-Baptiste Basset, chevalier, président en la Cour des monnaies de Lyon, conseiller du Roi en ses Conseils, marié en 1741 à Louise Claret de la Tourette, mais son fils aîné, Laurent Basset, Sgr de la Pape, lieutenant général en la maréchaussée de Lyon. Celui-ci laissa deux fils : 1° Claude-Simon Basset de la Pape, né en 1780, qui fit en 1789 ses preuves de noblesse pour être admis à l'École militaire, qui épousa en 1806 Mlle Maindestre et qui laissa un fils, mort sans postérité à Lyon en 1885, et trois filles, Mme de Nogent, décédée en 1893, la baronne du Noyer et la comtesse de Savoiroux ; 2° Anne-Léonard-Camille Basset de Chateaubourg, né en 1781, qui fut l'auteur de la branche des barons de Chateaubourg, également éteinte dans les mâles.

BAUDON de MONY.

Il existe une généalogie complète de cette famille dans les *Généalogies des fermiers généraux,* au Cabinet des Titres. Jean Baudon, auquel ce travail fait remonter la filiation, était sous Louis XIV receveur des amendes. Son fils, François Baudon, né à Fontainebleau en 1696, fermier général en 1757, épousa d'abord Rose de Verneuil, puis en 1759 Charlotte de Ligniville, et laissa un fils de chaque lit. Le fils du second lit, connu sous le titre de baron d'Issoncourt, épousa Mlle de Lilien et en eut lui-même un fils, dont la descendance est aujourd'hui éteinte, et deux filles, Mme de Beaugard et la baronne de Maynard. Le fils du premier lit, né en 1722, fut connu sous le nom de Baudon de Mony, fut directeur des domaines et droits y joints à Montpellier, épousa Mlle Puissant, fille d'un directeur des domaines du Roi et mourut en 1806. Il avait eu quatre filles, Mmes de la Loge de Saint-Brisson, de Baulny, Orillard de Villemanzy et de Limairac, et deux

fils, Victor-Auguste, conseiller référendaire à la Cour des comptes, marié à Mlle Barthélemy-Colchen, et Auguste-Paul, régent de la Banque de France, marié à Mlle de Boubers, puis en 1835 à la comtesse Eugénia de Riveira, sous-gouvernante du duc de Bordeaux, décédé en 1848. Ces deux frères ont été les auteurs des deux rameaux actuellement existants.

BEAUFORT d'ÉPOTHÉMONT (de).

La famille de Beaufort d'Épothémont est aujourd'hui (1907) éteinte dans les mâles. Elle n'est plus représentée que par la vicomtesse Georges de Froissard-Broissia, née Beaufort, et par ses cousines, Mme Fernand Bartholoni, née Beaufort, et Mme Marguerite de Beaufort, en religion sœur Marthe de l'ordre de Saint-Vincent de Paul.

BELLET de TAVERNOST et de SAINT-TRIVIER.

On trouvera une généalogie complète de cette famille dans *l'Assemblée de la noblesse de la sénéchaussée de Lyon en* 1789, de M. Henri de Jouvencel.

Antoine Bellet, qui fut anobli en 1666 par l'échevinage de Lyon, épousa en 1627 Constance de Servinges ou de Sévelinges. Il fut non pas père, comme il a été dit par erreur, mais grand-père de Nicolas Bellet, né en 1662, premier président au Parlement de Dombes en 1727. Ce fut en 1757, et non en 1717, que le petit-fils de celui-ci, François Bellet, Sgr de Tavernost et de la baronnie de Saint-Trivier, baptisé en 1733, fut reçu avocat général au Parlement de Dombes.

BERMOND ou BERMON (de).

La famille DE BERMOND OU DE BERMON DE SAINT-PAUL, dont il a été dit quelques mots à la suite de la notice consacrée à la famille de Bermond d'Auriac, était encore représentée en 1887 par l'abbé Jules de Bermon, curé de Verdun, dans l'Ariège, et par sa nièce, Mme de Marien, née Bermon. Cette famille, sur laquelle on trouvera des renseignements dans le *Nobiliaire du Comté de Foix*, de Duclos, a fourni des officiers de mérite et a contracté des alliances avec les familles de Mérie de Montgazin, de la Chevardière de la grandville, etc.

BERTHOU (de).

M. de Berthou a publié à Nantes en 1896 une généalogie de sa famille. Ce travail, dont le vicomte Henri de la Messelière a donné un résumé dans son *Recueil généalogique*, permet de rectifier et de compléter la notice qui a été consacrée à la famille de BERTHOU dans le tome IV de cet ouvrage.

Jean Berthou, sieur des Fontaines, en Saint-Quay, marié à Catherine le Maître, dont les enfants partagèrent la succession le 7 juin 1511 et auquel seulement le jugement de maintenue de noblesse de 1669 fait remonter la filiation suivie, aurait été, d'après la généalogie publiée en 1896, fils de Jacques Berthou, marié à Louise de Langourian, petit-fils de Roland Berthou, marié à Suzanne Bruslon, et arrière-petit-fils de Pierre Berthou, marié à Catherine de Kervenou, qui aurait été lui-même fils de Geoffroy Berthou, vivant au xve siècle, et de Marie de Vaucouleurs. Le rapprochement des dates rend ce système de filiation bien difficilement admissible. Les deux fils de Jean Berthou, sieur des Fontaines, et de Catherine le Maistre, Pierre, sieur des Fontaines, et Jean, sieur de Kervaudry, furent les auteurs de deux branches.

Pierre Berthou, sieur des Fontaines, auteur de la branche aînée, épousa Françoise Dollo ; il fut le grand-père de Jean Berthou, Sgr de la Ville-Audron, décédé vers 1596, qui épousa Louise Raison, héritière de la seigneurie de Kéroriou, en la paroisse de Quimper-Guézennec, au diocèse de Saint-Brieuc. Celui-ci fut le trisaïeul de Jean-Jacques de Berthou, chevalier, Sgr de Kéroriou, Tronscorff, Guergrom, etc., né en 1723, marié en 1747 à Albertine-Marie de Raet van der Voort, qui fut successivement conseiller, puis avocat général au Parlement de Bretagne. C'est de ce dernier personnage que des-

cendent tous les représentants actuels de la famille de Berthou.

Jean Berthou, sieur de Kervaudry, auteur de la seconde branche, épousa Jeanne le Bras, décédée en 1521. Son petit-fils, Guillaume Berthou, Sgr de Kervaudry, décédé en 1619, épousa vers 1585 Françoise Hémery, veuve et héritière de François Harscouet, Sgr de Kerverzio, en la paroisse de Plouha, au diocèse de Saint-Brieuc. Il fut lui-même le trisaïeul de Jacques de Berthou, Sgr de Kerverzio, né à Rennes en 1684, conseiller au Parlement de Bretagne en 1708, qui épousa en 1714 Renée de Crocelay, héritière de la seigneurie de la Violaye, au diocèse de Nantes. Cette branche, qui a donné des magistrats distingués au Parlement de Bretagne, a eu pour derniers représentants, Jean-Henri, connu sous le titre de comte de Berthou de la Violaye, né à la Violaye en 1786, qui mourut sans alliance en 1837, et sa sœur, Henriette-Élisabeth, qui épousa en 1810 le baron de Cholet, plus tard député de la Meuse.

Principales alliances (en dehors de celles déjà mentionnées au tome IV) : Gouyon, du Chalard 1809, 1849, de Trolong, Champion de Cicé 1744, de Monti 1777, de la Guerrande 1787, de Rarécourt de la Vallée de Pimodan 1785, de Cholet, etc.

La famille dont il vient d'être parlé paraît avoir eu dans le passé une origine commune avec deux familles de Bertho ou de Berthou qui portaient à peu de chose près les mêmes armoiries.

La première de ces familles avait pour auteur Jean Berthou possessionné dans les paroisses de Plestan et de Tremuzon, au diocèse de Saint-Brieuc, qui fut anobli par lettres de 1469. Elle s'éteignit avec l'arrière-petite-fille de celui-ci, Péronnelle, décédée en 1610, qui avait épousé Jean Huby, conseiller au Parlement.

La seconde famille de Bertho appartenait également au diocèse de Saint-Brieuc. Le vicomte de la Messelière en a donné une généalogie complète dans son *Recueil généalogique*. Il en fait remonter la filiation à Jean Bertho qui était en 1440 au nombre des nobles de la paroisse Saint-Martin de Lamballe. Les deux petits-fils de celui-ci, Jean Bertho, Sgr de Beaulieu, marié le 6 janvier 1506 à Isabeau le Crouezé, et Olivier Bertho, marié à Guillemette Visdelou, furent les auteurs de deux branches. La branche cadette, dite des seigneurs de Lescouet, s'éteignit avec Jacques Bertho, Sgr de Lescouet, qui n'eut qu'une fille de son mariage en 1680 avec Jeanne le Fruglays. La branche aînée se partagea en plusieurs rameaux qui possédèrent les seigneuries de Cargouet, de Beaulieu, des Hayes, du Reposoir, de la Villejosse, de la Ville-Pierre, etc. Son dernier représentant, Pierre-Nicolas Bertho de la Ville-Pierre, né en 1788, mourut en 1854 survivant à sa fille unique, Mme de Kergu, née en 1812, décédée en 1846.

BEYNAC (de).

Il existe une famille DE BEYNAC qui est distincte de celles dont il a été parlé dans le tome IV de cet ouvrage. Cette famille appartenait au XVIIIe siècle à la bourgeoisie du Périgord et un de ses représentants, M. Beynac, prit part en 1789 aux assemblées du Tiers-Etat de la sénéchaussée de Sarlat. Un autre de ses représentants, Fortuné-Aimé Beynac ou de Beynac, né en 1822, décédé en 1877, fut professeur au Collège Stanislas, à Paris. Il avait épousé Mlle Panseron, qui, après la mort de son mari, fut connue sous le titre de baronne de Beynac ; il en laissa plusieurs enfants.

BILLAUT (de). Armes : *d'argent à la bande d'azur accompagnée en chef d'une hure de sanglier arrachée de sable, allumée d'argent, et d'un treillis de même en pointe.*

La famille DE BILLAUT ou DE BILLAULT, complètement éteinte en 1901, a occupé un rang distingué dans la noblesse du Barrois. Le baron de Dumast en a donné une généalogie très complète dans les notes dont il a accompagné *la Chambre des comptes du duché de Bar*, le savant ouvrage composé au XVIIIe siècle par M. de Longeaux et publié par ses soins en 1907. Jean de Billault, écuyer, Sgr de Saint-Martin, auquel remonte la filiation, était originaire de Montdidier, en Picardie ; il vint se fixer en Lorraine en 1490 à la suite du duc René et mourut à Bar-le-Duc en 1536. De son mariage avec Catherine Dramart il laissa deux fils : 1° Nicolas de Billault, Sgr de Saint-Martin, commandant un régiment de reitres pour les Vénitiens, qui continua la lignée ; 2° Jean de Billault, dont la descendance ne tarda pas à s'éteindre. Nicolas de Billault laissa d'une dame dont on ignore le nom un fils, Jean de Billaut, sieur de Grancart, demeurant à Bar, qui obtint le 17 novembre 1579 de Charles III, duc de Lorraine, des lettres patentes de reconnaissance de noblesse. Malgré ces lettres de reconnaissance de noblesse et probablement à la suite de quelque dérogeance, le deux petits-fils de Jean de Billaut, Nicolas et Sébastien, durent se faire anoblir en juin 1641 par nouvelles lettres patentes du Duc. Ces deux frères furent les auteurs des deux branches.

Le chef de la branche aînée, Gaspard de Billaut, Sgr de Seigneules, né à Bar en 1718, marié en 1763 à Marie-Jeanne de Cheppe, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues dans sa ville natale. On trouvera dans le *Nouveau d'Hozier* les preuves de noblesse qu'il fit en 1772 pour obtenir l'admission à l'Ecole militaire de son fils, Jean-François-Gaspard, né à Bar en 1764. Celui-ci fut le dernier représentant mâle de sa famille, fut chevalier de Saint-Louis et mourut en 1849 en son château de Waly laissant une

fille unique mariée en 1837 au baron de Benoist et décédée en 1901.

Sébastien de Billault, auteur de la seconde branche, fut cellérier des domaines de Bar et mourut en 1650. Sa descendance directe s'éteignit en la personne de Pierre de Billault, chevalier, Sgr de Saudrupt, capitaine commandant au régiment de Royal-infanterie, qui survécut à ses enfants et qui mourut dans un âge avancé en 1722 au château de Saudrupt. Pierre de Billault avait eu plusieurs sœurs ; l'une d'elles, Anne, née à Bar en 1653, épousa en 1678 Philippe Barbillat-Leschicaut d'une famille à laquelle il a été consacré une notice au cours de cet ouvrage. Mme Barbillat-Leschicaut eut, entre autres enfants, un fils, Sébastien-Philippe, avocat au siège de Bar-le-Duc, qui fut autorisé le 19 mars 1708 par lettres patentes du duc de Lorraine à reprendre et à suivre la noblesse de la famille de Billault et qui fut dès lors connu sous le nom de BILLAULT DE LESCHICAUT.

La famille de Billaut ou de Billault a fourni des magistrats, des officiers, des chevaliers de Saint-Louis.

Principales alliances : Boisguérin de Bernécourt, Colliquet 1644, de la Morre 1668, Laurent de Briel 1671, de Cheppe 1763, d'Errard 1802, de Benoist 1837, de Bouvet 1643, Bugnot de Farémont 1687, Barbillat-Leschicaut 1678, de Longeaux 1695, de Grossolles 1707, etc.

BINSSE de SAINT-VICTOR. Armes *: de... à six merlettes de...,* 3 *et* 3.

BLANCHET de la SABLIÈRE.

La famille BLANCHET DE LA SABLIÈRE est originaire de Nantua (Ain). Son auteur, Jean-Claude Blanchet, sieur de Pravieux, né à Nantua en 1662, anobli en 1731 par l'échevinage de Lyon, épousa d'abord en 1694 Marie-Anne Veyrié, puis en 1709 Agnès de Mayol. Il laissa, entre autres enfants, deux fils : 1° Claude-Louis Blanchet de Pravieux, né du premier lit en 1696, procureur du Roi en l'élection de Lyon, marié en 1730 à Marie Carré ; 2° Jean-Pierre Blanchet de la Sablière, né à Lyon du second lit en 1710, président trésorier de France au bureau des finances de Lyon en 1737, marié cette même année à Françoise Dru. Le second de ces frères, fut l'aïeul des représentants actuels. L'aîné eut deux fils, qui moururent sans postérité, et plusieurs filles ; l'une de celles-ci épousa M. Boys d'Hautussac, maire de Saint-Andéol en 1775, et en eut un fils qui fut anobli en 1819 et qui obtint en 1821 pour son fils mineur l'autorisation de joindre à son nom celui de : DE PRAVIEUX. Il a été consacré une notice à la famille Boys d'Hautussac de Pravieux.

On trouvera une généalogie de la famille Blanchet de la Sablière dans l'*Assemblée de la noblesse de la sénéchaussée de Lyon en* 1789 de M. H. de Jouvencel.

BOBIERRE de VALLIÈRE. Armes portées par la famille : d'*azur à un chevron d'or accompagné de trois aigles d'argent*.

BŒRSCH de MALROY.

Famille de haute bourgeoisie.

M. Bœrsch avait épousé Henriette-Barbara de Susleau de Malroy qui mourut le 13 novembre 1906 à l'âge de 59 ans ; il a été père de M. Henri Bœrsch de Malroy qui réside au château de la Rougère, près de Bourges.

BOISBERTHELOT (du).

On trouvera dans l'intéressant *Recueil généalogique* publié en 1904 par le vicomte Henri de la Messelière les derniers degrés de la généalogie de la famille du Boisberthelot depuis le mariage en 1735 de Guillaume-Augustin du Boisberthelot, chevalier, Sgr dudit lieu, en Canihuel, avec Thomasse Richer. Charles, comte du Boisberthelot, dernier représentant de son nom, mourut en 1884 sans avoir été marié et légua la terre du Boisberthelot à un petit-fils de sa sœur aînée, Mme de Séré ; il avait eu deux autres sœurs, Mme Eléonor d'Amphernet et Mme Achille d'Amphernet.

La famille du Boisberthelot avait contracté des alliances avec les familles du Boisbilly de Beaumanoir, de Chabre 1818, de Cargouet, le Vicomte de la Houssaye, de Gourcuff 1806, etc.

BOIVIN-CHAMPEAUX.

La famille Boivin-Champeaux est originaire de Bernay, dans le département de l'Eure. Son auteur, Jean Boivin, marchand à Bernay, possédait en 1741 un colombier au lieu de Champeaux, dans la paroisse de la Couture de Bernay.

Louis Boivin-Champeaux, né aux Andelys le 28 janvier 1823, a été premier président à la Cour de Bourges ; son fils est aujourd'hui sénateur libéral de l'Eure [1].

La famille Boivin-Champeaux peut avoir eu dans le passé une origine commune avec une famille Boivin qui a donné sous Louis XIV deux académiciens distingués, Louis Boivin, né en 1649 à Montreuil-

[1] Cette notice a été faite en partie à l'aide de renseignements dus à l'obligeance de M. le baron d'Esneval.

l'Argillé (Eure), et son frère, Jean Boivin de Villeneuve, né en 1663 au même lieu (aliàs à Bernay). L'aîné de ces deux frères fut admis en 1701 à l'Académie des Inscriptions et mourut en 1724; le puîné, professeur de grec au Collège de France, fut admis en 1705 à l'Académie des Inscriptions, puis en 1724 à l'Académie française et mourut en 1726.

BONFILS (de). Armes : *de gueules à une patte d'or, onglée de sable et posée en barre; au chef cousu d'azur chargé de trois fleurs de lys d'or.*

La famille à laquelle appartient Mgr Prosper-Adolphe de Bonfils, né à Cherbourg le 6 avril 1841 et sacré évêque du Mans le 27 juin 1898, paraît être distincte des diverses familles de Bonfils auxquelles il a été consacré des notices dans le cinquième volume de cet ouvrage. Les armoiries adoptées par Mgr de Bonfils sont cependant les mêmes que celles des Bonfils de Bretagne. Le père de ce prélat, César-Amédée Bonfils, avocat à Cherbourg, ne faisait pas précéder son nom de la particule dite nobiliaire. Il était né en 1804 et était fils de Jean-César Bonfils et de Louise-Sophie le Vezian ; il épousa Mlle Dubost et en eut deux fils dont le plus jeune fut l'évêque du Mans et dont l'aîné, Gustave-Adolphe, né en 1838, connu sous le titre de comte de Bonfils, trésorier payeur général des finances, a eu cinq enfants de son mariage avec Mlle Bernière.

Principales alliances : Busquet de Caumont, Arnoulx de Pirey.

BONNARD de BROSSE de la BARGE. Armes : d'*azur à trois brosses d'or* (ce sont les armes de l'ancienne famille de Brosse à laquelle il sera consacré une notice dans le prochain volume).

Le colonel DE BROSSE DE LA BARGE mourut en 1873 sans laisser de postérité ; ce fut son frère, l'ancien garde du corps, décédé en 1861, qui eut trois enfants[1].

BONNARD du HANLAY. Armes (d'après des cachets de famille) : d'*azur à un chevron d'argent accompagné en chef de deux étoiles et en pointe d'un cœur de*[2]...

BONTEMPS-DUBARRY.

La famille BONTEMPS-DUBARRY est alliée à la famille Rivière de Lussan et non pas, comme il a été dit par erreur, à l'illustre maison d'Esparbés de Lussan.

[1] Communication de M. Henri de la Perrière.
[2] Communication de M. Henri de la Perrière.

BOUCHER de GIRONCOURT.

On trouvera une généalogie de la famille Boucher de Gironcourt dans la *Chambre des Comptes du duché de Bar*, de C.-P. de Longeaux, ouvrage publié en 1907 avec des annotations par le baron de Dumast. Jean-Baptiste-Henri Boucher de Gironcourt, dernier représentant mâle de sa famille, mourut à Bar en 1835 laissant une fille unique, Mme Alexis de Chamisso, qui mourut dans la même ville en 1865. Celle-ci adopta un neveu de son mari, Alexis-Camille de Chamisso, né à Saint-Germain-en-Laye en 1824, qui fut connu sous le nom de Chamisso de Gironcourt et qui mourut lui-même en 1857 laissant une fille, Gabrielle-Hermine de Chamisso de Gironcourt, née à Bar en 1851.

BOUCHERIE (de la). Armes : d'*azur à un cerf passant d'or.*

La famille de la Boucherie, éteinte dans les mâles vers le milieu du xixe siècle, appartenait à l'ancienne noblesse du Poitou. Elle était représentée dès la première moitié du xve siècle par deux branches dont on ne connaît pas le point de jonction.

Beauchet-Filleau donne la filiation de celle de ces branches que l'on croit avoir été l'aînée à partir du 6 août 1455, date à laquelle Léonet de la Boucherie, écuyer, Sgr de la Noue et de la Merlatière, plus tard capitaine du château de Nantes, fils d'Hugues, écuyer, Sgr des mêmes domaines, et de Catherine Papin, épousa Marguerite Sauvage. Léonet laissa deux fils : 1° Roland de la Boucherie, Sgr dudit lieu, en la paroisse de Valets, et de Fromenteau, marié à Gillette le Roux, 2° Jean de la Boucherie, écuyer, Sgr de la Noue, capitaine de Landal, chambellan du duc de Bretagne, marié à Nantes le 30 septembre 1492 à Françoise de Malestroit. La descendance de l'aîné de ces deux frères s'éteignit avec Renée de la Boucherie, mariée vers 1580 à Jean de la Tousche, et avec sa cousine, Guyonne, mariée en 1595 à René de Chevigné. La descendance du puîné paraît s'être éteinte en la personne de Gabrielle-Renée de la Boucherie, née à Parcé, en Anjou, qui fit en 1686 ses preuves de noblesse pour être admise à Saint-Cyr.

Beauchet-Filleau donne la filiation de la seconde branche, dite des

seigneurs du Guys, depuis Maurice de la Boucherie, écuyer, marié à Marguerite Chollet, qui rendit un aveu le 17 août 1467 et dont les enfants partagèrent la succession le 20 mai 1494. Les divers représentants de cette branche furent maintenus dans leur noblesse le 4 août 1667 par jugement de M. de Barentin, intendant de Poitiers, et le 18 octobre 1715 par jugement de Quentin de Richebourg, également intendant de Poitiers. La famille de la Boucherie a eu pour dernier représentant mâle M. Alexandre de la Boucherie de Guys, né le 1er juin 1786, qui ne laissa que deux filles de son mariage avec Mlle Louise Donnés. L'aînée de ces filles, demeurée célibataire, mourut à Niort en 1878 à l'âge de soixante et un ans; la seconde, Mme Thibault de Neuchaize, vivait encore en 1889.

La famille de la Boucherie a fourni des officiers, des commandants de places fortes, une demoiselle de Saint-Cyr, etc.

Principales alliances : Eschallart, de la Tousche, de Chevigné 1595, de Malestroit 1492, de Lastic 1613, de Saint-Gelais 1527, Bruneau de la Rabastelière, de Couhé, Morisson (de la Bassetière) 1642, de la Ville de Férolles 1528, de Maynard-Mesnard 1764.

BOURDON de VATRY et du SAUSSAY.

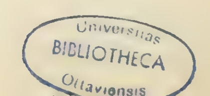
Un décret du 29 décembre 1850 a autorisé M. Constantin-Charles-Michel Bourdon, né à Namur le 15 thermidor an VII, contrôleur des contributions directes, à joindre régulièrement à son nom celui de : du Saussay.

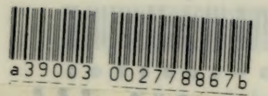
BRAQUILANGES (de).

C'est par erreur que Bouillet et Tardieu ont avancé que la famille de Braquilanges avait été maintenue noble lors de la recherche de 1666. On peut voir, en effet, dans la *Recherche générale de la noblesse d'Auvergne* (1656-1727), publiée en 1907 par le Dr de Ribier, que le représentant de cette famille, Charles de Braquilanges, sieur de la Paschevie, en la paroisse de Rouffiac, fut condamné à l'amende comme usurpateur de noblesse par jugement de l'intendant Fortia rendu le 2 décembre 1667.

Table des Familles dont les notices ont été ajoutées et de celles dont les notices primitives ont été augmentées ou modifiées dans les Additions et Corrections des six premiers volumes.

EVREUX, IMPRIMERIE CH. HÉRISSEY ET FILS




a39003 002778867b